





**NOTES ET DOCUMENTS**

**Relatifs à la Vie et à l'Œuvre**

**DU**

**Vénéralle François-Marie-Paul LIBERMANN**

# NOTES ET DOCUMENTS

Relatifs à la Vie et à l'Œuvre

DU

**Vénéralde François-Marie-Paul LIBERMANN**

SUPÉRIEUR GÉNÉRAL  
DE LA CONGRÉGATION DU SAINT-ESPRIT  
ET DU SAINT-CŒUR DE MARIE

---

TOME HUITIÈME

1846



Ferveur. — Charité. — Sacrifice

POUR DISTRIBUTION PRIVÉE

---

1939



## PROTESTATION

---

Je proteste, en la présence de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge, de tous les Anges et de tous les Saints, que je désavoue, j'abjure et je déteste tout ce qui pourrait se trouver, en ces cahiers, en opposition avec la sainte doctrine de l'Eglise, et il me semble que je suis fermement résolu de mourir plutôt mille fois que de croire une chose qui serait rejetée par cette sainte Mère que Notre-Seigneur nous a donnée; mais je veux adhérer résolument et sans la moindre restriction à toute la doctrine que professent les successeurs de saint Pierre et à tout ce qu'ils ont professé depuis l'origine de l'Eglise jusqu'à ce jour. Je renonce même de tout mon cœur à tout ce qui dans ces cahiers serait en opposition avec le sentiment des saints Pères et des principaux Docteurs de l'Eglise.

Cette protestation du Vénérable Libermann, en tête de son *Commentaire sur saint Jean*, nous l'étendons à toutes les pièces contenues dans ce volume, d'où qu'elles proviennent.

CONCORDAT *cum originalibus in Arch. gen. asservatis.*

*Parisiis, 2<sup>a</sup> februarii 1939.*

A. CABON.

---



## SUPPLÉMENT AU TOME SIXIÈME

---

à M. de la Brunière :

(Copie.)

J. M. J.

Cette lettre est de 1844, M. de la Brunière ayant été promu au siège titulaire de Trémithas, le 2 mars 1844.

J'ai appris votre nomination épiscopale, et Mgr Vérolle me l'a confirmée, quand je lui ai demandé des renseignements à ce sujet. Vous dirai-je si j'ai eu de la joie ou de la tristesse? Je n'en sais trop rien moi-même; ce que je sais, c'est que nous devons toujours nous réjouir que la sainte volonté de Dieu s'accomplisse, dût-il en coûter mille fois la vie à nos meilleurs amis : car nous n'aimons qu'en Jésus-Christ; nous devons donc sacrifier ceux que nous aimons à la volonté de celui en qui seul nous les aimons. Il me fut donc facile de me soumettre, à la pensée de la peine que vous éprouveriez en apprenant cette nouvelle. Il me resta cependant une grave inquiétude : je vous connais trop pour ne pas craindre que vous ne vous obstiniez à refuser de vous soumettre, et cependant vous refuseriez la soumission à Dieu. Hé bien! quoique je sois sûr que votre âme est toute dévouée à Dieu, je ne laisse pas d'avoir de graves inquiétudes parce que je crains votre caractère trop fort. Soyez puissant, mon bien cher frère, contre vous-même, mais ne le soyez pas contre Dieu et son divin bon plaisir. Je vous demande une grâce, recueillez-vous, mettez votre âme entre les mains de Notre-Seigneur Jésus-Christ, mettez-vous dans

l'indifférence en tout ce qui vous touche. Ayant ainsi l'âme libre, calme, recueillie, humble et paisiblement abandonnée à Dieu, unissez-vous à moi et suivons ensemble l'examen de cette grande et importante affaire; elle mérite bien d'être examinée avec soin et en la présence de Dieu, avant que vous preniez une détermination; mais cet examen doit nécessairement se faire avec calme, avec indifférence pour les deux partis; vous ne devez rien vouloir que la sainte volonté de Dieu. Dès que vous vous laissez emporter ou seulement pencher d'un côté, vous n'êtes plus capable de connaître la divine volonté; et si vous la voyiez, il vous serait difficile d'y être fidèle. Cependant, dans une affaire de cette nature, il est de la plus haute importance que vous soyez fidèle coûte que coûte.

En examinant les motifs qui peuvent donner de violentes répugnances d'accepter le fardeau de l'Episcopat et la responsabilité de ses fonctions, je n'en vois que cinq :

1° Vous vous direz que vous êtes incapable de conduire une si grande mission : ce motif serait réel si vous aviez cherché cette charge et vous auriez de graves reproches à vous faire. Il est suffisant que vous exposiez vos raisons à vos supérieurs, que vous fassiez même quelques instances. Si, ensuite, ils persévèrent, après vous avoir entendu, vous devez en conscience vous soumettre; ils auront toute la responsabilité de votre gestion et vous n'aurez qu'à faire de votre mieux selon les lumières et les dispositions que Dieu vous donne. Si vous refusez, malgré les instances de vos supérieurs, vous portez une lourde responsabilité de votre refus.

2° Vos imperfections et vos défauts. Vous direz : je risque de me perdre, je risque de faire des fautes vis-à-vis de mes confrères, etc., etc... C'est là encore un motif à exposer avec humilité à vos supérieurs et, s'ils persistent, vous devez en conscience vous soumettre; n'ayant pas recherché l'élévation, vous devez mettre votre confiance en Dieu et compter qu'il ne vous abandonnera pas. Vous vous êtes donné à Notre-Seigneur avec plénitude, vous devez tout sacrifier à sa divine volonté, vous devez

même exposer votre éternité pour lui obéir; ce ne serait pas l'exposer, mais l'assurer heureuse, car il vous devrait et ne manquerait pas de vous donner des grâces puissantes pour votre sanctification. La volonté de Dieu doit vous être manifestée par l'ordre de sa divine providence et par l'organe de vos supérieurs. Vous auriez même dans le fond un certain désir d'élévation et de dignité, ce ne serait pas une raison pour que vous refusiez d'une manière absolue, ni même que vous perséveriez trop dans votre refus; vous auriez mal fait de former ce désir, mais vous devez obéir à Dieu et non à votre idée propre.

3° Votre indignité : vous avez commis des péchés, vous êtes actuellement encore faible et imparfait, vous êtes un pauvre homme, un vil pécheur; tout cela ce sont des raisons suffisantes pour vous humilier profondément devant Dieu, pour vous confondre et vous abîmer dans votre misère; mais tout cela n'est pas une raison suffisante pour refuser envers et contre vos supérieurs dans l'ordre sacerdotal, hiérarchique et religieux (vous n'êtes pas religieux, il doit cependant exister un certain lien de supérieur à inférieur entre vous).

Vous direz : mais il y a des hommes plus dignes et plus capables dans la Mission, on a un bien meilleur choix à faire. Eh! mon cher confrère et ami (je puis vous appeler ainsi, jusqu'à ce que la belle dignité vous aura été donnée, jusqu'à ce que la grâce éminente et le sommet de la beauté et de la gloire sacerdotale vous aura été communiqué); je me reprends : vous direz qu'on pourra mieux choisir, mais il ne vous appartient pas de juger cela, c'est vous qu'on a choisi, c'est à vous à obéir à Dieu. Humiliez-vous, courbez la tête dans votre confusion et soumettez-vous à la disposition de la divine Providence et à la manifestation de la divine volonté. Elle ne pourrait guère mieux se manifester autrement, ni plus clairement dans le cours ordinaire des choses, et ce serait une présomption de vouloir que Dieu vous donne des marques extraordinaires. N'imites pas les saints qui ont refusé les dignités, votre position n'est pas la même que la leur; ce qui, dans telle circonstance, a été éminente vertu chez eux, pourrait devenir dans telle

autre, chez vous, une faute énorme. D'ailleurs, il faut difficilement se proposer l'imitation des saints parce que le principe de l'acte en fait toute la vertu; en imitant un acte d'un saint, nous faisons quelquefois par un principe défectueux ce qu'ils ont fait par un principe de sainteté.

Si nous voulons imiter les saints, imitons-les dans leurs vertus intérieures et soyons humbles, doux, souples, soumis à Dieu en tout, généreux à nous sacrifier sans rien excepter, pas même notre propre sainteté. En lui faisant ce sacrifice, il nous le rend au centuple. D'ailleurs, ce qu'il y a de misérable en vous, la grâce épiscopale le relèvera, c'est une grâce d'une sainteté éminente. Vous direz : mais, si je suis infidèle à cette grâce éminente? Cela ne vous regarde pas, vous tâcherez de faire ce qui dépend de vous, et celui qui vous donne cette grâce, vous donnera aussi la fidélité. Du reste, c'est un mauvais raisonnement : le serviteur qui a reçu cinq talents a gagné le double; la force de la grâce, donnée si puissamment, dépassera celle des difficultés. Ensuite, Notre-Seigneur demande que nous acceptions cette grâce pour la faire produire, malheur à nous si nous refusons!

4° Le fardeau est trop pénible, la sollicitude trop grande et les difficultés avec les confrères trop sensibles : je n'ai rien à répondre à cette objection; un missionnaire qui craint la peine quelle qu'elle soit est un *frère mouche*. Je connais assez les dispositions de votre âme pour ne pas craindre un motif pareil. Du reste, si cette peine existait, si cette crainte pouvait entrer chez vous, ce serait le cas de faire un généreux effort pour vous immoler à Dieu, et pour compter sur son secours dans vos faiblesses.

Enfin 5° l'attrait : vous pourrez dire que votre attrait vous a toujours porté à rester caché dans une position humble; que vous avez trop de répugnance, pour que ce soit la volonté de Dieu que vous acceptiez, etc...

Je vous dirai d'abord que vous ne pouvez pas être juge de votre attrait dans une affaire de cette importance. De plus, si vous résistez avec cette rigueur, cette violence intérieure, cette espèce de trouble ou de raideur, c'est preuve d'un faux attrait. D'ailleurs, nous prenons parfois pour attrait ce qui tient à des causes naturelles. Enfin,

il n'y a et il ne peut y avoir d'attrait qui tienne contre l'ordre de la divine Providence et contre l'obéissance à ses supérieurs dans l'ordre hiérarchique ou la religion.

Je vous engage donc, mon bien-aimé frère, à vous recueillir sur la proposition qui vous est faite, à adoucir votre âme devant Dieu, à vous humilier doucement en sa sainte présence à vous mettre dans une parfaite indifférence intérieure, à écouter la voix suave et paisible de Jésus, à exposer ensuite vos réflexions à votre Evêque avec calme et modération, à attendre ensuite votre arrêt, et s'il est contre vos goûts et désirs, à vous exécuter, à vous immoler à Dieu, qui a été crucifié pour nous. Ne m'en voulez pas de mon insistance, je vous connais trop pour ne pas craindre que vous ne refusiez à outrance.

Je vous embrasse en la charité de Jésus et de Marie.

F. LIBERMANN,  
*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

---



CORRESPONDANCE

DU

VÉNÉRABLE PÈRE

**ANNÉE 1846**



# CORRESPONDANCE DU VÉNÉRABLE PÈRE

ANNÉE 1846

---

à M. Tisserant, père :

I

(Copie.)

*La Neuville, le 1<sup>er</sup> janvier 1846.*

RESPECTABLE FAMILLE,

Je ne viens pas vous apprendre l'affligeant événement qui met le deuil parmi nous; vous l'avez appris sans doute, et vos cœurs sont dans une profonde désolation. Je voudrais bien essayer de vous consoler, si je n'étais pas moi-même dans la plus déchirante affliction. J'ai la triple douleur d'avoir perdu un ami intime et cher à mon cœur, un coopérateur zélé, de voir une Mission importante privée de celui sur lequel j'avais fondé les plus belles espérances, et de voir une famille, pour laquelle j'ai le plus vif attachement, plongée dans la tristesse et la désolation.

Je sens vivement votre douleur, aussi vivement que la mienne propre, et je ne puis rien pour la soulager.

Notre perte est bien grande et bien sensible; mais que pouvons-nous dire, et que pouvons-nous faire? Dieu nous a donné ce cher ami, il nous l'a enlevé : que son saint nom soit béni! Qui oserait lui demander compte de sa conduite? Qui oserait lui dire : Seigneur, pourquoi avez-vous fait cela? Toutes ses vues surpassent notre faible intelligence, et ses desseins sont toujours pleins de miséricorde. Prosternons-nous en sa sainte présence, et disons-lui : Seigneur, ce que vous faites est bien fait.

Nous aurions été heureux de posséder encore quelque temps cet enfant bien-aimé de notre sainte Mère; nous aurions désiré jouir de la consolation de le voir travailler

à votre gloire pendant de longues années encore; mais nos desseins n'étaient pas les vôtres; c'est vous qui êtes le Maître, et nous, vos pauvres serviteurs. Vous avez bien voulu détruire nos plus belles espérances, déchirer nos cœurs de la douleur la plus profonde; nous nous soumettons à votre adorable volonté, nous adorons ce que nous ne saurions comprendre, et nous vous faisons le sacrifice de toute la plénitude de nos âmes.

O mes chers et respectables amis, quelle terrible épreuve la bonté divine envoie à nos âmes! Soyons fidèles, fortifions notre foi, animons notre amour envers ce Dieu de miséricorde. Si nous avons besoin de soutien, d'encouragement, ayons recours à Marie : elle nous consolera, elle relèvera nos âmes abattues. Nous savons que c'est elle qui conduisait tous les pas du cher et fidèle enfant de son Cœur; nous sommes donc assurés que, si elle l'a engagé dans ce voyage désastreux, ç'a été pour lui ouvrir plus tôt la porte du séjour des bienheureux.

Ce n'est pas lui qui est à plaindre, il possède maintenant ce qu'il désirait avec tant d'ardeur, et il nous laisse ici dans ce monde où nous traînons une vie de peines et d'afflictions. Mais consolons-nous, notre temps viendra aussi, et nous aurons le bonheur de le joindre dans la gloire. Là, Dieu essuiera toutes nos larmes; là, nous aurons l'ample récompense, la plénitude de la consolation pour le sacrifice que nous faisons à sa divine et adorable volonté. C'est déjà un grand soulagement pour notre douleur, que l'espérance ferme du bonheur éternel que la désolante catastrophe lui a procuré. S'il a péri sur mer, c'est une suite unique de l'ardeur de son zèle. Il n'a pu attendre le moment où devait partir le navire destiné à le porter, parmi les chères âmes pour lesquelles il était pressé de se sacrifier. Il demanda avec instance d'être embarqué sur le *Papin* qui, malgré le détour qu'il faisait, devait le déposer un peu plus tôt sur la terre qu'il devait sanctifier par ses travaux.

Le cher ami ne pouvait savoir le désastre qui était réservé à ce bâtiment; mais celui qui lui inspirait ces ardeurs de zèle le savait bien, et Marie ne l'ignorait pas. Dieu voulait qu'il trouvât sa dernière heure sur ce na-

vire; mais c'est un bonheur pour lui et une consolation pour nous qu'il ait ainsi trouvé cette dernière heure, par un effet de son ardent amour pour son Dieu et de son zèle pour le salut des âmes. Sa récompense sera grande dans le ciel. Je désire que la divine Miséricorde nous réserve une mort pareille; nous nous présenterions avec confiance devant le souverain Juge.

Prions Marie qu'elle daigne répandre sur nous la tendresse de son Cœur immaculé qu'elle accordait à cette âme qui nous est si chère. J'ai la ferme confiance qu'elle répandra le baume de la consolation dans vos cœurs, et qu'elle rendra ce cruel sacrifice profitable à vos âmes.

Je vous prierai de me conserver toujours l'amitié dont notre bon Eugène a été l'occasion, et de compter que je serai toujours votre très dévoué, très sincère et très affectionné ami et serviteur.

F. LIBERMANN,  
*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

\*\*

à M. Fauconnier :

XXII

Monsieur,  
Monsieur Fauconnier, chef aux Contributions dir.,  
rue de la Verrerie, n° 77,  
Paris.

MONSIEUR,

J'ai reçu la somme de quatre cent onze francs, quatre vingts centimes dont vous m'annoncez l'envoi par votre lettre datée du 3 janvier 1846.

Je suis bien sensible aux vœux que vous avez bien voulu former pour mon bonheur et vous prie de croire à la sincérité de ceux que je forme pour vous.

Votre tout dévoué serviteur,

J. LIBERMANN, *prêtre.*

*La Neuville-les-Amiens, le 4 janvier 1846.*

(Sur feuille à part) :

Je sous-signé, Jacob Libermann (prêtre), reconnais avoir reçu de Monsieur Fauconnier, pour Monseigneur Barron, dont je suis le mandataire, la somme de mille quatre cent trente-neuf francs, quatre vingt dix centimes, dont mille francs, qui ont été remis, par mon autorisation, à Monsieur Tisserant, missionnaire, le premier août mil huit cent quarante-cinq, et quatre cent trente-neuf francs, quatre vingt dix centimes, le trois janvier mil huit cent quarante-six.

La Neuville-les-Amiens, le quatre janvier mil huit cent quarante-six.

J. LIBERMANN, *prêtre.*

\*  
\*\*

au **Ministre de la Marine** :

XX

(Copie.)

A Son Excellence Monsieur le Ministre  
de la Marine et des Colonies.

*La Neuville, 6 janvier 1846.*

MONSIEUR LE MINISTRE,

La lettre que Son Excellence a daigné m'adresser en date du 6 du courant, m'apprend qu'Elle s'occupe de l'organisation des missions catholiques sur les côtes occidentales d'Afrique.

J'ai l'honneur de lui annoncer que je suis toujours dans la disposition de seconder ses vues de tout mon pouvoir, et d'accepter les conditions déterminées dans l'extrait du rapport approuvé par Votre Excellence le 10 novembre 1843, dont je reçus communication à cette époque.

Par raison de prudence, je n'ai pas encore cru devoir faire des démarches pour obtenir la reprise des conventions contenues dans le rapport susdit. Je n'avais pas de notions assez sûres de l'état sanitaire de nos comptoirs sur ces côtes.

Maintenant que Votre Excellence m'annonce les nouvelles satisfaisantes qu'Elle a reçues à ce sujet, pour le Gabon et Assinie, nous pourrons avancer avec confiance. Cependant, comme la bonne saison sera déjà fort avancée, lorsque tout sera prêt pour l'installation des missionnaires, il me semble important que cette installation ne se fasse qu'à la bonne saison suivante, au moins quant à Assinie, dont le degré de salubrité paraît moins constaté que celui du Gabon. On pourrait compléter tout de suite le cadre des missionnaires du Gabon et se contenter cette année de faire à Assinie une excursion, pour choisir, de concert avec le Commandant, un certain nombre d'enfants que l'on amènerait dans notre établissement des environs de Gorée, afin d'y commencer leur éducation. Cette marche assurerait davantage le succès de cette mission, et en attendant, nos missionnaires emploieraient leur temps à apprendre la langue d'Assinie, par le moyen des enfants qui leur seraient amenés; et, de plus, le séjour des missionnaires dans l'établissement de la Séné-gambie lui serait fort avantageux pour le consolider dès le commencement.

La mort de M. l'abbé Tisserant prive les Côtes d'Afrique d'un missionnaire capable et dévoué. Je vais le faire remplacer incessamment, et dès que j'aurai reçu de Rome les pouvoirs spirituels qui lui seront nécessaires, je prendrai la liberté d'adresser à Votre Excellence une demande pour son passage gratuit. Je demanderai la permission d'attendre cette occasion pour faire partir le F. Layat Rougry, auquel vous avez bien voulu accorder la même faveur (1).

(1) La copie de cette lettre porte *F. Layat Rougry* : elle est de la main du P. François. Le F. Etienne Layat, d'abord destiné à Madagascar, partit en effet pour cette mission, où il devint prêtre et jésuite. Le mot *Rougry* ne nous dit rien : le P. François lui-même l'a mal lu, car il l'écrivit avec quelque imprécision.

Je suis bien reconnaissant de l'indemnité de trousseau que Votre Excellence juge à propos de m'accorder pour les missionnaires déjà partis; mais je prends la liberté de lui adresser une observation sur cette autre indemnité de mille francs pour chaque missionnaire, accordée comme prime d'établissement.

Cette indemnité a été refusée pour les missionnaires mis à la disposition de votre département en 1843, par la raison qu'ils se trouvaient sur la côte, qu'ils avaient déjà pourvu à tout ce qu'exigeait leur établissement et que le Gouvernement ne faisait que les prendre là où ils étaient pour les employer dans ses comptoirs. Il ne leur fut donc accordé que l'indemnité ordinaire de trousseau. Si la maison était restée sur ce pied, il n'y aurait pas eu lieu à réclamations; mais, par suite de nos malheurs, tout le matériel de nos établissements au Gabon, aussi bien qu'à Assinie, a péri; tout est donc encore à recommencer, comme si la Mission n'avait jamais existé. De là il me semble résulter une raison de convenance en faveur de la concession de cette indemnité pour couvrir les frais qu'exigent les établissements nouveaux, vu surtout que cette indemnité n'a pas été accordée dans l'origine. J'abandonne cette réflexion au jugement de Votre Excellence.

Quant à l'établissement central de la Sénégambie, nous ferons notre possible pour le fonder sur des bases solides. Nous nous conformerons aux désirs que nous manifesterà Votre Excellence pour la localité où il doit être placé. Je pense que ce sera à Dakar.

Je vous supplierai donc de donner vos ordres pour que les autorités nous protègent, et pour que nous ayons la facilité d'y faire une construction convenable.

J'ai appris que nos deux missionnaires ont loué une maison à Gorée et qu'ils ont essayé d'y recevoir des enfants. Ceci n'a eu lieu que parce qu'ils n'avaient pas encore reçu mes lettres qui leur commandent de quitter Gorée.

Daignez, etc...

F. LIBERMANN, *sup.*

\*

\*\*

à la **Mère Javouhey** :

XVII

Madame,

Madame Javouhey, Supérieure  
des Dames de Saint-Joseph de Cluny,  
rue de Valois-du-Roule, n° 18, Paris.

J. M. J.

*La Neuville, le 8 janvier 1846.*

MA TRÈS HONORÉE MÈRE,

Je vous prie de nous excuser si je vous fais payer encore un port de lettre : je n'ai pas de facilité d'affranchir celle-ci, qui est pour un but bien médiocre.

Je vous ai dit dans celle que je vous ai adressée hier, qu'il me paraissait que nos affaires sont un peu brouillées au Ministère. Je vous dirai que je viens de recevoir aujourd'hui une lettre du Ministre qui me satisfait tout à fait, au moins sur le fond de la question de la Guinée.

Il m'offre les traitements pour les Missionnaires et les Frères, et en un mot, cette lettre me donne espérance que nos affaires de la Guinée, et peut-être, plus tard, pour le Sénégal, s'arrangeront pour le bien.

Il faut cependant que je vous dise un petit mot du Gabon pour vous. M. Bessieux, notre missionnaire, qui se trouve sur cette côte, me dit et me répète, dans chaque lettre qu'il m'écrit, qu'il faut absolument des Religieuses. Pourquoi donc, ma bonne Mère, ne viendriez-vous pas au secours de ces pauvres peuples aussi bien qu'aux autres? Je vous en prie, faites des démarches.

La prochaine fois que je viendrai à Paris, j'en parlerai au Ministère, peut-être en parlerai-je dans ma prochaine lettre.

J'ai l'honneur d'être, ma très honorée Mère, votre très humble et très dévoué serviteur en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN,

*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

à M<sup>me</sup> Arragon :

I

A Madame Arragon mère,

(Cette lettre a été transmise à la destinataire sous un pli adressé à un autre membre de la famille Arragon).

MADAME,

Je viens de recevoir une lettre qui m'est adressée, en votre nom, par M<sup>me</sup> Annette Arragon, votre fille. Cette lettre m'a rempli de consolation, parce que j'y vois les pieux sentiments qui ornent la famille de mon cher confrère, M. Auguste Arragon. En qualité de mère d'un de nos missionnaires, vous avez droit à ce que je remplace votre fils auprès de vous, pour vous donner toutes les consolations spirituelles que je pourrai; mais c'est un double plaisir pour moi en voyant les dispositions chrétiennes qui animent votre famille. C'est donc avec la plus grande satisfaction que je réponds aux questions que vous m'adressez, et je vous invite à vous adresser à moi toutes les fois qu'il en sera besoin.

N'ayez aucune inquiétude sur l'état de la santé de votre fils; il a eu à Gorée la même indisposition qu'il éprouvait tous les ans à Saint-Sulpice et à La Neuville : c'est un malaise universel qui durait quelques jours et dont il ne se ressentait plus quand c'était passé. Gorée est très sain; on y vient des côtes malsaines pour se guérir des maladies qu'on y a prises. L'abbé Arragon restera probablement à Gorée ou aux environs, sur un des points les plus salubres, où je pense que nous allons faire bâtir une maison, et ce ne sera qu'aux bonnes saisons qu'il parcourra les pays environnants et moins salubres. Sachant combien peu il est capable de faire attention à sa santé, je lui ai fait mes recommandations de la manière la plus positive et j'ai chargé ses confrères de veiller sur lui. Quand, une fois, il aura un peu l'habitude de ces climats, il sera plus prudent.

Jusqu'à présent, M. Arragon n'a pas fait beaucoup dans ce pays; il fallait s'acclimater et apprendre la langue. Il nous sera de la plus grande utilité sous ce rapport, aussi bien que sur tant d'autres. Il a une grande facilité pour apprendre les langues; celle qui se parle aux environs de Gorée est la plus difficile de toutes celles des côtes d'Afrique; M. Arragon y travaille avec son ardeur ordinaire et il y a déjà fait beaucoup de progrès.

J'ai été obligé de l'envoyer à Gorée dans la plus mauvaise saison. A Gorée même il n'y avait aucun danger; il n'y avait qu'à souffrir davantage en arrivant au plus fort de la chaleur. Je craignais qu'il n'allât faire des imprudences en se rendant aux côtes malsaines, de manière que, si je n'avais eu que moi-même à écouter, je ne l'aurais pas fait partir; mais il était si impatient de se rendre en mission, il était si accablé, si découragé par la crainte de ne pas partir tout de suite, que je craignais un plus grand mal à l'arrêter qu'à l'envoyer. J'ai pris toutes les précautions possibles pour qu'il n'aille pas s'exposer aux côtes mauvaises et il a été fidèle. Maintenant ils sont en bonne saison depuis le mois de novembre et se portent très bien tous. Ils auront le temps de s'acclimater tout à fait jusqu'au retour de la mauvaise saison et ils n'ont presque plus de danger à courir; ce ne sont que les imprudences qui pourraient encore leur faire du mal.

Les ressources des missionnaires sont uniquement fondées sur la Propagation de la Foi. Jusqu'à présent, rien n'a manqué aux missionnaires; ils avaient encore une somme considérable, qui les a entretenus jusqu'au mois de novembre. Ils m'annoncent qu'ils allaient faire une traite sur moi, et je leur avancerai, en attendant, sur les fonds à venir qui me seront fournis par la Propagation. Ainsi, Madame, vous pouvez être tranquille; votre fils ne manquera pas du nécessaire. Celui qui nourrit les oiseaux des champs ne laissera pas dans le besoin des serviteurs qui se sacrifient pour sa gloire. Cependant, si vous jugez à propos de faire de temps à autre un petit sacrifice pour ce cher fils, vous le pourrez, et ce serait une œuvre agréable à Dieu comme toute autre. Vous

pourriez, dans ce cas, me l'adresser à moi et je le ferai parvenir par mon correspondant, ou à la Compagnie Régis, négociants à Marseille, qui se feraient un plaisir de rendre un service aux missionnaires des côtes d'Afrique.

Les compagnons de M. Arragon sont MM. Briot, Bessieux, Lossedat et Warlop. Le sixième, celui qui devait être le chef de la Mission, M. Tisserant, vient de faire naufrage sur les côtes du Maroc; il était en route pour se rendre à Gorée; le navire qui le portait avait une mission à remplir à Mogador, où il devait déposer le Consul, et se rendre ensuite à Gorée. La perte de cet excellent missionnaire est bien douloureuse pour nous. J'espère le remplacer bientôt. A cette occasion, je vous invite à m'envoyer vos dépêches pour M. votre fils, d'ici à un mois; je les lui ferai parvenir.

La Propagation n'a pas parlé de nous jusqu'à présent, parce que nous n'avons encore que des malheurs dans la Guinée, et vous connaissez ce qui est arrivé à Haïti.

Je ne vois aucun inconvénient à ce que vous envoyiez à la Propagation les lettres de M. votre fils. Je présume cependant qu'on ne les insérera pas dans les *Annales*, parce que la Mission d'Haïti est interrompue pour le moment; mais vous pourriez toujours les envoyer.

Je recommande à vos prières notre maison, ainsi que la Mission de la Guinée. Ne soyez pas inquiète, Madame, sur la prospérité de notre Société; priez pour nous et surtout pour la Mission de la Guinée, à laquelle vous avez votre part. Nous sommes très nombreux et c'est à peine s'il nous reste de la place.

J'ai l'honneur d'être, Madame,  
votre très humble et très dévoué serviteur,

F. LIBERMANN,  
*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

*La Neuville, le 9 janvier 1846.*

à Dom Salier :

I

(Copie.)

Au Très Révérend Dom Jean Salier,  
religieux à la Chartreuse de Turin.

J. M. J.

*La Neuville-lès-Amiens, le 13 janvier 1846.*

MON TRÈS CHER ET TRÈS RÉVÉREND PÈRE,

Un bon prêtre de Turin, M. Davy, me donna de vos nouvelles, et c'est à son sujet que je vous écris. Il me dit que vous lui avez conseillé de s'adresser à moi pour être reçu dans notre Congrégation et envoyé dans les Missions. Comme je ne connais pas ce Monsieur, il me serait difficile de le recevoir. Je vous prierai donc, mon cher Père, d'avoir la charité de me dire ce que vous en pensez.

Pensez-vous que c'est un homme de communauté et qu'il aurait les vertus nécessaires pour cela? Croyez-vous qu'il pourrait être utile au salut des âmes dans les Missions? Veuillez bien me dire aussi quelque chose de son caractère, quelque chose sur sa vie, si elle a toujours été bonne, s'il n'a pas les passions vives (je veux parler des passions de la chair); dans les pays chauds où nous allons, les passions vives sont dangereuses.

Si vous croyez que ce prêtre est bon, qu'il convient à une œuvre comme la nôtre et qu'il pourra y faire du bien, ayez la bonté de lui donner une lettre et de me l'envoyer directement.

S'il y avait des doutes, veuillez m'écrire avant de me l'envoyer et je lui répondrai après avoir reçu votre lettre.

Il me reste une difficulté : il ne me dit pas s'il sait le français.

S'il ne savait point du tout la langue française, il me

serait difficile de le recevoir tout de suite; d'abord, il n'entendrait pas les instructions et il s'ennuierait trop avec des gens à qui il ne pourrait pas parler. S'il savait un peu le français, suffisamment pour comprendre ce qu'on dit et pour s'exprimer en choses usuelles, il pourrait venir; il se perfectionnerait ici.

Je pense que je ferai une chose agréable à votre charité de vous donner quelque peu de détails sur ce qui se passe parmi nous. La divine Bonté nous a envoyé de rudes épreuves et nous a donné aussi de grandes bénédictions, bien au-dessus de ce que nous méritons. Nous avons perdu cinq missionnaires en Guinée : ils s'étaient engagés mal à-propos dans des quartiers malsains, sans prendre aucune des précautions nécessaires et ils y ont trouvé le chemin du ciel. Je les ai regardés comme des victimes que Dieu a sacrifiées pour le salut de ces vastes pays, désolés par les démons depuis l'origine.

Tout dernièrement, au mois de décembre, nous avons encore perdu un de nos meilleurs missionnaires, qui a fait naufrage, sur mer, en se rendant en Guinée. Il devait être le Préfet apostolique de cette Mission. C'est une grande perte pour ce pays. Veuillez donc prier pour cette pauvre Mission : quarante millions d'âmes croupissent encore là sous le plus affreux esclavage du démon; les ministres protestants viennent en foule envahir ces côtes. Priez donc et faites prier les saints religieux de votre Communauté pour attirer les grâces et les bénédictions de Dieu sur ces pauvres âmes qui sont dans un si triste état. La divine Providence aplanit de plus en plus les voies et dispose les choses de manière à donner de grandes espérances de succès.

Dans notre Communauté, le bon Dieu nous bénit de plus en plus. Nous avons beaucoup de monde; nous sommes environ une trentaine d'ecclésiastiques ici, tant prêtres qu'étudiants et 7 Frères; nous attendons encore quelques ecclésiastiques qui sont sur le point de venir. Nous avons une belle chapelle, dédiée au très saint Cœur de Marie. La Communauté est fervente et régulière; nous vivons médiocrement, mais la bonne Mère a eu soin de nous jusqu'à présent : rien ne nous a man-

qué. Notre-Seigneur nous a montré dans la pratique la vérité de ce qu'il nous a recommandé dans le saint Evangile, de mettre toute notre confiance en lui et de ne pas nous inquiéter de notre nourriture et de nos vêtements.

Vous savez que je n'ai rien; ceux qui sont venus avec moi n'avaient rien non plus, et cependant la Bonté divine nous a nourris et nous fournit encore tous les jours ce qui nous est nécessaire, quoique notre nombre soit augmenté considérablement.

Priez pour nous afin que nous soyons fidèles à Dieu et que nous correspondions à tant de bonté; priez aussi pour une nouvelle Mission que nous avons entreprise l'an passé, à la recommandation de la Propagande, celle de la Nouvelle-Hollande, dans le diocèse de Perth. Il y a là deux millions de sauvages répandus sur le littoral, sans compter le nombre de ceux qui sont dans l'intérieur des terres.

Soyons toujours unis de prières et de bonnes œuvres. Priez aussi pour moi, afin que je ne me perde pas, car je suis un bien triste homme : vous ne sauriez croire combien je suis pauvre et infidèle.

Je vous embrasse dans la charité de Jésus et Marie et [suis], mon bien cher Père, votre tout pauvre serviteur,

F. LIBERMANN.

*P.-S.* — Je ne suis pas sans espérance de pouvoir venir vous voir dans le cours de cette année : ce serait une grande joie pour moi; mais je ne suis pas digne de recevoir cette consolation; n'importe, j'espère dans la bonté de Jésus et de Marie.

\*

\*\*

à la **Communauté de Gorée** :

III

Monsieur,  
Monsieur Briot de la Mallerie,  
Supér. des Missionnaires du St-Cœur de Marie, à Gorée,  
Côtes de la Sénégambie.

J. M. J.

A la Communauté.

MES CHERS CONFRÈRES,

Comme je n'ai rien de spécial à dire à chacun de vous, je vous adresse une lettre générale.

Je suis désolé de la peine où vous met mon long silence; mais, mes chers confrères, je vous ai écrit au moins quatre ou cinq lettres, et celle qui vous transmet tous les pouvoirs était la seconde, il me semble. Je vais commencer par l'objet qui doit vous donner beaucoup de chagrin, le fâcheux accident arrivé à M. Tisserant. Ce cher confrère a péri dans un naufrage, en se rendant à Gorée. M. Lossodat, qui sera arrivé avant cette lettre, vous a raconté le fait. Je vais vous envoyer quelqu'un pour le remplacer. Il partirait sur-le-champ, s'il ne fallait pas avoir d'abord les pouvoirs de Rome. C'est lui qui sera à la tête de la Mission. Je suis sûr que vous en serez contents et même plus que vous n'auriez pu l'être avec M. Tisserant. C'est un homme grave, posé, sage, d'une piété solide et intérieure. Il a déjà exercé le ministère pendant quelques années, il sera prudent, et je le crois capable de bien conduire cette Mission. Je présume que M. Lossodat attend avec impatience pour voir son nom; eh bien! je vais vous le dire : c'est M. Gravière. Dès que ses lettres seront arrivées de Rome, je le ferai partir.

Ayez du courage, et ne vous laissez pas abattre par

l'adversité. Vous voyez que la Mission de la Guinée est une Mission de patience et de croix. Courbons nos épaules et souffrons toutes les douleurs dont la divine Providence accable nos âmes. Soyons toujours forts au milieu de la tribulation et toujours prêts à souffrir, encore davantage.

Informez-vous auprès du Commandant de Gorée des détails de la mort de notre cher confrère. Il se trouva avec lui sur le *Papin* et il échappa au naufrage. Je présume que le transport qui vous amena MM. Lossodat et Warlop et les deux Frères, l'aura eu à son bord avec eux.

Aussitôt que vous aurez reçu cette lettre, achetez une terre à Dakar, ou à tel autre endroit le plus salubre, aux environs de Gorée; mettez-vous à l'œuvre pour élever le bâtiment. (N'allez pas au delà de 30.000 francs; ceci est particulièrement pour notre chef Architecte.) Je crois qu'il faudrait disposer les choses pour avoir plusieurs cours de récréation pour les enfants. Vous en aurez de plusieurs côtés, et par conséquent de plusieurs langues. Le même motif semble exiger à plus forte raison que vous ayez plusieurs salles d'école. Celle des enfants qui parlent wolof doit être plus grande. Les autres n'ont pas besoin d'être bien grandes. Quant à la cour, il suffirait peut-être d'en avoir une un peu plus grande, où ils puissent jouer ensemble par troupes, ceux de chaque idiome à part. Quant au règlement qu'il faudrait adopter, je vais examiner cela avec M. Gravière, et il vous en apportera un que vous pourrez tous ensemble modifier selon le besoin.

Prenez garde de ne pas nourrir trop bien les enfants dans les commencements. Il faudrait voir si on peut suffire à la dépense. Si on commence trop bien, et qu'on se voie ensuite obligé de diminuer, ce serait désagréable. Il vaut mieux commencer médiocrement et aller de mieux en mieux. Quand vous serez établis et que vous aurez une basse-cour bien montée, vous pourrez les nourrir mieux. Comptez sur des dépenses considérables dans les commencements. Le mobilier de la maison que vous allez bâtir va coûter énormément. Ecrivez-moi ce que je peux pour cela vous envoyer d'Europe, pour diminuer

les frais. Il faut consulter M. Warlop à ce sujet, puisque c'est lui qui est chargé de mener la construction.

Je vais vous envoyer le F. Jean-Baptiste, qui sera chargé de la menuiserie. Quelques-uns des fils du Roi de Dakar pourraient commencer leur apprentissage à cette occasion. J'ai fait donner à cet excellent Frère des leçons de dessin linéaire. M. Warlop le perfectionnera. Il vous sera de la plus grande utilité; il a une excellente intelligence, a une bonne instruction et de l'adresse.

Le bon roi de Dakar mérite qu'on fasse quelque chose en sa faveur. Je vais tâcher de lui envoyer un beau présent, plus beau que le fameux chapeau de paille. Je prendrai des informations afin de bien choisir ce présent.

Ne vous laissez pas surprendre et intimider par ce que chacun vous dira de fâcheux ou de défavorable sur la salubrité des différentes côtes, comme aussi, ne soyez pas crédules vis-à-vis de ceux qui vous peignent tout en beau. Il ne faut pas vous laisser impressionner ni par les uns ni par les autres. Ecoutez le pour et le contre avec calme et sang-froid, et ne soyez pas portés à voir les choses en noir, ni à voir les choses en beau dans cet objet plus qu'en tout autre; les préventions ne sauraient que faire du mal, et, par malheur, on est toujours naturellement porté à s'y laisser aller soit pour, soit contre. Soyez prudents et réservés quand il s'agira de prendre un parti, marchez avec précaution et graduellement.

J'ai reçu ces jours derniers une lettre du Ministre qui veut réorganiser la Mission de la Guinée et nous offre les conditions auxquelles elle a été commencée. Il a reçu des nouvelles favorables, dit-il, sur l'état sanitaire de la côte d'Afrique. J'ai demandé qu'on attende pour Assinie jusqu'à l'entrée de la prochaine bonne saison. La raison que je donne est que, d'ici au moment où l'on aura bâti une maison et préparé ce qui est nécessaire pour l'installation, la saison sera trop avancée. Vous ne pouvez y aller avant que tout soit bien disposé; le Ministre lui-même ne le voudrait pas, il me l'a dit formellement. Quant au Gabon, comme son état de salubrité est plus assuré que celui d'Assinie, j'ai pensé qu'on pourrait s'y rendre un

peu plus tôt, surtout pour détruire la mauvaise impression que les ministres protestants ont pu y laisser contre le catholicisme et contre le nom français. Quant à Assinie, j'ai proposé que vous y alliez dès ce moment chercher des enfants que vous choisiriez de concert avec le Commandant, et les amèneriez dans notre établissement de Gorée et de là en Europe, s'il y a lieu.

Ne faites aucune démarche que je ne vous aie écrit de nouveau. J'attends la réponse du Ministre.

J'espère, au printemps prochain, faire le voyage du Midi pour acheter une propriété, afin d'y recevoir ceux que vous m'enverrez. Cet établissement sera pour les arts et métiers. Nous penserons plus tard à la maison de Rome, qui serait pour les études ecclésiastiques.

Que M. Arragon soit tranquille, le retard que vous éprouvez ne provient pas de défaut de santé, mais de ce que je m'y suis mal pris pour vous faire parvenir mes lettres : elles seront probablement arrivées toutes en ce moment. Je vais suivre l'avis de M. Briot et envoyer mes lettres au bureau, rue Jean-Jacques, à Paris, ou par le Ministère. Quand ce sera une lettre pressée, je vous la ferai parvenir par le bureau de Paris, de peur qu'elle ne soit oubliée au Ministère.

Que M. Warlop sache bien qu'il a fait notre maison trop petite; tout est plein; s'il vient encore trois ou quatre, nous ne saurions où les nicher. Nos tables, au réfectoire, vont bientôt être trop petites aussi; mais que M. Warlop n'aille pas me dire dans sa prochaine lettre : « Je vous l'avais bien dit, vous ne vouliez pas me croire. » Il ne faut pas faire confusion aux gens lorsqu'ils font leur *mea culpa*.

Dès que vous aurez commencé à recevoir des enfants, et que les espérances se développeront, écrivez-moi afin que je puisse fournir des documents favorables à la Propagation de la Foi. Parlez-moi aussi des sommes à peu près qu'on dépensera, afin que j'aie un état approximatif des dépenses.

Quand vous écrirez, mettez à part ce qui traite d'affaires. Il faut mettre, dans une lettre à part, tout ce qui peut être lu au réfectoire : rien qui puisse décourager

ou qui puisse donner des idées fausses ne doit s'y trouver; ces choses doivent être pour moi à part. M. Briot n'a pas été assez exact sur ce point dans ses dernières lettres, En voilà deux ou trois que je n'ai pas pu faire lire. Les lettres de M. Lossedat et de M. Warlop ont fait beaucoup de plaisir. Je vous engage très fort à m'écrire chacun aussi souvent que possible, et de me donner des détails sur l'état du pays et de ses habitants : comme chacun voit les choses à sa façon et sous un autre point de vue que les autres, quelquefois même d'une manière contradictoire, de là il résultera que j'acquerrai une connaissance plus exacte de l'état des choses.

Je vous dis dès maintenant le plus pressé. Je répondrai aux différents points de vos lettres par M. Gravière.

A Dieu, chers confrères, soyez bien unis ensemble; ayez du courage et de la confiance. Des gens éprouvés comme vous par toutes les tribulations, doivent être vigoureux et à l'épreuve de tout.

A Dieu, encore une fois. Que la paix et la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ remplissent vos âmes.

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN,  
*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

*La Neuville, le 15 janvier 1846.*

*P.-S.* — Lorsque vous aurez des lettres qui ne sont pas pressées, vous pourrez me les envoyer par le Ministère. Si elles sont importantes ou pressées, envoyez-les moi directement, de peur que les Commandants ne les retardent.

\*  
\*\*

à la **Communauté de Gorée** :

IV

à la Communauté.

(1846.)

MES CHERS CONFRÈRES,

Vous avez appris la nouvelle douloureuse de la mort de notre cher confrère, M. Tisserant. Je vais maintenant vous donner quelques détails consolants sur ses derniers moments. A peine le danger paru, on désespéra de sauver le navire. Alors le P. Tisserant se met à genoux et reste quelque temps dans un profond recueillement. Il se releva et la paix était peinte sur sa figure. Il était animé d'un courage, d'une résignation et d'un zèle qui étonna tout le monde. Tout l'équipage et les passagers étaient dans le découragement et la consternation. M. Tisserant les soutint tous, releva leur courage, les consola et les fortifia. Il leur parla à chacun en particulier et à tous en général. Il leur prêcha avec force, et les disposa à recevoir l'absolution. Tous se mirent à genoux et notre confrère leur donna l'absolution en masse. M. le Préfet apostolique du Sénégal (de qui je tiens une partie des détails sur ce moment critique de la vie de M. Tisserant) me raconta qu'un marin échappé du naufrage, lui dit en pleurant, que sans M. Tisserant, il n'aurait pas eu la force morale de se sauver. Un autre lui dit : « Ah! dans ce moment solennel où le zélé missionnaire nous donna l'absolution, nous sentions que nous étions chrétiens! » Il releva aussi le courage du Commandant, qui craignait avoir causé la perte de tant de monde par sa négligence. M. Tisserant lui promit le pardon de Dieu, et lui donna la résignation à son malheureux sort. Tout le monde avait les yeux tournés sur M. Tisserant, tout le monde en recevait de la consolation et des encouragements. C'est un beau spectacle de voir tant d'hommes accoutumés aux périls, recourir à un pauvre missionnaire au moment du danger, de voir ce missionnaire, par sa foi et son zèle, dominer le péril et être ainsi au-dessus de tous, le sou-

tien de tous. Il n'y eut qu'un juif sur le navire, qui était resté sans consolation et sans secours. Le pauvre juif était au désespoir, au point de perdre la tête. Voyant le missionnaire catholique calme, maître de lui-même, et maître de tous les esprits, il se jeta dans ses bras dans l'excès de son désespoir, criant et protestant qu'il ne voulait pas mourir et le suppliant de le sauver. M. Tisserant lui dit : « Mon bon ami, je ne puis rien contre la tempête ni pour vous, ni pour moi, je ne puis même rien auprès de Dieu pour votre salut et votre bonheur éternel, parce que vous ne croyez pas en Jésus-Christ, parce que vous n'êtes pas baptisé. » Le juif lui répondit : « Mais si je suis baptisé, Dieu me pardonnera-t-il? Serai-je heureux dans l'autre monde? » M. Tisserant le pressa contre sa poitrine et lui dit : « Oh oui, mon cher ami, je vous promets que Dieu vous pardonnera et vous donnera le bonheur éternel, si vous croyez et si vous êtes baptisé. » Alors, l'autre s'écria : « Je crois, j'espère, baptisez-moi; que je sois donc baptisé! » Un des assistants courut aussitôt chercher de l'eau, et M. Tisserant régénéra le pauvre juif, en lui donnant le nom de Nicolas, saint dont on honorait ce jour la mémoire. Ce fut dans la nuit du 6 au 7 décembre, vers les 4 heures du matin. Tout cela se passa dans une pièce, au bas du navire, où tout le monde s'était réfugié, à cause du danger qu'il y avait de rester sur le pont. Le pauvre juif converti fut, depuis ce temps, dans une parfaite paix et bien résigné à son sort. Peu de temps après, l'eau gagna le bas du navire, et tout le monde fut obligé de remonter sur le pont. On monta sur la mâture, où tous se tenaient accrochés pour n'être pas enlevés par les vagues qui balayaient le pont. M. Tisserant se trouva tout près de M. Dubourdieu, qui me donna une bonne partie de ces détails, dans une lettre qu'il eut la bonté de m'adresser pour cela. Il y avait là un jeune homme attaché au consulat de Mogador. Ce jeune homme se plaignait du froid à la tête, car le froid était extrême et ce monsieur avait perdu sa casquette. M. Tisserant ôta son bonnet et l'obligea d'accepter. Là, on se tenait pour attendre le jour. Dès que le jour parut, on vit qu'on n'était qu'à

500 mètres de la terre; aucune espérance de salut n'existait plus. M. Tisserant saisit une espèce de rame qu'il serra entre ses deux mains et qu'il pressa contre sa poitrine; il se jeta à la nage pour atteindre la terre, mais une vague très violente vint à sa rencontre et le lança contre le navire et le brisa. Il disparut sous l'eau et personne ne fut capable de lui porter secours. Il est regretté de tous ceux qui ont échappé. Le juif converti périt aussi; on n'a pas dit comment. Ainsi vous voyez que nous aurons à regretter un confrère qui nous était cher, mais nous avons la consolation de l'avoir vu périr sur le champ de bataille, et faire une mort glorieuse à Dieu, et salutaire pour son âme.

Je ne sais pas encore au juste quand son successeur pourra partir; nous attendons ses papiers de Rome. Nous tâcherons de lui donner deux prêtres pour vous joindre.

Un mot sur la construction à faire à Dakar. Il paraît, d'après la communication que M. Briot me donne de la lettre du Vice-Préfet apotolique, que ces Messieurs croient avoir juridiction sur toute la Sénégambie. Ceci serait une difficulté majeure. Je m'occupe sérieusement de cet objet. Pour élever un bâtiment à Dakar, il faut ou que la juridiction de ce pays nous appartienne, ou que nous prenions les précautions nécessaires pour qu'on ne puisse, dans l'avenir, nous troubler. Ne commencez donc pas le bâtiment avant que cette question ne soit vidée. Je vous écrirai aussitôt que j'aurai quelque chose de positif à ce sujet. M. Maynard m'a écrit deux lettres très aimables, et je lui ai répondu. Il a mis un grand intérêt en ce qui touchait les derniers moments de M. Tisserant. Il m'en a informé, et il a de plus adressé une lettre au journal *l'Univers*. Outre cela, il me dit avoir écrit à son Vice-Préfet, au Sénégal, de faire célébrer un office solennel à Saint-Louis et à Gorée pour M. Tisserant. Il m'a offert ses services dans le Midi, où il est pour le moment. Il pense retourner à son poste au printemps.

Ici, tout va très bien; nous augmentons de plus en plus; bientôt nous n'aurons plus de place, ni pour les chambres, ni dans le réfectoire, ni à la chapelle dans

les stalles. Nous sommes en ce moment 28, y compris les directeurs, et sans y comprendre les Frères et les étrangers à la Congrégation. J'ai reçu huit demandes, dont cinq ou six vont nous arriver bientôt. Sur ce nombre, il y a deux sous-diacres qui ont fini leur théologie. Nous sommes en ce moment huit prêtres ici. Aux premiers jours de mars, M. Lannurien et M. Bouchet seront ordonnés et nous serons dix.

Je vais, au mois de mai prochain, faire le voyage du Midi pour acheter une maison avec un terrain pour recevoir les Noirs et leur apprendre les métiers.

M. Tisserant a reçu des honoraires pour 210 messes. Je vous prie, mes chers confrères, de les acquitter là-bas. Qu'on me réponde à ce sujet, afin que je sache si vous avez pensé à les acquitter.

Nous avons reçu des nouvelles de M. Thévaux et compagnie. Leurs lettres sont datées du Cap de Bonne-Espérance. Ils sont en bonne santé. Ils ont célébré chacun la sainte messe deux fois par semaine, communie, quand ils ne pouvaient célébrer. Ils la célèbrent tous les dimanches, et en outre, grand'messe, vêpres et sermon, et, notez bien, tout l'équipage était présent; nos chers confrères sont toujours pleins de ferveur comme ils étaient ici. La charité, l'union sont cordiales et parfaites parmi eux. Cela est bien consolant. Ne vous laissez pas vaincre ni surpasser en perfection. La charité et l'union sont le lien de la perfection. Aimez-vous donc les uns les autres et soyez toujours d'accord. Si vos idées ne concordent pas sur un même objet, cédez-vous mutuellement, afin de conserver la paix de Notre-Seigneur Jésus-Christ parmi vous. Cette paix est au-dessus de tout prix; aucun sacrifice n'est de trop pour l'acheter.

Votre très dévoué et affectionné frère et serviteur,

F. LIBERMANN.

Que nos chers Frères soient toujours de vrais serviteurs du très saint Cœur de Marie, obéissants, pieux et bien unis ensemble. Je leur écrirai par M. Gravière.

à M. Perrée :

IV

A Monsieur,  
Monsieur l'Abbé Perrée,  
1<sup>er</sup> vicaire à Notre-Dame des Monts, Marseille.

(Le timbre de la poste d'Amiens porte : 19 janv. 1846.)

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

MON BIEN CHER CONFRÈRE,

Je ne viens pas tant chercher consolation auprès de vous que vous consoler vous-même de la mort de M. Tisserant. Pensez quel coup terrible ce fut pour moi d'apprendre cette affligeante nouvelle, si subitement, par l'annonce d'un journal! C'est une grande perte pour la Guinée et un grand sacrifice pour moi; mais Dieu l'a voulu : ainsi nous n'avons pas un mot de réplique à faire; que son saint nom soit béni et sa sainte volonté soit faite en toutes choses! Notre vie doit être une vie de douleur; nous sommes faits pour cela et nos péchés le méritent sans cesse. Je ne demande qu'une chose : que son règne arrive et que son saint nom soit sanctifié sur toute la terre! Nous autres, pauvres instruments entre ses mains, nous n'avons qu'à nous laisser manier selon son bon plaisir. Ce n'est pas à lui à ménager son instrument; l'instrument est fait pour s'user entre les mains de celui qui s'en sert. Qu'il fasse donc selon la plénitude de son bon plaisir!

Je viens de disposer d'un autre confrère capable de remplacer M. Tisserant. Je n'attends que ses papiers pour l'envoyer et peut-être d'autres avec lui.

Priez notre bonne Mère pour cette Mission si éprouvée. Je suis bien sûr que mes infidélités sont pour beaucoup dans ces malheurs. Demandez donc à Dieu que je devienne plus fidèle.

Il y a longtemps que je ne vous ai pas parlé de notre projet d'acheter une propriété dans vos environs. Je persiste toujours dans le même projet. Je vous prierai donc de prévenir les personnes, à qui appartiennent celles dont vous avez parlé à M. Tisserant, qu'au printemps prochain, nous comptons donner suite à ce projet. Je viendrai faire un petit tour chez vous, et j'examinerai les choses sur les lieux.

Oserai-je vous prier de vous informer, auprès de MM. Régis, quel genre de présents il faudrait choisir pour les différents petits rois de ces côtes. Je voudrais en faire un pour le roi de Dakar, en Sénégambie. C'est le chef des marabouts, qui se montre très favorable à nos Messieurs, qui leur fait beaucoup d'amitiés. Ils lui ont fait cadeau d'un chapeau de paille que l'un d'entre nous avait porté pendant toute la traversée; et l'illustre monarque fait si grand cas de ce présent qu'aux grandes solennités il le met pour les cérémonies. Il paraît que ses sujets trouvent que ce chapeau lui donne un air de dignité qui lui fait plaisir. Comme nous voulons fonder une maison centrale à Dakar, il serait bon de s'attacher tout à fait ce personnage; il nous donnerait tout de suite ses enfants, et son exemple entraînerait quelques autres marabouts; et, au bout de quelque temps, nous parviendrions à soumettre ces braves gens à la loi de l'Évangile. Veuillez donc prendre des informations et me rendre réponse d'ici à un mois.

Prions toujours l'un pour l'autre.

Je suis toujours, en la sainte charité de Jésus et Marie, votre tout pauvre et tout dévoué confrère et serviteur.

F. LIBERMANN,  
*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

*La Neuville-les-Amiens, la fête du St Nom de Jésus 1846.*

(Cette fête tombait le 18 janvier en 1846.)



à son frère :

LXXXIV

Monsieur Libermann, Docteur en médecine,  
rue de l'Ail, à Strasbourg (Bas-Rhin).

23 janvier 1846.

MON CHER FRÈRE,

Je ne t'ai pas répondu, parce que je n'avais rien à te dire; ta dernière lettre était entre les mains de M<sup>me</sup> de Saint-Bernard.

L'acquisition de la Capucinière d'Hagueneau me ferait bien plaisir. Voici comment tu pourrais bien t'y prendre : aller voir le Maire, ne pas lui montrer la lettre de la Mère Bernard, mais mettre en note les questions à lui poser; quand tu verras que la chose pourra être exécutable, voir si la maison peut absolument aller pour un pensionnat. Je sais que les capucins faisaient de tristes constructions. Je pense que si la maison pouvait être habitée encore dix ans par un pensionnat, on serait ensuite en mesure de faire une nouvelle construction. Ordinairement, les maisons des capucins ont de très petites fenêtres; on pourrait les agrandir, je pense, à peu de frais.

Ce qui fait que la Mère Saint-Bernard ne peut en ce moment faire de grandes dépenses, c'est la maison qu'elle a fait construire, et qui lui a coûté plus de 150.000 fr., y compris les jardins.

Pour ton voyage à Amiens, je t'attends avec une grande satisfaction; tu logeras chez nous et Marie à Louvencourt, j'espère. Je suis bien aise que la cérémonie ait été fixée pour le dernier jour d'avril, car il serait possible que je sois obligé de faire un voyage moi-même au mois de mai.

Pauline a bien pleuré, quand elle a appris que sa profession sera remise d'un mois, mais enfin elle s'est consolée. Elle est en très bonne santé. M<sup>me</sup> Augustine est toujours d'une santé faible, mais elle va toujours, elle

est bien contente et très bonne. Je suis heureux d'avoir ainsi décidé la vocation de cette bonne personne. Caroline et Théodora sont bien aussi.

Il faut que je vous quitte. Ma bonne sœur priera, j'en suis sûr, pour le succès de l'établissement à former en Alsace, et la bonne Sainte Vierge ne saura lui refuser ce qu'elle lui demandera à ce sujet à Marienthal.

Tout à vous en Jésus et Marie,

F. LIBERMANN, *prêtre*.

Que Marie prie bien, afin que nous obtenions le plaisir de la voir ici.

\*

\*\*

à M. **Le Vavasseur** :

## XXVI

Cette lettre est très difficile à lire; pour la première partie, nous avons suivi, dans les passages indéchiffrables, le texte publié par le T. R. P. Schwindenhammer dans le récit de la tentation du P. Le Vavasseur (Circ. n° 34); pour la seconde, nous nous sommes conformés à la reconstitution tentée par le P. Meillorat dans les *Lettres aux membres de la Congrégation*, pp. 273 ss.

Pour M. Le Vavasseur seul.

MON CHER CONFRÈRE,

C'est un besoin pressant de répondre sur-le-champ à votre lettre où vous me parlez de M. Plessis et de son renvoi. Je vous approuve si vous me le renvoyez; c'est moi qui suis coupable de l'avoir admis; c'est à moi à en porter tout l'embarras. Mais vous m'avez déchiré l'âme par tous les sentiments de découragement et les fâcheuses impressions sous lesquelles vous étiez. Votre lettre m'annonce un grand abattement et des inquiétudes mortelles sur l'état de la Congrégation. Je ne vous fais pas de reproches de ce que vous me plongiez ainsi dans de nouvelles afflictions. Je vois dans vos paroles un glaive entre les mains de Dieu pour me déchirer l'âme.

Il me charge et m'accable sous le poids de cette œuvre de douleur et de patience, et il veut encore que les plus forts qui valent mieux que moi, au lieu de soutenir ma faiblesse, me frappent. Que son saint Nom soit béni, pourvu que sa pauvre œuvre avance! et elle avance et avancera de plus en plus, je le vois bien. Vous me parlez d'abandonner l'œuvre pour l'établissement de laquelle Dieu vous a suscité et dont il vous a chargé le premier, et c'est en plein découragement que vous parlez ainsi! Je crois que vous faites une chose bien désagréable à Dieu de laisser subsister volontairement cette pensée dans votre esprit.

Prenez-y garde, mon cher Frère, vous ne savez pas quels desseins Dieu a sur vous, vous ne voyez que ce qui est devant vous, vous ne voyez pas les vues de la Providence; je ne les vois pas non plus, mais je vois une grave infidélité dans cette pensée, si elle est volontairement admise. Si moi, après que vous auriez abandonné l'œuvre de Dieu, je me décourage comme vous; si je me décourageais aussi, je voudrais voir comment nous nous en tirerions devant le souverain Juge. Cependant, contre une raison que vous avez, j'en aurais cent à fournir, moi qui suis ici sous le poids de la supériorité, qui ai toute la sollicitude et toute la responsabilité de l'œuvre, moi qui reçois sans cesse les secousses les plus violentes de toutes les afflictions et de toutes les épreuves que la divine Providence daigne envoyer à cette œuvre, toutes les inquiétudes que me causent et les Missions entreprises, et les Missions à entreprendre ou à fonder, toutes les sollicitudes que me donnent et le noviciat et les études et les différentes maisons des missionnaires, et l'ordre à établir, et les règles à perfectionner, et le fondement à poser sur des bases solides, moi tout seul ici, avec un seul confrère capable de m'aider efficacement à mettre et conserver la bonne régularité ici, à faire la correspondance, à traiter avec les différentes personnes, à bien choisir les sujets et à faire une multitude d'autres choses capables toutes de donner bien de la préoccupation et des soucis. Depuis que Dieu m'a placé dans cette œuvre, je n'ai jamais eu un instant de paix et de

consolation, car mon âme est comme émoussée à tout ce qui peut être agréable et consolant, tandis qu'elle est d'une sensibilité extrême à la douleur; et la divine Bonté ne m'a pas épargné de ce côté-là. Songez quelle peine, quel accablement ce doit être pour moi, qui n'ai pas un instant, pas une minute dans la journée pour m'occuper du salut de mon âme, et cependant, vous le savez, mes désirs les plus ardents et les plus continuels me portent à la retraite, à la solitude. Avec une si grande horreur d'être en rapport avec le monde, une répugnance qui me paraît quelquefois presque insurmontable, et il faut que j'y sois; une grande peine à converser avec les hommes, et il faut que je le fasse sans cesse. Du matin au soir, il faut que je m'occupe de la direction, et j'ai une répugnance extrême, un ennui mortel de le faire. Il faut que sans cesse je fasse des instructions, et le moindre sujet d'oraison que je dois donner me met dans la peine trois heures avant que le moment de le donner arrive. Il semble que tout en moi s'oppose à ce que je reste dans l'état de choses où je suis; tous les attrait de la nature et de la grâce y répugnent. Il n'y a pas une fibre dans mon corps et pas un mouvement dans mon âme qui ne me pousse à la solitude. Cependant, je regarderais comme un crime, d'en admettre jamais la pensée seulement. Dieu me lie et m'enchaîne à cette œuvre crucifiante, mais chère à mon cœur. Je sens bien que, pour obéir à sa puissante volonté qui me tient, il faut que je sacrifie mon repos, ma consolation et mon bonheur, et, ce qui est infiniment davantage, l'avancement spirituel de mon âme, pour laquelle je ne puis désormais plus rien faire; j'en pleure amèrement. Je demande pardon à Dieu de mes larmes et de ma douleur, et je me sou mets de toute la plénitude de mon âme à la divine volonté qui me serre et me garotte si rigoureusement. Je crois pouvoir dire avec vérité que jamais mon âme n'a fait le moindre mouvement pour relâcher les chaînes que la divine volonté me donne. Il vaut mieux pour moi être le dernier dans le royaume du Père céleste, et y aller avec la soumission à sa sainte volonté et pour le salut de tant d'âmes abandonnées, que d'être dans

les premiers rangs en abandonnant la voie tracée par l'ordre de cette adorable volonté.

Vous pensez abandonner l'œuvre dans laquelle vous éprouvez des peines; mais si je venais à mourir avant que l'œuvre ne soit solidement fondée, vous auriez pourvu à votre repos et aux désirs de votre cœur, et les âmes pour lesquelles Dieu vous a inspiré une si grande compassion, pourraient bien périr par milliers et croupir éternellement avec les démons dans les enfers. Prenez-y donc bien garde, cher Frère, vous ne savez pas encore souffrir pour l'amour de votre Dieu, ni vous sacrifier pour sa gloire. Vous voulez que je vous renvoie : je ferais une faute énorme envers Dieu et envers votre âme. Vous êtes lié à Dieu et envers le très saint Cœur de Marie, votre chère Mère; toute pensée qui doit briser ce lien est une illusion. Bien des serviteurs de Dieu ont tout perdu pour s'être laissés tromper par la fausse vue d'un état de choses plus parfait. Si vous examinez bien, vous verrez que l'imagination et l'amour-propre jouent beaucoup dans ces choses.

La supériorité vous pèse et les difficultés vous accablent. Je ne sais comment vous auriez fait, si l'idée de M. Galais pour vous mettre à ma place, eut eu l'exécution; pour une once de difficultés et de sollicitude, vous en auriez eu cent livres. Bien souvent, avec cette marche que vous suivez, vous auriez dit : Dieu ne veut pas cette œuvre, elle ne réussira jamais; cependant il est sûr que Dieu la veut, et l'on voit clairement qu'elle réussira. Plus j'examine, plus je vois une infidélité sérieuse dans votre laisser-aller à cette peine et à ces inquiétudes.

Je suis persuadé que toutes vos vieilles idées à mon sujet vous sont revenues. Je vous dis, en toute vérité, que tout cela ne m'a causé aucune peine; cette pensée n'a pas atteint le moins du monde même la superficie de mon âme; mais vous ne devez pas ainsi vous laisser tromper par la vivacité de votre esprit, vous devez juger d'après le passé, que ce n'est qu'une opération du démon, dont les suites seraient amères, si la divine Bonté ne vous protégeait pas.

Je reviens à M. Plessis. J'ai fait une grande faute en

l'admettant au sous-diaconat et à la prêtrise, j'en ai eu bien du remords et des inquiétudes; c'était trop tard. Ce qui m'a fait commettre la faute, c'était l'inexpérience (?) et un défaut de confiance en Dieu. Je vous l'ai envoyé parce que j'espérais que vous répareriez ma faute.

Ne soyez pas en peine de me le renvoyer, les motifs qui vous y portent sont très bons; il faut d'ailleurs que je sois [puni], mais ne vous laissez pas prendre au piège que le démon vous tend en cette circonstance. Calmez vos inquiétudes sur l'admission des sujets, l'angoisse que j'ai éprouvée à la suite de celle de M. Plessis m'a rendu plus difficile que je ne l'étais auparavant. Je compte cependant que nous y serons pris encore plus d'une fois, peut-être pas si gravement; [personne, même parmi les plus expérimentés] n'est pas à l'abri de l'erreur et de la surprise. Quand une fois j'aurai [tout] régularisé, la chose sera plus facile. Il faudra encore deux ans pour que cela puisse avoir lieu. Nous aurons moins à risquer désormais, la majeure partie de nos missionnaires seront pris parmi les élèves. Nous en avons [30] en ce moment. Sur ce nombre il y en a huit ou neuf très solides; trois ou quatre plus ou moins sûrs dont nous sommes à peu près décidés de renvoyer deux. Les autres sont bons; on verra au bout des deux ou trois ans qu'ils doivent passer ici, quelle tournure ils prendront. Vous me faites la guerre, mais une guerre de tactique (?) je vais vous la faire aussi. (Vous voyez que je reprends de la gaieté et que je quitte la tristesse du commencement de cette lettre. C'est une grande chose que d'avoir de la confiance en Dieu et de s'abandonner entre ses mains pour souffrir les plus violentes douleurs, on devient forts de la force de Dieu même.) Je vais donc vous faire la guerre à mon tour; et certes, j'ai déjà lancé plus d'un trait, depuis le commencement de cette lettre, mais c'était en me défendant. Attaquons maintenant. Je trouve que vous êtes un rude homme. Je présume cependant que vous ne serez pas si terrible avec les autres qu'avec moi, autrement vous gêneriez tout et bouleverseriez le monde, [chaque fois] précisément que vous rencontrerez des difficultés. Ne soyez pas si sauvage avec les gens;

faites de moi une exception; vos attaques font sur moi un effet que vous ne sauriez vous imaginer; et jamais je ne vous en voudrai!

Mais tout le monde n'éprouvera pas le même sentiment. Défiez-vous de la sensibilité, de votre énergie naturelle; toutes les fois que vous serez sous une impression forte contre quelqu'un ou contre quelque chose, vous êtes en danger de dire alors des choses horriblement dures et d'une manière horrible; dans ces moments vous êtes livré à de fortes exagérations qui voilent la grâce et la raison et enlèvent la sagesse et vous rendent terriblement impatient, non pas dans ce qui vous est personnel, mais dans la conduite des hommes et l'administration des affaires. Il doit résulter de là une tendance de découragement telle que jamais vous n'eussiez pu vous en tirer ici; mille fois vous vous seriez bouleversé.

Vous pensez que je ne suis pas sage, que je ne suis pas prudent, et moi je pense que vous êtes impatient. Vous voulez que tout soit parfait tout de suite, sans tenir compte des perplexités qui se rencontrent dans les commencements d'une œuvre. Tout cela tient encore à une troisième observation que je vous fais : Vous ne jugez pas pratiquement. Vous voyez les anciens Ordres et vous exigez que tout, chez nous, soit mis sur un pied aussi parfaitement régulier que dans les anciens Ordres, mais sachez bien que cela est impossible; votre raideur vous empêche de voir les choses pratiquement. [Nous commençons] à nous établir, vous jugez, condamnez, vous tirez des conclusions de vos jugements et vous passez de cela à des résolutions extrêmes; cela n'est pas sage. Patientez, il nous faut aussi à nous le temps de nous établir; attendez que les choses soient stables et aient pris une position définitive; n'allez pas exiger de nous [une perfection] de principe dès l'origine. Voyez donc si j'ai pu être si rigoureux dès l'origine; l'œuvre était beaucoup trop fragile, peu établie, mon autorité était beaucoup trop faible. Jugez par vous-même et par M. Tisserant. D'après vos principes, j'aurais dû vous renvoyer ou vous garder deux ans (or vous n'ignorez pas toutes les tentations que vous avez eues), eh bien, aurais-

je agi sagement? N'aurais-je pas été imprudent? Il se présente, dans le commencement des œuvres, une foule de circonstances qui ne permettent pas de tenir à la rigueur des règles générales. Nous sommes déjà bien plus en mesure d'observer les principes que vous ne pensez... Mais, d'ici à quelque temps, il se présentera encore des circonstances où nous ne pourrions pas tenir rigoureusement aux règles générales. Oh, que la discrétion est importante pour la direction des œuvres de Dieu! Vous avez manqué à cette vertu, en cédant trop dans cette circonstance à l'ardeur de votre âme.

Je ne dis pas que je ne me sois trompé bien des fois, et que je n'aie mal agi; l'admission de M. Plessis en est une preuve; je ne dis pas non plus que je ne me tromperai plus à l'avenir; mais je crois qu'en principe ma conduite est plus sage et plus selon l'esprit de Notre-Seigneur que celle que vous voulez me faire prendre. Avec cette conduite et les [concessions] que j'ai faites, l'œuvre s'est établie et commence à prendre. Les hommes sages qui savent ce qu'est et ce que doit être une communauté, sont étonnés qu'en si peu de temps (car il n'y a que quatre ans que nous existons), notre œuvre ait pris une forme si régulière. Dans deux ans d'ici, quand nous aurons le personnel qui nous est nécessaire en Europe, j'ai la confiance que notre maison aura l'air d'une communauté ancienne. Mais, si j'avais pris la marche raide que vous voulez me faire adopter, il ne resterait plus pierre sur pierre dans notre œuvre.

Mais venons au fait sur les membres qui composent notre Congrégation : eh bien! je puis vous dire avec vérité que tous, excepté M. Plessis, sont bien fervents et solides. Il y en a un qui déclina parce qu'il a été trop longtemps seul en Haïti; mais il est remis. Je ne pourrais vous donner un avis sur M. Blanpin, je ne sais pas au juste ce qui en est.

Vous avancez en outre un principe si rigoureux qu'il est absolument impraticable. Vous voudriez que tous les membres d'une communauté soient si parfaits et si renoncés qu'on puisse les conduire comme un jeu de marionnettes. Ceci sans doute serait très beau, mais n'a

jamais existé dans l'Eglise et n'existera jamais. Les PP. Jésuites sont certainement dans l'Eglise au moins une des plus ferventes sociétés religieuses; pourtant, avec la rigueur des principes que vous avancez, vous mettriez au moins la moitié de ses membres à la porte; Je vous dirai bien plus, vous pouvez être certain qu'il n'y a, dans ce corps respectable, que tout au plus le quart qui ait les dispositions de renoncement que vous exigez comme condition nécessaire d'admission. Je ne connais pas un nombre très considérable de ses membres; il en est parmi eux que j'ai connus qui sont admirables, mais j'en connais aussi qui sont très faibles, bien imparfaits, bien inférieurs au P. Blanpin, et j'en connais plusieurs; cependant, d'après la description que vous me faites du P. Blanpin, ce serait le moindre entre nous en perfection.

Ne jugez donc pas comme un jeune homme dans des choses de cette gravité. Voici la règle générale que je crois qu'il faut adopter et que je tâche de suivre dans l'admission des sujets. Je n'admettrai que ceux qui présentent des garanties, une assurance morale de leur persévérance dans l'esprit sacerdotal. Quand je vois les défauts, je tâche de les corriger ou de les diminuer le plus possible. Si ces défauts vont jusqu'au point de donner de l'inquiétude, pour l'avenir, je renvoie. Jusqu'à présent, si vous exceptez M. Plessis, je n'ai admis personne que d'après cette règle. Si ces défauts ne donnent pas d'inquiétude, s'ils ne donnent pas à craindre qu'ils ne mettent le désordre, j'admets. Je me suis sans doute trompé déjà et j'y serai pris encore bien des fois, mais de plus habiles que moi se trouvent pris aussi. Pour preuve que je ne suis pas toujours plus facile que les PP. Jésuites, je vous cite celui qui m'a donné le plus d'inquiétude dans son admission, M. Maurice. Il était d'une pusillanimité et d'une perplexité excessive. Je n'ai jamais vu quelque chose de plus fort en ce genre. Ajoutez à cela un travers d'esprit et d'imagination singulier qui lui a fait bien du mal par le passé; par contre, il était très pieux. Je l'ai admis en tremblant et j'ai toujours été bien inquiet sur son compte. Il fit partie de notre Mis-

sion de la Guinée, et, par suite de ce travers d'imagination et de cette pusillanimité, il nous revint : j'en fus enchanté. Eh bien, il est entré chez les PP. Jésuites, et il y est depuis environ dix-huit mois. Ils savent ce qui en est; ils m'en ont parlé; ils le gardent quand même. Cependant, ce sont des défauts majeurs, des défauts poussés à un excès, des défauts qui ont influé d'une manière très fâcheuse sur sa conduite tout le temps qu'il a passé parmi nous, des défauts qui ne se corrigeront pas par un noviciat. Cela vous prouve qu'il faut relâcher un peu de vos principes; il faut examiner les choses pratiquement: Je vous dis en toute vérité : M. Maurice viendrait se présenter, comme il est venu d'abord, je ne crois pas que je le recevrais.

Enfin, ce que j'examine pour la réception, c'est l'esprit de communauté, l'obéissance, la simplicité, la régularité, l'espérance qu'on se fera à la vie de communauté...

Dans les lignes qui suivent et dont on ne lit que quelques mots sans suite, il est question du P. Laval et de Mgr Collier. Mgr Collier n'a pas donné satisfaction aux désirs du Vénéralable Père; il voudrait retenir M. Laval; mais M. Laval ne peut rester à Maurice si la Congrégation ne continue pas la mission de Bourbon, ou bien si elle ne s'établit pas à Madagascar au cas où elle abandonnerait Bourbon. M. Laval doit donc patienter un peu.

Vous ne savez pas encore ce que Dieu vous destine; abandonnez-vous à la Providence; faites, en attendant, le bien que vous avez commencé et attendez le moment de Dieu.

Je vais répondre à une parole de votre lettre dans celle que j'adresse à M. Collin; lisez-la donc, je vous prie. Je vous dis peut-être parfois les choses un peu sévèrement. N'en ayez pas de peine. Je n'ai pas voulu vous en faire, et je vous assure bien que s'il y a de la sévérité dans les termes, elle n'a point place dans mon cœur. Que la paix de Dieu soit avec vous.

Tout à vous en Jésus et Marie.

*Le 28 janvier 1846.*

F. LIBERMANN,  
*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

à la **Communauté de Bourbon** :

XXIV

A la Communauté.

*La Neuville, le 28 janvier 1846.*

MES CHERS CONFRÈRES,

J'ai à vous faire part d'une nouvelle bien douloureuse qui a brisé notre cœur et nous a jetés dans la plus profonde affliction; mais enfin, nous nous sommes soumis à la divine volonté. Cette nouvelle a rapport à notre bon M. Tisserant et à un accident affligeant qui lui est arrivé. Vous avez appris, par une de mes dernières lettres, que ce cher confrère n'a pu tenir à Haïti, qu'il a été obligé de venir en France. Il tomba malade très dangereusement, et les médecins désespéraient de sa vie s'il restait en Europe, ou s'il était resté dans des parties froides de l'Europe. Nous l'avons renvoyé brusquement de La Neuville, de peur qu'il ne restât plus de ressource. C'était déjà trop tard, il fit une violente maladie à Paris. Il se rétablit avec peine. Comme il manquait un chef à la Mission de la Guinée, j'ai résolu de l'y envoyer avec le titre de Préfet apostolique, au moins en attendant que les affaires d'Haïti s'éclaircissent. Je ne pus obtenir la permission de Rome qu'à cette condition. Il se trouvait à Toulon en attendant le navire qui devait le transporter à Gorée. Comme l'appareillement de ce navire tardait à s'effectuer et pressé de se rendre à sa nouvelle Mission, il demanda à s'embarquer sur le *Papin*, qui avait une mission à remplir sur les côtes du Maroc, et qui devait, après cela, se rendre à Gorée. On lui accorda malheureusement. Ce navire échoua sur les côtes du Maroc. Il y périt 75 personnes, et notre cher confrère fut de ce nombre. M. Tisserant se noya la veille de l'Immaculée-Conception, à 7 heures du matin. Il paraît qu'il s'est comporté, pendant tout le temps de cet affreux événement, avec un grand courage. Je n'ai pas des détails

complets sur ce qu'il fit; je sais seulement qu'il convertit un juif qui se trouva sur le bâtiment et qu'il le baptisa avant que ce malheureux ne pérît. Il vit périr ce nouveau converti et pérît lui-même quelque temps après.

Je vous prie de donner à M. Laval des nouvelles de ce triste accident, afin qu'il remplisse pour notre cher confrère les devoirs de charité prescrits par la règle.

Dans le peu de temps que M. Tisserant a passé à La Neuville, il a été pour nous le plus grand sujet d'édification par son humilité, son obéissance d'enfant et sa régularité. Je ne lui avais jamais si bien vu pratiquer ces vertus qu'à son retour d'Haïti. C'était une grande consolation pour moi de voir les missionnaires, revenus de Mission, être plus avancés en humilité, en obéissance et docilité et régularité qu'auparavant, surtout après avoir passé par les dignités ecclésiastiques. Dieu nous a enlevé ce cher confrère : que son saint Nom soit béni! J'étais embarrassé pour le remplacer, il fallait faire un nouveau sacrifice. J'avais ici un bon prêtre solide et fervent, âgé de 33 ans; je le destinai à être maître des novices et à nous aider dans la conduite des affaires de la Congrégation; j'ai résolu de le charger de cette grande, belle et douloureuse mission. Ce confrère s'appelle M. Gravière. J'attends ses papiers de Rome pour le faire partir.

La Mission de la Guinée prend une très belle tournure et donne de grandes espérances.

J'ai cru, pendant un moment, que le Ministère nous était opposé; c'eût été une grande difficulté; au moins, nous aurions éprouvé des obstacles à nos travaux. Cette difficulté a disparu; on nous est au contraire très favorablement disposé.

Je n'en attends pas grand secours; au moins, j'y vois un très grand avantage pour faciliter les travaux de nos missionnaires.

Nous allons faire bâtir une maison aux environs de Gorée, pour en faire une maison centrale, où l'on amènera les jeunes Noirs des différents points, après qu'on aura commencé leur éducation. Dans cette maison centrale on perfectionnera cette éducation; c'est là aussi

que les missionnaires s'acclimateront avant de descendre sur les autres côtes plus ou moins malsaines. Cette maison nous coûtera environ 30.000 francs. Je crois que la Propagation nous aidera. Si elle ne nous paie pas cette dépense, j'aurai recours à la somme que j'ai mise de côté pour cet effet. Si la Propagation nous aide, cette somme mise de côté servira plus tard pour la maison à établir à Rome, si Dieu le veut. Outre cette maison centrale nous en aurons une au Gabon et dans un autre comptoir, où le Gouverneur se charge de nous bâtir la maison. Là on ébauchera l'éducation des enfants, on en fera un choix quand ils auront fréquenté l'école pendant un certain temps. Ceux qui seront choisis seront transportés à la maison des environs de Gorée. Le Gabon paraît être très bien, pour l'état sanitaire, depuis qu'on y a exécuté des travaux considérables à cet effet, pour sécher les marais et couper les bois aux environs du comptoir. M. Bessieux m'en dit beaucoup de bien. Nous tâcherons de former des Frères pour tenir les écoles; cela est assez difficile, Dieu nous aidera. Ici tout va bien; nous commençons et tous les jours il y a de nouvelles demandes. Ce qui nous manque ici maintenant, c'est la séparation du noviciat de la maison d'études et quelques confrères qui m'aident pour la conduite de la maison. Cela viendra avec le secours de Dieu et de Marie. Quant à la subsistance, Marie est une bonne Mère; elle ne laissera pas périr ses enfants par la faim sans s'occuper de leur procurer de quoi vivre. Nous n'avons pas de dettes et je ferai en sorte de ne pas en faire. Il nous faudra 12.000 francs par an pour la dépense. Nous ne les avons pas, Marie nous les procurera. Nous avons un peu moins de dépenses pour le moment qu'au commencement de l'année, il fallait acheter un mobilier...

La régularité et la piété vont bien ici. Tout le monde va à merveille. Priez pour nous. Tout vôtre en la charité du saint Cœur de Marie.

F. LIBERMANN,  
*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

P. S. — Les nouvelles de la Guinée sont de plus en

plus satisfaisantes. A la première occasion qui se présentera, je vous enverrai copie des lettres de nos missionnaires. Je viens d'en recevoir de très favorables. Priez Dieu et Marie.

\*

\*\*

à M. Collin :

X

Pour M. Collin.

J. M. J.

MON BIEN CHER FRÈRE,

Je commence par où vous finissez. Vous êtes en peine de ce que je ne vous écris pas. Il me semble que, ne pouvant vous écrire par MM. Lambert et Plessis, je l'ai fait par M. Tessier, qui devait partir incessamment après eux. Je n'avais plus le temps de le faire par les premiers. Ne me soupçonnez pas que je vous oublie, j'en suis bien loin. Dans ma dernière lettre, je vous fais la même plainte que vous me faites. A la bonne heure, j'aime mieux vous voir jeté entre les bras de Dieu pour oublier tout ce qui vous est cher et être consolé ensuite de l'oubli où vous avez cru être tombé auprès de moi, mais je puis bien vous assurer que mon cœur est bien près de vous.

Maintenant je vais en venir tout de suite à la grosse plaie que je vous ai faite par l'envoi du pauvre M. Plessis. Vous m'arrachez l'âme tous deux (M. Le Vasseur et vous), et vous faites bien : je le mérite bien parce que je suis bien coupable. Mais que faire ? J'ai failli en admettant un semblable sujet, et je suis encore à me demander comment cela s'est fait. M. Plessis était mieux alors qu'il n'est maintenant ; il était même régulier et jouissait de ferveur sensible, mais je devais et pouvais prévoir ce qui arrive. J'y pensais, j'y réfléchissais, je le sentais. Je suis vraiment sans excuse devant Dieu. Je suis bien

aise que vous me le renvoyiez : j'aurai de quoi expier ma faute. Vos lettres m'ont fait un mal très grand, mais cette violente peine m'était une grande consolation. J'ai commis la faute, j'en mérite la peine et je dois avoir une expiation à offrir. Si j'ai envoyé M. Plessis à Bourbon, c'est que je croyais M. Le Vavasseur le plus capable de le maintenir. Mais j'y fus bien pris; au lieu de cela, il se découragea lui-même et s'imagina toutes sortes de choses contre nous; et vous, petit homme, vous en avez pensé autant. Mais soyez tranquille, mon bien-aimé frère, les choses vont mieux parmi nous que vous ne le pensez. Vous pouvez compter que nous n'admettrons jamais personne dans la Congrégation, que nous ne croyions solide en vertus, dévoué et capable de bien prendre l'esprit religieux. Nous serons trompés plus d'une fois. Dans toutes les Congrégations, on y est pris.

Voici les mesures que nous avons déterminées, l'an passé, pour ne plus l'être trop facilement (j'ai oublié de le dire à M. Le Vavasseur, rapportez-le lui). Tous ceux qui se présentent pour faire leurs études, si c'est pour la théologie, on les gardera jusqu'à Noël de la seconde année, avant de leur donner la tonsure. A Noël de la seconde année (1), ils seront reçus sous-diacres, après avoir fait les vœux qui se feront pendant la retraite du sous-diaconat. Quand une fois, nous aurons une seconde maison ici, ce qui, j'espère, par le secours de Dieu, se fera plus tard, ou quand nous aurons le moyen d'augmenter assez nos bâtiments pour séparer le noviciat du scolasticat, on fera son noviciat avant les études (je présume au moins que ce sera avant, ce parti me paraît le meilleur), et alors on aura encore plus de facilité à sonder les dispositions des sujets et à les former. Quant à ceux qui se présentent, étant prêtres, la chose ne demande pas tant de perquisitions, une année de noviciat suffit jusqu'à nouvel ordre : ordinairement, l'affaire de ceux-ci est tranchée; ils viennent ou par suite d'excellentes dispositions et tout va facilement, ou par suite de dispositions très mauvaises, et leur affaire est claire

(1) L'original porte ici deux fois *seconde année*.

aussi. Rarement, vous y trouverez la médiocrité ou l'incertitude. J'en ai refusé plus d'un au premier coup d'œil; le jugement était facile et s'est vérifié. J'en ai refusé un entre autres que le P. Pinault m'a présenté sur une recommandation qui lui a été faite. Le P. Pinault est cependant loin d'être suspect pour le choix des sujets.

Vos vues sur l'administration et conduite d'une Congrégation sont aussi peu pratiques que les miennes le sont sur la politique de Louis Philippe. Si j'avais suivi la marche que vos lettres à vous deux me tracent, la Congrégation serait déjà ensevelie. Laissez-moi faire; vous devez supposer que Notre-Seigneur me fera la grâce de sa divine lumière pour la conduite de l'œuvre du très saint Cœur de sa sainte Mère. Je peux être infidèle, attrapé dans une circonstance ou dans une autre, mais vous ne devez pas croire que Dieu m'abandonnera à tel point à mon aveuglement, que je bouleverse et brise les espérances d'une œuvre qui lui est chère.

Vous êtes de mauvais philosophes, vous concluez du particulier au général. Un sujet indigne ou incapable a été admis, donc tout est perdu, donc on a agi avec légèreté. Vous voyez, par la mesure que nous avons prise l'an passé, que nous n'agissons pas avec légèreté; et notez bien, nous sommes encore dans un état de choses qui n'est pas assez formé, nous n'avons pas encore le personnel nécessaire pour régulariser la marche complètement, les ressources matérielles mêmes nous manquent encore pour cela; attendez donc un peu, laissez-nous le temps d'établir les choses, mais vous êtes d'une terrible impatience. Vous ne sauriez croire, mon très cher, combien les commencements des œuvres comme la nôtre sont difficiles! Que de sollicitudes et d'embarras il a fallu traverser pour en venir là où nous en sommes! Ne soyez pas si sévères dans vos jugements, mes chers frères. Si vous aviez été à ma place, vous auriez peut-être fait de plus grandes fautes que moi, et en bien plus grand nombre : je suis vraiment tenté de le croire, à cause de cette raideur de marche que vous voulez que je prenne.

Je soupire après le moment où le bon Dieu me donnera

un Conseil. Vous ne sauriez croire combien il est dur et pénible d'être obligé de faire tout par soi-même. J'ai M. Schwindenhammer, mais il est encore bien jeune. M. Clair est très pieux et ne manque pas de jugement, mais il est jeune et sans expérience, et trop hésitant de sa nature, trop routinier dans ses vues, trop préoccupé d'une idée qui le frappe, et trop craintif pour dire son avis. D'ici à longtemps, il ne pourrait servir de conseiller. J'en avais un qui aurait pu être joint à M. Schwindenhammer, et voilà que je suis obligé d'en faire le sacrifice pour la Guinée; il m'en coûte beaucoup, mais je ne puis faire autrement. Ayant tant de tracas, tous les embarras, toute la sollicitude sur les bras, il n'est pas étonnant que je fasse des fautes. Je suis sûr que j'en ai fait plus d'une. Je vous prie et je vous dis d'assurer M. Le Vavasseur que vos observations, quoique mal fondées et sans réalité, me font du bien; elles me donnent une secousse très forte, et cette secousse fera sur moi l'effet de me faire faire encore plus d'attention à veiller sur l'admission des sujets et à régulariser les choses le mieux que je pourrai.

Je crois bien que je ne répons pas à toutes les objections que vous pourriez faire, ni à toute la manière de voir que vous avez. Je pense qu'il en est assez. M. Le Vavasseur pourrait vous communiquer la partie de sa lettre qui ne touche pas à ce qui le regarde lui spécialement et personnellement, et s'il vous reste encore quelque difficulté, confiez-vous en Dieu, qui ne nous abandonnera pas à notre propre aveuglement. A 3.000 lieues de distance, il est difficile de s'expliquer parfaitement. Ce dont je suis sûr, c'est que si vous étiez ici, vos inquiétudes auraient bientôt disparu. Du reste, j'ai montré vos lettres à M. Schwindenhammer, et ma réponse à M. Le Vavasseur, en lui disant de vous écrire lui aussi, afin que, s'il manque quelque chose à ma réponse, il puisse remplir le vide. Vous ne sauriez quelle peine c'est pour moi de vous voir dans de telles inquiétudes. Je regrette que la distance qui nous sépare soit si grande; il me coûte de vous voir sept mois dans ces pénibles inquiétudes. Je vous supplie, pour l'amour de

Dieu, ne vous y laissez plus aller une autre fois. Ayez un peu meilleure opinion de nous et un peu plus de confiance en Dieu. Du reste, désormais moins que jamais, vous avez lieu de vous inquiéter; les choses se régularisent de plus en plus, et nous avons lieu d'espérer que, dorénavant, nous pouvons rester dans les règles ordinaires et ne plus nous trouver dans des circonstances exceptionnelles.

Je vous dirai cependant encore une observation que j'ai faite, c'est que vous jugez un peu trop spéculativement les choses; vous êtes, au sujet de la vie religieuse, dans un optimisme tel qu'il n'existe pas de société religieuse capable de soutenir votre jugement, parce que, dans la pratique, il est impossible qu'une communauté ne soit composée que d'hommes parfaits, tels que vous les voulez. Je me suis expliqué davantage à ce sujet dans ma lettre à M. Le Vasseur.

Quant au P. Blanpin, je vous en parlerai quand j'aurai causé avec lui. Il serait inutile de vous en entretenir, puisqu'il ne sera plus avec vous quand cette lettre arrivera. Je pense que, dans un mois d'ici, il sera avec nous.

M. Briot n'est pas un fameux théologien, il est du genre de M. de Régnier, une tête fatiguée, incapable de forte application à la théologie. Cependant, il avait reçu la tonsure à Saint-Sulpice. C'est un homme solide, fervent, tenace à la Règle, comme notre petit vieux trappe de l'île Bourbon, et comme tel, je l'avais donné à M. Tisserant en Haïti, comme son assistant, mais non pas pour remplaçant dans la Préfecture apostolique. C'est un fort médiocre théologien, mais je pense qu'il sera un bon missionnaire.

Je sais bien que les raisons qui vous empêchent d'entreprendre l'instruction des Noirs par quartiers sont bonnes; aussi, je n'y reviens plus, j'abandonne cela à la prudence de M. Le Vasseur.

Vous êtes lassé de Bourbon à cause des difficultés, du peu d'extension que vous pouvez donner à vos travaux. Ne vous pressez pas d'abandonner le poste que vous tenez. Nous ne pouvons rien dire encore de positif sur Madagascar. Je ne regarde pas comme probable que

nous acceptions un poste dans cette île. Cependant, il serait difficile de décider positivement ce que Dieu veut nous faire faire. Notre Congrégation n'est pas encore assez posée, et ses œuvres ne sont pas encore assez en train pour que nous puissions absolument décider cette question maintenant. Il ne coûte pas que vous restiez encore un an ou deux dans l'attente; votre temps n'est pas perdu, puisque vous travaillez toujours à la gloire de Dieu. Nous n'avons guère de Mission stable, en ce moment, autre que la Guinée et celle de l'Australie, que je vous ai déjà annoncée. Haïti est perdu pour le moment. Comme le Saint-Siège tient à ce que nous ne l'abandonnions pas, et que d'ailleurs il est pénible d'abandonner un si bon pays, il est donc probable que, plus tard, nous y reviendrons; mais toujours est-il que nous n'y aurons jamais qu'une très petite communauté, et encore faudrait-il du temps pour y pouvoir mettre plus de deux ou trois ensemble, à cause du préjugé du pays contre les communautés religieuses. Votre Mission de Bourbon ne m'a paru jamais devoir prendre une grande extension, celle de Maurice me paraissait détruite, et encore maintenant je n'ai pas grande confiance que Mgr Collier veuille sérieusement recevoir des confrères.

Ne soyez pas en peine que nous ayons accepté la Mission d'Australie. Je vous en ai donné mes raisons dans la lettre que j'ai adressée, je crois, à la Communauté ou à M. Le Vasseur, et ces raisons sont très fortes, si vous pouviez sentir notre position d'alors. Notre position est améliorée de beaucoup et la Mission de la Guinée paraît assurée. Elle sera lente, c'est une Mission de patience, mais au moins elle est en très bonne voie; elle ne l'était pas alors. Vous ne sauriez croire de quelle urgence il était pour nous d'avoir une Mission sûre. Il fallait donc essayer en Australie. Nous verrons maintenant : si cette Mission prend bien, nous aurons celle-ci et la Guinée; si celle de l'Australie ne prenait pas, nous pourrions et devons hardiment entreprendre une autre Mission à la place. Je crois que Notre-Seigneur nous fournit assez de monde pour deux bonnes Missions. C'est donc dans ce sens que j'ai écrit à M. Le Vasseur, dans ma

dernière lettre, de prendre des informations sur le Brésil Nos sujets augmentent, et, selon toute probabilité, ils augmenteront de plus en plus. Dans les commencements, la Guinée ne peut recevoir qu'un certain nombre de sujets. Je prévoyais dès lors que votre petite Mission de Bourbon serait chancelante, si les Colonies françaises nous sont fermées, et si nous ne prenons pas Madagascar.

Si donc la Mission de l'Australie ne nous demandait pas de monde, il faudrait absolument un champ à défricher pour les missionnaires que nous aurions. Faire les démarches préambulaires lorsque tout sera prêt et les sujets disponibles, ce serait s'y prendre trop tard, surtout à cause de la distance; il y aurait du danger à cela. Je pense bien comme vous, que si votre ministère n'est pas libre à Bourbon, et que nous n'ayons pas la Mission de Madagascar, si d'ailleurs nous n'avons pas le pied dans les colonies, la Mission de Bourbon ne semble pas être dans notre affaire. Mais patientons, allons doucement, mes très chers Frères, laissons faire la divine Providence, si nous sommes fidèles de notre côté, nous serons sûrs qu'il exécutera ses desseins de miséricorde sur nous.

Vous ne connaissez pas encore au juste quels sont ses plus grands desseins sur vous; en allant trop vite vous risqueriez de les déranger. Il est bien entendu que M. Le Vasseur est celui qui exercera le mieux les fonctions de chef de la Mission n'importe où; mais il faut attendre que Dieu se prononce. Ce cher confrère a de la peine à rester à la tête des choses; mais que faire? Il faut qu'il se sacrifie à la divine volonté, et ce serait lâcheté de sa part de résister à Dieu. Il devrait d'ailleurs être assez content de ce que la bonté divine l'a déchargé de la supériorité générale, il ne doit pas demander d'elle une décharge complète.

Ne soyez pas en peine, mon cher. Il ne s'agit plus pour vous d'être à la tête d'une communauté, à moins que Notre-Seigneur ne vous conserve la vie jusqu'à ce que vous ayez l'expérience convenable. Il faut toujours se proportionner à l'état des choses dans lequel on se trouve. Si nous n'avions eu que des jeunes gens, il eut bien fallu mettre des jeunes à la tête des communautés,

cela valait mieux que de ne rien faire, et de détruire de fond en comble cette œuvre commencée; ce qui aurait eu lieu bien certainement si nous avions voulu rester dans l'inaction, jusqu'à ce que nous eussions eu des hommes expérimentés; il eût donc mieux valu faire les choses médiocrement, jusqu'à ce qu'il eût plu à Dieu de nous envoyer les sujets convenables pour entreprendre les choses parfaitement. Vous dites que vous auriez perdu courage : je suis bien sûr que le secours de Dieu ne nous aurait pas manqué. Du reste, M. Le Vavasseur avait tout pouvoir ou d'y aller lui-même ou de vous y envoyer. Maintenant la divine Bonté nous a donné trois sujets prêtres plus âgés et solides sous tous les rapports. L'un des trois va être à la tête de la Mission de la Guinée, en remplacement du bon M. Tisserant. C'est un homme grave, prudent, réservé, constant, d'une piété et d'une vertu éprouvée et digne homme de communauté, tellement que je comptais en faire un Maître des novices.

Vous êtes bien revenu, dites-vous, de ce *très humble serviteur*. Vous avez bien raison, vous voyez que peu à peu l'expérience s'acquiert. Soyez observateur, mais observateur avec paix, calme, et évitez de vous prononcer trop vite sur les choses, ni trop positivement; c'est le moyen de se fortifier en expérience. Il faut éviter les extrêmes, la trop grande vivacité et la précipitation; autrement on ramène tout à une idée fixe qu'on se forme, à une prévention, et, de cette façon, on n'acquiert pas d'expérience véritable.

Je suis de votre avis qu'il faut que nous soyons chargés nous-mêmes de nos Missions. Je suis de cet avis depuis les malheurs de la Guinée, et je m'y suis fortifié depuis ce qui m'est arrivé avec M. Dalmond Aussi, quand j'ai traité avec l'évêque de Perth, en Australie, ce fut sous la condition que nos missionnaires fussent chargés d'un des deux vicariats qui sont attachés à sa Mission, et qu'ils en seront chargés seuls, sauf cependant à lui rendre compte de leurs travaux. Plus tard, quand il aura plu à Dieu de bénir cette Mission, le Vicariat sera érigé en évêché. Si nous avons alors un homme digne

de l'épiscopat et capable d'en bien gérer les fonctions, ce sera un des nôtres, sinon je ferai en sorte qu'on attende à donner un évêque.

Je vous prie de communiquer cette lettre à M. Le Vasseur. J'y ai répondu à plusieurs questions qu'il touche dans la sienne.

A Dieu, mes très chers Frères; quoique vous m'ayez bien grondé tous deux, je vous aime tout de même, et cela de la charité la plus intime et la plus vive. Que la paix, la force et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ remplissent votre âme. Tout à vous dans son divin amour et dans celui de sa sainte Mère.

F. LIBERMANN,  
*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

*La Neuville, le 28 janvier 1846.*

\*

\*\*

au F. Olivier :

I

Pour le Frère Olivier.

J. M. J.

*Le 28 janvier 1846.*

MON CHER FRÈRE,

Un petit mot pour le bien de votre âme. Vous voilà donc où le bon Dieu vous a voulu. Tâchez d'être fidèle. Soyez fervent à vous bien acquitter de vos exercices de piété. Fréquentez les sacrements et préparez-vous-y avec soin. Soyez bien docile et bien obéissant; c'est par l'obéissance qu'un religieux gagne le ciel; c'est l'obéissance qui est le plus grand devoir du religieux. Ne soyez pas Frère de nom seulement, soyez-le en réalité. Gardez-vous de murmurer, n'ayez pas de volonté, celle de votre supé-

rieur doit vous tenir lieu de la vôtre, parce qu'elle est celle de Dieu, et votre volonté doit disparaître devant la volonté de Dieu. Ne faites donc jamais rien par volonté propre, laissez-vous conduire comme un petit enfant, car Notre-Seigneur a dit : « Si vous ne devenez pas comme les petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume de Dieu. » N'ayez jamais raison avec vos supérieurs; ne pensez jamais rien dans votre intérieur contre eux. Jésus lit dans votre esprit et dans votre cœur, il n'aime pas à y lire le murmure et la désobéissance. Faites-vous faire un règlement pour la journée, et soyez-y bien exact. Gardez le silence, comme vous le gardiez au noviciat, et conservez l'esprit de prière et de recueillement. Soyez bien ouvert avec votre supérieur; racontez-lui tout ce qui se passe dans votre âme, et exécutez fidèlement les conseils qu'il vous donnera. Veillez sur vous dans vos rapports avec le monde, conservez votre âme. Soyez fidèle en tout à votre Dieu. Il est avec vous, il voit toutes vos œuvres, il connaît toujours toutes vos pensées et tous vos sentiments; soyez donc toujours bon, afin qu'il soit toujours content.

Votre tout dévoué père,

F. LIBERMANN, *du Saint-Cœur de Marie.*

\*

\*\*

à un **Postulant**, peut-être M. Dréano :

MONSIEUR L'ABBÉ,

Malgré le désir que j'eus de vous répondre tout de suite, j'en fus empêché par des occupations pressées.

Il n'y a plus aucune difficulté à votre admission au milieu de nous. Vous n'avez donc qu'à faire vos dispositions pour vous rendre à La Neuville quand vos affaires seront réglées; nous vous recevrons avec satisfaction à bras ouverts.

Vous feriez bien de mettre ordre à toutes vos affaires

temporelles, afin de ne pas être obligé de vous en retourner pour les terminer, ce que nous aimons à éviter autant que possible.

Je suis tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN,  
*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

*La Neuville, le 30 janvier 1846.*

\*

\*\*

à M<sup>me</sup> Tisserant :

II

(Copie.)

*La Neuville, le 31 janvier 1846.*

MADAME,

Je vous envoie la copie d'une lettre qui m'a été adressée par M. Maynard, Préfet apostolique du Sénégal, le 24 de ce mois. Il me donne des détails sur la conduite admirable de notre cher abbé, dans tout le temps du terrible événement qui l'a amené à la fin de sa carrière. Cette lettre est bien consolante; ces détails me fortifient dans une pensée que j'ai eue dès les premiers moments que les nouvelles sont arrivées. Je me suis dit que, peut-être, mon cher confrère devait mourir dans sa dernière maladie (1); et c'eût été bien affligeant pour lui et pour moi, aussi bien que pour vous, qu'il quittât ce monde et que la mort le surprît dans l'inaction. Notre bonne Mère n'aura pas voulu permettre cette mort prématurée et inutile; elle voulait que son serviteur laissât sa dépouille mortelle sur le champ de bataille. Quand il était malade, j'étais toujours affligé de le voir en danger de mourir sans rien faire; son zèle si ardent méritait mieux. Dès que j'appris la nouvelle de son naufrage, j'étais con-

(1) Il s'agit de la maladie grave que fit M. Tisserant à son retour d'Haïti en 1845.

vaincu qu'il avait déployé son zèle, dans une circonstance si solennelle. Maintenant que mes prévisions se sont réalisées, je n'ai qu'à en bénir la bonté de Dieu et la tendresse de Marie pour son serviteur. Unissez-vous à moi; faisons notre sacrifice de grand cœur : tout est miséricorde dans cet affligeant événement.

J'ai parlé à M. Schwindenhammer de la personne allemande que vous avez placée chez M<sup>me</sup> Beyrier; il m'a dit qu'elle était très pieuse et très bonne; elle ne connaît pas le mal, m'a-t-il dit, et il répond d'elle. Il n'y aura donc pas de difficulté à placer à côté d'elle la pauvre orpheline pour laquelle la charité du saint Cœur de Marie vous a touchée.

M<sup>me</sup> Saint-Bernard, supérieure de Louvencourt, m'a prié de vous recommander une autre jeune personne, et je ne pouvais refuser de vous en parler. Vous examinerez auprès de notre bonne Mère si vous devez vous en occuper. C'est une pauvre fille de 17 à 18 ans, d'un caractère assez difficile, d'un esprit borné et d'une piété faible et froide. La bonne Mère Saint-Bernard ne sait que faire de cette personne; c'est pour elle un très grand embarras. Célestine Denis pourrait vous donner des renseignements sur elle; elle s'appelle Catherine Delsoit. Je crois qu'elle sait bien travailler.

Si vous consentez à ce que M. Thévaux fasse la notice sur ce cher abbé, je ne m'y opposerai pas. Je donnerai même des détails sur la partie de sa vie qui m'est connue.

Je présume que ma belle-sœur d'Amérique ne tardera pas à venir.

Je prierai notre bonne Mère qu'elle vous guérisse.

J'ai l'honneur d'être, en la charité de l'Immaculé Cœur de Marie,

votre très humble serviteur,

F. LIBERMANN,  
*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

Veillez présenter mes amitiés très sincères à M. Tisserant et à toute la famille.



à M. Maynard :

I

(Copie.)

à M. Maynard, Préfet apostolique du Sénégal.

*La Neuville, le 3 février 1846.*

MONSIEUR LE PRÉFET,

Je vous suis bien reconnaissant de l'intérêt que vous prenez à la perte que nous avons éprouvée dans la mort de M. Tisserant. Les paroles touchantes, que vous me faites l'honneur de m'adresser, sont bien capables de nous consoler, et vraiment nous avons besoin de soulagement. M. Tisserant était l'un de nos plus chers et plus zélés confrères, je comptais beaucoup sur lui pour le bien à faire sur les côtes d'Afrique. Dieu en a jugé autrement : je n'ai qu'à bénir son saint nom et à me soumettre à sa divine volonté.

Il est bien malheureux que je sois dans l'erreur au sujet de la Préfecture du Sénégal. Dès l'origine de votre arrivée en France, on m'a donné comme certain que vous renonciez à vos fonctions apostoliques, pour cause de maladie. Je fus dans cette erreur jusqu'au moment où je reçus votre lettre. Si je n'avais pas été induit en erreur à ce sujet, M. Tisserant serait allé vous trouver dans votre retraite. Mais il n'y a rien de perdu. Obligé de remplacer M. Tisserant, je vais tâcher d'obtenir le passage, à Toulon ou à Marseille, afin que celui qui doit être chargé de la Guinée, puisse s'aboucher avec vous avant son départ. Si je pouvais moi-même avoir l'honneur de m'entretenir avec vous, ce serait une grande satisfaction pour moi, et cela pourrait être utile pour la Mission; vous m'éclaiririez bien des choses qui sont obscures pour moi, et nous prendrions ensemble nos mesures pour la conservation de la charité et de l'union entre les missionnaires paroissiaux et les nôtres.

Il y a eu déjà quelque peu de brouillerie, et mon erreur au sujet de votre retraite en a été la première cause. J'espère bien que votre présence dans le pays remettra les esprits en bonne harmonie. Nos confrères, qui se trouvent actuellement à Gorée, ont traité avec le roi de Dakar, qui leur a cédé un terrain bien situé. Nous comptons y bâtir une maison qui sera destinée à être l'établissement central pour toutes les côtes. Vous pourrez cependant, Monsieur le Préfet, compter sur leurs services pour Gorée et Saint-Louis, si vous jugez à propos de les y appeler de temps à autre. Je peux vous garantir que vous les trouverez toujours dociles, soumis, respectueux.

J'accepte avec plaisir l'offre que votre bienveillance me fait; il serait possible que vous puissiez nous être utile dans le midi et même à la Mission à laquelle vous vous intéressez. Nous avons formé le projet de faire un établissement dans le midi de la France, aux environs de Toulon, pour y recevoir les jeunes Noirs qui nous seront envoyés d'Afrique, afin de leur apprendre les arts mécaniques et les métiers. J'avais chargé M. Tisserant de nous trouver un emplacement convenable; j'en ai écrit aussi à M. l'abbé Perrée, vicaire à Notre-Dame des Monts, à Marseille. Ils ont découvert plusieurs endroits qui pourraient convenir. M. Perrée a fait un voyage à l'abbaye de Thoronet, entre Brignolles et Lorgues; il trouva une belle église, un beau cloître et quelques autres pièces encore conservées au milieu des ruines, avec environ 7 hectares de terrain. On obtiendrait le tout pour 12 à 15.000 francs.

Le deuxième local qu'on me propose est à une demi-lieue de Forcalquier. On ne me donne pas assez de détails sur cet emplacement; M. le curé de Forcalquier pourrait m'en donner.

Le troisième est l'abbaye de Frigolet, près Tarascon et de Beaucaire, située dans une petite vallée bien abritée et bien chaude. Il y a 7 hectares de terrain, deux églises, une chapelle, un cloître et du logement, pour quarante élèves, nouvellement réparé : on l'offre pour 11.000 fr.

Si donc, Monsieur le Préfet, vous vouliez bien nous

rendre quelques services, je vous prierais de vouloir bien vous occuper de cet objet et de me donner votre avis sur le choix à faire. Je compte faire un voyage dans le midi dans le courant du mois de mai; avec votre aide, les choses seront toutes prêtes pour cette époque, et il ne me resterait plus qu'à signer le contrat.

Pour vous faire concevoir au juste l'importance de cet établissement, je vais, en deux mots, vous dire le plan que nous nous sommes proposé pour la conversion de la Guinée.

Nous formerons des établissements sur différents points des côtes; là on recevra les enfants comme internes. Je pense que la nourriture et l'entretien ne coûteront pas beaucoup, d'autant plus qu'on aura du terrain pour y récolter le maïs et le riz dont on aura besoin. On aura en outre des écoles; et c'est dans ces écoles qu'on choisira les enfants qui doivent être reçus dans la maison comme pensionnaires.

Outre ces établissements particuliers sur les côtes, il y aura une maison centrale aux environs de Gorée. Nos Messieurs ont acheté un terrain à Dakar, moyennant un revenu de 150 francs par an. On prendra dans les maisons particulières ceux des enfants dont on espérera le plus, pour former la maison centrale. Dans celle-ci on perfectionnera leur éducation première, et, plus tard même, on pourra commencer les études latines, etc. Quand ils auront acquis quelques connaissances et qu'ils seront en état d'être discernés quant à leurs aptitudes et à leurs dispositions, on déterminera l'état qu'ils devront embrasser. Les uns continueront leurs études, soit pour devenir maîtres d'écoles, soit pour l'état ecclésiastique; les autres seront appliqués à l'agriculture et aux arts et métiers. Ceux qui seront pour l'agriculture, j'espère qu'on pourra la leur apprendre dans le pays même; pour les autres, on formera d'abord une maison dans le midi de la France; on y formera des ateliers : c'est pour cette maison que je réclame votre concours. Pour la maison des hautes études, j'ai dessein de la placer à Rome : j'ai déjà l'approbation de la Propagande pour cela. Si Dieu nous aide pour l'exécution de ce plan, j'espère que nous

mettrons l'état de la Mission de la Guinée sur des bases solides et durables. Outre les hommes employés dans ces établissements, il y aura, comme dans les autres pays de Mission, des missionnaires uniquement occupés de la prédication et de l'exercice des autres fonctions saintes. Ceux-ci chercheront à pénétrer dans l'intérieur des terres, prêchant le saint Evangile et amenant les enfants dans nos établissements.

Si vous restez encore en France jusqu'au mois de juin, ce serait une grande satisfaction pour moi de vous y trouver à cette époque. Si vous étiez obligé de vous rendre à votre Mission avant ce temps, je présume que vous viendriez à Paris. Dans ce cas, j'ose espérer que vous nous ferez l'honneur de passer quelques jours avec nous à La Neuville.

Agréez, en attendant que j'aie l'honneur de vous parler de vive voix, l'assurance du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Préfet,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

F. LIBERMANN,

*supérieur des miss. du St-Cœur de Marie.*

P. S. — Le 4 février. — Ma lettre n'ayant pu partir hier, je profite du retard pour vous renouveler les sentiments de ma reconnaissance, pour la deuxième lettre que vous avez eu la bonté de m'adresser avec celle de M. Dubourdieu et que je viens de recevoir aujourd'hui; je suis profondément touché de votre bienveillance pour nous. J'espère que M. Tisserant et son heureuse fin seront l'occasion d'un lien d'une charité bien vive entre nous et qu'il s'ensuivra de bons résultats pour nos deux Missions. Veuillez bien faire mes remerciements à M. Dubourdieu, si vous le voyez encore avant son départ. J'ai fait lire à la Communauté vos deux lettres : elles ont fait une vive sensation.

à la Propagation de la Foi :

X

*La Neuville, 9 février 1846.*

A MM. les Membres du Conseil de la Propagation de la Foi — Conseil central de Paris — et de Lyon.

MESSIEURS,

Sachant que le Conseil de la Propagation de la Foi désire avoir une notion exacte de la Mission de la Guinée, afin de se régler pour les allocations à faire à cette Mission et de pouvoir rendre compte aux associés de l'emploi de ses fonds, je prends la liberté de lui adresser la notice que je joins à cette lettre. Je n'ai pu satisfaire à ce devoir jusqu'à présent, parce que je n'avais pas des données suffisantes pour cela. J'ai donc chargé nos missionnaires qui se trouvent actuellement sur les côtes d'Afrique de me donner des renseignements exacts.

J'en ai pris aussi auprès des personnes sûres qui ont vécu sur ces côtes. J'ai même eu recours aux Archives de la Propagande pour avoir quelques notions sur les antécédents de cette Mission; et, de tous ces documents, j'ai extrait la notice que j'ai l'honneur d'adresser aux deux Conseils centraux.

J'y joins les lettres de nos missionnaires récemment reçues. J'espère que Messieurs les Membres des deux Conseils seront satisfaits de cette ébauche; je les tiendrai au courant des opérations de nos missionnaires et du bien que Dieu daignera faire par leur moyen, au fur et à mesure qu'ils m'en rendront compte.

Maintenant que le Saint-Siège a chargé notre Congrégation de cette Mission, je serai plus à même de rendre compte de l'emploi des fonds, ce que je n'étais pas en état de faire jusqu'à présent, parce que je n'étais qu'un agent secondaire et n'étais pas instruit des dépenses qui se faisaient.

Dans la prochaine lettre que j'aurai l'honneur d'adresser aux deux Conseils, à la fin de février, pour exposer les besoins de la Mission, je rendrai compte des sommes qui sont restées des fonds votés à Mgr Barron et des dépenses faites ou à faire jusqu'au temps de la nouvelle allocation.

Agréez l'expression des sentiments respectueux, avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre,*  
*sup. des miss. du Saint-Cœur de Marie.*

*P. S.* — J'ai l'honneur de vous faire part des renseignements que je viens de recevoir sur les derniers moments de M. l'abbé Tisserant. Ils me sont adressés par M. Dubourdieu, commissaire du navire, seul officier échappé du naufrage du *Papin*. M. le Préfet apostolique du Sénégal, actuellement en France, m'a donné aussi des détails sur cet affligeant événement; mais, comme il a adressé à peu près les mêmes détails au journal *l'Univers*, qui les a consignés dans ses colonnes, j'ai cru inutile d'en donner connaissance aux Conseils.

\*\*

à la Supérieure de Castres :

XLV

*La Neuville, le 9 février 1846.*

MADAME LA SUPÉRIEURE,

Il y a bien longtemps que je n'ai pas eu l'honneur de recevoir de vos nouvelles. Je ne me plains pas, parce que je ne mérite pas que vous preniez la peine de m'adresser une lettre : j'ai mis dans ces derniers temps tant de longueur à vous répondre ! Je suis cependant bien sûr que

vous ne m'en voudrez pas; votre charité m'excuse, et si vous ne m'avez pas écrit, c'est parce que vous n'avez rien de particulier à me dire.

J'espère venir vous rendre une petite visite, et alors je vous expliquerai tout ce qui regarde nos Missions. Je vous supplie, n'abandonnez pas vos saints projets pour les Missions. Je vous assure que je suis toujours dans le même désir que vos saintes filles soient employées par la divine Bonté, dans les Missions des Noirs, et aussitôt que possible; je ferai en sorte de vous aider dans ce saint dessein. Jusqu'à présent, il y a eu des difficultés et j'en bénis la Providence; nous avons eu nous-mêmes tant d'embarras, tant de peines et tant de difficultés à surmonter! Il vaut mieux pour vous que les premières difficultés soient surmontées. Je vous ai déjà dit une autre fois que la Mission des Noirs est une Mission de douleur et de patience. J'espère qu'en venant à Castres, je vous expliquerai amplement le fond de la chose.

Maintenant je vais me contenter de vous donner de nos nouvelles, et, de plus, quelques détails sur M. Tisserant, dont vous avez sans doute appris le malheureux naufrage. Je ne sais pourquoi M. Tisserant n'est pas venu vous voir pendant son séjour dans le midi. Il avait pris la résolution de faire un tour à Castres. Il faut qu'il ait eu des obstacles imprévus. Il nous est resté un seul missionnaire des sept qui sont partis en 1843 en Guinée; c'est M. Bessieux, de Montpellier. Il y a déjà quelque temps, nous y avons envoyé deux autres. Tout nouvellement sont partis trois (y compris M. Tisserant). Le malheur qui est arrivé à ce dernier nous oblige de le remplacer dans la supériorité sur toute cette Mission. Nous allons probablement joindre deux de plus au missionnaire qui doit remplacer M. Tisserant. De plus, il y aura en tout cinq ou six Frères, y compris ceux qui vont partir prochainement. M. Bessieux nous donne de bonnes nouvelles des dispositions des habitants de la Guinée. Il a fait peu de conversions parce qu'il ne connaissait pas la langue du pays, qui cependant n'est pas difficile au Gabon. Le Gabon est salubre. Depuis dix-huit mois personne n'est mort au poste. Si sa lettre n'était

pas trop longue, je vous en aurais envoyé une copie. Je vais tâcher de l'emporter avec moi pour vous la montrer, quand je viendrai au mois de juin prochain. Ici tout va bien, notre maison est très nombreuse, nous n'avons presque plus de place, et cependant, nous attendons encore du monde.

Il me reste à vous donner des renseignements sur les derniers moments de M. Tisserant, qui ont été bien beaux. Dès que j'ai appris sa mort, je me suis dit que le bon Dieu a conservé ce bon confrère pour procurer le salut de plusieurs de ceux qui étaient embarqués avec lui, et je ne m'étais pas trompé. La maladie qu'il a faite avant de se rendre dans le midi devait l'emporter : mais Marie, sa bonne Mère, aura sans doute empêché son fidèle serviteur de mourir ainsi tranquille; il convenait à un si fervent missionnaire de mourir sur le champ de bataille.

M. Tisserant, une fois destiné à se rendre en Guinée, ne pouvait se faire aux délais des navires de l'Etat qui devaient partir de Toulon pour se rendre directement à Gorée. Il était impatient de se trouver avec ses chers Noirs. Le *Papin* étant appareillé pour partir avant les autres, et devant faire un détour sur les côtes du Maroc avant de se rendre au Sénégal, M. Tisserant demanda à être embarqué sur ce navire, et obtint l'accomplissement de son désir. Le peu de temps qu'il passa dans le midi, il ne resta pas oisif, il établit l'Archiconfrérie dans neuf églises, et dépensa ainsi toutes les lettres d'agrégation que M. Desgenettes lui avait données en blanc, pour la Guinée. La Sainte Vierge savait ce que son serviteur ne connaissait pas encore; il ne devait pas avoir besoin de ces lettres d'agrégation pour la Guinée; elle les lui fit dépenser avant son départ. Il s'embarqua donc sur le *Papin* et périt la veille de l'Immaculée-Conception, au matin. Dès que le danger parut imminent, M. Tisserant se mit à genoux. Il resta quelque temps dans un profond recueillement, qui déjà commença à toucher les passagers. Il se relève, et, avec une ferveur et un zèle que tous les marins admiraient, il exhorta tout le monde. Tous ces soldats et ces marins si accoutumés au danger

étaient abattus. M. Tisserant seul était calme, maître de lui-même et rempli de paroles de consolation, il ranima tout le monde. Un de ceux qui sont échappés au naufrage disait en pleurant : Qu'aurions-nous fait sans Monsieur l'Abbé? C'est lui qui nous donna le courage et la force morale pour nous sauver. Le Capitaine était dans la consternation, ce fut encore M. Tisserant qui le rassura et lui porta la consolation et la force dans l'âme. Bientôt on fut obligé d'abandonner la cale et de se réfugier sur le pont. Les exhortations de M. Tisserant remplissant tout le monde de sentiments chrétiens, ils se mirent tous à genoux, et le missionnaire leur donna une absolution générale. Il y avait un juif sur le navire; il était hors de lui-même et criait de toutes ses forces qu'il ne voulait pas mourir; il était au désespoir. Comme M. Tisserant attirait le regard de tout le monde, et portait la consolation et le courage dans tous les esprits, le pauvre juif s'adresse à lui, se jette entre ses bras en le suppliant de le sauver. « Mon bon ami, lui dit M. Tisserant, je ne puis rien contre la tempête, ni pour vous, ni pour moi. Je ne puis même rien pour vous auprès de Dieu pour l'autre vie, parce que vous ne croyez pas en Jésus-Christ. » Et il le serra contre sa poitrine. Le juif, touché, dit alors : « Mais si j'étais baptisé, serais-je sauvé dans l'autre vie? — Oh oui, je vous en réponds, si vous croyez et que vous êtes baptisé vous serez sauvé, j'en réponds. » Le juif alors s'écria : « Je crois, j'espère, baptisez-moi; que je sois donc baptisé! » Un des assistants apporta bien vite de l'eau et le pauvre juif fut régénéré par les mains de M. Tisserant. Il se trouva ensuite fort calme et résigné.

Dès qu'on fut obligé de se réfugier sur le pont, le juif régénéré périt.

M. Tisserant, quand le jour parut, voyant la terre assez rapprochée (à 500 mètres environ), et pas d'espérance de salut, prit une rame qui se rencontra, la serra contre sa poitrine, et se jeta à la nage pour gagner la terre, mais un coup de mer vint à sa rencontre et le brisa contre le navire; il disparut, au grand regret de tous ceux qui étaient montés dans la mâture, et qui ne pou-

vaient lui donner du secours. C'est ainsi qu'a péri glorieusement, un enfant chéri de Marie, et un fervent missionnaire.

J'ai l'honneur d'être, ma très honorée Mère, votre très humble et dévoué serviteur.

F. LIBERMANN,  
*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

Veillez me rappeler au souvenir et aux bonnes prières de ma Sœur Paule, qui, j'espère, jamais ne sera plus fâchée désormais, et à celles de ma Sœur Cécile, qui ne se fâche jamais.

\*

\*\*

au Cardinal **Franski** :

XXX

(Copie.)

*La Neuville, le 9 février 1846.*

MONSEIGNEUR,

Je prends la liberté d'entretenir Votre Eminence d'un jeune prêtre mulâtre né dans l'île Sainte-Lucie. Il a fait ses études au Séminaire Saint-Sulpice. J'ai pris des informations sur sa conduite auprès de ses maîtres. On rend les témoignages les plus honorables sur sa piété, son zèle et sa bonne conduite, et, dans le peu de rapports que j'ai eu avec lui, j'ai eu lieu d'en porter le même jugement. Ayant, depuis longtemps, le désir d'exercer son zèle dans la république haïtienne, il s'en est ouvert à feu M. Tisserant, qui l'accepta avec joie. J'ai parlé à son sujet à Mgr Smith, Vicaire apostolique de la Trinidad, sous la juridiction duquel il est né, et Monseigneur m'a accordé pour lui toute permission de quitter son vicariat. J'ai donc l'honneur d'envoyer sous ce pli à Votre Eminence,

la demande que ce bon prêtre lui adresse, à la fin d'obtenir des lettres de missionnaire apostolique pour pouvoir exercer les fonctions du saint Ministère.

Par la même occasion, j'annonce à Votre Eminence que la divine Providence m'a enfin envoyé un prêtre que je crois capable de remplacer M. Tisserant dans l'île d'Haïti. Il me paraît avoir toutes les qualités nécessaires pour remplir la Mission difficile où l'abbé Tisserant a échoué. Il est né dans le diocèse de Chambéry, en Savoie. Il a professé la rhétorique avec succès pendant dix ans, dans le petit séminaire diocésain. Son archevêque rend des témoignages distingués à sa science et à sa piété; il ne lui a permis qu'à regret de quitter son diocèse.

Si Votre Eminence veut bien me le permettre, j'éprouverai sa vocation, jusqu'à la prochaine bonne saison, et, s'il persévère dans sa vocation à cette pénible Mission, il partira d'abord seul, et sans qu'on sache en Haïti qu'il appartient à notre Congrégation.

Daignez agréer, etc...

F. LIBERMANN.

\*  
\*\*

à M. **Dat** :

II

Monsieur,  
Monsieur l'abbé Jules Dat,  
vicaire à Saint-Sébastien,  
Narbonne, Aude.

J. M. J.

MON CHER CONFRÈRE,

Il y a en effet bien longtemps que je n'ai eu de vos nouvelles, mais je ne vous avais pas oublié pour cela. Vous n'aviez pas besoin de m'expliquer qui vous êtes,

pour me rappeler votre souvenir; votre écriture m'est connue; votre figure est présente à mon esprit et mon âme vous est unie en la charité de notre bon Maître.

Vous n'avez qu'à suivre les avis du bon P. Pinault pour ce qui regarde votre vocation; peut-être pourriez-vous plus facilement obtenir votre permission, si vous disiez que nous vous garderons ici jusqu'à ce que votre santé soit remise, car nous avons besoin de garder ici en Europe un certain nombre de personnes pour le bien de l'œuvre : nous comptons en avoir un certain nombre à Amiens. Nous aurons probablement, l'an prochain, une maison dans le midi, où nous devons avoir plus tard des jeunes gens pour les instruire à fond dans notre sainte religion, les former à la piété et leur apprendre des métiers. Ceux qui resteront en Europe exerceront le saint ministère, autant que leurs occupations dans l'intérieur de la maison le leur permettront. On n'obligera pas de rester en Europe ceux qui ont un fort attrait pour les Missions; mais vous, pour remettre tout à fait votre santé, on pourrait vous y garder pendant quelque temps et vous envoyer dès que vous serez remis.

Je crois que la vie d'une Communauté où le régime est doux vous remettra bien vite et vous serait utile pour mettre votre esprit dans la paix dont il a besoin. Ce n'est pas un conseil que je vous donne, mais une ouverture que je vous fais, par le moyen de laquelle vous obtiendrez peut-être plus facilement la permission de suivre votre vocation. Je dis : *ce n'est pas un conseil que je vous donne*, parce que je ne puis me mêler de vous donner une décision sur ce qui regarde votre vocation.

Pour résoudre toutes vos difficultés sur votre conduite spirituelle, il faudrait m'entretenir de vive voix avec vous. Pour la mortification, je vais vous donner quelques indications qui pourront vous servir, à vous comme à tout autre, de règle de conduite.

Il y a deux genres de mortifications : l'*afflictive* et la *privative*. L'*afflictive* est bonne, mais pas à tout le monde; elle n'est pas nécessaire à la sanctification, elle n'est point par conséquent dans l'essence de la sainteté; seulement elle est utile pour l'avancement spirituel de

ceux que Dieu y appelle. Il faut un attrait intérieur très distinct et très assuré pour qu'on puisse s'y livrer. Si l'on fait des mortifications par contention, par raisonnement, elles ne produiront que du mal.

J'appelle les faire par contention lorsque, sans se sentir cet entraînement intérieur, ce goût spirituel, on les fait parce qu'on les faisait autrefois et qu'on ne veut pas décroître en ferveur; lorsqu'on les fait par suite d'une certaine crainte inquiète de manquer à la volonté de Dieu; lorsque le désir, la volonté qui nous animent sont raides, durs, pénibles, portent au trouble, à l'inquiétude, mettent l'âme dans un certain malaise : alors s'est la contention. Ces mortifications ne renferment aucun mérite, et ne sauraient produire que du mal à l'âme.

Pour qu'elles soient bonnes et produisent du bien pour notre sanctification, il faut qu'elles soient suaves, qu'elles apportent la douceur et le courage dans l'âme, et qu'elles nous élèvent et nous attachent à Dieu avec plus de ferveur. J'appelle mortification par raisonnement, quand on se dit : tous les saints ont fait des mortifications, et on veut faire comme eux. Il y a une certaine bonne volonté en cela, mais c'est par une volonté naturelle qu'on les fait. Ce n'est pas la raison qui doit nous inspirer ces mortifications; tout ce qui vient de la raison est naturel, et ce qui, en fait de mortifications de surérogation, est naturel, ne sert à rien de bon, et peut même faire du mal. C'est la grâce qui doit nous inspirer ces mortifications, et alors elles sont excellentes et utiles.

Ayez donc l'esprit libre pour toutes ces choses; allez largement, donnez votre âme à Dieu, et vivez tout à lui. Souvenez-vous qu'il y a une grande différence entre la sainteté de Notre-Seigneur et celle de saint Jean-Baptiste, et, cependant, ce grand saint a eu une vie bien plus mortifiée que son Maître. C'était sa vocation, la grâce le demandait de lui, et il a obéi; mais ce n'est pas là évidemment ce qui constitue la sainteté; cela n'est pas même nécessaire pour la sainteté, c'est encore clair. Cela est très bon et très utile pour la sainteté, mais seulement lorsque Dieu nous y appelle et nous l'inspire.

La mortification *privative* consiste à nous soumettre :

de grand cœur à toutes les peines et privations que la divine Providence nous envoie, soit directement, soit par les hommes avec lesquels nous sommes en rapport; elle consiste encore dans cette mortification intérieure, par laquelle notre âme se prive de toute jouissance, ou plutôt se prive de savourer les jouissances naturelles, provenant du contact des sens intérieurs et extérieurs avec les objets qui sont de notre goût, et elle nous soumet à la peine et à la répulsion de nos sens intérieurs et extérieurs avec les objets dont le contact leur déplaît. De plus, elle consiste à se priver, même extérieurement, des choses superflues, c'est-à-dire de tous les objets qui nous agréent, et qui n'ont rien de nécessaire ni d'utile pour la position où nous sommes, ni pour l'état où nous nous trouvons.

Maintenant, cela posé, il ne faut pas tant se tracasser, marcher avec simplicité dans la voie de Dieu, avoir l'esprit libre et le cœur tout à Dieu. Il est très important que vous soyez en paix et que vous ayez la liberté des enfants de Dieu. Je sens bien que tout ce que je vous dis ne suffit pas pour vous mettre dans le calme; il faudrait que vous fussiez pendant un certain temps auprès de moi, pour que je vous suive de près et que je vous aide à rester dans la voie de la paix. Cela viendra, s'il plaît à Dieu.

Pour votre oraison, c'est la même chose; j'aurais besoin de vous voir et de vous suivre pendant quelque temps. Il faudrait me dire comment vous la faites, pour que je puisse vous dire un mot à ce sujet. Ne pourriez-vous pas la faire sur un mystère de Notre-Seigneur, plutôt que sur une sentence de l'Imitation?

Pour votre ministère, prenez cette règle générale : la sévérité perd les âmes, la douceur les sauve. Pour ce qui est des principes pour résoudre les cas de conscience au saint tribunal, suivez saint Liguori hardiment. Procurez-vous l'abrégé de sa théologie par Neyraguet et tenez-vous-y sans crainte. En général, penchez vers l'indulgence envers les âmes faibles, ne soyez pas raide. Vous imitez en cela la conduite de notre divin Maître et vous ferez du bien aux âmes. Ne soyez pas si timide et si

craintif; je vous réponds que vous ne risquez point de vous rendre coupable. Quant à la méthode à employer avec les âmes, procédez toujours par voie de douceur et d'encouragement : vous suivrez ainsi la conduite de Notre-Seigneur et de tous les saints. C'est par le découragement que se perd la très grande majorité des âmes.

Je n'entre pas en ce moment dans un plus grand détail sur quelques questions pratiques que vous m'avez adressées, parce qu'il m'est difficile de vous donner présentement un sage conseil. Vers la fin de mai ou dans le courant de juin, je serai obligé de faire un voyage dans le Midi; j'espère alors vous voir, et il me sera plus facile de vous donner des avis. En attendant, soyez tout à Dieu dans le fond de votre âme, marchez dans la paix et le calme, abandonnez-vous au divin Maître, mettez votre confiance en Marie, et tout ira selon le bon plaisir du divin Maître.

Tout à vous en sa très sainte charité et en celle de sa très sainte Mère.

F. LIBERMANN,  
*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

\*  
\*\*

au Cardinal **Franski** :

XXXI

(Copie.)

*La Neuville, le 16 février 1846.*

MONSEIGNEUR,

Avant de recevoir la lettre dont Votre Eminence a daigné m'honorer, en date du 3 février, j'eus déjà l'honneur de lui annoncer que nous préparions un remplaçant à M. Tisserant dans la Mission d'Haïti. Mais, comme je n'ai pas rendu compte, dans cette lettre, de ce que nous

avons fait auparavant pour obéir aux ordres de Votre Eminence, je prends la liberté de lui adresser cette seconde lettre sur le même sujet.

Comme on ne pouvait trouver dans l'île d'Haïti un prêtre en qui on put avoir assez de confiance pour lui communiquer la juridiction générale sur le pays, M. Tisserant et moi, nous avons jugé qu'il était plus utile d'attendre encore quelque peu jusqu'à ce que nous eussions trouvé en Europe, un homme de mérite et plus digne de représenter le Saint-Siège, qui voulût se donner à cette œuvre. Nous avons été persuadés que Votre Eminence approuverait notre pensée. Nous n'avons pas même voulu nous contenter d'un prêtre d'une capacité ordinaire; car nous avons jugé que les intentions de la S. Congrégation n'étaient pas seulement d'avoir quelqu'un qui pût communiquer la juridiction aux prêtres de l'île, mais que le plus important de sa mission était d'étudier l'état du pays, afin d'informer Votre Eminence de tout ce qui s'y passe, de contrebalancer le mal autant qu'il le pourra prudemment, d'opposer une digue au progrès du protestantisme, de s'insinuer peu à peu dans l'esprit du peuple et de ses chefs, pour les retirer à la longue de leurs égarements, enfin d'attendre, pour profiter des occasions favorables qui pourront se présenter, afin de ramener le pays à l'unité catholique. Pour cela, il fallait un homme d'une piété solide, prudent, réservé, capable, et qui eût l'expérience des hommes et des choses. Si M. Tisserant s'était pressé de communiquer ses pouvoirs à un sujet médiocre, nous aurions eu à craindre qu'il ne devint un obstacle au bien lorsque, plus tard, la divine Providence nous aurait procuré un homme qui eût les qualités nécessaires pour remplir toute l'étendue de la Mission qui lui doit être confiée. Pleins de confiance que Dieu nous procurerait l'homme qui convient à cette Mission difficile, nous avons conclu que M. Tisserant me laisserait des lettres de Vice-Préfet en blanc, pour les remettre en son nom, à celui que j'aurais reconnu capable de faire le bien en Haïti, et digne de la confiance de Votre Eminence. Comme tout prêtre français serait suspect aux autorités de cette République, j'ai tourné

mes vues vers la Belgique; j'en ai parcouru les principaux diocèses, pour sonder les dispositions des esprits; j'ai ensuite adressé aux supérieurs des Séminaires un mémoire sur l'état de la religion dans l'île d'Haïti; sur les bonnes dispositions des habitants et les dangers qu'y court le catholicisme dans l'état de délaissement où il s'y trouve. Je leur proposai de former une maison en Belgique qui servirait de noviciat pour y recevoir les prêtres belges qui viendraient se dévouer à cette Mission, et d'en faire, dans la suite, une Mission belge. Je leur demandai, avant tout, un prêtre zélé et capable, qui pût être envoyé en avant, avec les pouvoirs de Vice-Préfet. Pendant que celui-ci aurait agi selon les intentions de la S. Congrégation, nous aurions pu disposer les sujets du noviciat belge, pour les lui envoyer quand le temps en sera venu. C'était le seul moyen à proposer pour avoir quelques chances de succès en Belgique.

J'avais encore une autre vue : c'était de donner de l'élan pour les Missions aux prêtres belges. Cet élan manque entièrement, quoique les évêques soient disposés à le favoriser. Une maison qui n'aurait d'autre but que les Missions étrangères et qui formerait des Missions (1) desservies uniquement par des prêtres belges, me paraissait un moyen puissant pour donner cet élan. Les supérieurs des Séminaires à qui j'adressai ce mémoire, devaient en donner communication à leurs évêques. Généralement on goûtait le projet; mais on n'osa engager les prêtres du pays à ce généreux dévouement, à cause des difficultés majeures qui s'opposent au succès de la Mission d'Haïti et que je croyais de mon devoir d'indiquer dans mon mémoire. Il paraîtrait donc que la divine Providence ne veut pas se servir des prêtres belges pour le salut de la République haïtienne. Elle me donne plus d'ouverture avec la Savoie; nous avons plusieurs jeunes étudiants de ce pays, et je vais, en outre, tâcher d'obtenir, en Savoie, l'exécution du plan que j'avais proposé pour la Belgique. Le prêtre savoisien que la divine Bonté

(1) Tel est le texte du cahier de correspondance. Il faudrait peut-être lire : *qui formerait des missionnaires pour des Missions uniquement...*

semble destiner à remplacer mon zélé confrère, M. Tisserant, a exercé une certaine influence dans son pays, par son zèle et ses talents; peut-être Dieu voudra-t-il se servir de cet avantage pour susciter d'autres prêtres de ce pays qui puissent, dans la suite, lui être associés pour cette œuvre. Je crois que des prêtres savoisiens trouveront moins d'obstacles au succès de l'entreprise que des prêtres français.

Telle a été la mesure générale que nous avons cru devoir prendre. Si je n'en ai rendu compte à Votre Eminence qu'en ce moment, c'est que j'attendais la réponse à la demande que j'avais faite en Belgique, et la réponse négative ne m'arriva enfin que ces jours-ci.

Mais, outre cette mesure générale, comme nous avons craint que de sitôt nous n'eussions pas un sujet digne d'être envoyé avec la juridiction sur l'île, nous sommes convenus que M. Tisserant m'enverrait, avant son départ, les pouvoirs de Vice-Préfet, pour un prêtre du diocèse d'Amiens, afin que, dans le cas de besoin, on pût recourir à lui. Mais je n'ai pas eu le temps, avant la mort de mon cher confrère, de remettre ces pouvoirs à celui sous le nom duquel ils étaient inscrits.

Comme Votre Eminence a daigné prendre un si vif intérêt à M. Tisserant, que je pense lui être agréable en lui mettant sous les yeux, la copie d'une lettre qui renferme des détails édifiants sur les derniers moments du zélé missionnaire, je prends donc la liberté de la lui envoyer sous le même pli.

Daignez agréer, Monseigneur, l'hommage du profond respect et de la vénération religieuse avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

de Votre Eminence,  
le très humble et très obéissant serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre,*  
*Sup. gén. de la Congr. du Saint-Cœur de Marie.*

à M. Mangot :

XIX

Monsieur,  
Monsieur l'abbé Mangot,  
Aumônier des Dames de Louvencourt,  
Doulens (Somme).

MON CHER CONFRÈRE,

Je ne vois aucune difficulté à ce que vous conseilliez à la personne en question de faire effort sur elle-même pour rester un an chez les Sœurs Saint-Vincent ou deux ans. Je pense qu'en y étant restée un an ou deux, elle s'y habituera; elle verra qu'elle pourra servir Dieu, comme ailleurs. Elle sera toujours aussi à même de servir Dieu là que si elle retournait dans le monde pour se dévouer aux pauvres et aux malades. Quoi qu'il en soit, je ne vois pas d'inconvénient à ce qu'elle reste.

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN,  
*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

*La Neuville, le 21 février 1846.*

\*

\*\*

à M. Lossodat :

XII

M. Lossodat.

MON CHER ET TRÈS CHER CONFRÈRE,

Allons, vous voilà donc arrivé à bon port! La divine Bonté vous a conservé; ce sera pour faire de grandes choses pour sa gloire. Ce n'est pas une plaisanterie, c'est très sérieux; il faut que vous fassiez de grandes choses pour ce Dieu de bonté. Sachez et retenez bien : on ne

fait pas de grandes choses au milieu des satisfactions de la terre. Il faut du courage, de l'âme et de la persévérance; on vient à bout de tout. Rappelez-vous toujours une chose que j'ai sue, depuis que je vous connais, chose que je vous ai répétée bien des fois : votre vie doit être une vie de sacrifice et de douleur. Il est presque métaphysiquement impossible que vous sanctifiez vous-même, et que vous sauviez les autres sans une générosité entière, parce qu'avec votre naturel, comme aussi avec la vocation que Dieu vous a donnée, vous devez nécessairement passer par les croix parfois bien dures; mais aussi, étant fidèle à les porter comme il faut, avec votre caractère, vous serez capable de faire un bien immense. Et ceci, notez-le bien, arrive généralement : tous ceux à qui Dieu veut faire un bien considérable et solide, il leur réserve des peines bien dures, et cela provient le plus souvent en partie de leur caractère. Attendez-vous donc à des peines, et remerciez-en notre bon Maître; car s'il vous crucifie c'est pour le salut des autres, et vous en profiterez le premier si vous êtes fidèle.

Vous avez à veiller sur le découragement et sur les emportements momentanés. Si vous vous domptez sur ces deux points, je vous réponds du reste. Vous avez à risquer ces deux défauts par suite d'une extrême sensibilité, irritabilité et promptitude de caractère. Si vous vous vainquez, toute l'énergie de votre âme se portera vers le bien. C'est sur la première impression qu'il faut veiller; c'est elle qui produit le découragement, c'est elle qui produit l'emportement.

Je croirais presque que vous avez éprouvé, dès les premiers temps de votre arrivée à Gorée, un de ces mouvements. Mais ne vous y laissez pas prendre. Bien sûrement, les gens à qui vous avez à faire sont grossiers et difficiles; mais c'est pour cela que nous y allons. Il faut nous sacrifier à la gloire de notre Dieu; avec de la patience nous viendrons à bout de tout. C'est une grande et admirable vertu que la patience animée de confiance en Dieu. Ayez du courage, mon bien cher Frère, pour deux choses : 1° pour arrêter le premier mouvement, soit de répugnance, soit de vivacité; 2° pour patienter

et porter les peines et les difficultés. Je suis assuré qu'avec ce double courage, vous serez entre les mains de Dieu un instrument de salut pour un grand nombre. Tout dépend de cela. Vous avez en vous tout ce qui ferait un excellent missionnaire. C'est ce double courage qu'il faut acquérir : toutes les vertus privées pour votre propre sanctification, toutes les vertus de communauté pour le bien de vos confrères, toutes les vertus apostoliques pour le salut des âmes, tiennent à ce courage. C'est donc une grande chose pour vous que de l'acquérir, et quand vous endureriez toutes les peines imaginables pour l'acquérir, vous ne l'achèteriez pas trop cher. Que je voudrais être avec vous pendant un an, afin de vous aider dans ce laborieux travail. Mais notre bonne Mère le fera mieux que moi.

Je vous ai annoncé dans ma dernière lettre que M. Gravière remplacera M. Tisserant. M. Gravière est un homme solide, d'un bon jugement, grave, posé. Je crois qu'il s'acquittera parfaitement de sa fonction. Il est bon théologien; il ne faisait pas beaucoup de bruit dans son séminaire; ce n'est pas un homme à cela; mais il possède bien sa théologie morale. Je crois que vous vous arrangerez bien ensemble. Je vous annonce, dans ma lettre à la Communauté, que M. Gouttebessis va venir aussi. Ceci est changé. M. Gouttebessis va s'en retourner à Clermont. Le F. Layat ne viendra pas non plus. MM. Gravière et Leberre vont, j'espère, partir bientôt; je n'attends que la réponse du Ministère, qui est bien en retard. Le F. Jean-Baptiste viendra avec eux. Je devais mettre ces lettres à la poste depuis longtemps, mais je comptais sur le départ de nos confrères depuis le dernier jour du mois dernier; mais, d'après le retard qu'on met au Ministère, je les mets à la poste.

Je n'écris pas à M. Briot, parce qu'il est absent, je lui écrirai par M. Gravière. Alors, j'écrirai aussi à tous nos Frères. Dites-le leur.

A Dieu, cher confrère! Soyez tout au bon Dieu.

Tout vôtre en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN.

à M. Warlop :

IV

Monsieur Warlop.

MON BIEN CHER CONFRÈRE,

Il y a longtemps, je pense, que vous désirez de mes nouvelles. Je commence par vous dire que les observations que je vous ai faites sur les comptes, ne doivent pas vous inquiéter. J'ai trouvé le nœud de la difficulté; tout est en règle. Ayez le cœur content et calme.

Je ne puis m'empêcher de vous dire que, bien souvent, quand je pense à vous, mon cœur est ému à cause des grands sacrifices que je vous ai fait faire. Ne croyez pas que je vous parle de nouveau dans la crainte que vous m'en vouliez ou que vous soyez mécontent, ou pour autre motif semblable; non, mon cher, je vous assure bien que ce n'est pas ce qui me fait parler, mais c'est une effusion de cœur; je le fais par un besoin que j'éprouve de le faire. Je vous assure que votre âme m'est devenue trois fois plus chère depuis. Soyez tranquille et prudent; ce serait une grande consolation pour moi.

Profitez du temps de libre que vous aurez pour étudier votre théologie, et ne dites pas que vous ne serez jamais prêtre. Je n'aurai pas de repos que vous ne le soyez. Ecrivez-moi souvent, et dites-moi tout ce qui se passe dans votre âme. Vivez avec vos confrères comme un confrère, non comme un Noir. Observez surtout les règles de la modération, de l'humilité, de la modestie et de la douceur, comme tout membre de la Congrégation doit les observer.

Je présume que la grossièreté de nos pauvres Noirs et les difficultés que présentent leurs vices et leur ignorance superstitieuse, ne vous déconcertent pas. Ce n'est pas dès le commencement qu'on doit opérer des résultats; c'est après un certain temps. Il y a des pays où les fruits seront plus abondants, d'autres où ils seront moins. Prenez garde de vous irriter contre les Européens qui gâtent ces pauvres sauvages, et qui mettent de grands

obstacles au bien. Ne vous étonnez de rien; patientez, et, avec le temps, la patience et la prière, vous surmonterez toutes les difficultés. Ce sont les trois armes du missionnaire : armes défensives et offensives. Vous m'avez dit, dans une de vos lettres, que M. Bouet (sous-chef de la station), n'a pas des intentions pures, que c'est l'ambition et le désir de l'avancement qui le fait agir. Vous trouverez cela bien souvent dans les Français; cependant, il serait possible qu'il veuille le bien tout de même. Il faut prendre garde, dans ces cas, de ne rien laisser paraître et de ne pas montrer votre sentiment, de peur que cela ne lui soit rapporté. Comme c'est un homme capable et qu'il est bien connu sur ces côtes et habitué à y commander, il est important de conserver sa bienveillance. Vous trouverez bien d'autres misères parmi nos Français de ces côtes. Soyez prudent et réservé à leur égard; vous ne sauriez croire combien ces hommes impies sont terribles, s'ils prennent les missionnaires en grippe. Ils feraient tout leur possible de nuire.

*ami H.* Maintenant, un mot sur notre futur bâtiment. J'ai pensé que si les matériaux étaient trop chers dans ces pays, on pourrait les faire venir de France. Examinez donc si vous trouvez des pierres calcaires, et s'il y a moyen de faire de la chaux à bon compte; sinon, examinez vos plans et voyez combien de chaux il faudrait, combien de bois de différentes espèces et je ferai les démarches au Ministère pour obtenir le transport des matériaux d'un port de France jusqu'à l'endroit où le bâtiment doit être construit, ou au moins jusqu'à Gorée. Dites-moi aussi les qualités, les noms des différents bois, afin que je puisse les commander au port de l'embarquement. Tâchez de faire en sorte que votre construction, tout compté, ne monte pas au delà de 30.000 francs. Il vaut mieux faire un peu moins maintenant et s'arranger de sorte qu'on puisse y ajouter, lorsque le besoin l'exigera.

Ne m'en voulez pas, et dites à nos chers confrères de ne pas m'en vouloir de ce que je ne vous ai pas écrit plus tôt ni plus fréquemment. Mes lettres auraient pu partir depuis longtemps si je n'avais cru que nos Mes-

sieurs allaient partir bientôt. Je ne vois pas au juste quand cela sera, mais si le Ministère traîne encore, je ferai partir le Préfet apostolique, M. Gravière, par un navire marchand. En attendant, je vais mettre ces lettres à la poste.

Ici tout va bien; notre nombre augmente de jour en jour; nous n'avons déjà que juste la place qu'il faut pour loger; six ou sept s'annoncent encore, dont quatre ou cinq au moins viendront avant Pâques; je ne sais où les loger. Plus de place au réfectoire, et nous y avons trois tables qui le remplissent; plus d'argent dans la bourse, plus de blé dans le grenier, plus de vin dans la cave, mais nous avons encore des pommes de terre, grâce à la provision que vous avez faite pour la Belgique, chez M. de Renneville et que nous avons gardée.

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN,  
*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

\*

\*\*

au **Ministre de la Marine** :

XXI

(Copie.)

A Monsieur le Ministre de la Marine et des Colonies.

*La Neuville, février 1846.*

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'apprends par une dépêche que Votre Excellence m'adresse en date du 4 de ce mois, qu'Elle a daigné prendre en considération les observations que j'ai eu l'honneur de lui adresser dans ma dernière lettre. J'accepte avec reconnaissance les 4.000 francs qui me sont accordés à cet effet. Je vois aussi avec consolation

qu'Elle tend toujours à m'encourager dans la fondation d'une maison centrale, aux environs de Gorée. Déjà nos deux missionnaires qui se trouvent actuellement dans cette île, ont passé une transaction avec les chefs de Dakar pour avoir un terrain sur lequel doit être placé l'établissement projeté. Mais il s'élève une difficulté : nous avons quitté Gorée pour échapper aux difficultés qu'éprouvait l'œuvre et pour éviter des embarras plus grands encore qui auraient pu lui être suscités par la suite. Mais j'apprends que M. le Préfet du Sénégal pense avoir juridiction sur toute la Sénégambie, et par conséquent sur Dakar aussi bien que sur Gorée. Mes relations avec M. Maynard sont bonnes et amicales, mais je ne puis compter sur ses successeurs. De là, il est impossible de prévoir jusqu'où pourraient un jour être portés les entraves qu'on mettrait à la marche de cet établissement. Il serait donc hasardeux pour nous de faire en ce moment la dépense de 30 à 40.000 francs, somme considérable pour la modicité de nos ressources, au risque de nous voir obligés d'abandonner plus tard, la maison que nous aurions fait construire.

Il me paraît urgent avant de commencer la construction, d'avoir des garanties suffisantes pour le succès de la stabilité de l'œuvre. S'il est vrai que la juridiction des Préfets apostoliques du Sénégal s'étend sur Dakar, je désirerais proposer quelques moyens d'accommodement qui, en laissant toute la juridiction à qui elle appartient, assureraient cependant l'existence à notre établissement. Je voudrais avoir l'assentiment de l'autorité temporelle, avant de faire mes propositions à l'autorité spirituelle. En conséquence, je prie Votre Excellence de vouloir bien m'accorder une audience, sinon par Elle-même, du moins par un de ses principaux employés, à qui je pourrais présenter mes observations et qui me ferait connaître la pensée du Ministère.

Dans une seconde dépêche de la même date, Votre Excellence me demande quatre missionnaires pour l'île Bourbon. Malheureusement, je me vois dans l'impossibilité de répondre en ce moment, n'étant pas en mesure de fournir de nouveaux missionnaires à cette colonie,

vu surtout que je me vois obligé d'envoyer un nouveau renfort en Guinée pour satisfaire aux plus pressants besoins de ces côtes. Je prierai donc Votre Excellence de laisser l'état des choses où sont placés nos missionnaires de Bourbon dans le *statu quo*, jusqu'à ce que le Gouvernement ait pris des mesures définitives pour l'organisation générale des affaires ecclésiastiques dans nos colonies.

Daignez agréer, etc...

F. LIBERMANN, *sup.*

\* \* \*

au **Ministre de la Marine** :

XXII

(Copie.)

*La Neuville, 3 mars 1846.*

MONSIEUR LE MINISTRE,

Votre Excellence sera sans doute bien aise d'avoir une connaissance exacte des pouvoirs spirituels que le Saint-Siège nous a donnés sur les côtes occidentales d'Afrique. C'est un devoir pour moi de la satisfaire et je m'empresse de le remplir. Mgr Barron ayant renoncé à la Mission, le Saint-Siège nous a communiqué la même étendue de juridiction qu'il avait lui-même, avec la seule différence qu'on a érigé la Guinée en Préfecture apostolique, selon le désir que nous avons formé tous, au lieu de Vicariat qu'elle était auparavant. La feuille des pouvoirs envoyés à celui que nous avons choisi pour être le Préfet apostolique, porte, comme celle de Mgr Barron, la Guinée inférieure la Guinée supérieure et la contrée dite Sierra-Leone. Ces pouvoirs s'étendent aussi bien sur l'intérieur des terres que sur le littoral. De plus, nous sommes autorisés à exercer notre ministère dans tous les pays environnants où il n'y a pas déjà une juridiction établie.

Nous n'avons pas hésité à accepter cette difficile Mission, persuadés que Votre Excellence l'aurait pour agréable, et assurés de son bienveillant concours.

Comme il est important que le Préfet apostolique soit à son poste au plus tôt possible, et comme les missionnaires arrivés sur les côtes d'Afrique ne pourraient rien entreprendre d'important sans ses ordres, je prends la liberté de recourir à vos bontés pour lui obtenir le passage sur un des navires partants. Comme il serait utile que nous eussions, au commencement de la prochaine bonne saison, quelques missionnaires habitués au climat d'Afrique pour commencer un nouvel établissement, si la Providence le permettait, j'ose prier Votre Excellence de m'accorder la même faveur pour deux autres prêtres et deux Frères dont je voudrais faire accompagner le Préfet; et pour qu'il n'y ait pas trop de missionnaires ramassés à Gorée, deux des premiers arrivés pourront se rendre au Gabon aussitôt qu'on le jugera à propos. J'ose espérer que cette demande sera accueillie avec bienveillance. Enfin, une dernière dont je prierais Votre Excellence de me favoriser, c'est de me faire donner des instruments pour le Frère qui est menuisier afin qu'il puisse monter un atelier et recevoir des apprentis.

Daignez agréer, etc.

F. LIBERMANN, pr.,

*Sup. gén. des Missionnaires du Saint-Cœur de Marie.*

\*

\*\*

au **Ministre de la Marine** :

XXIII

(Copie.)

*La Neuville, le 3 mars 1846.*

**MONSIEUR LE MINISTRE,**

J'ai eu l'honneur, dans une lettre précédente, d'entretenir Votre Excellence d'une inquiétude que j'ai conçue

sur la stabilité de l'établissement qu'Elle a bien voulu m'autoriser à former aux environs de Gorée, pour l'acclimatation des missionnaires et l'avancement de l'éducation des jeunes Africains. Etant assuré que Votre Excellence accueillera avec bonté les propositions de l'établissement projeté, je prends la liberté de lui communiquer les propositions dont je désire à cet effet entreprendre la poursuite auprès du Saint-Siège, si Vous daignez les accepter et m'honorer de votre approbation.

Ces propositions sont :

1° Que l'autorité ecclésiastique du Sénégal n'ait pas le droit d'ordonner sur ce qui se fait dans l'intérieur de notre maison, comme seraient les études et les règlements pour le bon ordre.

2° Qu'il n'ait pas le pouvoir de régler les catéchismes et les instructions religieuses qui s'y feront.

3° Qu'il ne puisse pas prohiber à nos missionnaires, les fonctions sacrées du Ministère sacerdotal dans l'intérieur de la maison et dans leur église.

4° Qu'il ne puisse pas interdire l'église ni défendre d'y conserver le Saint Sacrement de l'Autel, ni empêcher les missionnaires d'avoir, outre l'église, une chapelle privée ou oratoire dans leur maison, s'ils en avaient besoin.

5° Qu'il ne puisse obliger les missionnaires d'exercer leur ministère hors de leur maison, en temps, lieu ou circonstance où leur supérieur ne juge pas à propos qu'ils le fassent.

6° Enfin, désirant avoir un pied à terre à Gorée, destiné à recevoir les missionnaires auxquels l'air de Dakar serait contraire dans les saisons défavorables, nous demanderons encore la permission d'avoir une chapelle dans l'intérieur du logis pour eux et pour les personnes appartenant à la maison, avec les pouvoirs d'exercer entre eux, toutes les fonctions saintes, sans que l'autorité locale ait le droit de les interdire.

Je ne doute pas que Votre Excellence ne reconnaisse dans l'exposé de ces propositions, la pureté de nos intentions, et j'ose espérer qu'Elle daignera nous donner son approbation.

Daignez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage du profond respect et de la haute considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être de Votre Excellence,  
le très humble et très obéissant serviteur.

F. LIBERMANN, *pr.*,  
*Sup. des Missionnaires du Saint-Cœur de Marie.*

\*  
\*\*

à la **Mère Javouhey** :

XVIII

Madame,  
Madame Javouhey, Supérieure  
des Dames de Saint-Joseph de Cluny,  
rue Valois-du-Roule, 18, Paris.

MA TRÈS HONORÉE MÈRE,

Je ne sais à quoi attribuer pourquoi vous ne m'avez pas envoyé le mandat que j'ai accepté pour le 15 courant; de votre côté, vous ne savez sans doute pas à quoi attribuer pourquoi je ne réponds pas à votre demande au sujet de nos missionnaires de Bourbon. L'unique cause de mon retard vient de ma méchante migraine qui ne m'a pas laissé un instant de relâche depuis le lendemain de mon retour de Paris. A peine ai-je pu faire le plus pressé de ma besogne, et encore m'en suis-je tiré le mieux que j'ai pu; quand cette fidèle compagne est là, elle me laisse à peine la faculté de penser. Enfin, que Dieu soit béni! elle est partie, et je vous écris.

Je présume qu'en signant la traite que vous avez en main sur moi, j'aurai manqué à quelque formalité et que les banquiers ne voudraient pas l'accepter. Ne vous embarrassez pas pour cela, envoyez-la moi par la poste, et je vous ferai parvenir son montant par la diligence, c'est la voie la plus simple et la moins coûteuse.

Ne soyez donc pas scandalisée, ma chère Mère, de ce que j'ai l'air d'abandonner nos pauvres esclaves des colonies. Je suis bien loin de là; je vous assure que mon cœur est, comme toujours, ému de tendresse et de compassion pour ces chers délaissés. Mais que faire? Je me trouve placé dans une alternative très pénible entre les plus strictes et les plus absolues règles de la prudence et les besoins urgents de ces pauvres gens dont l'abandon m'arrache l'âme.

A la fin de l'été dernier, je croyais tout désespéré, je me croyais exclu à jamais de l'œuvre coloniale; je craignais n'avoir pas été assez prudent dans mes démarches, d'avoir manifesté trop mon désir. J'ai eu lieu de voir depuis que mes craintes avaient été mal fondées et que notre exclusion n'avait pas été décidée au Ministère. Je repris mes premières espérances de faire quelque chose en faveur des esclaves de nos colonies. Survint ensuite notre terrible querelle avec le Saint-Esprit. L'opposition que nous éprouvons là peut devenir pour nous un obstacle insurmontable; cela dépend de la résolution définitive que le Gouvernement prendra pour les affaires ecclésiastiques des colonies. Si tel ou tel plan était adopté par le Gouvernement, il nous serait absolument impossible de nous soutenir. Je sens bien que le Ministère nous envoyant lui-même, et voyant un bien réel résulter de nos efforts, ne nous dira pas de nous en aller; même il nous soutiendra jusqu'à un certain point; mais, ma chère Mère, vous n'approfondissez pas assez la chose. Sans doute on ne vous renverra pas, mais si nous devenions une difficulté dans la marche de l'administration (et nécessairement cela arriverait) on nous abandonnerait et on aurait raison de le faire. On ne nous chassera pas, mais on ne nous défendra pas assez pour que nous puissions nous soutenir, et nous succomberons. D'ailleurs, je serai le premier à céder; je n'aime pas à lutter contre un pouvoir établi quel qu'il soit. Du temps de M. Fourdinier, j'allais plus hardiment. Je savais cependant qu'il faisait tous ses efforts pour nous faire chasser de Bourbon; mais je ne craignais rien; je savais que le Ministère nous laisserait faire et même nous aiderait

plus tard, parce que notre œuvre était et sera toujours conforme à ses vues, et remplira bien plus ses désirs que toute autre œuvre.

D'autre part, je n'avais rien à craindre; je croyais donc que je pouvais aller en avant, et qu'au bout de quelques années, quand une fois notre Mission de Bourbon serait bien assise, il n'y aurait plus de danger. Mais, en ce moment, c'est tout autre chose. Le Gouvernement va adopter de nouvelles mesures pour les colonies; il va s'établir un nouvel ordre de choses, et cet ordre de choses pourra être tel que nous ne pourrions pas lui résister. Il serait donc très imprudent de notre part d'envoyer, de commencer maintenant à établir cette Mission sur une échelle plus étendue; attendre, pendant un an ou dix-huit mois, jusqu'à ce que les résolutions générales du Gouvernement soient passées, ne peut rien gêner, tandis que s'avancer trop vite pourrait nous faire un grand tort. Je ne doute pas que vous ne goûtiez ces raisons, et que vous ne m'en voudrez plus. Ces raisons eussent été certainement suffisantes pour prendre la détermination à laquelle je me suis arrêté, mais elle a été bien fortifiée par les deux dernières dépêches que j'ai reçues de Bourbon. Les lettres de M. Le Vasseur et de ses confrères étaient empreintes d'un grand découragement. Des lettres et autres nouvelles venues d'Europe les entravent déjà dans leur ministère, et toutes sortes de bruits se répandent à Bourbon. On va même jusqu'à dire qu'ils seront chassés. Ils n'y croient pas, ni moi non plus, comme vous le pensez bien; mais vous devez facilement concevoir que ces choses sont faites pour nous mettre sur nos gardes. Si, maintenant que le Gouvernement n'a pris aucune décision encore, que même il est encore fort douteux quelle marche il prendra, on nous menace, qu'avons-nous à espérer lorsque les choses seront réglées d'une manière définitive? Le Ministre lui-même, avec la meilleure volonté du monde, ne pourrait nous tirer d'embarras. Il est donc nécessaire que nous remettions la décision de cette question.

Quand une fois la résolution définitive du Ministère sera prise, il sera toujours temps encore; alors, nous

pourrons prendre nos mesures de sûreté, maintenant nous ne le pourrions pas, parce que nous ne pouvons pas prévoir actuellement le genre de difficultés qui pourraient nous être suscitées, cela dépendra du plan qui sera adopté.

Du reste, pour le moment, nous ne sommes pas en mesure pour faire un nouvel envoi de missionnaires. En voici la raison.

A mon retour de Paris, à la fin de l'été dernier, je regardai comme probable que nous serions exclus des colonies; notre Mission des côtes d'Afrique nous laissait encore de graves inquiétudes; son succès paraissait bien incertain; tout me faisait croire qu'il serait lent et encore dans un avenir éloigné, notre Congrégation existant depuis trois ans et demi commençait à prospérer, les sujets venaient; il était urgent que nous eussions une Mission, une Mission importante à montrer. On commençait à nous connaître dans les diocèses de France; si, tout à coup, nous eussions été sans Mission, nuls dans les colonies, presque nuls dans la Guinée, cela aurait produit un bien mauvais effet; nos gens se seraient découragés, notre bonne renommée se serait diminuée dans les diocèses, nous aurions décliné; et notez bien, une œuvre qui décline après avoir bien commencé, se relève très difficilement.

Telle était notre position à la fin de l'été dernier, position très pénible dont je ne vous parlai pas alors, pour ne pas vous chagriner. Sur ces entrefaites, la Propagande nous adresse un évêque de la Nouvelle-Hollande, et nous recommande sa Mission. C'était précisément ce qu'il fallait, une Mission vaste, renfermant plusieurs millions d'idolâtres sauvages. Nous avions des missionnaires prêts à être employés; si je n'avais pas accepté, je n'aurais su où les employer, ils étaient impatients et à moitié découragés de n'avoir pas de travail. Il fallait donc, bon gré mal gré, accepter cette grande Mission. J'avais le cœur serré; on avait beau me dire qu'il y avait là aussi des Noirs, que ces peuples étaient abandonnés et sans secours, je ne fus pas plus satisfait pour cela; ce ne sont pas nos pauvres Africains. Mais que

faire? Il était urgent d'accepter cette Mission que la divine Providence nous offrait. Je ne doutais pas que, tôt ou tard, nos Missions africaines ne marchassent, et que même les colonies ne nous seraient pas fermées, mais je ne savais quand ce *tôt ou tard* viendrait.

Par suite du départ de ces missionnaires, je me trouve maintenant hors d'état d'envoyer des missionnaires. Quand le Ministère aura pris une mesure définitive, dans un an ou dix-huit mois, nous serons, j'espère, en état de satisfaire à sa demande. Nous avons beaucoup de novices, en tout trente-et-un, et je ne doute pas que l'an prochain leur nombre n'augmente. Sur ce nombre, il y aura tous les ans une certaine quantité disponible; et, parmi ceux qui viendront, il y aura, j'espère, quelques-uns déjà prêtres qui seront prêts au bout de l'année.

Je ne veux pas terminer cette lettre sans vous prier de me faire une commission, si vous en avez la commodité. J'ai demandé au Ministère le passage pour nos missionnaires qui doivent partir pour les côtes d'Afrique, il y a déjà une dizaine de jours, et je ne reçois pas de réponse. Veuillez bien vous en informer et me donner avis, s'il y avait des difficultés. S'il y avait des difficultés, je pense qu'on pourrait m'accorder sur un navire marchand, pour trois seulement, d'autant que des circonstances imprévues obligent un des prêtres pour lesquels j'ai demandé le passage à rentrer dans sa famille.

Veillez bien en informer M. Durand.

Adieu, ma bonne Mère. Que la paix de Notre-Seigneur soit avec vous!

Votre très humble et dévoué serviteur.

F. LIBERMANN,  
*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

*La Neuville, 20 mars 1846.*

à M. Blanpin :

IX

Monsieur,  
Monsieur l'abbé Blanpin,  
chez M<sup>me</sup> sa Mère,  
à Ligny-les-Aires, Pas-de-Calais.

*La Neuville, le 20 mars 1846.*

MON BIEN CHER CONFRÈRE,

J'ai tardé de quelques jours à vous répondre à cause de [ma] chère compagne la migraine, à qui il fallait faire les honneurs.

Vous avez agi conformément aux vues de notre bon Maître, en passant quelque temps dans votre famille. Vous rappelez-vous que, lorsque les Apôtres revinrent de leur mission, il leur dit : *Requiescite pusillum?* Eh bien! il vous l'a dit à vous aussi par ma bouche.

Allons maintenant au fait, et prenons partie par partie tout ce que vous me dites dans votre lettre.

1° Le Saint-Sacrifice de la Messe. — Je me souviens que, lorsque je dis ma première messe à Notre-Dame des Victoires, assisté du P. Desgenettes, le saint homme me dit : *Mon bon ami, maintenant vous êtes au troisième ciel quand vous êtes à l'autel, lorsque vous l'aurez dite aussi souvent que moi, vous serez plus froid.* J'ai compris qu'il me faisait sentir ce qui se passait en lui. Vous voyez bien que les plus saints hommes peuvent éprouver les mêmes choses que vous. Il n'y a donc pas de quoi vous inquiéter. Voici les moyens à employer : tâchez de prendre toujours un temps convenable pour la préparation; vous tâcherez, pendant ce temps, de mettre votre âme à la disposition de Notre-Seigneur pour qu'il en fasse tout ce qui sera de son bon plaisir. Vous conserverez, pendant ce temps, votre âme, dans la paix et l'humilité devant lui. Allant à l'autel, tenez votre âme dans cette disposition d'humilité et d'offrande; à l'autel, si vous êtes sous une bonne impression, restez-y, suivez-

la. Si une pensée pieuse vous préoccupe, tant mieux, suivez-la. Si, au contraire, vous n'éprouvez rien, contentez-vous de vous tenir devant Dieu dans votre néant et votre pauvreté, disposé à vous offrir et à vous sacrifier avec Jésus à son Père. Vous pouvez aussi vous donner à Marie, afin d'être offert par elle, avec Jésus, à son Père. Cette pensée seule vous suffit, et même il n'est pas nécessaire que vous ayez toujours présente cette pensée; il suffit que vous l'ayez dans le fond de l'âme, dans le désir, dans l'intention. Avec cela, vous n'avez pas à craindre la routine. Dans la journée, conservez cette disposition, car le prêtre doit être toujours ce que Jésus est à l'autel, et ce qu'il est alors avec Jésus, une victime immolée à Dieu, immolée à sa divine volonté. Tenez-vous donc toute votre journée abandonné à Dieu et pleinement soumis à son divin bon plaisir. Soyez, comme un tout petit enfant, entre les mains de Marie, qui vous offre et vous sacrifie à la divine volonté. Coûte que coûte, il faut que la volonté divine soit tout en vous.

Pour vos oraisons, je m'abstiens de vous en parler pour le moment, j'aurais besoin de m'entretenir avec vous à ce sujet et de vous questionner de vive voix. Il s'est peut-être fait un changement dans votre vie d'oraison; il faut que nous ayons une causerie ensemble pour cela. En attendant, tenez-vous calme et paisible, je ne crois pas qu'il y ait tant de perte que vous le pensez.

Pour ce que vous me dites de votre volonté propre, mes inquiétudes ne sont pas bien violentes là-dessus; je suis sûr que le mal n'est pas tel que vous vous l'imaginez; je connais votre pauvre âme, je sais ce qu'elle vaut, je suis sûr que les choses ne sont pas telles que vous les croyez. Vous avez tout ce qu'il faut pour la bonne obéissance; car c'est une cheville ou deux qui manquent dans votre ressort et qui sont cause qu'il s'est arrêté et qu'il rechignait parfois. Cela passera. Le pauvre P. Collin est pour beaucoup dans cette affaire. Je crois que cette indépendance dont vous vous plaignez, est moins indépendance de votre volonté qu'inattention, et que ces répugnances à obéir quand les choses n'étaient pas de votre goût, étaient plutôt un effet d'irritation vis-

à-vis de M. Collin. Du reste, en causant avec vous, nous éclaircirons tout cela. Je suis convaincu que tout cela se calmera et passera. Ne raisonnez pas sur tout cela, n'ayez aucune inquiétude, mettez votre confiance en Marie et soyez en repos. Vous verrez qu'après nous être entretenus sur ces choses pendant quelques semaines, tout s'éclaircira et vous n'y verrez plus si noir.

Pour les jugements, voici la conduite à tenir. Il faut savoir que Notre-Seigneur dit : *Nolite judicare, nolite condemnare*. Ce sont deux choses; et il dit : *Nolite*, nous ne devons pas les vouloir. Ayez l'habitude des hommes : vous voyez plus facilement la malice du monde. Dans bien des circonstances, il n'est guère possible de ne pas s'apercevoir du mal du prochain. Dans ce cas on traite cette pensée, comme les mauvaises pensées, on tâche d'en détourner son esprit. Lorsque le mal ne saute pas aux yeux, on évite de le rechercher, de le scruter; on reste inattentif. Excepté cependant, quand nous avons besoin de le connaître, pour notre conduite à tenir. Avec cette marche, on n'a rien à craindre, on accomplit la parole du Maître, *nolite*, la volonté n'y est pas.

2° *Condemnare*. — Quand on a aperçu le mal du prochain, on se mécontente, on se peine contre lui; c'est là la condamnation. Il faut s'adoucir et ne pas consentir à cela, *Nolite*. Ceci se gagne peu à peu. Je ne suis pas étonné de cela en vous, vous qui alliez avec tant de simplicité, si étourdiment, que vous voyiez du bien même là où il y avait du mal; quand une fois l'expérience du monde est arrivée, vos yeux se sont ouverts et de là cette facilité de juger et de condamner le monde. Vous vous en corrigerez peu à peu et à la longue. Il y a même un bien que cela vous soit arrivé, car vous aviez à craindre de prendre les manières de ces gens par un excès de simplicité et un défaut d'attention. Je ne craignais pas cela, parce que j'étais sûr que Marie veillerait sur vous, mais vous aviez à risquer cela; maintenant vous êtes hors de danger, parce que vous êtes plutôt porté à les juger qu'à les imiter. Que Jésus et Marie soient bénis de cela, non pas du mal qu'il y a dans ces jugements, mais du bien qui en est résulté pour votre chère âme!

Ne vous étonnez pas, mon bien cher enfant, de la tristesse qui vous assaillit parfois. Cela tient à la nature de votre indisposition, cela ne tirera pas à conséquence. J'ai vu la même chose dans plusieurs personnes qui étaient très gaies de leur naturel; aussitôt guéries, la gaieté revint. Cela tient aussi un peu à la position. Il vous faut des distractions; c'était là aussi le motif qui m'engagea à vous prendre avec moi en voyage. Du reste, lorsque vous serez avec nous ici, nous tâcherons de vous procurer des distractions.

Les orphelines font, pour votre guérison, une neuvaine à la Sainte Vierge; ces bonnes enfants sont pleines de confiance qu'elles obtiendront ce qu'elles demandent. La Mère Saint-Stanislas vous est bien reconnaissante pour votre lettre dont elle a lu une partie aux enfants.

Je suis bien persuadé que si je faisais au Ministère la demande que vous m'insinuez, j'obtiendrais quelque chose, mais j'aime mieux laisser les choses, pour une petite somme comme celle que nous obtiendrions.

Restez comme vous avez promis jusqu'à la Passion, et venez la semaine suivante. Vous sentez bien que nous ne pouvons pas nous passer de vous le dimanche des Rameaux; comment trouver des chantres pour la passion si vous n'y êtes pas? Je crois que si vous restiez trop longtemps, vous vous ennuierez bientôt. Ici, nous tâcherons de vous procurer des distractions si nous pouvons, et cela serait plus facile que chez vous.

Continuez votre oraison comme vous me le dites à la fin de votre lettre. Les distractions viennent la couper, cela ne fait [rien], allez toujours.

Faites votre examen dans la soumission parfaite à la sainte volonté de Dieu, particulièrement dans les différents *détails* qui tiennent à votre infirmité et dans ses *suites* et ses *effets*.

Je vous en veux de ce que vous craignez de m'importuner; est-ce qu'un enfant importune sa mère en l'embrassant? C'est de même que vous m'importunez, en m'entretenant de ce qui concerne votre âme.

L'amour pour votre mère est plus sensible que celui que vous avez pour Jésus, parce que vous la voyez par

les sens, et que depuis si longtemps, vous ne l'avez pas vue; mais il n'est et ne doit pas être en réalité si fort que l'amour de Jésus ni préféré à l'amour de Jésus.

Tenez-vous dans le fond de votre âme prêt à sacrifier l'amour naturel dès que l'amour de Jésus vous le demande, et dans toutes les circonstances où il vous le demande. Ne vous inquiétez pas du reste.

Je vous envoie une lettre de notre docteur, en réponse aux observations que vous avez faites à notre infirmier.

Tout à vous en Jésus et Marie.

Ne manquez pas de présenter mes respects à M. le Curé et mes amitiés très respectueuses à Madame votre mère et à Madame votre grand'maman. Je me réjouis de tout mon cœur avec elles de la joie qu'elles éprouvent de vous posséder.

F. LIBERMANN,  
*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

\*

\*\*

à un chanoine belge :

II

(Copie.)

1<sup>er</sup> avril 1846.

MONSIEUR LE CHANOINE,

Je me vois obligé de vous interrompre encore une fois au milieu de vos travaux pour vous entretenir de l'œuvre des Missions. Mais cette fois-ci, comme je ne fais que me rendre à la volonté d'une autorité supérieure, infiniment respectable, comme vous pourrez en juger par la suite de cette lettre, autorité à laquelle je me fais un devoir d'obéir de toute l'affection de mon âme, j'ai la confiance que votre éminente charité et que votre zèle vrai et sincère vous feront trouver ma démarche excusable et vous rendront même favorable à mes désirs. Je

vais commencer par des faits; je vous soumettrai ensuite toute ma pensée.

Dans la dernière lettre que j'ai écrite à la Propagande au sujet de la Mission d'Haïti, j'ai rendu compte des démarches que j'ai faites en Belgique en faveur de cette Mission, des moyens que j'avais proposés, du résultat défavorable qu'ont eu mes efforts et de la cause du non-succès, la trop grande difficulté de la Mission et son état précaire, incertain. Je concluais que Dieu ne destinait pas les prêtres belges pour la Mission haïtienne, que je renonçais à mon projet et transportais mes espérances vers la Savoie, d'où la divine Providence m'avait envoyé un prêtre qui possède toutes les qualités désirables pour être mis à la tête de la Mission d'Haïti, et, de plus, nombre de jeunes gens qui, après être formés, pourraient lui être joints en temps opportun; qu'en conséquence je comptais essayer en Savoie l'exécution du plan que je m'étais proposé de réaliser en Belgique. Le Cardinal-Préfet, dans sa réponse, accepte mes espérances pour Haïti, mais en même temps il m'exhorte à poursuivre mon premier projet en Belgique, c'est-à-dire l'établissement d'un séminaire pour les Missions.

Je vais vous donner copie de la partie de cette lettre du Cardinal qui touche cette affaire.

« Imprimis vero scias rem gratissimam Sacrae Congregationi te fecisse, cum ad Missiones propagandas Clerum belgicum excitare nonnullosque ex eis ad societatem informandam impellere studuisti, ut Sacrae Congregationi in arduo propagandæ fidei negotio presto sit ad normam seminariorum quæ alibi hac de Causa instituta reperiuntur. Quod si haud datum fuit reperire ex ea regione presbyteros qui perdifficilem Haïtarum Missionem velent suscipere, attamen cum ratio aliqua suppetat qua illi Missioni provideri possit, cumque amplissimæ adhuc regiones expostulant operarios, pergratum mihi erit si rem apud Belgas urgere ac perficere attenderis, atque imprimis virum aliquem ex clero illius nationis, opportunis præditum dotibus, excitandum curaveris, ut tanti momenti opus, favente etiam pro viribus Sacra Congregatione, aggrediatur et sedulo perficiat.

« Precor Deum interim, etc... Romæ ad Sacræ Cong. de prop. fide, die 21 Martii 1846.

« Signé : J. Th. Franconius, *præfectus.* »

Il est facile de conclure, d'après cette lettre de la Propagande, qu'à Rome on attache une haute importance à l'établissement d'un séminaire de Missions en Belgique et qu'on le désire vivement; et, en effet, il est bien certain que le prêtre belge qui se dévouerait à cette sainte entreprise ferait une des œuvres les plus grandes de l'Eglise de Dieu, pourvoirait au salut de plusieurs contrées que l'Eglise est obligée d'abandonner, faute d'ouvriers, contrées qui, tôt ou tard, seront envahies par l'hérésie. Je conçois que l'œuvre traînera peut-être dans les commencements, comme toute œuvre qui doit produire des résultats pour la gloire de Dieu; mais les fruits qu'en retirera l'Eglise par la suite sont incalculables. Il est bien certain que, tant que la Belgique n'aura pas une maison uniquement destinée aux Missions, elle aura peu de missionnaires; mais il me paraît plus que vraisemblable qu'un établissement formé *ad hoc* donnera l'élan, et tôt ou tard la Belgique rivalisera avec les pays les plus fertiles en missionnaires. Il me semble qu'on ne peut pas conclure de l'esprit qui règne maintenant à ce qui aurait lieu si une maison était une fois fondée; l'inertie actuelle pour les Missions tient précisément à ce qu'il n'y a pas un établissement pareil.

Je ne doute pas qu'il ne se trouve en Belgique un homme de Dieu qui voulut se dévouer à une œuvre de si haute importance, œuvre qui, d'ailleurs, n'exigerait pas qu'il quittât le pays, même il lui serait très utile.

Un grand nombre de prêtres sont occupés en Belgique à travailler à la gloire de Dieu à des œuvres bien importantes; mais, quel que soit le bien qu'ils produisent, il me semble difficile qu'ils rendent autant de gloire à Dieu qu'en se livrant à l'œuvre que je propose et qui doit avoir de grands résultats pour le salut des âmes et l'exaltation de l'Eglise de Jésus-Christ.

Ne serait-ce pas un bonheur immense pour un prêtre pieux et zélé, de se livrer avec l'inspiration de Dieu à

une œuvre pareille, d'y consacrer sa vie et d'y sacrifier tout son repos et son bien-être? Je sais bien qu'il se présentera des difficultés, que peut-être même le succès paraîtra douteux dès le commencement : mais il me semble que ce ne sont pas là des raisons suffisantes pour faire abandonner un projet aussi important et aussi glorieux à Dieu.

Toutes les œuvres qui ont été entreprises et exécutées dans l'Eglise ont rencontré ces mêmes difficultés et souvent de bien plus grandes encore, et cependant ces difficultés n'ont pas effrayé les hommes apostoliques qui les ont entreprises, et ne les ont pas empêchés de les exécuter avec autant de constance que de succès. Il a été toujours dans l'ordre de la divine Providence de manifester ses soins maternels au milieu des obstacles, et les plus heureux résultats ont ordinairement été produits après les plus grandes difficultés. Ce serait donc vouloir sortir de l'ordre ordinaire de cette divine Providence, ce serait vouloir faire une œuvre humaine que de ne vouloir l'entreprendre qu'avec une garantie absolue du succès et l'assurance que toutes les difficultés seront aplanies. Il me semble que ce sont là les vues générales qu'ont suivies les saints dans tous les temps.

D'ailleurs, pour ce qui est de l'œuvre qui nous occupe, les difficultés ne me semblent pas si grandes, et suivant le cours ordinaire des événements, elles semblent offrir des espérances très fondées de réussite. Les commencements pourront être faibles et présenter quelques difficultés, mais ces difficultés ne sont pas telles qu'elles doivent arrêter un homme prudent, surtout si cet homme est dévoué à Dieu, et qu'il compte sur les divines bontés.

On commencera petitement et faiblement et on grandira peu à peu par la confiance dans le secours de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Attendre jusqu'à ce qu'on ait l'assurance d'un succès immédiat serait avoir une conduite toute opposée à celle des saints qui ont propagé le royaume de Jésus-Christ et courir le risque évident de ne jamais rien entreprendre. Ce qui est le plus propre à exciter un cœur sacerdotal à ne point se laisser arrêter par toutes ces craintes, c'est la pensée que, serviteurs

fidèles de Dieu que nous sommes, nous allons avec tant de réserve, de prévoyance et de précautions; tandis que les impies, les hérétiques innombrables inondent les pays lointains, ils parcourent les terres et les mers avec une incroyable hardiesse, ils entreprennent et envahissent tout.

Ces pensées m'ont vivement frappé et je prends la liberté de vous les exposer, persuadé que les mêmes sentiments se trouvent dans votre cœur, et dans l'espérance que vous vous occuperez avec un vif intérêt de cette affaire, et que, tôt ou tard, vous trouverez les hommes de Dieu choisis pour l'exécution de notre projet. La lettre que je viens de vous transcrire montre bien qu'à Rome on désire bien autant, et peut-être plus que moi, la formation en Belgique d'un séminaire pour les Missions. Contre sa réserve ordinaire, la Sacrée Congrégation m'excite à persévérer dans mon dessein au moment même que je lui annonce que je n'ai pas réussi et que je crois devoir y renoncer; elle veut que je poursuive et que je le consomme *urgere ac perficere*. Elle appelle cette œuvre une œuvre de grande importance, lui promet sa faveur.

On pourra m'objecter que d'autres ont déjà essayé et ont mal réussi; mais ils n'ont pas essayé de former une œuvre belge; ils n'ont pas entrepris dans les formes et le plan que je vais proposer et moyennant lesquels les principales causes de leur non-succès n'existeront plus.

Ce plan est bien simple : il s'agit de former un séminaire dont l'unique but serait les Missions, un séminaire à des Missions toutes belges. Un établissement ainsi conçu attirerait naturellement la majeure partie des vocations de missionnaires; il donnerait l'idée des Missions à une foule de jeunes gens qui n'y penseraient pas sans cela, il entretiendrait et développerait les vocations naissantes, et les premiers succès qu'on obtiendrait en pays sauvage feraient une vive impression dans les esprits et donneraient l'élan tout naturellement aux ecclésiastiques belges, aussi bien que les Missions françaises le donnent aux Français. Pour peu que les supérieurs et les directeurs de séminaires favorisassent et entretenissent cet élan, les sujets abonderaient.

Toute la difficulté serait pour le commencement; mais, d'après ce que j'ai vu en parcourant votre excellent pays, tous les évêques et tous les chefs des grands et petits séminaires sont disposés à favoriser une pareille œuvre. Cette heureuse disposition se fortifiera quand on verra un établissement conforme aux idées et aux goûts des ecclésiastiques belges; et si les fondations donnent une certaine garantie, surtout si le prélat, sous le patronage duquel la maison sera formée, recommande l'œuvre à ses collègues, il semble que la majeure partie des difficultés disparaîtraient, et dès les premiers temps il se présentera des sujets soit prêtres, soit séminaristes.

Pour que le séminaire soit conforme aux goûts et aux idées du pays, et pour assurer son succès, il faudrait que l'établissement fut belge et purement belge. C'était l'avis de Mgr votre vénérable Evêque, tel est le vôtre, tel est le mien, tel paraît être aussi le sentiment de la Propagande.

Pour qu'il en fût ainsi, il faudrait que l'établissement fût entrepris et dirigé par des prêtres belges, il faudrait qu'il fût exclusivement commis aux soins des missionnaires belges.

Pour suivre ces plans, je crois qu'on pourrait s'y prendre de deux manières : La première serait de former une congrégation indépendante existant par elle-même. La seconde serait d'annexer l'œuvre à une congrégation déjà existante et uniquement occupée des Missions. Quelle que soit celle des deux méthodes qu'on embrasse, on obtiendra une ample approbation du Saint-Siège. La première méthode éprouverait quelques difficultés de plus, mais je suis persuadé qu'elle aurait un plein succès, si un homme sage, dévoué et constant se trouvait à la tête de l'œuvre.

Dans la deuxième méthode, il y aurait plus de facilité et d'encouragement; mais je crois que, dans ce cas, il faudrait plutôt une annexion qu'une fusion. Dans une fusion, la maison de Belgique serait une succursale entièrement dépendante d'une Maison-Mère et obligée d'en suivre en toutes choses les prescriptions, et il pourrait en résulter des inconvénients; elle ne serait plus une œuvre belge; les plans des fondations risqueraient de subir des

changements par la suite du temps, et aussi l'administration ne marcherait plus aussi bien, parce que le genre belge ne serait pas assez connu, pas assez senti par des étrangers. Si on procède par voie d'annexion, l'œuvre nouvelle sera une œuvre belge et sera sœur de l'œuvre déjà existante; elle en sera une partie intégrale, qui aura le même esprit, se conduira par les mêmes règles, sera dirigée par un même gouvernement général. Comme la partie française de la congrégation, elle aura sa part à ce gouvernement et y sera représentée par un nombre de membres déterminé, et, de plus, elle aura une administration spéciale avec le supérieur et le conseil chargés du gouvernement général. La partie française de la congrégation sera soumise à la même marche.

Si l'annexion pouvait se faire avec une des sociétés anciennement existantes, on aurait l'avantage de profiter d'une expérience déjà consommée; vous pouvez être assuré que je vous aiderai, autant qu'il sera en mon pouvoir, pour obtenir son exécution, mais je pense qu'il y aurait des difficultés majeures et des inconvénients très graves.

Si la divine Providence veut se servir de nous pour aider à la formation de cet établissement, bien volontiers nous nous y prêterons; et nos règles n'étant que provisoires, nous pourrions plus facilement subir une modification dans notre état constitutif, tel que l'exigerait la forme que je propose. J'espérerais même pouvoir faire quelque sacrifice pour le commencement de la fondation. Je ne pourrais cependant donner des assurances positives sur ce dernier point que vers le mois d'août ou de septembre prochain. Pour les Missions on y suivrait la même marche, les communautés qu'on y formera seront tirées uniquement de la Maison de Belgique, elles seront en rapport direct avec un membre belge qui représentera ces maisons au Conseil général de la Congrégation, et qui sera chargé de leur direction immédiate, dont il rendra compte au Conseil et au Supérieur général. Il en sera de même pour les Missions françaises.

Pour que cette annexion pût se faire avec notre société qui a un but spécial, il suffirait qu'on acceptât de préférer

rence les Missions des Noirs, ou qu'on abandonnât le choix des Missions pour la Maison belge à la volonté de la Propagande en demandant la Mission la plus nécessaire.

J'ai cru, Monsieur le Chanoine, devoir vous donner un aperçu de la base sur laquelle j'ai pensé qu'on pourrait fonder l'établissement en question, sans entrer dans tous les détails du plan qu'il faudrait adopter, ce développement demande de profondes réflexions, car l'exécution de ce plan n'est pas sans difficultés et demande des précautions. Je ne fais qu'exposer ma pensée en l'abandonnant au jugement des personnes prudentes et expérimentées auxquelles vous voudrez bien la soumettre. Je m'estimerai heureux d'avoir contribué à cette œuvre, au moins par ces premières démarches; si je puis être utile en quelque chose à son accomplissement, de quelque manière qu'il y ait lieu, je m'y prêterai volontiers. Les vues profondes et élevées de Mgr de Liège lui feront facilement apprécier la question avec son bon et mauvais côté, ainsi que les modifications qu'on pourrait y apporter.

Veillez donc, Monsieur le Chanoine, communiquer encore une fois à Sa Grandeur la démarche que je prends la liberté de faire, afin qu'Elle en prenne connaissance et qu'Elle prononce sur son contenu. Si vous avez une réponse prochaine à me faire, veuillez me l'adresser avant le mois de mai. Dès les premiers jours de ce mois je dois faire un voyage qui doit durer deux mois. Si ma présence pouvait être utile à Liège ou à Frond, je n'allongerais pas ma route en la prenant par la Belgique. Dans tous les cas, la conclusion de cette affaire n'étant pas pressée, je vous prie du moins de m'honorer d'une réponse pour le courant de juillet, afin que je puisse rendre compte à la Propagande de ma nouvelle démarche.

Agréez, je vous prie, l'assurance du plus profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Chanoine,

Votre très humble et obéissant serviteur.

LIBERMANN, *sup.*

à M. Collin :

XI

Cette lettre est très difficile à lire.

*Le 5 avril 1846.*

TRÈS CHER CONFRÈRE,

(Il est question de M. Plessis). Je vais tâcher de cheminer tout de même en paix avec mon fardeau. Du reste, le pauvre Père va beaucoup mieux quand il est avec nous. Cela n'empêche pas que j'eus de mortelles inquiétudes dès lors; cependant, je ne pensais pas qu'il irait jusqu'à ce point, et j'espérais que la sagesse et la douceur de M. Le Vavasseur le remettraient. Enfin Dieu soit loué! Ce n'est ni la première ni la dernière croix que je porterai. Ne soyez pas dur envers ce pauvre Frère. Soyez grave, posé, mais amical avec lui; traitez-le avec bonté, évitant de prêter à la familiarité. Je suis de votre avis, que les Frères doivent faire leur retraite à part. Ils sont même [séparés] au noviciat; [ils ont] une direction, des exercices et la retraite à part, ils n'ont jamais aucun rapport avec les novices ecclésiastiques. Ceci a lieu surtout, depuis. C'est une grande affaire que de former des Frères. J'en ai toujours eu peur, et je ne suis pas revenu de ma frayeur; nous sommes obligés d'en renvoyer. Nous ne pouvons nous en passer pour les Missions sauvages, sans cela, je n'en accepterais certainement pas. C'est un fardeau et une inquiétude de plus que le bon Dieu me donne. Je suis étonné de ce que vous me dites que le F. Olivier ne travaille pas. On ne lui a jamais fait ce reproche ici, ni à... ni à..., où il avait été avant de venir chez nous. Il a toujours été actif et même d'une certaine adresse.

Vous êtes un saint homme, un beau jour, quand vous ne serez plus bon à rien à Bourbon, nous allons voir [à vous mettre] pour éprouver les Novices. Vous serez [un] terrible éprouveur.

Ne comptez plus sur M. Blanpin, vous ne l'aurez plus;

ce sera probablement à M. Laval, de Maurice, que nous l'enverrons si sa gorge se [remet]; si vous êtes sage, nous en enverrons d'autres à sa place. Votre peine d'être réduit à trois me fait un plaisir véritable et me console très fort. Vos dernières lettres à vous et à M. Le Vavas-seur respiraient un tel découragement que jamais je n'aurais osé vous envoyer du monde, vous voyant tout disposés à abandonner Bourbon. Je vous avoue que ces sentiments que vous me manifestez ont influé sur moi en grande partie dans le refus que j'ai fait au Ministre, qui me demandait quatre nouveaux missionnaires pour Bourbon. Je vous prie donc, pour l'amour de Dieu, m'écrivez [jamais sous] une impression quelconque.

[A M. Legay, Rome a fait des] reproches de ce qu'il avait fait contre nous au Sénégal et au ministère, on est aussi très mécontent. Les affaires du Saint-Esprit sont assez chancelantes. Dans l'intérieur de la maison, ça ne va pas bien. On ne sait pas encore l'issue des affaires coloniales. Du reste, je n'ai pas donné un refus absolu au Ministre pour l'envoi des missionnaires à Bourbon. Je lui ai demandé un délai jusqu'à ce que les affaires coloniales soient réglées. Je n'ai pas encore de réponse à vous donner pour votre baptême. Aussitôt que je l'aurai, je vous le ferai parvenir (1).

\*

\*\*

à M. F. Le Vavas-seur :

## XXVII

Il est difficile de fixer la date exacte de cette lettre. Le P. F. Le Vavas-seur la rapporte au 26 avril 1846. Elle fut écrite en deux temps différents : la première partie à Paris, peu après la lettre du Ministre du 4 février; la seconde, après l'arrivée à La Neuville, le 29 mars, de la lettre de M. Le

(1) M. Collin avait des doutes sur la validité de son propre baptême. Le Vénérable Père, après étude du cas, le rassura dans la suite.

Vavasseur du 25 novembre précédent. La dernière page de la présente lettre a été gâtée; nous en avons rétabli le texte d'après le récit de la tentation du P. Le Vavasseur.

(Avril 1846.)

TRÈS CHER CONFRÈRE,

Je me trouve à Paris et c'est de là que je vous écris ce petit mot. Je présume que ma dernière lettre vous sera arrivée avant que vous ne receviez celle-ci, et que vos découragements sont passés.

J'ai reçu, il n'y a pas longtemps, une lettre du Ministre qui me demande quatre missionnaires pour Bourbon, outre ceux qui y sont. Un plan comme celui que vous m'avez proposé dans une de vos lettres, plairait beaucoup et on ferait, je crois, quelques sacrifices pour sa réalisation. J'ai soupçonné qu'au Ministère on a ouvert la lettre que je vous ai adressée en réponse à ce projet d'établir à Bourbon, pour les esclaves, une maison d'éducation pareille à celle que nous voulons former en Guinée. J'ai cru m'apercevoir qu'ils ont pris connaissance de cette lettre, parce que hier, un des chefs du bureau me demanda si je ne voulais pas envoyer des missionnaires à Bourbon; il ajouta : Nous serions bien contents que vous fassiez à Bourbon pour les esclaves ce que vous voulez entreprendre en Guinée. Je présumais bien, comme je vous le dis alors, qu'au Ministère ce projet trouverait de l'écho. Cependant j'ai refusé d'envoyer de nouveaux missionnaires à Bourbon. Mes raisons étaient :

1° Vos dernières lettres étaient empreintes d'un tel découragement que je n'aurais jamais osé rien entreprendre avant d'avoir de nouveau votre pensée là-dessus;

2° Je regarderai comme une grande imprudence d'entreprendre sérieusement l'île Bourbon avant que les affaires coloniales ne soient réglées. J'ai trouvé le Ministre si variable et si vacillant sur toutes ces affaires coloniales que je ne puis prendre aucune décision avant que tout ne soit réglé. Si on venait à laisser toute autorité au Saint-Esprit, je crois bien que nous serions obligés de plier bagages à Bourbon (gardez cela pour vous,

et n'en dites rien à nos confrères), car le Supérieur, M. Legay, est dans une irritation terrible contre nous. comme vous avez dû voir dans une de mes lettres où je vous engage à prendre certains moyens de résistance, si on voulait vous interdire le saint ministère. Il m'en a fait faire les plus terribles menaces et les a effectuées à Gorée et au Sénégal, contre toutes les règles. Vous sentez que s'il était le maître à Bourbon, nous n'aurions pas beau jeu. Pendant un temps, il semblait qu'il prenait le dessus au Ministère. En ce moment, les affaires du Saint-Esprit paraissent plus chancelantes que jamais. On ne peut cependant pas savoir de quel côté tourneront les choses. Nous ne sommes nullement inquiets, l'ouvrage ne manquera pas; mais ne précipitons rien; vous voyez qu'il serait imprudent d'abandonner Bourbon en ce moment. Patientons; vous n'avez rien à presser puisque vous y faites le bien. Laissons faire la divine Providence et soyons des instruments fidèles et patients entre ses mains. Que surtout M. Collin ne soit pas trop ambitieux. Il n'est pas content de ce qu'il fait parce qu'il voudrait faire davantage.

J'aurais, à ce sujet, une observation à vous faire à tous. L'humilité ne doit jamais pencher au découragement. En vous comparant aux autres, vous sentez que vous ne faites rien qui vaille, que vous n'êtes bons à rien. Ceci est fort bon; mais il faut vous tenir humblement devant Dieu comme des serviteurs inutiles et ne pas vous faire de cela une peine; il faut que votre âme s'en humilie avec suavité devant Dieu et qu'elle se conserve dans la paix; autrement ce sentiment pourrait devenir une tentation et même parfois être suggéré par l'ennemi. Le meilleur est d'aller avec simplicité, avec bonhomie, devant le bon Dieu, de faire ce que l'on peut, selon ses petits moyens pour sa très grande gloire, sans se comparer aux autres. Il faut que notre amour-propre soit bien mort, pour que les comparaisons avec les autres ne puissent pas suggérer au moins des tentations et des illusions.

Maintenant j'ai à vous entretenir d'une nouvelle affliction dont la divine Bonté nous a frappés; mais sa divine

miséricorde y est jointe à grands traits. C'était une grande épreuve, tâchez de la recevoir avec humilité, paix et soumission à la divine volonté.

Il s'agit de notre cher confrère, M. Tisserant. Je vous ai déjà rapporté, dans d'autres lettres, qu'il avait échoué dans sa difficile Mission d'Haïti. Il revint donc et tomba dangereusement malade. Je le croyais perdu, mais notre bonne Mère n'a pas voulu qu'il meure sur son lit sans rien faire, elle lui a réservé une fin plus glorieuse. Revenu à la santé, il ne pouvait la conserver dans nos pays d'Europe; d'un autre côté, on ne voyait pas quand il pourrait retourner en Haïti. Ne voulant pas laisser son zèle dans l'inaction, et voulant conserver sa santé, nous l'avons chargé, en attendant, de la Préfecture apostolique de la Guinée. Il devait partir par le même navire avec deux autres de ses confrères ecclésiastiques et avec deux Frères. Heureusement le Ministre m'a refusé de les faire partir par le même navire, ce qui a sauvé la vie à ces quatre derniers, qui sont arrivés à bon port à Gorée. M. Tisserant s'embarqua seul sur le *Papin* à Toulon.

Ce navire à vapeur avait une mission à remplir sur les côtes du Maroc, et de là il devait revenir pour se rendre à Gorée. Ce navire périt avec 75 personnes. 76 parvinrent à se sauver, et la divine Providence n'a pas voulu que notre cher confrère fut de ces derniers, et trouva dans ce naufrage une fin bien glorieuse, le 7 décembre dernier. Voici comment le fait arriva, il est très édifiant. Le 6 au soir, la tempête se déclara avec une furie extraordinaire; c'était sur les côtes du Maroc. Quelques heures après le bâtiment était enfoncé dans un banc de sable; les roues étant ensablées, la machine ne pouvait plus jouer. Le vent battait les flancs du navire avec fureur. Sous peu d'heures, tout espoir de salut était perdu. Alors M. Tisserant se mit à genoux devant tout le monde, et resta quelque temps dans un recueillement profond. Au dire des marins qui ont échappé, sa vue suffisait pour toucher les cœurs. La paix et la ferveur étaient peintes sur sa figure. Tout le monde se trouva réuni dans le carré des officiers. M. Tisserant se lève, exhorte et encourage tout le monde. C'était un spectacle

bien remarquable : tant d'hommes habitués au danger se trouvaient là réunis dans l'abattement et le désespoir; un pauvre missionnaire n'ayant d'autre habitude que celle d'une vie calme et religieuse, par la seule vertu de sa foi, surpasse, encourage tous ces hommes qui vivent continuellement dans les périls. M. Tisserant, calme et plein de ferveur, relève tous les courages abattus par ses entretiens particuliers et ses exhortations publiques. Il fit mettre tout le monde à genoux, exhorta au repentir sincère des fautes de la vie et donna l'absolution générale à tout le monde ensemble, n'ayant le temps d'entendre les confessions particulières. Un des marins échappés a dit au Monsieur qui me donna une partie de ces renseignements, ce marin a dit que sans M. Tisserant, ils n'auraient pas eu la force morale pour se sauver; il avait les larmes aux yeux en racontant cela. Un autre dit : Oh! quand M. l'abbé nous donna l'absolution, nous sentions que nous étions chrétiens. Mais le trait le plus intéressant et le plus édifiant, ce fut la conversion d'un juif. Ce pauvre homme était dans le dernier désespoir. Il criait de toutes ses forces qu'il ne voulait pas mourir; voyant M. Tisserant dans ce calme et cette assurance que la foi lui donnait, voyant que tout le monde cherchait des consolations auprès de lui, il accourut, lui aussi, et lui dit en pleurant : « Monsieur l'Abbé, sauvez-moi, je vous en prie. » Le bon M. Tisserant lui répond : « Mon bon ami, que puis-je faire pour vous? Je ne puis rien contre les vents et la tempête, je ne peux sauver ni vous ni moi; je ne puis même rien faire pour vous auprès de Dieu pour la vie éternelle, parce que vous n'êtes pas chrétien, vous n'êtes pas baptisé. — Mais, dit le juif, que faut-il donc que je fasse, pour être baptisé? » et il se jeta entre les bras de M. Tisserant qui, le pressant sur son cœur, lui répond qu'il fallait croire en Jésus-Christ. Le juif l'interrompit en s'écriant : « Oh! Monsieur l'Abbé, je crois en Jésus-Christ et j'espère en lui, baptisez-moi, je vous en prie. — Mais si, après être baptisé, vous échappez à la mort, promettez-vous de vous instruire dans la doctrine chrétienne et de vivre en bon chrétien? Je le promets et j'exécuterai ma promesse. —

Eh bien ! je vais vous baptiser. » Aussitôt un marin courut lui chercher de l'eau, et M. Tisserant lui conféra le baptême. Depuis qu'il eût reçu le baptême, le juif était dans une parfaite résignation, avait l'âme calme pendant le peu d'heures qu'il vécut encore ; car il périt avant M. Tisserant, et notre saint confrère a eu la consolation, avant de mourir, d'avoir envoyé une âme dans le paradis.

Vers 4 heures, le bâtiment s'entr'ouvrit et fut partagé en deux. On fut obligé de se réfugier sur le pont, l'obscurité était profonde, les vents étaient toujours d'une violence extrême et il tombait une pluie glaciale. Là plusieurs personnes furent encore enlevées et jetées à la mer par les lames qui venaient balayer le pont. On se retira dans la mâture ; M. Tisserant restait au pied du mât, se tenant à une barre. Là il put encore faire quelque acte de charité, comme de donner son béret, sa houppelande à ceux qui se plaignaient du froid. Vers 7 heures, le jour commença à poindre, et l'on vit qu'on n'était qu'à 500 mètres de la terre. Comme il ne restait aucun espoir de salut, M. Tisserant crut devoir hasarder de se mettre à la nage. On ne sait pas au juste son motif. Un Monsieur m'écrit que c'était pour s'occuper du sauvetage et du salut de ceux qui étaient encore en vie. Les flots portant vers lui une rame de canot, il aura cru probablement que la divine Providence l'engageait à se sauver à la nage. Il saisit cette barre de bois, la serra contre sa poitrine, se jeta à l'eau dans l'espérance que les vagues le porteraient vers la terre. L'officier qui échappa du naufrage (c'était le seul de l'état-major qui survécut), me dit, dans sa lettre, que c'était la seule voie de salut qui semblait leur être réservée, elle devait naturellement réussir.

Mais le dernier moment était arrivé, et la divine Providence devait rendre notre cher confrère possesseur d'une vie plus heureuse que celle de la terre ; un remous de courant qui s'était formé sous le vent du navire, le ramena le long du bord, où, écrasé par le choc des lames, il coula sous les yeux des marins qui étaient réfugiés dans la mâture, sans qu'il fut possible de lui donner le moindre secours.

Le digne prêtre a emporté avec lui, dit la lettre de

l'officier, l'estime et le respect de tous ceux qui lui ont survécu.

Cette perte m'affligea profondément, perte double, irréparable presque pour Haïti, et très fâcheuse pour la Guinée. Je fus donc obligé, bon gré, mal gré, de choisir un autre pour le remplacer. Parmi tous ceux qui y sont, il n'y a personne qui puisse être chargé de la Préfecture. M. Bessieux eût été bon, mais je doute, je suis même certain qu'il n'aurait pas été capable de diriger une si difficile Mission. M. Briot n'a pas assez de science pour être préfet apostolique et pas assez de pratique; son esprit est un peu trop spéculatif. Force fut donc d'envoyer un des Messieurs du noviciat. Je n'en eus qu'un qui a déjà exercé le saint ministère, un homme d'une piété solide, d'un esprit gravé, sérieux et réfléchi. Je comptais le garder ici pour en faire un maître des novices. Il fallait y renoncer, mais il n'avait pas fini le temps de son noviciat; il n'en a fait que la moitié; il fallait encore passer par dessus les règles. Il était impossible de laisser la Guinée sans chef spirituel, et nos Messieurs qui y sont, à l'abandon. De grands désordres y auraient eu lieu; et peut-être eût-il été plus difficile d'y remédier l'an prochain. Lorsqu'il n'y a pas une autorité solide, une Communauté de missionnaires ne peut se soutenir, et une fois que le désaccord est dans une Communauté, il est difficile d'y remédier. De plus, la Mission de la Guinée est à ce moment dans une circonstance critique, à cause des efforts du Saint-Esprit. D'ailleurs, il fallait présenter quelqu'un à la Propagande pour les pouvoirs de Préfet. Vous voyez par là que, dans le commencement d'une œuvre, et surtout d'une œuvre éprouvée comme la nôtre, il est impossible de tenir trop strictement à la règle ordinaire.

M. Gravière (c'est le nom du successeur de M. Tisserant), M. Gravière est un homme solide. Je suis cependant persuadé que le défaut d'un noviciat complet est un mal dans cette circonstance, et qu'il me donnera de la tablature dans la suite. Entre deux maux, il faut choisir le moindre.

Pour bien faire, il eût fallu rester pendant deux ou

trois ans sans rien entreprendre; pour cela, il n'eût fallu rien, même à Bourbon. Nous eussions dû rester ensemble, vous, M. Tisserant et moi, avec ceux qui seraient venus se joindre à nous. Une fois des missions entreprises, il faut en subir les inconvénients et tâcher d'y remédier peu à peu.

Je regarde comme certain que la volonté de Dieu a été que nous agissions et que nous ne restassions pas sans rien faire pendant trois ans. Vous savez ce qui vous est arrivé à vous, qu'il eût été impossible de vous retenir tout ce temps; même chose pour M. Tisserant; même chose pour les premiers missionnaires de la Guinée, excepté deux d'entre eux.

Pour Haïti, je ne pense pas que Notre-Seigneur veuille que nous l'abandonnions, et je ne puis m'y résoudre. La Très Sainte Vierge nous semble montrer clairement cette divine volonté, dans une multitude de circonstances, entr'autres, par l'envoi d'un prêtre qui semble être fait pour remplacer M. Tisserant dans cette Mission. C'est un homme d'une piété remarquable, d'une douceur, d'une humilité rare, d'une générosité très grande dans la voie de Dieu. Il joint à cela des manières très aimables, un esprit élevé, une capacité qui me paraît grande, une instruction très étendue, des talents brillants pour la littérature, et ayant une connaissance parfaite du siècle actuel. Ces brillantes qualités naturelles seraient perdues dans une Mission sauvage, comme parmi les esclaves; il semble donc être fait pour une Mission comme celle d'Haïti. Ce Monsieur est de la Savoie, il a professé la rhétorique pendant dix ans au diocèse de Chambéry. Depuis longtemps, il veut aller en Mission. Il pensait aux Missions étrangères; il en obtint enfin la permission de son Archevêque; il écrivit à M. Langlois, il fut accepté. Il se mit donc en route, et arriva à Paris par les messageries royales. Il entra à Notre-Dame des Victoires pour dire la messe, il y resta longtemps pour prier. Dès les premiers moments, il fut saisi d'une grande répugnance d'aller aux Missions étrangères, il était sans cesse préoccupé de cette pensée qu'il ne devait pas entrer dans cette société, qu'il lui fallait une Congrégation plus ignorée,

une Congrégation surtout qui fut consacrée au Très Saint Cœur de Marie. Il passa deux jours à Paris, il ne put venir à bout de débrouiller ce qui se passait en lui. Il avait la pensée d'aller au moins voir M. Langlois; il passa à très peu de distance de la Maison, rue du Bac; il voulait y aller, et ne put résister à sa répugnance. Ces choses lui paraissaient si étranges, qu'il ne savait qu'en penser. Il alla s'ouvrir, là-dessus, au P. Desgenettes; il lui raconta tout ce qui se passait en lui. M. Desgenettes n'eut pas de peine à expliquer son affaire, il nous l'envoya le soir même. Nous n'eûmes pas de peine à distinguer la bonté de Marie pour nous, et la première pensée qui me vint quand j'eus entendu ce qui lui est arrivé, c'est que Marie l'envoie en Haïti, à la place de M. Tisserant. Je vous ai déjà donné dans d'autres lettres des nouvelles de la défaite de M. Tisserant en Haïti.

M. Blanpin est arrivé pendant que j'étais à Paris, c'est-à-dire les derniers jours de février, et c'est lui qui m'a empêché de terminer cette lettre. Il se porte bien mais ne parle pas.

Je viens de recevoir votre dernière lettre, celle du 25 novembre. Je vous ai dit déjà plus d'une fois ma pensée sur Madagascar. Je crois que nous ne sommes pas encore au moment d'examiner la question, s'il faut embrasser maintenant cette Mission ou non. N'y renonçons pas, mais aussi, ne nous avançons pas.

Il est bien entendu que nous ne pourrions jamais fournir des missionnaires à M. Dalmond, avant que vous soyez sûr de l'état du lieu, de ses habitants et de toutes les circonstances qui puissent faire réussir la Mission.

J'ai eu de M. Dalmond à peu près la même opinion que vous. Cependant, je crois qu'on exagère beaucoup son incapacité. Il a du bien et du défectueux de ce côté.

Je vous ai déjà répondu au sujet de ce dont vous faites mention dans toutes vos lettres, au sujet de votre vocation. Je crois sérieusement que vous aurez un compte à rendre à Dieu de l'infidélité avec laquelle vous vous laissez entraîner à la pensée de sortir des vues de la divine Providence. Jamais je n'y consentirai, parce que je ne

veux pas être infidèle à mon Dieu. Je crois que le principe en est une certaine raideur naturelle qui est jointe à un entraînement spéculatif de l'imagination; de là résulte un certain découragement dont vous ne vous rendez pas toujours compte. Soyez donc plus posé, plus calme, plus modéré dans votre intérieur. Ne tendez pas vers ce qui est raide, tendez plutôt vers ce qui est modéré. Autrement, vous manquez à Dieu bien souvent; vous contrariez son œuvre et vous vous mettez dans de grands embarras. Songez que nous sommes à 3.000 lieues, et par conséquent vos paroles doivent être pesées. Si vous étiez ici et que vous veniez à vous emporter, on s'expliquerait et le lendemain on saurait à quoi s'en tenir. Tout au contraire, de Bourbon à La Neuville il faut six mois d'inquiétude et d'embarras avant de savoir où les choses en sont. Voyez quel mal pourraient faire ces incartades. Je suppose qu'il eût été réglé que nous embrassions la Mission de Bourbon dans une vaste étendue et que l'on vous donnerait huit ou dix missionnaires comme vous le demandez dans votre *fameuse lettre*, qu'ensuite j'eusse subitement reçu cette lettre si remplie de découragement, mais qu'avant de la recevoir j'eusse réglé avec le Gouvernement que je lui fournirais tant de missionnaires, croyez-vous qu'après cela j'aurais osé vous envoyer du monde? Il eut fallu reculer et quels motifs donner?

Quelle idée aurions-nous donnée de nous et quel dommage aurions-nous apporté à cette œuvre? Croyez-moi, mon cher frère; je vous aime sincèrement, mais cordialement et tendrement; je ne veux pas vous faire de la peine; mais croyez-moi : il y a du mal dans vos plaintes, il y a du mal dans vos découragements, il y a du mal dans vos craintes de la supériorité, dans vos désirs de changement, il y a du mal dans cette exigence de perfection de vos confrères, bien que vous avez parfaitement raison en ce qui regarde M. Plessis; et vous avez probablement raison jusqu'à un certain point en ce qui touche M. Blanpin; mais vous en parlez d'une manière trop absolue, trop dure et trop violente.

L'esprit de Dieu n'est pas dans cette marche, c'est impossible. Il ne faut pas vous étonner de tout cela,

nous sommes tous misérables, mais apprenez qu'il faut se défier de toute impression violente, de toute impression dure, raide et entraînant. Dans ces circonstances, il faut se calmer devant Dieu et ne parler, n'agir que lorsque vous serez maître de votre âme, je veux dire maître de la posséder en toute douceur, paix et modération; autrement l'imagination sera toujours maîtresse.

Pour M. Blanpin, je l'ai envoyé dans sa famille, peu de jours après son arrivée. Je pense que cela valait mieux que de l'envoyer plus tard.

M. Plessis, sans doute, nous sera un embarras. Nous verrons ce que nous pourrions faire.

Le Frère est chez nous pour faire les fonctions matérielles, et non pour catéchiser les Noirs; c'est un homme pieux qui, bien conduit, sera utile. C'est à vous à vous arranger de manière à ce que il ne se familiarise pas trop; je sais qu'il a une tendance à cela, mais je pense qu'il y a moyen de s'y prendre avec douceur, ayant une conduite grave, modérée et réservée avec lui. Je n'ai jamais eu de peine avec lui pour cela. Songeons toujours que nous sommes des misérables nous-mêmes, et que nous mériterions mille fois que Notre-Seigneur nous rejette et nous repousse, car nous devons toujours penser que nous devrions lui être une charge et un objet de dégoût. Il nous supporte cependant avec patience et nous traite avec miséricorde, dont nous nous rendons tous les jours indignes, Supportons de même nos frères.

Je ne sais si je vous ai déjà parlé du catéchisme. Il nous plaît beaucoup, mais il s'y trouve, je pense, des corrections à faire. Il me paraît exact, généralement. Il y avait cependant quelques endroits qui me paraissent encore un peu défectueux. Je vais l'examiner avec deux de nos confrères les plus capables, et je vous en enverrai un exemplaire corrigé aussitôt qu'il sera fait.

Notre maison est bien nombreuse; nous avons 31 novices ecclésiastiques, sur lesquels 6 prêtres; deux viennent de faire leur consécration, et deux sous-diacres. De plus, nous sommes 5 anciens, y compris M. Blanpin, ce qui fait 36 et 7 Frères, total 41. De plus, 5 personnes occupées dans la maison : en tout 46 personnes.

Voilà une lettre bien en désordre. J'aurais voulu mettre sur une feuille à part, ce qui est pour être lu à la Communauté. Mais, ayant été obligé de m'interrompre souvent, je ne m'y serais plus retrouvé. Lisez, je vous prie, à la Communauté ce qui lui est propre.

Détrempez une bonne fois votre cœur dans le Cœur [de Marie], et restez dans la paix et la douceur; vainquez tout ce qui se passe en vous avec [tristesse] et peine, ou plutôt donnez votre cœur à Marie pour qu'elle le purifie de tout cela. Pour vous tranquilliser de plus en plus, je veux vous prouver que nous sommes devenus bien [plus exigeants] pour l'admission. Nous avons renvoyé tout dernièrement un prêtre qui était prêt à [abandonner toute sa] fortune de 75.000 francs et ses parents auxquels il était excessivement attaché; il me suppliait [de l'admettre. J'ai refusé] deux jeunes gens, dont l'un très pieux et bon dans ses études théologiques, [il venait] du séminaire de Marseille où il a été tonsuré et il avait de bons témoignages de M. Pérée que vous connaissez.

Tout à vous en la pieuse charité de Jésus et de Marie.

F. LIBERMANN.

\*\*

à M. Lossédats :

XIII

Monsieur,  
Monsieur l'abbé Lossédats,  
Missionnaire apostolique,  
Gorée, Côtes de la Sénégambie, par le Havre.

*Le 15 avril 1846.*

MON BIEN CHER CONFRÈRE,

Je vous ai écrit peu de jours avant la réception de votre lettre du 4 mars. Je présume qu'elle vous fera de

la peine, parce que vous ne saurez pas qu'elle ne répond qu'au premier mot que vous m'avez écrit avant votre dernière lettre, et vous serez peiné de ce que je ne réponds pas aux choses que vous me dites. Je connais mon homme et je me flatte d'être connu de lui. Vous savez, mon bien-aimé frère, que je tiens vivement à vous soulager dans toutes vos peines et toujours au plus vite. Que je voudrais être au moins une année entière avec vous. Mais la volonté divine ne juge pas ainsi, elle ne veut pas de moi dans les Missions. Je vous aurais écrit plus tôt, mais une absence que j'ai faite m'a retardé.

Vous avez bien fait de ne pas m'envoyer votre terrible lettre. Il n'y avait pas assez longtemps que vous étiez sur les côtes pour que toutes vos observations soient exactes, surtout sur la marche générale à suivre. Il faut, pour cela, un certain temps. Je présume qu'il ne sera guère possible de déterminer la conduite à tenir qu'au bout d'un an ou dix-huit mois. Il faut commencer par ébaucher les choses; quand l'expérience sera venue au secours de vos bonnes vues, les choses s'éclairciront.

Il m'est difficile de vous envoyer l'homme tel que vous me le demandez pour être à la tête de la Mission. Je ne l'ai pas pour le moment. Cependant, je crois que vous aurez lieu d'être satisfait de M. Gravière. C'est un homme grave, posé, réfléchi, qui a une grande rectitude de jugement; ce sera d'ailleurs un ami que vous trouverez en lui; j'espère qu'il vous comprendra et vous sera un soutien.

Je sens bien que la Mission est difficile; mais je crois que vous vous exagérez certaines difficultés, par suite de la peine que vous éprouvez. Mettons notre confiance en Dieu. Ne croyez pas que Marie vous abandonnera. Je suis persuadé qu'il existe des difficultés graves que vous n'avez pas encore aperçues, celles que je crois les plus graves. Mais je ne m'effraie pas. Notre-Seigneur est avec nous; et avec son concours nous viendrons à bout de tout. Marchons toujours, faisons ce que nos faibles moyens peuvent, c'est lui qui doit bénir nos travaux, il bénira; c'est lui qui doit réparer nos sottises, il réparera.

Nous nous faisons des choses une idée parfaite et nous

voulons que ces conceptions parfaites aient leur exécution dans tout leur entier; telle n'est pas et telle n'a jamais été la marche de la divine Providence. Elle veut que les commencements soient toujours faibles et imparfaits; elle veut qu'il y ait du défectueux dans les commencements. Il faut se soumettre à sa volonté divine, et faire les choses le mieux qu'on peut, et s'en remettre pour le tout à ses soins. Je vous engage donc à vous mettre bien en paix par rapport aux fautes qui se feront, à ne pas vous inquiéter de ce que les choses ne marchent pas selon les idées que vous vous formez de ce qu'il faudrait, pour que tout aille bien. Je suis sûr que, bien souvent, vos idées seront justes et vraies; mais vous brouiller, vous peiner, vous inquiéter, ce serait faire plus de mal que de bien. La marche que la plus haute sagesse (même humaine), prend dans ces cas, c'est de céder une partie de ses vues et de tirer parti des gens le mieux qu'on peut. Si vous voyez vos confrères n'être pas de votre avis, même lorsqu'il serait évident qu'ils ne suivent pas le meilleur parti, il vaut mieux n'être pas trop tenace, ne pas les contrarier; il faut laisser à chacun la liberté de suivre ses idées et exécuter le bien à sa façon, l'y encourager. Alors on en tire tout le parti possible; on lui fait faire tout le bien dans son genre; il en aurait fait davantage, s'il avait eu d'autres idées, mais que faire? Il ne les a pas. Vouloir le forcer d'embrasser les vôtres, ce sera le plus souvent lui faire faire beaucoup moins de bien, le brouiller, le décourager même. Vous ne sauriez croire combien cette tolérance est importante. Il est impossible que les hommes soient d'accord ensemble. Si on n'a pas cette tolérance, on arrête le bien, on est toujours dans les brouilleries, on se prive du repos dont on a besoin soi-même, on décourage les autres, et on se décourage bien souvent soi-même. Si, au contraire, on laisse faire chacun selon sa manière de concevoir les choses, selon son caractère, la trempe de son esprit et toute sa manière d'être, il en résultera un bien considérable. Plusieurs feront des fautes, des imprudences, mais avec le temps l'expérience viendra, et chacun se perfectionnera dans sa manière d'être. C'est un principe très

important pour l'action, et cela en toutes choses, qu'il faut se mettre toujours en garde contre la perfection idéale. Il est bon qu'on sache concevoir comment les choses doivent être pour le succès; il faut connaître la conduite à tenir pour la réalisation des moyens d'exécution qui sont les meilleurs; mais il est encore plus important de savoir se modifier, se plier et s'accommoder aux personnes, aux choses et aux circonstances dans lesquelles on se trouve. Soyez bien assuré que jamais vous ne pourrez exécuter les choses comme vous le désirez. C'est une chimère que de vouloir obtenir un résultat complet tel qu'on le voit et qu'on le désire. Il est de la plus haute importance de se ranger, de se plier à tout, si on veut avoir du succès; autrement on se brise contre les difficultés provenant des personnes et des choses. Je vous reconnais, et vous ai toujours reconnu des vues judicieuses; mais vous tenez trop à vos vues, surtout à la manière de les accomplir; vous ne savez pas assez vous plier à la manière d'être des autres, vous n'êtes pas assez tolérant pour leur manière d'être, qui manque de rectitude ou de convenance.

Il y a un triple mal en cela. Le premier est pour vous, il en résulte que vous vivez toujours dans la peine et les déchirements du cœur. Cher ami, vous savez qu'il me coûte de vous voir dans la peine. Je voudrais enlever la cause de cette peine. Apprenez à souffrir les fautes du prochain; apprenez à supporter qu'une chose soit exécutée à demi, d'une manière défectueuse même. Pour avoir le repos de l'âme, pour être capable de faire des choses grandes et importantes, il faut à tout prix qu'on parvienne à une certaine indifférence dans les maux qu'on ne peut guérir. Soyez convaincu, cher confrère, que vous guérirez bien des maux, si vous parvenez à les supporter de cette manière.

Le deuxième mal est pour le prochain. Tant que vous n'entrez pas dans cette marche que je vous développe, vous le gênez dans sa marche, vous l'empêchez de faire tout le bien qu'il pourra faire dans la voie dans laquelle il va, surtout si c'est un esprit faible, un esprit dont la portée ne va pas loin; vous le découragez et vous risquez

de lui faire faire des fautes et des imprudences nombreuses.

Le troisième mal est mixte. Par une conduite tolérante, en sachant plier, supporter, encourager même chacun dans sa manière d'être, vous obtiendrez nécessairement une certaine influence sur les esprits, vous ferez non seulement le bien que vous faites par vous-même, mais vous serez d'un grand secours pour les autres. Si, au contraire, vous ne pouvez taire les moindres défauts que vous voyez dans la marche de vos confrères, il arrivera que vous serez presque toujours en opposition avec eux, parce qu'il n'arrivera presque jamais que vous trouviez des hommes faits tout comme vous les désirez. De là il résultera que vous n'acquerez aucune influence sur leurs esprits. Il est certain que j'ai une bien plus grande influence sur nos confrères que vous ne pourrez en avoir. Eh bien, quel est le moyen le plus puissant que j'emploie pour les conduire? C'est en tolérant dans chacun les défauts que je prévois ne pouvoir effacer, supportant parfois les manières d'être les plus inconvenantes, les plus grossières, laissant surtout chacun dans son état, et cherchant à perfectionner chacun dans cet état. Soyez bien sûr que jamais rien ne se fait dans ce genre par force, par contradiction, par résistance; mais aussi, au contraire, tout se fait, tout s'obtient par le support, la tolérance, la douceur et le calme. Je dis le tout; je ne veux pas dire qu'on parvient à faire perdre aux gens leur caractère et leur manière d'être naturelle, ni même tous les défauts de cette manière d'être; mais on gagne sur tout cela tout ce qu'il est possible de gagner, et on fait profiter au bien ceux qu'on rendrait nuls par une conduite opposée. Par exemple, si vous vouliez rendre M. Arragon, modéré, poli, aimable dans ses manières, vous entreprendriez une chimère, vous arrêteriez plutôt le soleil dans sa course. Mais si vous traitez amicalement avec lui, si vous le laissez agir selon son caractère, selon sa manière d'être, et que vous fassiez avec lui comme je viens de dire, certainement vous produirez un bon effet sur lui tel, que je vous le dis aussi. Mais si vous vous peinez, si vous lui manifestez une réprobation,

une répulsion, vous obtiendrez aussi tous les mauvais résultats que je viens de vous dire. Laissez donc chacun dans son état et manière d'être. Dieu les a faits comme ils sont; ils sont disposés à faire tout pour le bien; il faut les encourager, et ils le feront chacun selon ce qu'il sera donné d'en haut. Ne cherchez donc pas de consolation dans les hommes, mais cherchez plus à les consoler et à les encourager. Soyez donc maître de votre âme et vous serez maître de tout le monde entier. C'est en cela que consiste la supériorité que nous devons avoir.

Ayez du courage. Vous souffrez, vous souffrirez encore, mais ces souffrances agrandiront votre âme. Soyez persuadé que je souffre et souffrirai toujours autant et probablement plus que vous. Je suis pour le moins aussi sensible à la peine que vous l'êtes, mais est-ce une raison pour me décourager? Jamais. Non jamais, avec la grâce de Dieu. Est-ce que ces peines doivent se manifester au dehors? Non, jamais non plus. Jamais je ne me plaindrai. Soyez fort et puissant contre vous-même, vous rendrez de grands services à Dieu. Si vous n'apprenez pas à vous supporter, vous resterez toujours inférieur à ce que Dieu veut que vous fassiez. Toute l'affaire est là; vous dominer vous-même, souffrir sans y faire attention, offrant à Dieu vos souffrances avec générosité, — vous supporter et vous sacrifier vous-même, — supporter les autres avec tous leurs défauts. Vous qui aimez les choses belles et grandes, voilà sans contredit la chose la plus belle et la plus grande. Demandez-en la grâce.

Je vais tâcher d'arranger les placements de manière à ce que vous puissiez être tranquille. Peut-être, pourrions-nous arranger les choses que vous puissiez aller, soit avec M. Gravière, soit seul, explorer les côtes pour former un autre établissement.

Dans tous les cas, nous arrangerons les choses pour le mieux. M. Gravière étant sur les lieux, serait plus capable de juger ce qui vous convient le mieux, et il vous porte le plus grand intérêt.

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN,  
*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

*P. S.* — Je ne sais si j'ai répondu à tous les points de votre lettre que j'ai cependant sous les yeux. Je suis trop pressé. Il me suffit d'avoir répondu aux principaux. Nous avons lu au réfectoire votre lettre. Elle est envoyée à M. votre père.

Ecrivez-moi souvent : 1° des lettres à être lues au réfectoire et transmises à la Propagation; 2° des lettres détaillées qui m'instruisent sur toutes vos pensées, sur tout ce qui se passe autour de vous.

\*

\*\*

à la **Propagation de la Foi** :

XII

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous adresser la copie d'une lettre que j'ai reçue ces jours derniers de l'un de nos missionnaires de la côte d'Afrique.

Je pense que les nouvelles qu'elle renferme intéresseront MM. les Membres du Conseil et les éclaireront sur la décision à prendre pour les allocations que j'ai pris la liberté de demander. J'ose donc vous prier de transmettre cette lettre au Conseil central de Paris; j'ai envoyé un duplicata à celui de Lyon.

Agréer, je vous prie, l'assurance du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre*,  
*sup. des Missionnaires du Saint-Cœur de Marie.*

*La Neuville-les-Amiens, le 19 avril 1846.*

\*

\*\*

à M. Dalmond :

III

(Copic.)

Monsieur,  
Monsieur l'abbé Dalmond,  
Préfet apostolique de Madagascar.

*La Neuville-les-Amiens, le 19 avril 1846.*

MONSIEUR LE PRÉFET,

J'ai reçu par M. Blanpin votre lettre du 13 novembre dernier. L'épreuve par laquelle votre zèle a été obligé de passer m'a fait bien de la peine; mais Dieu le veut ainsi, il faut bien se soumettre. Je suis persuadé qu'après avoir permis cette épreuve, il vous récompensera de votre courage et de votre persévérance. La Mission des Noirs est une mission de croix et de patience. Heureux les Missionnaires qui ont le courage de persévérer, ils obtiendront du succès!

Je suis toujours dans la même disposition pour Madagascar. Je pense que rien ne presse pour le moment. Quand une fois les choses se seront éclaircies, le bon Dieu nous y enverra. Je suis bien aise de voir que vous vous entendez avec M. Le Vasseur. C'est lui qui est chargé d'examiner la question et de régler avec vous. Cette voie est beaucoup plus avantageuse et plus prompte que s'il eût fallu régler par lettres avec moi; les distances sont trop grandes et on ne s'explique jamais assez par lettres. Avec M. Le Vasseur vous pouvez vous expliquer de vive voix.

Dans ce moment, le Ministère nous est très favorable, et il serait possible que nous puissions même aller dans les parties françaises, mais je n'accepterai pas Nossi-Bé, ni Sainte-Marie, à moins que M. Le Vasseur ne change d'avis.

Veillez bien de temps à autre, quand vos occupations

vous le permettront, me donner de vos nouvelles; elles me feraient toujours un bien grand plaisir.

Agréé, je vous prie, l'assurance de la sincère affection et du respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être  
Votre très humble et très dévoué serviteur,

F. LIBERMANN, *pr. du Saint-Cœur de Marie.*

\* \* \*

à M. Féry :

(Copie.)

Monsieur,  
Monsieur Honoré Féry,  
Membre du Sénat,  
au Port-Républicain, Haïti.

*Avril 1846.*

MONSIEUR,

Vos dernières et précieuses lignes à M. Tisserant sont arrivées à son ami qui le pleure. Vous savez déjà peut-être que, le 7 décembre dernier, un naufrage sur les côtes du Maroc, a valu le ciel au zélé Missionnaire, et nous a laissé une désolation que la pensée des ordres d'en-haut, peut seule adoucir.

Après nous, c'est Haïti qui a le plus perdu au naufrage. Le cœur tout haïtien de M. Tisserant démontrait qu'Haïti était, pour lui, à la fois une patrie d'origine et une patrie d'adoption. Quand des dissentiments regrettables l'ont eu exilé de ce pays bien-aimé, la Providence l'a réclamé et lui a donné la patrie qui seule pouvait le dédommager d'Haïti.

Héritier de ses affections et de ses dettes de reconnaissance, je suis heureux, Monsieur, d'avoir à vous rendre grâces de l'intérêt que vous portiez à ce cher confrère et des charmants procédés dont vous avez usé à son égard.

L'amour de M. Tisserant pour Haïti fait partie du patrimoine de notre communauté. Cet amour, nous l'avons recueilli de ses lettres, de ses conversations et

de son dernier soupir. Ne pouvant le manifester par des travaux apostoliques, nous le traduisons en prières. Nous souhaitons que cet amour puisse devenir actif comme le sien; et nous serions à la disposition des circonstances que, plus tard, la Providence pourrait ménager.

Nous sommes sûrs d'entrer dans vos vues si patriotiques, en essayant, par nos *memento* devant la céleste miséricorde, de hâter le moment où elle daignera visiter votre République. Je puis dire que nous en sommes citoyens, si le droit de bourgeoisie s'acquiert par des vœux sincères et profonds pour le bonheur d'un pays. Nous aimons à croire que les tempêtes passées présagent des jours meilleurs, et que le règne de Dieu s'établira d'autant plus solidement à Haïti que les esprits droits y seront plus fatigués du règne de l'arbitraire et de l'anarchie intellectuelle.

Un pays a droit encore d'espérer les bénédictions d'en-haut et un avenir prospère, quand il compte des citoyens qui, comme vous, Monsieur, l'honorent et le servent par leur patriotisme éclairé et généreux.

Agréez, pour votre patrie et pour vous, l'assurance de la considération affectueuse avec laquelle je suis, Monsieur,

Votre très humble et reconnaissant serviteur.

*Amiens, avril 1846.*

\* \* \*

au **Ministre de la Marine** :

XXIV

(Copie.)

A Son Excellence Monsieur le Ministre  
de la Marine et des Colonies.

*La Newville, 21 avril 1846.*

MONSIEUR LE MINISTRE,

Connaissant l'intérêt que Votre Excellence daigne prendre à notre Mission de la Guinée, et particuliè-

rement à la maison que nous devons fonder à **Dakar**, j'ai pris la liberté de lui exposer dans une lettre du 3 mars, les inquiétudes qui m'étaient survenues au sujet de cette fondation; j'ai soumis à son approbation les propositions que je voulais faire à l'autorité spirituelle. Aujourd'hui, j'ai l'honneur de lui donner communication d'une lettre que j'ai reçue depuis peu d'un de mes confrères de Gorée. Elle y verra les dispositions favorables des indigènes; elle appréciera le degré d'utilité que pourra avoir l'établissement; elle y verra en même temps, que le Vice-Préfet comptait y exercer sa juridiction.

Les choses étant ainsi, j'ai l'espoir que Votre Excellence trouvera justes les nouvelles instances que je fais pour obtenir une réponse à ma lettre du 3 mars, et qu'Elle accueillera ma démarche avec bienveillance.

Désirant me conformer à vos intentions, j'ai un besoin pressant de les connaître pour régulariser la Mission, pour donner à nos missionnaires l'impulsion qu'ils doivent recevoir, pour leur indiquer la marche qu'ils doivent suivre. Un état de choses vague et incertain risque d'engendrer de grands désordres par la suite. Il découragerait nécessairement les missionnaires. Il me semble qu'il est urgent d'encourager leurs efforts et de soutenir l'ardeur qui les anime dans ce moment. Ces heureuses dispositions ont d'autant plus besoin d'être entretenues que la Mission par elle-même offre déjà de très grandes difficultés et semble être faite pour porter au découragement. J'ose donc espérer que Votre Excellence voudra bien me favoriser de la réponse que je lui demande. Cette réponse aura en ce moment une opportunité toute particulière. Je me propose de faire dans les premiers jours de mai un voyage dans le midi de la France, pour me procurer dans ces contrées un local convenable, où nous pourrions par la suite recevoir quelques jeunes Noirs, à l'effet de leur procurer le perfectionnement dans les études ou les arts et métiers qu'on ne pourrait leur apprendre avec succès sur les côtes d'Afrique. J'ai déjà eu l'honneur de parler de cet établissement à Votre Excellence, et quoiqu'elle

ne m'ait pas encore fait connaître positivement son sentiment sur cette proposition, je ne doute pas de son approbation.

Me trouvant à Marseille, je compte me rendre à Rome pour traiter à la Propagande des questions touchant notre Mission d'Afrique, mais je ne voudrais pas faire de démarches avant de connaître les intentions du Gouvernement.

A la même époque, le 3 mars, j'eus l'honneur d'adresser à Votre Excellence une demande pour le passage de plusieurs missionnaires.

J'ai même pris la liberté de réitérer ma demande, en réduisant à trois le nombre des missionnaires en faveur desquels je sollicitais votre bienveillance. Comptant sur vos bontés, je n'ai pas pris des mesures suffisantes pour entretenir le bon ordre parmi les missionnaires pendant l'absence de leur chef, que je croyais aller les rejoindre incessamment. J'ose donc de nouveau, à ce sujet, solliciter de Votre Excellence, une réponse prochaine.

Daignez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,  
de Votre Excellence,

le très humble et très obéissant serviteur.

F. LIBERMANN, *sup.*

\* \* \*

à M<sup>lle</sup> **Guillarme** :

## XXIV

MA BONNE ENFANT,

Il y a longtemps que je sais que je ne puis faire une plus grande satisfaction à votre cœur charitable que de vous donner des commissions pour les missionnaires du Saint-Cœur de Marie. Eh bien ! je vais le satisfaire.

Nous allons envoyer incessamment deux mission-

naires et un Frère en Guinée. De ce nombre est le remplaçant de M. Tisserant comme Préfet apostolique. Il lui faut quelque chose de propre en fait d'ornements. Je croyais qu'ils seraient obligés de passer par Paris et ils auraient fait eux-mêmes leurs affaires. Je reçois la nouvelle de leur prochain départ par Le Havre et ils sont obligés de prendre leur route par Rouen. Ma confiance dans votre bonne charité m'engage à m'adresser à vous pour leur procurer ce qui leur est nécessaire. En voici la liste :

1<sup>o</sup> Un ornement jaune, propre et convenable.

2<sup>o</sup> Une étole pastorale, convenable aussi, sans cependant qu'elle soit trop chère.

3<sup>o</sup> Un calice en argent, coupe en vermeil. On désire que le calice ne soit pas trop haut. Vous avez du goût. Vous en choisirez un dont les ciselures soient bien et qui ne coûte cependant pas trop cher.

4<sup>o</sup> Chapelets : une douzaine, à bon marché et cependant en *coco* et solidement montés.

5<sup>o</sup> Médailles portant la figure de Notre-Seigneur ou de la Sainte Vierge, pour 10 francs.

6<sup>o</sup> Encens, 2 livres.

En outre, j'ai laissé lors de mon dernier voyage, chez mon frère (rue Mazarine, 16), trois vases à Saintes Huiles et trois custodes, veuillez les y prendre et les mettre avec le reste des objets.

Comme vous ne connaissez pas bien exactement les sommes que nous pouvons dépenser, je crois qu'il serait bon que vous vissiez ces objets et que vous ayez la bonne charité de m'écrire les prix et de suite je vous répondrai. Cela me donnera l'avantage d'avoir de vous une petite lettre : il y a longtemps que je n'en ai pas eu.

Toutes ces commissions sont très pressées. Veuillez vous en occuper et m'écrire le plus tôt possible.

Quand vous aurez réuni ces objets, veuillez les adresser à M<sup>lle</sup> Feuillet Lallemand, Grand Quai, allée de la Grande-Anse, Havre (pour remettre à M. Gravière, missionnaire du Saint-Cœur de Marie).

Veuillez ne pas dire à M<sup>me</sup> Tisserant que je vous ai

chargée de ces commissions; cela pourrait lui faire de la peine; elle pourrait penser que depuis la mort de son fils, je l'oublie, etc.

Vous me rendrez un service aussi de vous informer quels sont les prix d'un fer qui sert de forme pour les pains d'autel.

Une autre commission pour moi en particulier : priez bien le bon Dieu pour un pauvre pécheur, afin qu'il lui pardonne et lui donne toujours une grande surabondance de grâces.

Votre très humble et très dévoué serviteur en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

*Le 22 avril 1846.*

\* \* \*

au **Ministre de la Marine** :

XXV

(Copie.)

A Son Excellence Monsieur le Ministre  
de la Marine et des Colonies.

*La Newville, 23 avril 1846.*

MONSIEUR LE MINISTRE,

Dans sa lettre du 20 de ce mois, Son Excellence daigna m'accorder les passages que j'avais sollicités, ainsi que les 3.200 francs à titre d'indemnité de fondation et de trousseau. Je lui exprime avec satisfaction, ma sincère reconnaissance. Sur la somme que votre bienveillance m'alloue, il se trouve en faveur de M. Gravière, 1.000 francs comme indemnité de fondation et 600 francs indemnité de trousseau. A ce sujet, la déli-

catresse exige que je fasse à Votre Excellence l'observation :

1<sup>o</sup> Que M. Gravière ne pouvant pas être attaché à poste fixe à un établissement particulier à cause de sa qualité de chef de Mission, qui l'oblige à surveiller et à parcourir toutes les stations, il ne m'est rien dû à cette occasion pour l'indemnité de fondation.

2<sup>o</sup> M. Gravière sera obligé de visiter plus tard les côtes qui sont sous les dominations étrangères, afin d'y établir aussi la foi catholique. Par cette considération, Votre Excellence jugera peut-être pas à propos de ne pas lui faire les appointements accordés aux missionnaires destinés à remplir les cadres de notre établissement, ni les frais de trousseau. J'ai donc cru de mon devoir de lui faire ces observations avant de recevoir ses bienfaits.

Par la même occasion, je prendrai la liberté de faire encore une autre remarque. Dans le rapport approuvé par Votre Excellence, le 10 novembre 1843, art. 4, 2<sup>e</sup> alinéa, il est accordé aux missionnaires pour frais de route, de leur résidence au port d'embarquement, 3 francs par myriamètre. Il n'est pas fait mention de cette clause dans la lettre du 20 avril dont Votre Excellence m'honore; cette même clause a été oubliée aussi dans les sommes qui m'ont été allouées pour indemnité de trousseaux de MM. Lossodat et Warlop, qui se sont rendus de La Neuville à Lorient par vos ordres. Feu M. Tisserant n'y pouvait prétendre; il se trouvait déjà à Toulon pour affaires, lorsque le passage lui fut accordé sur le *Papin*.

Dans la deuxième partie de la lettre du 20 que Votre Excellence daigna m'adresser, je vois qu'Elle n'a pas jugé utile de se rendre pleinement à mes désirs, au sujet de l'établissement de Dakar. Quoique dans une lettre du 21, j'aie fait de nouveaux efforts pour obtenir une réponse avantageuse, je n'oserais cependant pas insister davantage, ne connaissant pas les motifs qui ont déterminé Votre Excellence à rester dans la réserve sur le point en question. Les mesures qu'Elle a daigné prendre en notre faveur, suffisent pour nous garantir dans l'état

actuel des choses. Nous avons la confiance que Votre Excellence aura égard à notre position, lorsqu'elle prendra une détermination générale pour le régime ecclésiastique des colonies. Elle ne voudrait pas assujettir à une juridiction étrangère et souvent tracassière une communauté de missionnaires qui portent seuls tout le poids des travaux et des dangers d'une Mission aussi difficile. Elle sentira trop ce qu'une position semblable a de faux, de pénible et de décourageant, surtout si l'autorité qui leur commande appartient à une autre communauté, à laquelle elle porte ombrage et qui la regarde, quoique sans motif réel, comme rivale, et qui, par là, cherchera naturellement à l'opprimer plus ou moins, et à détruire son influence.

Daignez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,  
de Votre Excellence,  
le très humble et très obéissant serviteur.

F. LIBERMANN, *sup.*

\* \* \*

à M<sup>lle</sup> **Guillarme** :

XXV

Mademoiselle,  
Mademoiselle Guillarme,  
rue des Saints-Pères, 65, Paris.

Un petit mot de réponse à la hâte à votre lettre d'hier.

Voyant la difficulté d'acheter ces ornements sans les faire voir d'avance à celui qui doit s'en servir, je crois qu'il est plus prudent qu'il vienne lui-même. Il va donc venir aussitôt que nous aurons reçu l'indication positive du jour de l'embarquement. Il verra lui-même l'ornement, l'étole et les calices.

Je vous prierais seulement de lui faire la commission

des chapelets et des médailles, ainsi que du fer. Chez M. Bauschelet, quai des Orfèvres, 42, vous trouverez des médailles à 30 sous la grosse.

Je voudrais bien répondre au restant de votre bonne lettre; je le ferai les premiers jours de mai, de vive voix; ce sera du 5 au 9.

Je ne puis m'empêcher de vous dire encore ce petit mot : Un saint homme de Nantes, avocat de profession, mais qui ne s'occupe que de bonnes œuvres, vient à Paris pour une bonne œuvre et demande à se mettre en rapports avec des personnes qui puissent lui être utiles. Je n'ai pas pu m'empêcher de vous le recommander. Il s'appelle M. Lemercier. Je vous en prévient afin que vous ne soyez pas surpris.

Votre tout dévoué père et serviteur.

F. LIBERMANN.

*Le 25 avril 1846.*

\* \* \*

à M. **Beauchef** :

VIII

Monsieur,  
Monsieur l'abbé Beauchef,  
Elève au Grand Séminaire,  
au Mans, Sarthe.

J. M. J.

*Le 27 avril 1846.*

MON BIEN CHER CONFRÈRE,

Vous êtes un bon saint homme, plein de patience et de charité; mais j'abuse par trop de cette charité qui vous fait ainsi supporter mes mauvais procédés à votre égard. Répondre le 26 avril à une lettre du 6 mars, c'est se moquer du monde! N'importe, je vous écrirai et je ne serai pas mal reçu.

Je me réjouis bien de vous voir plus tranquille. Ayez du courage et de la confiance en Jésus et Marie, et vous verrez que vous vous remettrez entièrement. Oubliez le passé; que ce soit pour vous comme un mauvais songe dont on est encore lassé quand on se réveille, mais qu'on oublie au fur et à mesure que la journée s'avance.

Visez à tranquilliser votre âme, évitez de reporter votre vue sur le passé, évitez les retours sur vous-même. Soyez bien sûr qu'une fois dans le saint ministère, occupé sérieusement à prêcher, à confesser, à catéchiser, tous les vieux fantômes disparaîtront peu à peu. Votre grande affaire est de vous oublier vous-même. Ayez une piété calme, simple, humble, une piété de *bonhomme*, qui ne cherche ni les grandes ni les petites choses, mais qui sert Dieu en tout et à tous les instants, avec la plus grande sincérité et la plus grande simplicité de cœur. Celui qui a cette piété se regarde comme peu de chose; il ne fait pas attention à soi, il ne cherche pas à être quelque chose dans l'esprit des autres. Il s'occupe de la besogne du moment et la fait pour plaire à Dieu. Il est tout dévoué à Dieu sans s'en apercevoir. Tout ce qu'il fait, il le fait tout bonnement pour la gloire de Dieu : rien de particulier, rien d'extraordinaire en fait de pratiques. Il agit à l'extérieur comme on agit d'ordinaire, et ayant dans son intérieur le désir unique de plaire à Dieu, entreprenant cependant avec ferveur tout ce qui pourra être pour la gloire de Dieu, tout en l'exécutant avec bonhomie et simplicité.

Je sens bien qu'il vous sera difficile de faire les choses d'une manière absolument dont on les fait d'ordinaire, parce que vous avez quelque chose de particulier dans votre caractère, quelque chose d'original, mais que cela ne vous inquiète pas; qu'il vous suffise de ne pas vouloir faire autrement que les autres. Si ensuite il vous échappe, sans y penser, de faire autrement, cela ne renferme aucun mal. Je vous engage même à ne pas vous étudier à faire comme les autres, parce que cette recherche vous serait un sujet de tracassés, et loin de vous corriger, par cette attention soignée à ne faire extérieurement que comme font les autres,

par cette attention dis-je, vous vous rendriez même beaucoup plus original. Allez donc encore en cela comme un bonhomme, agissant avec simplicité devant Dieu et dans l'unique désir de lui plaire.

La nouvelle de la mort de M. Tisserant est vraie, heureusement pour lui qui est mort en apôtre, malheureusement pour le pauvre peuple de la Guinée. Vous sentez combien le coup m'a été sensible ! Mais enfin je n'y ai influé en rien et ce fut un événement tout providentiel, car il devait partir sur un autre navire. Il était si pressé d'arriver près de ses pauvres Noirs qu'il a demandé à être embarqué sur le bâtiment le *Papin* qui avait une mission à remplir sur les côtes du Maroc et de là devait se rendre à Gorée sur les côtes de la Sénégambie. Le navire périt sur les côtes du Maroc. La divine Providence nous a encore ménagés, car j'avais demandé au Ministère le passage, sur le même navire où M. Tisserant devait s'embarquer, pour deux autres missionnaires et pour deux Frères. On n'a pu leur accorder au même port, et on m'accorda le passage à un autre port. C'est ainsi que la divine Providence a sauvé ces derniers malgré eux, et qu'elle a accordé la gloire au bon M. Tisserant, la veille de la fête de l'Immaculée Conception de sa très chère Mère.

Vous désespérez de la Guinée à cause de cet événement, et moi, au contraire, je suis persuadé qu'il est plutôt pour obtenir grâce et miséricorde pour ce misérable pays, qui, du reste, commence à nous donner les plus belles espérances.

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN,  
*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

P. S. — (1) Ma lettre est cachetée et je m'aperçois que je n'ai pas répondu à toute votre lettre. Je vous dirai donc, sur le principal article, que sans aucun doute et sans hésitation aucune, vous devez avancer au sacer-

(1) Ce P.-S. est sur petit billet à part, glissé dans la lettre fermée.

doce. Méprisez toutes vos craintes et suivez ce qu'on vous dit; faites ce qu'on vous fait faire, en toute paix.

Je vous verrai peut-être à la fin de l'été au Mans, sinon venez nous voir; il faut bien que vous fassiez pour nous une petite prière dans notre nouvelle chapelle.

\*  
\*  
\*

à M<sup>me</sup> **Libermann** :

LXXXV

Cette lettre du V. Père est écrite sur la dernière page d'une lettre du docteur Libermann à sa femme.

*30 avril 1846.*

MA CHÈRE SŒUR,

Pensez quelle fut notre jouissance pendant ces deux jours. La sœur Saint-Léopold est une petite sainte; elle était d'une joie pure et innocente. Elle est heureuse. La Sœur Sainte-Agnès de Jésus (c'est ainsi le nom de Caroline), est dans la béatitude. Elle était d'un calme admirable. Que vous auriez été heureuse avec nous, ces jours. Dieu a voulu vous imposer ce sacrifice; mais je ne doute pas que vous n'ayez bien prié et que vos prières n'aient procuré de grandes grâces pour vos chères enfants, qui sont devenus maintenant les enfants privilégiés du bon Dieu et de Marie. Ne pleurez pas, ma chère sœur, ces bonnes enfants sont heureuses au delà de toute expression. Marie riait, pleurait, sautait et dansait tout à la fois. Cette bonne Marie était dans une joie mêlée d'une telle émotion qu'elle ne savait ce qui se passait alentour. Heureuse mère d'avoir de si pieuses, de si bonnes, de si aimables et de si heureuses enfants! Soyez contente et heureuse car vous avez lieu de l'être. J'ai vu peu de mères, que je connais, aussi heureuses que vous. Mais quand le grand jour viendra, alors votre bonheur sera grand et votre gloire immortelle. Dieu vous aime tendrement; il vous fait faire des sacrifices.

dans ce monde, mais il est si consolant de faire des sacrifices pour un Dieu si bon ! le temps de la vie est court ! les sacrifices ne durent pas longtemps et sont accompagnés de tant de grâces et de bonheur ! et l'éternité viendra ; alors vous serez heureuse de voir vos enfants dans la gloire céleste. Ce seront des Reines qui suivront l'Agneau partout ; elles seront couronnées de gloire ; elles seront les privilégiées de Marie ; et cette bonne Mère alors vous regardera avec un œil d'amour et de complaisance en vous et en vos enfants ! Oh ! que la complaisance pleine d'amour, les caresses de Jésus et de Marie vous seront agréables, et que vous serez heureuse alors d'avoir fait des sacrifices, surtout des sacrifices si agréables à Jésus et Marie ! Je me réjouis avec vous, avec Jésus et Marie.

Tout à vous.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

Que François ne se fâche pas contre moi, il aura bientôt de mes nouvelles, et il sera content.

Bien des compliments à M. et à M<sup>me</sup> Halé.

\* \* \*

à M. **Blanpin** :

X

Monsieur Blanpin,  
à La Neuville.

J. M. J.

MON CHER PETIT PÈRE,

Comme M. Gravière est au Havre sur son départ, et que j'ai des choses encore à lui dire, je suis obligé de précéder votre arrivée et de partir pour le Havre. Du Havre, je reviendrai à Paris, et de Paris je me rendrai à Arras, pour prendre là le chemin de fer, qui doit me transporter en Belgique et par la Belgique à Strasbourg. C'est

là l'itinéraire que nous suivrons. Nous quitterons Paris pour Arras, le samedi prochain. Tâchez donc mon très cher frère, de vous rendre à Arras pour le dimanche prochain, afin de nous y trouver. Je pense que par là nous épargnerons 25 francs. Si cependant vous désirez me joindre plus tôt à Paris, il faudrait tâcher d'y être le samedi au moins, au plus tard, et alors nous ferions voyage ensemble dès Paris. Mais si vous n'avez pas de motif de vous rendre à Paris, il me paraîtrait plus simple que vous nous joigniez à Arras. Le rendez-vous sera au chemin de fer, ou plutôt chez le portier du Séminaire qui nous apprendra votre adresse; ou enfin vous pourriez venir nous prendre à la diligence de Paris. Si par extraordinaire, nous n'arrivions pas au jour déterminé plus haut, ayez patience, nous arriverions alors le lendemain.

Si vous portez de l'argent avec vous, je vous prierais de laisser à M. Bourget 750 francs, somme que je lui ai empruntée, pour avoir de l'or pour notre voyage. Tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN,  
*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

\* \* \*

à M. Arragon :

III

M. Arragon.

J. M. J.

MON BIEN CHER FRÈRE,

Enfin, nous voilà arrivés au moment où nos confrères peuvent partir.

Ils sont en ce moment au Havre et je vais les rejoindre.

J'ai décidé que M. Bessieux serait supérieur du Gabon et M. Briot son assistant. M. Lossodat sera employé à explorer et à préparer les lieux pour un troisième comptoir.

Il est difficile de vous donner maintenant un supé-

rieur pour la maison de Dakar. M. Gravière va, je présume, y passer un certain temps. Je vous nomme premier assistant à Dakar. Tâchez de vivre en paix avec M. Gravière. Soyez prudent dans les observations que vous aurez occasion de lui faire (Vous savez que la règle vous en fait l'obligation). Lisez et méditez l'article qui donne le droit d'observation au premier assistant. Remettez à votre esprit ce que je disais à ce sujet, lorsque j'expliquais ce point. Prenez pour les faire le temps opportun. Evitez de les faire trop brusquement. Soyez prudent; faites-les avec douceur et de manière à ne jamais faire de la peine. Dans les conseils, évitez d'être tenace, trop vif. Lisez avec soin et méditez le chapitre de la troisième partie touchant les Conseils; suivez bien ces règles : vous verrez quel bien en résultera ! Lisez fréquemment ce chapitre afin de ne jamais perdre de vue ces règles. Il arrivera parfois que vous croirez voir un bien compromis, ne vous tracassez pas là-dessus, Dieu y pourvoira. Il est important que nous suivions chacun les règles de sagesse et de sainteté que le bon Maître demande de nous. Il nous bénira. Si nous perdons un fruit d'un côté, il nous le rendra par mille autres. D'ailleurs, il faut sacrifier une partie à un bien général, toujours important et considérable.

L'union entre le chef et les membres est de la plus haute importance, et elle tient essentiellement à cette conduite douce, modérée, docile et prudente. M. Gravière est bon et solide, encouragez-le par votre conduite à son égard.

Maintenant, un mot de réponse à votre dernière lettre. Il était urgent de vous envoyer un Préfet apostolique, et même impossible de faire autrement sans exposer très gravement tout l'avenir de la Mission. Je ne puis vous détailler les circonstances spéciales auxquelles tient cette nécessité, je serais trop long et la chose est inutile.

Ne soyez donc pas inquiet de la Mission d'Australie. Elle n'enlèvera pas un seul missionnaire à la Guinée. Qu'aurions-nous pu faire de MM. Thevaux, Bouchet et Thiersé, s'ils n'étaient pas en Australie ? Il est impossible d'envoyer du monde en Guinée en ce moment. Ce ne

sera que lorsqu'on y verra plus exactement le travail dans son étendue. Je vous promets que la Guinée sera toujours notre Mission chérie, et je croyais que votre zèle vous avait fait perdre la tête de croire que jamais je pusse avoir l'idée d'abandonner la Guinée. Si j'abandonnais la Guinée, j'aimerais mieux abandonner tout le reste. N'ayez donc plus jamais une idée pareille, il n'en sera jamais ainsi. La Guinée est et sera toujours notre Mission principale.

Pour l'observation que vous me faites sur mon compte, j'en suis touché bien sincèrement et je vous en suis infiniment reconnaissant. Ne vous gênez pas de ce côté, parlez toujours à cœur ouvert, votre âme ne m'en sera que plus chère. Je vous dirai au sujet du mobilier de ma chambre, qu'il est le même que celui des autres confrères. Tous ont des chaises du même genre. Il n'y a que le bureau qui m'est nécessaire, et le fauteuil dont je pourrais peut-être me passer, mais qu'on veut que je garde pour cause de santé. Vous êtes dans l'erreur si vous croyez que les chambres des Pères déjà reçus doivent être absolument comme celles des novices. La distinction des Pères d'avec des novices doit exister. Voyez si, dans la suite, d'anciens missionnaires revenaient, il faudrait nécessairement leur donner une petite différence d'avec les novices. Ce qui est dans l'ordre pour plus tard, doit être exécuté de suite. D'ailleurs le mobilier que nous avons est très simple et très modeste; pour le pays où nous vivons, c'est le mobilier des pauvres, si vous exceptez les mendiants. Ceci restera toujours, il n'y a rien d'inconvenant. La communauté va bien ici comme MM. Gravière et Le Berre vous diront. Il y règne un excellent esprit; je ne vous donne pas d'autres nouvelles. Ils vous les donneront.

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN,  
*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

*Le 5 mai 1846.*

P. S. — M. Gravière est Supérieur provincial en même temps que Préfet.

à M. Lossédats :

XIV

M. Lossédats.

J. M. J.

MON TRÈS CHER FRÈRE,

J'ai répondu tout dernièrement à votre lettre du... (je ne sais plus quelle date). Vous êtes et serez toujours, mon cher, homme de douleur, non pas une douleur pour moi, mais une grande consolation si vous persévérez au milieu des peines cuisantes dont la divine Bonté semble sans cesse vouloir désoler votre pauvre âme. Du courage, mon bien cher frère. Oh ! je voudrais être auprès de vous de temps à autre pour fortifier votre courage. Je suis persuadé que votre sanctification dépend de ces peines. Si vous jouissiez de la paix, vous ne vous soutiendriez pas dans le bien. Du courage ! Quand une fois vous pourrez vous livrer à volonté au travail, ces peines diminueront considérablement, et ce qui vous en restera servira à augmenter le bien et à vous sanctifier. Soyez sûr que tous ceux qui sont destinés de Dieu, à produire un grand bien, doivent souffrir dans leur intérieur. Ceux qui ne souffrent pas ainsi, sont des hommes sans cœur, sans âme, sans énergie. Soyez donc content de votre sort. Ne cherchez, ne désirez que la paix. Estimez-vous heureux d'être du nombre des âmes d'élite qui sont destinées à être sacrifiées à la gloire du Maître.

J'espère du reste, que M. Gravière apportera un adoucissement et un encouragement à vos peines.

Ici, tout va à merveille. Je vais faire un grand tour. Il m'en coûte infiniment. La maison est pleine de monde. Nous avons une trentaine de novices. J'espère que mon voyage attirera du monde pour l'an prochain, s'il plaît à Dieu.

Je vais passer par Clermont. J'y verrai votre pauvre cher Jules. Je tâcherai de décider quelque chose à son sujet avec M. Gamon.

Je vous ai écrit une longue lettre dernièrement. Je

vous y fais la guerre. Cela suffit pour cette fois-ci. Comptez que je ne vous oublierai pas un seul jour devant le bon Dieu. Priez pour que le bon Dieu me fasse la grâce de venir vous visiter plus tard sur les côtes d'Afrique. J'ai un vif désir de faire cette visite, mais quand les choses auront commencé à être fondées.

Tout vôtre en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN,  
*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

*Le 5 mai 1846.*

P. S. — J'oubliais de dire que M. Gravière est Supérieur provincial en même temps que Préfet apostolique.

\* \* \*

à M. Briot :

V

Monsieur Briot.

J. M. J.

MON BIEN CHER FRÈRE,

Il y a bien longtemps que je ne vous ai pas écrit, parce que je savais que vous étiez au Gabon. Je ne sais si je répondrai à toutes vos lettres. J'ai été surpris par le départ trop brusque de nos confrères. Ils avaient été d'abord retardés, et au moment où je croyais qu'ils avaient encore environ trois semaines, je reçois la lettre qui m'annonce leur départ pour deux jours; moi-même je vais faire un voyage comme je vais vous dire tout à l'heure.

Dans une de vos lettres, vous me manifestez un vif désir d'aller au Gabon, désir que j'approuve et auquel je crois qu'il faut obtempérer, parce que je crois que votre santé sera là mieux qu'à Dakar. Vous m'avez demandé en second lieu de ne pas être chargé de la supériorité. Cette question, je l'ai examinée longtemps, j'ai prié, j'ai réfléchi. Je ne savais s'il fallait vous

l'accorder ou non. J'étais décidé à vous refuser cette demande, si vous deviez rester à Dakar, c'eût été impossible de vous satisfaire. Devant aller au Gabon; la question change. Cependant, j'étais bien en peine, M. Bessieux m'a demandé avec instance de ne pas lui donner la supériorité, disant qu'il en était absolument incapable. D'un autre côté, je craignais en effet qu'il ne fût pas capable de bien gérer cette fonction. Oh ! qu'il est difficile d'être supérieur général ! Je désirerais vous contenter tous et mettre vos âmes dans une paix et un bien être parfaits. Vos âmes me sont infiniment chères à vous tous. Mais il faut que je sois dur et que je vous contrarie pour l'amour et la gloire du Maître qui le veut. Je suis donc obligé de faire abstraction de vos désirs et d'examiner la chose en elle-même pour le bien général.

Ce qui m'aurait engagé à donner gain de cause à M. Bessieux, c'était uniquement son titre d'incapacité qu'il a fait tant valoir. Mais sa dernière lettre nous explique que sa conduite passée était raisonnable. Je crois donc qu'il pourrait bien gérer cette difficile fonction. Cependant, je vous avoue franchement que ceci ne m'aurait pas suffi pour le nommer supérieur de la maison du Gabon. Je sais la douleur et la désolation profonde que je lui cause en le maintenant dans la supériorité, et je vous avoue que j'en aurais été touché et porté à faiblir. Mais je crois qu'il vous serait trop difficile de gérer la supériorité étant dans la même Mission que M. Bessieux. Son ancienneté et les grands services qu'il a rendus à la Mission par sa persévérance et ses autres vertus, seraient devenus une cause de tracas pour tout autre qui aurait été chargé de la supériorité. Non pas que cela lui eût donné de la peine : le saint homme aurait été toujours humble et soumis; mais les confrères auraient pris de là bien facilement sujet de tracasser, et il est si important que la paix et l'union règnent dans les commencements. J'ai donc décidé que M. Bessieux sera supérieur. Vous serez son premier assistant. Aidez-le de vos conseils et rendez-moi souvent compte de ce qui se passe.

J'ai chargé M. Arragon d'être premier assistant à Dakar. Je n'ai pas nommé de supérieur pour Dakar. M. Gravière y séjournera, je pense, quelque temps, et d'ici au temps où il quittera, Dieu y pourvoira.

M. Lossodat ira visiter différentes côtes, Whyda, par exemple, et verra si on peut établir bientôt une Mission. Ayez du courage, servez Dieu avec fidélité; ayez la paix dans l'âme; tâchez d'entretenir la paix et l'union parmi les confrères.

J'espère que nous allons bientôt pouvoir vendre nos navires. M. Arsène me dit dernièrement qu'on a offert 30.000 francs pour le *12-Juillet*, 26.000 pour notre part; ce serait une bonne fortune. Je vais faire mon grand tour de France, acheter un emplacement dans le midi; j'irai en Savoie et à Rome. Ce voyage devient indispensable. Je vais passer par la Bretagne, je vais tâcher de faire en sorte de vendre les intérêts à tout prix. Je vous en parlerai une autre fois.

Adieu, cher frère, je vous laisse dans la paix du Seigneur, et suis votre très cher père en Jésus, Marie et en leur sainte charité.

F. LIBERMANN,  
*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

*Le 5 mai 1846.*

\* \* \*

à M. Warlop :

III

Monsieur Warlop.

J. M. J.

MON BIEN CHER FRÈRE,

Un petit mot pour profiter de l'occasion.

Depuis longtemps, j'attends de vous une lettre. Il paraît que vous êtes tout nègre, ami des nègres. Que le bon Dieu soit béni ! Je ne doute pas que vous ne soyez

content et heureux, parce que vous devez **entrevoir** le bien à faire parmi nos pauvres Noirs. Donnez-moi des nouvelles de la construction. M. Lossedat m'a dit dans l'une de ses lettres que vous n'aviez plus de pierres calcaires; dites-moi ce qui en est. Je pense que vous m'en parlerez quand vous me ferez parvenir la note des objets que je dois vous envoyer d'Europe.

Je vous prie de me donner des détails sur l'état spirituel du pays et sur les espérances à fonder pour le bien, etc.

Vous savez que nos efforts pour l'établissement en Belgique ont échoué. J'en ai rendu compte à Rome; le Cardinal m'a poussé à continuer; je vais donc faire de nouveaux efforts. Je vous en parlerai dans ma prochaine lettre.

Nous allons être obligés l'an prochain, ou de bâtir encore à La Neuville, ou de mettre le Noviciat à Amiens, laissant la théologie à La Neuville.

Je ne vous donne pas les autres nouvelles. MM. Gravière et Le Berre vous les donneront.

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *pr.*

*Le 6 mai 1846.*

*P.-S.* — Je pense que vous avez reçu mes dernières lettres que j'adressai à vous et à vos confrères.

Je vous ai dit que M. Gravière est Préfet apostolique. J'oubliai de dire qu'en même temps, il est Supérieur provincial de la Guinée.

\* \* \*

à M. Bessieux :

V

Monsieur Bessieux.

J. M. J.

MON BIEN-AIMÉ FRÈRE,

Que Dieu soit loué ! Nous allons donc enfin nous mettre en train de faire quelque chose pour la gloire du divin Maître. Vous avez eu la consolation de voir et d'embrasser le bon M. Briot, et votre âme s'est rafraîchie dans le divin amour. Il vous a apporté de nos nouvelles.

Vous m'avez demandé avec instance de ne pas être supérieur de la Mission du Gabon. Pauvre frère, que je voudrais pouvoir vous accorder cette faveur dès ce moment ! Je sens trop vivement ce que vous sentez, je comprends les difficultés et les peines de la supériorité pour ne pas compatir à vos peines, mais mon bien-aimé frère, ayez patience encore. Je ne crois pas que la volonté de Dieu soit que je vous décharge pour le moment. Il serait à craindre qu'il n'en résulte un grand mal. Je vous promets qu'aussitôt que je le pourrai, je le ferai. Priez pour qu'il plaise à Dieu de nous envoyer, ou plutôt de continuer à préparer quelque homme de Dieu déjà expérimenté, qui puisse être mis à la tête de la Mission. Ce sera, j'en suis persuadé, dans deux ans au plus. Ayez donc du courage, et sacrifiez-vous pour l'amour du divin Maître ; il sera votre récompense ; il vous aidera et vous soutiendra dans vos difficultés.

Je vous donne M. Briot pour premier assistant. C'est un excellent confrère, plein de piété et de régularité. Il vous donnera tous les secours qu'il sera en son pouvoir. Quand, ensuite, il aura plu à Dieu de nous donner la facilité, vous aurez un remplaçant et vous irez avec vos braves Boulous. Ce qui sera encore pour vous un grand secours et un grand soulagement, ce sera quand M. Gravière qui est nommé Préfet apostolique et Supérieur provincial de la Guinée... Vous le consulterez sur

tous les points. Vous lui expliquerez vos difficultés, et vous vous conduirez d'après ses décisions. Avec cela il me semble que vous pourrez être tranquille. Ayez donc le courage de faire au bon Maître le pénible sacrifice qu'il vous demande. Vous dites que vous n'êtes pas capable d'être supérieur parce que vous ne savez prendre une décision. Mais vous aurez le conseil de vos confrères, que vous pouvez réunir quand vous en avez besoin. Après avoir pris leur avis, les choses seraient éclaircies et vous pouvez agir avec hardiesse. Je ne vous dis pas davantage à ce sujet. Je suis persuadé que la bonne Mère vous aidera et vous obtiendra les grâces nécessaires pour vous bien acquitter de votre lourde charge. M. Gravière vous écrira de Gorée. Je vous engage à lui écrire et à lui exposer toutes vos difficultés, à lui dire tout ce que vous faites, tout ce qu'il y aura de bon à faire, et en général à lui rendre compte de l'état du Gabon. Vous pouvez compter que M. Gravière viendra vous joindre le plus tôt qu'il le pourra.

A Dieu, cher frère; tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

Le 6 mai 1846.

\* \* \*

à M. **Blanpin** :

XI

Monsieur,  
Monsieur l'abbé Blanpin,  
à La Neuville, près Amiens.

MON CHER CONFRÈRE,

Je viens d'arriver au Havre et je trouve votre lettre du 5. J'avais déjà fermé ma lettre à M. Schwindenhammer écrite au Havre. Je la mets donc dans la vôtre et vous [prie] de la lui remettre tout de suite, et s'il était absent, ouvrez la sienne et prenez-y une autre adressée à M. Bourget, qui est très pressée, parce qu'il doit envoyer à nos confrères (1).

(1) *Sic.* M. Bourget est économiste.

La divine Providence veut que vous soyez ainsi **tracassé** et **peiné** dans votre famille, parce que le divin **Maître** veut vous donner sa grâce par le moyen de ces **croix**. Je ne vous dirai pas bien long à ce sujet, je suis trop **pressé**. J'espère que votre pauvre âme se **calmera** quand une fois nous serons en route. Nous causerons alors à loisir de tout ce qui regarde votre intérieur. La **compagnie** de mon frère ne contribuera pas peu à vous remettre en **paix**; sa conversation vous plaira et sa foi vive vous **édifiera**.

Je savais bien que vous ne deviez pas prendre plus de mille francs, vous me l'aviez dit à Aire, mais cela nous suffira j'espère. J'ai 2.000 francs avec moi; cela fera 2.250. Je pense que cela suffit.

Je vais me mettre en devoir de **faire vos commissions**, ou de les faire faire si je ne le pouvais moi-même.

Tout à vous en **Jésus et Marie**.

F. LIBERMANN,  
*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

*Le 7 mai 1846.*

\* \* \*

à M. **Blanpin** :

XII

Monsieur,  
Monsieur l'abbé Blanpin,  
à La Neuville près Amiens,  
Somme.  
(pressée)

J. M. J.

*Fête de saint Michel.*

MON CHER CONFRÈRE,

Encore un mot pressé.

Ayant examiné l'itinéraire du voyage, que nous allons faire, j'ai remarqué qu'en **passant par la Belgique**,

nous perdriens du temps et de l'argent. Du temps, trois ou quatre jours; de l'argent, 90 francs au moins. Ayant vu d'ailleurs qu'il n'y avait rien qui nous demande à passer par la Belgique, considérant que nous n'avons ni temps ni argent à perdre, n'en ayant pas de trop, nous avons résolu ce qui suit :

- 1<sup>o</sup> Que nous partirons par la diligence ordinaire;
- 2<sup>o</sup> Que nous irons par voie directe;
- 3<sup>o</sup> Que nous partirons lundi prochain à 8 heures du matin.

En conséquence, nous prions le bon et très Révérend Père Blanpin, de se rendre à Paris par la diligence de samedi ou dimanche. Je crois, mon cher frère, que vous n'avez pas de temps à perdre. Aussitôt que vous aurez lu cette lettre, faites arrêter votre place.

M. le Préfet de Bourbon sera bien aise de vous voir encore un instant; et la bonne Mère de Notre-Dame des Victoires aussi.

J'oubliai de répondre à votre question pour le lait d'ânesse; vous auriez pu en prendre à La Neuville; il y'a assez d'ânesses. Mais n'importe, vous en prendrez à Strasbourg.

Adieu, cher frère.

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN,  
*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

Embrassez pour moi tous nos chers confrères avant de partir. Je vous aime tous quand je suis avec vous, mais je vous aime mille fois davantage, étant éloigné; je sens plus vivement cette charité.

\* \* \*

à M. Arragon :

IV

Monsieur,  
Monsieur Arragon

J. M. J.

8 mai 1846.

MON CHER CONFRÈRE,

J'ai reçu votre terrible lettre du 25 mars. Si je ne vous connaissais pas, elle m'aurait mis dans la plus profonde affliction. Je vais cependant vous dire tout ce que j'en pense avec toute la simplicité de mon cœur.

1<sup>o</sup> Si vous allez du train que vous prenez, avec les meilleures dispositions du monde, vous perdrez la Mission; au moins, vous rendrez nul tout ce que Dieu vous a donné de dons naturels, de zèle et de grâces, et vous seriez un fléau pour vos confrères; vous ne feriez que les décourager et, de plus, vous les entraverez dans leurs travaux. Je vous supplie donc pour l'amour de Jésus et de Marie, modérez-vous et ne vous laissez pas aller à la violence de votre naturel.

Je vais prendre pas à pas tous les articles de votre lettre et je vais y répondre. Je vous dirai d'abord en général que vous prenez trop vivement les choses; vous vous emportez trop. Soyez-en sûr, l'esprit de Dieu n'est pas là. Voyez et considérez si cette manière de juger positive et tranchée est selon Dieu. Quand j'aurais 90 ans et 50 d'expérience, je ne voudrais pas prendre sur moi de parler d'une manière si tranchée. Il y a de la présomption dans ce langage. Je suis cependant certain que chez vous la présomption n'est pas le principe de votre manière de parler. Dieu sait que je désire et que je tiens à ce que vous me fassiez toutes vos observations sur toutes choses, je vous en fais une règle d'obéissance; mais je voudrais que vous parlassiez avec calme et modestie. Quoiqué je sois moralement sûr que ce n'est pas la présomption, cependant

cela finirait par venir, et même il est à risquer qu'il y en entre un peu.

2<sup>o</sup> Votre langage est trop brusque, trop dur, trop exalté, trop âpre. Pour l'amour de Dieu n'écrivez plus quand vous avez la tête montée; calmez-vous et écrivez avec sagesse. Voyez un peu et jugez : vous dites que vous vous étiez disposé à vous réunir avec nos confrères pour choisir un autre supérieur et pour refuser celui que je vous envoie. Examinez, parcourez la règle et voyez si elle vous y autorise. Voyez les règles de toutes [les congrégations] qui existent dans le monde chrétien, si jamais règle pareille a existé. Examinez-vous en la présence de Dieu et voyez si vous agissez selon l'esprit de Notre-Seigneur, selon l'Évangile. Supposez que je sois l'homme le plus mauvais, que je sois en outre ce que vous pensiez, c'est-à-dire, que je n'ai aucune confiance en vous tous, ne deviez-vous pas vous soumettre à la volonté de Dieu par obéissance? Que deviendraient les vertus de communauté? que deviendraient l'union, la charité, et la cordialité religieuse, si on pouvait en sûreté de conscience agir ainsi?

3<sup>o</sup> Vous me reprochez que je n'ai pas confiance en vous tous. Vous êtes dans la plus énorme erreur. Appelez-vous n'avoir pas de confiance dans un missionnaire, si on ne le nomme pas supérieur, si on ne le nomme pas Préfet? J'ai bien assez de confiance en M. Bessieux puisque je le nomme supérieur à la place de M. Briot; j'ai assez de confiance en vous puisque je vous ai nommé premier assistant à un poste où le supérieur sera probablement absent pendant longtemps. Mais je vous avoue que votre dernière lettre m'inquiète. Vous êtes dans une exaspération horrible contre M. Gravière. Si vous allez avec lui du train que vous marchez, Dieu sait ce qui en résultera. Rentrez donc en vous-même, laissez agir la grâce, soyez-y fidèle, et ne vous livrez pas à votre nature brute et violente. Soyez docile comme un enfant, traitez M. Gravière avec respect, avec affection comme on doit traiter un supérieur, un remplaçant de Dieu. C'est une chose inouïe que votre langage à son égard. Supposez qu'il fasse des fautes, supposez que le bien

souffre de ces fautes, supposez qu'il en souffre beaucoup, qu'est-ce que cela vous fait? Ce n'est pas vous qui en répondrez devant Dieu.

Marchez donc avec calme et ne bouleversez pas tout ordre par vos vivacités. D'ailleurs la chose est faite, et elle l'était avant même que j'aie reçu vos lettres à ce sujet, faudrait-il maintenant que vous manquiez à toutes les règles de vie religieuse, que vous mettiez le désordre dans la Communauté parce que je n'ai pas suivi votre sentiment? parce que je me serais trompé?

Je vous ordonne donc au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ de recevoir M. Gravière avec affabilité, avec charité, avec les sentiments qu'on doit avoir envers son supérieur. Pourquoi voudriez-vous le décourager? il a eu assez de répugnance à accepter cette mission. Il est grave, mais il a un esprit juste; il est actif, vif et d'un caractère décidé. Je désire que vous m'écriviez sur-le-champ, pour me rassurer sur votre conduite à son égard. Faites tout ce qui dépend de vous pour l'encourager, pour entretenir la paix et l'union entre vous et lui, entre vous et vos confrères.

4<sup>o</sup> Vous auriez voulu, ou que je n'eusse pas nommé de préfet apostolique, ou que j'eusse donné la nomination du Saint-Siège à M. Bessieux. Mais vous ne pouvez et ne devez vous établir juge en cette matière. En enfant d'obéissance, vous devez vous soumettre à la volonté de Dieu par rapport au supérieur qu'on vous donne; si vous avez des observations à faire, les faire avec modestie, avec calme et soumission, à Dieu. J'aime et je respecte sincèrement M. Bessieux, mais je n'ai pas cru devoir le présenter pour être Préfet apostolique. Vous devez croire que j'ai examiné la chose devant Dieu. Mais, dites-vous, M. Gravière n'est pas resté assez longtemps au noviciat! Mais les circonstances ont été si impérieuses, si extrêmes, que je fus obligé de passer par-dessus les règles, de faire une exception. Soyez bien sûr qu'il m'en coûte autant qu'à vous, et le reproche que vous m'en faites, renouvelle vivement les peines que j'ai éprouvées de me voir forcé d'en venir à cette extrémité. Car je suis bien décidé à ne plus

envoyer personne qui n'ait fini son noviciat, et mon cœur saignait quand je fus obligé par les circonstances impérieuses de passer encore par-dessus les règles ordinaires.

Vous raisonnez à perte de vue, vous réglez, vous tranchez, parce que vous ne savez pas ce que c'est que l'administration de la Congrégation, et, vous n'en avez aucune expérience. Ne taxez donc pas ainsi ma conduite. Je ne puis vous en rendre compte, mais vous pouvez croire que je n'agis pas à la légère. Vous faites mal, mon très cher frère. Si M. Gravière ne connaît pas assez la règle, vous devez par votre bon exemple l'encourager à s'y attacher davantage. Prenez garde à vous, et ne lui faites jamais d'observation, lorsque vous avez la tête montée; calmez-vous et parlez-lui avec douceur et modestie. Vous pouvez et devez m'instruire de ce qui tient à sa conduite, surtout par rapport à la règle; faites-le, c'est votre devoir, mais je vous en prie, ne le faites jamais avec exaltation, vous me jetteriez dans l'embarras, parce que je ne saurais discerner la justesse de vos observations.

5<sup>o</sup> Vous dites que je ne fais aucun cas de vos avis. Je ne sais de quels avis vous voulez parler. J'ai toujours eu soin d'agir en conséquence de vos idées, je ne puis faire autrement que de m'instruire de l'état du pays où vous êtes, et je vous ai toujours pressé de me donner des détails. Je pense que vous voulez parler de l'Australie, mais vos avis ne peuvent rien faire à ce sujet. Vous vous êtes mis dans l'idée et vous répétez encore que cette nouvelle Mission est la perte de la Mission guinéenne. Que voulez-vous que je fasse pour vous faire sortir cette idée de la tête? Je ne vois aucune analogie entre la Mission de l'Australie et la ruine de celle de la Guinée. Je vous l'ai dit, je vous le répète et je le répéterai toujours, que la Guinée sera notre première Mission et que nous en prendrions le plus grand soin. Soyez-en bien sûr, vous vous découragerez plutôt que moi. Si j'envoyais en Guinée dix missionnaires au lieu de sept, que vous y êtes, en feriez-vous davantage pour le moment? pourriez-vous les employer? Laissez-moi donc faire; l'administration générale de l'œuvre repose

sur moi. Vous n'avez pas grâce d'état pour raisonner là-dessus. Vous dites qu'on donne à la Mission de la Guinée une direction diamétralement opposée à la conviction des missionnaires. Ceci est entièrement faux; nous avons au contraire adopté toutes vos vues et nous sommes parfaitement d'accord sur ce qui regarde la marche à suivre.

Vous avez voulu que nous n'acceptons pas l'Australie, mais cela ne touche pas la direction de la Mission guinéenne. Vous avez vos raisons, qui vous paraissent graves, contre l'Australie. Vos raisons nous paraissent nulles et les nôtres graves. Auriez-vous voulu que je suive vos avis dans une chose qui ne regarde nullement votre Mission, en abandonnant le mien? non seulement le mien, mais celui de tous les confrères qui se trouvèrent alors à La Neuville? Supposez que nous vous eussions regardé comme plus sage que nous tous ensemble, nous n'aurions pas pu suivre votre avis, parce que vous n'êtes pas instruit des choses. Ne vous laissez donc pas obscurcir l'intelligence par vos violentes conceptions. Je tiens à la Guinée dix fois plus que vous, et son succès me tient plus à cœur qu'à vous. Je connais mieux que vous l'état des choses, j'ai aussi plus d'expérience que vous et je ne vois en aucune manière la Guinée compromise. D'ailleurs vous seriez plus habile que moi, vous ne devez pas vous révolter contre une décision prise avec conscience.

6° Vous me reprochez que je ne vous écris pas. D'abord, la majeure partie de vos lettres ne demandaient pas de réponse. C'étaient des instructions qui nous étaient utiles et qu'il faut continuer; si je n'étais pas accablé d'ouvrage, je répondrais à toutes, mais n'ayant personne encore pour m'aider dans l'administration, je suis obligé de me restreindre au nécessaire. Ayez donc compassion. Ne suis-je pas assez en peine de ne pouvoir pas m'entretenir avec vous autant que je le désire? Certes, je n'ai pas besoin d'être stimulé sur cette matière; mais que faire, je ne puis pas faire comme je voudrais? Ayez patience, quand je pourrai me décharger sur un autre de la direction du noviciat, je pourrai m'occuper

davantage de donner ces consolations aux missionnaires. J'ai toujours répondu à toutes les choses nécessaires et utiles. Mes lettres ne vous arrivent pas si vite que vous le désirez probablement, parce qu'elles sont retardées à la poste. Je vous en ai écrit plus de huit.

7<sup>o</sup> Vous me reprochez de ce que je ne vous ai pas instruit au sujet de la juridiction. Je l'ai fait dans une lettre autant que je le pouvais, et je vous ai dit que j'allais agir pour cela. Il n'y a encore rien de certain. Je vais aller à Rome pour déterminer cela moi-même. Je vous ai même dit dans une lettre de ne pas encore bâtir à Dakar jusqu'à ce que j'aie terminé cette affaire. Vous avez commencé parce que vous n'avez pas reçu ma lettre à temps, ou parce que je l'aurais écrite trop tard, mais je ne pouvais l'écrire plus tôt. Aussitôt que le doute est survenu à ce sujet, je voulais arrêter. Ces sortes d'affaires ne se font pas en un jour. Il faut avoir la patience, c'est une vertu nécessaire à un missionnaire.

8<sup>o</sup> Vous dites que le Ministère me trompe. Cela est faux. Je sais à quoi m'en tenir à ce sujet. Vous dites que *je veux encore une fois envoyer mes missionnaires à la mort, mais cette fois-ci, ils n'iront pas*. Vous faites mal en disant cela à un homme qui vous aime plus tendrement que jamais vos père et mère ne vous ont aimé, et qui aimerait mieux mourir lui-même que de vous voir mourir. Vous ajoutez : *Ils n'iront pas*. Je sais qu'ils ne seront, absolument parlant, peut-être pas obligés d'y aller, mais en disant cela vous avez fait une faute. Moi, je vous dirai aussi qu'ils n'iront pas; parce que j'ai dit à M. Gravière d'examiner bien la chose; je vous écris la même chose à vous autres (probablement à M. Briot), et de ne pas y aller si le pays était malsain.

Voici ma règle de conduite, ou plutôt les principes de ma conduite à l'égard du Gouvernement. Nous pouvons marcher sans lui, mais nous ne pouvons pas marcher contre. Si nous avons le Gouvernement en opposition, la Mission sera bientôt ruinée. Il faut donc ménager ses susceptibilités et agir en tout cependant selon la règle, c'est-à-dire par ordres émanés de l'autorité spirituelle.

9<sup>o</sup> Vous dites une chose horrible dans votre troisième observation : *Prenez garde que vos missionnaires méprisés et avilis à vos yeux, et aux yeux de vos graves conseillers, ne vous méprisent à leur tour.* Mais, mon cher ami, ne vous laissez donc pas guider par la colère. Quant à M. Schwindenhammer, auquel vous faites allusion, il est entièrement innocent de tout ce que vous me reprochez dans votre imprudente vivacité. Calmez-vous, je vous en supplie, vous offensez Dieu. Du reste, allant à Rome, je rendrai compte de la marche vis-à-vis du Gouvernement, et je suis sûr d'être approuvé. Si je n'en suis pas, je suivrai les ordres que je recevrai.

10<sup>o</sup> Il est bon que les Frères fassent voir leurs lettres, excepté celles qu'ils adressent au Supérieur général ou à leur directeur dans notre maison d'Europe.

Je suis fort peiné de ce que vous me dites de M. Schwindenhammer. Il se sacrifie pour la Congrégation, il y épuise ses forces, il s'y intéresse et y est autant que moi-même. J'ajoute qu'il a un très bon esprit, qu'il en connaît l'esprit, que c'est un prêtre pieux et solide. Je ne comprends pas pourquoi vous vous êtes ainsi monté la tête à son sujet. Ce n'est pas lui qui a fait décider l'acceptation de l'Australie; et s'il l'avait fait, il aurait fait une bonne chose.

Laissez donc là cette Australie, vous vous fouettez l'imagination avec des chimères. Si j'avais quinze missionnaires à ma disposition, je n'en enverrais pas trois de plus en Guinée, il faut commencer sérieusement l'œuvre, alors seulement les besoins se manifesteront, et alors vous aurez les confrères qui vous sont nécessaires.

Pour M. Gravière, vous vous exagérez les choses et votre violence serait vraiment capable de faire du mal dans vos rapports avec lui. Ce n'est nullement M. Schwindenhammer qui m'a donné de conseil à ce sujet. C'est l'excessif embarras tout seul qui m'a fait faire ce choix prématuré, qui me désole encore maintenant, mais qui était nécessaire, absolument nécessaire, et vous ne devez en aucune manière contrôler ma conduite; vous ne connaissez pas assez l'état des choses. Consolez

donc plutôt vos supérieurs quand ils se trouvent dans un état pénible, plutôt que de les désoler encore davantage en reprochant des choses qu'ils font avec une profonde affliction.

Prenez garde à vous avec les Mahométans, ne leur parlez pas contre Mahomet; n'allez pas trop brusquement : vous risqueriez de ruiner tout. Suivez la marche que vous vous étiez tracée d'abord, c'est-à-dire d'acquiescer leur confiance.

Je prierai de tout mon cœur pour que Notre-Seigneur vous donne la paix, la modération, la docilité et la charité. Ne vous découragez pas d'avoir lâché bride à votre caractère, remettez-vous en paix, et Dieu sera avec vous. Je vous embrasse dans les entrailles de la charité de Jésus et de Marie.

Tout à vous.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

*P. S.* — Je ne sais à quel cas de conscience je n'ai pas répondu. Il me semble que j'ai répondu à tous.

\* \* \*

à la **Communauté d'Afrique** :

V

J. M. J.

Pour la Communauté de Gorée et de Dakar.

MES CHERS CONFRÈRES,

Je ne puis m'empêcher de vous ouvrir mon cœur sur un sujet de peine et d'inquiétude que me cause une lettre que l'un d'entre vous m'adressa. Dans cette lettre, le cher Confrère me parle à cœur ouvert des peines qu'il éprouve, à la suite de certaines mesures et règles de conduite que j'ai suivies dans l'administration de la Congrégation. Il paraît que vous êtes tous dans la même

peine. Il ne me serait pas possible de me taire vis-à-vis d'une inquiétude si grave que celle que me cause la vue des pensées affligeantes qui préoccupent vos âmes. Vous êtes dans la plus profonde affliction, peut-être dans le découragement, et moi j'en suis la cause ! Comment puis-je vivre en repos avec une pensée pareille ?

Une des choses qui semble avoir fait le plus d'impression, c'est l'acceptation de la Mission australienne. Il semblerait que vous croiriez que j'ai pas là détruit la Mission de la Guinée, que je l'abandonne pour ainsi dire, que même je vous néglige, je méprise vos avis et n'ai aucune confiance en vous. Je vous assure que la pensée de voir en vos âmes de telles erreurs, me jette dans la plus grande tristesse. Ce n'est pas la peine qui en résulte pour moi qui me préoccupe. Je crois pouvoir dire avec vérité en la présence de Notre Seigneur Jésus-Christ et sa sainte Mère, que je suis prêt à souffrir les plus grandes douleurs et les plus fortes afflictions, si ma peine pouvait soulager la vôtre, et je demande sincèrement à Dieu qu'il m'accorde la grâce de supporter dans mon âme toutes les peines dont vous êtes et serez chargés vous-mêmes, pourvu qu'il me donne la grâce de pouvoir les supporter sans me perdre. Oui, certainement, de toute la plénitude et de toute l'affection de mon âme, j'accepte toutes vos peines pour votre soulagement et pour vous encourager dans la voie du zèle et de l'amour ; mais la plus cruelle de toutes les douleurs, c'est de penser que la confiance mutuelle soit rompue, de vous voir dans un esprit d'agitation et de désunion, dans le découragement et le déchirement du cœur. Quel malheur ce serait pour vos âmes ! quel malheur pour la Mission ! Mais aussi, pourquoi examinez-vous ? pourquoi jugez-vous ma conduite ? pourquoi désapprouver l'acceptation de la Mission d'Australie ? Ayez donc plus de confiance, non pas en moi qui ne la mérite pas, mais en Dieu qui m'a chargé de cette œuvre qui est si chère au Cœur de sa Mère. Croyez-vous qu'il aurait établi cette œuvre pour l'abandonner dès le commencement tout en la comblant de ses plus abondantes bénédictions ? Mes chers frères et

enfants, ne faites plus cela, je vous en prie. Vous êtes convaincus que mes intentions sont pures et sincères. Vous êtes persuadés que je ne cherche que la gloire de Dieu et le bien de l'œuvre, que je suis prêt à mourir mille fois plutôt que de lui faire du tort, que je pèse, que j'examine, que je prie non seulement pour les entreprises importantes, même pour faire la moindre démarche pour le bien de l'œuvre, et vous vous inquiétez et vous vous tourmentez quand je fais une chose qui est contraire à votre avis, et une chose qui n'a aucun rapport à la Mission dans laquelle Dieu vous emploie ! Et que puis-je faire pour tenir vos âmes dans la paix et dans l'allégresse de cœur, dans la voie glorieuse de l'apostolat ? Dites, mes chers Confrères, et je ferai tout ce qui dépendra de moi pour y réussir, car il me coûterait infiniment moins de mourir que de vous voir dans cet état de peine, si dangereux pour les âmes et pour le succès de vos travaux. Je vous supplie, pour l'amour de Dieu, ne faites pas attention à ma peine; ne vous attristez pas; mais veillez sur vous-mêmes, afin d'être toujours fidèles à Dieu. Vivez saintement, supportez avec courage, générosité et amour les peines que la divine Bonté vous donne. Soyez des victimes immolées à sa gloire. Dévouez-vous, livrez-vous entièrement à sa discrétion, afin qu'il fasse de vous, en vous et par vous toute l'étendue de son bon plaisir. Soyez entre vous parfaitement unis, comme des enfants de Dieu, comme de véritables serviteurs de Jésus. C'est dans cette union que paraîtra la grâce de Jésus; c'est dans cette parfaite, cordiale et invariable union, que se manifesterà la présence de l'Esprit de Dieu dans vos âmes; c'est par elle que vous produirez des merveilles de grâce dans les âmes perdues qui vous sont confiées; c'est là que vous trouverez le soulagement et la consolation dans les peines et les travaux de votre apostolat. Sans union, toute l'œuvre qui vous est confiée se dissoudra. Ne croyez pas, mes bien-aimés Frères, que l'acceptation de la Mission australienne détruise l'œuvre si importante de la Guinée; mais soyez sûrs que votre désunion entre vous et avec les chefs de la Congrégation détruirait de fond en comble

cette œuvre. Rappelez-vous ces paroles du divin Maître : *Et si Satanas in satanam divisus est, regnum ejus non potest stare.* Voyez donc et considérez : vos ennemis, quoiqué essentiellement divisés par leur nature, se réunissent pour détruire la gloire de Dieu; et nous, les serviteurs du Dieu de charité, nous nous diviserions? Il est certain, et je vous l'ai assez répété, que tant que l'union existera parmi nous, nous sommes assurés du succès; mais il est aussi certain que tout tombera en ruine, si nous manquons à cette union. Tout doit être sacrifié à cette parfaite charité, tout doit être supporté avec douceur et paix; mais à combien plus forte raison, doit-on sacrifier ses idées propres, surtout quand il s'agit de ceux que Dieu a chargés de nous conduire. Je suis bien convaincu que si réellement vous avez eu des pensées fâcheuses contre moi, elles ne resteront pas dans vos cœurs; vous ne pouvez pas en vouloir à un homme qui vous aime du plus intime de son âme et qui est et sera toujours prêt à se sacrifier pour vous; il est impossible que vous puissiez persévérer dans la pensée que je ne vous estime pas, que je vous néglige. Il faudrait que je fusse un misérable, un ingrat, si j'avais de tels sentiments. Du reste, vous me connaissez trop, pour pouvoir sérieusement y croire; aussi, je ne peux croire que vous ayez eu cette pensée. Si j'ai adopté des mesures auxquelles vous n'auriez pas donné votre assentiment. je ne pense pas que vous puissiez m'en vouloir et me condamner. Non, cela n'est pas possible, Vous êtes à Dieu; vous voulez le servir fidèlement; vous pouvez avoir une tentation, mais je ne puis croire que Dieu permette que tous vous y succombiez, que vous ayez ainsi perdu l'esprit d'obéissance, que de plein gré, et de propos délibéré, vous voudriez que j'adopte le sentiment de chacun de vous. Aussi, je vous dis avec vérité que cette bourrasque, si toutefois elle existe, ne m'afflige pas en elle-même, mais elle m'inquiète pour ses suites qui pourraient bien devenir des fruits amers de désunion et d'irritation. Entrez donc dans un esprit de paix et de charité, d'humilité et d'obéissance parfaite; occupez-vous de la sainte et pénible œuvre que Dieu vous confie dans son

infinie Bonté; appliquez-vous chacun en particulier et tous ensemble, avec amour, zèle et humilité à l'accomplissement de cette sainte œuvre. Dieu vous bénira.

Je vous envoie M. Gravière pour vous conduire dans toute cette sainte entreprise. Voyez si je ne dois pas être dans la plus terrible inquiétude. Si moi, que vous regardez comme votre père, que vous aimez sincèrement et que vous avez toujours respecté, quoique certainement je ne le mérite pas, si moi, je suis obligé de prendre tant de précautions pour vous ménager, si, malgré tous les moyens de douceur et d'amour pour vous encourager, consoler et satisfaire, vos esprits se heurtent, se froissent, se découragent parce que j'ai agi contre vos vues et vos sentiments, que serait-ce si M. Gravière que vous ne connaissez pas, qui est plus nouvellement arrivé dans la Congrégation que vous, que serait-ce, si lui aussi n'est pas de votre avis sur certains points? Quel respect, quelle affection, quelle obéissance auriez-vous à son égard? Je vous supplie donc avec toute l'effusion de mon cœur de vous conduire à son égard comme de dignes et fervents religieux, de l'aimer de toute votre âme, de le respecter, d'être doux et dociles avec lui, de ne jamais le juger, le condamner, de ne jamais vous irriter contre lui, de ne jamais le contrarier, le reprendre, ni lui être opposés par vos manières. Soyez comme le doivent être des enfants de Dieu, soyez comme Notre-Seigneur veut que vous soyez à son égard. Consolez-le, encouragez-le, par votre conduite sage, humble, charitable. S'il vous vient des pensées contre lui, soyez assurés que c'est le démon qui veut détruire l'œuvre. Je sens bien que je vous en dis beaucoup trop, et que je vous afflige beaucoup plus, en vous disant ces choses que je n'ai fait dans tous les points que vous êtes censés me reprocher. Non, je ne crois pas que vous ayez eu ces pensées contre moi. Mais comme j'ai à craindre que vous vous soyez entretenus de ces objets et que le démon pourrait vous avoir tentés d'une manière passagère, j'aime mieux vous affliger pour un moment, afin de prévenir le mal et de vous inspirer le désir d'être sur vos gardes. Le mal serait grand, immense, irréparable, s'il était tel que ma lettre

semble l'indiquer; mais il n'est pas possible que Dieu ait permis une chose pareille et que le tendre Cœur de Marie ait laissé croître parmi vous un germe de destruction, si affligeant pour l'œuvre qui lui est si chère.

Il me reste à vous demander une grâce, et j'espère que vous me l'accorderez : c'est de ne pas vous enquérir qui de vous a pu m'écrire une lettre si douloureuse, de ne pas soupçonner, surtout de ne pas lui en vouloir. Que voulez-vous faire? Sa pauvre âme était accablée. Il m'a exposé ses peines avec simplicité et franchise. Je vous supplie tous d'en faire autant toutes les fois que vous serez dans la peine et la tentation. Ne craignez jamais de me faire de la peine; c'est un bonheur pour moi que de prendre part aux vôtres. Évitez seulement de manquer à Dieu, de manquer à sa grâce, de suivre l'impulsion de la nature. Conduisez-vous par l'esprit de Dieu et dans la paix, l'humilité et la charité; et le Dieu de paix sera avec vous.

Croyez, mes chers Confrères, que je vous aime de toute la sincérité de mon âme, et que je suis plein de confiance que vous avancerez de plus en plus dans l'esprit de religion, d'obéissance, de charité et de zèle. C'est dans cette pleine confiance que je vous embrasse dans la plus vive charité de Jésus et de Marie et suis tout vôtre.

F. LIBERMANN, *pr. du Saint-Cœur de Marie.*

*Paris, le 9 mai 1846.*

\*  
\* \*

à M. F. Le Vasseur :

XXVIII

Monsieur,  
Monsieur l'abbé Le Vasseur,  
Supérieur des Missionnaires  
du Saint-Cœur de Marie,  
Saint-Denis,  
Ile Bourbon.

8 mai 1846.

MON BIEN CHER CONFRÈRE,

J'ai reçu ces jours-ci une lettre de Mgr Poncelet, qui m'annonce que probablement il ne tardera pas beaucoup à retourner à Bourbon. Ce qui semble annoncer que le Gouvernement veut laisser les choses *in statu quo*, et que seulement on a dessein de demander des missionnaires aux différentes communautés pour les colonies, donnant à chaque communauté une colonie pour qu'elle y travaille sous l'autorité des Préfets apostoliques, comme prêtres auxiliaires et uniquement occupés des Noirs. Dans cette vue, on nous aurait demandé des missionnaires de plus pour Bourbon. D'après cela, le Supérieur du Saint-Esprit n'aurait pas plus de juridiction qu'auparavant, même moins; il serait seulement chargé du Séminaire.

Les choses étant ainsi, dites-moi par la première occasion, s'il faut accepter la demande du Gouvernement, ou non, c'est-à-dire, s'il faut conserver la Mission de Bourbon ou non. Si nous la gardons, il faudra vous adjoindre du monde et établir la Mission sur un pied plus solide et plus étendu. Il faut que je sache exactement votre pensée. Vos dernières ou plutôt vos avant-dernières lettres étaient toutes découragées et décourageantes; mais je ne puis compter sur ce découragement, parce que vous avez écrit sous une impression fâcheuse. Ne vous laissez plus dominer par des impressions, examinez les choses avec sagesse et selon l'esprit de Dieu. Comment voulez-vous que je prenne une résolution sur

les données inspirées par une **impression**? Comment puis-je vous envoyer du monde, si je vous vois chancelant? Écrivez-moi donc sagement, et soyez au-dessus des tentations. L'œuvre de Dieu a besoin de force, de constance et d'une prudence calme.

Je vous supplie pour l'amour de Dieu, ne pensez plus à vous et à ce qui vous regarde, faites l'œuvre de Dieu et agissez avec calme selon son divin Esprit, autrement le démon détruira cette œuvre de Dieu comme on brûle une paille. Examinez donc avec paix et en la présence de Dieu et avec calme, 1<sup>o</sup> s'il faut continuer la Mission de Bourbon, s'il faut lui donner de l'extension et jusqu'à quel point; 2<sup>o</sup> ce qu'il faudrait pour qu'on puisse espérer un plein succès, et ce qui fait le plus grand obstacle au bien que nous pourrions faire, et quel moyen de lever cet obstacle; 3<sup>o</sup> quelle est la rétribution nécessaire pour que les missionnaires puissent subsister? Répondez-moi le plus tôt possible. Je présume que je vais bientôt recevoir une seconde demande du Ministre, quoique j'aie refusé la première, comme je vous l'ai dit dans ma dernière lettre.

A Dieu. Tout à vous en Jésus et Marie.

Je vous donnerai des détails plus étendus dans une prochaine lettre, après que j'aurais été à Paris. J'embrasse tous nos chers Confrères et le bon Frère.

F. LIBERMANN, *prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

\* \* \*

à M. Schwindenhammer :

XXI

Monsieur,  
Monsieur l'abbé Schwindenhammer,  
à La Neuville, près Amiens.

J. M. J.

MON TRÈS CHER CONFRÈRE,

Votre paquet m'est arrivé trop tard hier, pour que je puisse vous répondre le jour, et en même temps à M. Arra-

gon; or, je pensais que ce dernier était plus pressé, parce que l'occasion de M. Gravière était importante pour emporter la lettre. C'est un vrai sauvage que M. Arragon. Je n'ai pas suivi la marche que vous m'indiquez. Je lui ai écrit une lettre forte où je vise à lui montrer le tort de sa conduite. Je ne me justifie pas, mais je lui montre que tous les reproches qu'il me fait, sont faux. Je le fais avec autorité quoiqu'avec affection. M. Arragon n'est pas dans le même cas que M. Le Vasseur; c'est un jeune homme, un enfant; il ne faut pas lui permettre de se mêler de choses qui ne le regardent pas; il faut arrêter cette virulence avec laquelle il parle, et cette autorité qu'il se donne. Je commence dans ma lettre à lui montrer que sa manière de parler est inconvenante, présomptueuse et contraire à toutes les règles de la vie religieuse et évangélique; que sa manière d'agir était faite pour renverser tout le bien de la Mission. Je lui ordonne au nom de Notre-Seigneur de recevoir M. Gravière avec respect, avec affabilité et charité et de lui être docile. Je lui prescris des règles sur la manière de lui faire des observations, sur la manière dont il doit écrire ses lettres. Je lui prouve qu'il a tort de dire que je n'ai pas de confiance en eux. J'ajoute que la nomination des supérieurs et la présentation à la Préfecture ne le regardait pas, que j'ai examiné et agi selon ma conscience, qu'il ne doit pas se mêler de l'administration générale de la Congrégation. Je lui dis cependant que dans la nomination de M. Gravière, j'étais obligé par des circonstances impérieuses de procéder à une nomination à la Préfecture, et que c'est avec une grande douleur que j'ai passé par-dessus la règle; que j'étais dans mon droit, mais qu'il m'en coûtait infiniment; que lui, par ses reproches inconvenants, ne faisait qu'augmenter ma peine et mes embarras; que si j'ai préféré M. Gravière à M. Bessieux, ce n'était pas à lui de m'en demander compte.

Pour l'affaire de l'Océanie, je lui dis qu'il ne doit pas se mêler de l'administration générale de la Congrégation, que cela ne le regardait pas; que, si même il suppose qu'il était plus sage et plus expérimenté que nous

ensemble, il devait penser qu'il n'était pas assez instruit du fond de la question, et qu'il n'avait pas grâce de la juger. Sur le reproche que je ne suivais en rien leurs avis, je lui donne un démenti complet, et je lui dis que bien au contraire, j'avais soin d'étudier leurs lettres et de me conformer en tout à leurs renseignements; que, s'il croit que c'était rejeter leur expérience que d'accepter la Mission d'Australie, il parle contre tout bon sens, qu'il n'y avait aucune connexion entre l'acceptation de la Mission australienne et la destruction de celle de la Guinée; que j'avais dix fois plus d'affection et d'attachement à la Mission de la Guinée que lui, et que nous verrons lequel de nous deux se découragera dans les difficultés. Je lui reproche fortement l'indignité de sa manière de parler. Je lui cite textuellement les deux endroits où il dit qu'il aurait voulu réunir ses confrères et refuser M. Gravière, et celui où il dit que je méprise les missionnaires et qu'il me méprisera. Je lui demande si c'est l'esprit de Dieu qui lui dictait ces paroles. Je fais ressortir ces paroles *Votre grave conseiller* et je lui montre que c'est la colère qui le fait parler, et je lui demande si c'est bien d'en agir ainsi. Je lui dis que je suis profondément affligé de ce qu'il dit à votre sujet dans son *post scriptum*. Je lui dis que c'est indigne de parler de la sorte, que vous étiez aussi attaché et aussi intéressé à la Congrégation que je le suis moi-même, que vous sacrifiez tout bien-être et la santé pour son bien, que vous en avez l'esprit et que vous ne méritez pas qu'on vous traite si indignement. Je vous justifie sur les deux reproches qu'il vous a faits. Voilà à peu près le sens de cette lettre. Je parle dans le même sens sur les autres points moins importants.

Pour le pauvre Émile (1), je n'aurais pas cru ce qui arrive. Cependant sa facilité à mentir me donnait des inquiétudes dans ces derniers temps. Il n'y a rien à faire. Si on venait me citer pour rendre témoignage sur son compte pendant le temps qu'il a passé à la maison, vous direz que j'étais à faire un voyage à Rome, et que j'écrirai à celui qui me cite quand je serai de retour.

(1) Il s'agit du F. Emile Le Groux, v. T. III, p. 406.

J'ai signé le mandat du Ministre. Vous n'avez qu'à le faire rembourser. Vous vous servirez des 3.000 francs pour vous aider à payer vos mandats. Il y en a trois : l'un de mille, l'autre de 1.400, que vous m'annoncez, et un troisième de 5.000. Total 7.400. Vous prendrez sur le mandat de 10.000 francs, 4.400 pour compléter les 7.000. Vous remettrez le restant à M. de Brandt pour qu'il le place. Il ne faut pas toucher à cette somme pour la dépense, c'est un fonds qu'il faut laisser intact. Vous prendrez pour la caisse de la communauté les 104 qui sont en sus des 3.000 du mandat du Ministère. Prenez encore sur les 5.600, qui resteront de 10.000, 240 pour la caisse de la communauté. Inscrivez avec soin, sur le livre de la Guinée, les époques où vous aurez payé les mandats. Inscrivez aussi 210 francs pour achat d'ornements et 140 pour calice.

Dites-moi dans votre prochaine lettre ce que M. Maillard m'y mande sur la vente du navire; si ce bâtiment a rapporté 26.000 francs, si la veuve Lerouzeau a fait des arrangements avec lui.

Il faut aussi écrire de suite à M. Maillard pour lui accuser réception de sa lettre et du billet. Si la lettre ne dit pas combien le navire a rapporté à notre profit, vous le lui demanderez. S'il ne parle pas de M<sup>me</sup> Lerouzeau, vous lui demanderez quels arrangements il a pris avec elle. Vous lui direz que je suis absent et que je viendrai à Saint-Malo vers la fin de juillet probablement. Son adresse est : M. Arsène Maillard, à Saint-Malo, Ille-et-Vilaine.

Vous recevrez avec cette lettre, sous un autre pli, le mandat du Ministère et le billet de 10.000 francs. Si vous ne les receviez pas le même jour, vous irez tout de suite aux informations à la poste; vous irez tout de suite aussi, ou vous enverrez M. Bourget, à la Recette générale pour prévenir qu'on ne verse pas les fonds, à celui qui pourrait venir présenter le mandat; vous écririez tout de suite à M. Maillard, que son billet de 10.000 francs, signé de sa main, s'était perdu, et qu'on ne l'accepte que sur de nouveaux ordres. Vous irez en même temps chez M. Caille pour le prier de prendre ses mesures

auprès des banquiers et des négociants d'Amiens, pour les empêcher de verser des fonds. Je prends ces précautions parce que si le mandat et le billet en question étaient soustraits, ils compteraient comme argent comptant. Je vous donne mon adresse à Strasbourg, rue de l'Ail, 15. Accusez-moi réception des deux mandats.

Je me réjouis bien de vous voir tranquille. Vous pouvez l'être. Cette affaire de M. Arragon n'est qu'une croix; elle ne vous fera aucun tort. J'espère qu'il n'en résultera pas de mal grave en Guinée même, parce que M. Arragon ne sera une autorité pour personne. Je vais encore écrire à la Communauté.

Tout à vous en Jésus et Marie.

Mes amitiés très sincères à tous nos chers Confrères.

F. LIBERMANN, *pr. du Saint-Cœur de Marie.*

*Le 9 mai.*

\* \* \*

à M. Schwindenhammer :

XXII

Monsieur,  
Monsieur l'abbé Schwindenhammer,  
à La Neuville-lès-Amiens, Somme.

*Le 17 Mai 1846.*

MON CHER CONFRÈRE,

Je m'attendais à recevoir de vous une lettre à Strasbourg, elle n'est pas encore arrivée, je vous écris donc celle-ci.

Je vous ai répondu à la vôtre avant de quitter Paris. Je vous ai renvoyé signées, les deux pièces : l'une pour recevoir les sommes qui devaient vous être versées par le Ministère; la seconde, les 10.000 francs, venus de M. Maillard de Saint-Malo. Je vous ai écrit, en même temps, une lettre qui vous annonçait lesdites pièces, afin qu'il ne puisse arriver du mal par la perte de ces sommes, parce que les pièces, une fois signées par moi,

sont argent comptant et pourraient être reçues par le premier venu. Je vous disais dans la lettre quelles sont les précautions à prendre dans le cas que les pièces ne vous parviendraient pas en même temps que ma lettre. Cette précaution consistait à prévenir à la Recette générale, pour qu'on ne verse les sommes que sur votre avis, de prévenir tous les banquiers d'Amiens, et de m'écrire aussitôt, ainsi qu'à M. Maillard à Saint-Malo. Je vous ai prié de m'accuser réception à Strasbourg, des pièces susdites. Je présume que vous les avez reçues quoique vous ne m'avez pas écrit.

Pour les messes. Les 200 que je vous ai prié de recommander à M. Le Berre sont prises sur celles dont je vous ai laissé le total; il faut les en défalquer. Je vous rappelle seulement que ce devait être à vous à les donner à M. Le Berre et que je ne lui en ai pas parlé, ni à M. Gravière, parce que je l'avais oublié.

Si donc vous n'en avez pas parlé à M. Le Berre, il faudrait les faire dire à la maison.

M. Kobès est venu me chercher dès le second jour de mon arrivée. Nous sommes allés voir Monseigneur à Ligolsheim. Il m'a très bien reçu. Il y a eu même un certain laisser-aller dans sa conversation. Il y avait une difficulté, il avait promis M. Kobès à M. Bacher, pour être aumônier du Willerhoff. Ceci a eu lieu par un malentendu ou par une imprudence de M. Kobès; il a accordé toute permission à M. Kobès, pourvu qu'il vienne à retirer sa parole engagée. M. Kobès n'a pas trouvé M. Bacher. Je ne sais pas encore le résultat de sa démarche auprès de ce dernier. Il vous écrira.

Deux bons jeunes gens du Petit Séminaire qui vont terminer leur philosophie cette année, m'ont demandé d'être reçus pour l'année prochaine. L'un, M. Mertian, frère de ce monsieur de Willerhoff; le second... Je ne me rappelle plus son nom. Le directeur du Petit Séminaire est très bien disposé en notre faveur. Je n'ai pas encore vu M. le Supérieur. Je n'ai encore pu voir M. Specht et M. Burg, du Grand Séminaire. Je vais voir les autres directeurs après demain, ou demain soir, ne pouvant le faire plus tôt.

Je suis obligé de m'arrêter à Strasbourg, beaucoup plus longtemps que je n'aurais voulu; mais si je ne vois pas toutes nos connaissances, nous aurions des ennemis. J'espère que mon voyage de Strasbourg produira de bons effets. Si je réussis dans les affaires de Louvencourt, cela nous serait utile auprès de Monseigneur, à qui cela fera plaisir.

Allez voir, je vous prie, M. de Clermont-Tonnerre; faites-lui mes excuses de ce que je ne suis pas venu le voir avant mon départ; dites-lui que je fus très pressé et dans l'absolue impossibilité de le faire (cela est vrai); priez-le qu'il me donne une lettre pour le Monsieur de Marseille dont il m'a parlé, qu'il m'a dit pouvoir nous être très utile, ou qu'il ait la bonté de lui écrire et de vous donner le nom que vous me transmettez.

Adressez votre lettre au Grand Séminaire de Lyon. Donnez-moi des nouvelles de l'affaire du pauvre Emile.

Dites à nos chers Confrères qu'il se passe peu de moments dans la journée où je ne pense à eux. J'espère leur écrire, ou de Rome, ou quand je serai dans le midi. Avant ce temps, je doute fort que je trouve le temps.

Dites à M. Truffet que j'ai trouvé ici encore un office du Saint-Cœur de Marie (1). On dit qu'il est très pieux. J'ai reçu sa lettre. Je rédigerai un mémoire général de l'ensemble de cette lettre et du premier papier qu'il m'avait remis précédemment. Je vous laisse avec Jésus et Marie.

Tout vôtre en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN,  
*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

M. Blanpin se rappelle au souvenir de tous les chers confrères. Il ne fait pas encore grand bruit. Il va bien cependant. J'ai reçu les 1.000 francs. J'ai vu votre cousin qui m'a plu beaucoup. Je vous parlerai une autre fois. M. Rothea viendra me voir mardi. Dites à la Mère Saint-Bernard que je lui écrirai au premier moment que j'aurai de disponible.

(1) M. Truffet était chargé de composer un office du Saint Cœur de Marie.

à M. Schwindenhammer :

XXIII

Monsieur,  
Monsieur l'abbé Schwindenhammer,  
Directeur de la Congrégation de  
La Neuville-lès-Amiens, Somme.

(Cette lettre est de l'écriture de M. Blanpin.)

*Strasbourg, saint jour de l'Ascension.*

MON TRÈS CHER CONFRÈRE,

Vous avez bien fait de m'envoyer la lettre de Saint-Malo; je vais y répondre aujourd'hui.

Je ne vois pas du tout la nécessité d'une procuration pour toucher le billet de 10.000 francs, que j'ai endossé; ce me semble une dépense de 6 francs, parfaitement inutile. Ecrivez-moi à Lyon, si vous ne pouvez vous en passer absolument, et je vous l'expédierai de là. Je tâcherai de passer par Turin, sinon je répondrai à la lettre du P. Salier

Voici l'adresse pour nos confrères d'Australie : *M. l'abbé Heptonstall, Acton-London*. Du reste, vous trouverez dans ma chambre un cahier étroit et long où sont toutes les adresses.

Vous me parlez d'une sœur entrée à Louvencourt et d'un M. *Lauman* qui vous enjoint de ne pas oublier de me le dire. Je présume que c'est la Sœur *Anna* et M. *Lannurien*

Je crois que nous ne pouvons pas refuser l'offre d'acquisition qu'on nous fait au sujet de la maison des Orphelines. Mais il faut vous assurer, avant tout, si le testament de M<sup>me</sup> de Gerville est bien sûr, et si personne ne pourra nous faire des difficultés quand il s'agira de l'exécuter. En m'écrivant poste pour poste, ou un jour après réception de la présente, vous pouvez m'adresser votre lettre à Lyon; si, plus tard, je vous donnerai de Lyon, une autre adresse (à Lyon, au Grand

Séminaire). M. Blanpin vous remercie de la procuration que vous lui avez envoyée à mon sujet. Il tâchera d'en faire bon usage : vous pouvez compter sur sa bonne volonté. Nous devons quitter Strasbourg demain matin; il est bien temps : passer dix jours ici, quand je ne voulais passer que trois au plus, c'est par trop fort : ma migraine m'a fait perdre du temps.

Tout à vous et à tous nos chers confrères en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN,  
*Prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

M. le Supérieur vient de trouver dans ses papiers une lettre à votre adresse et sans date que je vous envoie ci-incluse. Il n'y a de fixe encore que notre départ de Strasbourg et notre place au chemin de fer jusqu'à Colmar : là probablement viendra nous voir en passant, M. Kobès; je pense que je déciderai M. le Supérieur à s'arrêter un instant au Séminaire de Saint-Dié, où, d'après vous, il y a du gibier en abondance. Le bon M. Lamoise n'en serait pas trop fâché sans doute. Puis à Besançon, à Lons-le-Saulnier, à Lyon, puis à Chambéry; de là à Marseille ou peut-être à Turin. Voilà probablement notre route. Ce sera décidé aujourd'hui, je pense. M. le Supérieur a perdu plusieurs jours par des indispositions de fatigue, qui sont bien passées à présent, Dieu merci ! Mais je me garderai bien désormais de lui laisser passer deux nuits consécutives en diligence; c'est beaucoup trop pour lui. Mieux vaut mettre un peu plus de temps, et conserver la santé de notre bon Père. En vérité, j'ai bien peur d'avoir à répondre devant la communauté de mon peu d'intelligence à exécuter la charge, que vous m'avez confiée, de veiller aux besoins matériels de notre supérieur. Priez le bon Dieu qu'il rende ma bonne volonté plus efficace. Du reste, notre bien-aimé Père a la simplicité d'un enfant pour se laisser faire et pour demander ingénument les choses qui lui sont utiles et auxquelles je ne pense pas toujours.

A Dieu, la paix soit avec vous !

M. le Supérieur me dit vous avoir répondu au sujet des

messes données en Guinée. M. Harpin, de Notre-Dame des Victoires, qui vous [les] a envoyées, attend une réponse pour savoir à quoi s'en tenir.

Si maman venait à Amiens, veuillez la recevoir comme votre mère et la consoler un peu de ses peines. Je vous en serai infiniment reconnaissant en Jésus et Marie.

Tout à vous.

BLANPIN, *prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

\* \* \*

à M. Schwindenhammer :

## XXIV

Monsieur,  
Monsieur l'abbé Schwindenhammer,  
à La Neuville-lès-Amiens, Somme.

MON CHER CONFRÈRE,

J'ai commencé une lettre sur le bateau qui m'a conduit à Lyon; mais ayant oublié cette lettre dans cette [dernière ville], je vous en écris une autre de Clermont. Je vous enverrai la première quand M. Blanpin me l'apportera, et j'y ajouterai une réponse à M. Lannurien. J'écrirai à M. Jérôme un peu plus tard. M. Lannurien vous parlera de ma réponse; il est donc inutile de toucher ici cette question.

1<sup>o</sup> Vous avez bien fait d'empêcher M. Clair de donner les 50 francs. Il n'a aucun discernement dans ses dons.

2<sup>o</sup> Il faut absolument prendre la résolution de ne plus recevoir des jeunes gens avant qu'ils aient tiré à la conscription. Ces visites des gendarmes ne sont guère agréables.

3<sup>o</sup> Je suis heureux d'apprendre que la maladie de M. Durand n'a pas tiré à conséquence, je craignais une fièvre cérébrale.

4<sup>o</sup> Je vous envoie ci-joint le billet en question. Je suis fâché de ne pas vous avoir donné la procuration,

mais j'en ignorais absolument la nécessité. Peut-être, la faudrait-il encore pour l'affaire des Orphelines, si elle a lieu? Je vous en dirai un mot dans cette lettre.

5° La lettre de M. Bessieux ne m'étonne pas. Nous en causerons à mon retour. Je ne vois rien là-dedans qui presse.

6° Vous êtes dans l'erreur de croire que je vous ai caché une lettre de M. Arragon. Je suis sûr que M. Arragon ne m'avait jamais parlé de l'affaire de l'Australie, à moins que peut-être il ne m'ait dit en passant qu'il serait à craindre que nous ne négligions la Guinée. La seule où il m'en a parlé est celle dont il est fait mention dans sa dernière, et vous l'avez lue ou vous l'avez encore dans votre bureau. Il n'y est nullement question de vous. Tout ce qu'il m'y dit, c'est de répéter les mêmes raisons que M. Briot m'avait déjà dites auparavant. C'étaient d'énormes épîtres qui ne signifiaient rien. Si vous ne les avez pas lues, c'est que vous n'aurez pas voulu ou que vous les aurez négligées. Ces lettres se sont trouvées pendant plusieurs mois sur ma cheminée. Il n'y a eu nulle intention de ma part, si je ne vous les ai pas remises, mais je crois que je vous les avais données. Je vous aurais dit peut-être, qu'elles ne méritaient pas le port et vous ne les auriez pas lues.

7° Je n'ai plus d'honoraires de messes. Donnez en moi encore 40. Dites-le moi dans votre prochaine lettre.

8° Je ne vois pas l'extrait du journal d'Australie que vous m'annoncez. Je vais me dépêcher de me rendre à Rome, pour y trouver encore Mgr Luquet.

9° Je suis bien consolé des bonnes nouvelles que vous me donnez sur la marche de la maison. J'espère que notre bonne Mère nous continuera son secours et que ce qui se passe maintenant préparera à la séparation du noviciat, d'avec le scolasticat.

10° Je vous ai déjà écrit de Strasbourg ce que je savais de l'affaire de M. Kobès. Je vous en parle au long dans la lettre que j'ai écrite sur le bateau à vapeur et qui vous arrivera après celle-ci. Je me contente de vous dire que tout est accordé, M. Kobès est à nous et viendra dans le courant de juillet. Je vous ai dit, dans cette

précédente lettre, qu'il faudrait arranger ses affaires pécuniaires, qu'il faudrait absolument lui faire remettre toute la somme à la fois, et non par parties; ce serait risquer de tout perdre. Vous verrez les explications dans cette lettre que je vais recevoir et mettre à la poste demain à l'arrivée de M. Blanpin à Clermont.

11<sup>o</sup> Pour le Ministère, je n'y ai pas fait grand'chose. J'y ai reçu une lettre qui consent à ce que je fasse des poursuites à Rome, pour que nous soyons déchargés de Dakar. Je vous en donnerai extrait demain, quand M. Blanpin me l'apportera. J'ai perdu tout mon temps à Paris à chercher M. Marziou. Je fus plus de six fois chez lui sans le trouver. Je l'ai enfin trouvé. Il pourra nous être utile par la suite, mais peu pour le moment. Il m'a donné cependant rendez-vous à Marseille. Je vais lui écrire aussitôt que je serai assuré de l'époque où je me trouverai dans cette ville. Je fus indisposé à Paris, je le fus à Strasbourg, à Saint-Dié; en un mot, la première quinzaine n'était pas fameuse pour la santé. Depuis Lyon, je me porte à merveille. Je pense que cela marchera maintenant. Je vous écrirai de Rome ainsi qu'à toute la Communauté.

12<sup>o</sup> Je vais écrire un mot à M. Lannurien pour l'exhorter en général à ne pas se laisser tant aller à son zèle pour les Orphelines. Parlez à M. Clair selon que vous le croyez utile, il prendra bien tout ce que vous lui direz.

Un mot maintenant de l'affaire de la maison des Orphelines. Si M<sup>me</sup> de Gerville veut mettre dans son testament 40.000 francs à cet effet, nous pouvons accepter et acheter la maison, mais il faudrait qu'on prît si bien ses mesures, que ces 40.000 francs soient garantis, qu'ils soient mis sur le nom d'une ou de plusieurs personnes, et non sous celui de la Communauté, et qu'elle soit mise sans restriction qui puisse gêner trop la Congrégation ou qui puisse nuire à l'exécution du testament. Si la chose doit avoir lieu, je vous enverrai une procuration pour faire l'achat. Il faudrait encore faire cet achat sur plusieurs têtes et avec les mêmes conditions qui ont été mises pour l'achat de la propriété de La Neuville.

Si vous m'écrivez d'ici à huit jours, vous pouvez m'adresser votre lettre au Séminaire de Lyon, après cela, à Marseille, chez M. Perrée, premier vicaire de Notre-Dame-des-Monts.

A Dieu, très cher, tout à vous ainsi qu'à tous nos chers confrères que j'embrasse de tout mon cœur en la charité du Saint-Cœur de Marie.

F. LIBERMANN,  
*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

*Clermont, le 1<sup>er</sup> juin 1846.*

\* \* \*

à la **Communauté de Bourbon** :

XXV

Monsieur,  
Monsieur l'abbé Le Vavasseur,  
Supérieur des Missionnaires du  
Saint-Cœur de Marie,  
Saint-Denis, Ile Bourbon.

J. M. J.

à la Communauté.

*Au Puy, le 4 juin 1846.*

MES TRÈS CHERS CONFRÈRES

Je vous écris cette lettre du Puy-en-Velay. Cela vous étonne sans doute de me voir courir ainsi le monde; mais je ne le fais pas pour m'amuser, et je vous assure que cela ne m'amuse guère. Il est absolument nécessaire que je me rende à Rome pour régler plusieurs choses urgentes touchant la Guinée et Haïti, et quelques autres affaires utiles, toutes choses qu'il serait difficile et même impossible de régler par lettres.

J'ai cru devoir profiter de ce voyage pour parcourir quelques-uns des principaux diocèses de France, pour

y faire connaître notre œuvre. Comme elle prend une consistance solide, il est temps d'en donner une idée à MM. les Directeurs des Séminaires, aussi bien qu'à MMgrs les Evêques des diocèses qui abondent en sujets. Jusqu'à présent dans les pays où j'ai passé, la nouvelle de l'œuvre a été reçue avec affection et même avec enthousiasme. J'ai vu Strasbourg, Saint-Dié, Saint-Claude, Lyon, Clermont et Le Puy, où je me trouve actuellement. J'ai trouvé à Strasbourg un prêtre capable et pieux qui doit rester avec nous à La Neuville pour aider plus tard dans la direction de l'Œuvre; Monseigneur me l'a accordé. J'en bénis Dieu et j'ai la confiance que la bonne Mère me donnera encore quelques autres pour cela.

C'est en ce moment notre plus grand besoin. L'œuvre est fondée, elle marche bien. Nous pouvons désormais être difficiles pour la réception des sujets et prendre le temps pour les bien former. Il nous faut des hommes qui puissent m'aider. S'il plaît à la divine Bonté de m'accorder ma demande, j'ai l'espoir que, dans deux ans, notre œuvre sera solidement constituée, comme les plus anciennes œuvres de ce genre. En cela, je mets ma confiance dans la divine Miséricorde qui nous a été si favorable jusqu'à présent, que j'en suis surpris, aussi bien que tous ceux de nos amis à qui je raconte ce qui s'est passé. Nous espérons bientôt acheter un local à Amiens, pour y placer le noviciat, qui doit être séparé de la maison d'études, qui restera à La Neuville; les circonstances nous sont favorables pour en obtenir à bon compte, et les ressources nous sont offertes pour cela. J'aime mieux cette maison que d'en avoir une en Belgique ou en Savoie. Il est important de nous constituer solidement à la source de l'œuvre.

Si donc la divine Providence nous fournit le monde suffisant pour conduire les deux maisons, nous séparerons aussitôt les deux maisons; mais je n'accepterai pour rester avec nous que des hommes solides et capables. Prions, Marie est avec nous, et comment pourrions-nous manquer du nécessaire? Si les circonstances favorables pour l'acquisition d'une maison à Amiens

se réalisent, nous la ferons, afin d'être prêts, lorsque la divine Bonté nous aura donné les sujets convenables pour la direction du noviciat.

Notre maison de La Neuville est toujours remplie de monde. Plusieurs nouveaux se sont présentés, dans les diocèses où je viens de passer, pour l'an prochain. J'espère qu'au moins quelques-uns persévéreront, et il s'en trouvera encore d'autres que la grâce divine décidera dans le reste de mon voyage. D'ailleurs, l'œuvre une fois connue, les vocations augmenteront. J'ai soin surtout de passer par les séminaires sulpiciens. Je ne cherche pas à accaparer, je me contente de donner aux directeurs les explications nécessaires. Les Sulpiciens nous sont partout très favorables et nous reçoivent comme des anges de Dieu.

J'ai vu quelques-uns des Messieurs de la Propagation de la Foi à Lyon; ils sont très portés en faveur de notre œuvre. On n'y avait qu'une crainte à notre sujet, c'est que nos malheurs ne nous portassent au découragement.

La Mission se montre toujours fort bien. La maison de Dakar avance, et nous avons tout lieu d'espérer que le bon Dieu nous bénira.

Quant à l'île Bourbon, il ne serait pas prudent de vous envoyer du secours, patientez. Quant les affaires ecclésiastiques des colonies seront arrangées, cela ira bien. Mgr Poncelet croyait retourner bientôt, mais je n'y crois guère. Comme il en a un grand désir, il se laisse prendre par les bonnes paroles qu'on lui donne; mais je crains que ce ne sera pas de sitôt. J'ai l'idée qu'on revient un peu vers la pensée de la nomination des Evêques. Il n'y a cependant rien de certain. Il faut garder le silence sur tout cela.

Travaillez en attendant, et faites tout le bien que vous pourrez. Ayez soin de vos santés.

A Dieu, chers frères, je vous embrasse de tout cœur en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN,  
*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

à M. F. Le Vasseur :

XXIX

A M. Le Vasseur seul.

Vous m'annoncez dans votre dernière lettre (12 janvier), que M. Plessis est parti de Bourbon. J'ai reçu votre lettre, mais je n'ai pas entendu parler de M. Plessis.

Ne soyez donc pas un homme de peu de foi. Le bon Dieu permet que nous fassions des sottises, et c'est à lui à les réparer; il s'en charge par sa divine bonté; autrement qui pourrait entreprendre quelque chose pour sa gloire? Une autre fois, ne vous laissez donc jamais plus surprendre par la violence de votre caractère. Ce qui nous est arrivé, est arrivé à toutes les communautés de missionnaires, Maristes, Picpussiens, Missions Étrangères; tous ont accepté des sujets incapables (volontairement), et des sujets indignes (par erreur), dans les premiers temps où ils manquaient de sujets et encore parfois maintenant. C'est un fait que j'avance et que j'assume.

Quant aux PP. Jésuites, voilà trois séminaires où l'on paraît leur être très attaché, et l'on me dit, sans que j'en aie parlé, que les Pères reçoivent des sujets incapables. Dans deux de ces Séminaires, on m'a dit qu'ils avaient reçu des sujets renvoyés de ces Séminaires faute de capacité, et vous revenez dans toutes vos lettres sur le fait de M. Plessis, où j'ai été surpris dans un moment de besoin et d'angoisse.

Pour Haïti, je crois que notre cher M. Tisserant a fait trois fautes : la première, d'avoir trop poursuivi le Ministre qu'il savait mal intentionné. Au lieu de le forcer de lui donner une réponse officielle sur la question délicate qui touchait à la juridiction, il aurait dû prendre toutes les mesures pour l'empêcher de se prononcer; 2<sup>o</sup> Le Ministre ayant prononcé, M. Tisserant devait répondre que sa conscience lui défendait de se soumettre, et qu'il se regardait comme autorité unique quant au spirituel, et que la seule raison de la force majeure

l'empêchait d'en exercer certaines fonctions, et que s'il ne quittait pas le pays, ce n'était nullement parce qu'il entendait se soumettre aux conditions que sa conscience l'empêchait d'accepter; mais qu'il voulait attendre que le Gouvernement ait mieux compris ses droits et ses bonnes intentions; la troisième faute : il aurait dû, en partant, laisser un ou deux des nôtres avec la juridiction de Vice-Préfet. Mais la divine Providence en a jugé autrement. Notre saint Confrère prie maintenant pour son cher pays, et j'espère qu'il lui sera plus utile dans le ciel que s'il y était resté vivant.

Ne m'en voulez pas, si je vous laisse parfois trop longtemps sans lettre. Je suis parfois trop accablé de besogne. Priez nos chers confrères d'avoir égard et de patienter jusqu'à ce que j'aie un maître des novices.

Il m'est arrivé un malheur avec une petite lettre que j'ai écrite à M. Lambert. J'ai oublié de la mettre dans le paquet de vos lettres. Je m'en suis aperçu le lendemain, et je l'ai mise à la poste tout de suite.

Je n'ai que très peu de temps. Je vous envoie cette lettre par un Frère des Ecoles chrétiennes qui se rend à Bourbon, et qui a fait route avec M. Blanpin et moi de Clermont et du Puy.

J'ai pris ce cher confrère avec moi pour son bien.

Tout à vous en Jésus et Marie

F. LIBERMANN,  
*prêtre du saint-Cœur de Marie.*

*Le 4 juin 1846.*

\*  
\* \*

à M. **Schwindenhammer** :

XXV

Monsieur,  
Monsieur l'abbé Schwindenrhammer,  
à La Neuville-lès-Amiens, Somme.

J. M. J.

MON CHER CONFRÈRE,

Je reviens sur le chapitre de M. Kobès, sa permission est obtenue. Monseigneur demande seulement qu'il reste à son poste jusqu'après la Fête-Dieu. Il compte donc quitter dans l'octave, et se rendre à La Neuville aux premiers jours de juillet. Maintenant il faudrait vous presser d'arranger ce qui touche aux affaires pécuniaires. Je vous en prie, arrangez les choses comme il faut; n'allez pas à demi, afin que de nouvelles difficultés ne surgissent pas. S'il en arrivait de nouvelles il risquerait d'être arrêté tout de bon.

Voici comment il faut que les choses se fassent. Il faut que, d'un seul coup, vous lui fassiez donner la somme promise, et que vous la lui fassiez donner tout de suite avant le mois de juillet. Il m'a dit qu'il craignait que vous ne voulussiez lui remettre la somme par parties, et que cela ne se pouvait pas; vous risqueriez de faire manquer toute l'affaire. Il faut donc absolument que vous lui fassiez remettre la somme toute entière à la fois. N'entrez dans aucune discussion à ce sujet, j'aimerais mieux vous en avancer une partie s'il le fallait; mais j'aimerais mieux que vous puissiez la lui faire donner chez vous. Si vous ne le pouviez pas, prenez sur les 3.000 francs du ministère ou sur ce qui reste de 10.000, et inscrivez la somme prise.

N'attendez pas aux vacances; c'est tout de suite qu'il faut lui faire délivrer la somme.

M. Kobès est très bien disposé. J'ai vu aussi, M. Freyd, à Sainte-Marie-aux-Mines, où il est vicaire. Il est tou-

jours hésitant. Il est à espérer que votre arrivée en Alsace le décidera; mais c'est pour les Missions uniquement et non pour la maison d'Europe; sa pensée est formelle.

Je me suis arrêté à Saint-Dié. Le bon Supérieur m'a accueilli avec une grande charité. Le diable a fait son possible pour m'empêcher d'adresser un mot aux séminaristes; j'avais une fièvre ardente, un mal de tête et un étourdissement très fort. Malgré la fièvre et le vertige, j'ai parlé plus d'une demi-heure aux séminaristes réunis. J'ai donné à lire au réfectoire la relation sur la Guinée et les lettres de nos confrères. Si Dieu le veut, cela produira son effet pour la suite. Il ne s'est rien décidé pour le moment.

J'ai passé à Besançon; le séminaire était en vacances et Monseigneur absent. J'ai vu les supérieurs.

A Lons-le-Saulnier, nous avons laissé un bon effet sur l'esprit du Supérieur, et c'est beaucoup.

J'ai vu en particulier quatre séminaristes dont l'un paraît décidé de venir ou avant ou après les vacances (c'est M. Lafon); un autre, M. Neron, paraît décidé pour les Missions Etrangères; les deux autres penchent pour nous; mais leur vocation aux Missions paraît incertaine encore. Notre passage aura fait du bien dans ce séminaire. M. Rothéa va venir à La Neuville pour voir ce qui en est de la maison et de la besogne qu'il aurait à faire.

J'ai acheté une pendule dont la sonnerie se fera entendre comme celle d'une horloge; elle vous arrivera par le roulage, dans six semaines. Vous paierez le tout au roulage. Nous l'avons au prix marchand au moins. Si vous êtes embarrassé, n'ayant pas de Frère, vous pouvez prendre un domestique. Jusqu'ici, je vous écris à bord du bateau à vapeur.

Je ne pus reprendre la suite de cette lettre à Clermont; je le fais au Puy. Voici le résumé de la lettre du Ministre. Il est bien content du contenu de la lettre de M. Arragon, dont je lui avais envoyé copie; il m'en fait des remerciements et me prie de lui faire toujours des communications pareilles. Il me dit qu'il avait envoyé au Gou-

verneur du Sénégal, copie des six propositions énoncées dans ma lettre du 3 mars, avec des instructions conformes à ces propositions; qu'au surplus il ne regarde pas comme tranchée la question de juridiction en dehors du Sénégal et de Gorée; il ne la regarde pas comme tranchée à notre préjudice; et qu'il se propose même de signaler au Gouverneur mes observations sur le fait de la messe célébrée à Dakar par M. Boilat.

Il approuve et encourage la fondation d'une maison à Marseille (M. Durand me dit même que nous obtiendrions des secours pour cet établissement). Il approuve que j'aille à Rome faire décider la question de la juridiction hors Saint-Louis et Gorée.

Je n'ai vu aucune utilité à aller voir M. Galos. Je ne serais allé que pour savoir de lui l'état des choses par rapport aux affaires coloniales, où je n'aurais rien appris de plus.

Mgr Poncelet m'a dit que le Ministre lui avait dit qu'il partirait bientôt; mais il se fait illusion. Je suis bien persuadé qu'il n'en sait rien. M. Durand dit qu'il n'en a pas été question, et qu'il n'en avait aucune connaissance. Il avait l'air de dire que les affaires des colonies traînent encore; il en est peiné. J'ai cependant cru apercevoir qu'on a envie d'en venir enfin au fait et adopter un projet. Il m'avait semblé que le projet d'évêques ou vicaires apostoliques serait mis en exécution. J'ai eu le malheur de n'avoir pu aller voir la Mère Javouhey. Le bon M. Marziou en est la cause. J'ai écrit à la bonne Mère et lui ai demandé une lettre pour Marseille.

Dites à notre cher Jérôme que je lui répondrai prochainement.

La première lettre que vous m'adresserez sera à Marseille (M. Perrée, 1<sup>er</sup> vicaire de Notre-Dame des Monts).

Tout à vous en Jésus et en Marie.

F. LIBERMANN,  
*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

*P. S.* — M. Blanpin est à courir sur les hauteurs du Puy. Il écrira selon votre recommandation.

Les Sulpiciens nous reçoivent partout comme on recevrait des anges de Dieu; notre œuvre est accueillie partout avec enthousiasme; Si Dieu veut, il bénira.

\*  
\*  
\*

à M. Jérôme Schwindenhammer :

I

Monsieur Jérôme.

J. M. J.

*Avignon, le 21 juin 1846.*

MON BIEN CHER FRÈRE,

Les tentations dont vous me faites la description dans cette lettre, loin de me causer du chagrin ou de l'inquiétude, n'ont fait que me consoler et me réjouir en Notre-Seigneur. Je regarde comme une grande grâce et un vrai bonheur, que vous ayez de temps à autre de ces secousses si pénibles et si humiliantes pour une âme qui désire être à Dieu, et qui comprend un peu la valeur de sa divine grâce. Ces tentations vous font comprendre et sentir intimement le fond de méchanceté et de dérèglement de votre vilaine nature. Cette connaissance intime vous dispose à vous tenir pour ce que vous êtes, et à être fidèle à la grâce divine; elle vous porte à la dépendance entière au bon plaisir de Dieu, en vous faisant comprendre le besoin extrême que vous avez de lui, et en même temps toutes ses bontés pour vous; elle vous apprend à modérer les mouvements de votre caractère, à ne pas les concentrer en vous-même. Dans ces circonstances restez pour ainsi dire sans mouvement, prosternant votre âme dans sa bassesse devant Dieu et vous tenant dans votre misère devant lui, vous offrant et vous sacrifiant à son divin amour et

à tout son bon plaisir. Ne soyez jamais étonné quand vous éprouvez ces sortes de tentations; sentez et comprenez que cette malice est dans votre mauvaise nature : mais la grâce de Jésus est dans le fond de votre âme. Par là même que vous méprisez ces mouvements désordonnés, et que vous vous tenez humilié devant Dieu et pleinement abandonné à Jésus, notre divin libérateur, par là-même votre âme résiste à ces méchantes inspirations de la chair, elle les repousse, s'attache davantage à la grâce de Jésus, qui la fortifie et l'augmente de plus en plus.

Maintenant venons au détail de chaque tentation en particulier. (*Ici deux lignes fortement batonnées et illisibles.*)

Le second point était mal fondé, car je n'ai peut-être depuis très longtemps souffert un si fort ennui que celui que j'éprouve lors de mon départ et de plus tout le temps de mon voyage, sans en excepter un jour, peut-être sans en excepter une heure.

Pour cette tentation, je vous dirai : fondez votre obéissance et votre confiance dans mes paroles pour la direction de votre âme sur Dieu seul, et jamais sur ce que vous croiriez remarquer de bon en moi. Soyez bien assuré qu'il n'y a rien de bon en moi, presque rien et beaucoup de mal. Cela est très vrai, je vous l'assure; mais cela ne doit pas vous gêner pour l'obéissance, parce que c'est à Dieu qu'il faut obéir, et non à la vertu, à la sainteté ou au talent. Encore une fois, pour toutes ces choses, il n'y en a sérieusement pas. Ce serait un malheur si c'était par cette bonne estime, faussement accréditée, qu'on obéissait avec cette simplicité, car tôt ou tard, on s'apercevrait de ce qui en est : la vérité ne se peut toujours cacher, d'autant que je ne cherche nullement à paraître autre que je ne suis. Si je suis hypocrite, ce ne serait que dans les petites circonstances insignifiantes et par échappée. De là, il pourrait donc résulter de grands maux. Vous pouvez aussi, sans crainte, avoir pleine confiance dans ce qui touche à la direction, car outre les règles générales qui devraient

suffire pour qu'on s'abandonne sans crainte, il y a là quelque chose de spécial. Je crois qu'il a plu à Dieu de me donner une grâce particulière pour les vérités de salut et la direction de certaines âmes. C'est même là ce qui trompe le monde sur mon compte, et me fait prendre pour ce que je ne suis nullement et pour ce que je n'ai jamais été; c'est une grâce qui est purement pour les autres et dont je ne tire rien pour moi, comme les hommes qui expriment par le télégraphe les choses les plus importantes dont il ne leur reste rien, qu'une petite récompense pour la peine qu'ils se donnent et dont ils ne comprennent même rien. Je vous [le] dis pour vous. D'autres en pourraient être scandalisés. Mais vous voyez par là que vous ne me faites pas de peine par cette tentation; loin de là, mon cher frère, votre âme m'est toujours précieuse et précieuse en Notre-Seigneur Jésus-Christ. (*Le reste de l'original est coupé aux ciseaux.*)

\* \* \*

à M. Schwindenhammer :

XXVI

M. Schwindenhammer.

J. M. J.

MON CHER CONFRÈRE,

1<sup>o</sup> Je pense que vous avez reçu ma lettre en réponse à la vôtre au sujet de la Maison du Gard. Si vous trouvez le local bien convenable, et les jardins passables, et pouvant remplacer celui de La Neuville pour la production, passez outre et ne faites aucune difficulté, comme je vous ai déjà dit.

Je suis à Marseille chez M. Perrée. Il est associé avec deux autres prêtres occupés de l'œuvre des ouvriers, prise sur une échelle très vaste; ils ont un établissement

magnifique dont je n'ai pas encore vu le semblable. Je ne sais si la divine Providence ne nous rapprochera pas un jour de ces Messieurs pour l'utilité de nos pauvres Noirs. Quand je serai instruit à fond sur cette œuvre, je vous en parlerai.

Dites à M. Cacheleux que j'espère lui apporter des renseignements utiles pour l'œuvre des ouvriers à Amiens. Qu'il patiente aussi encore jusqu'à mon retour; peut-être la divine Providence voudra-t-elle nous aider pour que nous nous arrangions avec lui.

Je vais répondre au reste de vos lettres.

2° J'ai retrouvé l'extrait du journal d'Australie;

3° Je m'occuperai du vin;

4° M. Rothéa devait venir à La Neuville pour voir l'état des choses, et ce qu'il pourra avoir à faire, et pour être vu.....

5° Je me réjouis de la prochaine arrivée de M. Kobès, J'eusse été bien content de me trouver là dans les premières semaines pour l'habituer; mais vous me remplacerez bien, je pense, auprès de lui.

6° J'ai vu les parents de M. Durand. Quelle bonne famille! Ils étaient dans la plus grande joie. Il faut que M. Durand leur écrive. Ils savent qu'il était malade.

7° J'ai oublié de vous parler des cahiers de M. Dietrich. Il m'a très bien reçu, comme tous ces messieurs. Il m'a dit qu'il avait fait des changements notables dans ses cahiers, et qu'il me conseillait de me procurer ses nouveaux cahiers, qui seraient de grande utilité. J'ai donc tâché d'avoir ces cahiers, et voilà pourquoi on vous en parle. Je n'ai pas parlé en détail de nos études, sinon que nous avons trois ans de théologie et que vous professez. Je présume qu'on me demanda quel auteur nous suivons, et que je l'aurai dit; mais on ne m'a fait aucune question de détail. On paraît bien tranquille à ce sujet.

8° Je suis bien aise que Monseigneur veut traiter la question de Louvencourt avec Mgr Rœss. J'avais prévenu Mgr de Strasbourg du projet de Louvencourt; je lui ai demandé son avis et sa pensée à ce sujet. Il parut content de cette prévenance. J'ai cru devoir le

faire pour le bien de la chose, quoiqu'on ne m'en eût pas fait la recommandation. En rapportant cela à M. de Brandt, dites-lui que si Mgr de Strasbourg venait à parler mal du maire d'Haguenau, comme étant mal disposé en faveur de la religion, qu'il ne se livre pas au jugement de Monseigneur à ce sujet. Il a été prévenu contre le maire dans une affaire que le maire a été obligé de faire à cause de son conseil. Un excellent chrétien qui s'occupe activement de l'établissement de Louvencourt à Haguenau, et cela uniquement pour faire une bonne œuvre, ce bon chrétien, qui connaît particulièrement le maire et son secrétaire, m'a assuré que le maire n'a été nullement coupable dans l'affaire en question, dans laquelle il avait paru favoriser les protestants. Ce qu'il y a de certain, c'est que le maire désire chaudement l'établissement du couvent.

9<sup>o</sup> M. Macharron m'a paru douteux depuis longtemps; j'ai écrit cela à l'évêque de Montréal pour avoir des renseignements. J'ai craint qu'il n'eût eu quelque mauvaise affaire en Canada, à la suite de laquelle il aura quitté le pays.

10<sup>o</sup> Pour M. Truffet, je pense à peu près comme vous; je regarde son état comme une épreuve faite pour lui procurer un grand bien.

11<sup>o</sup> J'aurais désiré écrire une lettre à la Communauté; mais les lettres particulières que je suis obligé d'écrire, en réponse à celles que j'ai reçues, me prennent le peu de temps qui me reste.

12<sup>o</sup> Je vous laisse ma lettre à M. Clair, ouverte; prenez-en lecture.

13<sup>o</sup> Je ne savais rien de la vilaine affaire d'Emile. Il paraît qu'il ne m'a pas lu tout ce qui était écrit sur son cahier. S'il me l'avait dit je ne l'aurais pas gardé. Tout ce qui se dit en direction, je peux et dois m'en servir dans la conduite. La confession est inviolable, mais la direction dans le noviciat doit servir à la conduite du Supérieur.

14<sup>o</sup> Si je vais à Rome, je ne trouverai plus personne à mon retour, dites-vous; vous voulez dire dans les Séminaires; mais je vais encore visiter un ou

deux Séminaires dans le midi, c'est tout ce qui me reste.

15° J'ai prié M. Truffet de vous lire ce que je lui dis de la Savoie, afin d'épargner d'y revenir. Je n'ai pas cru devoir parler d'un établissement dans ce pays.

Je crus que ce n'était pas le moment.

Le diocèse de Chambéry n'est pas riche en sujets; 35 séminaristes dont plus de la moitié en philosophie. Annecy a sa maison de missionnaires et il eût été inconvenant d'établir une maison à côté.

Deux séminaristes d'Avignon veulent à toute force entrer dans notre Congrégation, et Monseigneur refuse absolument. Je vais tâcher de les obtenir de Rome. Plusieurs autres se préparent.

16° Comme je suis absent, si le P. Desgenettes vient prochainement, vous pourriez sans difficulté faire quelque chose de plus que ce qui se fait dans la communauté; mettez-le au milieu de la table, et dites-lui qu'il est le Père de la maison, et que par conséquent il mérite la première place. Mettez-le à ma place à la chapelle. Vous pouvez lui offrir de dire le *Benedicite*, mais il ne le fera pas.

17° Si M. Lannurien est fatigué, il ne faut pas qu'il se charge de nouvelle besogne. Veillez à ce qu'il ne se fatigue pas. Je ne suis pas étonné que la confession des Religieuses est une grande affaire pour lui. Je ne suis pas surpris que M. de Brandt ait fait aller M. Lannurien confesser les Religieuses des Orphelines; la Mère Stanislas l'aura demandé, je n'ai aucun doute là-dessus. Je présume que le motif qui a fait que M. de Brandt ne vous a pas laissé confesser les Religieuses et les enfants de la Sainte-Famille, ce fut à cause des Jésuites.

18° M. Blanpin n'écrit pas parce qu'il n'a pas le temps. On a beaucoup moins de temps qu'on ne pense, en voyage. S'il reste un moment, je l'envoie se promener.

19° J'oubliai de dire qu'il faut que M. Lannurien se ménage, et qu'il ne s'accable pas par le travail; il est encore trop jeune pour pouvoir tant s'astreindre impunément; il s'en ressentirait plus tard. Il n'est pas si fort qu'il le croit.

20° Je serais allé à Rome, même pendant la vacance du Saint-Siège; mais voilà un Pape élu; j'espère que les choses seront en règle quand je viendrai. Jé compte m'embarquer le 1<sup>er</sup> juillet. Je crois que c'est tout ce que j'ai à vous dire pour le moment.

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN,  
*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

— *Marseille, le 22 juin 1846.*

Ma santé se soutient parfaitement; je me porte beaucoup mieux qu'à La Neuville; la chaleur me va bien. Dites à nos chers Savoisiens que j'aurai bien des choses à leur raconter à mon retour. Qu'ils se conservent dans le bon esprit de régularité et de ferveur, qu'ils n'aillent pas ensemble, mais qu'ils se mêlent avec toute la communauté, afin qu'ils puissent donner le bon exemple à ceux de leur pays qui viendront après eux.

Je vous prie de dire à tous nos autres confrères que je ne les oublie pas un seul jour. Je suis plus avec eux qu'aux endroits où je suis de corps. J'espère leur écrire de Rome, si j'y trouve un instant. Je suis assuré d'y trouver Mgr Luquet. J'ai envoyé M. Blanpin en avant, afin qu'il assiste à la fête de saint Pierre. Je partirai, le 1<sup>er</sup> juillet à 5 heures du soir. Faites savoir, je vous prie, à M<sup>lle</sup> Causse, que j'ai reçu sa lettre le 21 juin seulement, et qu'au premier moment libre, je lui répondrai. Remettez cette feuille ci-jointe, écrite de toute part, à M. de Brandt. J'ai écrit son nom dessus, et ce petit billet à Célestine; cachez-le d'abord.

\* \* \*

à M. Clair :

XXX

(Copie.)

*Marseille, 25 juin 1846.*

MON CHER CONFRÈRE,

Vous m'avez écrit une lettre pressée et j'ai bien tardé à y répondre, mais vous ne sauriez croire combien on est peu maître de son temps quand on est en voyage. Tout en perdant beaucoup de temps, on n'a pas un instant. Si je n'avais que votre seule lettre à écrire, il y a longtemps que j'y aurais répondu; mais j'en avais quatre dont trois plus anciennes que la vôtre et toutes doivent partir sous la même enveloppe.

1<sup>o</sup> Ce qui regarde le F. Joseph, on pourra encore essayer cet hiver; on tâchera de le séquestrer davantage; mais j'ai des doutes qu'il puisse jamais faire les vœux. Il a été infidèle, et c'est à cela qu'il doit le retour de la tentation. A cette occasion je vous fais l'observation que vous êtes beaucoup trop réservé sur ce que les Frères vous disent dans la direction. Je vous ai déjà dit qu'il est de votre devoir de me le dire et que vous le pouvez en toute conscience; si vous ne le faites pas et qu'il en résulte des malheurs, c'est vous qui en êtes responsable. D'ailleurs si vous êtes obligé au secret, vous ne pouviez pas me donner à deviner ce qu'il en est, en disant que les climats chauds lui sont contraires sous quelques rapports. Si vous n'êtes pas obligé au secret il eût fallu me dire la chose clairement. Vous saviez d'ailleurs que je connaissais l'existence de cette tentation. N'ayez donc pas une conscience si timorée et si perplexe. Nous en causerons plus à loisir à mon retour, priez en attendant pour ma pauvre âme, afin que ce long voyage ne lui fasse pas de mal. Jusqu'à présent je crois que la bonne Mère veille sur moi, priez cependant. Pour revenir au F. Joseph, arrangez la chose avec M. Schwindenhammer, prenez une déter-

mination avec lui, ou pour le renvoyer (alors il faudra le faire tout de suite afin qu'il trouve moyen de se placer encore, mais je crains qu'il ne soit trop tard et il ne faudrait pas le mettre dans la misère), ou pour essayer encore l'hiver prochain. Dites-lui bien que sa tentation est revenue à cause de son infidélité; si vous voulez, vous pouvez le lui dire en mon nom.

2<sup>o</sup> L'originalité du F. Louis m'a toujours laissé quelqu'inquiétude; éprouvons-le encore, je crois que vous l'avez bien compris, c'était bien l'idée que je m'en fais aussi.

3<sup>o</sup> Pour le Frère venu de Lyon, je suis fâché qu'il soit venu. Avoir été six ans chez les Maristes et n'être pas resté comme Frère chez eux, c'est une bien mauvaise marque. Vous ne pouvez pas compter sur l'extérieur des hommes, vous avez vu jusqu'à quel point nous y avons été pris.

4<sup>o</sup> Pour le jeune homme des Lazaristes, attendez mon retour; je vais voir si nous parvenons à obtenir l'exemption de la conscription.

5<sup>o</sup> Quant à l'homme de 48 ans, dites que nous le recevrons à l'épreuve deux mois au commencement du mois d'août. — Je reviens au F. Joseph, je ne crois pas qu'il faille y tenir.

6<sup>o</sup> J'ai reçu la lettre du cher M. Plantaz, j'ai mis à la poste celle qu'il a envoyée pour le jeune homme qui voulait être Frère; il n'est pas venu.

7<sup>o</sup> J'ai fait la connaissance de M. Denovis, j'ai été extrêmement satisfait; j'ai causé avec lui une bonne heure. J'ai aussi fait la connaissance du P. Colin, j'en fus extrêmement satisfait. Si je retourne à Lyon je passerai quelques jours chez les Maristes. Lisez cet article à M. Schwindenhammer; j'ai oublié de lui en parler dans ma lettre et je n'y ai plus de place; je lui en parlerai plus au long quand je le reverrai.

8<sup>o</sup> Je n'ai pas vu en Savoie le frère de notre cher Frère portier. Pour vous, soyez soumis et abandonné au divin Maître, suivez avec simplicité la conduite de Dieu sur vous, ayez patience avec vous-même et tenez-vous dans la paix et l'humilité devant Dieu. Plein de

confiance en Marie, vous pouvez compter qu'elle aura soin de votre âme. Nous causerons plus au long de votre intérieur à mon retour.

Tout à vous en Jésus et Marie,

F. LIBERMANN,  
*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

\* \* \*

Ce billet provient d'une lettre dont nous n'avons pas le commencement, ou que nous ne pouvons rattacher à aucune autre lettre.

Veillez dire à mes nièces que je me porte mieux que je n'ai jamais été. Ces pauvres enfants croient sans doute que je les ai complètement oubliées. Veuillez bien les détromper. A tous les lieux de pèlerinage où j'ai passé, j'ai prié nommément pour chacune d'elles. Si je ne leur ai pas écrit, c'est que je n'ai pas eu le temps; physiquement, le temps m'a manqué. Si, cependant, il pouvait y avoir de l'inconvénient à ce que vous leur disiez cela, ne faites pas cette commission. Je leur écrirai à Rome, ou à mon retour, de Marseille. Je m'embarque le 1<sup>er</sup> juillet.

Votre très humble serviteur en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN,  
*Miss. du Saint-Cœur de Marie.*

Mes respects à M<sup>me</sup> Saint-Bernard, s'il n'y a pas d'inconvénients à ce que vous fassiez la commission.

\* \* \*

au D<sup>r</sup> **Libermann** :

LXXXVII

Monsieur,  
Monsieur Libermann, médecin,  
rue de l'Ail, n<sup>o</sup> 20,  
Strasbourg.

MON CHER FRÈRE ET MA CHÈRE SŒUR,

Depuis longtemps, je vous dois de mes nouvelles, mais quand on est en voyage, on ne saurait répondre de soi. Avec la meilleure volonté du monde, je fus obligé de garder le silence. Et maintenant, il faut bien que je me contente de quelques mots. Je me suis toujours parfaitement bien porté. Depuis hier seulement, j'ai la migraine, et voilà pourquoi je ne puis vous écrire bien au long. Cette migraine, selon sa coutume, va me quitter demain. Je n'ai pas trop à m'en plaindre; voilà plus de trois mois qu'elle ne m'a pas visité, et cette fois-ci, ce n'est qu'une migraine de moyen calibre qui d'ordinaire ne dure que deux jours.

En quittant Strasbourg, je me rendis à Besançon où je m'arrêtai une nuit; de là à Lons-le-Saulnier, à Saint-Dié, à Lyon. A Lyon, j'appris la mort de Grégoire XVI; je fus donc à Clermont, au Puy, à Chambéry, à Annecy, au Pont-Beauvoisin, à La Roche. De là à Lyon, puis de Lyon à Avignon par le bateau à vapeur, à Marseille, à Montpellier, à Nîmes. Pour arriver à Montpellier, j'ai pris le bateau à vapeur sur la Méditerranée pour Cette, puis Marseille, et de là je me suis embarqué sur le paquebot à vapeur le 1<sup>er</sup> juillet, à 5 heures du soir. Je suis arrivé à Civita-Vecchia le 4 à 5 heures du matin, et le même jour, par la diligence, je suis arrivé à Rome. Le Capitaine nous fit approcher du port de l'île d'Elbe pour nous faire voir le lieu où Napoléon fut après sa première chute. Cette gentillesse nous fit perdre deux heures environ. Je me portais à merveille sur mer. Le temps était très beau. A mon retour qui n'aura lieu que dans un mois (car je ne pourrai guère

quitter Rome que le 4 août), je me rendrai de Marseille à Bordeaux, toujours par petites stations. De Bordeaux, je prendrai le bateau à vapeur sur l'océan pour Nantes, et je reviendrai par la Bretagne et la Normandie. C'est un voyage qui peut compter, mais aussi, j'espère qu'à mon retour je me reposerai pour un temps.

J'ai appris que les Dames de Louvencourt prennent au sérieux leur futur établissement en Alsace. Il paraîtrait que M. de Brandt doit s'y rendre, et que même il y est au moment où je vous écris. Il serait donc possible qu'à mon retour à Amiens, je ne trouve plus notre petite Sœur Saint-Léopold. Ce serait une privation pour moi, mais j'en ferai de bon cœur le sacrifice, sachant combien il serait consolant pour vous de l'avoir dans votre proximité.

Je vous quitte. Je termine pour remettre la lettre à M. l'abbé Birki qui part aujourd'hui même. Je n'ai vu que très peu cet honorable ecclésiastique. En arrivant, il était urgent que je m'occupasse de disposer les choses pour traiter les affaires. Lui-même sortait et était dehors toute la journée. Ma migraine d'hier et d'aujourd'hui m'était aussi un empêchement. J'en suis fâché, car j'aurais été bien content de faire sa connaissance.

Adieu, tout à vous en Jésus et en Marie.

F. LIBERMANN,  
*pr. du Saint-Cœur de Marie.*

J'aurais bien voulu écrire à Marie, François et à toute la chère compagnie, mais le temps me manque et ma bonne migraine me dit que c'est assez pour aujourd'hui. Ce sera pour une autre fois.

de M. Blampin :

Je suis heureux de trouver encore une petite place ici pour ajouter un mot pour vous. Mon intention était de vous faire une lettre, si j'avais été prévenu plus tôt du départ de ce Monsieur de Strasbourg. Ce n'est pas la peine d'entamer quelque description de Rome; je vous dirai seulement que le Pape a un air de douceur

et de bonté qui ravit tout le monde. C'est ce qui m'a frappé le plus à Rome. Il est probable que bientôt nous aurons une audience : rien de plus consolant pour qui a la foi que la vue du Vicaire de Jésus-Christ ! Adieu. Votre souvenir et celui de Mme Libermann et de votre bonne Mariè et de votre bon François et de tous vos chers enfants est gravé dans mon cœur par vous.

Votre très humble [serviteur].

C. BLANPIN, *pr.*

\*  
\* \*  
\*

à M. Schwindenhammer :

## XXVII

*Rome, le 9 juillet 1846.*

MON BIEN CHER CONFRÈRE,

Je ne vous écris qu'un petit mot, parce que je n'ai encore vu personne; ma migraine m'en a empêché, elle va passer aujourd'hui, et demain j'irai voir le Cardinal Préfet et Mgr Brunelli.

Mgr Luquet me sera d'un grand secours d'un côté, et de l'autre, il va nous brouiller avec les Jésuites, ce qui n'est pas une petite chose. Il est avec eux dans un duel à la vie et à la mort. Les choses sont arrivées à un point d'irritation extrême, où il n'y a plus guère à espérer de réconciliation.

Mgr Luquet m'a dit avec raison, qu'il ne faut pas traiter les affaires avec la petite Congrégation, mais qu'il fallait attendre la grande réunion et présenter un mémoire ample. C'est ce que je crois sage et c'est aussi ce que je vais exécuter. Je traiterai dans ce mémoire :

1<sup>o</sup> La question des limites de la Guinée;

2<sup>o</sup> La question de l'organisation de la Mission. Je demanderai un évêque et je donnerai à entendre qu'il faudrait, dans la suite, qu'il serait bon de diviser la Mission et d'y former plusieurs évêchés (je réfléchirai encore sur ce point). Je crois qu'il faut profiter de la

circonstance pour demander un évêque. Ce serait une chose très importante pour la Guinée. Si on l'accorde, je nommerai M. Truffet, et je laisserai encore Haïti; au moins telle est ma pensée, et je crois que le bien qui en résulterait pour la Guinée sera trop important pour le négliger en faveur d'un bien incertain. Par là, je me tirerai encore une autre épine du pied : la raideur de M. Gravière ne pourrait plus nuire à la Mission, et l'autorité épiscopale ralliera l'esprit de nos missionnaires et les tiendrait dans la paix et la soumission.

3<sup>o</sup> Une question d'organisation pour les rapports des supérieurs ecclésiastiques avec les supérieurs généraux.

Je suis pressé, la poste part.

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. L.

Cachetez la lettre à M<sup>me</sup> Saint-Bernard : je n'ai pas de pains à cacheter ici.

\* \* \*

à la **Communauté de La Neuville** :

I

Monsieur,  
Monsieur l'abbé Schwindenhammer,  
à La Neuville-lès-Amiens,  
Somme, France.

A la Communauté.

Rome, le 9 juillet 1846.

MES CHERS CONFRÈRES,

*Heu mihi, quia incolatus meus prolongatus est!* Ce sont là les paroles que j'ai sans cesse dans mon esprit. Quand je quittai La Neuville, j'espérais être de

retour au bout de deux mois, et cependant j'éprouvais une profonde peine de m'éloigner de vous pendant un temps si considérable. Les voilà passés ces deux mois, et je ne puis pas même penser au retour. Je vous assure que c'est une bien grande affliction pour moi, et je la prends de la main de Dieu comme une punition de mes péchés. Ce qui me console dans ces retards, c'est qu'il n'y a aucune négligence de ma part qui y ait donné lieu. Je suis lié, et dans l'alternative ou d'être venu à Rome pour rien, ou d'y séjourner un mois entier. La congrégation des Cardinaux n'aura lieu que le 4 août, et c'est à cette congrégation que je dois présenter un mémoire pour les différents objets qui m'amènent à Rome. Il faut que je reste jusqu'à cette époque pour donner les explications qu'on me demandera.

Quitter sans attendre le moment de la réunion, ce serait m'exposer à tout manquer. D'ailleurs, la composition de ce mémoire m'entraînera jusqu'à la fin de ce mois. Priez sans cesse pour que la divine volonté s'accomplisse dans toute sa plénitude pour le salut des âmes et pour sa plus grande gloire.

Ce qui fait ma plus grande consolation, pendant mon exil, c'est d'apprendre que la paix, la charité et la régularité n'ont pas diminué parmi vous. Conservez, mes chers Confrères, le bon esprit qui vous anime; persévérez et fortifiez-vous y sans cesse davantage. Oh oui, c'est un bon esprit, c'est l'esprit de Dieu. Les marques les plus infaillibles de la présence de Dieu parmi nous sont, quand cet esprit est un esprit de paix, de douceur, de charité mutuelle, de simplicité, d'humilité, d'obéissance et de régularité. Je vous trace en deux lignes toute la conduite que Dieu veut que vous ayez. C'est pour vous obtenir cette grâce que je prie sans cesse! Je dis à notre bon Maître, que je consentirais de tout mon cœur au long exil auquel sa divine volonté me condamne, que je lui offrais volontiers ce sacrifice et me soumettais de grand cœur à toutes les inquiétudes qui y sont renfermées, mais qu'en revanche, je lui demandais d'être parmi vous avec sa sainte Mère et de vous communiquer les vertus que je vous ai énumérées, et de vous y con-

server sans cesse. Je n'ai pas de doute que la divine Bonté de Notre-Seigneur Jésus-Christ ne vous ait accordé ces grâces, non pas, parce que je les ai demandées, mais parce qu'il vous aime et qu'il veut faire de vous tous des vases d'élection pour le salut d'un grand nombre. Soyez donc fidèles, mes chers frères. Songez que celui qui reçoit beaucoup doit produire beaucoup. Profitons de tout pour nous encourager, et jamais ne nous laissons aller au découragement. C'est une faiblesse, une infidélité, une ingratitude envers Notre-Seigneur de se décourager. Vous êtes des hommes destinés à être sacrifiés à sa gloire; il est utile que vous soyez éprouvés.

Je ne veux pas parler au long en ce moment des autres épreuves bien dures, par lesquelles la divine Providence nous fait passer (1). Celles-là, ce sera Marie qui vous les fera soutenir et supporter avec courage. Soyez bien sûrs que toutes les fois que nous entreprenons une œuvre, Dieu demandera des victimes. Heureux ceux qu'il daignera agréer; heureux aussi ceux qui viendront ensuite sur leurs traces pour recueillir les fruits de leurs sacrifices! Tâchons par notre conduite persévérante dans les voies de la perfection, de nous rendre dignes de toutes les bontés de Jésus et de la part qu'il voudra bien nous donner à ses sacrifices et à ses triomphes dans les âmes.

Je n'ai pas à vous donner pour le moment beaucoup de nouvelles. Je n'ai pas encore vu le Saint-Père. On dit qu'il est plein de bonté et de douceur. Je ne manquerai pas de le voir et de lui demander sa bénédiction pour toute la Congrégation.

Pendant toute la route jusqu'à présent (excepté à Strasbourg), je me suis très bien porté, même beaucoup mieux que toute l'année. Je suis arrivé à Rome samedi. M. Blanpin y était déjà. Je me porte très bien à une malheureuse migraine près. Je n'en ai pas ressenti pendant tout mon voyage. J'en fus pris avant hier, elle va en déclinant aujourd'hui. Le 25, jour de Saint-Jacques, je vais aller dire la sainte messe sur le tombeau des

(1) Allusion à la mort récente de M. Maurice Bouchet, d'Australie.

SS. Apôtres, pour toute la Congrégation, et particulièrement pour le Noviciat. Unissez-vous d'intention avec moi.

Adieu, je vous embrasse tous ensemble, et chacun en particulier, dans la charité du Très Saint Cœur de Marie.

F. LIBERMANN,  
*pr. du Saint-Cœur de Marie.*

\* \* \*

à M. Schwindenhammer :

XXVIII

Monsieur,  
Monsieur l'abbé Schwindenhammer,  
à La Neuville-lès-Amiens,  
Somme, France.  
Voie de mer.

J. M. J.

MON BIEN CHER CONFRÈRE,

Je réponds à vos deux lettres du 7 et du 11 courant. A celle du 7 :

1<sup>o</sup> Je vous prie de dire au bon M. Percin de prendre patience. A Rome, les affaires ne vont pas si vite qu'on le désire; on est par trop accablé d'ouvrage à la Propagande pour faire avancer vite les affaires. Il faut attendre à présenter l'affaire d'Haïti, que le mémoire que je présente, soit examiné à la grande congrégation, si toutefois on prend la résolution de le lui soumettre. Dans ce mémoire, je ne pouvais pas m'occuper de l'affaire d'Haïti, c'est une affaire particulière qui ne peut être traitée qu'avec Mgr Brunelli. Dites, je vous prie, cela à M. Truffet aussi.

2<sup>o</sup> Je suis bien aise que le F. Joseph soit parti. Je pense que vous aurez reçu maintenant le Frère de Savoie qui le remplacera fort bien dans le jardin.

3<sup>o</sup> La maison du Gard. Je réponds à vos deux lettres. Il est certain qu'il nous faut deux maisons pour la rentrée. Si M. de Brandt n'a pas répondu favorablement, s'il a des répugnances, c'est peut-être à raison des Orphelines. Si on la louait pour une année, ce serait une mesure de prudence; mais si on l'achetait, on obtiendrait peut-être le pré dont vous parlez et le coin coupé avec le mur. Je vous autorise, encore une fois, à passer le contrat. Je n'y vois jusqu'à présent que des avantages. Je ne présume pas que la maison du Gard, dans tous les cas, soit plus malsaine que celle de La Neuville, supposé qu'elle le soit. Cependant, vous pourriez vous en informer encore. Je vous engage à voir encore M. de Brandt. Dans tous les cas, il faudrait louer une maison à Amiens, puisqu'enfin si le Gard nous reste, il faudrait quitter la nôtre. S'il faut louer une maison, il faudra s'y prendre à temps pour que nous ne soyons pas pris au dépourvu, lorsque la rentrée viendra. Examinez la chose avec M. de Brandt, prenez le conseil de MM. Truffet, Boulanger et Bourget, et puis terminez cette affaire, si vous, et les autres sont favorables à l'échange (car je vous dis à vous, avec peine, que j'ai beau chercher à me persuader que je serai de retour vers le 20 août, j'ai grand peur que ce ne soit que le 20 septembre). Je crains que ce ne soit trop tard à mon retour et qu'il n'en résulte des embarras pour le commencement de l'année prochaine. Terminez donc si on est d'avis, et vous aussi, qu'il faille faire l'échange, et occupez-vous d'une maison à Amiens pour l'an prochain (je veux dire d'en louer une), mais dans un quartier sain.

L'objection de M. Boulanger n'en est pas une; vous pouvez lui dire que ce sera moi qui réglerai tout et que je visiterai souvent, car enfin c'est tout ce qu'il pourra désirer; et pour cela, le Gard n'offre pas plus de difficultés qu'une maison à Amiens même. Quand une fois la chose sera exécutée, nous nous arrangerons comme nous jugerons convenable.

4<sup>o</sup> J'ai parlé à MMgrs d'Annecy et de Chambéry de nos conscrits. Que M. Plantaz ne craigne rien, on ne

lui mettra pas le sac sur le dos. Voici ce qu'il faut faire au commencement du mois de septembre. Il faut écrire aux évêques de tous ceux qui sont sujets à la conscription soit cette année, soit ceux qui ont déjà tiré et qui ont perdu. Il faut envoyer à leurs évêques respectifs, un certificat comme quoi vous attestez qu'un tel (nom et prénom, âge et lieu de naissance), continue ses études ecclésiastiques pour le sacerdoce. Tâchez de ne pas l'oublier, si je n'étais pas arrivé. Vous direz que je suis absent.

5<sup>o</sup> Samedi prochain, je ferai les commissions liturgiques. Je fus si accablé par le travail du mémoire de 86 énormes pages du plus grand in-folio, que je n'ai pu rien faire pendant tout ce temps. La bonne Mère m'a aidé bien sûrement, car j'ai fini et je ne suis pas malade. J'y comptais cependant. Je fus indisposé les premiers dix jours sans avoir de fièvre. Ça va à merveille. Vous ne direz pas que je suis un menteur, parce que, dans ma dernière lettre, je vous ai dit que j'allais très bien; ce ne fus qu'après avoir écrit la lettre que j'eus cette incommodité. Maintenant que mon travail est fait, je vais me ménager beaucoup. Je ne le pouvais jusqu'avant hier.

6<sup>o</sup> Mgr Brunelli m'a reçu avec de grandes démonstrations de confiance et d'estime. Il paraît qu'on lui a dit des mensonges sur mon compte. Je crains seulement qu'il ne se trompe quand il m'aura connu.

7<sup>o</sup> Je vais commencer mes visites; j'irai voir aujourd'hui le Cardinal Castracane. J'ai vu le Saint-Père, mais je n'ai rien pu dire, nous étions deux. Je le reverrai quand nos affaires auront été traitées.

8<sup>o</sup> J'ai fait une excellente connaissance dans la personne d'un Père de l'Oratoire, le P. Theiner. C'est un homme d'un grand savoir, d'une grande simplicité et d'un grand dévouement à Dieu. Il a la confiance de plusieurs des plus grands personnages, surtout de ceux qui ont le plus d'influence dans les affaires de la Propagande. Il paraît être estimé et très bien vu du Pape actuel, comme il l'a été de Grégoire XVI.

9<sup>o</sup> Je ne vous parlerai pas d'affaires, je serais trop

long et ce serait inutile, puisque tout est en suspens pour le moment; tout est entre les mains de Mgr Brunelli. Je vous dirai seulement (pour vous et au plus grand secret) que les affaires d'Haïti vont manquer ici. On n'est pas porté à suivre ce que nous voulons faire. Je l'obtiendrais peut-être, si la Guinée n'avait pas besoin de M. Truffet; mais ce serait uniquement pour ne pas me désobliger qu'on l'accorderait; encore je n'en suis pas sûr. Mais nous ne pourrions pas nous passer de M. Truffet. Je regarde comme probable que nous aurons des évêques en Guinée. Pour en avoir un, cela me paraît certain. Ne parlez pas encore de toutes ces choses.

10° Dites à notre cher Eugène, votre frère, que j'ai été enchanté de son petit mot, que je le remercie de son souvenir et que je ferai ce qu'il m'a demandé.

A votre lettre du 14.

1° Dites à MM. Arragon et Lossedat que je suis à Rome et que je ne sais comment leur faire parvenir une lettre d'ici, que je pense qu'elle arrivait plus sûrement en leur écrivant de Marseille, aussitôt que je serai de retour; que je suis à Rome pour traiter les affaires de la Guinée, qu'ils prennent courage, et que je leur recommande l'union et la fraternité. Dites à part, à M. Arragon, que je lui écrirai à mon retour, que j'espère que cette lettre le consolera de toutes les peines qu'il a pu répouwer jusqu'à présent.

A M. Lossedat, que je l'exhorte à prendre courage, que j'ai l'espérance que les affaires, qui me retiennent à Rome, me mettront à même de le mettre en position où il serait mieux qu'actuellement. Qu'il prenne courage, que je m'occupe d'une organisation très importante, qui mettra le repos dans toute la Mission.

2° Ne vous peinez pas de ces croix. Nous en verrons de plus dures plus tard. Si vous saviez ce qui se passe dans d'autres Missions, vous direz que Dieu vous traite comme des enfants, qu'il nous donne du lait. Il veut nous durcir d'abord, avant de nous crucifier en règle. Tant que je n'aurai pas séché de douleur et de peine, je n'aurai rien fait. Ce que vous m'annoncez n'aura pas de suite fâcheuse, je l'espère.

3<sup>o</sup> Écrivez à M. Bessieux que j'approuve son achat, que je crains seulement qu'il n'en ait pas acheté assez, qu'il faudra des terres pour un établissement considérable, puisque en ce moment, les terres sont à si bas prix.

4<sup>o</sup> Dites à M. de Régnier qu'il doit venir à la rentrée, au mois d'octobre, que je décide la chose absolument.

5<sup>o</sup> Je m'informerai de l'affaire de M. Thevaux.

6<sup>o</sup> On trouve *Devoti* en Belgique chez Van der Schelden, imprimeur à Gand.

7<sup>o</sup> Vos considérations au sujet de l'existence de notre maison à Amiens n'empêchent pas l'achat de la maison du Gard; au contraire, nous aurons 25.000 francs de moins dans une propriété et par conséquent s'il faut quitter, ce serait plus facile. Quant à ce changement de province, il faut laisser faire la divine Providence. Quant à la maison de Marseille, c'est à Marseille même qu'il faudra l'établir, et elle ne commencera sérieusement que l'an prochain. Je ne vois pas comment nous pourrions nous passer de cette maison, puisqu'il serait toujours bon de commencer sérieusement cette année. Si nous laissons cette œuvre de Marseille pour deux ou trois ans, elle risquerait de perdre l'intérêt du public. Elle y perdrait. Du reste cette maison sera peu de chose d'abord. Je suis toujours pour l'échange avec le Gard.

8<sup>o</sup> Je vous engage à réunir toutes les notes sur la liturgie dans votre prochaine lettre pour que je n'oublie rien.

9<sup>o</sup> Réunissez aussi la note pour tous les pouvoirs que vous avez pris à Rome, afin que je puisse m'informer de ce qu'a coûté chacun. M. Bouisse n'a pas conservé la note. Nous perdrons 100 francs, si vous ne le savez plus.

10<sup>o</sup> J'ai donné à un ecclésiastique de Toulouse le corps de saint Simplicien. Ayez la bonté de lui envoyer au plus tôt son authentique. Voici son adresse : M. l'abbé Faure, rue Saint-Antoine, 1, à Toulouse.

11<sup>o</sup> M. Blanpin est parti pour les bains des Pyrénées. Tout le monde me disait que Rome lui faisait du mal, et qu'il fallait absolument l'envoyer aux Eaux-Bonnes des Pyrénées. S'il vous demandait de l'argent, envoyez-lui-en; il le remboursera plus tard.

12° Adressez toujours vos lettres à Mgr Luquet comme vous faites. La Propagande les paie; elle est plus riche que nous, surtout plus riche que moi qui suis ruiné.

13° Dites à tous ceux qui m'ont écrit, qu'ils patientent un peu, que je répondrai aussitôt que j'en aurai le temps.

14° Dites à tous nos chers confrères qu'ils patientent, et qu'ils prient afin que la divine volonté s'accomplisse pour la prospérité et l'avancement de l'œuvre de Dieu dans les Missions.

J'espère que tout ira selon nos désirs, toutes les apparences sont pour cela. Qu'ils prient aussi pour moi. Je ne les oublierai pas un instant.

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN.

*Rome, le 28 juillet 1846.*

\* \* \*

à ses nièces :

LXXXVI

A mes Sœurs Saint-Léopold et  
Sainte-Agnès de Jésus,  
et à la bonne et sage Théodora.

MES CHÈRES NIÈCES,

Je suis bien coupable, mais repentant, et vous savez qu'un bon acte de contrition doit enlever tous les péchés. Ma contrition est tellement forte que j'ai le front tout couvert de sueur; aussi, je suis sûr de mon pardon. Du reste si mon cœur est brisé de douleur d'avoir commis ce gros péché, j'ai lieu de me réjouir du profit que vous en avez tiré. La Sœur Saint-Léopold a vaincu une grosse tentation de se fâcher, et la Sœur Sainte-Agnès de Jésus a fait un magnifique sacrifice. Il n'y a que notre bonne Théodora qui garde le silence, mais je suis sûr que ce n'est pas la rancune; mais l'application continuelle à l'étude ne lui laisse pas un

instant; aussi son silence est plus éloquent que les plus belles lettres. Cependant, comme il pourrait rester encore un tant soit peu de ressentiment dans quelque petit coin écarté de son cœur, je vais tâcher d'effacer tout, en lui apportant un petit reliquaire renfermant les reliques de sainte Thérèse et de sainte Élisabeth. Je pense que cela parlera à son cœur. Quant à nos deux chères Sœurs, je vais tâcher de leur apporter à chacune un petit reliquaire renfermant l'un, les reliques de saint Paul et de saint Léopold, l'autre, celles de saint Charles et de sainte Agnès.

Si vous désirez quelque autre chose, écrivez ou faites-moi écrire aussitôt; il en sera encore temps; je resterai jusqu'à la fin d'août, et peut-être jusqu'au 8 ou 10 septembre à Rome.

J'ai vu le Saint-Père. Il est plein de bonté et d'amabilité. Tous ceux qui l'ont vu sont remplis de contentement. Le peuple romain est dans l'enthousiasme d'un amour filial qu'on n'a pas vu depuis longtemps.

Pour moi, je me porte à merveille pour le moment. J'ai payé mon tribut à la chaleur en arrivant; j'étais indisposé pendant dix jours, je ne pouvais sortir et n'étais bon à rien. C'est ce qui m'a mis en retard et m'a ensuite trop accablé de besogne, pour vous donner de mes nouvelles. Mais cela va bien et très bien; je me porte beaucoup mieux que je ne me portais à La Neuville. Les chaleurs sont très fortes ici depuis tout le temps que je m'y trouve. Je n'ai pas vu un seul nuage au ciel depuis mon arrivée jusqu'à ce jour. Depuis trois mois, il n'est pas tombé une goutte d'eau, et cela peut encore durer une bonne partie de ce mois et peut-être tout le mois. La chaleur est toujours uniforme, et ne semble ni monter ni descendre. Les nuits sont bonnes et fraîches; mais depuis 11 heures jusqu'à 2 ou 3, il fait une chaleur que nous ne connaissons pas au Nord. Deux fois je fus obligé de sortir à 1 heure, ce fut comme si j'entrai dans un four. Dans l'intérieur des maisons, on est tout à fait bien; on a une manière de s'arranger qui fait qu'on est bien. Je suis plus au frais dans ma chambre, plus à mon aise que je n'étais à La Neuville les années dernières.

Mais en voilà assez sur mon compte.

Et vous, pauvres enfants, vous êtes orphelines; votre bonne Mère vous a sevrées, et moi, je ne pouvais être là pour vous consoler, au moins un peu, de son absence. Je pense que le bon Dieu a arrangé les choses de manière à vous faire faire votre sacrifice avec fruit. Du courage, Dieu vous aime, Marie vous protège; soyez fidèles et vos âmes avanceront dans la vertu du divin amour. Vous voyez bien, il faut du courage, du dévouement à Dieu, du détachement de toutes les choses de la terre, de toutes les personnes qui nous sont chères, et de nous-mêmes. C'est la parole du Sauveur, vous l'entendez de sa bouche, qui parle à vos cœurs; vous la sentez, vous la comprenez, vous la pratiquez, vous la pratiquerez tous les jours plus parfaitement, et cette pratique vous fait et fera souffrir encore quelques temps; mais elle vous sanctifiera et finira par faire votre bonheur dans ce monde déjà; mais un bonheur qui ne peut être comparé à toutes les satisfactions naturelles, tant il est au-dessus de tout ce que la nature peut donner.

Ô mes chères enfants, ma joie est grande quand je pense à toutes les bontés de Dieu à votre égard, quand je pense que vous serez fidèles et vous le serez, j'en ai la conviction, quand je pense à toutes les grâces dont Dieu vous remplira, à toute la tendresse et la prédilection qu'il aura pour vos âmes.

Et vous, chère Sœur Sainte-Agnès de Jésus, vous êtes l'agneau de Jésus, il vous aime d'une prédilection spéciale; voilà pourquoi il vous crucifie probablement encore maintenant, et encore pendant un certain temps. Réjouissez-vous de toute la plénitude de votre âme. Jésus veut que vous soyez un agneau, agneau plein de douceur, de simplicité, d'humilité, de docilité à sa divine voix, d'amour et d'attachement à votre divin bien-aimé Pasteur. Comment voulez-vous qu'il fasse de vous cette chère brebis, s'il ne vous retranche et n'arrache ce qui est défectueux en vous, ce qui s'oppose en vous à cette sainte vie d'agneau de Jésus? Vous savez tout le travail que le divin Sauveur aura pour faire enfin de vous ce qu'il veut que vous soyez, ce que vous désirez être vous-

même avec tant d'ardeur; vous le serez, ma chère Sœur Sainte-Agnès; il vous en coûtera, il vous en coûtera beaucoup, mais du courage, Jésus vous porte sur son cœur, entre ses bras, sur ses épaules, comme la brebis chérie; il vous affligera d'une main et vous soutiendra, vous portera de l'autre, autant de coups que vous recevrez intérieurement seront autant d'épines que la main de Jésus arrachera de votre âme. C'est dur, bien dur, mais cela guérit; cela vous rendra belle et aimable à ses yeux. Heureuse enfant de Dieu! heureux agneau de Jésus! vous pouvez vous réjouir pleinement de posséder le cœur de ce cher Seigneur, de lui pouvoir offrir souvent le sacrifice de vous-même, le sacrifice de votre âme, afin de lui devenir de plus en plus chère. Soyez fidèle, bien fidèle, la récompense est immense dès ce monde. Mais vous serez fidèle, je ne puis plus former aucun doute là-dessus.

Je vous recommande à toutes deux de ne pas marcher dans la voie de la crainte, mais dans la voie du sacrifice, de la douceur, de l'humilité. C'est une voie d'amour et d'amour pur. La crainte est indigne et incompréhensible dans les âmes chéries de Jésus et Marie.

A Dieu, mes chères nièces.

Tout vôtre en la charité de Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

*Rome, le 2 août 1846.*

\* \* \*

à M. Lannurien :

XVII

J. M. J.

M. Lannurien.

MON TRÈS CHER CONFRÈRE,

Je suis parvenu à lire votre lettre, excepté quelques mots qui étaient effacés. Vous feriez bien de prendre de l'encre un peu plus noire pour faire vos pattes de mouches.

Je ne vois pas de nécessité pour vous d'aller en vacances. Vous avez une bonne raison prise dans mon absence. Vous n'avez pas besoin de dire que vous m'avez écrit; vous pouvez dire que je suis à Rome, que je devais venir avant les vacances et que par circonstance, j'y suis arrêté et que vous ne pouvez partir sans m'en avoir parlé préalablement; que d'ailleurs, moi étant absent, votre présence sera nécessaire dans la maison. Ainsi, vous n'irez pas. Je pense qu'ils n'y tiendront plus autant.

Ce que vous me dites des Orphelines me fait bien plaisir. Dites à la Mère Stanislas que je la félicite sur la piété et la bonne conduite de ses chères enfants, que je m'en réjouis et que je prie bien pour elles toutes.

Pour vous, faites souvent intérieurement à Dieu le sacrifice de ces enfants, dites-lui souvent que vous voulez en être détaché; priez-le de vous accorder la grâce de ne leur être attaché que par une charité pure et autant qu'il le veut pour sa gloire et leur bien spirituel. Ne vous inquiétez ensuite de rien, évitez seulement la préoccupation, comme aussi évitez de négliger vos occupations dans l'intérieur de la maison et la règle.

Je me réjouis de ce que vous me dites de M. Boulanger, et je ne suis nullement surpris de ce que vous me dites de M. Truffet.

Vous ne me dites rien de nouveau pour moi. Je vous dirai plus : M. Truffet acquerra difficilement le véritable esprit de communauté; mais sa piété, son humilité et sa douceur suppléeront dans l'emploi qu'il aura; il rendra de grands services à Dieu et même pour le bien des communautés.

Dites au bon et cher M. Levavasseur qu'il n'ait pas peur, que nous arrangerons tout selon ses désirs, qu'il est et sera destiné pour les Missions, à moins que son attrait change et que nous le trouvions plus utile en Europe. Il faudra ces deux raisons ensemble. Qu'il prie le bon Dieu avec vous pour que je puisse revenir bientôt. Qu'en attendant, il ait patience.

Je vous gronde très fort de votre peu de foi et de confiance en Dieu. Vous vous peinez de ce que nous

n'avons pas assez de monde; mais proportionnellement, nous avons le double des Maristes. La disposition de nos Missions et de celles des Maristes est telle qu'un de nos missionnaires fait plus que quatre des Maristes. Deux missionnaires maristes placés dans une petite île, n'ont action que sur cette petite île; tandis que deux des nôtres placés sur un point du continent ont action sur six fois plus d'âmes. Ils ont très peu de quartiers où il y ait réunion de fortes populations. Laissons donc au bon Dieu donner à chacun selon ses besoins et ne soyez pas jaloux.

A Dieu, tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN.

*Rome, le 3 août 1846.*

\* \* \*

à M. Jérôme Schwindenhammer :

II

M. Jérôme Schwindenhammer.

*Le 3 août 1846.*

J. M. J.

A Monsieur Jérôme,

MON BIEN CHER FRÈRE,

Je comprends votre tentation, elle est purement fondée sur ce même état intérieur qui vous cause toutes vos autres tentations et n'a en elle-même aucun fondement, rien de vrai, ni même de possible. Comme je désire vivement consoler votre âme et la soutenir dans les combats durs et difficiles que l'ennemi vous livre, je vais encore vous dire un mot de moi, à la condition que vous n'en parliez jamais à personne. Pour

mon état actuel, je vous ai dit ce que je pense et j'ai dit la vérité. Ce n'est donc que de mon passé que je dois vous parler pour détruire le fondement de votre tentation. Je vous dirai donc que jamais je n'ai fait aucune oraison sur les vertus, pas même sur les vertus de Jésus et de Marie, que je n'ai même jamais pu tirer aucune conclusion, ni prendre aucune résolution à la fin de mes oraisons pour la pratique des vertus. Jamais même, je n'ai pu réfléchir sur les vertus pour savoir ce qu'il faudra faire ou enseigner. J'ai attribué cela quelquefois au détraquement de mon système nerveux, quelquefois à une incapacité naturelle. Je sens bien que mon esprit a pris une certaine force, une certaine élévation et mon jugement de l'extension et de la rectitude; mais il est certain que c'est la grâce toute seule qui a créé ce qui n'était pas, qui a fortifié ce qui était faible et rectifié ce qui était défectueux. Cela est tellement vrai et clair que si je devenais incrédule, mon esprit ne pourrait jamais nier l'existence et l'action de la grâce sur mon âme.

Lorsque je parlai des vertus et de la perfection, ce ne fut jamais par une méditation préalable, mais dans la parole les vérités se manifestaient, se classaient et se développaient; je sentais, dans ce moment, une impression de lumière dans l'esprit et de force dans la volonté, impression qui n'existe plus dès que je ne parle pas; ce qui me fait croire que Dieu me donne cette grâce pour les autres, et je tremble pour mon salut propre. Dieu aura pitié de moi, je n'en doute pas.

En somme, je n'ai rien acquis, ni pour les connaissances de l'intelligence, ni pour la force de la volonté, ni pour la pratique des vertus. Dieu m'a tout donné, il m'a attiré sans me demander la permission et avec une violence que je n'ai pas encore aperçue à personne, jusqu'à présent. J'étais d'abord très lâche, très indifférent, très nul pour toute vie surnaturelle. Notre-Seigneur me fit la grâce de résister à mon père qui voulait m'arracher à la foi; j'ai renoncé à lui plutôt qu'à la foi. Après ce fait, le bon Maître est venu à l'improviste m'arracher à moi-même et il tint mes facultés absorbées et captives

pendant environ cinq ans; sans que pendant tout ce temps j'eusse la pensée de travailler à une vertu ou à une autre; toute mon occupation était d'être avec lui, et cela était bien facile. Je n'eus pendant tout ce temps-là aucune idée claire des choses spirituelles.

En voilà assez, je pense, pour que votre tentation à mon occasion perde tout fondement. Vous voyez que Jésus agit et fait tout dans les âmes. Il est métaphysiquement impossible qu'un homme parvienne à une vertu surnaturelle par les efforts de la nature. On peut parvenir à les feindre hypocritement, mais, au sérieux, impossible.

Causez de piété avec M. Plantaz, il n'y a pas de mal; mais ne lui faites d'admonition que lorsqu'il vous demandera. Ne pensez jamais à lui à dessein et volontairement pour sonder son intérieur et ses dispositions. Lorsqu'il vous demande des observations, dites ce qui vous vient au moment. Vous avez raison de désirer n'avoir aucune distinction. C'est aussi mon intention.

Communiez deux fois la semaine, outre le dimanche. Tendez à vous oublier vous-même en tout temps; faites toutes choses avec simplicité, avec calme, avec confiance en Dieu et en Marie. Tant que vous serez en solitude vis-à-vis de vous-même, vous aurez ces diverses tentations. Ce qu'il faut tâcher de gagner, c'est de vous en servir pour vous surmonter vous-même, de faire en sorte qu'elles ne fassent pas tant d'impression et n'aient plus d'influence sur la sensibilité, l'imagination et la conduite. Quand une fois vous serez en action, ça ira mieux.

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN,

*P. S.* — Vous brûlerez cette lettre, le troisième jour après la réception.

à M. Blanpin :

XIII

Monsieur,  
Monsieur l'abbé Blanpin,  
aux Eaux-Bonnes, par Toulouse, France.

J. M. J.

*Rome, le 4 août 1846.*

MON BIEN CHER CONFRÈRE,

Votre lettre m'est arrivée après huit jours de date. Je vous réponds en ce moment où vous avez sans doute déjà essayé les Eaux-Bonnes.

Pauvre enfant, votre âme sensible est faite pour la croix. Oui, sûrement vous aurez toujours à souffrir dans ce monde, mais vous savez que la gloire est au bout. La croix est le chemin le plus court et le plus droit pour y mener; c'est l'échelle de Jacob où les anges de la terre, les enfants de Dieu doivent monter vers leur Père céleste et où les anges du Ciel descendent pour prêter secours à leurs frères de la terre dans le travail pénible de cette dure montée. Les âmes émoussées qui ne semblent guère capables d'autres sensations que de celles des brutes, ces âmes n'ont pas de peines dans ce monde; rien ne les froisse, rien ne les afflige pourvu qu'elles aient leur foin à manger. Devons-nous envier leur sort? Autant et peut-être moins que nous devons envier le sort des bêtes. Réjouissez-vous donc au milieu des peines de l'esprit et du cœur. Si vous ne les éprouviez pas, vous devriez plutôt vous en affliger qu'en les éprouvant. Nous ne sommes pas dans ce monde dans une cité permanente; tout passe, tout s'en va avec la rapidité de l'éclair. Heureux donc ceux qui souffrent, ils ne s'attacheront pas à ce monde qui passe et tendront sans cesse vers un monde qui ne passe pas, vers la céleste patrie, où Jésus nous attend avec les brillants

rayons de la gloire qui resplendit autour de sa sainte Croix.

Il est bien certain que cette sensibilité est un don de Dieu; il est bien certain que cette sensibilité est une source de peines et de souffrance intellectuelle. Dieu nous aime, voilà pourquoi il nous fait passer par le creuset.

J'aurais bien voulu être auprès de vous pour vous encourager et soutenir dans vos moments de peines; mais non, Jésus vous veut isolé pour quelques jours, il veut être lui seul votre consolateur. Soyez patient, doux et humble et paisible en sa sainte présence. Lorsque vous éprouvez des tristesses, mettez-vous comme un enfant entre les bras de Marie. C'est notre gloire d'appartenir à Jésus crucifié, d'être enfant du Cœur de Marie percé sans cesse par le glaive de la douleur, c'est notre gloire d'être nous-mêmes des enfants de douleur. Ce qui me coûte le plus, c'est de vous voir isolé; mais je suis sûr que le bon Jésus vous donnera du courage et Marie sera avec vous. Tâchez donc de vous occuper sans vous fatiguer; variez votre occupation et coupez-la par la promenade et la distraction. Pour votre santé évitez de vous inquiéter. Si cela va mieux, que Dieu soit béni! si cela ne va pas mieux, que Dieu soit béni aussi!

Du reste, le plus souvent, l'effet que les eaux produisent n'est pas instantané. Mettez votre sort entre les mains de Marie, soyez avec elle comme un petit enfant avec sa chère Mère. Il a du mal, il va aussitôt le montrer à sa mère; il est bien moins préoccupé de la guérison que du désir de faire voir le mal à sa mère afin qu'elle s'attendrisse sur lui et qu'elle lui fasse une petite caresse. La mère le caresse et lui panse la plaie, et le petit, sans s'inquiéter de la guérison, sans s'en préoccuper, est content et tranquille. Sa mère lui a donné un baiser, elle lui a dit quelque petit mot d'amour, il est satisfait. Tenez-vous ainsi avec la bonne Mère, et souffrez avec amour tout ce qu'il plaît à Jésus de vous faire souffrir.

Pour moi, je suis en très bonne santé au milieu des plus fortes chaleurs; rien ne me manque, excepté La Neuville. Nous y arriverons aussi avec le bon plaisir de

Dieu. Le mémoire est enfin terminé, il est entre les mains de Mgr Brunelli : demain, je saurai s'il est imprimé. Ce qui me prend maintenant tout mon temps, c'est le bon P. Colin, supérieur des Maristes, qui est ici depuis quinze jours, et avec lequel j'ai tous les jours au moins deux à trois heures de conférence. J'apprends beaucoup, et j'espère que j'en profiterai avec la grâce de Dieu.

Adieu, très cher frère, et enfant. Ecrivez-moi souvent. Tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN.

*P. S.* — Je ferai votre commission auprès de Mgr Luquet, je le verrai demain. La Princesse est à Naples, je ne la verrai probablement plus.

M. Poiret fut si sensible à votre départ qu'il en était triste le lendemain, et ne cessait de parler de vous. Il est indisposé; sans cela, il vous aurait écrit. Le brave et intrépide Belge est à Naples en ce moment. Il ne demeure plus ici (1).

Laissez le monde, ce qu'il est, ce qu'il a toujours été et ce qu'il ne cessera jamais d'être. Ne craignez pas, vous ne lui ressemblez pas; la bonne Mère ne permettra pas cela. Tâchez de supporter ses bassesses avec patience pour l'amour de Jésus.

Je vous embrasse bien sincèrement de cœur ne pouvant le faire en réalité. Je resterai à Rome jusqu'aux premiers jours de septembre.

Je vous écrirai aussitôt que je saurai mon départ. Que Jésus et Marie vous gardent !

\* \* \*

(1) Dans son journal, M. Blanpin parle souvent de la princesse Volkowska avec qui il fut mis en rapports par Mgr Luquet. Le Belge paraît être M. Edouard Duval, que M. Blanpin qualifie artiste de Belgique, réformateur du chant religieux. M. Blanpin aimait beaucoup le chant et avait eu une belle voix.

à M. Schwindenhammer :

XXIX

Monsieur,  
Monsieur l'abbé Schwindenhammer,  
à La Neuville-les-Amiens,  
Somme, France.

J. M. J.

Rome, le 4 août 1846.

MON BIEN CHER CONFRÈRE,

Vous insistez beaucoup dans votre lettre du 20 juillet sur une affaire des plus importantes. Vos raisons sont sages et vos craintes fondées, très fondées, *ex communiter contingentibus*. J'ai cru cependant sans la moindre hésitation marcher en avant. Voici pourquoi.

1<sup>o</sup> Je vous dirai d'abord que toutes les précautions sont inutiles. Le repos des Missions dépend uniquement du bon esprit des Supérieurs ecclésiastiques et des mesures administratives et régulières prises par les supérieurs des Congrégations avec modération et grandes précautions. Sachez-le bien, quels que soient la régularité et l'amour de la Congrégation qu'aura un Evêque missionnaire, qui lui appartient, quand une fois il est maître d'une Mission, il veut être le maître. Voici un fait sur une multitude de ce genre. Un prêtre lazariste très distingué par sa régularité, piété et talent, a refusé plusieurs évêchés dans les Missions par la crainte de ne plus appartenir à la Société. Il a fini par en accepter, à condition qu'il appartiendra toujours à la Société. A peine a-t-il été dans l'exercice pendant quelque temps, qu'il renonça à sa Société, restant toujours pieux et zélé, mais cherchant à exercer ses fonctions indépendamment de la Société. C'est dans la nature de la chose, qu'une fois qu'on est chargé d'une Mission, on se détache peu à peu de sa règle. C'est le précepte de Dieu qu'on

doit se détacher de son père et de sa mère pour s'attacher à sa femme; c'est une chose si naturelle que les exemples contraires seront extrêmement rares, l'expérience à ce sujet est toute faite. Je vous dirai que le bon P. Colin, supérieur des Maristes, qui est ici avec moi depuis quinze jours, m'a dit plusieurs fois qu'il préférerait avoir des étrangers pour Evêques de ses missions, parce que la reconnaissance les obligerait à ménager le Supérieur de la Congrégation. Je suis parvenu à le détourner de ce projet. Les Lazaristes, les Picpussiens, les Maristes ont tous des Evêques tirés des leurs et formés de longue main; et tous ont des Missions très grandes. Les Jésuites en ont de très grandes avec les Evêques qui ne sont pas des leurs; et on ne sait ce qui en est pour les Evêques tirés de leur corps. Il n'y a que les Missions Etrangères qui en ont peu en comparaison des autres corps (quoiqu'ils en aient aussi leur part), et cela tient à leur organisation particulière.

2<sup>o</sup> Pour en venir aux deux sujets en particulier. D'abord je vous dirai que si nous ne devions avoir qu'un Evêque, mon intention était de garder encore M. Boulanger pour nous aider. Dans le cas que nous en ayons deux, je l'aurais désigné lui aussi; au moins telle était ma pensée, quand ma lettre était écrite. Revenons à la question. Pour M. Truffet, nous le garderions dix ans à la maison, nous n'en ferions jamais ce qu'il faudrait pour qu'il soit parfait homme de communauté parmi nous. C'est sur son bon esprit et ses grandes qualités qu'il faut se fonder, sur sa profonde piété, son humilité, sa douceur, son esprit d'insinuation, de conciliation. Il faut à M. Truffet une position indépendante pour qu'il fasse son bien, soit au dehors, soit même au dedans de la Communauté. M. Truffet appréciera toujours la piété et la régularité et en sentira le besoin pour ses frères. Il soutiendra cet esprit bien mieux qu'étant supérieur ou membre d'une communauté. Son genre, sa manière lui conviendraient davantage et ne choqueront pas s'il est Evêque; le contraire serait, s'il était membre de communauté. Etant Evêque, il restera attaché à la communauté, il observera une partie de ses règles et

cela lui suffira pour les lui faire estimer. S'il était dans la communauté, le contraire arriverait peut-être.

Pour la raison d'Haïti, elle est très forte et elle a toujours fait une grande impression sur moi; mais on n'est pas de cet avis ici. On craint de compromettre le Saint-Siège en donnant un pouvoir quelconque. On veut que les choses soient régularisées avant de reprendre. On m'a dit que le temps de la divine Providence n'est pas venu pour ce pays. Je vois d'ailleurs, d'après cela, que ce pays nous échappera. J'aurais cependant bien désiré contribuer à son salut. Dieu soit loué en tout ! Le plus grand secret encore, sur cette affaire surtout. Ne faites absolument semblant de rien.

Pour M. Boulanger, il aurait profité jusqu'à un certain point en restant encore dans la maison, mais soyez bien persuadé qu'il n'aurait jamais eu assez fortement imprimé dans l'âme le sentiment et l'esprit de la règle, pour que ces impressions ne se fussent facilement effacées, quand dans la suite il aurait été évêque pendant deux ans seulement. Il lui suffit d'avoir de l'estime pour la régularité et pour l'esprit de communauté, qu'il en sente le besoin pour le soutien de la ferveur des missionnaires; et ceci, il l'aura tout autant maintenant que plus tard.

Je dis que cela suffit, parce que l'Evêque ne doit pas être supérieur de la communauté et représentant le Supérieur général. Il faut un Supérieur particulier pour cela. C'est un point des plus difficiles. Je ne puis entrer dans de grands détails à ce sujet. C'est un des points les plus difficiles. Je vous dirai seulement que le P. Colin qui avait fait comme vous d'abord, est venu à mon avis. Nous avons à nous entretenir au long à ce sujet.

Toutes les difficultés qui sont à craindre, avec un Evêque, sont les mêmes avec un Préfet apostolique; peut-être plus grandes; car plus on a une autorité peu apparente et peu forte en elle-même, plus on aura de l'ombrage du Supérieur de la Congrégation. Et notez bien qu'à Rome, le Supérieur de Congrégation aura toujours tort avec un Préfet, aussi bien qu'avec un Evêque. Vous ne sauriez croire combien à Rome, on

est fort pour rogner tout pouvoir au Supérieur de la Congrégation, et pour donner tout aux Supérieurs ecclésiastiques constitués en Mission. Vous n'obtiendrez jamais la révocation d'un Préfet, sinon pour inconduite ou hérésie.

4<sup>o</sup> Jusqu'à présent, ce sont des raisons négatives. Voici une positive. Notre Mission de la Guinée est difficile; vous voyez déjà les difficultés qui surgissent. Si nous avons le malheur d'être obligés de recommencer de nouveau, je veux dire si la Mission tombait, notre réputation très bonne maintenant à Rome ne se remettra plus d'ici à bien longtemps; et de longtemps nous aurions de la peine à obtenir la confiance de la Propagande, ni rien d'important pour la consolidation de la Congrégation et de nos Missions. Avec un ou deux évêques, la Mission sera consolidée et aura un avenir assuré. Du reste, le bien de la Mission exige absolument l'épiscopat; elle n'aurait fait que se traîner sans cela. De plus, notre Congrégation en a besoin pour obtenir la confiance publique. Le P. Colin que j'ai consulté est bien de cet avis. J'ai trouvé toujours ces raisons fortes, et j'étais dans de graves inquiétudes à ce sujet; depuis mon voyage, je les trouve beaucoup plus fortes et mes inquiétudes ont augmenté. Si maintenant on ne m'accorde rien, je suis en paix, c'est l'affaire de Dieu lui-même.

5<sup>o</sup> Vous serez étonné sans doute que j'aie demandé non seulement des Vicaires apostoliques, mais des Evêques titulaires et la Sénégambie érigée en Archevêché. Le motif en est que je crois que si on veut obtenir la paix entre les chefs de Mission et la Communauté, si on veut la conservation de l'esprit de communauté et de la règle, c'est le meilleur moyen de s'en rapprocher le plus. Je suis sûr que vous trouvez là un paradoxe, parce qu'il n'y a aucune connexion entre les deux choses. Mais vous ne savez pas ce qui se passe. Partout dans les Missions, il y a des luttes entre les chefs des Missions et les Supérieurs des communautés. Je ne sais s'il y a une seule d'exceptée; au moins les exceptions sont peu nombreuses parmi les Missions existantes

depuis un certain temps. Partout il y a désordre ou guerre, au sujet de l'administration temporelle. Cette lutte et cette guerre viennent des deux intérêts qui sont en face l'un de l'autre : l'intérêt du pouvoir du chef de Mission et l'intérêt du corps dont les membres sont sous lui. Les corps cherchent à neutraliser le pouvoir des Evêques ou Chefs de missions et celui-ci cherche à centraliser tout en lui. Chacun tirant de son côté, chacun cherchant à gagner sur l'autre, il arrive ordinairement que tous les deux ont tort et la lutte est interminable; c'est la loi du plus fort qui aura le dessus, mais le combat dure toujours. A Rome, on est tout pour le chef de Mission, qui a toujours raison quand il plaide à Rome, même quand il a tort. Souvent on ne consulte pas même la communauté, parce qu'on tient à établir le principe que la Mission doit être régie uniquement par celui que le Saint-Siège en a chargé, et l'on tend à détruire toute entrave posée par l'esprit de corps. Si une constitution apostolique avait donné des règles positives à ce sujet, on saurait comment se régler; mais rien n'existe, et il est difficile qu'on donne des règles à cause de l'opposition qu'y mettront les corps d'un côté, et les Evêques peut-être de l'autre. Les choses étant dans ce vague, il faut se préparer d'avance pour arriver à une organisation qui puisse mettre les choses en bon état. Je vois de la guerre partout, et j'en attribue la principale cause aux communautés, qui cependant ne sont pas coupables pour le fond. Les communautés tendent à entretenir l'esprit de corps et les rapports de l'obéissance. De là, le Supérieur général veut conserver toute la force de son influence et agir selon toute la force que lui donne la puissance constitutive et administrative plus ou moins forte, selon l'état de la règle de la Société. Cette action du pouvoir du Supérieur général neutralise nécessairement celui du chef de la Mission dans la sphère qui lui est propre. De là, une lutte. J'ai donc examiné l'esprit du Saint-Siège, la pensée de Rome à ce sujet, et il est évident qu'on désapprouve et qu'on a toujours désapprouvé cette marche.

De là, ce n'est pas la méthode que nous pouvons adopter. De plus, nous sommes et serons toujours trop faibles pour lutter ainsi.

Les PP. Jésuites eux-mêmes ont eu le dessous; les Maristes l'ont eu aussi, et cela dans une circonstance où il aurait semblé qu'ils pouvaient compter sur le contraire. Je n'aime pas agir contre les intentions du Saint-Siège. Je n'aime pas non plus ces guerres continuelles, l'esprit de Dieu n'est pas là. Je vais donc essayer une autre voie qui pourrait avoir du succès et qui n'entraînerait jamais des inconvénients nouveaux. Je ne dérangerai rien, et j'ai la chance d'obtenir du succès. Quand nous aurons une fois trois ou quatre Evêques titulaires, les règlements qu'on aura conclus avec eux courront plus de chance d'être bien observés. Il n'est pas à supposer que tous seraient dans de mauvaises dispositions envers la Communauté et ses règles. Alors formant un corps, ceux qui ont un bon esprit contrebalanceront le mal que pourrait faire celui qui aurait mauvais esprit. Ils se réuniront en synode de temps à autre, et remédieront par là à bien des désordres, causés par le mauvais esprit, la volonté trop absolue et les autres défauts d'un Evêque particulier. Le synode sera d'une certaine garantie pour les droits des missionnaires contre leurs Evêques et pour l'observation des règles; ce qui n'est pas quand il n'y a que des Vicaires apostoliques; ils ne forment pas corps épiscopal et ne peuvent se réunir en synode. De plus, si on choisit un bon Métropolitain, homme pacifique et d'un bon esprit, il ferait un grand bien; il sera le pacificateur général; il aura toujours une certaine influence. On pourrait peut-être, même par la suite, obtenir pour lui des pouvoirs particuliers de Rome. Ce Métropolitain sera utile à Rome. On l'écouterait plutôt qu'un supérieur de communauté; de là un Evêque qui agirait mal n'aura pas toujours raison. Si un Evêque était tout à fait déraisonnable, comme cela est arrivé plusieurs fois, et que rien ne pouvait faire auprès de lui, l'ascendant de ses collègues de toute la province amortira toujours ce qu'il pourrait y avoir de plus fâcheux dans sa conduite,

et on supportera le reste jusqu'à son successeur, qui, étant nommé par les autres Evêques, s'unira naturellement à eux, pour remédier au mal et remettre les choses en bon état. (Notez bien que la Mission une fois bien organisée et, ayant plusieurs chefs, quels que soient leurs titres, c'est à eux que le Saint-Siège déférera la nomination des autres et non à la Maison-Mère).

J'ai exposé ce plan au P. Colin; nous l'avons discuté à plusieurs reprises; il l'a adopté pour lui aussi comme le meilleur. Il ne peut en faire la proposition à la Propagande actuellement, parce que celui qui serait métropolitain est l'homme le plus terrible de ses missions, et de plus, cela ne dépend pas de lui, ayant six vicaires apostoliques. Il m'a dit qu'il leur écrira pour qu'ils en fassent eux-mêmes la demande au Saint-Siège.

Je vous dis que j'ai demandé des Evêques titulaires et un archevêque. C'était en effet mon intention et la demande était déjà consignée dans mon mémoire. Mais ayant vu qu'il y aurait pour le moment des difficultés majeures à surmonter, et que cela traînerait en longueur, j'ai préféré remettre la chose à plus tard, et j'ai demandé seulement un Vicaire apostolique, afin de n'avoir pas, plus tard, les difficultés du P. Colin. S'il y en avait plusieurs, celui-ci sera l'Archevêque. Vous voyez qu'il faut faire un bon choix. Dites-moi donc votre avis raisonné sur les deux Confrères en question. Il faut un homme sérieux, d'un bon esprit, conciliant et capable d'obtenir une certaine influence sur ceux qui lui seront joints ensuite.

Dites-moi votre pensée, peut-être me demandera-t-on les noms avant de partir. Je suis moralement certain que, sur ce point, l'affaire traînera jusqu'à Noël et peut-être plus tard. C'est ce qu'on pense ici.

Je vais finir mes honoraires; inscrivez-moi pour trente; j'en ai encore seize. Etant sûr que cette lettre vous arrivera avant que je ne les aie terminées, je vous préviens que je les dirai ensuite à votre intention, je veux dire à l'intention de celles que vous me déterminerez.

On vous dira à Louvencourt que je vous écrirai bientôt. Ne vous y laissez pas prendre pour attendre une

lettre. Ma lettre à Louvencourt devait partir il y a déjà quelques jours, et la voici qui va partir avec la vôtre.

Dites à notre cher M. Truffet et au bon M. Percin que je compte leur écrire prochainement. Je vais tâcher de reparler, ces jours, au Secrétaire de la Propagande au sujet d'Haïti pour aviser à déterminer quelque chose de positif. Ils sont très occupés, accablés d'ouvrage. J'espère cependant pouvoir reprendre cette question pour terminer enfin. Si je ne finis pas cette semaine, je reviendrai à la charge la semaine prochaine.

Tout à vous et à tous nos chers Confrères, en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *pr. du Saint-Cœur de Marie.*

P.-S. — Priez pour que je puisse vous annoncer mon départ dans ma prochaine lettre. Ce ne sera qu'après la grande assemblée des Cardinaux. Je me porte très bien.

\* \* \*

à M. **Blanpin** :

XIV

Monsieur,  
Monsieur l'abbé Blanpin,  
Hôtel de la Poste,  
aux Eaux-Bonnes,  
Pyrénées, France  
(via del Mare)

*Rome, le 7 août 1846.*

MON BIEN CHER CONFRÈRE,

Je viens à l'instant de recevoir votre lettre du 28 juillet. Je vous avais écrit quelques jours auparavant. Je pense que vous recevrez celle-ci avant celle que je vous ai écrite ces jours derniers ou en même temps; car on

vient de me faire dire que, partant demain par le paquebot, elle vous arrivera bien vite; tant mieux! Je voudrais être avec elle sur le bateau, mais le bon Dieu ne veut pas encore; eh bien! je n'y serai pas, et il faut bien être content tout de même. Vous aussi, cher ami, soyez content tout de même; je veux dire, quoique le bon Dieu permette que vous soyez tracassé, affligé, tourmenté parfois au dedans comme au dehors. C'est un bon Père, allez, laissez-le faire et aimez-le toujours. Vous restez et resterez toujours son enfant, celui de sa chère Mère.

Quand je lus le commencement de votre lettre, je ne pus m'empêcher de m'écrier : Ah le pauvre enfant, toujours des mésaventures! Soyez bien sûr que tout cela est fait pour éprouver votre âme et la purifier dans le creuset. Jamais je n'ai dit à Marseille un mot qui puisse avoir une moindre ressemblance avec *tête folle*; pas un mot! M. Perrée pour s'amuser, aurait dit quelque chose de semblable et vous auriez cru que c'est moi. Il serait possible qu'en riant, dans l'embarras où j'étais au jour du départ, j'aurais fait une de ces exclamations que vous m'entendez souvent dire sans y penser, et par forme de plaisanterie, mais vous ne m'entendriez jamais dans ces circonstances dire une parole injurieuse au prochain. Du reste, il m'est inutile de m'arrêter davantage sur cette bagatelle; car en quittant Marseille, je ne pensais plus à la mésaventure des clefs, tellement que je ne me souviens plus vous en avoir parlé à Rome. Je suis surpris que la malle ne soit pas arrangée. J'ai fait venir le serrurier et lui ai dit ce qu'il avait à faire; je l'ai vidée, et il m'a promis qu'il allait la chercher incessamment. M<sup>me</sup> Julien m'a promis que dès que la malle sera faite, elle y remettra les effets.

M. Julien est un brave homme, mais il est d'un naturel rond et sans nulle cérémonie; étant occupé et n'ayant pas d'occupation avec vous, il n'aura pas pensé à s'occuper de vous faire accueil. Ces sortes d'hommes ne sont pas faits pour vous, vous ne pourriez guère être à votre aise avec eux. Vous ne vivrez à votre aise qu'avec les personnes ouvertes, expansives, d'un abord

agréable, de manières simples, mais cependant douces et polies jusqu'à un certain point. Mais, c'était encore là un petit coup de fouet, il fut donné à votre âme sensible. Profitez de tout cela et ne soyez pas inquiet.

Quant aux PP. Jésuites, votre vigoureuse sortie contre eux m'a fait bien rire. Il est désormais clair et patent que chez le bon Père Bouisse, vous avez eu le malheur d'avaler sans mâcher un gros et grand P. Jésuite avec son chapeau et son manteau; et, je conçois, la digestion n'est pas faite encore. Du courage, cela viendra. Il paraît que déjà cela vous fait du bien, puisque partout on vous prend pour un Père Jésuite.

Du reste, je vous dirai à ce sujet ce que je vous ai déjà dit. Votre irritation contre les PP. Jésuites tient à un certain agacement nerveux, qui provient de votre indisposition; cet agacement agite votre esprit et vous exagère les choses. Si vous avez remarqué des imperfections dans les PP. Jésuites, laissez à notre bon Maître le soin de récompenser le bien et de punir le mal. Quant à vous, oubliez-les, oubliez tout ce qui pourrait vous choquer en leurs personnes et en leurs actions. Ne vous en occupez donc plus, oubliez-les, n'en parlez jamais. Distrayez-vous. Toutes ces pensées vous font mal, vous avez besoin de repos, de calme, de gaieté, de distractions.

Je ne vois pas de nécessité que vous fassiez le tour de venir jusqu'à Marseille pour vous en retourner. A mon passage par Toulouse, nous nous verrons un instant et plus.

J'ai écrit à M. Schwindenhammer de vous envoyer de l'argent. N'en demandez pas chez vous. Ma lettre à M. Schwindenhammer est entre les mains d'une occasion. Vous aurez 200 francs dans quinze jours, trois semaines.

Quand vous aurez fini de prendre les eaux, vous pouvez passer quelque temps ou chez la famille de Vilèle ou chez les PP. du Précieux Sang.

Je crains de sortir beaucoup de peur d'attraper la fièvre; je vais tâcher cependant d'aller faire une petite visite au Supérieur de cette Congrégation. Le mal est

qu'il faut aller au fort de la chaleur pour trouver le monde; à 5 heures tout le monde est sorti. Je vous ai déjà dit, je crois, dans ma dernière lettre, que la Princesse est absente.

Je ferai à Rome les commissions que vous me dites. Je ferai aussi bénir chapelets et médailles.

Vous feriez bien d'écrire à M. Martin et de lui présenter mes amitiés.

Quant au médecin des Eaux-Bonnes, si vous ne voyez aucun bien à l'aller consulter, n'y allez pas; mais que ce ne soit pas pour épargner quelques francs. Dieu et la bonne Mère sauront bien nous les rendre avec usure.

Pour nos affaires, je n'ai rien de positif à vous dire, que seulement elles sont en bonne voie. Mgr Brunelli me fait bon accueil. Il ira donner mon mémoire à l'impression lundi prochain. Après cela, il sera distribué aux Cardinaux qui doivent être dans la grande assemblée.

Une fois que cela sera fait, j'irai les voir et leur donnerai les explications nécessaires. Puis, si l'assemblée de ce mois s'en occupe, j'attendrai son issue et je partirai probablement de Rome le 28 pour m'embarquer le 29 courant. Je pense que la terminaison des affaires n'aura guère lieu que dans deux ou trois mois; mais dès que les décisions seront décrétées, tout sera fini; l'exécution, quoique un peu retardée, sera sûre.

Ma santé est très bonne, même meilleure que toute l'année qui vient de s'écouler à La Neuville. Tâchez de vous bien porter, vous aussi. J'espère que les eaux vous calmeront les nerfs. Du reste, mettez votre confiance en Jésus et Marie, et tenez-vous comme un enfant abandonné entre leurs mains.

Adieu, cher frère et enfant. Tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *pr. du Saint-Cœur de Marie.*

P.-S. — Je ne suis pas inquiet pour vous. Marie a soin de votre corps et de votre âme. Que la paix de Jésus soit avec vous! A propos, il vous est arrivé une lettre de votre mère, je vous l'ai renvoyée.

P.-S. — Ne m'adressez plus désormais vos lettres à Rome, mais écrivez-moi à Marseille chez M. Perrée, vicaire à Notre-Dame du Mont.

\*  
\* \*

à la **S. C. de la Propagande** :

XXXII

(Copie.)

A LL. EEmm. NN. SS. Les Cardinaux  
de la Sacrée Congrégation de la Propagande.

EMINENCES,

Nous prenons la liberté et nous regardons comme un devoir de Vous présenter ce mémoire, dans l'espoir de trouver dans votre réponse, des paroles d'encouragement, d'y puiser la lumière et la force pour accomplir la volonté de Dieu et pour persévérer avec courage et fidélité dans la voie difficile de l'apostolat.

Etant désireux de faire quelque chose pour la gloire de Dieu, et n'ayant pas connu les immenses difficultés de l'œuvre des Missions, nous avons osé nous y engager. Concevant maintenant tout ce que cette œuvre a de difficile, nous entrevoyons les embarras sans cesse croissants qu'elle offrira, au fur et à mesure qu'elle prendra de l'extension. Nous sommes heureux de l'avoir entreprise, et nous espérons de la divine miséricorde, que nous ne nous repentirons jamais; mais, comprenant la grandeur et la difficulté de l'œuvre, nous sentons vivement le besoin de venir puiser à la source des lumières et de l'esprit de l'apostolat.

Il est assez facile d'entreprendre une Mission, de tâcher d'y obtenir quelque succès avec la grâce de Dieu; c'est le devoir, la préoccupation unique de tout simple missionnaire animé de zèle pour la gloire de Jésus-

Christ; mais réunir toutes les ressources pour augmenter, étendre et fortifier ce succès, former une œuvre solide et stable, la mettre à l'abri de toute puissance ennemie qui cherche à lui nuire, prévoir les obstacles et prendre ses mesures pour les éviter ou les surmonter, poser enfin et consolider sur des bases inébranlables, l'œuvre apostolique telle que Jésus-Christ l'a instituée, ce sont toutes choses très difficiles et dont la responsabilité repose sur nous qui sommes chargés de la direction de cette œuvre importante. Cette responsabilité est grande, accablante pour nous; elle nous impose le devoir rigoureux de nous préoccuper sans cesse de ce qui en fait l'objet, de ne rien épargner pour en atteindre le but et Vous exposer nos vues de recevoir vos ordres, et de les suivre avec fidélité.

Tel est, Eminences, le motif puissant qui nous amène à Vos pieds. Nous commençons ce Mémoire par des détails nécessaires pour Vous faire connaître les peuples que nous devons évangéliser; nous montrons les difficultés que présente l'état de ces peuples, le pays qu'ils habitent et les circonstances environnantes.

Nous en venons ensuite aux moyens seuls efficaces pour obtenir un résultat, réel et stable, et pour surmonter ces difficultés : Un plan d'ensemble d'une organisation forte, qu'il faut se proposer et dont il faut commencer l'exécution dès l'origine de la Mission, autant que les circonstances le permettront, et qu'il faudra compléter au fur et à mesure que les Missions avanceront.

Les points capitaux consistent à répandre l'instruction, à former un clergé tiré des gens du pays, ainsi que des catéchistes et des maîtres d'école, à répandre parmi ces peuples les connaissances des choses utiles à la vie, à introduire une civilisation autant que l'état des populations les en rend capables, à établir l'Episcopat à la place des Préfets apostoliques, et enfin, à tracer quelques règlements pour la conservation de la piété des Missionnaires, et l'union entre eux et leurs chefs hiérarchiques et religieux.

Nous finissons par quelques propositions pour la

Guinée en particulier, propositions dont dépend le salut de cette Mission. La première touchant la détermination des limites, précédés d'explications sur la topographie de ces contrées. La seconde regarde la Sénégambie. Enfin, la troisième regarde l'Episcopat. Nous nous abstenons dans ce mémoire de demander des évêques titulaires, d'après un avis plein de sagesse et de bonté qui nous a été donné par S. Exc. Mgr le Secrétaire. Nous nous contentons de demander un Vicaire apostolique; mais pour faciliter la conduite de sa trop vaste Mission, et pour disposer les choses à l'établissement futur d'un Episcopat régulièrement constitué, nous proposons la division de la Mission en cinq provinces.

Nous Vous exprimons nos pensées avec simplicité, et nous sommes pleins de confiance que Vous accueillerez nos réflexions avec bonté, parce que nous connaissons Votre zèle et Votre sollicitude pour le salut des âmes, nous savons que l'esprit de Dieu, esprit d'une charité toute paternelle, Vous anime.

C'est avec cette même confiance que nous Vous présentons l'hommage de la plus profonde vénération avec laquelle nous sommes,

de Vos Eminences,

Les très humbles et très dévoués serviteurs,

F. LIBERMANN, *pr., sup. des Missionnaires  
du saint-Cœur de Marie.*

*Rome fête de l'Assomption de la Très Sainte Vierge,  
15 août 1846.*

\* \* \*

XXXIII

MEMOIRE (1)

*Sur les Missions des Noirs en général et sur celle de la Guinée en particulier, présenté à la Sacrée Congrégation de la Propagande, par l'abbé Libermann, Supérieur des Missionnaires du Saint-Cœur de Marie.*

ILLUSTRISSIMES ET  
RÉVÉRENDISSIMES SEIGNEURS,

La Sacrée Congrégation a daigné nous faire la faveur insigne d'agréer nos services pour le salut des populations noires, pour celles en particulier d'Haïti, de la Guinée, etc. C'est donc un devoir pour nous de Lui rendre compte en principe de tout ce qui pourrait contribuer à l'avancement et à la stabilité de notre sainte religion parmi ces peuples, indépendamment des questions de détail qui intéresseraient également Vos Eminences. La Sacrée Congrégation ordonnera ce que l'esprit de Dieu, qui l'éclaire, lui inspirera sur tous ces points. Nous, par une obéissance exacte aux ordres que nous recevrons, nous marcherons avec courage dans la voie de l'apostolat, étant assurés du secours de la grâce de Jésus-Christ, dans l'accomplissement de sa divine volonté.

Afin de ne pas abuser des instants si précieux que Vos Eminences consacrent avec tant de gloire à la dilatation de notre sainte foi dans le monde, nous nous contenterons d'appeler Votre attention presque exclusivement sur quelques questions de principes, dont la prompte solution est pour nous de la plus haute importance.

Après avoir rappelé rapidement à Vos Eminences le but spécial de notre naissante société et les circonstances

(1) Nous reproduisons ce mémoire d'après l'exemplaire imprimé à la Propagande pour être distribué aux Cardinaux et consultants. Nous faisons les corrections d'orthographe et de ponctuation qui s'imposent.

dans lesquelles Notre-Seigneur l'a suscitée dans son Eglise, nous Vous exposerons les difficultés de notre Œuvre et les moyens que nous Vous prions instamment de bénir, afin de nous aider à les vaincre.

*Etat général de la population noire.*

Quand on considère les populations noires, sur quelque point du globe qu'on la voie, on serait tenté de croire qu'une malédiction de Dieu poursuit leur race depuis son origine et la tient courbée sous le poids de l'ignorance et du malheur.

Partout, jusqu'à présent, ils vivent dans la misère, dans une stupide ignorance, dans de ridicules superstitions, dans la corruption, et partout ils sont délaissés; personne ne leur tend une main secourable pour les arracher à la puissance infernale, qui les tient garottés sous son joug.

Depuis plusieurs siècles, des légions d'apôtres envoyés par la mère des Eglises à la conquête des âmes, volent aux extrémités du monde avec ce zèle divin que la grâce de Jésus-Christ peut seule communiquer, tandis qu'à la porte de l'Europe, des millions d'hommes croupissent dans l'ignorance et le malheur, et personne ne pense à les en retirer. Cependant ces hommes sont faits à l'image de Dieu comme les autres, et disposés à recevoir le trésor de la Foi qu'ils ne connaissent pas.

Dans les pays même où une miséricordieuse Providence semble les avoir conduits pour affranchir leurs âmes, en assujettissant leur corps à une dure servitude, dans ces pays où ils devraient trouver les richesses et les consolations de la grâce, leurs âmes périssent de misère au milieu de l'abondance, et personne pour les secourir.

*Origine de la Société du Saint-Cœur de Marie.*

Ces réflexions ont fait une profonde et bien vive impression sur nous. Tout en reconnaissant la main de Dieu dans ce délaissement presque universel, nous sen-

tîmes un désir ardent et continuel de venir au secours de ces peuples si malheureux. Nous regardâmes ce désir comme une inspiration divine; et fortifiés dans notre dessein par les encouragements de la Sacrée Congrégation, nous conçûmes le consolant espoir que, le temps du salut étant enfin arrivé pour ces pauvres peuples, qu'eux aussi seront enfin appelés à prendre leur part aux grâces de Jésus-Christ et leur rang dans la sainte Eglise.

Nous fûmes de plus en plus affermis dans cette espérance, par les bénédictions que la divine Bonté répandit sur nous, aussitôt que nous mîmes à l'œuvre, nous rendant capables en si peu d'années d'entreprendre et de poursuivre des Missions aussi importantes que celles dont la Sacrée Congrégation a daigné nous confier le soin.

Nous vîmes, d'un autre côté, dans toute l'Europe, un mouvement spontané pour secourir la race noire, et pour la relever de ses abaissements. Nous vîmes plusieurs sociétés, tant commerçantes qu'humanitaires, s'en occuper activement, et les Gouvernements les plus puissants de l'Europe entreprendre leur civilisation et y employer des ressources considérables.

Nous regardâmes ce mouvement universel comme l'action de Dieu lui-même, et nous admirâmes la divine Providence, qui, après avoir laissé ces pauvres peuples pendant si longtemps dans les ténèbres et le malheur, mettre tout à coup en mouvement tant de ressorts pour les en faire sortir (1).

Nous ne nous dissimulions pas combien ce mouvement tenté pour leur bonheur pourrait devenir pernicieux et désastreux pour leurs âmes. Les employés des Gouvernements, les agents du commerce et les suppôts des sociétés humanitaires, presque tous le rebut des nations européennes et ennemies de l'Église, se répandant parmi ces peuples, ne pouvaient que porter la dévastation dans les âmes, en procurant quelques soulagements aux misères du corps.

(1) Cette phrase est ainsi rédigée dans le rapport.

Cette pensée qui était faite pour nous décourager, nous anima au contraire à poursuivre notre entreprise avec plus de ferveur. Nous vîmes avec admiration qu'au milieu de ce mouvement si dangereux pour les âmes, la Providence paternelle de Dieu avait voulu que la sainte Eglise y prit sa part, qu'elle fit briller parmi ces nations, la lumière de la foi et la grâce du salut, pendant que le monde cherche à leur procurer un bien-être matériel.

Une seule pensée nous contristait quand nous nous considérions nous-mêmes; nous vîmes avec peine que le divin Maître eût choisi des hommes aussi faibles et aussi dépourvus de toutes ressources physiques, morales et intellectuelles pour combattre des ennemis si formidables, des enfants pour vaincre des géants. Nous aurions voulu que notre sainte Mère fut représentée plus dignement, nous étions honteux pour elle et pour nous; cependant nous crûmes que la volonté de Dieu était manifestée et nous ne pouvions désobéir. Nous avons confiance que la grâce de Jésus-Christ sera toujours notre force, et que la Sacrée Congrégation daignera toujours nous soutenir par ses conseils, ses encouragements et ses ordres. Avec ce moyen, nous espérons travailler efficacement à la gloire de Dieu et à l'exaltation de sa sainte Eglise.

### *Objections faites contre notre Œuvre.*

Cependant plusieurs personnes ont cherché, dans l'origine, à nous détourner de notre entreprise; ils ont voulu nous persuader que notre zèle et nos efforts seraient employés à pure perte, et que nous n'obtiendrions jamais de résultats favorables. « Ces gens-là, nous disait-on, en parlant des nègres, ne sauront jamais se conduire eux-mêmes, ni persévérer dans les bons sentiments qu'on cherchera à leur inspirer. Ils sont stupides, incapables, sans cœur; ils sont voleurs et indociles au point qu'on ne peut en venir à bout, même à force de coups de verges, ils sont corrompus et vicieux de leur nature, il est donc inutile que vous épuisiez vos forces pour ne rien faire. »

Quoique nous n'eussions alors aucune connaissance expérimentale des populations dont on nous faisait un si sombre tableau, nous ne fûmes cependant nullement ébranlés par ce langage, nous ne pouvions croire que la sagesse et la bonté divine eussent excepté de si nombreuses populations du bienfait immense de la Rédemption. Nous comprîmes que les hommes qui nous parlaient ainsi, jugeaient des choses superficiellement et mettaient une grande exagération dans les difficultés qu'ils voyaient.

*Faiblesse de ces objections démontrée par l'expérience.*

Maintenant que nous avons l'expérience des choses, nous sommes en mesure de donner un démenti formel et complet à ces assertions.

Nous avons le bonheur de pouvoir affirmer à Vos Eminences que les Noirs en général dans tous les pays où nos missionnaires les ont vus, sont d'un naturel bon, doux, sensible et reconnaissant, faciles à conduire quand on les traite avec douceur et charité.

On en obtient tout ce que l'on veut quand on leur propose des motifs de religion. Les principes de la foi s'inculquent facilement dans leur esprit et s'en effacent difficilement, les sentiments religieux produisent dans leur cœur de profondes impressions. Leur nature sensible semble être faite pour les vérités catholiques, et les vertus chrétiennes les frappent et les attirent. Nos missionnaires, sur les côtes de la Sénégambie, quoique ne connaissant pas le langage des Indigènes, ont fait, dès le principe, une profonde impression sur leurs âmes par l'extérieur religieux et par quelques actes de charité qu'ils ont eu occasion de pratiquer : « Les marabouts blancs sont bons, se disaient-ils; il faut leur donner tout ce qu'ils veulent, parce qu'ils aiment Dieu et les hommes. »

*Intelligence des Noirs.*

Les Noirs ne sont pas moins intelligents que les autres peuples; mes confrères de l'île Bourbon et de la Guinée

m'assurent que l'on en trouvera un grand nombre capable de faire les études classiques et d'y réussir.

Les Noirs, au nombre de plus de six mille, que mes confrères ont dans leurs catéchismes, aux îles Bourbon et Maurice, apprennent généralement très bien et avec facilité la doctrine chrétienne. Souvent, ils font des réponses pleines de clarté, de sagacité et d'intelligence. Il faut leur enseigner, il est vrai, d'une manière très simple et parler leur langage grossier; le manque absolu de toute espèce d'éducation leur rendrait un langage plus élevé incompréhensible; mais pour le fonds des vérités, ils les comprennent parfaitement, et en rendent compte avec intelligence et fidélité. Or si, dans l'état d'abandon où ils sont et dans la stupide ignorance dans laquelle on les élève, ils sont capables de bien saisir et de concevoir parfaitement les vérités renfermées dans la doctrine chrétienne, est-il croyable que ces mêmes hommes étant civilisés, bien instruits dès leur enfance, et recevant une éducation soignée, ne puissent devenir de bons pères de famille, être placés dans les différentes classes de la société et produire des prêtres capables de faire du bien dans l'Eglise? Un de nos missionnaires de Bourbon me dit que plusieurs Noirs de son catéchisme de persévérance seraient en état de disputer le prix dans les premiers catéchismes de Paris, non sans doute quant à la manière de s'exprimer, l'absence de toute instruction les en rend incapables, mais quant à la connaissance du fonds de la matière!

Il y a quatre ou cinq ans, un homme d'un excellent jugement, né dans les colonies, m'a souvent assuré qu'on trouvait même parmi eux des esprits transcendants; il me raconta deux faits qui le prouvent.

Il a connu un Noir qui ne sachant ni lire ni calculer, avec toute sa grossière éducation d'esclave, était un excellent mécanicien. Un jour, on lui fit voir une machine à vapeur très compliquée. Après avoir examiné tous les détails du mécanisme, il en donna l'explication avec la plus ponctuelle exactitude.

Le second fait : une trentaine d'esclaves formèrent

une conjuration pour leur délivrance. Les mesures étaient si bien concertées, que, s'ils n'avaient pas été trahis, en moins de six heures de temps, ils auraient eu plusieurs milliers de Noirs sous leurs ordres, avant que les Blancs eussent pu seulement s'en apercevoir. Le secret fut parfaitement gardé; quelques heures seulement avant le moment de l'exécution, l'un d'entre eux, touché de remords à la vue du massacre qui aurait été la suite du succès, en prévint ses maîtres qui étaient désignés comme les premières victimes. Sans doute ces malheureux faisaient une chose détestable, mais ils prouvèrent par là qu'il se trouve dans la race africaine des hommes de tête et de résolution.

En Amérique, où les Noirs sont traités avec un mépris et où ils se trouvent dans un avilissement tel que nous osons à peine ajouter foi à ce que l'on nous en dit, cependant malgré ce degré d'avilissement, il s'en trouve un grand nombre parmi les émancipés qui ont acquis des fortunes considérables; il faut donc qu'ils aient un certain développement d'intelligence et d'industrie pour acquérir ces fortunes dans un tel état de choses.

Nous pourrions citer bien d'autres faits à l'appui de notre assertion. On objecte à ces raisonnements qu'il s'agit ici de quelques exemples remarquables, et qu'on ne peut en tirer de conclusion pour les masses dans lesquelles au contraire on aperçoit peu d'intelligence.

Nous répondons que dans l'état où se trouve la race noire, sur toute la surface du globe, il n'y a que les esprits transcendants qui peuvent percer et se faire connaître, encore faut-il que les circonstances les favorisent; mais combien n'y a-t-il pas d'esprits solides qui restent ensevelis dans l'ignorance et la dégradation qui les couvrent? D'ailleurs, quand nous voyons parmi eux ces intelligences plus qu'ordinaires, il semble que nous ne devons pas avoir de peine à croire les missionnaires sans cesse occupés d'eux, lorsqu'ils nous assurent qu'ils en trouvent beaucoup d'un esprit ouvert et capable de recevoir du développement.

*Dépravation des Noirs, ses causes.*

Il n'est malheureusement que trop vrai qu'il existe une grande démoralisation parmi les Noirs esclaves en général et parmi les Noirs sauvages sur certaines côtes d'Afrique.

Parmi ces derniers, cette démoralisation vient presque toute du contact avec les Européens. Plusieurs personnes, entr'autres un indigène, nous ont assuré que cette corruption n'existe pas dans l'intérieur des terres.

D'ailleurs sur les côtes mêmes, nous ne leur avons pas entendu faire le reproche d'être corrompus entre eux, mais de se livrer à la discrétion des Européens. Cet état de choses leur est commun avec les sauvages de l'Océanie et de tous les autres pays maritimes, en contact avec les Européens.

Les Noirs esclaves sont pervertis entre eux; mais il n'y a rien là qui doive surprendre; il serait au contraire bien étonnant et moralement impossible qu'il en fût autrement. Des hommes qui sont nés dans la plus affreuse misère, livrés à eux-mêmes dès la plus tendre enfance, élevés dans la plus grande ignorance, ne recevant aucune leçon de morale et de vertu pendant leur jeune âge, plus tard accablés de travail et de peines, privés de toute espèce de jouissances corporelles, intellectuelles ou morales, abreuvés sans cesse de fiel et d'amertumes, humiliés, avilis, traités comme des brutes; ces âmes ravalées, malheureuses et flétries ont cependant des passions vives et se trouvent sous un climat qui les exalte; ces passions ont pour objet les seules jouissances qu'il est en leur pouvoir de se procurer, et des hommes sensés voudraient, après tout cela, faire croire au monde qu'il faut s'étonner, se décourager de cette corruption! Ou ces hommes jugent superficiellement des choses, et leur autorité est nulle, ou ils sont imbus de préventions, et par là ne sont plus dignes de foi.

Si, au moins, au milieu de tant d'infortunes les pauvres esclaves avaient en eux le puissant principe de la foi éclairée par une instruction solide et soutenue par les pratiques de la religion, ils auraient une digue

à opposer aux violents entraînements d'une passion rendue formidable par la force des circonstances.

Qu'on considère les six mille Noirs qui fréquentent nos catéchismes à Bourbon et à Maurice, et l'on verra combien on a eu tort de juger si légèrement et avec tant de sévérité, une population trop malheureuse et qui ne devait exciter que la compassion, et qu'il eut mieux valu entreprendre sérieusement de les retirer de l'état affligeant où se trouvent leurs âmes, que de se décourager à la vue des difficultés. Ces six mille Noirs se comportent en fervents chrétiens, ils font la consolation des Missionnaires. Un bon nombre d'entre eux même mène une vie très innocente, au point que plusieurs ne fournissent pas matière à l'absolution dans le saint tribunal.

Le plus grand obstacle que nos Missionnaires rencontrent pour le rétablissement des mœurs vient d'une mesure prise par les maîtres, avec de bonnes intentions. Cette mesure consiste à défendre absolument à tout esclave de se marier avec une négresse d'une autre habitation que la sienne.

Il est reconnu que les Noirs une fois mariés devant l'Eglise restent fidèles au devoir conjugal, prennent soin de leur ménage, surveillent leurs enfants, deviennent des modèles pour leurs compagnons et en sont respectés. Mais on ne peut les marier contre la volonté de leurs maîtres; lorsqu'ils désapprouvent les liens dans lesquels ils sont engagés, le mal est sans remède; presque toujours la passion l'emporte sur les efforts des Missionnaires.

Quant à ceux qui ne sont pas encore mariés, on a vu parmi les négresses des modèles d'innocence et de piété, des martyres de la chasteté; elles souffraient avec une constance d'ange, les traitements les plus inhumains, et cela pendant des temps considérables sans espoir de soulagement, plutôt que de consentir au mal. Ces exemples ne sont pas rares. Plusieurs de ces âmes pures se disposent à se consacrer à Dieu.

*Penchant au vol.*

Quant au vol, l'accusation en est vraie aussi; il s'agit seulement d'en expliquer le motif.

Dans les colonies, c'est le même que celui qui les porte à l'impureté, et il nous semble que, avec tant soit peu de logique, on voit clairement qu'aucune conclusion absolue ne peut être tirée de là contre cette trop malheureuse population. Les Noirs dont nos Missionnaires prennent soin se corrigent bien vite de ce vice, malgré l'état de misère où ils se trouvent; pourquoi les autres n'en feraient-ils pas autant si on les retirait du malheur, de l'ignorance et du délaissement absolu où ils sont?

Dans les pays sauvages, le penchant pour le vol est un effet de l'enfance de ces peuples. Les richesses que les Européens portent sur leurs terres sont pour eux l'objet d'une curiosité dont nous ne pouvons pas nous rendre compte dans nos mœurs, elles excitent en eux un intérêt extraordinaire, ils les convoitent vivement et comme rien n'arrête l'effet de cette convoitise, ni la religion, ni l'instruction, et que d'ailleurs les Européens sont pour eux des êtres d'une nature toute différente que la leur, il est naturel qu'ils se laissent entraîner aux désirs de posséder ces objets.

Mais qu'on les instruisse, qu'on les civilise, qu'on leur donne les principes de la foi, qu'on leur apprenne à apprécier les objets apportés par les Européens, qu'on leur fasse comprendre que ces Européens sont leurs frères, qu'ils sont enfants du même Dieu, qu'on leur apprenne à aimer et à servir Dieu, et l'on verra que ces pauvres gens se corrigeront bien de leur rapacité.

*Reproche d'inconstance.*

Reste donc à combattre un dernier grief : l'inconstance; les Noirs ne persévéreront pas.

*Exemple d'Haïti.*

Nous avons d'abord contre cette assertion, sept cent mille témoins dans l'île d'Haïti. Ce peuple est né esclave;

il a été, par conséquent, dès l'origine négligé sous tous les rapports. Depuis cinquante ans, il ne reçoit plus aucune instruction religieuse; il n'a sous les yeux que les scandales publics de ses prêtres dont la très grande majorité sont des mercenaires qui, sans se cacher, font du sacerdoce de Jésus-Christ et des choses les plus sacrées un objet de trafic. Les protestants font des efforts inouïs pour se rendre maîtres des esprits; la politique du Gouvernement les aide de tout son pouvoir; on use de tous les moyens pour tromper, pour séduire le peuple; et ce peuple, d'ailleurs si ignorant dans les principes de la foi, résiste à tout, et reste attaché à l'Eglise avec une constance admirable.

Qu'on transporte cet état de choses dans tel pays de l'Europe que l'on voudra, et on jugera si les Noirs ont moins de persévérance que les Européens dans la foi de leurs pères.

La même constance, le même attachement à la foi catholique, avec les circonstances à peu près semblables, existent parmi les populations Africaines, dans presque toutes les Antilles Anglaises.

Nous devons observer que presque la totalité des Noirs répandus aux Antilles en général sont tirés des côtes de la Guinée; il y a donc lieu d'espérer que la religion une fois établie sur ces côtes, y restera implantée pour toujours.

Il est vrai qu'en Haïti, la majeure partie des Noirs n'a du catholicisme que le nom, et quelques pratiques extérieures, que même leur religion est mêlée d'une multitude de pratiques superstitieuses et, dans certaines contrées, idolâtriques.

Mais il faut considérer qu'il est moralement impossible qu'il en soit autrement; qu'on se représente un peuple d'esclaves tiré des contrées sauvages et idolâtres de l'Afrique, recevant une éducation et menant une vie d'esclave, c'est-à-dire vivant dans le travail continuel, dans l'ignorance, dans l'abaissement, l'abrutissement, délaissé sous tous les rapports intellectuel, moral et religieux; qu'on se représente un peuple semblable subitement affranchi du joug qui l'opprimait, délivré

de ses tyrans qui le maltraitaient, abandonné à lui-même et à une liberté sans freins et sans bornes, qu'on joigne à cela la crainte de retomber sous le pouvoir de ces maîtres, et l'on comprendra toutes les phases de misère et d'horreur qui se sont développées dans cette malheureuse île.

De plus, ce même peuple, au milieu de tant de bouleversements, politiques et sociaux, n'a reçu aucune notion des principes de notre sainte religion, surtout la population des montagnes. Or, comment dans un tel état de choses, peut-on conclure contre ce peuple? et non seulement contre ce peuple, mais contre toute la race à laquelle il appartient?

### *Reproche d'indolence.*

Mais, nous dit-on encore, les Noirs sont paresseux, ils aiment l'oisiveté; aussitôt qu'ils sont affranchis, ils ne font plus rien; dans leur pays natal, ils ne font rien; comment espérer la persévérance d'un peuple de paresseux?

Voici ce que nous avons à répondre à ces accusations.

Dans les colonies, on rend aux trop malheureux nègres, le travail si odieux et si dégoûtant, qu'ils l'abandonnent aussitôt que la verge ne les y force plus. Dans les temps qui suivent immédiatement leur liberté, ce n'est pas la paresse qui les tient dans l'oisiveté, c'est le dégoût du travail et l'idée odieuse qu'ils s'en sont formée par une habitude d'enfance.

D'abord le dégoût : des hommes que l'on a obligés dès l'enfance à un travail de bêtes de somme, et cela à force de coups et de mauvais traitements, travail sans ménagement et sans relâche, dont ils ne retirent personnellement aucun fruit, ni aucune satisfaction, faut-il s'étonner que des hommes pareils soient nourris dès leur enfance dans le dégoût du travail? Un esclave qui sans cesse accablé de lassitude, et sans cesse condamné au travail le plus dur et menacé d'un châtement rigoureux pour la moindre relâche qu'il se donne, doit regarder

comme un souverain bonheur de vivre sans rien faire. Cette impression le suit quand il est devenu libre; il s'habitue peu à peu, lui et ses enfants, à une oisiveté condamnable.

L'idée odieuse du travail provient de la faute des Blancs.

Dans les colonies, jamais Blanc ne travaille; il dédaignera les moindres ouvrages manuels; ces sortes d'ouvrages doivent être faits par les esclaves. De là le travail et l'esclavage sont quelque chose de synonyme. L'esclave est identifié avec cette idée, et voit dans son travail la marque de son avilissement. Devenu libre, il est bien naturel qu'il ait une forte répugnance pour ce qu'il ne regardait jusqu'alors que comme une chaîne et comme le signe de sa servitude. Pour preuve que son horreur pour le travail provient de ces deux motifs, on n'a qu'à considérer la réponse que fait un Noir émancipé lorsqu'on lui demande pourquoi il ne travaille pas : « Moi, libre, pas travailler »; le non-travail et la liberté sont synonymes dans son esprit.

Qu'on le relève de l'avilissement duquel il est sorti, qu'on s'occupe avec intérêt à le civiliser, à l'instruire, à en faire un bon chrétien, et il travaillera peut-être plus activement que ne pourraient le faire les Européens, sous ces climats brûlants.

Quant aux Noirs, dans leur pays natal, ils ressemblent à tous les peuples dans l'état sauvage, qui, en tous temps et en tous lieux, ont eu en horreur le travail. Pourquoi désespère-t-on des Noirs plutôt que des autres?

#### *Exemple d'Angola.*

On pourrait opposer à notre sentiment, l'exemple de la Mission d'Angola.

La Religion y a prospéré autrefois, il y avait même un commencement de civilisation, et maintenant ce pays est retombé dans son ancien état de barbarie. Les Noirs sont donc inconstants et attachés à leur état de barbarie.

Nous ne sommes pas assez instruits de l'état de ce pays, pour répondre d'une manière positive à cette

difficulté; nous croyons cependant qu'il ne faut pas attribuer la rechute de cette contrée à des causes intrinsèques tirées de la nature des populations, mais plutôt à la marche qui a été suivie dans le cours de cette Mission.

Les missionnaires que la Sacrée Congrégation envoya dans ce pays, remplis du zèle et du dévouement qui sont propres aux vénérables sociétés religieuses auxquelles ils appartenaient, trouvant les populations bien disposées, auront fait des conquêtes nombreuses à Jésus-Christ et à sa sainte Eglise. Voyant le succès qu'ils obtenaient, ils auront travaillé avec plus de courage et de persévérance, et leurs travaux auront produit des chrétientés nombreuses, peut-être sans que ces fervents missionnaires eussent pris les moyens suffisants pour consolider les fruits de leurs travaux en donnant à ces chrétientés la force stable d'une Eglise.

La Sacrée Congrégation, dans sa sagesse ordinaire, pour consolider et assurer l'avenir de ces Eglises, y a établi l'épiscopat; mais ce n'était que le principe du bien. Les intentions si éclairées du Saint-Siège auraient eu besoin d'être bien comprises et bien senties par les missionnaires. L'Evêque nouvellement établi ne devait plus se contenter d'avoir un camp volant de missionnaire, il devait former un clergé indigène attaché au pays, un ordre hiérarchique indigène. S'il ne l'a pas essayé, la déchéance de cette chrétienté s'explique facilement; s'il l'a tenté, il paraît alors ne pas avoir pu employer des moyens efficaces pour former son clergé local.

Les prêtres blancs lui étaient sans doute nécessaires, dans le commencement, mais si la conservation d'un clergé uniquement blanc était une règle de conduite que l'on se proposait pour toujours, ou pour un temps trop considérable, la décadence devenait nécessaire.

Dans tous les cas, le clergé naturel n'existant pas, la Mission a dû être obligée avec le temps de recevoir tous ceux qui se présentaient, souvent des prêtres médiocres pour la science et faibles pour la piété, quelquefois même des prêtres scandaleux, comme on le voit dans les pays

coloniaux. Ce clergé dut même diminuer sensiblement, et enfin manquer presque tout à fait.

Le peuple, déjà négligé pendant quelque temps pour l'instruction religieuse et enfin abandonné, devait nécessairement tomber au plus bas degré.

La civilisation de son côté était bien faible; au temps même le plus florissant, elle n'avait peut-être jamais pénétré proprement dans le peuple. De plus, une civilisation qui n'est pas accompagnée d'une instruction assez développée, n'est qu'une ébauche, un commencement de civilisation qui devait tomber et se perdre avec la décadence de la foi et l'absence de soins de prêtres étrangers. Cette civilisation ne pouvait consister généralement que dans une connaissance fort médiocre de l'agriculture, des métiers et d'un petit commerce, connaissance qui a dû prendre à peine racine chez ces peuples et qui n'a dû leur procurer qu'une aisance très faible. Or, sous un soleil brûlant, comme celui du Congo, où l'on doit être porté à la mollesse, la civilisation doit tomber, si elle ne pénètre pas dans le peuple, si elle n'est pas portée à un certain degré de perfection, si elle n'est pas accompagnée de l'étude, et de l'exercice des sciences, et si elle n'est pas soutenue par la pratique de la religion.

#### *Défauts véritables des Noirs.*

Les défauts que nous avons reconnus aux Noirs, comme leur étant naturels, sont une certaine faiblesse de caractère, un tempérament porté à l'indolence, comme tous les peuples barbares, surtout ceux qui habitent les pays chauds, une inclination à la vanité lorsqu'une fois ils sont sortis de leur état sauvage, une sensibilité trop grande qui oblige à les traiter avec modération et par voie de douceur et d'encouragement, enfin une certaine facilité à se familiariser avec les missionnaires.

Ces défauts offriront des difficultés qui ne sont pas insurmontables, d'autant qu'il se trouve parmi eux un grand nombre qui annonce de l'énergie et de l'activité.

**Difficultés principales de nos Missions.  
Moyens de les surmonter.**

**I. — *Insalubrité du climat.***

La première difficulté, c'est l'insalubrité du climat, la plus grande de toutes celles que nous avons à vaincre. Nous ne trouverons les populations noires que sous les tropiques et généralement les pays tropicaux, surtout les parties habitées par les Noirs, sont insalubres, quelquefois jusqu'au point que les Européens y échappent difficilement à la mort. Le plus grand danger surtout existe pendant certaines saisons mauvaises, qui durent quatre et quelquefois cinq mois.

Le mal provient de ce que l'Européen qui arrive sur ces côtes doit subir une crise pour la transformation de son tempérament; ce point par lui-même exige déjà de grandes précautions. Une des premières consiste à ne pas venir dans les saisons qui hâtent trop cette transformation et rendent la crise trop subite.

A ce premier inconvénient se joint celui de miasmes pestilentiels produits surtout sur les côtes et le bord des rivières par les marécages, l'humidité et l'air malsain qui vient de certaines parties de l'intérieur; ces causes existent plus ou moins sur une côte que sur l'autre, et c'est ce qui fait la différence de l'état sanitaire entre elles.

Les maladies produites par ces exhalaisons malfaisantes sont les fièvres hépatiques, les fièvres pernicieuses, les fièvres typhoïdes-cérébrales et les dysenteries. Sur les cinq missionnaires que nous avons eu le malheur de perdre sous Mgr l'Evêque d'Eucarpie, Vicaire apostolique de la Guinée, deux sont morts de la fièvre pernicieuse, un de la fièvre hépatique, un autre de la fièvre typhoïde cérébrale et le cinquième d'apoplexie, maladie pour laquelle son tempérament avait des dispositions.

La cause à laquelle il faut attribuer ces désastres était que les missionnaires sont arrivés sur la côte à une saison mauvaise, ils se sont fixés à des endroits malsains, ils ne prirent pas assez de précautions avant d'être

malades, et n'eurent pas les soins convenables pendant leurs maladies.

Les coups de soleil sont aussi dans ces pays infiniment dangereux. Un Frère Irlandais, déjà bien acclimaté, s'étant exposé au soleil sans prendre les précautions nécessaires, tomba mort subitement sous le coup d'un de ces rayons brûlants du soleil tropical.

*Les moyens de se garantir de la maladie sont les suivants :*

Arriver dans le pays au commencement de la saison favorable.

Cette saison varie selon que les côtes sont plus ou moins éloignées de la ligne équinoxiale. Se fixer à un endroit reconnu salubre, y passer la bonne saison et la mauvaise qui suit. Pendant ce temps, se fait peu à peu la révolution dans le tempérament. Au retour de la bonne saison, on peut se rendre sur les côtes malsaines sans danger, et hasarder d'y rester à la saison mauvaise suivante.

Pendant l'acclimatement, travailler avec modération, se nourrir convenablement et se garantir contre les ardeurs trop brûlantes du soleil de midi, et contre les transitions du chaud au froid; cette dernière précaution sera nécessaire en tous temps et en tous lieux. Malgré ces précautions quelques-uns tomberont malades, quand la saison mauvaise reviendra, mais généralement les maladies seront beaucoup moins dangereuses.

Quand on est atteint par la maladie, prendre aussitôt toutes les précautions curatives; si elles ne réussissent pas, faire changer d'air au malade, le transportant dans un lieu plus salubre, et généralement celui qui est acclimaté guérira. Si ce changement ne produit pas d'effet, comme il arrive quelquefois, le malade doit être envoyé en Europe et la guérison sera certaine. Si ensuite il retourne en Afrique, il n'a plus à craindre de tomber dans la même maladie. C'est ce qu'on m'a assuré pour plusieurs et les plus dangereuses de ces fièvres.

D'après ces données, on peut tirer deux conclusions :

La première, que toute la force de la difficulté que présente l'insalubrité, n'existe que pour le commen-

cement. Quand une fois, nous aurons un certain nombre d'anciens Missionnaires bien acclimatés, nous pourrons donner une plus grande extension à l'œuvre et agir avec plus d'assurance; l'expérience viendra d'ailleurs à notre aide et nous fournira des moyens efficaces pour surmonter cette difficulté.

Secondement, nous apprenons par là qu'il faut absolument choisir un lieu sûr pour l'acclimatement du missionnaire; sans quoi, nous aurions sans cesse des pertes à déplorer, les missionnaires finiraient par se décourager et les succès de la Mission deviendraient presque impossibles.

#### *Seconde difficulté : Polygamie des Chefs.*

Les renseignements que nous avons reçus à ce sujet nous disent que les chefs seuls sont atteints de ce mal. Cette difficulté n'est pas particulière aux Noirs, elle est au contraire très générale parmi les peuples sauvages; il y a lieu d'espérer que lorsqu'une fois les principes du christianisme auront pris racine parmi les populations africaines, cet abus se détruira peu à peu. Il est de fait que l'Islamisme en Sénégambie est parvenu à le restreindre considérablement; or, si le Coran a pu opérer un changement en cette matière, de quoi ne sera pas capable le saint Evangile?

#### *Troisième difficulté : Efforts du Protestantisme.*

Le Protestantisme fera sur les côtes d'Afrique et ailleurs parmi la population noire, les mêmes efforts qu'il fait dans les autres Missions; il y emploiera les mêmes ressources pour empêcher l'établissement de l'Eglise catholique.

Les moyens auxquels ont recours le plus souvent les ministres, sont de donner de l'argent et de faire des présents aux gens du pays, de dire du mal des missionnaires catholiques.

Ces difficultés ont quelque chose de réel; les Protestants ont des ressources matérielles considérables, nous

ne pourrions entrer en lutte avec eux sur ce point; cependant il faudrait bien que nous fassions des présents nous aussi; la divine Providence viendra à notre secours. Nos présents seront moindres que les leurs, mais nous aurons cet avantage sur eux, que la grâce de Jésus-Christ nous accompagnera et nous la communiquerons aux peuples. De plus, la beauté du culte catholique, qui leur manque, fera certainement une profonde impression sur les Noirs; le dévouement, le zèle et la charité que nous tâcherons de témoigner aux sauvages toucheront sans aucun doute leurs âmes sensibles. A la magnifique doctrine catholique et aux dons que Dieu répand parmi les peuples par ses serviteurs, le Protestantisme n'oppose qu'un enseignement sec et rationalistę qui ne laisse aucune impression dans le cœur des sauvages.

Nous en avons la preuve dans ce qui est arrivé au Gabon, comptoir français au bas de la Guinée. Le seul missionnaire qui nous resta du premier envoi se rendit à ce poste; il y trouva trois méthodistes américains, qui avaient une pension de trois cent cinquante mille francs. Ayant essayé de révolter les naturels contre les Français, ils furent obligés de quitter après deux ans de séjour. Après leur départ, le missionnaire catholique trouva les habitants dans une ignorance complète de tous les principes fondamentaux du christianisme, et cependant disposés à recevoir les vérités de la religion catholique.

\* \* \*

**Importance à poser les bases de l'œuvre sur un point d'appui que le temps consolide au lieu de l'ébranler**

Nous avons entretenu Vos Eminences jusqu'à présent, de l'état des peuples que nous devons évangéliser. Nous venons maintenant avec la plus grande et filiale confiance Leur exposer le moyen de former une œuvre permanente dans nos Missions. Participant abondamment à la sagesse et à la puissance dont Jésus-Christ

a mis la plénitude dans son Vicaire sur la terre, vous ordonnerez sûrement, et vos ordres seront pour nous une source de grâces, de lumière et de force pour l'exécution et la direction de nos entreprises, tandis qu'abandonnés à nous-mêmes, nous marcherons dans l'incertitude et sans appui.

Notre-Seigneur Jésus-Christ connaît nos intentions et nos désirs; il sait que nous sommes prêts à tout sacrifier à sa gloire pour le salut des âmes et pour la dilatation de son Eglise. Nous voudrions que le peu que nous ferons eût un caractère de stabilité qui puisse la consoler des pertes continuelles que ses ennemis cherchent à lui faire souffrir tous les jours.

Partout cette sainte Eglise veut conquérir des âmes, par ses prières et ses gémissements, par les travaux, les sueurs, les privations, les sacrifices et le sang même de ses hommes apostoliques; mais elle veut aussi que ces sueurs et ce sang produisent quelque chose de vraiment solide, de stable et d'assuré. Pourtant, nous le voyons avec douleur, pour un grand nombre de ces Missions : il semble qu'il suffirait d'un souffle pour tout détruire; plusieurs même de ces brillantes conquêtes sont tombées à différentes époques, alors même qu'elles étaient le plus florissantes.

*Nécessité d'une organisation primitive, stable et fondée sur les éléments inhérents au sol, pour l'avenir d'une Mission.*

Considérant donc ces choses, nous nous sommes effrayés. Nous nous sommes dit à nous-mêmes : si tant d'hommes éminents en lumière et en vertus apostoliques ne sont pas parvenus à donner à leurs grandes œuvres, la stabilité et la solidité nécessaires, que pouvons-nous espérer, nous qui sommes si faibles et si dépourvus de tout ce qui brillait en eux avec tant d'éclat? Nous avons d'autant plus à craindre, que nos Missions offrent des difficultés spéciales, peut-être inconnues ailleurs.

Etant donc intimement convaincus que nos succès

resteront inférieurs à ceux des autres missionnaires, nous désirerions au moins former solidement et d'une manière permanente le peu qu'il plaira à la divine Bonté de nous faire opérer.

Or, pour y parvenir, une seule voie nous semble praticable, c'est de nous appuyer dès le principe sur une organisation stable et inhérente au sol que nous voulons cultiver. Nous sommes déjà assez au fait de l'état du pays et de la population dans les principales contrées qui nous occupent maintenant, pour concevoir un plan qui entre dans ces vues. D'ailleurs, il y a de ces règles générales qui vont à toutes les Missions et qui peuvent suffire pour tout un plan d'organisation, alors même que l'on ne connaîtrait pas en détail l'état de chaque Mission.

Nous l'avons déjà dit, et nous ne saurions trop nous répéter la pensée que, pour réussir, avec la faiblesse de nos ressources, il ne nous suffit certainement pas d'aller au hasard avec la pensée générale de convertir les infidèles. Il faut nous proposer dès l'origine un résultat plus sérieux, plus positif et plus déterminé. Il faut, pour obtenir ce résultat, dès l'origine fixer une somme de moyens qui dans leur ensemble et dans toute leur portée, tendent avec efficacité à fixer invariablement notre sainte religion sur le sol. Or, pour cela, il faut un plan prémédité et une organisation hiérarchique très puissante.

Pour obtenir un résultat stable, il faut une pensée d'avenir présidant aux projets, et une pensée du temps pour l'exécution des détails, qui demandent une grande patience et persévérance.

Il faut beaucoup *de temps*, donc il faut s'y prendre dès l'origine. Plus tôt on commence, plus tôt on arrive aux résultats désirés et si désirables. Jamais on ne commencera trop tôt, mais bien souvent trop tard, ou plutôt on ne commencera pas du tout, si l'on n'agit dans ce but dès le commencement.

Si cette théorie est vraie dans toutes les Missions, elle devient pratique dans les nôtres. Dans l'état actuel des choses, toutes les circonstances favorisent l'exé-

cution du plan et de l'organisation que nous proposons humblement à Vos Illustrissimes Eminences; si nous attendons encore, ces circonstances disparaîtront, d'autres les remplaceront et la pratique de notre projet pourrait devenir inexécutable. Il faut de la *patience* et de la *persévérance* dans l'emploi de ces moyens. Ces moyens sont nombreux, sont variés, ne sont pas toujours conformes au goût des missionnaires; ils offrent quelquefois de grandes difficultés dans l'exécution; s'ils ne sont pas réglés d'avance, par un plan et une organisation positive, comment les missionnaires pourront-ils y persévérer?

Par exemple, nous nous proposons de former un clergé indigène; nous dirons tous qu'il faut faire son possible pour en avoir un; dans la première ardeur de nos désirs, nous y travaillerons avec courage; puis les difficultés surviendront plus grandes peut-être que l'impatience du missionnaire n'osait le prévoir; et le plus triste découragement sera la suite de cet empressement hâtif sans prévision, sans règle et sans portée.

D'ailleurs, sans plan et sans organisation, il n'y a pas d'ordre, et là où il n'y a pas d'ordre, la persévérance est impossible aussi bien que le succès.

De plus, si nous ne commençons pas dès l'origine, les missionnaires s'y prêteront mollement, lorsque plus tard nous voudrions commencer. Ils s'y livreront d'abord par devoir, mais bientôt ils se relâcheront, parce que ce sera contre leur goût et leurs habitudes précédentes. Ils obéiront, mais ils n'agiront pas par conviction, parce qu'ils verront l'effet de leurs efforts dans le lointain, et cet effet paraîtra fort incertain, tandis que leur première manière d'agir produisait des effets immédiats.

Ils ont besoin d'être élevés, nourris dans ces idées dès le commencement de leurs travaux, même dès le temps de leur noviciat.

Les chefs des Missions et les supérieurs de notre Société pourraient eux-mêmes devenir dans la suite un obstacle à une bonne organisation pour des motifs qu'il est inutile de décliner ici; mais si, dès les premiers pas que nous faisons dans la carrière, nous avons un plan

et une organisation approuvés, ordonnés par la Sacrée Congrégation, tous, supérieurs comme inférieurs, marcheront dans cette voie et sans réplique et sans difficulté.

Du reste, ayant étudié, approfondi la mémorable instruction publiée par la Sacrée Congrégation et revêtue de la sanction de l'Auguste Pontife qui, avant de terminer sa glorieuse carrière, a voulu encore donner cette dernière marque de son zèle plein de la lumière et de la charité pontificales pour les Missions, ayant donc étudié cette belle instruction, nous y avons trouvé tout le plan, et les points les plus importants de l'organisation que nous prenons la confiance de proposer à Vos Eminences.

Nous ne prétendons pas solliciter une organisation complète. Nous proposons seulement certaines mesures qui conviennent à l'état actuel des choses, et que nous croyons absolument nécessaires pour mettre notre Mission sur des bases solides, stables et tendant à lui donner par la suite la forme régulière des autres Eglises.

Cette organisation renferme : I. La marche que les missionnaires ont à suivre dans leurs travaux; II. La détermination du caractère et du pouvoir de leurs chefs avec les règlements pour son administration locale; III. Enfin, des propositions spéciales, pour les besoins les plus urgents de la Mission de la Guinée.

#### **I. — Marche que nous nous proposons de suivre.**

Partout où nous nous établirons, nous emploierons les moyens ordinaires, en usage dans toutes les autres missions.

#### *Ecoles et Maisons centrales dans les Missions.*

Outre ces moyens ordinaires, nous prendrons les suivants : nous fonderons des écoles dans chaque endroit. Nous y donnerons l'instruction à tous ceux qui s'y présenteront; mais surtout, nous y réunirons un certain nombre d'enfants jeunes encore, que nous garderons

dans l'intérieur de la maison, nous y commencerons leur instruction dans la religion et la science.

Pour leur subsistance, nous aurons dans chaque établissement un terrain que nous cultiverons. Cette culture nous procurera un triple avantage : par là, nous fournirons la nourriture des enfants, qui d'ailleurs est très grossière dans ces pays sauvages; nous donnerons l'exemple aux gens du pays de la culture de la terre; et nous nous fournirons peu à peu un moyen de subsister pour l'avenir.

Nous trouvons ce point très important, parce qu'on ne peut savoir jusqu'à quel point on aura besoin de cette ressource; et même, dès maintenant, les fonds fournis par la Propagation, pour le soutien de tant de Missions, sont loin d'être suffisants.

Dans ces maisons partielles, nous ne ferons qu'une première ébauche de l'éducation que doivent recevoir les enfants, nous ne ferons que les dégrossir pour les rendre susceptibles d'une instruction sérieuse. Quand nous les en verrons capables, nous en ferons un choix que nous enverrons dans une maison centrale. Là, on leur donnera l'instruction primaire complète.

*Formation d'un Clergé indigène. — Civilisation. — Pourquoi nous voulons faire conférer les Ordres mineurs aux Catéchistes.*

Dans cette maison, nous viserons à former trois classes d'hommes. La première, ceux en qui nous reconnaitrons de l'aptitude pour l'étude, et le caractère nécessaire pour la pratique des vertus sacerdotales. Nous les appliquerons aux études de latin dans la même maison, pour les disposer à la Philosophie et à la Théologie.

Dans les commencements le nombre de ceux que nous pourrons faire revêtir du sacerdoce sera probablement petit; mais lorsqu'une fois le pays sera civilisé, les esprits se développeront davantage, et le nombre des vocations sacerdotales augmentera.

Etant une fois prêtres, ils seront entièrement à la disposition de l'Évêque chargé de la Mission.

Il est inutile d'appuyer cette marche sur les motifs qui la rendent nécessaire. Vos Eminences nous en font un devoir dans la sage et précieuse instruction que la Sacrée Congrégation vient d'adresser aux missionnaires, dans lesquels les motifs de la mesure que Votre sollicitude a prise pour le bien des âmes sont si parfaitement résumés.

#### *Catéchistes et Maîtres d'Ecoles.*

Parmi ces enfants, il s'en trouvera qui auront du talent et de la capacité, qui donneront même des marques d'une sincère piété, et cependant ne pourront être promus au Sacerdoce, soit parce qu'ils ne pourront pas garder la continence, soit pour d'autres motifs. Ceux-ci, on leur donnera une instruction solide, on leur apprendra le chant et les cérémonies de l'Eglise, et l'on en fera des clercs servants, des catéchistes et des maîtres d'écoles. Ils seront d'un secours immense aux missionnaires, surtout dans les chrétientés nouvelles.

Telle est la seconde classe de sujets que nous formerons dans cet établissement.

#### *Ordres mineurs.*

En faveur de ceux-ci, nous proposons à Vos Eminences l'approbation d'une mesure, inusitée peut-être dans d'autres Missions, mais qui pourrait avoir des résultats très heureux dans la nôtre; ce serait de donner aux Evêques, le pouvoir de conférer aux catéchistes la tonsure et les ordres mineurs, quoiqu'ils ne soient pas destinés au sacerdoce, avec le pouvoir de porter l'habit ecclésiastique dans l'église et pendant les fonctions cléricales. Par là, nous obtiendrons plusieurs avantages.

Ces hommes seraient fortement encouragés dans leur application à procurer le bien spirituel de leurs compatriotes; ils seront obligés d'avoir une conduite exemplaire dans leurs familles et au milieu de leurs concitoyens; on les respectera davantage, et, par là, ils seront capables de faire plus de bien. Enfin, dans certaines

localités trop malsaines pour être l'habitation d'un prêtre européen, et pendant le temps qu'on n'aura pas assez de prêtres indigènes pour remplir les postes, ces hommes étant clercs minorés pourront les remplacer jusqu'à un certain point, présidant les assemblées des fidèles, faisant les prières publiques du matin et du soir, chantant les offices du jour des fêtes, et faisant les instructions convenables au peuple.

Nous avons pensé ne pas agir témérairement en faisant cette proposition à Vos Eminences et entrer dans l'esprit de l'Eglise qui a suivi cette pratique dans le commencement, tant que l'état des chrétiens était tel qu'il sera maintenant dans les pays que nous devons évangéliser.

On sera obligé de procéder avec prudence et réserve dans ces promotions à la cléricature et aux fonctions des Catéchistes.

*Elèves pour l'agriculture, les arts et les métiers.*

La troisième classe de sujets que nous élèverons dans cette même maison centrale, seront ceux que l'absence du goût, des vertus ou de la capacité éloigneront des fonctions saintes.

Nous diviserons ceux-ci en deux catégories : celle des laboureurs à qui nous tâcherons d'apprendre l'agriculture telle qu'elle pourra être exercée dans leurs pays, et le profit qu'ils pourront en tirer par la suite pour leur famille.

La seconde catégorie est celle des arts et métiers. Il nous paraît difficile, presque impossible, de les leur apprendre sur les lieux, faute d'ouvrage sur lequel nécessairement doit s'appliquer la théorie du maître, et s'exercer l'application de l'élève. Nous nous proposerons de former en leur faveur une maison en Europe dans un pays chaud, où leur santé ne sera pas exposée. Nous les y surveillerons pour les conserver dans la piété et les bonnes mœurs.

*Base de civilisation indépendante de la présence des Missionnaires.*

L'ensemble de cette marche repose sur deux principes corrélatifs :

Le premier. — Nous croyons que la Foi ne pourrait prendre une forme stable parmi ces peuples, ni les Eglises naissantes, un avenir assuré, que par le secours de la civilisation perfectionnée jusqu'à un certain point.

De plus, il nous semble que la formation et la consolidation de nos Eglises d'Europe sont dues à l'établissement d'une civilisation complète. Nous croyons que nos Eglises auraient été difficilement en état de recevoir, encore moins de conserver, l'organisation canonique si essentielle à l'Eglise catholique et si nécessaire pour garantir sa perpétuité, sans cette civilisation.

Nous appelons civilisation perfectionnée, celle qui a pour fondement, outre la religion, la science et le travail.

La civilisation grossière qui n'apprend qu'à manier médiocrement la bêche et l'outil, n'a qu'une très petite portée pour opérer un changement dans les mœurs des peuples, et ne peut être que de courte durée. Il ne suffit donc pas de montrer à ces hommes neufs, la pratique du travail, il faut peu à peu leur inculquer les théories des choses, afin de les mettre par là, peu à peu, en état de n'avoir plus besoin du secours des missionnaires pour continuer l'œuvre, autrement ces peuples resteront toujours dans leur enfance, et dès que les missionnaires viendront à leur manquer, ils retomberont dans la barbarie. La Foi alors ne survivra pas à la civilisation.

Il faudra un temps considérable sans doute pour obtenir le résultat désiré, mais on est sûr de ne l'obtenir jamais, si on n'y vise dès l'origine tout en faisant les choses imparfaitement dans les commencements.

Le deuxième principe est que la civilisation est impossible sans la foi. De là c'est la tâche du missionnaire, c'est tout son devoir d'y travailler, non seulement dans la partie morale, mais encore dans la partie intellectuelle et physique, c'est-à-dire dans l'instruction, l'agriculture et les métiers. C'est lui seul, qui, par son auto-

rité surnaturelle d'envoyé de Dieu, par sa charité et son zèle sacerdotal, est capable de produire un effet complet, c'est donc sur lui seul que repose l'œuvre.

De plus, si le missionnaire se charge seulement de la partie morale, sans s'occuper du reste, d'autres s'en occuperont, et il verra souvent détruire en peu de temps, par eux, ce qu'il aura tâché d'édifier avec beaucoup de peines et de travaux.

\* \* \*

## II. — Détermination du Caractère du Chef de la Mission et Mode d'administration locale.

Pour la détermination du caractère du chef de la Mission, votre instruction avec sa précision et sa sagesse de principes, se prononce trop positivement et trop absolument sur le rang que ce chef doit tenir dans le sacerdoce, pour que nous venions maintenant invoquer une décision nouvelle. Quand le temps sera venu dans chacune de nos Missions pour l'établissement de l'Épiscopat, la Sacrée Congrégation daignera écouter nos demandes avec l'indulgente bonté qui lui est ordinaire. Nous nous contenterons en ce moment de l'entretenir de cet objet dans la question spéciale de la Guinée.

### *Mode d'administration locale.*

Quant au mode d'administration locale, si rien n'est réglé sur cet article, il arrivera souvent de graves désordres et des obstacles considérables au succès des Missions.

La source du mal provient ordinairement de deux principes.

Le premier : C'est le double intérêt qui existe dans les Missions.

Ce double intérêt est représenté par deux autorités, celle de l'Évêque, chef des missionnaires en leur qualité de missionnaires, celle des supérieurs religieux chefs

des missionnaires en leur qualité de membres de la Communauté. Si l'union existe entre ces deux représentants, les deux intérêts s'entr'aident puissamment; sinon, ils tendent à se détruire mutuellement, et de grands maux pourront en être la suite.

Des règlements devront donc être fixés pour concilier ces deux intérêts en maintenant dans toute son intégrité le pouvoir de l'Evêque dans sa Mission, et donnant cependant à la Communauté les garanties suffisantes pour la conservation de ses règles et de son esprit.

Le deuxième principe du mal, vient de ce que, parfois, les Evêques, quoique parfaits missionnaires, et très capables dans tout ce qui touche à la direction de leur Mission, n'ont pas d'aptitudes pour l'administration du temporel. Il pourrait arriver souvent qu'un Evêque missionnaire fut ardent, entreprenant, et sans assez de prévoyance pour tout ce qui regarde les ressources matérielles, qu'il ne sût pas assez calculer l'étendue de ses besoins, ni les comparer avec les ressources qu'il aura en main; souvent, il ne saura pas bien employer ses fonds; il donnera trop aux besoins présents, et n'aura rien pour des besoins futurs plus importants.

D'ailleurs ses occupations sont trop multipliées, elles absorbent trop son activité et son attention, pour qu'il puisse bien administrer le temporel.

Qu'arrivera-t-il de là? Les missionnaires se trouveront souvent dans la détresse; ils manqueront du strict nécessaire; ils sauront que la source du mal sera dans le défaut d'une bonne administration. De là, bien des désordres et de troubles, et l'autorité de l'Evêque compromise.

Nous prions donc la Sacrée Congrégation d'exhorter les Chefs de nos Missions et les Supérieurs de notre Société à s'entendre ensemble pour la conservation de l'union et de la bonne harmonie, et à convenir entre eux, pour obtenir ce résultat désirable, de certains règlements qui tout en conservant dans son intégrité le pouvoir de l'Evêque dans sa Mission, offrent une garantie suffisante à la Communauté pour la conservation de son

esprit religieux, et pourvoient autant que possible, au bien-être de ses missionnaires.

Nous allons exposer à Vos Eminences les principaux réglemens dont nous tâcherons de convenir avec les chefs de nos Missions, non pour obtenir une approbation, mais pour éclairer la Sacrée Congrégation sur nos intentions, et par là la mettre à même de répondre convenablement, selon sa sagesse ordinaire, à la demande que nous venons de formuler. Ce sera le sujet de deux articles.

### *Article I<sup>er</sup>.*

#### *Règlemens pour les rapports de l'Evêque avec les missionnaires.*

1. — L'Evêque ne pourrait imposer des règles ni établir des usages pour l'intérieur des Communautés. La direction des Communautés, pour le bien spirituel des missionnaires et pour le bon ordre, appartient au Supérieur de la société.

2. — Lorsque l'Evêque veut prendre une mesure, ou donner un ordre qui tendrait à abolir, ou à enfreindre gravement ou pour un temps notable, une des règles de la société, il ne peut le faire qu'après s'être concerté avec le Supérieur de la même société, et dans les cas pressés avec les supérieurs particuliers des communautés qui y sont intéressés.

En cas de dissentiment entre l'Evêque et le Supérieur, la cause doit être portée à l'amiable, par les deux parties, devant la Sacrée Congrégation.

Le motif de cet important règlement est pour empêcher les dissensions entre le chef de la Mission et le chef de la société, et la zizanie entre les missionnaires, qui seraient partie pour l'évêque et partie pour leur règle et leur supérieur. Les maux qui résulteraient d'un état de choses pareil, se devinent facilement.

D'ailleurs, il est urgent que les missionnaires respectent leurs règles; or si l'Evêque en relâchait les liens, bientôt leur observance s'affaiblirait, la vertu des mis-

sionnaires diminuerait et les âmes ne pourraient qu'y perdre.

3. — Pour entretenir la bonne harmonie entre l'Évêque et les supérieurs particuliers, lorsque l'Évêque veut donner de l'emploi à un missionnaire, ou le déplacer, il serait bon qu'il lui fasse intimer ordinairement ses ordres par le supérieur de la communauté, à laquelle appartiendra le missionnaire. Il doit au moins lui en donner avis.

Par ce moyen, l'Évêque sera souvent éclairé sur la valeur du missionnaire qu'il pourrait ne pas connaître aussi bien que le supérieur, pour l'emploi qu'il voudra lui donner, ou pour l'endroit où il voudra le placer.

4. — Lorsque la maison d'acclimatement doit recevoir des missionnaires destinés pour plusieurs missions, l'Évêque du lieu n'aura aucun droit d'employer ces missionnaires au dehors, ni de régler leurs occupations au dedans de la maison. S'il a besoin du secours de ces missionnaires il doit s'adresser au supérieur de la maison, à qui seul doit appartenir la direction de ces jeunes ecclésiastiques.

La distribution des missionnaires aux différentes Missions, doit se faire par un conseil composé du supérieur et d'un représentant pour chacune de ces Missions.

Ces représentants doivent être déterminés par le Supérieur général.

5. — Les maisons d'études ou de civilisation destinées à plusieurs Missions seront sous la direction indépendante du supérieur de la maison et de son conseil.

Aucun Évêque en particulier, ne pourra y introduire des changements ou modifications, même pour les jeunes gens de sa Mission.

S'il y avait quelque changement ou modification à imposer au supérieur de la maison, il faudrait une ordonnance générale de tous les Évêques qui auront part à l'œuvre.

La nomination du Supérieur et des Directeurs de cette maison appartiendra au Supérieur général.

L'Évêque du lieu ne pourra disposer d'aucun sujet

employé dans cette maison sans le consentement du supérieur de la maison.

6. — Le Supérieur de la société aura le pouvoir d'envoyer des visiteurs dans les missions. Tout leur pouvoir consistera à examiner si les règles de la communauté sont bien observées, et si la vie des Missionnaires est conforme à l'esprit de leur vocation. Il pourra faire des réglemens et prescrire des mesures pour la répression des abus, mais seulement pour l'intérieur de la communauté et pour la vie privée des missionnaires. Il ne pourra en faire aucun touchant le saint ministère : l'Evêque seul a ce pouvoir.

## *Article II.*

### *Administration du temporel.*

1. — Dans chaque mission, il y aura un procureur nommé pour la gestion des fonds appartenant à la Mission. Ce procureur sera nommé par l'Evêque et son conseil.

Le procureur ne pourra absolument pas disposer, par lui-même, des biens de la mission, mais uniquement par la détermination de l'Evêque et de son conseil. On pourrait cependant, selon l'exigence des circonstances, lui donner plus ou moins de latitude pour l'utilité de la gestion.

Le procureur doit aussi, tous les ans, rendre compte de sa gestion et des versements actifs et passifs, à l'Evêque et à son conseil, et encore toutes les fois que l'Evêque le lui demandera.

2. — Le conseil sera composé d'un membre nommé par l'Evêque, d'un membre nommé par le Supérieur de la société et d'un troisième membre nommé par l'Evêque et les deux premiers.

Lorsqu'il y aura un certain nombre de prêtres indigènes, le troisième membre sera choisi parmi eux; s'il y avait inconvénient grave à cela, ils doivent au moins être représentés par ce troisième membre du conseil, pour soutenir leurs intérêts.

Si les circonstances ne permettent pas d'avoir trois conseillers, il y en aura au moins deux.

3. — L'objet des délibérations sera : 1<sup>o</sup> Tous les ans, une sage distribution des fonds annuels aux différents besoins de la Mission.

L'Evêque doit avoir pour l'entretien de sa personne, une somme suffisante pour la représentation de sa dignité, selon la proportion des ressources générales et les exigences des besoins de la Mission. En outre, on doit laisser à la disposition de l'Evêque, une réserve convenable pour les besoins extraordinaires et imprévus.

Le 2<sup>e</sup> objet des délibérations est quand, pendant l'année, l'Evêque juge utile de détourner une somme importante destinée à un besoin quelconque pour l'appliquer à un autre.

Le 3<sup>e</sup> objet enfin, toutes les fois qu'il s'agira d'aliéner ou de déplacer un fonds permanent de la mission.

Dans les cas graves et pressés, le procureur sera autorisé à opérer un changement dans le placement des fonds à la condition qu'il en donnera avis à l'Evêque avant de le faire, si cela se peut, ou aussitôt qu'il l'aura fait, si le temps ne permet pas d'attendre, et de plus, rendra compte de sa conduite au premier conseil qui se réunira.

4. — Quand nous aurons acquis des biens destinés au soutien de l'œuvre de la formation du clergé indigène et de la civilisation de la population de nos missions, ces biens ni leurs revenus ne pourront être détournés de leur objet que par le consentement de tous les Evêques, qui y sont intéressés, et de leurs conseils, en même temps que du Supérieur général et de son conseil.

\* \* \*

### III. — Propositions spéciales pour la Guinée.

La question que nous posons ici à Vos Eminences est une question particulière d'organisation pour la Mission de la Guinée. Nous y joindrons les motifs qui appuient les demandes que nous prenons la confiance d'adresser

à Votre sollicitude paternelle, pour les besoins urgents de cette Mission.

Avant d'entrer au fond de la question, nous croyons nécessaire de vous présenter quelques détails topographiques destinés à éclairer un des points importants que nous avons à proposer.

### *Détails topographiques sur la Nigritie.*

On divise la Nigritie en quatre régions principales : le Soudan, la Sénégambie, la Guinée supérieure ou septentrionale, et la Guinée inférieure ou méridionale qu'on appelle aussi le Congo.

#### I. — *Le Soudan.*

Nous ne dirons du Soudan que très peu de chose. On a peu de données sur cette vaste contrée, et ce qu'on en dit est peu assuré.

Il renferme toute la partie intérieure de l'Afrique. Ses limites sont le Sahara au nord, la Guinée au sud, la Sénégambie à l'ouest, et la région du Nil à l'est. Il est occupé par un grand nombre de peuplades, dont la religion est le Mahométisme et l'idolâtrie. Le Soudan a entre sept et huit cents lieues de long.

#### II. — *La Sénégambie.*

La Sénégambie est située entre le Soudan et la mer; elle a le Sahara occidental d'un côté et Sierra-Leone de l'autre.

La Sénégambie est habitée par plusieurs peuples puissants. Il se trouve, en outre, des petites peuplades libres assez peu nombreuses. Parmi ces derniers, on compte Dakar, que nous avons choisi pour y former un de nos principaux établissements, à cause de la commodité de sa position et de la salubrité de son sol. Dakar est situé sur la pointe du Cap Vert et à peu de distance de Gorée.

### *Religion des Noirs de la Sénégambie.*

La religion des habitants de Dakar et de presque toute la population de la Sénégambie est la musulmane. Mais ils n'ont pas contre le christianisme la haine des mahométans orientaux ni leur fanatisme religieux.

Nos missionnaires arrivés sur les côtes d'Afrique n'ont éprouvé aucune difficulté de se mettre en rapport avec eux. Ils se sont même fait des amis parmi les Marabouts (ou chefs de la religion), non par des présents, — ils n'en ont fait à personne, — mais par des paroles douces et amicales.

S'étant établis à Dakar, ils y ont été aimés et respectés dès le commencement. Aussitôt arrivés, ils demandèrent la permission de s'y fixer et d'y établir une école. Le roi et les chefs après avoir délibéré ensemble, accordèrent la permission à l'unanimité. Les Marabouts, les chefs et le peuple étaient tous dans l'enthousiasme quand ils ont vu que les missionnaires allaient bâtir une église avec une maison pour l'école; ils promirent tous d'y envoyer leurs enfants pour les faire instruire.

Le roi et les chefs vendirent aux missionnaires un terrain, leur fournirent gratuitement la pierre et une partie de la main-d'œuvre.

### *Etat du Christianisme en Sénégambie.*

Quoique la Sénégambie puisse être considérée comme presque universellement mahométane, il y a cependant un petit nombre de chrétiens dans les établissements français et anglais qui s'y trouvent.

Les catholiques sont entièrement abandonnés dans presque tous ces établissements. Quelques-unes de ces localités sont visitées, mais rarement, des prêtres du Sénégal, dont la demeure est fixée à Saint-Louis et à Gorée.

Saint-Louis est situé dans une île de même nom à l'embouchure du fleuve Sénégal, c'est une ville d'environ 12.000 habitants; nous ne connaissons pas exactement le nombre des catholiques de cette ville. Elle est

la résidence du Préfet apostolique et de trois prêtres desservant la paroisse.

Gorée est un roc formant une île; à peu près vis-à-vis la pointe du Cap Vert. Ce roc a environ trois quarts de lieue de tour, la moitié est occupée par un fort, le reste est habité par 5.800 âmes d'après le rapport d'un de nos missionnaires, sur lesquels 1.200 chrétiens environ; le reste, mahométans. A Gorée, il y a un prêtre, curé de la paroisse.

Le clergé du Sénégal ne s'est occupé jusqu'à présent que de ce qui fait proprement l'objet de sa mission; toutes les parties infidèles sont toujours restées ce qu'elles sont maintenant; la bonne nouvelle du saint Evangile ne leur a pas été annoncée. Cependant, il y a quelques années, un jeune prêtre noir et deux prêtres mulâtres ayant été placés dans le clergé du Sénégal, il y eut un mouvement d'enthousiasme dans la contrée; plusieurs jeunes infidèles du royaume de Cayor semblaient disposés à recevoir la foi. Les jeunes prêtres africains étaient remplis de zèle. Cependant les choses en sont restées là, et rien n'a été fait.

### *La Guinée supérieure.*

La Guinée supérieure ou septentrionale s'étend depuis Sierra-Leone inclusivement jusqu'au Congo. On ne peut exactement déterminer quelles sont ses bornes du côté du Soudan; les géographes ne sont pas d'accord sur ce point.

Les côtes qui composent cette partie de la Nigritie sont très nombreuses, mais comme les géographies que nous avons pu nous procurer ne sont pas d'accord ni sur les noms, ni sur la détermination exacte des limites de chaque côte, nous avons cru parler plus clairement des pays sur lesquels nous voulons fixer l'attention de Vos Eminences en prenant d'autres points déterminants.

Depuis la Sénégambie jusqu'à l'embouchure de la rivière Cavally, située sur la côte du Vent, selon d'autres au commencement de la Côte d'Ivoire, se trouvent placés deux établissements protestants. Le premier, Sierra-

Leone, colonie florissante des Anglais. Il paraît, d'après un journal, qu'ils vont y établir incessamment un évêché anglican.

Le second établissement protestant est celui de la Libérie et du Cap des Palmes. C'est une colonie protestante de 2.000 habitants venue d'Amérique et très hostile au catholicisme.

Depuis l'embouchure de la rivière Cavally jusqu'à celle de la Volta, située entre la Côte d'Or et le Golfe de Benin, se trouvent, outre des petites peuplades, le royaume très puissant, dit des Aschantis, dont la capitale est à 30 ou 40 lieues de la côte. Ce royaume donne des espérances pour l'avenir. La France a deux postes sur cette côte, Assinie et le Grand Bassam. Assinie est située sur une rivière qui porte le même nom. Cette rivière est navigable à 80 lieues dans l'intérieur des terres, et même jusqu'au cœur du royaume des Aschantis.

Depuis la rivière la Volta jusqu'à l'embouchure du Niger qui se trouve sur la côte de Calabar, entre le golfe de Benin et celui de Biafra, est situé un autre royaume très puissant dont la capitale est à environ 60 lieues de la côte; c'est le royaume de Dahomey.

### *Sacrifices humains.*

Une mission sur cette côte paraîtrait très opportune, d'autant plus que dans ce royaume, la superstition va jusqu'à une cruauté inouïe; un capitaine de marine qui se trouva dans la capitale de ce royaume, pendant le temps où le roi célébrait la fête de ses ancêtres, nous a assuré avoir vu immoler pendant les deux mois qu'il y a passés, plus de 1.200 hommes. Ces sacrifices se renouvellent tous les ans à pareilles époques.

L'embouchure du Niger donnera encore une certaine importance à cette côte; ce fleuve nous fournira plus tard la facilité de pénétrer dans l'intérieur des terres.

Nous avons d'ailleurs des facilités pour la formation d'un établissement à Whida, situé dans le royaume de Dahomey. Il existe sur cette côte un comptoir appar-

tenant à des commerçants français très chrétiens, qui nous font des offres avantageuses pour obtenir des missionnaires. Le Gouvernement français protège ce comptoir.

De l'embouchure du Niger jusqu'au Congo, il y a le golfe de Biafra, sur lequel nous n'avons rien à remarquer pour le moment, et la côte du Gabon, où nous avons un établissement situé sur un lieu renommé pour être très salubre, quoique à 3 ou à 4 lieues de la ligne; le territoire appartient aux Français et acquerra dans la suite une grande importance.

Les peuples de l'intérieur de cette côte sont renommés pour être féroces; cependant ils ont très bien accueillis un de nos missionnaires qui les a visités; mais ne connaissant pas leur langage, et n'ayant pas d'interprète, il ne pouvait pas leur prêcher le saint Evangile.

#### *Religion des populations de la Guinée.*

La Religion chez les nombreuses populations de la Guinée consiste dans un ridicule fétichisme. Chez les uns, le fétiche est un serpent, chez les autres, c'est une bête féroce; d'autres adorent une cascade d'eau; il y en a qui vont jusqu'à regarder comme une divinité leur propre ombre. Ils ne se contentent pas de ce dieu de la nation ou de la peuplade, ils ont encore chacun son fétiche particulier.

Outre leurs dieux matériels, ils adorent encore deux dieux qui sont esprit; l'un bon et l'autre mauvais. Ils n'ont aucun culte et ne s'occupent aucunement à rendre hommage au dieu bon. Il est trop bon, disent-ils, pour nous faire du mal, il est inutile de faire quelque chose pour lui. Il en est tout autrement de l'esprit mauvais. Ils se livrent à toutes sortes de superstitions, même à des cruautés pour l'apaiser.

#### *Cruautés superstitieuses.*

Lorsqu'il arrive un événement qu'ils regardent comme un malheur public, ils l'attribuent à ce que le dieu mau-

vais était mécontent de l'un d'entre eux; ils l'immolent à la colère de leur dieu, disant qu'il est la cause du malheur.

Nos confrères qui se trouvaient à Assinie et au Grand Bassam, ont vu une de ces scènes d'horreur; nous ne savons quel malheur était arrivé, un des chefs indiqua un homme de la peuplade comme étant la cause de la colère du dieu; aussitôt toute la populace jeta des cris de fureur, se saisit de l'homme indiqué, le lia à un arbre, et lui fit avaler du poison; le malheureux mourut dans le désespoir. Dans leur idée superstitieuse, ils sont persuadés que si l'homme indiqué n'avait pas mécontenté leur dieu, le poison ne lui nuirait pas. Il arrive en effet parfois, que le patient n'en meurt pas; c'est lorsqu'il a eu le temps d'avalier une certaine quantité d'huile de palmier, avant de prendre le poison. Cette huile en amortit l'action.

### *La Guinée inférieure.*

Nous ne dirons que peu de mots de la Guinée inférieure, que quelques-uns appellent aussi Congo, du nom d'un royaume important qui se trouve dans cette partie. Plusieurs royaumes composent cette partie de la Guinée. Les principaux sont : Loango qui vient immédiatement après le Cap Lopez, Congo, Angola et Benguela, où les Portugais ont des Colonies. Dans une partie de cette contrée a déjà été prêchée la foi; le reste est idolâtre.

### *Population de la Nigritie.*

Les géographes sont fort divisés sur la statistique de la Nigritie. Ils donnent ordinairement à la population un chiffre qui paraît bien inférieur à la réalité. Il paraît impossible d'établir un calcul même approximatif sur ce point; le pays est trop peu connu, et les géographes avouent tous leur ignorance à ce sujet.

Le petit nombre de voyageurs qui y ont pénétré, ne pouvaient guère visiter que certains points principaux, où des masses de populations sont agglomérées; tels sont :

Tombouctou, Ségo, etc. Il ne leur était pas possible de parcourir les forêts pour se rendre compte de toutes les peuplades dispersées, dont ces vastes contrées sont remplies.

Il est même difficile à concevoir qu'ils aient pu parvenir à connaître la population des villes principales, où ils ont séjourné; les habitants n'étaient pas en état de leur donner même d'une manière vague les indications suffisantes sur le nombre de leurs concitoyens, encore moins du royaume entier; la grande majorité de ces peuples sauvages ne savent pas compter, ils ne connaissent pas les nombres mille, vingt mille, cent mille, etc.

Mais si même ils savaient la valeur de ces nombres, quel moyen auraient-ils eu de savoir la force de la population de tout un royaume?

Si l'on s'arrête à des réflexions générales, on doit conclure que ces populations sont nombreuses, vu le temps depuis lequel ils occupent cette partie du monde. Ce temps doit être fort reculé, puisqu'ils sont répandus sur toutes les parties du sol, d'une extrémité à l'autre.

Cette occupation générale du territoire sur tous les points les plus opposés, dans le centre des terres aussi bien que sur les côtes maritimes, demande, il semble, un temps considérable. Or, pendant tout ce temps, ils ont dû se multiplier dans la proportion des autres hommes. Nous ne voyons aucune raison grave de diminution, sinon la traite; le climat si malsain pour les Européens est bon pour les Indigènes; généralement leur naturel n'est pas cruel; ils se font la guerre, mais on ne voit pas de ces guerres d'extermination. Ils ne sont pas anthropophages; quand ils font des prisonniers, ceux-ci deviennent les esclaves des vainqueurs, ou sont vendus aux Blancs. Les guerres ne sont nombreuses parmi eux qu'à cause de la traite.

Si l'on veut s'appuyer sur d'autres données pour un calcul approximatif de cette population, on pourrait prendre pour point de départ le nombre de Noirs transportés hors de leur pays par la traite.

D'après le calcul des géographes les plus distingués, le nombre des Noirs importés dans le nouveau monde

depuis l'origine de la traite jusqu'à l'an 1826, est d'environ 14 millions; qu'on joigne à ce nombre la moyenne de 70.000 par an (1), depuis 1826 jusqu'à ce jour, ce qui ferait la somme de 1.400.000; qu'on ajoute ceux qui mouraient en foule avant d'arriver au lieu de leur destination, et qu'on peut évaluer à un million au minimum, cela ferait 16 millions. Or, sur ce nombre, les deux tiers au moins ont été tirés de la Nigritie, principal foyer de la traite; ce qui ferait environ 10 à 11 millions. Il y aurait donc eu au moins 10 millions de Noirs extraits de la Nigritie. Qu'on suppose que le quart de la population a été transportée et réduite à l'esclavage, il serait resté encore dans le pays, 30 millions. Si on veut élever le nombre des hommes enlevés par la traite au tiers de la population, il en resterait au moins 20 millions. Il faut encore observer que la traite n'a exercé ses ravages que sur la Sénégambie, la Guinée et le Congo et quelques petites portions du Soudan qui sont dans leur proximité. Les parties plus intérieures de cette vaste contrée étaient trop éloignées pour avoir pu être sujet à cet infâme trafic. De là les 20 ou 30 millions d'habitants produits par notre calcul seront trouvés seulement dans les trois parties de la Nigritie qui avoisinent la mer, et dans une toute petite portion du Soudan.

Ce simple aperçu dont les observations des missionnaires viendront sans doute appuyer l'exactitude, fait voir de quelle importance est la Mission confiée à nos soins dans cette portion du continent d'Afrique, que nous devons par conséquent prendre les mesures les plus efficaces pour y établir solidement le catholicisme, et implorer de la Sacrée Congrégation, tous les secours dont nous aurons besoin pour obtenir cet heureux résultat.

Après ces détails topographiques, nous exposerons à Vos Eminences les questions dont il s'agit dans cette partie de notre mémoire. Elles renferment deux propositions. La première pour la détermination des limites de la Mission; la seconde pour l'établissement de l'Épiscopat.

(1) Un journal anglais, *Le Times*, en fait monter le nombre à 75.000.

**1<sup>re</sup> Proposition : Détermination des limites.**

Les détails topographiques que nous avons eu l'honneur d'exposer tout à l'heure, éclaircissent déjà beaucoup cette question; il nous suffit maintenant de proposer à Vos Eminences les bornes telles que nous les croyons nécessaires dans l'état actuel du pays, pour obtenir le succès dans nos travaux. Nous attendrons avec une parfaite soumission la décision que vous daignerez donner à cette question, peut-être la plus importante pour notre Mission, et nous l'accepterons d'avance avec reconnaissance, quelle qu'elle puisse être.

La Mission est bornée d'un côté par la mer, sur toute sa surface, par conséquent, nulle difficulté de ce côté. Il ne reste donc qu'à régler les limites des trois autres côtés.

*Jurisdiction de la Sénégambie.*

Notre première observation tombe sur la Sénégambie; la solution de la question touchant ce pays aura la plus grande influence sur le succès de toute la Mission. Nous ne venons pas aux pieds de Vos Eminences pour formuler une demande en notre faveur, nous ne voulons qu'exposer l'état des choses, faire voir les besoins de notre Mission par rapport à la question dont il s'agit, et nous concluons pour la nécessité qu'il y a que la juridiction de nos missionnaires s'étende au moins à une certaine partie de la Sénégambie païenne, et, pour l'utilité, que nous soyons chargés de la totalité. La Sacrée Congrégation prononcera avec connaissance de cause.

*Abandon de la Sénégambie; absence de juridiction directe.*

Jusqu'à ce jour, la juridiction sur la Sénégambie n'a pas été clairement déterminée. Cet état vague provenait de ce qu'il n'y eut jamais de mission entreprise sur ces côtes, ni sur celles qui forment la première partie de la Guinée supérieure.

Nous présuons que les Prêtres du Sénégal pouvaient

exercer dans ce pays les fonctions sacrées, mais par la raison qu'il n'y existait aucune juridiction ecclésiastique, et non par un pouvoir direct qu'ils en auraient reçu. Le décret de la Sacrée Congrégation qui constitue les Préfets apostoliques du Sénégal, ne parle pas de cette juridiction générale sur la Sénégambie.

De plus, il paraît certain que le Clergé du Sénégal n'a jamais regardé les parties infidèles de la Sénégambie comme l'objet de sa mission, car s'il l'avait regardé comme une portion du champ du Père de Famille confiée à son zèle, comment aurait-il pu l'abandonner, sans lui donner aucun soin? Il est cependant bien certain que les prêtres du Sénégal ne se sont nullement occupés de tous ces peuples qui les environnaient, quoique la moisson y soit si abondante. Si la Sénégambie n'a pas été confiée aux Préfets du Sénégal, la conduite de ce clergé se comprend; il voulait avant tout travailler là où son devoir le demandait. D'ailleurs, serait-il possible que les Préfets apostoliques du Sénégal, étant chargés d'une mission aussi importante que celle de la Sénégambie, se fussent contentés de 4 ou 5 prêtres qui suffisaient à peine pour Saint-Louis et Gorée? N'auraient-ils pas fait tout leur possible pour en avoir d'autres dont la destination aurait été pour les parties infidèles? Si les ressources leur manquaient ils auraient eu recours à l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Il paraît donc bien clair, qu'ils ne se sont jamais cru chargés de la Sénégambie.

Si la Sacrée Congrégation n'a pas fait mention de la Sénégambie dans les pouvoirs qu'elle a donnés à Mgr Barron, Vicaire apostolique des Deux Guinées, ce n'est pas parce que la juridiction de ce pays était déterminée en faveur du clergé du Sénégal, mais cela tenait à une circonstance particulière : une colonie américaine s'étant établie au Cap des Palmes, la Sacrée Congrégation a voulu opposer de zélés missionnaires catholiques au protestantisme, qui allait s'établir sur les côtes d'Afrique, elle nomma Mgr Barron Vicaire apostolique; naturellement elle a étendu sa Mission des deux côtés de la Libérie où les protestants étaient à craindre.

Mais quoique sa feuille de pouvoirs ne portait que les *Deux Guinées* et *Sierra-Leone*, Mgr Barron était persuadé qu'il avait indirectement pouvoir sur la *Sénégalie* comme sur un pays où il n'y avait pas de juridiction établie, tellement qu'il voulait entreprendre une Mission dans le royaume de Cayor et à Joal, tous deux situés en *Sénégalie*; et jamais nous n'avons entendu parler de réclamations faites à ce sujet, quoique le vénérable Evêque ne parlait d'entreprendre ces Missions qu'après les conférences qu'il avait eues à ce sujet avec le Clergé du *Sénégal*.

*Les Besoins de la Guinée réclament l'adjonction  
de la Sénégalie.*

L'absence d'une juridiction directe établie en *Sénégalie* ne semble laisser aucun inconvénient à ce que la Congrégation nous en donne le soin. Nous ajouterons à cela l'exposition des motifs qui sembleraient rendre cette mesure nécessaire au succès de la Mission de la *Guinée*.

La Mission de la *Guinée* a un absolu besoin d'une maison centrale placée dans un lieu salubre et qui rende facile la communication avec les autres points des côtes. Cette maison doit servir de lieu d'acclimatement aux missionnaires et être en même temps la maison centrale d'éducation pour les jeunes Noirs qu'on y amènera des différentes côtes. Si nous n'avons pas une telle maison, placée dans notre Mission, le succès paraîtrait presque impossible. En effet, si nos missionnaires étaient obligés de se rendre directement sur les côtes malsaines de la *Guinée*, la moitié en périrait à chaque fois.

La maison centrale d'éducation éprouve le même besoin; car il est de la plus haute importance pour cette maison que les missionnaires lui prodiguent les plus grands soins, ce qui ne pourrait pas avoir lieu si elle n'était pas placée sur un sol bien salubre; les missionnaires seraient bien souvent incommodés, bien souvent ils seraient obligés de s'absenter pour un temps, afin de changer d'air. Il est donc urgent que cette maison

centrale soit placée sur un lieu bien salubre; or, sur toute la côte nous n'avons qu'un seul endroit qui le soit; c'est Dakar, sur la côte de la Sénégambie. Cette côte a encore l'avantage d'être le point central de toute la Guinée, pour faciliter les rapports avec les autres côtes. C'est donc à Dakar que doit nécessairement s'établir cette maison centrale, si nous voulons réussir. Or cette maison centrale ne pourrait être placée à Dakar si ce petit royaume n'est pas sous la juridiction de nos missionnaires. On ne peut fixer hors du territoire de la Mission une maison qui en est le centre, qui renferme toute sa ressource, sur laquelle repose toutes ses espérances, qui doit être un lieu de réunion pour les missionnaires dont la santé sera ébranlée, ce qui sera très fréquent, et leur rendez-vous pour la retraite annuelle; une maison dans laquelle doit nécessairement séjourner bien souvent le chef de la Mission pour surveiller l'éducation des jeunes gens, seule espérance de salut pour sa Mission.

Il n'est pas de cet établissement comme de ceux que d'autres communautés de missionnaires ont à Macao; la différence est totale. Les maisons de Macao ne sont que des maisons de préparation immédiate où les missionnaires se disposent directement à entrer dans le pays qui leur sera indiqué; nulle difficulté qu'une maison semblable soit placée sous une juridiction étrangère; il en est tout autrement de notre établissement à Dakar; Il résume, pour ainsi dire en lui seul, toute la Mission de la Guinée. Une maison pareille ne saurait subsister dans une localité étrangère à cette Mission. Nos confrères ont commencé cet établissement, lorsque par suite de la persuasion de Mgr Barron, ils croyaient que leur juridiction dans la Sénégambie ne souffrait aucune difficulté. Depuis que des doutes se sont élevés à ce sujet, ils sont inquiets. S'ils avaient connu cet état douteux, l'établissement de Dakar n'aurait pas été commencé.

Il paraît donc certain que pour le succès de la Mission de la Guinée, il y a besoin urgent que le chef de cette Mission ait juridiction sur une partie de la Sénégambie, celle sur le territoire de laquelle est située la maison

centrale de cette Mission, c'est-à-dire le royaume de Dakar.

Mais autant il est nécessaire, pour le succès de la Mission de la Guinée, que nous ayons une juridiction partielle en Sénégambie, autant l'utilité de la Sénégambie elle-même réclamerait que nos missionnaires fussent chargés de ce pays tout entier. Notre maison d'éducation étant placée sur ses côtes, la Sénégambie tout naturellement en retirerait le plus grand profit, l'abondance des biens spirituels y serait plus grande que dans les autres parties de l'Afrique occidentale, et les missionnaires auraient beaucoup plus de facilité d'y exercer leur zèle qu'ailleurs, ayant un établissement sur cette côte.

Si la Congrégation ne nous charge que de la partie où est située notre maison centrale, naturellement le chef de la Mission de la Guinée emploiera toutes ses ressources en faveur des âmes qui lui sont confiées. Si Vos Eminences jugent convenable de laisser la Sénégambie dans le *statu quo*, même quant au local où nos missionnaires ont commencé leur maison centrale, la Sénégambie serait encore plus délaissée quand le chef de la Mission de la Guinée trouvera un lieu tant soit peu convenable dans sa juridiction où cet établissement puisse être fixé. La Communauté du Saint-Esprit qui est chargée de fournir le clergé du Sénégal n'a pas été en état jusqu'à présent de donner des missionnaires à la partie infidèle de la Sénégambie, elle ne le sera pas plus à l'avenir parce que tous les sujets de son Séminaire lui sont nécessaires et même insuffisants pour les besoins des colonies.

#### *Consentement du Gouvernement Français.*

La seule difficulté que nous verrions à ce que la Sacrée Congrégation nous donne la juridiction sur la Sénégambie dans sa totalité ou en partie, serait l'opposition du Gouvernement français, mais cette opposition n'existe pas; le Gouvernement français est très favorable à notre Mission de la Guinée, il nous donne des secours efficaces, et tient surtout à l'avancement de

notre maison de Dakar. Il désire même que nous soyons en ce lieu entièrement libres dans nos fonctions saintes, et seuls à les exercer. Il a donné, dans cette vue, au Gouverneur du Sénégal des ordres que nous n'avons pas demandés. Même sur la question générale de la juridiction sur toute la Sénégambie, il ne met aucune opposition à ce que nous en soyons chargés. Je citerais à Vos Eminences les termes formels d'une lettre qui m'a été adressée par le Ministre de la Marine et des Colonies. Nous l'avions entretenu précédemment de la difficulté qu'il y avait, à fixer notre établissement central à Dakar, si ce royaume n'était pas compris dans notre juridiction; nous lui dîmes que, s'il n'y mettait pas opposition, nous demanderions à la Sacrée Congrégation une décision précise sur cette question, dans un voyage que nous ferions à Rome. Sa réponse dans une lettre du 8 mai fut en ces termes : « Je trouve fort convenable le désir que vous avez, d'arriver, dans un voyage à Rome et dans des conférences avec la Propagande, à faire décider d'une manière précise la question de juridiction spirituelle *hors des îles de Saint-Louis et de Gorée* », mais il ne met aucun obstacle quant au reste du territoire de la Sénégambie; il trouve convenable que nous obtenions la décision de cette question.

Il ne nous reste qu'une observation à faire : un évêché est établi dans l'Archipel du Cap Vert, appartenant aux Portugais, et situé à environ 130 lieues du continent de la Sénégambie. Le Portugal possède encore sur le continent même, un petit nombre de postes de peu d'importance; le plus considérable n'a que 500 habitants. Nous présumons que les postes portugais sont sous la juridiction de l'évêque de l'Archipel, et que si la Sacrée Congrégation nous conférait le pouvoir sur la Sénégambie en général, elle en excepterait ces postes.

#### *Limites du côté de la Guinée inférieure.*

Comme il y a une autorité ecclésiastique constituée dans la Guinée inférieure, il serait important que les limites de l'une et de l'autre juridiction fussent bien

réglées, afin d'éviter les conflits. Nous avons cru que la Sacrée Congrégation, en rétablissant l'évêché d'Angola, a détaché de notre Mission toute la Guinée inférieure. Dans ce cas, nous demanderons la détermination des limites, de ce côté jusqu'à Cap Lopez ou jusqu'à la ligne équinoxiale, point sur lequel se trouve le dernier comptoir français, le Gabon. Si la juridiction de l'évêque de la colonie portugaise est plus restreinte, et que la Sacrée Congrégation désire que notre Mission renferme encore le royaume de Loango, qui commence au Cap Lopez, ou même une partie du territoire suivant, nous nous mettrons à la disposition des ordres de Vos Eminences quoique pour le moment, nous ne voyons pas le moyen de rien entreprendre de ce côté.

*Limites du côté du Soudan.  
Impossibilité de les fixer actuellement.*

Nous regarderions comme une imprudence de demander la détermination des limites du côté du Soudan. Si nous provoquions une décision vague et inexacte, ce serait de notre part un empressement blâmable, et les difficultés deviendraient dans la suite plus grandes. Si nous demandions une décision exacte et stable, nous demanderions une chose impossible : il ne s'agirait de rien moins que de fixer les limites dans un pays entièrement inconnu, sur une ligne de 500 lieues, depuis la pointe la plus avancée du Soudan, du côté de la Sénégambie, jusqu'à la hauteur du golfe de Biafra, où cette vaste contrée commence à être séparée de la Guinée par d'autres régions. Il n'y a d'ailleurs aucune nécessité, ni même d'utilité à ce que cette détermination se fasse actuellement.

Vu donc l'impossibilité d'une détermination exacte les graves inconvénients qui pourraient en résulter en quelque manière qu'elle se fasse, et l'inutilité de la mesure, nous nous abstenons de toute demande à ce sujet. Quand une fois nos missionnaires auront acquis l'expérience des pays, ils pourront éclairer la Sacrée Congrégation sur la détermination qu'elle aura à prendre.

On sera alors encore à temps de le faire, et Vos Eminences n'auront pas à craindre de se voir obligées de revenir sur une décision que Vous aurez donnée, comme il pourrait arriver si cette décision était donnée dès ce moment.

**2<sup>e</sup> Proposition : Épiscopat dans la Mission  
de la Guinée.**

Nous exposerons à la Sacrée Congrégation l'extrême besoin que nous avons de l'épiscopat dans la Mission de la Guinée, et les motifs sur lesquels ce besoin est fondé.

Les motifs qui ont déterminé Vos Eminences à décréter cette sage mesure, pour toutes les missions importantes, existent dans toute leur force, pour celle de la Guinée. De plus, des raisons spéciales et très fortes militent encore en sa faveur.

La première raison : Une mission d'une si vaste étendue, et la nécessité absolue où nous sommes dans ces commencements, de mettre une distance considérable entre les deux premiers établissements, exigent l'autorité puissante de l'épiscopat (1).

2. — Dans une Mission aussi difficile et aussi pénible, il faut un moyen efficace de soutenir le courage des missionnaires et d'entretenir l'union entre eux. Nous croyons que le caractère épiscopal est le moyen le plus efficace; un Préfet apostolique, n'ayant pas cet éminent caractère, n'aurait pas assez d'autorité et de pouvoir; il n'en imposerait pas assez aux missionnaires pour obtenir cet heureux résultat.

3. — Les Gouvernements français et anglais ont formé, de concert, une croisière de 52 navires de guerre qui sont destinés à circuler sans cesse le long des côtes de la Guinée et du Congo, pour empêcher la traite. De là, les missionnaires auront bien souvent à traiter avec les chefs des stations, avec les États-majors des navires et avec

(1) Entre l'établissement de la Sénégambie et celui du Gabon, il y a de 6 à 700 lieues. Le premier que nous pourrions former sera à moitié chemin, 300 ou 350 lieues, de l'un et de l'autre.

les aùtres marins. Cette croisière attirera infailliblement l'attention des Commerçants, et par suite cette foule d'agents, la plupart sans sentiment religieux et sans égard pour les Prêtres. Il est donc nécessaire que la Mission ait un chef dont la dignité en impose à ces hommes et en est respectée; il faut l'épiscopat.

4. — La présence des Protestants contre lesquels nous avons à lutter à force dans le Sénégal, exige que la sainte Eglise que nous représentons, nous fournisse les ressources nécessaires pour leur résister; or quelle ressource plus puissante dans le trésor de l'Eglise, que le caractère épiscopal avec les grâces et les pouvoirs qui y sont attachés?

*On peut se contenter pour le moment  
d'un Vicariat apostolique.*

Nous ne demandons, pour le moment actuel, qu'un Vicaire apostolique. L'étendue de sa juridiction sera sans doute beaucoup trop grande pour qu'il puisse suffire lui seul à diriger sa Mission. Mais, en attendant que la Sacrée Congrégation daigne lui donner des collègues, il nommera, au fur et à mesure que les besoins le demanderont, des provicaires pour lui aider dans les différentes portions de son immense mission. Il se contentera de visiter de temps en temps ces différentes parties, qu'il aura confiées aux principaux de ses collaborateurs.

Le Vicaire apostolique gardera sous sa sollicitude immédiate la Sénégambie. C'est le centre de toute sa mission, parce que c'est le point de départ et le point de relâche de tous les bâtimens qui vont et viennent sur ces côtes; de plus, parce que c'est là que sera posée la maison centrale pour l'acclimatement des missionnaires et pour l'éducation de la jeunesse africaine. Le lieu de sa résidence sera Dakar.

Le 1<sup>er</sup> Provicariat qu'il formera sera celui du Gabon; le lieu de résidence sera le comptoir du Gabon, et son pouvoir s'étendra depuis la limite de la Mission du côté du Congo, jusqu'à l'embouchure du Niger, entre le golfe de Biafra et celui de Benin.

Le 2<sup>e</sup> Provicariat sera celui de Dahomey; sa résidence sera *Abomey*, capitale de ce royaume; et son pouvoir s'étendra depuis le Niger jusqu'à la rivière *La Volta*, située entre le Golfe de Benin et la Côte d'Or.

Le 3<sup>e</sup> Provicariat sera celui du royaume des Aschantis, résidence *Coumassie*, sa capitale; son pouvoir s'étendra depuis la rivière *La Volta* jusqu'à celle de *Cavally*, située sur la côte d'Ivoire autrement dite Côte des Dents, et presque sur la côte des Vents.

Le 4<sup>e</sup> enfin sera celui de Sierra Leone; résidence *Freetown*, sa capitale; son pouvoir s'étendra depuis la rivière *Cavally* jusqu'à la Sénégambie.

Par l'exposé de ces dispositions, que le Vicaire apostolique pourra suivre et qu'il suivra probablement, Vos Eminences pourront voir l'efficacité que le pouvoir épiscopal donnera aux travaux de nos missionnaires malgré les difficultés d'une trop grande étendue de territoire.

Si la Sacrée Congrégation daigne nous accorder les principales demandes que nous avons l'honneur de lui adresser, nous regarderions le succès de la Mission comme presque assuré.

Une seule difficulté reste et semble s'opposer à la décision de tout l'ensemble, et de tous les détails de l'organisation que nous demandons. Cette difficulté tirée de l'existence d'un Vicaire apostolique tombera devant la puissance du Vicaire de Jésus-Christ confiée à la Sacrée Congrégation. Il est de notre devoir de Vous l'exposer, et de recourir à Votre sagesse pour que l'œuvre de Dieu ne soit pas entravée. Mgr Barron, évêque d'Eucarpie, avait été nommé par la Sacrée Congrégation Vicaire apostolique des Deux Guinées. Après les désastres de sa Mission, qui ont été si douloureux pour nous, Mgr Barron revint à Rome et demanda avec instance d'être déchargé de son Vicariat. Sa demande lui fut accordée, et permission lui fut donnée de s'en retourner en Amérique. Sa Mission nous fut confiée avec les pouvoirs pour un Préfet apostolique. Tel était notre croyance, telle a été aussi la pensée de Mgr Barron

lui-même, qui nous l'exprima à son passage par la France lors de son retour de Rome.

Mais il paraît que la Sacrée Congrégation n'a pas accepté *par un acte officiel* la démission du Vicaire apostolique; peut-être même, Mgr Barron n'a-t-il jamais fait sa demande et ses instances réitérées, par écrit. De là, Mgr Barron reste toujours officiellement Vicaire apostolique; de là, la Sacrée Congrégation, selon ses habitudes ordinaires, ne décidera rien touchant la Guinée sans la participation de son Vicaire apostolique. Telle est la difficulté dans toute la force. Pleins de confiance dans votre indulgente bonté, nous prenons la liberté de vous présenter aussi nos réponses.

Cette difficulté atteint deux questions : la 1<sup>re</sup>, la nomination d'un Vicaire apostolique remplaçant Mgr Barron; or il nous semble qu'elle n'a aucune valeur pour empêcher le souverain pouvoir de la Congrégation de s'exercer, et cela dès ce moment, sans avoir d'abord recours à Mgr Barron.

Il est de fait que Mgr Barron a demandé et poursuivi avec instance sa démission du Vicariat apostolique de la Guinée; il est de fait que Mgr Barron a cru, et avec vérité, avoir pleinement obtenu l'objet de son désir et de ses instances, qu'il n'a plus le moindre soupçon de l'existence de son pouvoir sur cette Mission, qu'il éprouve une véritable satisfaction dans la pensée qu'il en est déchargé pour toujours. Or, les choses étant ainsi, quel inconvénient peut-il y avoir à ce que la Sacrée Congrégation use de son pouvoir pour l'exécution d'un fait déjà accompli, et cela au grand contentement de la personne intéressée? Il semble évident que jamais il ne pourrait y avoir à ce sujet la moindre réclamation.

Il ne resterait que la difficulté d'une formalité qui n'a pas été remplie; il n'y a pas eu de demande par lettre, et pas d'acceptation officielle de démission; mais ce défaut de formalité demanderait un temps considérable pour être rempli, la Mission en souffrirait en attendant beaucoup, et pourrait même courir du danger. Or il semble qu'en présence de motifs aussi graves pour le bien d'une

Mission difficile, qui a été déjà tant éprouvée, une simple formalité devrait disparaître.

D'ailleurs, il semble que cette formalité serait presque remplie si la Sacrée Congrégation écrivait à Mgr Barron qu'Elle a enfin écouté ses vœux et qu'elle lui a définitivement accordé un successeur pris parmi les missionnaires du Saint-Cœur de Marie.

La 2<sup>e</sup> question qu'atteint la difficulté, c'est si Vos Eminences trouvaient nos raisons insuffisantes, et qu'elles jugeassent que Mgr Barron doit être censé Vicaire apostolique, jusqu'à ce que sa démission fût accordée selon les formes régulières; alors, selon les habitudes de la Sacrée Congrégation elle ne se mêle pas dans l'administration particulière d'une Mission, sans avoir écouté son chef; en conséquence, elle ne devrait pas s'occuper de ce qui regarde l'organisation de la Mission de la Guinée et de la détermination de ses limites qu'après s'en être entendu avec Mgr Barron.

Mais il nous semble que l'état de choses sort entièrement de l'ordre commun : Mgr Barron se croit entièrement déchargé de cette Mission, il ne s'en occupe aucunement, il est déterminé à ne plus s'en occuper jamais, il se trouve même dans tout un autre ordre de choses, il n'est attaché à la Guinée que par un fil, par une pure formalité, qui serait levée dès la première connaissance qu'il en aurait; tandis que nous, nous en sommes chargés réellement, positivement, pratiquement et pour toujours; or il semble que les choses étant ainsi, il ne reste plus de motif, pas même de convenance que la Sacrée Congrégation consulte Mgr Barron avant de donner sa décision dans une matière si importante pour le bien d'une grande Mission et pour la consolation de la société qui s'en est chargée.

D'ailleurs, Mgr Barron ne serait plus en état de juger des besoins de la Guinée, ni de l'effet que pourront produire les différents projets d'organisation. Il y a eu tant de changement depuis que Sa Grandeur a quitté cette mission, qu'il est impossible qu'il apprécie bien l'état des choses. Nous sommes assurés qu'il approuvera toutes les parties tant soit peu importantes du plan d'organisa-

tion que nous proposons; mais son sentiment ne pourra être d'aucun poids, parce qu'il ne connaît pas l'état des choses, tel qu'il est maintenant.

### Résumé de l'ensemble du Mémoire.

Nous avons rendu compte à Vos Eminences dans la 1<sup>re</sup> partie, de l'état des populations noires, et du motif qui nous a engagé à venir à leur secours. Nous avons fait mention de toutes les difficultés qu'on oppose au succès de l'œuvre, nous avons réfuté ce qui n'était pas fondé, et nous avons exposé les difficultés réelles avec les moyens de les surmonter.

Nous avons ensuite établi la nécessité de commencer la Mission par un plan d'ensemble, et une organisation telle, que nous puissions concevoir l'espérance fondée de former une œuvre solide, de préparer des éléments, et de commencer la construction de l'édifice stable d'une Eglise canoniquement établie.

Nous exposons à Vos Eminences ce plan ou cette marche que nous nous proposons de suivre et l'organisation qui nous paraît nécessaire dès le commencement; organisation encore imparfaite, mais susceptible d'être perfectionnée au fur et à mesure que les circonstances le permettront.

Notre plan consiste à prendre un soin tout particulier de l'éducation de la jeunesse et de la civilisation la plus perfectionnée que nous puissions donner à ces peuples : formation d'un clergé noir, de maîtres d'école et de catéchistes, d'agriculteurs et d'ouvriers exerçant les arts et métiers. Nous exposons la marche que nous voulons suivre pour obtenir le succès dans toutes ces branches.

Pour la bonne organisation des missions, nous demandons que les chefs soient revêtus de l'épiscopat, que leur pouvoir soit absolu en tout ce qui regarde leur Mission, qu'eux seuls la régissent; nous cherchons à prendre des mesures pour donner une suffisante garantie à la communauté qui fournit les missionnaires, pour la persévérance de ses sujets dans la perfection de leur

état et l'esprit de leurs règles et pour entretenir une parfaite union entre les chefs de la mission et les membres de la Communauté.

Enfin, après avoir exposé l'état topographique de la Guinée, nous vous adressons des demandes spéciales en faveur de cette mission en particulier.

1. — La détermination des limites de cette Mission;

2. — La juridiction sur la Sénégambie, les colonies françaises et portugaises exceptées, demande que nous faisons, parce que le succès de la Mission de la Guinée devient presque impossible sans la Sénégambie, comme nous avons l'honneur de l'expliquer;

3. — Un Vicaire apostolique.

Nous finissons par exposer à Vos Eminences une difficulté que nous avons apprise depuis peu : c'est que Mgr Barron, ancien Vicaire apostolique de la Guinée, qui a renoncé à la Mission, qui a demandé sa démission, qui l'a obtenue verbalement, et s'est retiré à Philadelphie en Amérique, n'a pas encore reçu l'acceptation officielle de cette démission par un décret de la Sacrée Congrégation. Nous prouvons que cette difficulté n'a rien de réel, et nous supplions Vos Eminences d'user du pouvoir souverain que Jésus-Christ a donné à son Vicaire sur la terre, pour faire disparaître une difficulté qui n'existe que dans une formalité, en faveur d'une Mission importante qui courrait des dangers graves, s'il fallait attendre encore longtemps.

Tels sont les objets dont nous entretenons Vos Eminences dans ce Mémoire. Nous avons agi avec la confiance d'enfants envers des Pères très vénérés; nous restons maintenant dans la disposition sincère de nous abandonner entièrement à Votre sollicitude paternelle, pour toutes les Missions en général, et dans la ferme résolution de nous soumettre pleinement et avec joie à tout ce que la sagesse divine, qui conduit tous Vos pas, vous inspirera pour sa gloire et pour le bien des âmes. Vos paroles seront des paroles de vie pour le salut d'une multitude innombrable de peuples, et des paroles de consolation et d'encouragement pour ceux qui s'en occupent, et dont le plus grand bonheur est de travailler

à la gloire de Jésus-Christ, et au salut des âmes par Vos ordres et sous la direction de la haute prudence dont Dieu Vous remplit.

L.

\* \* \*

*Proposition de trois sujets faite à la Sacrée Congrégation par l'abbé Libermann, Supérieur des Missionnaires du Saint-Cœur de Marie, pour le choix qu'Elle daignera faire d'un Vicaire apostolique pour la Mission de Guinée.*

Le 1<sup>er</sup> : M. Bénédict TRUFFET, Prêtre du diocèse de Chambéry, en Savoie, âgé de 33 à 36 ans. Cet ecclésiastique est zélé, actif, d'une piété solide, instruit et capable; d'un caractère doux et conciliant et ayant l'habitude de traiter avec les hommes du monde.

Le 2<sup>e</sup> : M. BOULANGER, Prêtre du diocèse de Poitiers, en France, âgé d'environ 40 ans. Cet ecclésiastique est zélé, actif, d'une piété solide et d'un esprit droit, d'un bon jugement, connaissant bien la science de la théologie, et ayant pratiqué le saint Ministère pendant environ treize ans. Son caractère est assez conciliant et doux.

Le 3<sup>e</sup> : M. Jérôme GRAVIÈRE, Prêtre du diocèse de Clermont, en France, actuellement Préfet apostolique de la Guinée, âgé d'environ 33 ans. Cet ecclésiastique est zélé, d'une piété solide, d'un jugement bon, et connaissant bien la science de la théologie nécessaire à son ministère.

\* \* \*

à M. Schwindenhammer :

XXX

Monsieur,  
Monsieur Schwindenhammer,  
à La Neuville-les-Amiens,  
Somme.

J. M. J.

*Rome, 26 août 1846.*

MON BIEN CHER CONFRÈRE,

J'ai enfin fini pour nos affaires, c'est-à-dire que rien n'est terminé, mais j'ai fini pour ce que je pouvais et devais faire. Je peux donc partir très prochainement. A mon arrivée à Marseille, je mettrai cette lettre à la poste, et vous verrez par le timbre quel sera le jour où j'aurai abordé à cette ville (1).

Il n'est pas sûr que le mémoire que j'ai fait soit présenté à la prochaine assemblée, et je ne veux pas presser; je serai bien aise qu'il ne le soit qu'à l'assemblée suivante; nous aurons un peu plus de temps à nous, et pour d'autres raisons que je vous dirai quand je viendrai. S'il n'est pas présenté cette fois-ci, ce sera pour le milieu de novembre. Maintenant une réponse à votre lettre du 11 courant.

1<sup>o</sup> Quand j'arriverai, Monseigneur va me demander comment s'appelle ce Monsieur qui achète des maisons sans avoir de quoi payer.

Vous avez fait une bonne acquisition en achetant la maison des Orphelines : la seule difficulté que j'y vois, c'est que cela nous prive de 1.000 francs de revenu par an au moins.

Il faudra maintenant ramasser tout ce que nous pourrions pour payer au plus tôt possible, et tout ce qui est possible. Nous avons une bonne somme placée à Lou-

(1) Le timbre de Marseille porte : 2 septembre 46.

vencourt, donnez cela en acompte. Si vous pouvez faire quelque chose, faites venir la somme, donnez-la aussi. Cependant, je ne voudrais pas que vous donniez, de votre côté, la somme que vous donnez ordinairement pour le soutien de la maison à titre de pension pour Eugène, etc., car cette somme nous sera nécessaire pour la subsistance cette année-ci. Il ne faut compter sur rien de la part de M. Lannurien, rien de la part de M. Blanpin. Je vais écrire incessamment à la Propagation de la Foi pour obtenir un acompte sur les allocations de cette année-ci. En passant par Saint-Malo, je vais tâcher de ramasser les 16.000 francs qui restent à payer sur le navire vendu. Je doute que je réussisse. A mon retour nous verrons comment nous nous arrangerons pour le reste.

2<sup>o</sup> Pour le Gard, voici quelle était ma pensée. Je vous l'ai exprimée une fois. Si les Pères avaient accepté notre maison pour sa valeur, c'est-à-dire qu'on eût estimé l'ancienne maison et le jardin à leur valeur réelle, et qu'ils eussent pris le nouveau bâtiment pour les dépenses que nous y avons faites, qu'ils eussent ensuite estimé leur propre établissement à 30.000 francs, nous aurions pu accepter après examen de la chose, parce qu'il nous serait revenu 25 à 30.000 francs de retour; mais s'il faut acheter leur maison à 30 et même 25.000 fr. et que nous vendions la nôtre que 40.000, l'échange deviendrait insignifiant.

3<sup>o</sup> Je vais répondre à M. Lannurien, si je peux parvenir à lire sa lettre. J'ai déjà essayé une fois hier, au moment où j'ai reçu le paquet; mais le ciel était un peu couvert, et je n'ai pas vu assez clair; il était cependant en plein jour à 11 h. 1/2. Le saint enfant a l'habitude de faire ses pattes de mouche avec une encre extrêmement pâle; il faut de bonnes lunettes pour s'en tirer. Il fait soleil aujourd'hui, j'espère en venir à bout.

Ma pensée était qu'il restât avec vous jusqu'à ce que M. Kobès soit prêt, qu'il fasse son cours. Quand M. Kobès pourra le remplacer, il viendra avec moi.

Je ne comprends pas comment, pendant mon absence, j'ai pu lui permettre de travailler pendant les récréa-

tions; je n'en ai aucune souvenance. N'ayez aucune inquiétude sur son compte; il vivra toujours bien avec vous, j'en réponds. Nous causerons du reste, quand je serai de retour.

4<sup>o</sup> Je trouve bien de reculer les vacances, mais ma lettre arrivera trop tard, pour sanctionner votre résolution.

Je n'ai reçu qu'hier la vôtre, et vous n'aurez celle-ci que vers le 5 septembre. Je pense être de retour le 20 ou le 22. Dites à nos chers Confrères que j'aime mieux être avec eux pendant les vacances qu'au commencement de la retraite. Dites que je vous ai dit de reculer les vacances, que j'espère être bientôt avec eux. Désormais je serai davantage le maître de régler mon temps. Ce sera une grande consolation pour moi de les revoir enfin, après une si longue et si pénible absence.

5<sup>o</sup> Je vous autorise à renvoyer MM. Macharon, Bourbon et Lidy. Pour les deux derniers, je crois qu'il est important que vous leur disiez la chose tout de suite. Prenez donc cela sur vous. Pour M. Macharron, si vous aimez mieux attendre mon retour, attendez; si vous aimez mieux faire le renvoi vous-même, faites-le vous-même. Vous avez dû remarquer par deux de mes lettres que je suis inquiet sur son compte.

Si je n'avais pas cru rentrer longtemps avant les vacances, je me serais entretenu au sujet de ces trois avec vous; car j'étais presque persuadé et déterminé pour leur renvoi. Je voulais aller jusqu'à la fin de l'année.

Je ne vous aurais pas dit de les renvoyer parce que j'aurais craint de vous charger d'une chose aussi désagréable; mais puisque vous m'en parlez le premier, je vous engage à le faire, surtout pour les deux premiers, dont l'intérêt personnel demande qu'ils en soient prévenus tout de suite, pour qu'ils puissent être de retour au commencement des vacances de leur pays. Si vous attendez mon retour, ils seraient en retard; car je ne pourrais convenablement leur en parler tout de suite; je serai obligé d'attendre la huitaine et ce serait trop tard pour eux.

6<sup>o</sup> J'oubliai de vous dire une chose dans ma dernière

lettre. Ecrivez, je vous prie, tout de suite à M. Plessis. Dites-lui que j'ai désapprouvé sa conduite; qu'il aurait dû venir à La Neuville tout de suite avant d'aller chez lui; qu'il m'aurait trouvé alors encore; que même, moi étant absent, il aurait dû venir et y rester; que, appartenant à une communauté, il devait regarder la communauté comme son chez lui; qu'étant ainsi resté absent de la communauté pendant quatre mois après son retour d'une Mission, je ne puis plus le regarder comme membre de la communauté, que je le prie en conséquence de ne plus penser à nous, et de chercher à se placer ailleurs; que je l'ai engagé à ne pas venir me voir à Amiens, parce que je serais embarrassé; je serais obligé de dire à nos confrères les motifs pour lesquels je l'ai retranché de la Congrégation, et cela lui ferait du tort dans leur esprit; tandis qu'en ne se montrant pas, ils n'en sauront rien; que, du reste, je ferai toujours tout ce qui dépendra de moi pour lui être utile; qu'il peut m'écrire et me ferait même un plaisir de le faire, que mon adresse est désormais à Amiens au faubourg Noyon, où je vais demeurer; que s'il veut me parler, il pourrait me trouver à Paris le septembre; que pour rentrer, il n'y a plus d'espérance (son adresse chez M. le Curé de Montargis, dép. Loiret). Si vous croyez que nos étudiants sont capables de soutenir un bon examen, parlez à M. de Brandt d'inviter Monseigneur.

8<sup>o</sup> Je m'informerai à Quimper ce que c'est que l'aumônier du Gabon. Cela m'a l'air d'un prêtre qui y est sans juridiction.

Adressez vos lettres à Bordeaux, chez M. Ducourneau, rue du Cancera, jusqu'au 9 septembre; à Nantes, chez M. Guibout, Petit Séminaire, jusqu'au 15 septembre; je vous écrirai de Bordeaux ou de Nantes. Faites-moi connaître dans votre prochaine lettre le nom du capitaine et du navire qui a apporté le F. Théophile, le jour du départ et de l'arrivée, et le prix que le capitaine exige pour le transport.

Je vais consulter au Havre M. Marziou sur le contrat que le capitaine (je ne sais plus son nom) nous propose pour notre goëlette. Si ce capitaine demande une

réponse, dites que je suis absent et que je lui répondrai dans un mois. Il y a longtemps que j'ai retiré les 1.480 fr. à prendre sur le traitement de M. Moussa. Je vais tâcher de faire toutes les démarches nécessaires pour voir ce qu'il y aura à faire pour toutes les questions théologiques et cérémoniaires que je me rappellerai.

Je ne ferai aucune demande en ce moment pour les missionnaires. J'aime mieux que ces demandes se fassent par le prochain Vicaire apostolique.

Tout à vous et à tous mes chers frères en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *pr. du Saint-Cœur de Marie.*

Je compte sur trente honoraires, et je vais dire les messes.

\* \* \*

à M. Lannurien :

XVIII

J. M. J.

Monsieur Lannurien.

MON CHER CONFRÈRE,

Grâce à la loupe de M. Bouisse, je suis enfin parvenu à lire une bonne partie de votre lettre. Pour la lire tout entière, il eut fallu déranger un bon milord demeurant ici, qui seul dans la maison, a un microscope. J'ai jugé, par l'ensemble de ce que j'ai pu lire moyennant la loupe, que je sais à peu près le contenu de votre lettre. Il n'y a rien qui presse pour que vous vous prépariez pour l'Écriture sainte. Je pense que je pourrai la faire. Nous verrons vos notes quand j'arriverai. Vous croyez que vous pourriez la faire avec le cours de théologie; moi, je ne le crois pas.

Je crois vous avoir répondu dans ma dernière lettre

au sujet des vacances; mais il paraît que vous ne l'aviez pas encore reçue lorsque vous avez écrit la vôtre. S'il était besoin que vous y alliez, il en serait temps encore quand j'arriverai, car j'espère être arrivé quand elles commenceront. Je m'embarque le 29 de ce mois, et je compte être arrivé à Marseille le 1<sup>er</sup> septembre. Mon voyage de Nantes étant absolument nécessaire, je ne puis être à Paris que du 15 au 18, et je serai à La Neuville le 20, au plus tard.

Faites savoir aux Dames de Louvencourt que j'apporterai sainte Félicienne avec moi, que je ne veux pas l'envoyer, parce que cela ne me paraît pas convenable, et parce qu'il serait à risquer que la figure de cire n'en soit endommagée.

Ce serait malheureux, car elle est très belle.

J'ai commis une erreur en disant que j'aurai toujours sainte Félicienne avec moi; à Marseille, je mettrai la caisse en roulage.

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN,  
*Missionnaire du Saint-Cœur de Marie.*

*Le 26 août 1846.*

\* \* \*

à M. **Blanpin** :

XV

Monsieur,  
Monsieur l'abbé Blanpin,  
aux Eaux-Bonnes,  
Htes-Pyrénées (pressé)  
(d'une autre main) Pte restante, Cauterets.

MON BIEN CHER CONFRÈRE,

Un petit mot seulement; je pars de Marseille le 2 au soir, par la malle-poste pour Toulouse. Tâchez d'être le 4 au matin dans cette ville; vous savez combien je

désire vous voir. Si quelque chose vous empêchait de venir, écrivez-moi un mot, poste restante. Quand vous me verrez, n'oubliez pas de me demander la lettre de votre bonne mère. Cette lettre est arrivée depuis longtemps à Rome. M. Bouisse me l'apporte pendant le dîner, je lui indique votre adresse aux bains, le saint homme le prend en note, et me dit qu'il allait la reporter à la poste; il l'oublie et perd même l'adresse; quand je monte en fiacre pour me rendre à la Piazza Nicosia, le P. Bouisse fort heureusement se ressouvient de cette lettre et me la remet.

Au revoir. Tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN,  
*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

*Marseille, le 1<sup>er</sup> septembre 1846.*

\* \* \*

à la **Propagation de la Foi** :

XIII

(Copie.)

A MM. les Membres du Conseil général  
de la Propagation de la Foi à Paris.

MESSIEURS,

Un besoin pressant nous oblige à avoir recours à la bienveillante charité de l'Association. Nous avons déjà eu l'honneur de faire connaître aux deux Conseils l'obligation stricte et indispensable où nous avons été d'envoyer des missionnaires sur les côtes d'Afrique, et de leur avancer une certaine somme dès le commencement. Depuis ce temps, il a fallu encore y ajouter à plusieurs reprises. Quoique les ressources de notre Congrégation soient bien faibles, il fallait cependant

faire ces avances, quels que fussent les embarras qui en devaient résulter pour nous, le salut de la Mission dépendant de l'envoi prompt de nouveaux missionnaires.

Nous n'aurions pas pu sacrifier les fonds que nous mettions entre les mains des missionnaires à différentes reprises; mais, comptant sur la charité et la sagesse des deux Conseils dans la distribution des aumônes faites aux Missions, nous avons osé avancer les sommes nécessaires, sauf à nous gêner quelque temps, et à être remboursé lorsque les allocations destinées à cet objet nous auront été accordées.

Maintenant des circonstances particulières et imprévues nous mettent dans un grand embarras, et nous avons recours à vos bontés.

Nous étions dans la nécessité absolue de séparer la maison d'études de celle du noviciat, pour le bon ordre et le bien de la Congrégation. La divine Providence vient de nous offrir une occasion très favorable pour faire une acquisition avantageuse dans la ville d'Amiens. Il nous a été offert une somme assez considérable pour aider un peu à l'achat de cette propriété qu'on désire voir destinée à une œuvre pieuse. Il fallait donc acheter pour profiter d'une si bonne occasion; mais il fallait acheter sur le champ, parce que d'autres acquéreurs se présentaient.

Cependant les fonds nous manquent pour acquitter la totalité; à cause de notre déboursé pour la Mission de la Guinée. Nous prenons la confiance de recourir aux deux Conseils centraux de la Propagation de la Foi pour les prier de nous avancer avant le temps des versements, la somme de 25.000 francs, sur l'allocation qu'ils auront eu la bonté de nous faire pour la Guinée. Par ce moyen, nous serons tirés de l'embarras où nous nous trouvons actuellement.

Pour qu'il ne paraisse pas un peu extraordinaire que nous ayons déjà avancé une somme aussi forte sur les allocations à venir, nous vous prions de considérer que dans cette somme sont compris les 18.000 francs que nous avons demandés sur les fonds de l'an passé; ces fonds ayant été déterminés, lorsque nous recommen-

çâmes la Mission, rien ne pouvait nous être alloué. Nous vous adressâmes donc une demande sur les fonds de l'année courante pour le remboursement de cette somme que nous aurions été obligés d'avancer. De plus, dans les avances que nous avons faites, sont encore compris les frais qu'exigeaient les dispositions prises par les missionnaires pour la construction de la maison centrale de Dakar dont nous avons eu l'honneur de vous parler dans une demande générale.

De là, vous pouvez conclure que, malgré les grosses avances que nous avons faites à la Guinée, il n'est pas à craindre que les sommes que vous avez votées, pour cette Mission et pour la subsistance des Missionnaires, ne soient trop fortement entamées.

Nous osons espérer que vous serez favorables à notre demande dans la position gênante où nous nous trouvons pour le moment; et nous vous prions d'agréer l'assurance du profond respect avec lequel nous avons l'honneur d'être,

Messieurs,

Vos très humbles et très obéissants serviteurs,

F. LIBERMANN, *pr.*,

*Sup. des Miss. du Saint-Cœur de Marie.*

*Marseille, le 1<sup>er</sup> août (1) 1846.*

*P.-S.* — Si vous voulez bien nous honorer d'une réponse, veuillez nous l'adresser à La Neuville-les-Amiens, où nous serons de retour le 20 courant.

\* \* \*

(1) Lire *septembre*.

à M. **Blanpin** :

XVI

Monsieur,  
Monsieur l'abbé Blanpin,  
aux Eaux-Bonnes, Basses-Pyrénées.  
(d'une autre main) Poste restante Cauterets.

*Toulouse, le 4 septembre 1846.*

MON BIEN CHER CONFRÈRE,

J'ai donc été bien trompé, quand je vous priais, dans ma dernière lettre, de venir me trouver à Toulouse, lorsque j'y passerai. Je croyais, d'après le dire de M. Faure que les Eaux-Bonnes ne sont qu'à quelques lieues de Toulouse, et on m'apprend ici que c'est à 39 lieues. Il est donc impossible que vous veniez. Il est impossible que j'aie vous trouver; c'est une grande privation pour moi; que le bon Dieu soit béni! mais que j'en veux à ce bon M. Faure, de nous avoir induit ainsi en erreur tous deux! Pour vous, ne lui en voulez pas.

Donnez-moi de vos nouvelles à Nantes jusqu'au 12, chez M. Guibou, au petit séminaire, ou à Paris jusqu'au 20 ou 21, Hôtel de Strasbourg, rue de Notre-Dame-des-Victoires. Je vous écris ces deux mots à la hâte, je dois partir ce soir même. Je me porte bien, à un peu de migraine près, qui va passer.

M. Houbart, qui se trouve au Séminaire de Toulouse, regrette bien ne vous avoir pas vu. Si vous veniez à repasser par Toulouse, allez le voir, vous serez bien reçu au séminaire.

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN,  
*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

*P.-S.* — On n'a encore rien décidé à Rome sur nos affaires; mais, d'après ce qu'on m'a assuré, tout ira selon mes désirs. Je vous en donnerai des nouvelles quand ce sera fait.

à M. Arragon :

V

M. Arragon,  
*A bord du bateau à vapeur La Garonne.*

*Le 13 septembre 1846.*

MON BIEN CHER FRÈRE,

Ma dernière lettre a dû vous causer une profonde affliction, et je vous dis en vérité que mon cœur a été oppressé quand cette lettre était partie; et toutes les fois que j'y ai pensé, il en fut de même. Cette pensée, que moi, je ne fais rien pour la gloire de Dieu, tandis que vous, vous vous y sacrifiez et que je vous afflige encore au milieu de vos travaux par une lettre qui dut vous chagriner, cette pensée m'opprime et m'afflige. Mais enfin, il l'a fallu, parce que je craignais le désordre et le trouble dans la Mission, et la perte des âmes qui en aurait été la suite me pressait. Soyez sûr que vous n'avez jamais cessé un instant de m'être cher et très cher. Je vous supplie instamment, mon bien cher Frère, soyez un peu plus modéré afin d'entretenir la paix parmi nos confrères, et le bon ordre dans la Mission.

Soyez tranquille sur l'avenir; la démarche que je viens de faire à Rome et qui, d'après ce que m'a assuré le Cardinal, aura plein succès mettra, j'espère, la Mission en bon état et remédiera à toutes les craintes manifestées dans votre terrible et fameuse lettre.

2<sup>o</sup> Travaillez donc toujours avec zèle et ferveur, ne vous découragez jamais, soyez doux et calme, humble et pacifique avec vos frères. Comptez toujours sur mon affection la plus tendre, tâchez d'être moins brusque et moins raide, veillez à l'amour-propre dans le succès et au découragement dans les échecs.

3<sup>o</sup> Ecrivez souvent; bientôt une de vos lettres paraîtra dans les annales; cela est utile pour le bien de la Mission. Envoyez vos lettres par le moyen du Gouverneur ou Commandant de Gorée. Cette voie est sûre

et épargne bien des ports. Dites que le Ministre nous y autorise.

4<sup>o</sup> Votre affaire avec M. Lossodat est vilaine. Vous y êtes allé trop brusquement. Tâchez de le regagner. Ménagez vos confrères, ménagez leur sensibilité. Soyez indulgent pour eux-mêmes s'ils ont des défauts réels, même s'ils font des fautes. Vous demandez si vous étiez dans votre droit ou si M. Lossodat l'était. Je n'ai pas lu vos lettres, j'étais à Rome. M. Schwindenhammer m'en a donné une analyse. Je ne puis pas répondre exactement. Mais je puis vous dire que M. Lossodat ne doutait pas du droit; mais dans l'agitation et dans la peine, il soutenait une chose qu'il savait bien n'être pas. Vous voyez combien il est important de ménager les confrères? Les maux qui résultent de ce défaut de support du prochain et du manque d'union seraient bien grands; mais encore j'espère que lorsque j'aurai reçu la décision de Rome, au mémoire que j'ai présenté, le remède sera porté à cette difficulté aussi.

5<sup>o</sup> Pour vos rapports avec les agents du Gouvernement et du Commerce, ne vous laissez pas entraîner à votre impatience de missionnaire. Vous êtes tous des hommes terribles, et vous n'entendez rien en affaires et en administration d'une Mission. Si vous suivez votre fougue, vous pouvez être sûrs que vous ferez un grand tort à la Mission, et vous vous susciterez bien des entraves; tandis qu'en vous y prenant avec prudence et modération, vous diminuerez grandement les difficultés. Dans vos impatiences, vous me répétez tous qu'il eût mieux valu refuser les offres du Ministère, et par là vous montrez que vous ne connaissez ni les hommes ni les choses. Soyez bien assurés que si nous n'avions pas accepté, loin d'être libres dans notre ministère, nous l'aurions été beaucoup moins; vous pouvez être assurés que même nous aurions risqué de perdre la Mission. Les rapports avec les agents du Gouvernement sont nécessaires tant que nous serons sur les côtes; nous les trouverons partout sur notre passage, et comme ils ont la puissance en mains, ils peuvent entraver et même annuler tous nos efforts. Si nous avions refusé leur

concours, il est certain qu'ils auraient eu la plus grande défiance et vous auriez éprouvé de grandes violences, et il est facile de concevoir que, selon leur charge du gouvernement politique, et les idées qui s'y attachent, ils auraient eu de bonnes raisons pour le faire; tandis que maintenant, naturellement, on doit avoir confiance en nous, et c'est à vous à agir pour détruire les défiances qui restent dans ces agents et vous obtiendrez peu à peu ce résultat par une conduite pleine de modération et de prudence. Qu'ils agissent avec violence et vous fassent de la peine, il n'y a rien d'étonnant : ce sont des soldats et pour la plupart sans religion, et même prévenus contre vous. Faites en sorte de conserver la liberté de votre ministère, et cela avec douceur et prudence, et ne vous fâchez jamais de leurs manquements à votre égard, quelque grands et de quelque nature qu'ils soient.

J'espère qu'à la fin du mois, la réponse de Rome sera arrivée, la Grande Congrégation devait avoir lieu le 11 ou le 12, c'est-à-dire avant hier ou hier.

Que la paix de Notre-Seigneur soit avec vous. Tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN,  
*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

\* \* \*

à M. **Blanpin** :

XVII

Monsieur,  
Monsieur l'abbé Blanpin,  
Poste restante, Toulouse.

MON BIEN CHER ENFANT,

Arrivant à Nantes, j'ai trouvé tout un paquet de lettres. J'y ai reconnu la vôtre et c'est la seule que j'aie lue, parce que vous êtes notre cher frère affligé, et je

tiens à vous consoler de tout mon pouvoir. Dieu le veut, et Marie, dont vous êtes l'enfant gâté, m'en fait une loi; j'y serai fidèle toujours, et l'étant, je satisfais mon cœur.

Votre lettre m'a consolé et beaucoup, parce que j'y vois le calme et la résignation. Oui, cher ami, vous engendrez encore des enfants à Jésus-Christ. Soyez assuré que votre temps n'est pas passé. C'est maintenant que vous vous formez, abandonnez-vous avec confiance entre les mains de Marie. C'est de la patience qu'il vous faut, comme vous dites bien, et c'est de la patience que vous aurez; Marie vous la donnera. Ayez du courage, conservez la douceur et la simplicité de votre âme.

J'aurais vivement désiré vous voir à mon passage, mais faire ou vous faire faire 39 lieues ou environ, c'eût été trop. Il fallait donc à mon grand regret y renoncer. Je pensais vous revoir à La Neuville, mais l'homme propose et Dieu dispose, comme dit le proverbe. C'est à nous à nous soumettre à toutes les privations que la divine Miséricorde nous impose. Cette privation sera plus grande pour vous que pour moi, je le sens bien, parce que moi, j'ai des occupations ou plutôt des préoccupations qui me rendent le support de toutes privations facile, et de plus, j'ai l'âme en paix, tandis que vous n'ayant rien à faire et l'âme en souffrance, vous sentez plus vivement les privations, mais je suis sûr que Marie vous soutiendra et votre lettre m'en est une preuve.

Consultez les médecins pour savoir ce qu'il y a de plus avantageux pour vous, ou de passer l'hiver à Rome ou dans le midi. Si c'est à Rome, allez-y par les bâtiments de l'Etat où vous prendrez une seconde place, et j'écrirai à M. Bouisse pour obtenir une remise sur votre pension. Je ferai des démarches au Ministère pour vous obtenir une place à Saint-Louis, et je vous recommanderai à M. Level. Si j'obtiens, vous pourrez y entrer, et si vous n'étiez pas bien, vous seriez toujours libre de vous retirer.

Si c'est dans le midi, nous obtiendrons peut-être de M. le Supérieur du séminaire de Toulouse, de vous y

faire recevoir comme pensionnaire; vous seriez avec M. Houbart qui vous aime beaucoup et qui désire vivement vous revoir. Vous pourrez y faire quelque bien aux séminaristes, et en attirer quelques-uns aux Missions. Notez bien, cependant, ce n'est pas une raison pour que vous préféreriez le midi; votre santé doit être consultée. Peut-être, seriez-vous mieux à Toulouse sous le rapport moral : vous seriez moins isolé, vous auriez un ami pour vous soulager, et le supérieur de la maison est excellent. Mais encore une fois, je ne dis pas cela parce que je penche plutôt pour Toulouse que pour Rome. Si Rome vaut mieux, allez à Rome. Si j'étais auprès de vous, je déciderais; étant loin, je ne puis pas assez saisir ce qui vous vaudra le mieux.

Ecrivez-nous à La Neuville lequel des deux partis vous aurez pris. Vous agirez par l'obéissance dans l'un ou dans l'autre parti.

Je vous engage à écrire à M. Cappes que vous le priez de verser entre mes mains, comme à l'ordinaire (c'est-à-dire, comme si vous étiez encore à Bourbon), à la fin de novembre ou au commencement de décembre, tout le revenu de l'an 1845, et de plus, tout ce qu'il aurait entre les mains des revenus des années précédentes.

1<sup>o</sup> Remarquez bien que je dis les revenus entiers de 1845, car ceux de 46 ne doivent être versés que l'an prochain. C'est un arrangement que j'ai pris avec M. Cappes de me verser toujours l'année suivante l'intérêt de l'année d'aparavant. Il est utile que cet ordre ne soit pas bouleversé.

2<sup>o</sup> Je dis, ce qu'il aurait entre les mains des revenus des années précédentes. Car vous vous rappelez qu'il a dit qu'il lui reste encore une certaine somme. Eh bien! je crois que cette somme serait largement suffisante pour toutes les dépenses que vous pourriez faire à Rome ou dans le midi. Par là vous seriez plus tranquille et vous n'auriez pas à craindre de priver la Communauté, qui n'aurait aucune dépense à faire à votre sujet. Du reste, nous aurions toutes les dépenses à faire et toutes les privations à nous imposer, nous le ferions

avec plaisir. Vous savez que je dis vrai, car rien ne me coûtera, quand il s'agit de procurer la guérison et la consolation d'un confrère devenu malade dans la Mission.

3<sup>o</sup> Enfin, je vous dis que vous pourriez recommander à M. Cappel de m'envoyer tout de suite les sommes, arriérées entre ses mains, des années qui précèdent 1845, parce que je crains de ne pas trouver la caisse assez garnie pour vous envoyer de suite la somme qui vous sera nécessaire pour vous mettre à votre aise, si vous devez aller à Rome.

Adieu, cher frère et enfant. Tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN,  
*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

*Nantes, le 14 septembre 1846.*

*P. S.* — Dans tous les cas, empruntez 150 francs sur mon compte à M. Perrée, ou à M. Julien pour faire le voyage de Rome, et je vous enverrai le restant à Rome même.

Si vous décidez de rester à Toulouse, empruntez à M. Houbart ce qu'il vous faudra.

Ecrivez-moi à La Neuville, où je serai le 27 courant, ou à Paris, Hôtel de Strasbourg, rue Notre-Dame-des-Victoires, où je serai jusqu'au 26.

\* \* \*

à M. Briot :

VI

Monsieur Briot.

*Saint-Malo, le 20 septembre 1846.*

MON BIEN CHER FRÈRE,

Il faut encore cette fois que vous vous contentiez d'un petit mot écrit sur une petite feuille. Dites à tous nos confrères, qu'ils ne soient pas inquiets et qu'il ne

m'en veillent pas de ce que j'ai négligé de leur écrire, surtout depuis cinq mois. Voilà quatre mois que je suis en route, je n'y tiens plus. Cependant je me porte mieux que jamais. Je ne pus leur écrire tout ce temps. J'aurais dû rester seulement six semaines en route, mais la mort de Grégoire XVI m'a fait perdre du temps et je fus arrêté à Rome; je ne devais y rester que huit jours. Ce séjour a été de la plus grande utilité.

Dites encore à nos chers confrères que, l'an prochain, ils seront tous plus contents de moi. Je leur écrirai plus régulièrement. J'aurai plus de temps, le noviciat sera séparé de la maison des études. Vous comprenez qu'alors, je serai bien plus libre. Je régulariserai ma correspondance avec vous tous, et il ne se passera pas deux mois que vous n'ayez de mes nouvelles. Dites-le leur à tous et à M. Gravière en particulier; je n'ai pas eu la place sur le papier pour le lui dire.

J'espère que le nombre des novices et étudiants sera l'an prochain entre trente et trente-cinq; les Frères augmenteront aussi. Comment vivrons-nous? La bonne Mère y pourvoira.

Je ne sais si je vous ai déjà fait savoir que le *Douze juillet* est vendu, et nous avons 14.000 francs pour notre part. Le *Jaguar* ne l'est pas encore; je l'ai vu à Bordeaux. Le pauvre enfant est bien délabré. Il ne faut plus penser à le faire caboter sur les côtes de Guinée. Pour le mettre en état de faire un long cours, il faudrait dépenser plus de 7.000 francs. D'ailleurs toutes les personnes que je consulte me disent qu'il n'en résulterait que des inconvénients et aucun avantage. Le supérieur des Maristes m'a dit qu'il en avait affrété un lui aussi, pour le service de l'Océanie, et qu'au bout de dix-huit mois, je crois, il l'a revendu avec au moins 25.000 francs de perte. Ne nous chargeons donc pas d'un souci inutile. Je vais donc laisser courir le pauvre *Jaguar* sur les côtes de France. Il traînera sa carcasse jusqu'à ce qu'il se trouve une occasion favorable pour le vendre.

Dites à nos confrères qu'ils me transmettent leurs lettres par l'intermédiaire du Gouverneur ou Commandant du lieu où ils seront. Les dépenses pour les lettres

sont très considérables; on les diminuerait de trois quarts en me les envoyant par cette voie, qui sera en même temps la plus sûre.

Il paraîtrait que vous avez eu une petite affaire avec M. Montagnès, je veux dire l'Amiral. Dites-moi ce que c'était. Soyez modérés avec les agents du Gouvernement et du commerce; vous savez que ces hommes sont sans religion et pleins de préjugés contre les prêtres. Il faut savoir souvent supporter leurs tracasseries sans avoir l'air de s'en apercevoir et agir avec prudence; c'est une nécessité pour tous les missionnaires qui sont occupés sur les lieux où les gouvernements européens ont des établissements. Il faut qu'on conserve la bonne amitié avec les Chefs pour avoir la liberté du Ministère.

Je viens de voir M. Maillard; c'est un excellent homme, j'en suis bien content. Il espère réaliser les intérêts placés sur l'*Ernest* et sur l'autre navire (dont je ne puis en ce moment me remettre le nom). Le bon Dieu ne veut pas que nous ayons des navires. L'*Ernest* nous a perdu 1.100 francs, l'autre, un peu plus de 3.000, et le *Jaguar* environ 3.000 aussi, ce qui fait un total de plus de 7.000. Je crois que c'est une marque suffisante pour nous que la volonté de Dieu est, que nous n'ayons pas de navire. M. Maillard m'a dit franchement que vous m'avez vendu trop cher. Je lui ai dit que ce n'est pas par fraude que vous l'avez fait, et il en est convaincu. Gare à vous! je vais vous envoyer l'huissier et vous intenter un procès.

Mais je ne vous parle que de choses matérielles et rien pour votre âme. Dites-moi où elle en est. Je vous en parlerai une autre fois; je ne le puis maintenant.

A Dieu, cher frère, tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN,  
*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

\* \* \*

à M. Bessieux :

VI

Monsieur,  
Monsieur l'abbé Bessieux,  
au Gabon.

MON TRÈS CHER CONFRÈRE,

Il y a bien longtemps que je ne vous ai écrit, et cependant, j'espère que vous ne m'en voulez pas. Soyez bien assuré que si je ne vous ai pas écrit, c'est que je n'ai pu le faire. J'étais toute l'année dernière accablé d'occupations, n'ayant personne pour m'aider. L'an prochain, j'espère être plus libre, et je vais prendre mes mesures pour pouvoir satisfaire à un devoir qui m'est cher. Je vais donc réparer l'espèce de délaissement où ont été tous mes confrères. Notre Communauté augmente cependant; j'espère que l'an prochain nous aurons entre trente, trente-cinq novices et étudiants en théologie ou philosophie, outre les Frères.

La Communauté va très bien, quoique j'aie été obligé de faire une absence de quatre mois. J'ai cru nécessaire, pour le bien de notre chère Guinée, de faire un voyage à Rome pour traiter les affaires qui la regardent. Je n'ai pas pu attendre la décision qui devait être donnée sur les points que je proposais par l'Assemblée générale de Cardinaux chargés des affaires de la Propagande. Cette assemblée devait avoir lieu le 15 du présent mois. Aussitôt que cette décision me sera parvenue, je vous en donnerai avis.

Pendant mon absence, est arrivée votre lettre ou celle de M. Briot qui m'annonce que vous avez acheté une terre; on m'a donné une analyse de cette lettre, on ne me dit pas combien vous avez acheté et j'ai chargé M. Schwindenhammer, notre confrère, de vous dire d'en acheter encore si vous n'en avez pas acheté beaucoup; mais j'ai appris depuis par M. Amouroux de Bordeaux que vous en avez acheté un kilomètre, sur six de profondeur. C'est assez, je pense, n'en achetez donc pas davantage.

- M. Amouroux m'a dit que les Ministres américains étaient encore au Gabon, et que même ils étaient autorisés à y rester; donnez-moi des renseignements positifs à ce sujet.

J'espère vous envoyer l'an prochain quelques Frères pour vous aider à l'agriculture. Dites-moi, dans votre prochaine lettre, combien il vous en faudrait; je présume bien que je ne pourrai pas vous envoyer de sitôt le nombre dont vous aurez besoin. Dites-moi aussi, si vous avez les instruments aratoires, et ce qui vous manque.

Dans ma dernière lettre, je vous nomme supérieur du Gabon et du district qui y appartient. Je ne doute pas que cette nomination ne vous ait affligé; mais, mon bien cher Confrère, je ne pouvais vraiment faire autrement. D'ailleurs, si je ne vous avais nommé, j'aurais fait de la peine à nos confrères. Ayez du courage, et supportez ce fardeau jusqu'à ce que je puisse vous en décharger. Je vous assure que je le ferai aussitôt que possible. Du reste la supériorité dont je vous charge, n'est que pour l'intérieur de la Communauté. Quant à la charge de la Mission, je veux dire aux pouvoirs que vous aurez de gouverner et de diriger la mission, si vous pouvez obtenir du supérieur ecclésiastique d'avoir un autre qui la gouverne, je n'ai rien à y redire; mais pour le moment, cela n'est pas possible. Attendez quelque temps que nous ayons des hommes plus capables et d'un certain âge qui puissent en être chargés à votre place, alors faites vos démarches à cet effet; mais ne tourmentez pas trop les supérieurs, abandonnez-vous à Dieu et soyez toujours prêt à accomplir en tout sa sainte volonté aux dépens de votre repos.

J'ai une recommandation à vous faire, c'est de ne pas tuer votre corps. Vous êtes dans un pays malsain, il faut éviter les trop grandes privations. Le confrère qui est avec vous est chargé du soin de votre corps; vous lui obéirez pour tout ce qui regarde la santé du corps. Lisez-lui ce passage de ma lettre, et n'ajoutez aucun commentaire.

Ayez soin aussi de vos confrères et ne leur prescrivez

aucune mortification. Il est important de conserver votre vie et la vie des missionnaires pour le bien des pauvres âmes dont Dieu veut le salut. Si ensuite, avec les précautions requises, la divine Providence juge à propos d'en enlever de ce monde, que sa divine volonté soit faite ! mais pour nous, nous devons faire en sorte de ne pas donner lieu à des accidents fâcheux qui tournent au détriment des âmes.

Soyons fidèles à Dieu par l'esprit d'humilité, de douceur, de charité, de patience, de zèle pour le salut des âmes. Entretienons l'union et la paix parmi nos frères; vivons de Dieu et pour Dieu; tenons nos âmes dans le calme et la paix; soyons doux, affectueux et affables envers tout le monde, même envers les pécheurs; pleins de zèle, d'affection, de prévenance et de soin pour les âmes que nous sommes chargés de sauver; ayez soin de conserver la paix et la bonne intelligence avec les agents du Gouvernement, on ne saurait qu'entraver le bien en se brouillant avec eux. Tâchez de calmer l'esprit des missionnaires dont la vivacité se laisse entraîner à des irritations à l'égard des agents du pouvoir. Il est certain qu'en gagnant la confiance des hommes du pouvoir, ou au moins en vivant en bonne intelligence avec eux, le bien se fera bien plus qu'en se manifestant de la défiance. Soyez bien assuré que plus vous vous éloignez d'eux, moins votre ministère sera libre. Dites-moi votre pensée à ce sujet.

On me prie de vous charger d'une commission, c'est une bonne œuvre. Aux bagnes de Toulon, se trouve un forçat dont la conduite est exemplaire. Cet homme sait parfaitement sculpter l'ivoire. M. l'Aumônier désire lui procurer une belle dent d'éléphant, pour qu'il puisse faire un beau Christ pour l'Exposition; il espère par là obtenir son élargissement, et lui procurer une subsistance honnête. Je vous prie donc, de sa part, de lui acheter la plus belle et la plus grande dent d'éléphant que vous pussiez trouver; vous pouvez dépenser jusqu'à 300 francs. Si vous en trouvez deux pour ce prix, achetez-en deux, mais il aime mieux en avoir une très grande et très belle plutôt que deux médiocres;

même il vous recommande de n'en acheter plutôt pas, que d'en acheter de médiocre. Il faut prendre garde d'en acheter d'éléphants trouvés morts depuis longtemps dans la forêt; le soleil les noircit et les fait gerçer, il faut qu'elle soit bien blanche et unie, sans avoir les moindres taches, ni fente, ni gerçure. Vous l'adresserez à M. l'abbé Marin, aumônier des Bagnes à Toulon. Il vous enverra un Capitaine pour vous la demander, vous pourriez peut-être aussi l'adresser pour lui à M. Régis, à Marseille, par un des Capitaines de M. Régis. Mais que ce soit là un homme sûr. Vous prendrez les noms du Capitaine et du navire qu'il commande, ainsi que la date à laquelle vous lui aurez remis la dent et vous me les transmettez par le moyen du Commandant du Gabon, qui mettra votre lettre dans les dépêches du Ministère, pour me la faire parvenir. Faites cela en général pour toutes vos lettres, car les dépenses des ports de lettres sont très grandes. A Dieu, cher Confrère.

Tout à vous en la charité du Très saint Cœur de Marie.

F. LIBERMANN,  
*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

On me parle d'un prêtre qui est venu s'établir au Gabon sans juridiction; dites-moi son nom et le pays d'où il est, l'époque où il est venu, et par quelle voie; si c'est le Ministère qui l'a envoyé. Je vais tâcher d'en parler au Ministère moi-même. Je prendrai des informations sur ce prêtre.

\* \* \*

à M<sup>me</sup> Laforesterie :

I

A Madame Laforesterie.

MADAME,

Comme j'ai eu l'honneur de vous annoncer de vive voix, je répète par cet écrit que j'ai fait des démarches à la Propagande pour vous obtenir la permission de

faire bâtir une chapelle dans vos domaines en Haïti; d'y faire ériger un autel sous l'invocation de l'Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge, avec la faculté d'y faire célébrer le saint Sacrifice de la Messe tous les jours. De plus, j'ai demandé que le Saint-Père daigne accorder à cet autel le privilège avec les indulgences ordinaires des autels privilégiés.

Toutes ces grâces m'ont été accordées et l'écrit qui atteste la concession de ces faveurs m'a été délivré. Cet écrit a été signé de la main de Mgr Brunelli, archevêque de Thessalonique, secrétaire de la Propagande, qui a postulé cette faveur, en votre nom auprès de Notre Saint-Père le Pape. Malheureusement j'ai perdu cet écrit dans les embarras du voyage. Cette lettre peut vous servir de garantie pour la réalité de la concession dont elle rend témoignage.

Agréez, Madame, l'hommage du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur.

F. LIBERMANN,

*pr., Sup. des Miss. du Saint-Cœur de Marie.*

*Paris, le 23 septembre 1846.*

\* \* \*

a M. **Blanpin** :

XVIII

Monsieur,  
Monsieur l'abbé Blanpin,  
au Grand Séminaire, Toulouse.

*Paris, le 24 septembre 1846.*

MON BON ET CHER FRÈRE,

Vous vous contenterez d'un petit mot pour cette fois-ci. Vous avez agi en habile homme de m'écrire à Paris, cela vous a fait avoir une plus prompte réponse.

J'approuve votre détermination de rester à Toulouse jusqu'à la fin d'octobre et d'aller ensuite à Rome.

Pour ce qui regarde les choses à obtenir du Gouvernement : tout ce qu'il y aurait possibilité d'obtenir, ce serait une place à Saint-Louis des Français, encore je n'en suis pas sûr, mais comme vous avez de la répugnance à cela, je ne veux faire aucune démarche. Vous allez à Rome pour obtenir une amélioration; or, si vous allez à Saint-Louis des Français avec répugnance, vous manquerez votre but. Il vaudrait alors presque autant ne pas aller à Rome. Je suis donc décidé à ne faire aucune démarche pour cela. Vous irez loger chez le bon P. Bouisse. Vous obtiendrez une place sur les paquebots de l'État dans les secondes, mais moyennant 62 francs et 9 pour la nourriture. Toute démarche pour obtenir une place serait inutile; on me l'a refusé à moi-même, disant que l'Administration des Postes elle seule est chargée des paquebots et le Ministre n'y peut pas plus donner une place que le Ministre de l'Intérieur le peut dans la malle-poste. Cela est possible. Ainsi ne demandons rien aux hommes, Dieu seul nous suffira toujours.

Quand vous serez sur le point de quitter le Séminaire de Toulouse, vous demanderez combien vous devez. Si on ne veut rien accepter, n'en faites pas une affaire.

Le supérieur de la maison est un excellent prêtre et très simple. N'ayez pas d'inquiétude sur votre gras le vendredi, parlez-en à M. Houbart, et l'ordonnance du médecin sera bientôt connue dans le Séminaire. Votre silence, d'ailleurs, témoignera de votre indisposition. Du reste, M. Houbart en fait autant, je crois, il est condamné au gras.

Mgr Luquet n'avait pas reçu votre lettre, quand je quittai Rome. Ne soyez pas inquiet, il vous est toujours très attaché. S'il ne vous a pas répondu, c'est qu'il ne savait pas si vous étiez encore aux Eaux-Bonnes. Du reste, il vous le dira lui-même.

Un jeune homme, votre ancien ami du séminaire, doux et bon, doit aller à Rome. Je ne sais pas son nom, je

l'ai oublié. Je lui ai donné rendez-vous avec vous chez M. Bouisse. Il n'est pas encore sûr de son départ.

Tout vôtre en la charité du très saint Cœur.

F. LIBERMANN,  
*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

*P. S.* — Je suis heureux de savoir que vous conservez toujours la paix. Tâchez de vous y maintenir.

\* \* \*

à M. Arragon (frère du P. Arragon) :

## II

(La lettre est de l'écriture de M. Lannurien; la signature, du V. Père.)

J. M. J.

*La Neuville-les-Amiens, le 3 octobre 1846.*

MONSIEUR,

Je m'empresse de vous donner réponse pour dissiper les inquiétudes que vous ont causées les renseignements mal fondés de quelque voyageur sur le sort de M. votre frère Auguste. Il nous a bien fait savoir qu'il avait eu la fièvre et un petit mal de jambe, indisposition qui n'était point grave puisqu'elle ne l'empêchait point de courir de côtés et d'autres; encore en a-t-il été quitte après très peu de temps. Depuis, nous n'avons rien appris de lui à ce sujet, et certainement s'il était atteint de quelque maladie, ou lui ou ses confrères n'auraient pas manqué de m'en avertir au plus tôt, pour lui procurer du soulagement; et, moi, je me serais fait un devoir de le faire revenir en France pour le rétablissement de sa santé, qui nous est si chère et si utile. Cependant, il vient de nous arriver des côtes d'Afrique un de nos Frères caté-

chistes, précisément pour cause de maladie, et il nous a donné les témoignages les plus satisfaisants des travaux et des succès de M. votre frère, ce qui montre évidemment qu'il n'est point retenu par les maladies. Du reste, pour vous en convaincre pleinement, je m'en vais vous transcrire sa dernière lettre, qui fait suite à celle qu'il a écrite à Madame votre Mère (suit ici la copie de la lettre de M. A. Arragon).

J'ose espérer que la lecture de ce récit intéressant sera propre à vous rassurer des craintes qu'on vous a données sur la santé de M. votre frère et à vous remplir de joie du bien considérable que ce digne missionnaire opère au milieu des nègres.

L'un de ses confrères qui nous a encore écrit postérieurement à celle de M. votre frère, ne nous parle nullement de maladie, et ne fait mention que des travaux et des succès qu'ils ont à Dakar.

Veillez donc recevoir ce témoignage de ma sincérité et agréer les sentiments de respect avec lesquels je suis votre tout dévoué serviteur.

F. LIBERMANN,  
*Sup. des Miss. du Saint-Cœur de Marie.*

\* \* \*

à M<sup>me</sup> **Blanpin** :

V  
(Copie.)

J. M. J.

*La Neuville-les-Amiens, le 12 octobre 1846.*

MA BONNE MADAME BLANPIN,

J'ai prié et je continuerai à prier selon vos désirs; mais au milieu et à la suite de toutes mes prières et de toutes mes réflexions, je ne trouve que des paroles de

consolation et de paix à vous donner. Soyez sans crainte et sans inquiétude, Dieu est avec vous; votre âme est en grâce et vos anciens péchés sont remis, je vous le dis avec toute l'assurance que la foi nous donne sur cette matière. Je vous dis en vérité et en la présence de Notre Seigneur Jésus-Christ que jamais je n'ai eu une certitude plus grande et plus absolue de la rémission des péchés de qui que ce soit, parmi les personnes de ma connaissance, que j'ai eu de la rémission des péchés qui vous troublent et vous affligent tant.

Je vous dirai bien plus : si un ange du ciel m'apparaissait dans toutes les splendeurs de la gloire et me disait, au nom de Dieu, que ces péchés vous ont été remis, je n'aurais pas plus de certitude que j'en ai maintenant; car quelque certaine que puisse me paraître une révélation surnaturelle faite dans toutes les règles des bonnes révélations, elle ne pourrait jamais me garantir une certitude aussi grande que celle que j'ai actuellement sur la rémission de ces mêmes péchés, car les motifs sur lesquels est fondée cette assurance que je vous donne sont en partie des règles de la foi catholique, règles infaillibles qui ne peuvent être rejetées que par un hérétique, et en partie sur des principes unanimement admis par tous les théologiens sans en excepter un seul.

J'ai beau examiner, tourner et retourner votre état sur toutes ses faces, je n'y trouve pas la moindre idée qui puisse jeter le moindre doute sur la rémission de ces péchés. Il ne reste sur ce cas d'autre incertitude que celle qui reste en général aux plus grands saints pour la rémission de leurs péchés, car vous savez que nous ne pouvons jamais avoir une certitude absolue si nous sommes dignes d'amour ou de haine, selon la parole de saint Paul.

Mais je vous le répète, votre cas particulier n'offre aucune idée qui puisse laisser un doute particulier ni la moindre inquiétude aussi petite qu'elle puisse être; je ne vois guère d'assurance plus grande en ce monde qu'une révélation approuvée par l'Eglise et déclarée article de foi comme celle qui a été faite à David en

circonstances pareilles. Ne croyez pas que j'exagère pour vous rassurer; tout ce que je vous dis, je ne le dis qu'après l'avoir examiné et pesé avec soin et selon toute la rigueur et l'exactitude des principes admis universellement dans l'Eglise, et je vous le dis comme des vérités et en la présence de notre divin Maître, du plus intime de ma conscience.

J'espère donc que vous trouverez dans ma parole l'assurance, la paix de l'âme et le courage de persévérer avec ferveur et fidélité dans la voie de Dieu. D'après tout cela, je puis vous donner la même assurance que vous êtes dans la voie du salut; je puis vous dire d'avantage, vous êtes dans la voie de perfection et tous ces troubles l'ennemi vous les donne pour vous arrêter dans la voie sainte de votre perfection et de la sanctification de votre âme. N'écoutez pas ce maudit de Dieu; animez-vous à la confiance et à l'amour et restez sans crainte et sans inquiétude, Dieu est dans votre âme et vous êtes à Dieu et j'ai la douce et ferme confiance que vous le serez toujours de mieux en mieux.

N'ayez aucune inquiétude de ce que vous ne m'avez pas tout dit ce qui regardait ces péchés; vous savez qu'il n'y avait nulle obligation pour vous de me le dire, puisque tous ces péchés étaient remis. Ce que vous ne m'avez pas dit au confessionnal vous me le dites dans votre lettre, et c'est après avoir lu et examiné votre lettre, et après avoir prié Dieu que je vous parle avec tant d'assurance; vous pouvez donc être en parfaite tranquillité, et il ne vous restera plus aucun sujet de la moindre inquiétude.

Je vous répète ce que déjà votre ancien confesseur vous a dit que vous ne deviez jamais, à confesse, parler de ces péchés, que vous devez les oublier complètement et rejeter toute pensée inquiétante ou troublante, comme une tentation opposée à votre avancement dans la solide perfection.

Vivez dans la paix et la joie : soyez remplie de bonheur et de consolation d'avoir pu offrir à Dieu un digne sacrifice dans votre cher fils. Supportez avec amour l'épreuve à laquelle la divine bonté le met pour la sanctification

de son âme. N'ayez aucune inquiétude à son sujet; quand le temps sera venu, cette même bonté divine qui le rend ainsi malade, saura aussi le guérir.

C'est une fausse imagination que l'idée que vous vous faites que vos péchés sont cause de son épreuve; ce serait faire injure à Dieu que de le croire; c'est et ce ne peut être qu'une tentation. Il n'y a aucun rapport entre vos péchés et votre cher enfant qui aime Dieu de tout son cœur. Soyez donc bien tranquille, vivez dans le divin amour, chassez toute espèce de crainte, telle est la volonté de ce divin Maître, et la paix de Dieu qui surpasse tout sens, sera la gardienne de votre cœur et de votre esprit en Notre-Seigneur Jésus-Christ, en la charité duquel je suis votre tout dévoué et très humble serviteur.

*P. S.* — Je vous prie de me faire savoir si vous êtes enfin en paix.

\* \* \*

au **Ministre de la Marine** :

XXVI

(Copie.)

A Son Excellence Monsieur le Ministre  
de la Marine et des Colonies.

*La Neuville, le 14 octobre 1846.*

**MONSIEUR LE MINISTRE,**

Je viens remplir auprès de Votre Excellence un devoir auquel je n'ai pas satisfait jusqu'à ce jour, par suite de plusieurs indispositions qui m'en ont empêché.

Muni de votre approbation, j'ai proposé à la décision de la Propagande la question de juridiction dont j'eus l'honneur de vous entretenir avant mon voyage du midi

et dans les termes dans lesquels Votre Excellence m'autorisa à la proposer dans sa lettre du 8 mai.

Cette décision doit m'être envoyée de Rome, aussitôt qu'elle aura été prise; dès qu'elle me sera parvenue, je ne manquerai pas de vous en rendre un compte exact.

Dans la même lettre du 8 mai, Votre Excellence m'engagea à lui faire connaître les résultats de mes démarches pour l'établissement projeté dans le midi de la France pour l'instruction des Noirs. Je m'empresse de satisfaire à son désir.

Mon premier dessein était d'acheter un local aux environs de Marseille, mais, après avoir examiné de près la question, et après avoir conféré avec un homme entendu, j'ai renoncé à ce dessein, et je me suis décidé à fixer l'établissement à Marseille même; il y trouvera plus de garantie de succès et pourrait y prendre une plus grande extension.

Nous trouverons de plus, dans une grande ville, plus de facilité de varier, de perfectionner l'instruction des jeunes gens surtout dans les arts mécaniques.

J'ai cru prudent de ne pas acheter encore de local; je préfère commencer l'œuvre dans une location; quand, plus tard, elle prospérera, nous aviserons aux moyens de faire une acquisition convenable à notre dessein.

La maison que j'ai louée est très favorable à l'exécution de nos plans. Nous y trouverons l'avantage d'un jardin assez spacieux pour exercer les jeunes gens à l'agriculture et au jardinage, et la facilité de les faire instruire dans les arts mécaniques, soit partiellement, ceux destinés aux études, soit en perfection, ceux qui n'ayant pas l'aptitude pour les études, doivent définitivement apprendre un métier.

Je m'abstiens de donner actuellement à Votre Excellence un programme étendu concernant la marche de la maison que nous allons former. Nous ne croirions pas agir sagement si, dès maintenant, nous déterminions les règlements pour la direction parfaite de l'établissement, les procédés à suivre pour inculquer aux intelligences neuves de nos jeunes Africains les connaissances variées qui doivent faire la bonté de leur éducation et de la

civilisation de leur pays. Je me contenterai d'exposer en ce moment, à votre approbation, la somme des connaissances dont nous ferons le fond de leur instruction. Quand les premiers essais que nous aurons faits, nous auront mis en état d'étudier plus à fond la question et de former un plan pratique et convenable, je me ferai un devoir d'en transmettre le détail à Votre Excellence et d'écouter ses observations pour les modifications à introduire dans notre établissement, s'il y avait lieu.

Nous admettons deux catégories de jeunes gens dans l'établissement en question :

La première, ceux destinés à l'étude et à l'état ecclésiastique. Ils apprendront le français, le latin suffisamment pour comprendre les livres de théologie et le bréviaire; la philosophie, les principes indispensables à l'étude de la théologie, ce qui est strictement nécessaire pour être ordonné prêtre.

(Note). — S'il se trouvait parmi eux des intelligences supérieures : les sciences morales et métaphysiques en général, l'arithmétique, la géométrie, le dessin linéaire et le dessin, quelques notions pratiques de la physique, l'agriculture et l'horticulture, quelques notions pratiques sur quelques métiers, chant ecclésiastique et musique.

La deuxième catégorie, ceux qui sont destinés aux arts mécaniques seulement : le français, l'arithmétique raisonnée, ou le simple calcul, selon le besoin et la capacité du sujet.

L'agriculture, l'horticulture, le chant et la musique.

Les connaissances nécessaires à chaque sujet pour le perfectionnement de l'art mécanique qu'il doit apprendre, comme seraient quelques notions de géométrie, de dessin, de dessin linéaire, etc...

Tel est le fond du plan général que nous nous proposons pour l'éducation des jeunes Africains, plan qui sera modifié dans la pratique selon les goûts et les aptitudes qu'on apercevra dans les sujets.

Après avoir présenté à Votre Excellence une idée succincte de l'ensemble de nos vues, nous prendrons la liberté

de lui faire une proposition qui serait utile à l'œuvre qu'Elle daigne honorer de son approbation et de sa faveur.

Nous avons appris que le Gouvernement entretenait à ses frais plusieurs jeunes Africains, dont les uns doivent faire leurs études et embrasser l'état ecclésiastique, et les autres élevés dans une école à arts et métiers.

Nous demanderons à Votre Excellence de nous confier le soin d'une partie au moins de ces jeunes gens. Par cette marque de confiance de la part du Gouvernement, le nouvel établissement acquerra une certaine considération aux yeux du public. De plus, les fonds qui sont employés pour leur pension et leur entretien, seraient une ressource pour un établissement commençant. D'ailleurs, il me semble rationnel et même très important que surtout les jeunes gens destinés à l'état ecclésiastique soient élevés par les missionnaires avec lesquels ils doivent plus tard travailler, de concert, à la moralisation de leur pays. S'ils sont élevés ailleurs, quelle influence nos missionnaires pourront-ils exercer sur leur esprit? Cependant, on ne peut disconvenir que pour travailler utilement, ils auront besoin d'être soutenus et dirigés; si les missionnaires européens n'en sont pas aimés et respectés, ils donneront plus d'embarras et causeront plus de trouble qu'ils ne feront de bien. Nous croyons donc de notre devoir d'offrir nos services à Votre Excellence, et nous espérons nous rendre dignes de la confiance qu'elle nous accordera.

J'aurais seulement une observation à faire. Comme nous ne comptons ouvrir notre établissement de Marseille que l'an prochain, nous ne sommes pas en mesure dans ce moment pour la réception des jeunes gens. Je demanderai donc qu'il nous soit permis de les garder ici jusqu'au printemps prochain, nous prendrons les plus grands soins et les garanties contre le froid.

Les nouvelles que nous recevons des côtes d'Afrique sont toujours satisfaisantes. MM. Briot et Le Berre sont allés joindre M. Bessieux au Gabon. Les habitants de Dakar sont dans de très favorables dispositions; ils promettent d'envoyer leurs enfants à l'école, chez les missionnaires, dès que la construction sera terminée.

Il serait important pour le succès de la Mission, que nous puissions recevoir, dans l'intérieur de la maison et à sa charge, un certain nombre de ces enfants, surtout ceux des principaux chefs et des marabouts. Les missionnaires ayant vu la nécessité de cette mesure, en ont fait la promesse, comptant sur les fonds de la Propagation de la Foi, qui, naturellement, devait y pourvoir, comme elle le fait pour les autres Missions catholiques; malheureusement, par une erreur sur laquelle je n'ai pas encore reçu d'éclaircissement, l'allocation faite à la Mission de la Guinée n'est pas même suffisante pour le recouvrement des dépenses faites jusqu'à présent; nous sommes obligés d'y ajouter le peu d'épargnes que nous avons pu faire.

Cette circonstance fâcheuse m'oblige à avoir recours à Votre Excellence et à la prier de soutenir dans ses pénibles commencements une Mission qui donne de si bonnes espérances, en votant pour cette année, une somme supplémentaire suffisante pour la nourriture et l'instruction d'un certain nombre d'enfants dans les deux établissements de Dakar et du Gabon.

Dans un *P.-S.* d'une lettre du 7 juillet, signée par le Secrétaire d'Etat, il m'est recommandé de faire connaître assez à temps à Votre Excellence, les départs des missionnaires pour les colonies, pour que les frais de départ puissent être ordonnés entre leurs mains, selon l'exigence des règlements sur la comptabilité. J'aurai soin de me conformer à cette recommandation. J'observerai cependant que, dans plusieurs cas imprévus, il arrivera que je serai en défaut malgré les précautions que je prendrai. Dans ce cas, je demanderais si ma signature, faite au nom des missionnaires partant, et en vertu d'une procuration en bonne forme, suffirait, la procuration étant annexée à la feuille qui porterait mon acquit.

Daignez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage du plus profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,  
de Votre Excellence,  
le très humble et très obéissant serviteur.

F. LIBERMANN, *sup.*

à l'Evêque de Marseille :

(17 octobre 1846.)

Nous avons deux rédactions de cette lettre; l'une, datée du 17 octobre 1846, porte la signature du V. Père; l'autre est consignée au cahier des correspondances (janvier 1847). Elles diffèrent peu entre elles. La lettre écrite le 17 octobre ne fut pas remise au destinataire; on dut lui substituer plus tard celle que nous donnons ici. La date de janvier 1847 est approximative.

MONSEIGNEUR,

Dans mon voyage de Rome où j'avais à traiter les affaires touchant la Mission de la Guinée, et passant par Marseille, je me suis présenté à votre palais pour rendre mes hommages à Votre Grandeur et pour lui demander son agrément nécessaire pour une œuvre que réclament les besoins pressants de cette Mission. N'ayant pas eu le bonheur de vous trouver lors de mon passage par votre ville épiscopale, je demande à Votre Grandeur la permission de lui exposer dans cette lettre ce qui fait l'objet de ma supplique.

Le Saint-Siège a chargé notre Congrégation d'une Mission vaste, importante et très difficile, celle des côtes de la Guinée. Les premières expériences nous ont acquis la certitude que nous n'obtiendrons jamais de résultat pour le succès de nos travaux, si nous nous contentons d'employer les moyens usités ordinairement dans les autres Missions. Nous nous voyons dans la nécessité de mettre en usage un plan étendu qui, outre les exercices ordinaires de l'apostolat, embrasse encore l'éducation de la jeunesse et la partie matérielle même de la civilisation : l'agriculture et les arts et métiers. Nous formons une école à chaque poste que nous occuperons, et de plus une *Maison Centrale*, sur une côte la plus recon nue pour sa salubrité, où serait reçue l'élite des écoles particulières des autres postes : là on développera davantage la première éducation de ces jeunes gens. Ceux à qui on reconnaîtra de l'intelligence, du caractère et des vertus, on les admettra aux études classiques pour les préparer au sacerdoce; de ceux en qui on ne verra pas

assez de caractère et de vertu pour le sacerdoce, on fera des catéchistes et maîtres d'école. Enfin une troisième classe sera destinée à l'agriculture et aux arts mécaniques. Ceux-ci se formeront à la connaissance et à la pratique de la religion; leur bon exemple et l'influence qu'ils acquerront sur leurs concitoyens seront d'un grand secours pour les missionnaires et les catéchistes, pour l'établissement de la Foi et de la civilisation dans leur pays.

Ce plan est hautement approuvé par la Propagande, fortement encouragé par le Gouvernement français, et regardé comme indispensable au succès de la Mission par tous les hommes qui ont été sur les côtes occidentales d'Afrique. Mais pour le réaliser, nous avons besoin de former un établissement en Europe, sans quoi, nous serions obligés de renoncer à une partie essentielle de la civilisation, je veux dire aux arts mécaniques, et les jeunes Noirs, destinés à cette partie risqueraient même de tomber en mains impies, et feraient plus de mal à leur retour que ne pourraient faire de bien ceux qui sont chrétiennement élevés.

Toutes les personnes que nous avons consultées sont d'accord sur la nécessité de cet établissement, et le Ministère de la Marine y prend un vif intérêt; il est même probable qu'il nous accordera des bourses pour quelques-uns des jeunes Noirs que nous y recevrons. La Propagande l'approuve, comme Votre Grandeur peut voir par la lettre de recommandation que j'ai l'honneur de lui présenter sous ce même pli.

Nous avons donc résolu sa fondation; il ne reste plus que le choix de la ville où nous devons le fixer. Il est indispensable que ce soit dans le midi de la France, l'expérience ayant démontré que les jeunes Africains ne pourront, pour la plupart, supporter les climats froids et humides du Nord. Parmi les villes du midi, celles qui favoriseraient le plus notre œuvre par les rapports commerciaux avec la côte d'Afrique, sont Marseille et Bordeaux. Nous avons consulté des hommes graves et connaissant les côtes d'Afrique; tous unanimement disent que la vie des jeunes Noirs serait exposée à Bor-

deux, par suite des pluies fréquentes et des changements de temps qui y ont lieu très souvent. Nous avons enfin résolu de former cet établissement à Marseille, si Votre Grandeur daigne nous y autoriser.

Nous commencerons en petit; nous prendrons un petit nombre de jeunes gens d'abord, afin que nos ressources puissent suffire, et nous irons en augmentant au fur et à mesure que nos ressources augmenteront. Le personnel se composera de deux de nos prêtres et de deux Frères. Si l'établissement prend de l'accroissement, nous augmenterons le personnel suivant les besoins.

M. l'abbé Julien, qui a bien voulu se charger de vous présenter cette lettre, s'appliquera à placer nos jeunes gens noirs chez de bons maîtres bien chrétiens, et leur fera faire de bonnes connaissances parmi les ouvriers.

Votre zèle bien connu pour tout ce qui touche la gloire de Dieu et le salut des âmes nous donne l'assurance de demander votre protection pour cet établissement et l'espérance que vous voudrez bien nous l'accorder.

Daignez agréer, etc...

LIBERMANN, *Sup.*

\* \* \*

à M. Delettraz :

I

Monsieur,  
Monsieur l'Abbé Delettraz,  
Supérieur du Petit Séminaire,  
Sainte-Marie, de la Roche,

MON TRÈS CHER ET HONORÉ PÈRE,

Je vous prie d'être satisfait du petit mot que je vais vous écrire : le départ de Jules Bouchet est trop précipité; il ne me reste qu'un instant avant le coucher pour vous écrire ce mot.

Nous avons reçu votre cher M. Duret à bras ouverts : soyez assurés que nous en aurons le plus grand soin. Il édifie beaucoup ceux qui ne l'ont pas connu ; il a de si bonnes manières ! il a un air si modeste !

Je crois qu'il se soutiendra ; l'air n'est pas vif ici, et ces santés délicates se conservent ordinairement mieux avec un air un peu humide qu'à l'air trop vif : nous en avons fait l'expérience plus d'une fois. Cependant, le bon Jules Bouchet étant attaqué de la poitrine, j'ai cru devoir l'envoyer passer l'hiver dans sa famille ; l'air natal, dit le médecin, lui sera plus favorable et je craindrais de le voir tomber tout à fait ; s'il va mieux au printemps, il nous reviendra.

J'ai appris que vous n'avez pas fait la traite sur M. l'Econome du Séminaire de Lyon ; j'ai donc donné une lettre à M. Bouchet pour ce Monsieur afin qu'il lui remette la somme déterminée ; il vous la remettra en même temps que cette lettre.

Tous vos enfants me donnent de la satisfaction ; ceux qui promettent le plus pour la piété sont MM. Plantaz, Bouchet et Duboin. M. Emonet est bien aussi. Les deux premiers sont bien aussi pour la science ; M. Emonet est très bien ; Duboin est faible, mais il acquerra la science nécessaire. MM. Mouchet et Guinet sont bien aussi, mais moyens en piété ; ils sont pieux, mais ne semblent pas promettre une grande solidité ; il est difficile cependant d'en juger d'avance. Le caractère de M. Mouchet paraît offrir quelques difficultés ; M. Guinet est bonhomme et paraît facile à conduire : c'est déjà beaucoup. Plantaz, pendant mon absence, a eu de si belles ferveurs qu'il allait se tuer à force de mortifications ; mon confrère a été trop bon ; il l'a laissé faire. Cela manqua lui coûter la vie ; il va bien maintenant, il est remis ; désormais chose pareille ne lui arrivera plus : nous y mettrons bon ordre. Ce jeune homme est très bon, docile à ce qu'on lui prescrit ; il n'y a donc plus à risquer. Je crois que le bon Dieu en fera un bon sujet.

Jules Bouchet a, lui aussi, beaucoup changé à son avantage comme vous le verrez par vous-même ; malheu-

reusement sa santé est ruinée; mais ce n'est pas par des imprudences commises pendant le temps qu'il a passé avec nous. J'en ai été et suis encore très content. Il vous donnera sur la maison des détails que je ne puis vous donner.

En voilà assez long, j'espère, sur vos chers enfants; mais je vous prie de me permettre quelques réclamations. Vous dites que ce sont vos enfants et moi je dis : ce sont les miens. Ce sera le procès des deux femmes devant Salomon. Nous ne les ferions pas, cependant, couper en deux; nous nous y prendrons autrement et nous serons satisfaits tous deux. Vous, vous serez le grand papa, et moi le papa. Du reste nous les aimons également, je pense, et vous pouvez compter que j'en prendrai le plus grand soin. Il est vrai que ces jours-ci je n'ai pas pu les bien suivre, parce que je suis encore trop accablé de besogne. Je vais bientôt être un peu au-dessus de mon ouvrage, et alors, cela ira bien.

Vous me faites demander si j'ai pensé à vous à Rome. J'ai honte; il faut pourtant faire mon *mea culpa*. Ce n'est pas vous que j'ai oublié, mais vos commissions, parce que je ne les avais pas marquées. Veuillez me les redonner de nouveau. M. Blanpin, mon pauvre et muet compagnon, sera encore à Rome tout l'hiver, il les fera.

J'ai dit d'abord que j'allais vous écrire seulement un mot; mais que faire? quand on est en bonne compagnie on jase et on s'oublie! Ne m'oubliez pas au saint autel; soyez assuré que votre souvenir me sera toujours présent.

Votre très humble et tout dévoué serviteur.

F. LIBERMANN,  
*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

à M. Lannurien :

XIX

Monsieur,  
Monsieur l'abbé Lannurien, prêtre missionnaire  
du Saint-Cœur de Marie,  
chez ses parents à Morlaix,  
Morlaix, Finistère.

*La Neuville-les-Amiens, le 19 octobre 1846.*

TRÈS CHER CONFRÈRE,

Sans doute vous nous expliquerez plus tard, la cause de votre long silence, et vous ne manquerez pas de bonnes raisons à nous donner, mais en attendant votre commentaire, nous ne savons à quoi l'attribuer; il surprend et commence à inquiéter tout le monde. Notre bon Père me charge de vous l'exprimer et de vous conjurer de donner du moins, de vos nouvelles, quand même vous devriez nous arriver bientôt.

Le retraite ici n'est point encore fixée positivement, elle n'aura vraisemblablement lieu que vers la fin du mois; il faut bien donner aux nouveaux le temps d'arriver, et ils n'arrivent pas mal, par bandes de quatre, cinq... mais vous saurez tout cela quand vous serez de retour; je ne suis pas chargé de le dire; ce que je puis vous dire cependant c'est que nos pauvres Orphelines (qui le sont deux fois maintenant), se plaignent fort aussi, elles, de n'avoir même pas de vos nouvelles. Songez donc en quelles tristes mains vous les avez laissées, et à toute la besogne qui vous attend à votre arrivée.

Si vous revenez par Paris, j'imagine qu'il n'est pas nécessaire de vous dire de nous recommander tous à la bonne Mère, mais je vous demanderai bien pour moi, un petit souvenir tout spécial. Si vous y restez, quelques jours, je vous serais bien reconnaissant de voir rue de Sèvres, 108, la bonne supérieure des Filles de la Croix; à Saint-Sulpice, M. Dupont et quelques autres Poitevins; aux Missions Etrangères, MM. Bellamy et Pignoux,

et d'assurer toutes ces bonnes personnes-là, de ma respectueuse amitié en me recommandant tout de nouveau à leurs excellentes prières.

Adieu, mon bien cher Confrère, sous peu de jours, sans doute, nous nous embrasserons.

Agréez, en attendant, les sentiments respectueux d'estime et d'affection bien sincère, avec lesquels je vous prie de me croire dans la charité de Jésus et de Marie.

Votre très humble et dévoué confrère.

I. BOULANGER, *prêtre*.

J'ajoute un petit mot. Je vous en veux de ce que vous nous laissez ainsi sans nouvelles. Ce ne sera, j'espère, qu'une petite négligence qui sera réparée à votre retour. La Mère Stanislas ne fait pas si bon marché de votre silence, sans cependant s'inquiéter trop. Elle réclame votre retour à grands cris.

Tout à vous en Jésus et Marie.

L'affaire du Gard paraît être manquée. Que le bon Dieu soit béni.

F. LIBERMANN,  
*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

\* \* \*

à M. de Saint-Anthoine :

I

(Copie)

A M. de Saint-Anthoine,  
Secrétaire de l'Institut d'Afrique,

19 octobre 1846.

L'accueil bienveillant que vous m'avez fait et le vif intérêt que vous avez manifesté à l'œuvre de la civilisation chrétienne des Noirs d'Afrique qui m'occupe, m'ont inspiré le désir de vous donner quelques détails

sur l'établissement que nous allons former en France pour compléter et perfectionner ce que nos missionnaires ont déjà commencé en Afrique. Des indispositions continues m'ont empêché de satisfaire plus tôt à ce désir.

Remis, je m'empresse de le faire en ce moment, étant convaincu que ma pensée trouvera de la sympathie dans votre cœur si plein d'intérêt pour les trop malheureuses populations africaines.

Je serais heureux de profiter des bons avis que vous voudrez bien me donner, pour une œuvre aussi importante. J'ai eu l'honneur de vous expliquer dans ma dernière visite, quelle était l'idée que nous nous formons de notre Mission et la marche que nous nous proposons d'y suivre.

Cette mission ne consiste pas seulement dans la parole de la foi que nous avons à annoncer, mais dans l'initiation des peuples à notre civilisation européenne. La foi, la morale des chrétiens, l'instruction, la connaissance de l'agriculture, des arts mécaniques, se prêteront un secours mutuel, et se propageant et se perfectionnant peu à peu sur les côtes d'Afrique, amèneront enfin les peuples noirs à prendre part aux bienfaits du christianisme, aux mœurs et à la civilisation des peuples d'Europe.

Vous savez, Monsieur, quelles sont les mesures que nous avons prises en Afrique même pour obtenir le résultat désiré. Mais ces mesures ne suffisent pas; sur leur sol natal, il n'est guère possible d'enseigner les arts mécaniques aux Noirs d'Afrique; il faut pour cela un établissement spécial en Europe. Nos mesures sont déjà prises pour en jeter les premiers fondements à Marseille. Nous n'attendons que le moment favorable pour recevoir quelques Noirs. Nos ressources étant trop faibles pour entreprendre en grand cette partie de l'œuvre, dans les commencements nous serons obligés de restreindre le nombre des jeunes gens.

Nous ne doutons pas que les âmes sensibles et généreuses ne secondent nos efforts pour réaliser dans toute son étendue un projet qui doit relever de son abaissement cette portion si intéressante et si malheureuse

du genre humain, trop longtemps abandonnée et maltraitée par leurs frères d'Europe.

Le Gouvernement encourage déjà l'œuvre générale et nous avons lieu de croire qu'il soutiendra cette entreprise nouvelle. Mais il ne pourra nous prêter un secours suffisant pour donner à l'œuvre de Marseille toute l'extension qu'elle exige pour obtenir un plein succès. Les jeunes Noirs qui seront admis dans la maison, y seront envoyés soit par le Ministre, soit par le choix des missionnaires. Ils peuvent y être placés aussi par des commerçants qui pourraient les utiliser ensuite, qui, s'intéressant à de jeunes Africains, seraient bien aises de leur procurer une existence.

Le choix de l'état appartient aux protecteurs qui les y auraient placés, ou, au défaut du protecteur, au chef de la maison qui connaîtra l'esprit et l'aptitude du sujet et en même temps les besoins les plus urgents de la côte à laquelle il appartient.

Pendant tout le temps que les jeunes gens habiteront l'établissement, on aura le plus grand soin de leur éducation morale et religieuse et l'on fera marcher de pair l'instruction avec l'apprentissage de l'art mécanique. L'objet de cette instruction sera le français, le calcul ou l'arithmétique raisonnée selon le développement intellectuel du sujet; l'agriculture et l'horticulture, le plain-chant et la musique, même instrumentale, enfin les connaissances particulières nécessaires au perfectionnement de l'état auquel ils sont destinés; tels seraient les éléments pratiques de la géométrie, arpentage, levée de plans, dessin linéaire, etc.

Quand ils auront été mis en état de se suffire à eux-mêmes, on les renverra dans leur pays natal et là, se joignant aux prêtres et aux maîtres d'écoles ou catéchistes formés de leur race, ils se prêteront mutuellement l'appui de l'influence qu'ils acquerront nécessairement sur leurs concitoyens pour leur donner le goût et les habitudes de la religion, des bonnes mœurs et de la civilisation européenne.

Tel est le plan général que nous nous proposons. Dieu veuille bénir nos desseins; nous croyons que les résul-

tats en seraient considérables pour les populations africaines.

Nous ne doutons pas que vous ne joignez vos vœux aux nôtres pour le succès de l'œuvre; nous vous en sommes sincèrement reconnaissants.

Je vous prie d'agréer les sentiments très distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur.

LIBERMANN, *Sup.*

\* \* \*

à M. Laforesterie :

II

MONSIEUR,

J'ai reçu avec une vive satisfaction la bonne nouvelle que vous m'avez fait l'honneur de m'annoncer le 14 du courant. Je m'associe bien sincèrement à la joie et au contentement que votre cœur a dû ressentir à cet heureux événement.

Je vous prie de faire agréer mes hommages et mes félicitations à Madame, avec les vœux que je forme pour la conservation de sa santé, si précieuse pour votre bonheur et pour celui de votre nombreuse famille.

Veillez l'assurer que tous les jours je prie au Saint autel pour elle et pour l'enfant que la divine Bonté vient de lui donner. C'est un devoir qui m'est imposé par le respect et la haute estime que m'inspirent les vertus et les grandes qualités que j'ai su apprécier en sa personne.

Notre excellent ami, M. Percin, va quitter incessamment La Neuville. Vous le verrez à Paris, je pense, dans le courant de cette semaine.

Agréez, je vous prie, l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obligeant serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

*La Neuville, 20 octobre 1846.*

\* \* \*

à M. Louverture :

I

MONSIEUR,

Après l'accueil bienveillant que vous m'avez fait ainsi que Madame, et l'intérêt tout particulier que vous portez à notre sainte œuvre, il est de mon devoir de vous donner de mes nouvelles et ce devoir m'est bien agréable. Aussi depuis longtemps je me serais acquitté de ce devoir, si des indispositions fréquentes et des occupations accablantes ne m'en eussent empêché. Il fallait expédier le plus pressé, le strict nécessaire. Je ne doute pas que votre charité ne soit portée à m'ex-cuser.

Arrivant à Paris, j'ai présenté à M. de Saint-Anthoine la lettre de recommandation que vous aviez bien voulu me donner. Il m'a reçu avec beaucoup de bienveillance.

Je lui ai parlé au long de tous mes projets pour les côtes d'Afrique et il y a applaudi. Il m'a demandé de lui adresser une lettre dans laquelle je l'entretiendrais de l'établissement de Marseille, et il m'a fait espérer qu'il nous sera utile pour cet établissement.

Je lui ai parlé d'Haïti. Il a peu de connaissances dans la République. Il m'a dit qu'il pourrait me donner une recommandation pour le général Lazare. En définitive, je ne vois pas d'espérance fondée pour le moment présent. Je pense que le temps fera ce dont les hommes ne peuvent venir à bout. Je mets ma confiance dans la divine Providence.

Avant de quitter M. de Saint-Anthoine, il a fallu monter pour voir le beau tableau que vous lui avez envoyé. Il fut bien satisfait quand je lui dis qu'il était parfaitement ressemblant à celui que j'ai vu dans votre salon à Bordeaux. Il a réuni dans cette salle plusieurs tableaux de grands hommes et il me dit agréablement : « Vous voyez bien, Toussaint ne se trouve pas ici en compagnie indigne de lui ».

Si vous désirez avoir des renseignements concernant votre famille et vos biens existant en Haïti, je pourrais peut-être vous procurer le moyen de les avoir. Un prêtre de couleur, né à Sainte-Lucie, vient de terminer son séminaire à Saint-Sulpice de Paris. C'est un excellent et zélé prêtre. Il veut se rendre en Haïti et voir s'il n'y aurait pas possibilité de s'y établir et d'y faire le bien. C'est par son moyen que je pourrais peut-être vous procurer ces renseignements. Veuillez donc m'envoyer les documents nécessaires pour qu'il puisse prendre ces informations, si vous désirez profiter de cette occasion.

Les nouvelles de la côte d'Afrique sont toujours favorables, nos espérances sont toujours les mêmes. La maison centrale que nos missionnaires construisent à Dakar ne tardera pas, je pense, à être élevée. Au prochain envoi que nous ferons sur les côtes, je ferai prendre des renseignements sur le royaume des Aradas. Je pense que ceci ne pourra avoir lieu que lorsqu'on commencera la Mission du Dahomey. En attendant veuillez bien joindre vos prières aux nôtres pour que l'œuvre de Dieu prospère.

Agréé, je vous prie, l'assurance du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble serviteur.

F. LIBERMANN,  
*prêtre, Sup. des miss. du Saint-Cœur de Marie.*

*La Neuville-les-Amiens, le 22 octobre 1846.*

Veuillez offrir mes hommages respectueux à Madame. Je me recommande instamment à ses prières, ainsi que notre œuvre, que lui est aussi chère qu'à moi.

\*  
\* \*  
\*

à M. Poupart :

II

(Copie de la main de M. Lannurien.)

A M. Poupart, au sujet de M. Guibou.

MON BIEN CHER CONFRÈRE,

Mon silence n'est pas venu précisément du défaut de succès, mais plus particulièrement d'un surcroît de travail qui me pressait de tous côtés et de la malheureuse migraine qui s'amusait à me contrarier. Ces occupations multipliées m'ont aussi empêché de répondre tout de suite à votre lettre, mais enfin après avoir fait attendre, m'y voilà.

Non, je n'ai pas réussi, comme M. Guibou a dû vous le dire. Cette affaire n'a pas de rapport avec le département de la Marine; c'est au Ministère des Affaires étrangères. Quoique je n'y sois pas connu, j'y suis allé tout de même. Le personnage auquel on m'a dit à la Marine de m'adresser, ne s'y trouvait pas; celui qui le remplaçait me dit que cet objet ne regardait pas son bureau; il me fit conduire à un autre et celui-là me dit qu'il fallait adresser directement la pétition au Ministère de l'Instruction publique. Je lui ai montré qu'il était vrai que la permission devait être accordée par l'Instruction publique, mais comme il s'agissait d'un objet dont le résultat devait être pour les Missions étrangères, et qu'en conséquence le Ministère des Affaires étrangères y était intéressé en quelque manière, tandis que l'Instruction publique n'y était que comme autorité étrangère; que c'était au Ministère de l'Instruction publique à y prononcer; mais que la pétition devait passer par les Affaires étrangères et être envoyée par ce ministère à l'Instruction publique, avec une recommandation, comme quoi on dirait qu'on trouvait l'œuvre opportune; enfin, après une longue discussion, il se rendit et convint que cette marche était naturelle. Mais une autre difficulté. C'est qu'il ne voyait pas l'utilité de cet établis-

sement. J'avais beau m'épuiser à lui expliquer le bien que cela pourrait faire, peine perdue : *je ne vois pas l'utilité*. Enfin il me dit tout de même : « que les communautés qui s'occupent de Missions adressent une demande au Ministère, alors on recommandera l'affaire à l'Instruction publique ». Je crois donc que M. Guibou doit obtenir des principales communautés de missionnaires intéressées à la chose un certificat comme quoi elles déclarent l'œuvre excellente et digne d'encouragement. Je crois qu'il l'obtiendra. De plus, dans mon prochain voyage de Paris, je vais voir s'il n'y aurait pas moyen d'obtenir des recommandations à cet effet; ce sera à la fin de décembre que j'irai. Je n'ai pas donné tous ces détails à M. Guibou, veuillez lui en faire part; je n'avais pas le temps de le faire quand je lui ai écrit (la veille de la réception de votre lettre).

Maintenant quelques mots sur l'œuvre. Si M. Guibou venait à se décourager en voyant les difficultés, il serait capable de reprendre son dessein du pensionnat. Tâchez de faire tout ce que vous pouvez pour l'en empêcher. Je regarde son œuvre comme tout à fait en danger et presque perdue, s'il prend un pensionnat. De plus, c'est un manque de confiance en Dieu dont il se rendrait très coupable, après tant de bienfaits.

Notre cher confrère a besoin de se prémunir fortement contre une envie d'entreprendre tout à la fois, d'embrasser un trop grand ensemble de bonnes œuvres à la fois. Je lui ai déjà dit à Nantes que cela ne devait pas être et qu'il en résulterait du mal. Mais je n'ai pas parlé sur le fond de cet entraînement qu'il éprouve pour cet ensemble d'œuvres. Je ne l'avais pas examiné à fond; j'y ai pensé depuis devant Dieu. Je vous prie de lui transmettre mon sentiment à ce sujet. Je n'ai pas pu le faire dans ma dernière lettre, n'en ayant pas le loisir.

On peut distinguer trois choses dans l'impulsion que nous recevons pour les ordres de Dieu : 1<sup>o</sup> le désir qui s'en forme dans notre âme; 2<sup>o</sup> l'action de notre âme qui embrasse ce désir et y acquiesce; 3<sup>o</sup> l'entraînement pour l'exécution. Appliquant cette vue à M. Guibou,

je vous dirai que notre cher ami a ce désir dans une très grande force et je n'y vois que du bien; il a toutes les qualités d'un bon désir venu de Dieu. Il est pur, dégagé de tout intérêt et de tout amour-propre; il est généreux et va droit à Dieu; il est animé d'une vive charité et d'une sincère humilité; je n'ai donc rien à reprendre dans ce désir; il est bon, il me semble.

2<sup>o</sup> L'acquiescement de l'âme. Ici, je ne vois plus l'esprit de Dieu et sa grâce dans leur pureté, il y a du mélange; peut-être le mélange est plus considérable que la fine farine. Je vois comme une grâce immense de Dieu dans toutes les oppositions qu'il a eues; je vois encore la source des oppositions dans les défauts qui s'étaient mêlés dans l'acquiescement et l'entraînaient pour l'exécution. Je crois que si notre cher frère avait réussi, son âme y aurait perdu beaucoup et ses œuvres eussent peut-être été détruites pour toujours.

Pour que l'acquiescement soit bon et pur, il doit avoir son séjour dans la volonté et non pas produire cette violente activité dans l'intelligence ni embraser l'imagination. Cette activité de l'esprit et cet embrasement de l'imagination ne sont autre chose que l'action de notre nature, action qui, étant forte et n'étant pas assez réglée, couvre l'action de la grâce, la gêne et quelquefois en détruit tous les bons effets. De plus, si par cet acquiescement, nous livrant à l'activité de notre nature, nous nous mettons à former des plans, ou même si, sans que notre esprit cherche ses plans, ils se forment dans notre imagination, ces plans ne sont plus la chose dont Dieu inspire le désir; ces plans nous embrouillent l'esprit, nous éloignent du fond essentiel de ce que Dieu prétend en nous inspirant ces désirs, couvrent même ces désirs. Il y a un double danger : le premier, c'est que nous prenons trop de goût à ces plans qui nous paraissent beaux, grands, qui plaisent à la nature, embrasent l'imagination; ce n'est alors plus la pureté du premier désir qui obtient notre acquiescement, c'est le plan qui nous plaît, c'est la chose qui doit être exécutée qui nous fait plaisir; c'est ce plan, c'est cette chose ou plutôt l'exécution de cette chose qui attire tout notre acquiescement.

Cela devient un grand mal pour nous, à qui cela fait du tort et à l'œuvre qui cesse d'être l'œuvre de Dieu. Le deuxième danger, c'est la ténacité à nos idées, à nos plans qui en résultent. Cette ténacité est un grand mal; elle nous fait dévoyer et sans retour quelquefois; elle nous fait commettre de grandes fautes dans l'exécution, fait parfois manquer l'œuvre.

### 3° L'entraînement dans l'exécution.

Vous qui êtes professeur de théologie, vous savez mieux que moi que la grâce d'acquiescement et la grâce d'action (ou d'exécution) est une grâce donnée à la volonté et non à l'intelligence. Seulement dans l'exécution, Dieu nous accorde de plus une grâce d'intelligence pour nous éclairer dans notre marche, afin que notre intelligence bornée, obscurcie, voilée par l'imagination et les impressions que nous recevons, ne sorte pas de la voie de Dieu et nous fasse agir à faux et gâter l'œuvre de Dieu. Mais il est certain que l'entraînement pour l'exécution est un mouvement donné à la volonté; de là l'entraînement qui réside dans l'intelligence et qui embrase l'imagination, est un embrasement de la nature qui se plaît dans ses conceptions, dans une œuvre qui plaît (dont le désir vient de Dieu, il est vrai), dans un plan qui nous réjouit. De là, on manque à deux grâces : à la grâce de la volonté qui nous donne l'impulsion pour l'action, puisque nous la remplaçons par cet entraînement non volontaire, mais intellectuel et imaginaire; 2° à la grâce d'intelligence pour nous guider; elle est voilée, incapable de nous aider par suite de la violence de l'impulsion de notre esprit et de notre imagination qui nécessairement nous empêche de voir et de considérer le point de vue que Dieu veut que nous voyions, et de faire attention aux lumières de cette grâce. De plus, par suite de la ténacité avec laquelle notre intelligence s'arrête et suit nos conceptions, ce dernier point est un grand mal. Il empêche de suivre les lumières de Dieu, ce qui demande une grande souplesse, de profiter du mouvement de la divine Providence et même rend notre tact naturel incapable de nous bien guider pour la bonne exécution d'une œuvre.

J'aurais bien voulu donner tous ces détails à M. Guibou lui-même, mais je n'avais pas le temps. Je connais sa sincère humilité, je suis sûr qu'il ne sera pas mécontent que je vous adresse ces réflexions pour que vous les lui communiquiez; priez-le de les bien méditer, d'y appliquer ce qui se passe en lui.

Outre ces motifs tirés de l'action de Dieu dans nos âmes pour les bonnes œuvres, j'ai déjà donné à notre cher M. Guibou ceux qui sont tirés de la nature de l'œuvre pour l'engager à se restreindre. Je pense donc, comme toujours, que notre cher confrère doit se contenter, pour le moment, de l'œuvre des étudiants pour les Missions; c'est la principale et la plus importante de ses œuvres; 2<sup>o</sup> de celle des prêtres infirmes, sans qu'il y ait aucun rapport entre eux et les étudiants, sinon que ceux-ci prennent soin, en les veillant, des prêtres malades; 3<sup>o</sup> de l'œuvre des Espagnols.

Je crois qu'il doit abandonner pour toujours l'idée d'un pensionnat, remettre à plus tard l'œuvre des vieillards, hommes et femmes, et ne pas y penser maintenant; de même les jeunes gens de l'École de médecine. Je conçois qu'il doit garder ceux qui sont actuellement chez lui, mais entièrement séparés des étudiants et sans rapport aucun avec eux. Toutes ces œuvres doivent être remises jusqu'à ce que l'œuvre principale, ainsi que celle des prêtres infirmes, soit consolidée et entièrement formée.

Pour la Mission de Madagascar, je crois qu'il faut prendre garde; y envoyer des Frères sans qu'ils soient d'abord bien éprouvés, et sans que la communauté à laquelle ils s'agrégeront ne s'engage de les garder dans son sein pour le reste de leur vie, de les nourrir et entretenir en santé et soigner en maladie, quel que soit le temps qu'elle durera, ce serait compromettre gravement l'avenir et même le salut de ces Frères. Il faudrait même, de plus, stipuler que s'ils ne pouvaient pas supporter le climat de Madagascar, on s'obligerait à les garder toute leur vie durant.

De plus, il faudrait qu'ils fissent un noviciat, car on ne saurait croire combien il est difficile que les Frères ne se découragent pas, combien il est difficile qu'ils se

conservent bien en Mission, s'ils ne sont pas liés, la plupart ne resteront pas et que deviendront-ils? Ils seront placés domestiques à Bourbon, quel danger imminent pour la perte de leurs âmes!

Pour M. le Supérieur du Saint-Esprit, je ne pense pas qu'il puisse faire quelque chose au Ministère des Affaires étrangères pour obtenir ce que M. Guibou désire. Il n'y est pas plus connu que moi; ses affaires sont à la Marine. Cependant comme il est à Paris, il serait possible qu'il puisse trouver des personnes qui aient des connaissances aux Affaires étrangères; dans ce cas, M. Guibou pourrait en profiter; moi, j'en doute.

Je n'aurai pas le temps de faire ma notice avant le milieu et peut-être la fin de novembre; aussitôt qu'elle sera faite, vous l'aurez.

Veillez recommander à M. Guibou de ne pas parler du conseil que je donne au sujet des Frères pour Madagascar, cela me brouillerait avec M. le Supérieur du Saint-Esprit; je le suis déjà assez.

Adieu, tout à vous en Jésus et en Marie.

(sans signature.)

*La Neuville, le 22 octobre 1846.*

\* \* \*

à M. Lannurien :

XX

Monsieur,  
Monsieur l'abbé Lannurien,  
(chez M. son Père), à Morlaix, Finistère.

J. M. J.

MON BIEN CHER CONFRÈRE,

Je vous écris cette petite lettre après la prière, avant de me coucher. Il ne faut cependant pas vous en fâcher,

car depuis hier que j'ai reçu la vôtre, j'ai tenté de vous écrire, impossible.

Nous sommes encombrés de monde, je ne sais comment faire pour les loger. Je suis encore plus embarrassé pendant les récréations. Je pense que lorsque tout le monde sera arrivé, nous aurons entre 35 et 40, tant novices qu'étudiants. La maison du faubourg ne sera pas habitable avant la fin de l'hiver. Comment faire? Dieu y pourvoira. De plus, comment trouver assez de pommes de terre pour nous tous? Marie nous les donnera et le reste avec.

J'espère que la maison du Gard nous sera enfin cédée, et nous serions un peu plus à notre aise pour le logement. Prions et sanctifions-nous, voilà la grande affaire, et laissons à Notre-Seigneur à faire encore le reste.

M. Levavasseur est avec nous; c'est un saint enfant.

Vous avez reçu la lettre que je vous ai fait écrire par M. Boulanger, elle vous explique mon silence.

Nous n'avons plus qu'un seul numéro des *Annales* de Bourbon. Comme d'après votre lettre, il paraîtrait qu'il n'est plus temps de vous l'envoyer, je m'en abstiens.

Quand les vacances finiront-elles? aussitôt que nous le pourrons.

Nous ne trouvons pas de maison à louer, et l'affaire du Gard traîne en longueur. Venez pour la fin du mois, cela suffira. Tâchez de vous bien remettre.

C'est M. Boulanger qui a confessé les Orphelines selon vos désirs. Elles vous réclament à grands cris.

J'ai reçu votre première lettre en même temps que la seconde, mais je n'ai pu aller voir depuis la Mère Stanislas pour faire votre commission.

Nous ne pouvons pas accepter le Frère dont vous parlez. Il nous faut des hommes solides ou rien. Nous en avons passablement.

Ne vous tourmentez pas pour notre établissement dans le midi ou en Bretagne; suivons le mouvement de la divine Providence et ne nous laissons pas surprendre par les peines de notre propre esprit. Confiance pleine et entière en Marie. Si Dieu nous veut en Bretagne ou

dans le midi, cela viendra, marchons notre chemin avec simplicité et confiance et tout ira.

Que la paix de Notre-Seigneur soit avec vous !

Tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

*La Neuville, le 22 octobre 1846.*

*P. S.* — J'étais inquiet de vous, parce que je ne recevais pas de nouvelles, je suis tranquille maintenant, puisque j'en ai deux pour une.

\* \* \*

à M. Gravière :

I

On met ici cette lettre, bien qu'elle ne soit pas du V. Pere, mais de M. Clair, parce qu'elle a été écrite de sa part, et qu'il y a ajouté une ligne de sa main à la première page : cette ligne est soulignée ici.

(Barillec.)

Monsieur,  
Monsieur l'abbé Gravière,  
Préfet apostolique des Deux-Guinées,  
à Gorée, par le Havre,  
Côte de la Sénégambie.

MON CHER CONFRÈRE,

M. le Supérieur me charge de vous écrire quelques mots qui seront comme une annonce de la lettre plus détaillée qu'il espère vous envoyer bientôt. Son voyage de Rome a duré cinq mois, et a mis, comme vous le pensez, bien des choses en retard. Il est revenu sans avoir entièrement terminé ses affaires, se reposant sur l'assurance qu'on lui a donnée de lui accorder tout ce qu'il a demandé. *Il n'a pu attendre l'assemblée des Cardinaux qui devaient décider les questions.*

Notre nombre augmente considérablement. Nous avons fait l'acquisition d'une maison dans le faubourg Noyon; c'est la maison des Orphelines. Dans quelques mois on pourra l'occuper. En attendant, on s'occupe de chercher un logement pour une partie de la communauté. La maison est pleine, deux réfectoires, chambres à deux, etc. Nous sommes encore en vacances sans savoir quand aura lieu notre retraite. Nous avons eu plusieurs indispositions les jours derniers, mais rien de grave et d'inquiétant. Ce sont de ces petites croix qui sont des bénédictions pour les maisons.

Après le renvoi de plusieurs, il y aura de 35 à 38 novices ou étudiants. Les Frères sont au nombre de dix, dont plusieurs donnent de bonnes espérances.

Je ne vous en dis pas davantage, M. le Supérieur vous parlera plus en détails du résultat de son voyage et de tout ce qui peut vous intéresser.

Priez pour nous, qui n'avons pas moins besoin de prières que les Missionnaires, puisque nous aurions besoin d'être remplis de l'esprit de sagesse et de conseil. Je me recommande tout spécialement à vos prières et à celles de tous nos confrères, que je salue tous bien affectueusement en Notre-Seigneur, en demandant pour eux le zèle des Apôtres, la générosité des martyrs et surtout l'amour qui en est le principe et l'esprit intérieur qui soit comme le sel qui les conserve.

Votre tout dévoué confrère en la charité du cher Maître et de sa sainte Mère.

CLAIR.

*P. S.* — Nous sommes obligés de nous séparer de suite, ne pouvant plus tenir dans la même maison.

MON TRÈS CHER CONFRÈRE,

Quelle que soit la multiplicité de besogne sous laquelle je suis accablé, je ne puis cependant laisser passer cette lettre sans y ajouter un mot, surtout pour soulager un peu la peine que doivent vous faire les dernières nouvelles.

que je vous ai données dans trois lettres à la fois : Pardonnez-moi de vous avoir fait recevoir trois fois cette pénible nouvelle. Il y a espérance que nous obtiendrons un supplément de la Propagation. Je vais, en décembre (quand les Conseils se réuniront, car maintenant les membres sont dispersés, d'après ce que m'a dit M. Choiselat), adresser ma demande et leur faire comprendre leur incompréhensible erreur et les extrémités auxquelles elle nous réduit. M. Choiselat me fait espérer un supplément et une allocation pour l'an prochain. M. Desgenettes nous aidera auprès d'un des membres les plus influents de Paris. Prions et espérons. L'allocation qu'on nous a faite est de 35.000 francs; la dépense totale des sommes sorties de nos mains (y compris les deux dernières traites qui m'ont été adressées par M. Lossedat) 60.387.

L'ensemble des différentes sommes que j'avais en mains appartenant à la Guinée est de 17.385. Reste donc dépensé : 43.002.

Je suis encore heureux d'avoir appris que la Propagation nous donne 35.000 francs, car lors que je vous écrivis, je craignais que ce ne fut que 28.000. Vous comprenez mes inquiétudes. Mais vous les comprendrez bien mieux quand vous saurez que l'achat de la maison du faubourg nous mettra en dette pour 40.000 francs. Cette maison a été achetée pendant mon absence. Une personne nous a offert 13.000, à la condition que nous l'achèterions. On a cru que nous pourrions l'habiter à très peu de frais, et il se trouve, quand on en est venu à vouloir monter le mur pour former quelques chambres, qu'il faut rebâtir à neuf, ce qui fait une dépense de 18.000. Il était absolument nécessaire de séparer le noviciat de la maison des études; nous ne pouvions tenir à La Neuville. Nous avons en ce moment 38 novices ecclésiastiques, quoique MM. Macharron, Bourbon et Lidy n'y soient plus. Nous attendons encore deux. De plus, dix Frères. De plus nous cinq, pour la conduite de la maison. De plus, M. Ratier, Eugène, etc.

Je suis obligé de finir, car il faut aller me coucher. Je répondrai à vos lettres immédiatement après notre

retraite, qui doit enfin commencer à la Toussaint. Il me serait impossible de le faire auparavant.

Je vous laisse en ce moment. Ne vous tracassez pas, ayons confiance en la divine Providence. La réponse de Rome n'est pas encore arrivée; elle ne viendra que vers la fin de novembre au plus tôt.

Tout à vous dans la charité du saint Cœur de Marie.

F. LIBERMANN,  
*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

*Le 24 octobre 1846.*

\* \* \*

à M. Percin :

I

*La Newville, 2 novembre 1846.*

MON CHER MONSIEUR,

Je satisfais de grand cœur au désir que vous avez que je vous écrive, sous la forme d'un plan régulier, les pensées que je vous ai développées pendant le court séjour que vous avez fait auprès de moi. Ne craignez jamais de m'être à charge par les conseils que vous me demanderez pour le bien du pays que votre zèle si pur et si généreux vous a donné désormais pour patrie. Je suis trop désireux de pouvoir procurer le bien d'Haïti et trop ému à la vue des sentiments si bons qui vous animent en faveur de ce pays, pour ne pas faire tout ce qui dépend de moi pour vous être utile. Je suis obligé, à grand regret, de me retirer entièrement des affaires religieuses d'Haïti parce que je crois que la divine Providence ne veut pas que je m'en occupe. J'ai la confiance que les affaires s'arrangeront sans moi, mieux que si je continuais à m'en occuper. Sans doute j'aurais été heureux de faire le bien à Haïti, à ce peuple si bien disposé

et si intéressant par les sentiments religieux qui l'animent; mais il y a un motif d'ensemble bien plus puissant qui me faisait embrasser avec tant de suavité cette œuvre.

Si nous avons pu parvenir à former un établissement dans la République, je suis sûr que notre succès eût été complet. Au bout de peu d'années nous aurions pu fournir à l'univers une preuve de la fausseté et de la mauvaise foi de ceux qui calomnient imprudemment une portion nombreuse du genre humain; nous aurions détruit par le fait les préjugés ridicules qu'ont malheureusement acclimatés l'ambition et l'intérêt d'une poignée d'hommes au détriment de tant de millions d'âmes créées à l'image de Dieu, et rachetées par le sang de Jésus-Christ. Je suis convaincu que notre succès aurait été complet, et nous aurions fait voir aux délateurs de la race africaine, que pour n'avoir pas la peau blanche, ils ne sont pas moins enfants de Dieu qu'eux, qu'ils n'ont pas moins d'élévation d'âme, qu'ils ne sont pas moins capables de recevoir la foi, la saine morale, les vrais principes et la pratique de la civilisation; en un mot que la couleur ne donne aucune infériorité en rien.

Vous qui sentez si vivement, vous qui êtes personnellement intéressé dans cette sainte cause, vous devez comprendre, mieux que tant d'autres, l'importance qu'il y avait d'établir ce fait. A Haïti son accomplissement était prompt et facile; en Guinée nous rencontrerons des difficultés de tous genres et qui sait si je vivrai assez pour voir le succès de mes efforts! Vous concevez que je dois avoir un désir bien vif de produire un si heureux effet, dont les suites auraient produit un si grand bien pour l'ensemble de la grande œuvre que nous devons accomplir.

Dieu ne le veut pas, que son saint nom soit béni! J'avoue que mon cœur en est profondément affligé, mais je me sou mets pleinement à la divine volonté!... Du reste, ce que je ne puis faire à Haïti, Dieu veut peut-être que vous et d'autres le fassiez, et l'effet qui en résultera sera tout autant une énergique protestation contre les injustes préventions des hommes, comme si nous l'avions

produit nous-mêmes. Ayez du courage, Dieu sera avec vous.

Mais allons au fait. Je vais vous répondre d'une manière franche et catégorique sur la substance des conversations que nous avons eues ensemble, et mon sentiment sur l'état des choses à Haïti, et sur le moyen d'obtenir un accomodement, d'arriver enfin à un dénouement heureux et convenable pour la République.

Pour arriver à un moyen de remédier à l'état déplorable de la religion à Haïti, il faut bien suivre la situation du pays vis-à-vis le catholicisme et pour cela je vous ferai deux observations :

1<sup>o</sup>. — L'Eglise d'Haïti, en considérant la nature des choses, ne doit et ne peut être mise sur le pied d'une Eglise en état de Mission. Un pays civilisé qui est tout chrétien de temps immémorial, avec des paroisses bien formées et distinctes, qui a un gouvernement régulier constitué selon la façon de tous les autres gouvernements de l'Europe civilisée, doit avoir certainement une Eglise constituée, régularisée, comme toutes les autres Eglises particulières, dont l'ensemble forme l'Eglise universelle. Tant qu'elle n'a pas cette position respectable au milieu des autres Eglises, elle n'est pas dans un état normal, elle est dans la souffrance et le désordre, et ce désordre doit nécessairement déplaire et paraître rebutant à tout homme entendu en administration. Le principe posé, je ne suis nullement surpris que M. Tisserant n'ait pas réussi malgré la fermeté de son zèle, malgré l'avantage de ses éminentes vertus. Le Gouvernement devait avoir de la répugnance à admettre un Préfet apostolique. Je sais bien que les intentions de la Propagande, ni celle de M. Tisserant n'étaient pas de tenir longtemps le pays dans un état de Mission; ce ne devait être qu'un état provisoire pour laisser le temps de former solidement une Eglise régulière. Cela n'empêche pas que le pays devait avoir une grande répugnance à cet état de choses.

2<sup>o</sup>. — Il est constaté et évident que l'Eglise haïtienne ne peut être une Mission, mais une Eglise régulière. Pour constituer une Eglise régulière, il faut un Evêque

dont l'autorité sera fixe et permanente. Il faut à cet Evêque des collaborateurs; il faut une administration spirituelle, qui toute indépendante qu'elle soit en elle-même, s'harmonise parfaitement avec l'administration temporelle, et que tout en restant dans les principes solides de la foi et de l'administration ecclésiastique, tout en se tenant absolument en dehors de toutes les affaires politiques, prête un secours efficace au Gouvernement, pour l'entretien du bon ordre, par la prédication des maximes et de la morale chrétienne, et par l'influence purement spirituelle qu'il aura sur les peuples. Or, je crois que c'est là que gît la plus grande difficulté, vu l'état actuel du pays.

Je dis que c'est là la difficulté. Au premier coup d'œil et sans approfondir les choses, des personnes ont voulu me persuader, il y a quelques années, que le Gouvernement s'opposait à l'établissement d'une administration spirituelle. Je l'ai cru alors, parce que je ne connaissais pas le pays; il fallait bien me contenter de ce que d'autres, qui prétendaient le connaître, me disaient.

Depuis que M. Tisserant y a été, et qu'il m'a donné des renseignements positifs des événements qui ont eu lieu, de l'esprit des habitants, ainsi que des circonstances qui ont environné et la négociation précédente, et ses propres travaux, depuis ce temps j'ai examiné; j'ai médité beaucoup cette position et je suis convaincu qu'on a jugé trop vite, et d'après les premières apparences comme on ne fait malheureusement que trop souvent. Je suis persuadé que la difficulté n'est pas là. Le Gouvernement, comme tous les autres gouvernements, doit sentir la nécessité d'avoir pour appui l'influence morale de la religion. Dire qu'il est ennemi du Catholicisme, et qu'il cherche à le détruire, c'est une moquerie inadmissible. Les membres qui le composent pourront ne pas avoir la foi, ils pourront même par suite des embarras, que cause l'état désolant de la religion, avoir pensé dans certaines circonstances à favoriser l'introduction du Protestantisme, mais dire que c'est par haine du Catholicisme qu'il a agi, si on le suppose même, elle n'a pas pu influer sur la conduite

du Gouvernement; car il est bien sûr que généralement dans le siècle où nous vivons ceux qui sont à la tête des affaires ne regardent pas des haines et des répugnances personnelles, et l'empereur Nicolas lui-même qui est un persécuteur manifeste ne se conduirait ainsi tyranniquement que dans des vues politiques et administratives. Or si l'on considère les choses sous le point de vue politique et administratif, il est facile à voir qu'une Eglise bien organisée prête un grand secours au Gouvernement, et lui, nécessairement, doit prêter son appui à l'établissement de cette Eglise. Si Napoléon avec sa puissance de fer, par des vues purement politiques et administratives, a trouvé nécessaire le rétablissement de la religion pour se fortifier, à plus forte raison un pays où le Gouvernement est constitutionnel, où règne toute la liberté dans toute son étendue; il faut alors, bien plus que dans un état monarchique, une puissance morale qui est seule capable de maintenir les esprits libres d'un peuple dans l'ordre, et d'y conserver les plus solides principes organisateurs.

Ce n'est pas là que réside la difficulté, mais elle est dans la position où se trouve le pays. Dans l'état actuel des choses, Haïti est obligé d'accepter des étrangers pour administrer les affaires spirituelles et même les fonctions. C'est une situation anormale qui jette l'Eglise haïtienne dans le malaise, et la tient dans la fausse position où elle se trouve, n'ayant pas un homme dans son sein qu'on puisse élever à l'épiscopat, ne pouvant pas non plus fournir le personnel nécessaire pour environner l'Évêque, et l'aider dans la haute administration du diocèse, ni pour remplir les principales cures pour le détail de l'administration particulière des paroisses, étant obligé de recourir aux étrangers pour remplir ces fonctions importantes.

Est-il surprenant que le Gouvernement fasse difficulté d'admettre une administration stable et solidement constituée? Il ne peut pas avoir assez de confiance dans des hommes étrangers à la République qu'il ne connaît pas, et qui d'ailleurs, eux-mêmes, n'ont pas une connaissance suffisante de l'esprit et des mœurs du pays.

Tout le monde sent que s'il n'y avait pas d'autre moyen de remédier au désordre où se trouve la religion, le Gouvernement recourrait aussi à cette unique ressource, en se confiant dans le choix du Saint-Siège qui, il le sait bien, est intéressé à le faire tel qu'il convient au Gouvernement haïtien; mais il est bien naturel que les personnes qui gouvernent la République cherchent à trouver un expédient mieux adapté aux besoins et à la situation.

Vous vous expliquerez par là pourquoi le Gouvernement haïtien a toujours accepté avec reconnaissance les ouvertures que le Saint-Siège a faites, et pourquoi, quand on est arrivé à l'exécution, toutes les négociations ont manqué. Il acceptait avec joie les premières ouvertures, parce qu'il sentait un pressant besoin de sortir de là position fausse et critique où il se trouve en matière de religion. Quand il s'agissait d'exécuter, ses inquiétudes se réveillaient et reprenaient le dessus, parce qu'il eût fallu livrer à des étrangers le pouvoir spirituel; on aimait mieux temporiser. Peut-être n'a-t-il pas assez compris que par cette temporisation le mal augmentait, et les difficultés d'en sortir devenaient de plus en plus graves.

Voilà mon opinion sur la situation de l'Eglise d'Haïti, et le fond de tout les obstacles qu'ont éprouvés jusqu'à présent les négociations du Saint-Siège avec le Gouvernement de la République. Tout homme sage et sérieux, qui ne juge pas superficiellement des choses comprendra le vrai de mes observations et sera de mon avis; je sais bien que plusieurs disent, et vous l'avez entendu dire comme moi, mais vous n'y avez sûrement pas cru, plusieurs disent que les prêtres étant dans le pays, craignant une organisation régulière qui les oblige à se réformer, entretiennent le Gouvernement dans des préjugés contre l'Eglise, et par là sont cause qu'il ne prête par la main aux avances faites par le Saint-Siège. Cette raison est tellement absurde que je ne conçois pas comment des hommes d'ailleurs raisonnables aient pu la croire.

Les hommes qui gouvernent ne peuvent manquer

d'apprécier à leur juste valeur les oppositions de ces prêtres qui ne peuvent se soutenir que par l'anarchie, et d'ailleurs ne doivent rien tant craindre qu'un clergé né et formé dans le pays, parce que ce clergé leur enlèvera les principales cures et sera à la tête des affaires ecclésiastiques. Il paraît donc évident que la difficulté n'est pas là où je la place. Venons-en maintenant à la solution qu'il faudrait donner à cette difficulté.

S'il y avait actuellement un homme, né dans le pays, qui eût la confiance du Gouvernement, et qui donnât des garanties au Saint-Siège sur l'orthodoxie de sa doctrine, le nœud gordien serait tranché d'un seul coup. Le Gouvernement le présenterait et le Saint-Siège l'accepterait pour être revêtu des pouvoirs de l'Épiscopat. Mais cet homme n'existe pas, il faudrait le former, il faudrait de même lui former des coopérateurs, nés haïtiens, ces coopérateurs lui seraient nécessaires pour l'aider dans l'administration, pour occuper les plus importantes cures, et peu à peu, il en faudrait suffisamment pour garnir les moindres paroisses, et le pays serait peu à peu débarrassé de ces étrangers qui le plus souvent n'y restent que par des motifs d'intérêt ou parce qu'ils sont repoussés dans leur terre natale. Pour fournir cet Evêque et ces coopérateurs il faudrait une école de science et de vertu, il faudrait un séminaire.

Pour qu'il puisse exister un séminaire il faudrait une autorité ecclésiastique communiquant ses pouvoirs à son chef, mais quelle sera cette autorité? Nous voilà précisément arrivés au plus intime de la difficulté : serait-ce un Evêque titulaire, Evêque de Port-Républicain? Un prêtre, né hors du pays, ne pourra inspirer assez de confiance au Gouvernement pour qu'il l'accepte. Il faudrait donc absolument une autorité provisoire dont tout le but serait de retirer l'Eglise haïtienne du cercle vicieux où elle se trouve, en lui créant un clergé né dans le pays, et en lui préparant des sujets pour remplir son Siège et fournir aux fonctions les plus importantes qui demandent la confiance du pays.

Cette autorité ne pourrait être donnée sous le titre

de Vicaire, ni de Préfet apostolique parce que cette dénomination assimilant l'Eglise d'Haïti à une terre de Mission, ce serait la mettre dans une position anormale qui répugne naturellement aux hommes distingués de la République.

Mais n'y aurait-il pas un moyen de détruire cette difficulté? Qui empêcherait le Gouvernement haïtien de s'adresser au Saint-Siège, manifestant le désir de voir sortir enfin l'Eglise d'Haïti de son état de désolation et de son veuvage? Il fera facilement comprendre que ce n'est pas le moment de donner à cette Eglise un Evêque titulaire, parce que aucun sujet ne pourrait avoir la confiance du pays pour y être chargé irrévocablement pour les motifs mentionnés et autres, s'il y a lieu. Qu'il ne faut pas non plus consentir à ce qu'on nomme un Vicaire ou Préfet apostolique parce que l'Eglise d'Haïti est, et doit être considérée comme une Eglise établie, et non comme une Mission; qu'en conséquence il demande une administration par intérim revêtue de l'autorité du Souverain Pontife pour former le futur Evêque et ses Coopérateurs et qui n'aura de pouvoir spirituel que jusqu'au temps où le pays pourra tirer de son propre sein un sujet digne de l'Episcopat. Je crois qu'il serait bon que l'Administrateur par intérim fût Evêque. On lui donnerait un titre *in partibus* comme on a fait dans ces cas à Lyon et ailleurs lorsqu'il y avait lieu.

La dignité épiscopale aura un triple avantage : ce serait une consolation pour le bon peuple, et une autorité pour les prêtres, qui les tiendra davantage dans leur devoir; Rome reconnaîtra, par ce fait de la dénomination officielle, le Siège de Port-Républicain comme n'ayant jamais cessé d'être siège épiscopal. Enfin l'Eglise d'Haïti n'aura pas besoin de recourir aux pays étrangers pour l'administration de ses jeunes séminaristes. Cette autorité ne pourrait donner aucune inquiétude puisqu'elle n'est que provisoire et restera toujours amovible.

Pour tout dire en deux mots : il faudrait à Haïti un Evêque et un Clergé tirés du pays; pour celà il faudrait

un Séminaire et pour avoir un Séminaire, il sera besoin d'une autorité spirituelle. Cette autorité ne pourrait être pour le moment un Evêque titulaire, elle ne pourrait être non plus un Vicaire ou un Préfet apostolique. Il s'agirait de demander un Administrateur du Diocèse *par intérim*, dont le but serait de préparer des sujets dignes d'être mis à la tête de l'Eglise de Port-Républicain, et qui serait congédié aussitôt que le résultat désiré serait obtenu par la proposition du sujet haïtien que le Gouvernement ferait au Saint-Siège. Et alors sera le moment de demander un concordat.

Cette marche est simple, va droit au fait, et élimine toutes les difficultés sérieuses.

Lorsque les Bourbons revinrent en France, le Cardinal Fesch, oncle de l'Empereur, fut obligé de quitter, et ne voulant pas abandonner son siège, on demanda un Administrateur qui resta la vie durant du Cardinal. Aussitôt que sa mort leva les obstacles, Mgr de Pins, administrateur, fut obligé de se retirer, parce que le Gouvernement présenta un autre sujet au Saint-Siège. A Haïti cette mutation souffrira bien moins de difficultés, parce que le Saint-Siège sent trop le besoin et désire trop vivement de voir le diocèse de Port-Républicain muni d'un Evêque titulaire.

En voilà bien plus long que je ne pensais d'abord. J'avais envie de vous donner mes idées en peu de mots; mais une fois en route j'ai cru devoir expliquer ma pensée avec une plus grande étendue.

Je vous avoue que j'ai un peu honte de vous envoyer une lettre comme celle-ci, remplie de ratures et d'incorrections et écrite sur du papier ordinaire. Si cependant je vous fais un peu *de peine*, je vous prierai de me le dire, vous me feriez connaître par là quelle est la dose d'humilité qui se trouve, je pense, assez abondamment dans votre cœur. Soyez assuré que si j'avais physiquement le temps, je l'aurais copiée, c'est dans cette pensée que je l'ai écrite si rapidement sur du papier ordinaire; mais je me trouve dans l'absolue impossibilité de le faire. Vous savez que tous nos Messieurs sont en retraite, et c'est moi qui la prêche. C'en est

assez, je pense, sur ce chapitre; votre charité m'excusera sur ma bonne volonté.

Ayez bon courage, mettez votre confiance en Dieu et en Marie. Vous partez pendant une mauvaise saison. Dieu veillera sur vous. Soyez sûr que je vous accompagne et ne vous quitterai pas en esprit. Je demanderai à Dieu tout ce que vous pourrez demander vous-même pour faire une bonne route et une heureuse arrivée.

N'oubliez pas de présenter mes respects à M. et M<sup>me</sup> Laforestrie, ainsi qu'à la pieuse Demoiselle, qui vient d'ajouter une jeune Citoyenne à la République.

Si vous avez occasion de m'écrire, donnez-moi des nouvelles de la santé de M<sup>me</sup> Laforestrie.

Ne m'oubliez pas non plus auprès de M. et M<sup>me</sup> Mirambeau, surtout M. Mirambeau que j'ai fréquenté davantage.

Adieu, très cher Ami, nous serons désormais loin l'un de l'autre, mais nos cœurs seront réunis dans la charité de Jésus et de Marie.

Tout vôtre.

F. LIBERMANN,

\* \* \*

à M. de Conny :

IX

(Copie.)

*La Neuville, 2 novembre 1846.*

MON BIEN CHER CONFRÈRE,

Je me garderais bien d'oublier mes anciens amis; ce serait pour moi chose très difficile, même si j'en avais envie. Soyez donc assurés, vous et le cher abbé Gibert, que votre place dans mon cœur n'est pas vacante. Je suis enchanté de la demande que vous me faites, je vous recevrai avec joie; venez donc aussitôt que vous le pourrez.

J'abrège, nous sommes dans les déménagements pour une partie de la communauté qui va se rendre au Gard, ancienne abbaye de la Trappe dont nous venons de faire l'acquisition. Vous me trouverez à La Neuville, je dois y rester.

Je suis en la charité de Jésus et Marie votre tout dévoué et affectionné confrère et serviteur.

F. LIBERMANN,  
*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

Mes amitiés très sincères au bon abbé Gibert qui ferait bien de venir avec vous.

\* \* \*

à M<sup>me</sup> Laforesterie :

### III

A Madame Laforestrie.

MADAME,

J'ai l'honneur de vous adresser l'indult obtenu à Rome pour l'érection d'une chapelle et d'un autel privilégié dans vos domaines en Haïti. Je croyais avoir perdu la feuille et elle se trouvait dans la malle, que j'avais mise au roulage à Marseille et qui vient de m'arriver ces jours derniers. Cette pièce renferme deux grâces.

La première, l'érection d'un oratoire (ou chapelle privée) en l'honneur de l'Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge, dans lequel oratoire il sera permis de dire la Messe tous les jours de l'année, même aux dimanches et autres fêtes, même les plus solennelles, lesquels jours toutes les personnes attachées à votre maison, ainsi que celles de votre parenté ou de votre affinité, satisferont au précepte de l'Eglise en assistant à la messe dans cette chapelle. On excepte de cette faveur les *droits paroissiaux*, par exemple, la communion

pascale, les baptêmes, les mariages et les inhumations ne pourront se faire dans cette chapelle sans la permission du curé.

La seconde grâce est l'autel privilégié, c'est-à-dire qu'à toutes les messes qui seront célébrées en ornements noirs sur cet autel, par quelque prêtre que ce soit, on gagnera une indulgence plénière applicable aux âmes du purgatoire, selon l'intention du prêtre; c'est-à-dire que cette indulgence n'a son effet que pour l'âme de la personne défunte pour laquelle la messe sera dite.

Je suis heureux d'avoir retrouvé cette pièce, et je vous prie d'agréer mes excuses de m'être mis, par mon oubli, hors d'état de vous le remettre quand j'eus l'honneur de vous présenter mes respects.

Recevez, je vous prie, l'assurance de l'estime et de la considération avec lesquelles j'ai l'honneur d'être, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur.

F. LIBERMANN, *prêtre.*

*La Neuville-les-Amiens, le 3 novembre 1846.*

\* \* \*

à M. **Blanpin** :

XIX

*La Neuville, le 6 novembre 1846.*

MON BIEN CHER FRÈRE,

J'ai bien tardé à vous écrire, mais aussi j'ai eu bien des tracas depuis que j'ai reçu votre dernière lettre, que vous avez écrite avant de quitter la France. Après bien des difficultés, de peine et de perte de temps, Notre-Dame du Gard est à nous, et nos théologiens et philosophes y sont au nombre de vingt-huit; de plus, MM. Ratier, Eugène et Séclau. De plus, huit frères. MM. Schwindenhammer, Clair et Lannurien sont

chargés de la direction de la maison. Moi, j'y vais deux fois par semaine pendant nos promenades.

Ici, dans le noviciat nous avons gardé neuf, dont six prêtres. La maison du Gard est magnifique; l'église très belle et spacieuse, les cours et les jardins très grands, les bâtiments de la basse-cour trop considérables; de plus, blanchisserie, four, brasserie, etc. De plus, la totalité des terres y compris l'établissement, ses maisons, cours et dépendances, est de 12 arpents, le tout pour 36.000 francs. C'est un séjour beau et riant, que la divine Providence nous a forcés de prendre; car malgré tous ces avantages, nous avons voulu reculer après les premières avances; mais les personnes que nous avons chargées de faire pour nous ces avances, par une heureuse erreur, nous ont engagés, sans même le vouloir; il n'y avait plus moyen de reculer, il fallait donc avancer; j'en suis bien content, car désormais, nous sommes fondés et parfaitement en règle. Il n'y a guère de communauté qui soit mieux montée que nous (pour les besoins de la maison).

J'étais inquiet pour la vente de la maison de La Neuville, car l'achat de la maison des Orphelines, qui a été fait pendant mon absence, nous mettait en dette pour 50.000 francs. Mais voilà que La Neuville vient d'être vendue au Sacré-Cœur, pour y tenir quelques enfants pauvres; elle est vendue 50.000 francs, et la maison du Gard, ce n'est pas nous qui la payons, l'argent est fourni par quelqu'un. Voyez, cher Enfant, combien Marie est bonne pour nous. Aimons-la, je vous en prie, encore plus que nous n'avons fait jusqu'à présent. Nous serons à La Neuville tout l'hiver. Quand vous reviendrez, le bâtiment aux Orphelines du faubourg sera terminé, nous y aurons de 20 à 22 chambres, outre les salles d'en bas et le réfectoire. Vous aurez une chambre au faubourg et une au Gard, vous pourrez ainsi pomener votre cher larynx, car la voiture avec un bon cheval que nous allons acheter ira trois ou quatre fois par semaine de Notre-Dame du Gard à Amiens, et *vice versa*.

Mais je dis votre pauvre larynx... Je ne réfléchis pas que vous serez [guéri] d'ici à ce temps. Il faut absolument

dire à la bonne Mère qu'elle [en finisse] avec ce larynx-là. Allez toutes les semaines une fois à Sainte-Marie Majeure dire la sainte Messe à cette intention, je veux dire en l'honneur de Marie, votre chère Mère, en la priant de vous guérir. Cependant, faites cela avec soumission à la divine volonté. Vous pourrez peut-être choisir le samedi pour cela. Je m'unirai d'intention avec vous.

Je vous envoie cinquante intentions de messes que je vous prie de dire. Répondez-moi si vous pouvez les acquitter.

Je vous envoie deux mandats du ministère pour une somme qui vous reste due. Il faut les dater et signer à l'endroit où est le *pour* [acquies] et me les renvoyer pour que je puisse faire payer.

Votre bonne mère est tranquille pour le moment. Elle a eu une crise d'inquiétude telle qu'elle n'en a peut-être jamais eu de plus forte. Elle est donc venue me voir; mais comme elle ne m'a dit le fond de son inquiétude que le dernier jour, je n'avais plus qu'une matinée pour la soulager; je pensais qu'elle était plus tranquille, mais elle ne m'avait pas tout dit, et elle partit à moitié soulagée, et le trouble reprit tout comme auparavant. Elle m'écrivit une lettre où elle m'expliqua ce qui lui restait. Le bon Dieu m'aida et donna à ma réponse toute la force nécessaire pour la remettre entièrement. Je voudrais bien qu'elle voulut se décider à rester auprès de nous, car tant qu'elle sera à Ligny, il ne faut pas compter sur un repos stable. Il est impossible d'obtenir cela en ce moment, parce qu'elle craint d'être ingrate envers M. le Curé qui, de son côté, fera bien tout ce qu'il pourra pour la retenir. Je crois bien qu'il faudra attendre votre retour avant de faire de nouveaux efforts. Il serait bon cependant que vous [vous risquiez] à manifester ce désir. L'important pour le moment est qu'elle persévère dans la confiance qu'elle a en moi. Ce que je craindrais de plus, c'est qu'on ne travaille à détruire cette confiance.

Nous avons reçu des nouvelles de la Guinée, toujours favorables. M. Warlop paraît faire des merveilles parmi les pauvres Noirs. Leur maison est probablement ter-

minée en ce moment. Elle a 36 mètres de long sur 15 de large.

Aussi, nous ont-ils ruinés par les traites dont ils nous ont accablés pendant mon absence. Dieu y pourvoira.

Adieu, cher frère, je vous laisse à Jésus et à Marie. Je ne doute pas qu'ils vous rendent à leurs enfants, et guéri.

Adieu, encore une fois, cher et pauvre exilé.

Je voudrais bien être avec vous pour vous soulager.

(La signature a été enlevée ainsi qu'un P.-S. de trois lignes.)

\* \* \*

au D<sup>r</sup> **Liebermann** :

LXXXVIII

*Amiens, le 10 novembre 1846.*

MON BIEN CHER FRÈRE ET CHÈRE SŒUR,

Enfin, je vous écris une lettre qui vous soulagera un peu. J'ai fait l'emprunt de 2.000 francs que je vous envoie dans le billet ci-inclus, payable à la recette générale du Département.

Sur les 2.000, tu prendras d'abord tout ce qui est nécessaire pour les dettes du tailleur, cordonnier, drapier, M. Mertian, etc.

Je t'engage à acquitter toutes ces dettes qui formeront la somme de 1.760, et de ne conserver que celle de MM. Orly et Palidoro ainsi que celle due à l'évêché (1.300 de M. Liebermann). Ces derniers ne te presseront pas, tu pourras leur apporter au fur et à mesure tes petites épargnes, jusqu'à extinction de ces dettes. Il serait peut-être bon que tu prisses tes précautions avec MM. d'Orly et Palidoro. Ils sont âgés, et s'ils venaient à mourir, leurs héritiers pourraient t'embarrasser. La chose est très délicate et difficile. Peut-être le bon Dieu te prêtera-t-il le moyen de te mettre en sûreté de ce côté. Ainsi donc tu prendras sur ces 2.000 francs 1.760, pour payer les dettes particulières qui sont les plus

pressées. Il te restera 240. Là-dessus, tu prendras 60 pour le voyage de François, dont je vais te parler tout à l'heure. Il te restera alors 180, tu les emploieras à faire des acomptes à ceux de tes débiteurs qui te paraîtront le plus pressés.

Je te conjure de ne pas employer cet argent à un autre usage qu'à payer tes dettes les plus pressées, et non à quelque besoin particulier dans l'intérieur de la famille, quel que soit ce besoin.

Ces 2.000 francs, je les ai empruntés pour deux ans. Cependant, au besoin nous aurons tout le délai nécessaire. Je t'engage donc instamment de te servir des épargnes que tu feras dans le cours de cette année, si toutefois tu parviens à en faire, pour acquitter ce qui reste à payer de tes dettes à Strasbourg et de ne pas t'occuper encore de celle que nous venons de contracter ici. Je désire vivement que tu ne contractes plus de nouvelle dette, afin que peu à peu nous puissions te retirer du terrible embarras où tu te trouves, car il serait bien difficile d'obtenir un nouvel emprunt ici, pour ne pas dire impossible.

Je reprends le petit mot que je te dis en passant de François. Pour te mettre tout à fait à ton aise, je te prie de m'envoyer le cher François à La Neuville. Il demeurera avec nous, et suivra comme externe les cours du Collège royal. Il aura un peu de peine cet hiver, parce que le collège est loin de La Neuville. Voici comme il pourra faire. Il quittera le matin à 7 heures et restera toute la journée à Amiens où la bonne Mère Saint-Bernard voudra bien se charger de lui envoyer son dîner. Il reviendra le soir à La Neuville. Il faut une bonne demi-heure pour arriver. Je pense qu'il le fera volontiers. Au printemps prochain, nous demeurerons dans le faubourg dans l'ancienne maison des Orphelines, dont nous venons de faire l'acquisition et où nous faisons bâtir une maison pour notre noviciat. Je vais y demeurer avec lui. Je pense que cette partie de ma lettre ne sera pas trop désagréable à notre cher ami. Qu'il vienne donc, qu'il se presse bien vite, bien vite. Nous allons tâcher d'en faire un bon futur missionnaire. On pourra tâcher de mettre

Marie dans le fond de sa malle; elle passera inaperçue. Je vous recommande d'envoyer François tel qu'il est, c'est-à-dire, ne rien dépenser pour lui acheter des habits, du linge, etc. Qu'il apporte ce qu'il a, cela suffit. M. de Brandt m'a dit des merveilles d'Henri et de Léon. Le brave Henri a fait la folie d'être malade. Léon a été plus sage que lui. Qu'ils travaillent bien tous deux, afin de gagner beaucoup de prix. Il faut que tous deux montrent que, s'ils ont été sages jusqu'à présent, s'ils ont bien travaillé, ce n'était pas à cause de François qui les encourageait, mais par leur propre sagesse. Je ne vous donne pas de mes nouvelles, ce sera pour une autre fois. Je laisse à François de vous faire la description de nos nouvelles maisons, car nous en avons acheté une autre avec grand jardin, et La Neuville est vendue, nous ne resterons plus que cet hiver.

A Dieu. Tout à vous en Jésus et Marie.

Je n'oublie pas notre bonne et chère Marie. Je n'ai pas sa lettre sous la main, ce sera prochainement que je lui écrirai.

F. LIBERMANN, *prêtre*.

de la Mère **Saint-Bernard** :

Pour que le billet ci-inclus soit payé sans retard à la date fixée, je crois qu'il faut le présenter au bureau de la Recette générale, pour le faire viser aussitôt la réception.

Toute à nos bons amis.

SŒUR SAINT-BERNARD.

\* \* \*

à M. **Thiersé** :

I

(Copie.)

24 novembre 1846.

(Après les détails sur l'achat de la maison du Saint-Cœur de Marie au faubourg Noyon (Amiens), de celle

du Gard près Piquigny (Somme) et la vente de celle de La Neuville, suit la narration et la guérison de M. Blanpin). En voilà assez je pense sur les affaires temporelles.

La Mission de la Guinée va bien; nos confrères ont bâti à Dakar une maison de 36 mètres de long sur 15 de large : ce doit être une merveille pour le pays. Les infidèles paraissent tous très bien disposés et donnent de très grandes espérances. M. Warlop occupé à bâtir cette maison dont une partie sans doute est l'Eglise, n'a pas négligé les âmes qui sont les temples vivants de Jésus-Christ, ou qui doivent l'être un jour : il a eu des succès, et les chefs et les peuples lui sont fortement attachés. Il n'y a eu jusqu'à présent que quelques baptêmes administrés et quelques âmes envoyées au ciel. La masse, quoique ébranlée, ne peut pas encore être regardée comme catéchumène. Les choses sont en bon train. Je n'entre pas dans de grands détails, parce que M. Schwindenhammer doit vous écrire bientôt. Je ne puis l'attendre de crainte que l'occasion ne m'échappe. Je vous aurais écrit depuis longtemps par une occasion indirecte, si M. Thévaux n'avait pas demandé de lui écrire bientôt par voie directe; il ne s'en trouvait pas auparavant. Il y en avait sans doute pendant mon absence. Mais je ne pouvais vous écrire en route ne sachant ce qui se passait chez vous, ni l'adresse. J'ai été absent pendant huit mois et je ne suis de retour qu'il y a six semaines. Depuis ce temps c'est la première occasion directe. Je vous envoie cette lettre dans la même caisse qui renferme une forme à hosties; on y joindra un petit billet qui doit expliquer comment il faut vous en servir. Dites tout cela à M. Thévaux, je n'ai pas eu de place pour lui en parler dans sa lettre. Du reste généralement ce que je dis à l'un est pour l'autre, parce que vous n'êtes qu'un cœur et qu'une âme.

Tâchez, mes bien-aimés frères, de n'être qu'un cœur et qu'une âme, afin que la bénédiction de Dieu soit au milieu de vous. Souvenez-vous sans cesse de cette parole d'amour du Sauveur : *In hoc cognoscat mundus quod discipuli mei estis quia diligitis invicem*, et ailleurs sa

prière toute d'amour au moment de sa passion : *Pater sancte, serva eos in nomine tuo quos dedisti mihi ut sint unum sicut et nos.* Entrez donc dans l'esprit de son divin amour. Souvenez-vous toujours que vous êtes les apôtres de ce divin amour; le trésor le plus précieux que vous puissiez avoir, c'est cet amour de Jésus dans lequel vous vous aimez mutuellement. Souvenez-vous bien tous deux que cet amour mutuel n'est pas dans notre nature. La nature ne cherche que son propre intérêt, le bien-être moral et intellectuel de son propre être, sa propre gloire et son propre intérêt. Lorsque cet intérêt de notre être, ce bien-être, cette gloire propre et l'amour de nous est froissé par un frère, notre âme s'attriste, notre imagination travaille, notre sensibilité se peine et s'impressionne d'une manière fâcheuse; de là, résultent la répugnance, les oppositions, les irritations et tout ce qui s'en suit.

Chers enfants et frères, précautionnez-vous contre ce monstre qu'enfante notre nature corrompue. Vous qui vous êtes immolés à la gloire de notre Dieu, qui avez sacrifié tous les intérêts, toutes les satisfactions de la nature, qui avez méprisé la gloire de ce monde et abandonné tout ce qui pouvait entretenir l'amour naturel pour vous-même, qui avez dit anathème à tout ce qui flatte la nature, vous vous laisseriez subjugué par cette méchante nature ! Vous laisseriez croître en vos âmes la moindre de ces influences malignes ! Non, cela ne sera jamais. Vous, enfants de Jésus, enfants de son Cœur comme de celui de sa sainte Mère, vous serez, j'en ai la ferme confiance, enfants de sa bénédiction, enfants de sa grâce, enfants de sa gloire, pour vous, entre vous et pour toutes les créatures qui vous environnent; faites connaître au monde qui vous êtes, non par ostentation et pour en tirer de la gloire, mais par une action sainte et pleine d'amour et d'humilité.

Enfants de Dieu, aimez-vous les uns les autres, et vous ferez des merveilles. Ne comptez jamais que la nature sera sitôt morte; vous éprouverez d'ici à longtemps les effets que je viens de mentionner plus haut, mais que la grâce vous élève au-dessus de la nature !

foulez aux pieds les premiers mouvements qui veulent s'en élever dans vos âmes, calmez vos sens, lorsqu'ils veulent s'irriter; calmez votre imagination, renoncez à tout pour l'amour de Jésus, souffrez tout pour l'amour de Jésus; ne vous souciez jamais de rien qui soit mauvais. Lorsque vous voulez lire dans la pensée l'un de l'autre, dans le sentiment, dans l'imagination, dans le cœur l'un de l'autre, que ce soit toujours dans la lumière et avec la suavité d'une charité pure, douce et pacifique, mais jamais dans les ténèbres de l'irritation et du soupçon.

Soyez francs et ouverts les uns envers les autres, toujours dans la paix de Dieu qui surpasse tout sentiment, dans la grâce de sa sainte Charité avec sa douce familiarité. Ne soyez pas raides, brusques les uns pour les autres, mais que la mielleuse charité du très saint Cœur de notre bonne Mère soit un lien habituel qui réunisse vos âmes en Jésus-Christ à qui elles appartiennent. Si jamais vous avez manqué à ces choses, embrassez-vous mutuellement, pleurez devant Dieu d'avoir été pauvres et faibles et aimez-vous d'autant plus désormais, que vous auriez été infidèles auparavant. Que je voudrais être quelque peu d'heures au milieu de vous, pour nouer de plus en plus le lien de la divine charité de Jésus ! surtout si vous y avez manqué. Mais, que dis-je ? vous n'avez pas besoin de la présence d'un pauvre homme, l'Esprit du divin Jésus est au milieu de vous, il vous unit dans sa divine charité et vous unira de plus en plus en son saint amour qui embrasse dans son cœur tous les siens. Il vous apprendra à vous supporter mutuellement, à vous céder l'un à l'autre, à être souples, doux et humbles de cœur, il vous donnera son esprit unique, il fera de vous des enfants d'amour et des agneaux de paix. Les loups se mordent et se dévorent, les agneaux et surtout les agneaux de Jésus qui sont envoyés au milieu des loups, les agneaux du très aimable et très doux Cœur de Marie se regardent avec douceur et paissent dans la paix sous les yeux du divin pasteur. Si la paix de Jésus est en vous, vous donnerez cette paix au monde.

Il faut que je finisse, car comment pourrai-je dire et

exprimer tout ce que je sens de la divine charité et de son importance extrême pour le missionnaire, et comment puis-je sentir tout ce qu'elle renferme de grand, de beau, de saint et de glorieux à Dieu, de bienheureux pour les hommes? Qui peut comprendre, qui a jamais compris toute la suréminente science de la charité de Jésus-Christ?

Le Cœur de Marie seul en a sondé les profondeurs et en a senti les effets merveilleux; allons à ce Cœur, puisons-y avec une confiance sans bornes. Si nous y avons fait défaut, ne nous en troublons pas; humilions-nous et espérons encore plus que nous nous humilions; humilions-nous, mais dans la paix et l'amour de nos âmes. Du reste ne manquons jamais de courage, Jésus est avec nous, Marie nous protège, que rien au monde ne nous abatte jamais : avec Jésus et Marie, nos âmes seront toujours fortes et toujours debout, toujours doucement gaies, toujours humblement libres, toujours généreuses et grandes, toujours ardentes dans leurs désirs, calmes et modérées dans l'action.

Je souhaite et je prie de toute mon âme le très doux Seigneur Jésus et le très charitable Cœur de Marie que vous vous établissiez solidement dans cette sainte vertu; et que la paix de Dieu qui surpasse tout sens, garde vos cœurs et vos intelligences en Jésus-Christ notre bon Maître.

Je vous embrasse tous dans l'affection sincère du très saint Cœur de Marie dans lequel je suis tout vôtre.

F. LIBERMANN.

\* \* \*

à M. Croisollet :

I

MONSIEUR ET RESPECTABLE CONFRÈRE,

J'ai mis bien du temps à acquitter ma dette envers vous. Je suis un peu confus de me voir obligé de recourir à votre charité pour obtenir mon pardon. Quoique

j'aie bien tardé à vous écrire, je puis cependant vous assurer que c'est pour moi une grande satisfaction de m'entretenir avec vous; je souhaite que la divine Providence me fournisse une nouvelle occasion de le faire de vive voix. La consolante impression que j'ai emportée de votre maison ne s'est pas effacée de mon cœur; la cordiale bienveillance avec laquelle vous m'avez traité, la bonne charité des Messieurs qui vous aident dans l'excellente œuvre que vous accomplissez, et l'air de piété, de franchise et de simplicité qui semble être le caractère propre des bons jeunes gens dont Dieu vous a confié le soin, m'attachent bien sincèrement à votre maison.

Veillez bien présenter mes respects à vos dignes Coopérateurs et assurer vos jeunes élèves que je serai toujours fidèle à la promesse que je leur ai faite, en leur adressant mes adieux, de prier pour leur persévérance dans les bonnes dispositions que la divine Bonté leur a données.

Vous apprenez par la lettre du bon M. Truffet, et vous avez sans doute déjà appris par les journaux, la guérison miraculeuse de mon silencieux compagnon de voyage. Je ne doute pas que cet événement ne vous intéresse vivement et que vous ne preniez part à la joie que nous éprouvons de la faveur que notre bonne Mère ajoute à tant d'autres, dont elle comble les enfants indignes de son aimable Cœur. J'espère que ce miracle produira un heureux effet sur vos jeunes gens qui ont vu M. Blanpin dans son état d'affliction; leur foi augmentera et leur piété envers Marie prendra un nouvel accroissement; car, quoique ce soit la vénérable abbesse basilienne qui a obtenu la guérison, nous sommes assurés que c'est de la Sainte Vierge qu'elle a obtenu cette faveur; nous en avons d'avance les indices suffisants pour croire que Marie accorderait cette grâce à notre confrère, quoique nous ne lui en ayons jamais donné avis, et de plus, c'est devant l'image de Marie que la prière fut faite et que la guérison fût obtenue.

Je vous envoie sous le même pli une pauvre petite image que je vous prie de mettre dans votre bréviaire;

vous l'avez désirée, et moi, j'en profiterai le plus : elle me procurera plus souvent une part à vos prières; elle vous sera une marque de mon souvenir et de mon affection et une réminiscence pour vous de votre charité pour moi. Mais j'oserai vous prier de ne pas vous contenter d'un souvenir lointain; si une de vos excursions de vacances vous dirigeait vers le Nord, vous me feriez un sensible plaisir de venir passer quelques jours chez nous. Je ne serai pas capable de vous faire une réception comme celle que votre bienveillante charité m'a faite; il faudra me restreindre au dernier de la veuve, et vous, vous contenter des sentiments d'estime et d'attachement sincère de mon cœur, sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très affectionné et dévoué confrère et serviteur.

F. LIBERMANN,  
*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

*La Neuville-les-Amiens, le 26 novembre 1846.*

\* \* \*

à M. **Blanpin** :

XX

Monsieur,  
Monsieur l'abbé Blanpin,  
chez M. Bouisse,  
Place d'Ara Coeli, 39,  
Rome.  
voie de mer.

MON BIEN-AIMÉ CONFRÈRE,

Pensez à la joie que nous a causée votre chère lettre. Je l'ai faite lire dans les deux communautés qui en sont remplies de consolation. J'attendais de jour en jour de nouveaux détails. *L'Ami de la Religion* a dit

un mot de votre guérison. *L'Univers* a donné des détails. Je présume que vous avez une lettre en route qui nous donne de votre main le récit de tout ce qui s'est passé. Aussitôt que j'eus la consolation de voir la bonté de notre bonne Mère à votre égard, j'ai mis sans retard la lettre à votre chère mère à la poste. Pauvre mère, quelle joie, quel bonheur pour elle !

Nous avons tous fait une neuvaine d'actions de grâces qui n'est pas encore terminée. Je ne vous écris que deux mots aujourd'hui, parce que je voudrais que la lettre aille à la poste. Quand nous aurons reçu vos détails, je vous écrirai plus au long; j'écrirai aussi à la Mère Macrine si vous n'y voyez pas d'inconvénient. J'attends votre seconde lettre pour cela.

Ne m'envoyez pas les exemplaires de mon mémoire aux Cardinaux par occasion. Envoyez-moi un exemplaire par la poste; en attendant, le reste, vous pourrez le mettre à la diligence ou m'envoyer trois ou quatre par l'ambassade, par le moyen de Mgr Luquet, et vous nous apporterez le restant. Les occasions ne sont jamais assez sûres. Je serais bien aise de savoir où en sont nos affaires pour les autres points; demandez-le à Mgr Luquet ou au P. Theiner. Avons-nous obtenu ce qui regarde la juridiction de la Sénégambie? Demandez aussi si on tardera à expédier toute nos affaires?

Je vous envoie une feuille ci-jointe que M. Bouchet (un de nos novices prêtres, frère de Maurice), me prie instamment de vous transmettre, afin que vous lui obteniez les indulgences qui y sont marquées. J'ai de la répugnance à faire demander des indulgences pour une dévotion qui n'est pas encore bien approuvée; aussi, je ne veux pas vous recommander de vous en occuper. Vous pouvez en parler à Mgr Luquet. Je vous avoue que je n'avais pas assez fait attention à la chose, quand je commençai cet alinéa, et si je n'avais pas commencé, je ne vous enverrais pas la feuille; mais comme je vous en ai parlé, je vais vous l'envoyer pour ne pas recommencer une nouvelle lettre, ce qui me serait impossible, faute de temps. Parlez-en cependant à Mgr Luquet.

Je vous laisse entre les bras de notre bonne Mère, vous y êtes bien.

Tout à vous en la charité de son très aimable Cœur.

F. LIBERMANN,  
*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

*La Neuville, le 26 novembre 1846.*

\* \* \*

à M. **Blanpin** :

XXI

*La Neuville, le 28 novembre 1846.*

MON BIEN-AIMÉ FRÈRE,

Notre joie et notre consolation est toujours grande; votre seconde lettre qui vient de nous arriver, nous confirme de plus en plus la grâce divine dans votre âme. Je suis bien sûr que cette grâce extérieure de premier ordre (une guérison miraculeuse est une grâce de premier ordre, qui est donnée pour produire la sanctification de l'âme; je sais que Dieu a, dans cette circonstance, des vues de miséricorde pour d'autres, mais vous y devez avoir votre première part et vous l'aurez), que Dieu vous a accordée par les mains pleines de richesses de sa très sainte Mère et la nôtre, aura du retentissement dans le fond de votre âme, et ce retentissement, cette grâce intérieure fera de vous un saint enfant de Marie. J'ai remarqué dans toute vos paroles le désir que vous avez de servir désormais à Dieu plus que jamais; c'est Marie qui vous mènera et vous rendra, j'espère, parfaitement agréable à ses yeux. Elle vous a donné la voix pour que vous [le] puissiez; je ne doute pas qu'elle ne parle bien fort au fond de votre cœur.

J'ai observé dans votre lettre ce à quoi je m'étais attendu; tout le monde voudra vous voir et vous entendre

parler. Il est difficile que vous vous refusiez à la pieuse curiosité des bonnes âmes. Veillez cependant sur vous-même pour que ces importunités des bonnes âmes ne dissipent pas la vôtre. Allez avec simplicité, car vous savez, cher enfant du Cœur de Marie, que la simplicité plaît à la bonne Mère et qu'elle doit être notre partage; mais tout en allant avec cette bonne et douce simplicité, tâchez d'aller avec modération et calme, conservant la douceur et la paix dans l'âme, afin que la grâce et le privilège que la divine Bonté vient de vous faire, produise en vous toute la sanctification qu'elle se proposait de vous communiquer par ce moyen.

Je voudrais bien avoir une affaire à Rome où vous pourriez nous aider, mais tout a été traité; je n'attends que la réponse. Toutes les questions touchées dans mon mémoire ont dû être résolues dans le conseil des Cardinaux. Il ne s'agit plus que d'obtenir qu'on maintienne leur décision. Le P. Theiner seul peut activer les choses; vous pourriez prier le bon Père de s'en occuper, ou l'en faire prier par Mgr Luquet.

Il n'est pas vrai, cher frère, que je vous cache quelque chose; mais il est difficile d'expliquer les choses par lettre. Quand nous nous verrons, je vous expliquerai tout. Il me serait difficile de vous dire quelque chose sur la Mission de Bourbon. Le bon P. Le Vavasseur me chagrine, mais je ne pouvais guère vous en parler en détail lors de votre séjour à Rome, vous voyant ainsi peiné et très sensible. Je vous en parlerai à votre retour. Ne vous peinez pas de ce que ce cher confrère me fait un peu de peine; priez pour lui. Il a envoyé M. Collin à Maurice; il risque par là de ne plus recevoir les appointements du Gouvernement, et la Mission pourrait alors continuer difficilement.

Je n'ai pas eu d'autres nouvelles de l'Australie que celle que j'ai reçue à Rome et vous l'avez lue, il me semble; elles paraissent aussi satisfaisantes qu'elles peuvent l'être de la part de missionnaires qui ne font qu'arriver (si on excepte la mort de M. Bouchet).

Je ne suis guère en état de donner des renseignements sur M. Wallon. Il n'a pas demeuré dans notre maison.

Il avait loué une petite chambre dans un des bâtiments extérieurs de Saint-Acheul, et je lui permis de suivre notre cours de théologie. Je ne sais si son père a de la fortune ou non. Ce que je sais, c'est qu'il a laissé ici une petite dette au cordonnier, et une autre d'une toute petite somme à notre économiste qui lui a avancé 10 ou 15 francs, je crois. Excusez-moi auprès de l'abbé Hérault, de ce que je ne lui donne pas de plus amples détails.

Aussitôt que nous avons reçu votre première lettre, nous avons commencé une grande action de grâce. Tout le monde est impatient de vous entendre raconter à haute et intelligible voix les merveilles de Dieu et les bontés de Marie; surtout les enfants de Notre-Dame du Gard, qui toutes les fois que j'y viens ne manquent pas de m'adresser cent questions sur M. Blanpin. Quand viendra-t-il? a-t-il encore une fois écrit? Plusieurs parmi eux vous ont vu silencieux lors de notre tour de France et de Savoie. Ils sont très nombreux et fort contents. Ils se conduisent bien. J'espère et j'ai la ferme confiance que la bonne Mère pourvoira à nos besoins pour le soutien d'une si nombreuse communauté.

Je ne crois pas qu'il s'agit de faire de M. Poncelet un évêque. Je ne sais où en sont les affaires des colonies. On m'a dit au Ministère qu'on espérait que le nouveau Pape se rendra favorable aux besoins des colonies, et qu'on terminera enfin avec lui ces affaires qui traînent depuis si longtemps. Je n'en sais rien, mais je doute fort que le nouveau Pape soit disposé à céder l'autorité du Saint-Siège (Ne parlez de cela à personne).

M. Basset a mis votre lettre à la poste, je ne sais où, n'ayant pu lire le timbre. J'ai pu voir que le timbre est français, mais il est loin d'Amiens puisque la lettre est marquée 20. Je n'ai pas encore reçu les exemplaires du mémoire. J'espère qu'il me les enverra par la diligence. Je vous prie cependant de prendre un exemplaire chez le P. Theiner et de me l'envoyer par la poste ou par l'ambassade, car je suis pressé d'en avoir un pour faire ma notice pour les Séminaires.

J'ai reçu aussi aujourd'hui une lettre de votre bonne

Mère, dont voici le commencement : Ah ! quel bonheur pour notre cher enfant d'avoir mérité par sa foi d'être si privilégié de Notre-Dame ! Vous voyez par là quelle joie elle a éprouvée à la lecture de cette nouvelle grâce que Marie lui accorde. Il semblerait qu'elle devrait désormais être parfaitement en repos; eh bien ! contre mon attente, sa pauvre âme reste toujours dans la peine. Je crois qu'elle n'aura pas la tranquillité de l'âme tant qu'elle restera à Ligny. Elle désire vivement venir ici, mais ses entraves l'arrêtent. Je vais vous citer quelques passages de sa lettre à ce sujet. *Mais ayez soin de ne jamais faire semblant que je vous les ai communiqués.* Je souligne cette recommandation afin que vous y preniez garde; vous savez combien cette bonne âme est facile à peiner. J'ai maintenant sa confiance, il est urgent que je la conserve. « Ah ! que je suis à plaindre à mon âge, d'être obligée d'obéir à une mère qui ne connaît pas mes inquiétudes; si ma chère mère pouvait concevoir la peine qu'elle me fait de me tenir malgré moi auprès d'elle, elle me laisserait aller » (Ici viennent quelques phrases décousues qui ne sont pas terminées et qui disent que restant à Ligny, elle serait malheureuse; elle n'a pas mis ce dernier mot, elle n'a pas terminé sa phrase, mais on voit qu'elle veut dire quelque chose de semblable); elle ajoute : « Pour vous, mon très cher Père, que je crois inspiré du Saint-Esprit, je veux suivre exactement les avis que vous me donnerez. Je suis prête à tout pour le salut de mon âme. Ce n'est point par idée et caprice que je veux quitter Ligny; je ne peux résister à tant de maux; je sens très bien que je ne pourrais vivre longtemps dans cette triste situation ». (Ici encore une phrase qui n'est pas terminée et dont je ne pouvais deviner le sens). Elle ajoute : « M. le Curé me dit que je ne peux quitter en conscience; ma conscience me dit que si je reste, je suis perdue sans ressource pour l'éternité, et je suis bien troublée. Aussi, très cher Père, après la grande faveur dont nous venons d'être témoins, n'est-il pas juste, que moi, grande pécheresse (je voudrais bien changer le sort de mon âme avec celui de la sienne, et elle s'appelle et elle se

croit grande pécheresse !) je me retire du monde où je languis depuis la mort de mon mari ». (Ici, quelques autres phrases dans le même sens, puis elle ajoute ces derniers mots) : « Je laisse à votre disposition le tout; mais adressez la lettre à M. Cappel et parlez-moi comme de la part de mon fils. »

C'est à peu près le contenu de sa lettre. Je n'ai retranché que la partie qui regarde sa conscience, et l'objet de sa peine intérieure que je ne puis vous dire, et qu'il est inutile que vous sachiez. J'ai cru devoir vous copier ces morceaux, quoique votre pauvre âme y trouve une affliction sensible, afin de vous faire connaître au juste la position de votre chère mère. J'espère que cette peine profonde dont son âme est accablée, servira à la faire parvenir enfin au repos, en se tirant des mains qui la retiennent de force à Ligny.

Il est certain qu'elle ne trouvera le repos qu'en s'éloignant. Elle pourrait par intervalle trouver une paix passagère, mais elle retombera toujours.

Maintenant quel remède apporter à son mal? Je ne crois pas qu'il soit prudent que je lui dise d'une manière formelle que vous voulez qu'elle reste ici pour toujours. Tout le monde dira que j'use de ce moyen pour la faire quitter Ligny, pour les raisons viles que les âmes basses, qui ne connaissent que les intérêts de ce monde, aiment à supposer dans qui que ce soit qui contrarie leurs vues abjectes et intéressées. Ils aimeront mieux voir dépérir une personne qui leur est chère, que de céder sur leurs prétentions intéressées. Il est à craindre qu'on emploie toutes sortes de moyens pour l'arrêter, malgré ce que je dirai, moi, n'étant pas assez fort pour contrebalancer les efforts qu'on ferait; et les peines de votre pauvre mère s'aggraveraient. D'un autre côté, je n'aurais aucune ressource pour la soulager, ne pouvant parler ouvertement de ce qui touche à ses peines, parce que depuis longtemps (au moins depuis quelques mois), les lettres que je lui adresse sont ouvertes, ou au moins, elle est obligée d'en donner lecture, tellement que la lettre la plus faite pour lui donner de la consolation et qui en effet l'a fortement soulagée dans la peine la plus

violente qu'elle ait encore éprouvée (elle se trouvait heureusement à la maison quand elle arriva, d'après ce qu'elle m'écrivit), cette lettre, me dit-elle, elle fut obligée de la brûler tout de suite, de peur de se voir forcée de la donner à lire, ce qu'elle ne voulait et ne pouvait faire. Elle la brûla à grand regret, parce que la lecture de cette lettre l'aurait toujours soulagée dans le fort de ses peines, parce qu'elle tranchait d'une manière très précise, toutes les difficultés qu'elle avait pour sa conscience. Je crois donc prudent de ne pas lui écrire de venir pour toujours.

Je vais me contenter de lui dire, en votre nom, qu'elle vienne faire une retraite ici pour calmer ses peines, et mettre son âme en paix, que vous lui écrirez incessamment et que vous lui adresserez votre lettre ici, ce qu'il faudrait faire en effet, aussitôt que vous aurez reçu celle-ci, et que dans cette lettre, vous lui direz l'époque de votre retour et lui donnerez de vive voix les détails sur ce qui concerne la faveur que Dieu vient de vous accorder.

Avant la réception de votre lettre et de celle de votre mère, ma pensée était que vous restiez à Rome, jusque vers le milieu ou la fin de janvier, afin d'y passer l'hiver, mais la lettre de votre mère m'a fait craindre que votre absence ne lui nuise. Vous présent, nous serions plus forts et nous l'arracherons peut-être à ses maux. D'un autre côté, je crains que même votre présence ne soit pas capable de terminer sitôt cette affaire, et alors vous seriez peiné d'être venu sans avoir pu réussir.

Cependant, la chose bien examinée devant Dieu, il me semble que dans le doute, le bien spirituel et corporel de votre mère doit l'emporter sur toute considération. Peut-être entre-t-il dans l'ordre de la divine volonté que vous exerciez votre voix dans ce pays-ci pour le salut des âmes; puis, d'une manière si imprévue, votre mère a si grand besoin de vous ici! Je suis timide à décider. Consultez la Mère Makrina; la vénérable servante de Dieu ayant eu grâce pour vous obtenir la guérison, en aura aussi pour connaître la volonté de Dieu sur ce point.

Tâchez, du reste, de conserver la paix de l'âme et la confiance en Marie; elle a eu tant de bonté pour vous, elle achèvera ce qu'elle a si bien commencé en vous sanctifiant de plus en plus par cette tribulation. Votre mère d'ailleurs, vous savez, a tant de dévotion envers Marie ! elle obtiendra une part aux faveurs qui vous ont été faites.

Votre mère désire que vous la recommandiez elle et vos cousines Fay, que vous connaissez bien, dit-elle, à la vénérable Mère Makrina. Ces cousines sont plus souffrantes en ce moment.

A Dieu, cher Confrère, tout à vous dans le très doux et très aimable Cœur de Marie.

F. LIBERMANN,  
*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

P. S. — Si vous devez venir prochainement, faites poursuivre à la Propagande l'expédition de nos affaires et apportez-les. Adressez-vous pour cela au R. P. Theiner.

\* \* \*

à M. **Le Vavasseur** :

XXX

M. Le Vavasseur seul.

MON CHER CONFRÈRE,

J'ai mis bien du temps à vous répondre, je le regrette, quoique ce ne soit pas par ma faute. Votre lettre est arrivée pendant mon absence, et, depuis, j'étais bien accablé par des choses très pressantes et indispensables.

J'ai examiné avec grand soin, en la présence de Dieu, le contenu de vos deux lettres dont la dernière est datée du 29 juin. Je ne pourrai pas absolument me rendre à vos désirs; je crois que je manquerais à Dieu, parce

que je crois que ce n'est pas dans l'ordre de la divine volonté que vous quittiez la Congrégation pour entrer chez les Pères Jésuites. Je ne crois pas devoir entrer en discussion de tout ce que vous me dites parce que cela n'aboutirait pas à un grand résultat. Je me contenterai de vous dire une chose : Vous estimez la Compagnie de Jésus plus que la nôtre; je suis parfaitement de votre avis. Je vous dirai en toute vérité ma pensée là-dessus; sans m'établir en juge, laquelle des Sociétés existantes dans l'Eglise est la plus fervente de toutes, je mets celle des PP. Jésuites certainement au premier rang, et je ne sais s'il y en a qui l'égalent; mais ce n'est pas là une raison qui forme une vocation; ce n'est pas non plus un motif qui donne l'assurance d'une plus grande perfection; autrement, ce serait pour tout le monde un devoir d'en faire partie. Il arrive bien souvent que tel se sanctifie dans un état de choses moins parfait de sa nature, et aurait fait un bien pauvre serviteur de Dieu dans tel autre bien plus parfait.

La volonté de Dieu décide de tout, et cette divine volonté a plusieurs manières de se manifester. Je crois en toute vérité qu'elle a donné des preuves bien claires sur votre vocation. Elle n'est plus à décider, elle l'est; il me faudrait une bien plus grande assurance de cette divine volonté pour votre changement, que je n'en ai, pour que je puisse donner mon consentement. Je vous dirai plus : je vous assure que tout le contenu de vos trois lettres où vous me parlez de cette affaire *ex professo*, et d'autres où vous dites un mot seulement, montrent manifestement presque tous les éléments qui sont d'ordinaire la source des illusions. Ne voyant donc d'un côté aucune raison solide, de l'autre, des choses qui peuvent donner une idée bien inquiétante de votre nouveau désir, j'agisrais contre ma conscience si je consentais à ce que vous me demandez. Si vous quittez sans mon consentement, je ne serai pas coupable si, au lieu d'une plus grande perfection que vous imaginez, vous trouvez l'inquiétude, le trouble, les peines d'esprit et, peut-être, le découragement. Je ne dis pas que cela arrivera sûrement; mais ce sont des faits que

j'ai vus en pareil cas, et qui pourraient se renouveler en vous; votre trempe d'esprit y prête assez, comme aussi votre caractère et votre tempérament. Ne croyez pas que je cherche à vous effrayer : Dieu m'en garde ! Ne croyez pas que je cherche à vous retenir par toutes sortes de moyens : il n'en est rien; mon acte de résignation est tout fait. J'en éprouverai de la peine, j'en ai éprouvé de plus grandes, et je pense bien que ce ne sera pas la dernière que j'éprouverai. Je ne vous demande donc pas de rester, mais je ne vous donnerai pas mon consentement. Ce que je vous demande, c'est *quod facis, fac citius*.

Pardonnez, si j'emploie cette expression; je vous assure que je n'ai eu nulle intention de faire une allusion odieuse; ce terme m'est venu sous la plume, et je ne voudrais pas recommencer ma lettre pour l'effacer. Prenez une détermination et donnez m'en avis.

Toutes vos hésitations m'embarrassent et tendent à perdre la Mission de Bourbon. Les choses allaient mieux et je comptais envoyer des missionnaires; le Gouvernement m'en a demandés; il a insisté; je n'ai pu répondre à ses instances. Il est fort à craindre que si je ne répons pas, d'ici à quelques mois, cela ne produise mauvais effet. Répondez-moi oui ou non, afin que je sache prendre une détermination. Vous m'embarrassez pour Bourbon, pour Maurice et pour l'Australie; car votre détermination devait nécessairement me guider sur le choix des sujets. Maintenant, il paraît bien qu'il n'y a guère à penser à Maurice; les seules difficultés restent pour Bourbon, et pour le choix des sujets pour l'Australie.

Vous avez mal fait d'avoir montré la lettre dont vous me parlez à M. Collin (1). Je suis allé en pleine confiance avec vous parce que je comptais sur la fermeté de votre vertu; je vous ai donc écrit ces choses pour que vous puissiez vous guider; il n'y avait nulle utilité de navrer le cœur du bon P. Collin par des nouvelles fâcheuses.

(1) Le cher Père se trompe ici. M. Le Vasseur n'avait pas montré de lettre au P. Collin, relative à ses peines.

Du reste, il est fort incertain que les PP. Jésuites vous reçoivent; ce serait causer un sujet d'irritation entre plusieurs membres de la Congrégation et les PP. Jésuites.

Votre salut n'étant nullement exposé là où vous êtes, il n'y aurait donc pas de motif de vous recevoir, qui puisse contrebalancer celui qui s'y oppose, c'est-à-dire une peine sensible causée à une Congrégation, peine qui, de sa nature, est irritante; car vous n'ignorez pas que pour nous, vous n'êtes pas un sujet ordinaire, malgré vos grands défauts et vos faiblesses; tandis que, pour eux, vous rentreriez dans l'ordre des choses ordinaires. J'espère bien que sur moi, votre sortie ne ferait pas un effet irritant; mais je ne pourrais répondre ni des autres confrères, ni de vous pour l'avenir. Que Jésus et Marie veillent sur votre âme pour que vous ne fassiez que ce qui plaît à Dieu!

F. LIBERMANN,  
*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

(Vous n'auriez pas dû envoyer M. Collin à Maurice); cela pourrait brouiller avec le Gouvernement qui donne à tous des appointements. Il est très naturel qu'il ne soit pas content qu'on quitte et qu'on vienne, et sans son autorisation. Cependant, jusqu'à présent, on ne m'en a pas parlé.

La date de cette lettre (3 décembre 1846) est donnée dans la lettre du 14 octobre 1847 (Note du P. Ph. Kieffer).

\*  
\* \*

à la **Communauté de Bourbon** :

XXVI

A la Communauté.

MES CHERS CONFRÈRES,

Il y a bien longtemps que je ne vous ai écrit, parce que j'ai fait une absence de cinq mois, et, pendant ce

voyage, il m'était impossible de le faire. C'était un voyage à Rome, qui nous était devenu indispensable. Je croyais revenir au bout de six semaines, et je fus arrêté à Rome pendant deux mois, car on ne va pas vite en affaire à Rome. Je devais présenter un mémoire à l'assemblée des Cardinaux de la Propagande. Je fus obligé de composer le mémoire à Rome même, de le faire imprimer pour le faire distribuer aux Cardinaux de l'assemblée. Tout m'a rendu le séjour de Rome bien laborieux et l'a traîné en longueur. Je n'ai pu attendre le moment de l'assemblée qui ne devait avoir lieu qu'à la fin de septembre. De manière que je ne puis vous faire connaître encore les résultats officiels, les vacances étant survenues; je ne pourrai avoir la réponse que vers le milieu ou la fin de décembre. Je vous entretiendrai de ce sujet une autre fois, quand la réponse sera venue. En attendant, je vais vous entretenir d'un fait qui va vous faire bien du plaisir. Vous nous aiderez à bénir Dieu et sa sainte Mère.

Il s'agit de la guérison de notre bon M. Blanpin, mais d'une guérison subite et miraculeuse. Voici le fait.

Dans mon voyage, j'ai pris le bon petit Père avec moi, afin de le distraire et dans l'espérance qu'un séjour fait à Rome lui ferait du bien. Nous eûmes un résultat tout opposé : son mal qui était déjà très avancé, allait en empirant et le séjour de Rome lui fit beaucoup de mal; les chaleurs étaient trop vives. Les médecins nous conseillèrent de le renvoyer en France aux Eaux-Bonnes dans les Pyrénées. Je l'y ai donc envoyé. Il n'y trouva pas le moindre soulagement, et les deux médecins de cet endroit l'envoyèrent prendre les eaux minérales d'un autre endroit, également dans les Pyrénées. Il n'y trouva pas plus de remède que dans les premières. Là les médecins lui conseillèrent d'aller passer l'hiver à Rome. Comme je craignais que l'hiver de la Picardie n'irritât excessivement son mal et ne le rendît dangereux, et que d'ailleurs il se trouvait peu éloigné de la Méditerranée, je lui dis d'aller une seconde fois en Italie. Il partit et s'y trouva plus mal que jamais. Plusieurs personnes avaient la conviction que la Sainte

Vierge le guérirait à Rome, et lui-même avait une grande confiance. Il pria bien la bonne Mère et rien ne se faisait. Vers la fin d'octobre ou aux premiers jours de novembre, il lui arriva par circonstance de rendre visite à Mgr Luquet au moment où se trouvait là Mgr Pompallier et une autre personne qui avait beaucoup de rapport avec la Mère Macrine, religieuse basilienne de Pologne, qui avait confessé la foi au milieu des plus atroces supplices pendant sept ans, et qui est parvenue à s'échapper du milieu de ses bourreaux et à arriver jusqu'à Rome, où elle vit saintement dans un couvent du Sacré-Cœur. Vous avez sans doute entendu parler de cette sainte personne, il est inutile que je vous en dise davantage. M. Blanpin étant avec ces Messieurs les toucha très fort par son air simple et pieux. Mgr Pompallier et l'autre Monsieur, affligés de le voir dans cet état, l'engagèrent à se recommander aux prières de la Mère Macrine. Notre cher Confrère voyant dans leurs paroles l'expression de la volonté de Dieu, consentit à aller voir la pieuse Basilienne. Il lui fût présenté, et la Mère, touchée de son état, lui recommanda de s'unir de prières avec elle et de dire sept messes à Notre-Dame des Douleurs et cinq en l'honneur du Précieux Sang. La majeure partie de ces messes était dite, et M. Blanpin restait toujours dans le même état. Il alla le 7 novembre voir la vénérable Basilienne, qui, à son ordinaire, l'encourageait. Il lui dit alors, avec une certaine peine : « Mais, ma Mère, vous voyez bien que la Sainte Vierge ne me guérit pas; il n'y a aucun mieux. » La bonne religieuse le fit alors mettre à genoux devant une statue de la Sainte Vierge, bénite peu de jours auparavant par le Saint-Père, dans la visite qu'il avait faite à la Mère Macrine. Elle se mit à genoux elle-même et les religieuses qui étaient présentes. Elle dit alors à M. Blanpin de prononcer à haute voix les noms de Jésus, Marie, Joseph. Le pauvre Père n'en était guère capable; il pouvait à peine prononcer quelques mots à voix basse jusqu'à ce moment. Il fit donc un effort de foi et de confiance et prononça les saints noms à voix haute, mais d'un son faible et mince. La Mère Macrine dit à

une religieuse, en se levant, que le P. Blanpin guérirait, elle lui recommanda de prononcer à toutes les heures les saints noms à voix haute et d'y ajouter trois *Ave Maria*. Il fit ainsi et à chaque fois sa voix y gagnait considérablement. Le soir, vers 4 heures, le volume de sa voix était déjà très fort, mais pas encore naturel; elle n'avait pas non plus acquis toute sa force naturelle. Le bon M. Blanpin, plein de joie, courut chez la Mère Macrine. Elle le fit mettre à genoux devant la même statue de la Très Sainte Vierge et lui ordonna au nom de Notre-Seigneur de prononcer de toute la plénitude de sa voix le saint nom de Jésus. Dans ce moment, sa voix lui revint entièrement; il prononça ce saint nom à voix haute, intelligible et naturelle, et depuis il est entièrement guéri.

Quelques jours après il fût présenté au Saint Père qui voulait le voir. Les deux évêques dont j'ai parlé plus haut et le P. Nyllô, confesseur de la Mère Macrine, l'accompagnèrent. Le Pape lui donna sa bénédiction et lui dit qu'il bénissait sa voix pour qu'elle devînt une voix apostolique, comme celle de Saint Jean-Baptiste, non pas pour prêcher dans le désert, mais pour convertir des populations nombreuses. Il lui accorda la permission de dire une messe d'actions de grâces sur un autel dressé à ce dessein dans la chambre où le miracle s'est opéré, et devant la statue de la Très Sainte Vierge. Il la dit le jour de la Présentation. La Mère Macrine lui promit de prier pour son saint ministère, ainsi que pour la Congrégation, jusqu'au dernier jour qu'elle vivra.

Le journal *l'Univers* a annoncé cette nouvelle peu de jours après l'événement. J'ai mieux aimé attendre à vous écrire que j'aie des détails de M. Blanpin lui-même : C'est une grande grâce que Dieu nous a faite. Unissez-vous avec nous pour l'en remercier, ainsi que notre bonne Mère.

Nous avons bien des actions de grâces à lui rendre en tout sens, car la bonté de Dieu à notre égard est bien grande et sa divine Providence semble prendre de nous un soin tout particulier, comme vous allez voir par tout ce que je vais vous dire.

Nous étions bien embarrassés l'an dernier; notre maison était trop petite pour contenir tout le monde; nous avons donc besoin d'acheter une autre maison. Nous désirions en avoir une en ville afin de faciliter un peu de ministère aux prêtres qui seront avec moi, car il est absolument nécessaire que j'aie quelques prêtres zélés et prudents avec moi, qui puissent m'aider, non seulement dans la direction et la surveillance du noviciat, mais encore pour me servir de conseil dans les affaires des Missions et m'aider à les traiter et expédier. Il faut que ces prêtres aient un ministère à exercer, car le noviciat n'en occupera qu'un et donnera quelque peu d'ouvrage à un autre. Pour exercer un ministère, il faudrait demeurer en ville. De plus, la communauté augmentant beaucoup, il fallait penser à séparer le noviciat de la maison des études. La divine Bonté a pourvu. Nous avons acheté la maison des Orphelines du faubourg Noyon. Cette Communauté s'est transportée près de Saint-Acheul dans une maison neuve. Nous avons été obligés de faire construire un petit bâtiment, où nous aurons une vingtaine de chambres, le réfectoire, la salle des exercices et une autre salle.

De plus, nous avons acheté la maison des Trappistes du Gard près d'Amiens. Ils l'ont quittée à cause du chemin de fer qui passe devant et a coupé leur propriété par le milieu. Cette maison du Gard est très vaste; il y a là une grande maison de 60 mètres de long sur 12 de large, une belle église bien pieuse, beaucoup d'autres bâtiments, formant basse-cour, boulangerie, blanchisserie, brasserie; des jardins et prairies; de belles plantations de pommiers. Nous avons là entre 10 à 12 arpents, y compris les cours et basse-cours. Le tout nous a été vendu à très bon marché : nous ne payons pas les bâtiments pour la valeur des matériaux et les terres à leur plus stricte valeur. Nous hésitions cependant beaucoup, mais un enchaînement d'événements providentiels nous obligea d'avoir cette propriété malgré nous, et cela le jour même où trois acheteurs allaient se présenter. Pendant dix-huit mois personne ne s'était présenté pour l'acheter. Quelqu'un, que nous avons chargé de faire

venir le propriétaire, afin de voir avec lui pour l'acquisition, donna sa parole pour nous et l'acheta en notre nom. Il y avait là une complication de choses assez embrouillées. Le propriétaire tenait à ce que nous gardions la maison; nous voulions reculer et examiner encore, croyant être peu pressés. On mit la chose à l'arbitrage et nous fûmes obligés de garder la propriété. Dès le soir même, nous aurions pu la revendre au moins pour la même valeur. Je vis en tout cela un événement providentiel, et je ne voulus plus la céder. Je vois maintenant que nous n'aurions jamais pu trouver une maison où la communauté des étudiants eût mieux été pour la salubrité et pour la retraite du monde et la facilité de l'observation de la règle. Les terres nous fournissent les légumes, les fruits pour la communauté et l'herbage pour cinq vaches. De plus, toutes les commodités qu'on eût désiré pour une communauté. La maison est entièrement isolée et cependant tout à l'entour, à une demi-lieue, des villages et une petite ville.

Nous y avons depuis le commencement de novembre dernier, vingt-trois étudiants en théologie, une dizaine de philosophes et dix Frères.

A La Neuville, nous avons neuf Novices, sur lesquels, six prêtres, les autres pourront l'être à la fin de l'année.

Après avoir acheté Notre-Dame du Gard, nous étions inquiets de notre maison de La Neuville. La divine Providence y a pourvu; le lendemain de l'acquisition, les Dames du Sacré-Cœur achetèrent notre maison. Nous y restons cependant encore jusqu'au mois d'avril prochain. Alors nous irons transporter le noviciat au faubourg Noyon, où je serai avec les novices. Ceux du noviciat actuel s'appellent : MM. Truffet, Boulanger, Bouchet (Marie, frère de Maurice), Levavasseur, Dréano, Kobès. Ceux qui ne sont pas prêtres : Chevalier, Schwindenhammer, (Jérôme, frère de Ignace), et Chauviré.

En Guinée, les choses se montrent toujours très bien. Nos confrères ont bâti une maison qui doit servir de lieu d'acclimatement aux missionnaires arrivant, et de maison centrale pour les études des jeunes Noirs destinés à l'état ecclésiastique et à devenir maîtres

d'école et catéchistes sur les différentes côtes. Cette maison avec une chapelle est située à Dakar, distant de Gorée d'environ 2 lieues, et réputé le point le plus salubre de la côte occidentale. Les habitants paraissent être dans les plus belles dispositions et donnent de grandes espérances.

Je vais faire copier quelques-unes de leurs lettres et vous les envoyer par le Ministère pour épargner des frais.

Il y a déjà quelque temps que nous n'avons pas eu de nouvelles de M. Bessieux, qui est au Gabon. Il paraît définitivement que le Gabon est passablement salubre; M. Briot est allé joindre M. Bessieux.

Ils y ont acheté des terres assez considérables pour pourvoir à peu près à la subsistance de la Mission. Ils auront plus de difficultés au Gabon, à cause des ministres protestants américains, qui ont enfin obtenu la permission de s'établir de nouveau, après avoir été chassés. Mais une fois que nos confrères seront bien établis, ils pénétreront dans l'intérieur des terres où les protestants n'iront pas.

La mort du bon M. Tisserant nous a fait beaucoup de peine; elle n'a cependant pas arrêté de beaucoup la marche de la Mission, ce qui était fort à craindre.

Il est remplacé par M. Gravière qui est Préfet apostolique. Les missionnaires établis en Guinée sont M. Gravière, Préfet, M. Bessieux, supérieur, MM. Briot, Arragon, Lossodat, Le Berre et Warlop. Les FF. Grégoire, Pierre et Jean-Baptiste.

Mon voyage de Rome était en grande partie pour régler les affaires de la Mission. Je n'ai pas encore reçu de réponse officielle au mémoire que j'ai adressé aux Cardinaux de la Propagande, mais il paraît que la décision nous a été favorable. Mgr Luquet, qui est toujours à Rome, m'a écrit qu'on nous a accordé un vicaire apostolique pour la Guinée. Je vous donnerai des détails au sujet de ces affaires, une autre fois.

En Australie, nous avons eu une épreuve à supporter, aussi bien qu'en Guinée; nous y avons perdu le bon M. Maurice Bouchet, qui est mort dans les premiers jours après leur arrivée. Ils sont arrivés à Georges

King Sound. C'est là leur portion. Le pays est salubre. M. Bouchet est tombé malade en quittant le Cap. J'attribue cette maladie aux fatigues et gênes que leur a occasionnées un oubli de la part des religieuses qui étaient à bord avec eux, et que Mgr Brady avait chargées des paquets en quittant l'Angleterre. Elles ont oublié le linge de nos confrères, qui n'en avaient pas à changer, toute la traversée, depuis Londres jusqu'au Cap, ce qui a été pour eux une extrême souffrance. Vous voyez combien Dieu nous éprouve. Il paraît que partout il faut que nous ayons des victimes pour les Missions que nous commençons. M. Bouchet a fait une mort de saint. Priez cependant pour lui; offrez le nombre de messes accoutumé.

A Dieu, chers Confrères,

Tout à vous dans le très saint Cœur de Marie.

F. LIBERMANN,  
*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

\* \* \*

à la **Propagation de la Foi** :

XIV

(Copie.)

A Messieurs les Membres des deux Conseils centraux  
de la Propagation de la Foi.

(Conseils de Paris et de Lyon.)

*La Neuville-lès-Amiens, le 7 décembre 1846.*

MESSIEURS,

Permettez-moi, dans la peine et la détresse où je me trouve, de vous adresser des réclamations sur l'allocation que vous avez jugé à propos de faire à la Mission de la Guinée. Ce ne sera pas une plainte que je vais

formuler; ce sont des observations que je sou mets à votre zèle et à votre prudence; vous les jugerez avec justice et avec vérité, je n'en ai aucun doute.

La demande que j'eus l'honneur de vous adresser pour les allocations de l'année présente, renfermait trois chefs : le recouvrement des dépenses de l'année précédente, la subsistance pour l'année présente, la construction d'un bâtiment qui était indispensable à la conservation de la vie des missionnaires et au succès de la Mission entière. Vous avez répondu à ma demande par une allocation de 35.000 francs, par le moyen de laquelle somme je dois satisfaire à ce triple besoin. Je vous dis avec vérité que je vous suis sincèrement reconnaissant de ce vote. Mais j'ose vous prier instamment de prendre en considération, les observations que je vous sou mets sur l'insuffisance de cette somme, et sur les périls auxquels la trop malheureuse Mission de la Guinée est exposée. Dieu sait que je n'aurais pas ouvert la bouche pour faire une nouvelle demande, si nos propres fonds pouvaient suffire à nos besoins, payer les dettes contractées et pourvoir à la subsistance de la Mission pendant cette année. Mais nous sommes dans l'impuis sance absolue de faire le moindre sacrifice, et vous le comprendrez facilement en considérant une Congrégation naissante qui a plus de soixante personnes tant novices qu'étudiants à nourrir et à entretenir, qui est obligée de faire des dépenses considérables pour l'acqui sition de deux maisons qui doivent loger tant de monde, et pour les ameublements qui sont de la plus stricte nécessité. La Mission ne peut donc compter que sur ses propres ressources. Or, les choses étant ainsi, il paraît impossible qu'elle puisse subsister avec les 35.000 francs que vous avez eu la bonté de lui allouer. Je vous prie encore une fois de ne pas croire que j'élève une accusa tion contre le vote que vous nous avez fait; je ne fais que vous exposer notre détresse et vous prier de venir à notre secours.

Je reprends les trois chefs, ci-dessus mentionnés, de la demande que j'eus l'honneur de vous adresser avant le temps des dernières allocations.

Le premier, le recouvrement des dépenses de l'an passé. Il était absolument nécessaire de reprendre la Mission le plus tôt possible; attendre jusqu'à cette année eût été la ruiner. Or, les sommes que nous avons avancées pour cette année à la fin de mars 1846, sont fortes. Cette somme a été dépensée pour les frais de trousseaux, de voyages et pour une partie de la subsistance des missionnaires à Gorée et au Gabon. J'en ai aussi donné en espèces aux missionnaires pour leur subsistance après leur arrivée. Malheureusement la meilleure partie des bagages et de l'argent qu'ils ont emportés a péri avec M. Tisserant, et c'était à recommencer à l'envoi suivant.

Le second chef : la construction d'un bâtiment pour servir de maison d'acclimatement et d'établissement central pour toutes les côtes. J'ai déjà eu l'honneur de vous exposer la nécessité de cette maison pour le salut des missionnaires et le succès de la Mission. Tous les hommes sensés qui ont l'expérience des côtes, s'accordent à dire que le succès serait presque impossible si nous n'adoptions pas le plan que nous avons projeté, et que ce plan serait sans effet si nous n'avons pas une maison centrale. Cette maison est donc de la plus urgente nécessité. Je n'ai donc pas pu faire autrement que de faire commencer une construction. J'avais réglé avec M. Tisserant la somme qu'on devait dépenser pour la commencer.

Ici, je dois avouer que les missionnaires ont outrepassé la somme que j'avais indiquée. Cette somme aurait été regagnée dans deux ans par les épargnes que la Mission aurait faites sur la subsistance des missionnaires; car la cherté des vivres est exorbitante à Gorée, tandis qu'à Dakar, ils auront dépensé infiniment moins.

Mais cela tient au malheur qui est arrivé à M. Tisserant. Par ce malheur, la Mission est restée sans chef, et il devait nécessairement y avoir des désordres; de plus, je n'avais pas cru devoir leur donner des instructions aussi complètes sur cette construction à faire, que je les avais données à M. Tisserant. Aussitôt que je fus instruit du plan de la construction qu'ils allaient

commencer, je leur écrivis pour l'arrêter; ma lettre éprouva du retard, faute d'occasion prochaine, et le bâtiment était déjà avancé.

Le troisième chef : les dépenses de l'année courante à partir du 10 mars dernier.

Après la mort de M. Tisserant, nous fûmes obligés d'envoyer un nouveau Préfet apostolique, et de lui donner un prêtre et un Frère pour l'accompagner. Ce nouvel envoi exigea de nouveaux frais; outre le courant des dépenses ordinaires des missionnaires, ces frais étaient augmentés d'autant que M. Tisserant a perdu dans son naufrage de bagages et d'argent. Les Missionnaires existant en Guinée sont, depuis cet envoi, au nombre de sept, plus trois Frères; ils ont une vingtaine d'enfants dans leur école du Gabon; ils ont promis d'en prendre à Dakar aussitôt que la maison sera terminée. Ils sont obligés partout de prendre ces enfants dans l'intérieur de la maison, de les nourrir et vêtir, sans quoi les protestants les prendraient. Les frais pour la subsistance de ces enfants seront peu considérables, mais encore, en somme, cela fait une dépense.

Il résulte de tout ce que je viens de dire, que la dépense de la Mission excède dès à présent la recette; qu'il ne lui reste absolument rien pour tout le reste de l'année, et qu'elle a même en sus contracté des dettes. De là vous pouvez facilement prévoir les maux qui pèseront sur la Mission et les missionnaires; la misère profonde dans laquelle les missionnaires vivront pendant toute une année dans des pays aussi malsains. Ils seront obligés de renvoyer les enfants qu'ils ont déjà, et ne pourront pas en accepter là où ils n'en ont pas encore, ce qui serait un grand malheur pour la Mission. Ce fait, par lui-même, donnera aux indigènes mauvaise opinion des missionnaires, et les protestants ne manqueront pas d'en profiter pour tout perdre. De plus, nous serons dans l'impossibilité de commencer aucune nouvelle Mission avant d'avoir remis les fonds en bon état. Cependant, deux royaumes les plus puissants de toutes les côtes, réclament impérieusement notre secours : les Dahomey et les Aschantis. Nous serions ainsi obligés d'abandonner

les deux points les plus importants de notre Mission, aux ennemis de l'Eglise qui, avec des ressources considérables, se sont déjà maintenant établis dans ces contrées et font tous leurs efforts pour s'insinuer dans la faveur des rois et des peuples. Représentez-vous le découragement profond que cet état de choses doit causer aux missionnaires. On ne peut leur reprocher d'avoir fait des dépenses excessives, sinon pour la maison qu'ils ont construite, maison qui d'ailleurs était de la plus stricte nécessité.

Enfin, une dernière observation que je prends la liberté de faire, c'est au sujet d'un nouveau besoin que nous ne pouvions prévoir.

La Propagande a jugé à propos de donner un Vicaire apostolique à la Mission de la Guinée. Nous n'en avons pas encore reçu la nouvelle officielle, parce que cette détermination n'a été prise que dans la dernière assemblée à la fin de l'année, et par suite on n'a pas eu le temps de nous en expédier les pièces officielles; mais notre agent à Rome nous annonce que la nomination est faite. Or, comment pourrions-nous nous y prendre pour faire face à cette nouvelle dépense?

Le Vicaire apostolique une fois nommé, le pouvoir du Préfet serait nul par le fait. De là un grand embarras. Remettra-t-il son départ à l'an prochain? Alors la Mission resterait sans chef; il ne pourrait par partir cette année, faute de ressources.

Tel est, Messieurs, l'état affligeant de cette Mission, qui, par notre impuissance, court les plus grands dangers. Je ne puis douter que vos cœurs, si remplis de zèle pour le salut des âmes, et pour les intérêts de l'Eglise ne soient touchés de compassion pour les peuples nombreux dont nous plaidons la cause, et que vous ne nous donniez tous les encouragements qui seront en votre pouvoir. Nous osons donc vous prier de prendre en considération les observations que nous prenons la liberté de vous soumettre et de venir à notre secours dans la détresse où nous sommes, par un supplément assez considérable, pour que nous puissions continuer la Mission pendant cette année, sinon selon toute l'étendue de ses besoins, du

moins suffisamment pour empêcher sa décadence, et par une allocation plus forte l'an prochain, moyennant laquelle nous serons en état de combler le plus fort des déficits de cette année.

Pour vous mettre à même d'apprécier exactement l'état financier de la Mission, je vais vous donner ici un résumé succinct des avances faites dans les circonstances diverses, avances faites par la Communauté.

Il y a eu deux départs depuis le mois d'avril 1845, jusqu'à la fin de novembre (même année); un troisième au mois de mai 1846.

Avances faites au troisième départ.....	4.400.50
Avances faites aux deux premiers départs	8.099.01
Pour les besoins des Missionnaires et pour la construction du bâtiment.....	<u>31.880.60</u>
Total .....	44.383.11
Reçu de la Propagation de la Foi.....	<u>35.000.00</u>
Déficit.....	9.383.11

*Note.* — 1° Sur ce qui regarde la subsistance des missionnaires, depuis le commencement de mai 1845, jusqu'au commencement de décembre suivant, les missionnaires étaient au nombre de trois prêtres et trois Frères. Du mois de décembre, jusqu'au mois de mai, ils étaient cinq prêtres et quatre Frères. Ils avaient à instruire une vingtaine d'enfants au Gabon, et quelques-uns à Gorée. Ils ont dépensé 1.200 francs seulement pour le loyer, et de plus, il fallait acheter un mobilier. En outre, je ne sais ce que leur a coûté la construction de la maison; ils ne m'ont pas envoyé un compte particulier; ce qui était encore le résultat de l'absence d'un chef.

Il me reste maintenant à ajouter quelques mots pour expliquer ma propre conduite :

a) Pour la maison que j'ai fait commencer. Elle était absolument nécessaire, et je comptais bien recevoir de votre part, une certaine somme à cet effet.

• Quelle qu'eût été cette somme, je ne m'exposais à aucun danger en ne faisant construire que pour la plus stricte nécessité du moment, comme j'en étais convenu avec M. Tisserant. Si l'on a outrepassé ma pensée, de beaucoup cela tient au malheur que j'ai signalé plus haut. Dans le cas que les deux Conseils m'eussent accordé les 30.000 francs que j'avais demandés à cet effet, mon dessein était de compléter le bâtiment pour servir à toute l'étendue du besoin de la Mission.

b) Quant aux sommes que j'ai demandées pour l'entretien de la Mission, je crois pouvoir assurer, de toute la sincérité de mon âme, que je n'ai demandé que le strict nécessaire. Le recouvrement des avances déjà faites, la subsistance des missionnaires employés dans les deux postes que nous occupons, celle des missionnaires qui devaient se fixer à un troisième, soit à Dahomey, soit chez les Aschantis, les frais qu'eût occasionné le voyage de deux ou trois nouveaux sujets, exigeaient au moins des sommes égales à celles que je sollicitais de votre bienveillance.

c) Si les détails des comptes que j'ai adressés alors aux deux Conseils, ne s'accordent pas avec ceux que je vous adresse en ce moment, cela provient de ce que des fonds entièrement imprévus m'ont été remis dans le temps qui s'est écoulé entre l'époque de ma dernière lettre, et la première quinzaine de mai.

J'espère que vous ne trouverez pas mauvais que je revienne de nouveau à la charge; vous apprécierez trop l'embarras et les inquiétudes dans lesquels me met l'insuffisance du vote que vous avez voulu faire en ma faveur, pour ne pas excuser ma démarche.

Agréez, je vous prie, l'assurance des sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur.

F. LIBERMANN,  
*prêtre, sup. des Missionnaires du Saint-Cœur de Marie.*

à M. Lambert :

I

Monsieur Lambert,

J. M. J.

Cette lettre est illisible dans le milieu et la fin.

MON CHER CONFRÈRE,

Il y a bien longtemps que vous avez eu de mes nouvelles, mais il y a encore plus longtemps que je n'ai reçu des vôtres. Ecrivez-moi, je vous en prie et dites-moi comment vous allez, si votre santé se soutient — donnez-moi des nouvelles de votre ministère... comment cela va dans vos rapports avec les Blancs et avec les Noirs. D'après la lettre de M..., vous vous tourmentez beaucoup, tâchez de conserver la paix dans l'âme. Vivez en paix avec vous-même... plein de confiance... évitez les... embarras d'esprit. Pour cela, il faut tâcher de... conserver l'humilité de cœur et d'esprit... agir toujours par des élans de votre âme vers Dieu.

Adieu, très cher frère, tout à vous en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN,

*Le 7 décembre 1846.*

\* \* \*

à la Supérieure de Castres :

XLVI

Madame,  
Madame la Supérieure  
des Dames de l'Immaculée-Conception,  
à Castres, Tarn.

J. M. J.

*La Neuville, le 8 décembre 1846.*

MA TRÈS HONORÉE MÈRE,

Il faut encore que je commence ma lettre par des excuses. J'espère que ce seront les dernières ou les avant-dernières, car sous peu, j'espère être plus libre et pouvoir plus facilement suffire à la correspondance. Voici le motif de mon retard actuel. Je suis sûr que ce que je vais vous dire vous fera plaisir.

A mon arrivée, je fus obligé de prendre des mesures sérieuses pour loger notre monde qui avait augmenté considérablement. Trente et quelques étudiants en théologie et neuf novices, outre quelques-uns qui nous attendent encore et dix à douze Frères. Notre maison ne suffisait pas. Je désirais d'ailleurs séparer le noviciat des études. Nous avons donc été obligés d'acheter une maison dans un des faubourgs d'Amiens, c'est celle où notre bonne Sœur Aurélie a demeuré en qualité d'orpheline. Il fallait bâtir là une maison tout à neuf. Vous savez, ma bonne Mère, combien il est important de veiller à l'ouvrage, et quel temps cette surveillance absorbe, surtout quand c'est à distance... J'espérais qu'avec cette acquisition nous aurions assez de place, et je fus trompé dans mon attente. J'étais donc bien embarrassé et la divine Providence vint à notre secours d'une manière admirable. Depuis dix-huit mois, il se trouvait à vendre la maison des Trappistes de Notre-Dame du Gard, à peu de distance d'Amiens, et personne

n'en voulait. Le propriétaire embarrassé courait après nous. Je n'osais entreprendre cette acquisition, parce que je craignais ne pouvoir plus revendre notre maison de La Neuville qui ne pouvait convenir qu'à une communauté et aucune ne se présentait. Croyant donc que rien n'était pressé pour l'abbaye du Gard, je reculais pour avoir le temps de trouver un acquéreur pour La Neuville, mais le bon Dieu voulait que nous nous abandonnions en aveugle à la conduite de sa divine Providence, et il nous força d'acheter. Au moment où nous nous reculions, nous nous trouvâmes engagés malgré nous et en ayant eu l'intention formelle de ne pas nous engager. Un arbitrage nous condamna à garder la propriété du Gard. Mais chose singulière, le jour même où nous fûmes condamnés à accepter, trois acquéreurs se présentaient, tellement que si nous eussions attendu encore une demi-journée, cette belle propriété nous aurait échappé. De plus, dès le surlendemain, une communauté se présente pour faire l'acquisition de notre maison de La Neuville, et nous l'avons vendue pour 5.000 francs de plus que nous n'avons demandé. L'abbaye du Gard consiste dans une maison très belle de 60 mètres de long sur 12 de large; de plus, une belle église consacrée, et environ 30 ou 40 mètres de long; une belle basse-cour composée d'écuries, blanchisseries, brasserie, boulangerie, pigeonier, jardin à double enclos, prairies, cour plantée en beaux arbres fruitiers qui nous fournissent du cidre pour les deux communautés. La totalité des terres est de 10 à 12 arpents. Nous y trouverons tous les légumes pour les deux communautés, plus que nous ne pourrons consommer, de l'herbage pour cinq ou six vaches. Le tout nous a été vendu à un prix si modique, que nous ne payons pas les bâtiments qui sont tous en pierres carrées, pour la valeur de leurs matériaux et le reste pour le prix ordinaire de terres rurales. La situation de la maison est très salubre, agréable et entièrement isolée, quoique entourée de villages et dans la proximité d'une petite ville.

Une maladie qui me retient au lit, m'a fait interrompre ma lettre à cet endroit.

J'ai envoyé votre lettre à M. Le Vavasseur à Bourbon. J'ai ajouté les observations que vous m'avez mises à part. Abandonnons maintenant l'affaire à la divine Providence. J'espère bien que la chose réussira selon nos désirs. M. Le Vavasseur en désire vivement le succès, la famille de Villèle y mettant du zèle, l'œuvre doit réussir selon toutes les apparences. Je vous assure bien que ma joie sera bien grande quand je verrai enfin vos chères Sœurs en route pour commencer cette belle œuvre. Ce moment arrivera par la miséricorde de Dieu, et elles n'y perdront rien pour avoir attendu quelque temps.

Je trouve un grand avantage dans ce retard : d'abord, elles ont eu le temps de mieux se former, et de plus, toutes choses faites avec empressement ne réussissent pas bien; on trouve bien des dérangements et tout se fait imparfaitement. Il est très utile que ce premier mouvement d'impression soit rompu. Je suis bien persuadé que s'il y a deux ans déjà, nos chères Sœurs avaient obtenu du bon Dieu ce qu'elles désirent encore si vivement, elles se seraient découragées, étant dans l'action. Nous avons un besoin pressant d'être éprouvés dans nos projets. Heureux celui qui l'est avant de commencer. En persévérant dans son dessein, il acquiert plus de force et de constance dans les difficultés qui viennent dans la pratique de l'exécution de l'œuvre. Lorsqu'on n'a pas été éprouvé avant de commencer, lorsqu'on est dans la première ferveur de ses désirs, on ne se doute de rien; et quand une fois on est à l'œuvre, les difficultés viennent et renversent facilement une âme mal préparée; de plus, dans cette première ferveur, on se représente toujours les choses imaginativement, et quand on en vient ensuite à la pratique, on trouve plus d'une déception. Mais étant éprouvée et obligée de patienter, l'âme se consolide et les idées imaginaires se dissipent peu à peu. Quand une fois les ressources seront prêtes et les dispositions prises, il faudra encore l'autorisation du Gouvernement colonial de Bourbon, et du Gouvernement du Roi de France. Je pense que le premier sera obtenu par la famille de Villèle et Desbassins, et le

second par le moyen des amis de M. de Villèle, ancien ministre ou par le député de votre ville. Le Ministre fera peut-être des difficultés à cause des Sœurs de Saint-Joseph qui sont à Bourbon. Je ne pense pas que cette difficulté soit insurmontable. Une fois l'autorisation obtenue, je ne pense pas qu'on refuse le passage gratuit sur un navire de l'Etat.

Le miracle de la guérison de M. Blanpin est très réel. Les circonstances rapportées par l'*Univers* sont à peu près exactes, et la santé persévère. M. Blanpin a été présenté au Saint-Père, qui lui a donné la bénédiction apostolique à lui et à sa voix. Le Saint-Père lui a dit : « Je bénis votre voix pour qu'elle devienne une voix apostolique, comme celle de saint Jean-Baptiste, non pour prêcher dans le désert, mais pour le salut d'un grand nombre ». Veuillez prier et faire prier pour que Dieu accomplisse les termes de cette bénédiction apostolique.

Il n'est nullement étonnant que la Très Sainte Vierge ait fait un miracle en faveur de M. Blanpin.

C'est son enfant chéri. Je ne crois pas avoir vu une âme plus tendrement attachée à Marie. Ce bon confrère était toujours dans une conviction pleine de confiance que la bonne Mère le guérirait, et il paraissait étonné quand il quitta Rome pour la première fois, de n'avoir pas été guéri.

Veillez me rappeler au souvenir de nos bonnes Sœurs du Nord. Je ne les oublierai pas dans le saint sacrifice de la messe. Je n'ai pas encore fait de démarche auprès de M<sup>me</sup> de Jurien, parce que je n'ai pas été à Paris jusqu'à présent. Je vais y aller dans le courant de janvier.

Je me recommande à vos bonnes prières, et j'ai l'honneur d'être, ma très honorée Mère, votre très humble et dévoué serviteur en Jésus et Marie.

F. LIBERMANN,  
*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

*La Neuville, 27 décembre 1846.*

(Le cachet de la poste est aussi du 27 décembre.)

à M. l'abbé Mühe :

I

Monsieur,  
Monsieur l'abbé Mühe,  
place Gutenberg, Strasbourg.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Une indisposition grave m'empêcha de répondre plutôt à votre lettre du 17 novembre dernier.

Je vous suis bien reconnaissant de l'intérêt que vous voulez bien toujours porter à notre petite œuvre. Grâce à Dieu le diocèse de Strasbourg nous a fourni un bon contingent et j'espère que ceux que nous avons ne seront pas les derniers venus ni les moins utiles à l'œuvre de Dieu.

Monseigneur a vraiment eu des bontés pour nous en nous accordant plusieurs de ses meilleurs sujets. Aussi je puis vous assurer que nous lui sommes bien reconnaissants et prions pour lui et son diocèse.

Notre Communauté est assez nombreuse, nous l'avons divisée en deux : le Noviciat, où nous allons avoir sept prêtres, un diacre, un sous-diacre et deux minorés. Nous ne recevons dans cette maison que ceux qui ont fini leur théologie. La deuxième maison est une abbaye des Trappistes, très belle et située dans la solitude et cependant à la proximité de plusieurs villages. Nous venons d'en faire l'acquisition. C'est là que nous avons la théologie, la philosophie et le novicat des Frères. Nous y avons un peu plus de trente étudiants et une dizaine de Frères. Nous espérons que la divine Providence n'abandonnera pas cette famille nombreuse dont la subsistance coûte beaucoup, surtout cette année. Veuillez bien prier pour nous.

Dans la Guinée les choses vont toujours bien, les nouvelles que nous en recevons sont toujours remplies de bonnes espérances. Je compte prochainement imprimer une notice sur l'œuvre des Noirs en général; on m'a demandé dans plusieurs séminaires cette notice et je

n'ai pas eu le temps de la faire jusqu'à ce jour. J'aurai l'honneur de vous l'envoyer.

Quant à l'office du Saint-Cœur de Marie je n'ai pas cru devoir encore le proposer à l'approbation de la Sacrée Congrégation, parce que j'ai aperçu en route des imperfections dans la composition. J'ai donc résolu de le faire encore retoucher et de poursuivre ensuite son approbation. En attendant je conserve avec soin celui que vous avez bien voulu me prêter. Je vous le renverrai par la première occasion sûre que j'aurai, ou j'attendrai le moment où je pourrai vous envoyer un exemplaire de celui que nous avons composé, lorsqu'il aura été approuvé, si toutefois il l'est.

Je me recommande bien à vos prières, et j'ai l'honneur d'être, avec respect et affection de charité sincère, votre dévoué serviteur.

F. LIBERMANN,  
*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

• *La Neuville, le 22 décembre 1846.*

\* \* \*

au Cardinal **Franski** :

XXXIV

(Copie.)

A Son Eminence Mgr le Cardinal  
Préfet de la Propagande  
à Rome.

*La Neuville, le 23 décembre 1846.*

EMINENCE,

J'eus l'honneur, au mois d'août dernier, de présenter un mémoire à la Sacrée Congrégation dans lequel, entre autres points, j'eus la confiance de lui demander un Vicaire apostolique pour la Guinée.

De prime abord, Votre Eminence trouvait une difficulté à ce projet. Mgr Barron n'avait ni demandé ni reçu officiellement sa démission. Pour lever l'obstacle, j'écrivis au pieux évêque, après, toutefois, avoir parlé à Mgr de Thessalonique de cette démarche. Aujourd'hui, je reçois la réponse de Mgr Barron; il m'envoie une lettre adressée à Votre Eminence, qui contient la demande de sa démission du vicariat apostolique de la Guinée.

Quoique au moment où j'ai quitté Rome, Votre paternelle bonté daignât me rassurer sur cette première difficulté, je dois cependant lui faire parvenir sous ce pli, la lettre de Mgr Barron.

Par la même occasion, j'ose prier Votre Eminence qu'Elle veuille bien faire expédier les résolutions de la Sacrée Congrégation aux demandes principales que j'eus l'honneur de lui adresser dans le mémoire ci-dessus mentionné.

Il est important, pour le bien de la Mission, que je puisse affirmer d'une manière positive, la nomination d'un Vicaire apostolique, afin d'obtenir un supplément à l'allocation qui a été faite à la Guinée (1). Ce supplément serait absolument nécessaire pour couvrir les frais qu'exigerait le départ du Vicaire apostolique (si toutefois votre Eminence a daigné l'accorder à la Guinée), et des missionnaires que réclame la Mission.

Un des membres des plus influents de l'Association m'a dit que pour obtenir ce supplément, il fallait faire notre demande dans le courant de ce mois, et que si la chose n'est pas décidée au mois prochain, nous sommes en danger de ne rien obtenir.

D'ailleurs, si la Congrégation daigne accorder un Vicaire apostolique à la Guinée, il est obligé de faire ses préparatifs pour partir dès le commencement du printemps, de peur d'arriver pendant la mauvaise saison, au grand danger de sa vie, ou de remettre son départ au mois de novembre prochain; ce qui causerait de graves désordres dans la Mission.

(1) La copie que nous avons de cette lettre, de la main du P. François, omet ici la mention de la Propagation de la Foi qui semble pourtant nécessaire.

Les nouvelles de la Guinée sont toujours très bonnes et pleines d'espérance. En Sénégambie, et surtout à Dakar, et aux environs, les populations sont très favorablement disposées.

Au Gabon, nous avons maintenant trois missionnaires. Plusieurs peuples demandent des missionnaires catholiques. Nous espérons en envoyer au printemps prochain.

Daignez agréer, etc.

*Signé* : F. LIBERMANN, *prêtre, Supérieur,*

\* \* \*

à la **Communauté d'Afrique** (1) :

## VI

A la Communauté de Dakar et Gorée.

*La Neuville, le 27 décembre 1846.*

MES CHERS CONFRÈRES,

Il y a déjà longtemps que je ne vous ai donné de nos nouvelles; j'ai cependant pris la résolution de vous écrire toutes les six semaines, de ne jamais laisser passer les deux mois, et désormais, je tiendrai ma parole, parce que je le pourrai, et je le désire aussi vivement que vous tous; car c'est un bonheur pour moi de m'entretenir avec vous. Je ne pense pas que j'écrirai à tous toutes les six semaines, mais toujours à plusieurs d'entre vous, et je répondrai à vos lettres. Cette fois-ci, c'était un accident qui m'a empêché de le faire; j'eus un gros rhume par une circonstance extraordinaire; le médecin me condamna au lit et à la désoccupation. Je perds ainsi environ trois semaines. Me voilà guéri parfaitement depuis quelques jours.

(1) Avec duplicata pour le Gabon, signé par le V. Père et portant à l'intérieur cette suscription autographe : A mes chers confrères du Gabon, A la Communauté.

Le bon Dieu a accordé une grande grâce à la Congrégation dans la personne de M. Blanpin. Vous savez qu'il avait complètement perdu la voix par une maladie du larynx. Cette maladie durait déjà depuis deux ans et allait plutôt en empirant qu'en diminuant. Il n'y avait plus pour lui aucune espérance de guérison avant cinq à six ans, et encore jamais une guérison telle qu'il eût pu se livrer au ministère de la parole. C'était une affliction pour lui et pour toutes les personnes qui le connaissaient. Espérant que le climat d'Italie lui ferait du bien, je l'ai amené avec moi à Rome. Le mal augmenta et les médecins lui ordonnèrent de prendre les eaux des Pyrénées.

Je l'y ai envoyé et à la fin de la saison des eaux il était plus mal qu'auparavant, Il me manda alors que les médecins lui ordonnaient de retourner à Rome passer l'hiver, et me demanda ce qu'il avait à faire. Il me coûtait de lui donner une réponse affirmative; mais j'eus compassion d'un pauvre missionnaire qui a ainsi perdu la voix au service de Dieu et de nos pauvres Noirs; j'avais d'ailleurs, je ne sais quel espoir secret que la Sainte Vierge nous le guérirait à Rome; lui-même et d'autres personnes avaient aussi un certain pressentiment de cela. Dieu voulut qu'il retournât, et je lui dis d'y aller. A peine à Rome pendant quelques jours, il se trouva un jour chez Mgr Luquet, où se rencontra Mgr Pompallier de l'Océanie et un autre ecclésiastique, qui avait des rapports avec la Mère Macrine, religieuse polonaise, qui souffrit tous les tourments des martyrs pendant sept ans qu'elle a passés en prison et dans les plus atroces supplices, pour la Foi. S'étant échappée des mains de ses gardiens russes, elle est parvenue jusqu'à Rome, où elle mène une vie angélique et jouit d'une grande réputation de sainteté. M. Blanpin se trouvant dans la compagnie que je viens d'indiquer, toucha les cœurs de ces messieurs qui le voyaient avec peine dans le triste état où il était. Ils lui conseillèrent donc de s'adresser à la Mère Macrine pour obtenir sa guérison. Le pauvre M. Blanpin déjà plein d'admiration pour la bonne religieuse, dont la relation du martyre

l'avait vivement touché, consentit volontiers à lui être présenté. Il exposa son état à la Mère Macrine, et la bonne religieuse lui recommanda de dire sept messes en l'honneur des Sept-Douleurs de la Très Sainte Vierge et cinq autres en l'honneur des Cinq plaies de Notre-Seigneur. Elle lui dit qu'elle s'unirait de prière avec lui. Il dit ces messes et n'éprouva aucune amélioration. Il va donc voir la Mère Macrine, étant un peu de mauvaise humeur, sans avoir cependant perdu sa confiance filiale en Marie. C'était le 8 octobre dans la matinée. Il lui dit qu'il avait fait ce qu'elle lui avait recommandé et qu'il n'éprouvait aucune amélioration. Elle le fit alors mettre à genoux devant une statue de la Sainte Vierge que le Pape avait bénite quelques jours auparavant dans une visite qu'il avait faite à la pieuse Mère Makrena. Elle lui dit de prononcer de toutes ses forces les saints Noms de Jésus, Marie, Joseph. M. Blanpin fit un effort et les prononça avec un tout petit filet de voix. Après avoir prié encore quelque temps, elle se relève et dit à une Sœur : il guérira. Elle dit à M. Blanpin que sa voix redeviendrait aussi forte qu'avant sa maladie; elle lui recommanda alors de répéter à toutes les heures la prononciation haute des Saints Noms, et d'y ajouter un *Pater* et un *Ave*. M. Blanpin le fit tout le reste de la journée, jusqu'à 4 heures, et à chaque instant sa voix augmenta de force et de volume. Vers 4 heures il retourna vers la Mère pour lui rendre compte de ce qui se passait; sa voix avait déjà acquis une certaine force, mais elle était bien loin de ce qu'elle avait été auparavant, et n'était pas du tout naturelle. Alors la Mère Makrena le fit mettre à genoux devant la même statue miraculeuse de la Sainte Vierge, et elle lui dit : Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, prononcez à voix haute le Nom de Jésus. M. Blanpin alors recouvra toute sa voix et prononça d'une voix forte, sonore et naturelle le Saint Nom de Jésus. Il était entièrement guéri. Il récita un *Te Deum* à voix haute devant toute la Communauté. Le soir en rentrant à l'hôtel, il parlait comme un autre.

Il se trouva là un jeune peintre que j'avais souvent

exhorté à revenir à Dieu pendant le séjour que j'avais fait à Rome, mais c'était toujours sans effet. Quand ce jeune homme vit M. Blanpin guéri, cela lui fit tant d'effet qu'il se convertit, se confessa, fit la sainte Communion et quitta Rome quelque temps après, bien décidé à faire désormais son devoir. Quelques jours plus tard M. Blanpin fut présenté au Pape, et le Saint-Père lui permit de dire une messe d'actions de grâces sur un autel qu'on érigerait dans la salle et devant la statue où il a été guéri. Il lui donna aussi sa bénédiction; il lui dit : Je bénis d'une bénédiction apostolique cette voix que la Sainte Vierge vous a rendue, pour qu'elle devienne apostolique, comme la voix de saint Jean-Baptiste, non pour prêcher dans le désert, mais pour le salut d'un grand nombre.

M. Blanpin n'est pas encore de retour de Rome; je pense qu'il ne tardera pas à nous revenir. Nous avons tous fait une neuvaine d'actions de grâces pour ce bienfait de Dieu à notre égard.

Ici tout va très bien; le bon Dieu continue toujours à nous bénir. Nous avons trop de monde pour que la maison de La Neuville pût nous suffire; nous avons donc acheté la maison des Orphelines du faubourg Noyon, et nous avons été obligés d'y bâtir une vingtaine de chambres, le vieux bâtiment n'étant guère habitable. Après que cette maison fût achetée, la divine Providence nous présenta une autre occasion moyennant laquelle nous serons désormais parfaitement à notre aise. Les Trappistes avaient été obligés d'abandonner l'Abbaye du Gard, parce que le chemin de fer a coupé leur bien par le milieu et passe à une toute petite distance de leur maison. On a vendu les différentes parties de leur bien; c'était un laïc qui avait acheté la totalité, qui le revendait ensuite par parties; il restait au propriétaire à vendre les bâtiments avec les enclos qui les environnent. Les bâtiments consistent dans une grande maison de 60 mètres de long, une belle église consacrée à saint Pierre, d'environ 40 mètres, des écuries avec plusieurs autres bâtiments formant la basse-cour, brasserie, boulangerie, blanchisserie, etc., etc., avec

du terrain formant plus de 10 arpents, y compris les cours et basse-cour. Le tout nous a été vendu pour 36.000 francs. On n'avait pu trouver d'acheteurs depuis dix-huit mois; c'est le motif qui l'a fait vendre à si bon compte. Nous-mêmes nous avons reculé et voulions remettre la vente à plus tard, mais par l'imprudence de celui qui avait été chargé de faire les propositions au propriétaire, nous fûmes obligés de passer le contrat, car cet homme s'engagea pour nous et nous engagea de manière que nous aurions été obligés d'accepter devant la justice; nous avons accepté. Eh bien, le jour même, trois acquéreurs se sont présentés; six heures plus tard, nous n'aurions pu avoir cette maison. Nous y trouvons toutes les commodités possibles pour une communauté; des terres pour en tirer nos légumes, pour les deux communautés; notre cidre pour l'année; de plus nos fruits, de plus l'herbage pour cinq vaches pendant tout l'été et une partie de l'hiver peut-être. Nous y avons placé notre communauté d'étudiants qui sont une trentaine. La maison est solitaire et d'un air très salubre. Ces bons jeunes gens y sont très heureux et la règle s'observe parfaitement. J'y vais une fois chaque semaine. Dans la maison d'ici, ce sera la maison du noviciat. Nous y avons des novices et nous en attendons encore un dans quelques jours d'ici. Pour la maison de La Neuville, nous l'avons vendue aux Dames du Sacré-Cœur qui conservent notre chapelle. Je vous avoue qu'il m'a coûté de vendre la maison de La Neuville; mais tout examiné, les avantages sont trop grands à la maison du Gard, et nous étions par trop gênés en argent pour conserver la maison de La Neuville que nous avons vendue 20.000 francs plus cher que nous n'avons acheté celle du Gard, et encore aurions-nous été obligés de bâtir dès l'an prochain, et dès cette année, nos étudiants y auraient été trop gênés, faute de place, et de plus, la règle s'y serait observée difficilement, parce que les salles y manquent. De plus, en hiver, trente et quelques personnes n'auraient pas pu trouver moyen de passer leurs récréations.

Par ces 20.000 francs nous avons trouvé moyen de

payer complètement la maison du faubourg, tandis qu'en gardant La Neuville, au contraire, nous aurions été obligés de dépenser tout d'autres 20.000 francs (1) au moins pour rendre la maison suffisante pour la communauté; nous n'aurions pas été en état de le faire.

Je vous donne ces explications, parce que je ne doute pas que l'abandon de La Neuville ne vous fasse de la peine aussi bien qu'à moi; mais Dieu l'a voulu, j'en suis persuadé. Nous resterons à La Neuville jusqu'aux environs du mois de mai; alors nous irons demeurer au faubourg Noyon. La maison est appelée : Maison du Saint-Cœur de Marie.

Je voudrais bien pouvoir vous donner enfin communication du résultat de mon voyage à Rome; mais je n'ai pas encore reçu la réponse à mon mémoire; j'espère qu'elle ne se fera plus attendre longtemps et je vous en donnerai avis.

En voilà assez sur notre compte. Parlons maintenant de vous.

Oh! que je voudrais pouvoir passer au moins un mois avec vous pour travailler et souffrir avec vous, afin de connaître mieux vos travaux et vos peines, afin de vous consoler et vous encourager davantage! Soyez bien sûr que mon esprit et mon cœur est bien souvent avec vous. Je puis me rendre ce témoignage que je n'offre pas une seule fois le saint sacrifice de la messe sans m'occuper vivement de vous auprès de Dieu, et si j'étais seulement un peu meilleur, vous seriez comblés de grâces. Si je n'obtiens pas tout ce que je demande pour vous tous en général et pour chacun en particulier, ce n'est pas faute de désirer et de demander. Priez donc pour moi, vous aussi, afin que je devienne meilleur. C'est votre intérêt et l'intérêt de vos travaux.

Je vous supplie, mes chers Confrères, aimez-moi comme je vous aime, tendrement et tout en Notre-Seigneur. Je ne vous demande pas cela afin d'avoir le plaisir d'être aimé; Dieu sait et ma conscience me

(1) L'authentique (de la main du V. Père) porte ce texte; la copie faite pour le Gabon a : nous aurions été obligés de dépenser tout ce qu'elle a coûté et puis 20.000 francs.

rend témoignage que ce sentiment n'est pas dans mon cœur. Mais si nous aimons ainsi ensemble, si nous sommes ainsi dans l'union parfaite de cette sainte et pure charité, vos âmes en profiteront pour votre sanctification, pour la fidèle observation de la règle, pour la consolation de vos âmes et leur soutien dans les vertus apostoliques et la vie de communauté, et pour le bien de l'œuvre à laquelle vous vous sacrifiez. C'est un besoin et une consolation pour moi et pour tout supérieur qui me remplacera quand je n'y serai plus, de vous aimer en Notre-Seigneur Jésus-Christ, de vous soutenir et encourager dans vos travaux, de vous aider par mes conseils dans la voie de votre sanctification, de vous diriger dans l'observation de vos règles. J'ai été empêché de le faire jusqu'ici dans toute l'étendue du plus ardent désir que j'en avais, par suite d'occupations par trop multipliées. Je suis assuré que vos cœurs en ont souffert.

Je vous prie de me pardonner, j'en ai souffert infiniment plus que vous; je crois pouvoir le dire, sans crainte de blesser la vérité. Si c'est un besoin, un devoir, une consolation pour moi de vous tenir ainsi lieu de soutien et de consolateur sur la terre, ce besoin, ce devoir, cette consolation seront infiniment plus grands pour vous; vous êtes dans une position où il vous est difficile de conserver cette vie intérieure et recueillie, toujours dans les travaux et agitations du saint ministère; vos distractions sont nombreuses, vos préoccupations grandes et diverses; les difficultés vous environnent de tous côtés; peines et agitations provenant du climat et des dispositions matérielles du corps, peines et agitations provenant des tentations et des dégoûts intérieurs, peines provenant de vos rapports entre vous, surtout dans ces commencements où l'ordre n'est pas encore parfaitement établi, où les œuvres ne sont pas encore bien fondées, où l'expérience n'est pas encore bien acquise. Que de sujets de troubles, de mésaccord, d'inquiétude, que de soulèvements d'amour-propre et d'autres défauts et imperfections, que de découragements, de déchirements du cœur, d'irritation même,

ne viennent pas assaillir vos âmes. Si vous joignez à cela toutes les difficultés extérieures, que d'obstacles vous y verrez, non seulement à votre avancement dans la perfection sacerdotale et apostolique, mais à votre persévérance dans la grâce et les bonnes résolutions que vous avez prises. Vous avez donc un besoin pressant d'avoir quelqu'un qui vous aime tendrement, qui désire ardemment la sanctification de vos âmes et qui vous tient la place et a pour vous l'autorité de Jésus-Christ, pour vous diriger et conseiller dans la voie de sanctification et de sacrifice dans laquelle vous êtes engagés par une volonté divine, pleine de miséricorde et de prédilection pour vos âmes. Vous êtes dans l'agitation et le travail; nous, dans le silence et le calme. Nous sommes bien plus à même d'examiner dans la paix du recueillement ce qui est utile et nécessaire pour la sanctification de chacun en particulier et pour le soutien des communautés en général. Venez donc avec confiance, avec affection, avec ouverture de cœur, demander les avis qui vous sont nécessaires.

Recevez avec les mêmes sentiments, chacun en particulier et tous en général, les conseils que nous vous donnons et les paroles de consolation que nous vous envoyons. Vous avez, mes bien chers Confrères, à vous prémunir contre une pensée terriblement illusoire, et qui est faite pour vous priver de toute consolation et soutien sur la terre. Cette pensée serait : *Mais à La Neuville, ils n'ont aucune expérience de ce qui se passe ici; à quoi peuvent servir leurs avis et leurs conseils?* Soyez bien sûrs, mes bien chers Confrères, que si jamais cette pensée se présente à votre esprit, elle ne vient que de la source empoisonnée de l'orgueil, de la confiance en votre propre idée, de la présomption, de la lâcheté dans le service de Dieu, de la raideur ou de l'attache à votre propre volonté; et parfois elle proviendra de plusieurs de ces motifs ou même de tous à la fois. N'admettez donc, je vous en supplie, n'admettez jamais une pensée pareille; elle tend directement à la destruction de la Congrégation, à la destruction de la confiance qui doit régner entre les supérieurs et les autres membres

de la Communauté, et des rapports qui doivent exister entre la Maison-Mère et les Missionnaires.

Si nous n'avions pas l'expérience suffisante pour régler ce qui regarde l'intérieur des communautés, et les règles qui y doivent être observées, ni pour diriger la conduite particulière des missionnaires pour leur propre bien, ce serait donc dans chaque pays, dans chaque station que ces choses devraient être réglées. Il y aurait donc autant de règles que de communautés, et ces règles deviendraient variables selon les dispositions des supérieurs et des membres influents qui se succéderont dans chaque communauté. Si c'est une œuvre humaine que nous faisons, nous pouvons raisonner humainement; si c'est l'œuvre de Dieu, nous devons compter que Dieu nous donnera grâce d'état pour la direction de l'œuvre en général, et de chaque membre en particulier. Ayez donc toujours confiance en Dieu, conservez le précieux trésor de l'humilité et de la parfaite obéissance dans vos cœurs; soyez remplis de cette douce et confiante charité envers nous, telle que nous la sentons si vivement dans nos cœurs pour vous, et vous verrez que jamais ces pensées destructives de tout bien ne s'élèveront dans vos âmes.

Vous êtes sans doute surpris que je vous entretienne si longtemps sur cet article; vous n'en voyez pas la nécessité parce que vos cœurs sont exempts du sentiment contre lequel je vous parle; aussi, ne croyez pas, je vous en prie, que je nourrisse ces tristes et désolants soupçons dans mon âme; mais je cherche à vous prémunir contre une tentation qui pourrait très facilement venir dans les moments de peine ou de relâchement, et comme cette pensée pourrait avoir des suites funestes, le démon cherche naturellement à l'inspirer pour souffler l'esprit de désunion et de discorde. Je mets ma confiance en Dieu et en Marie notre bonne Mère. Jamais l'ennemi ne parviendra à déranger la parfaite union de charité qui règne entre les missionnaires et nous; jamais il ne pourra troubler la confiance mutuelle. Ce serait sans contredit la plaie la plus profonde qu'il puisse faire dans mon cœur, que de remporter le moindre avantage

de ce côté. Mais non ! jamais Dieu ne permettra ce mal. Cependant veillons bien sur nous-mêmes; vous, pour vous garantir de toute tentation de ce côté, et moi, je vais tâcher de faire tout ce qui dépend de moi pour vous soulager dans toutes vos peines, vos travaux, que je voudrais bien pouvoir partager avec vous. S'il arrivait que je ne vous donnasse pas toute la consolation dont vous pourriez avoir besoin, je vous en supplie, ne l'attribuez pas au défaut de bonne volonté, ni même à aucune faute volontaire ou négligence de ma part; car je vous assure que mon cœur est plein toutes les fois que je pense à vous, et j'ose dire hardiment que notre bon Maître m'a donné une charité vive et sincère pour vous tous en général et pour chacun en particulier.

Si quelquefois je vous donne un avis ou que je vous adresse une parole qui n'est pas conforme à votre idée ou à votre goût; s'il arrive qu'une réponse que je vous ferai, n'est pas ce que vous avez attendu de moi; si cette réponse ne renferme pas tout ce que vous désirez, en un mot, d'une manière qui ne satisfait pas vos désirs, et ne pourvoit pas à vos besoins, ne vous mécontentez pas, ne me jugez pas en mal. Il arrive souvent que malgré le désir de vous satisfaire, malgré la certitude que ma parole n'est pas juste ce qu'elle devrait et pourrait être, je suis obligé de m'en contenter par des motifs de prudence que vous ne pouvez pas entrevoir et que je ne peux vous expliquer. Je suis souvent obligé de mesurer mes paroles, de taire une chose, d'en modifier une autre, de m'y prendre de telle ou telle façon bien trop réservée; soyez bien sûrs que dans ces cas, j'en souffrirai plus que vous. Et pourquoi ajouterez-vous à ma douleur de vous peiner contre moi?

S'il m'arrive de donner une décision contraire à votre idée et à vos convictions, ne jugez, ne condamnez pas mon jugement. D'abord vous pouvez vous tromper vous-mêmes; et de plus vous devez concevoir que je suis obligé de considérer les choses dans leur ensemble; et une chose à laquelle vous pourrez ne voir aucun inconvénient, je puis être à même d'y en voir de graves. Mais la plus grande raison est qu'en jugeant et condamnant,

en vous mettant de mauvaise humeur, vous jugerez et condamnerez votre propre ami. J'espère que la divine Miséricorde ne permettra jamais ces sortes de défauts. Pardonnez-moi toutes ces recommandations; ce n'est pas la défiance qui me les dicte, mais je ne sais pourquoi je sens un besoin de vous dire ces choses pour vous prémunir contre un mal ruineux pour la Congrégation, en général, et pour votre Mission et surtout la sanctification de vos âmes, en particulier. Pour le moment, je n'ai pas d'autres recommandations à vous faire que celles que je vous ai toujours faites. Soyez en paix et en union de charité parfaite entre vous.

Observez nos règles aussi exactement que possible. Vous savez que ni vous ni moi n'avons le pouvoir, chacun seul, d'abolir une règle; à plus forte raison, que chaque membre en particulier ne doit s'en exempter. C'est sur vous que repose l'avenir de nos règles dans les Missions. Si vous les observez bien maintenant, ceux qui vous joindront, les observeront aussi; si vous ne les observez pas, vous prenez sur vous toute la responsabilité de l'avenir. Tenez à toutes les règles mêmes aux moindres, mais surtout à l'oraison et aux retraites mensuelles et annuelles. Il en coûte un peu de rester un temps considérable en oraison, préoccupés, comme vous êtes, par tant de pensées toute la journée. Ces pensées viennent pendant la méditation; la fin de l'oraison approche; on se dit alors que l'on emploie une heure de chaque matinée inutilement; qu'on pourrait bien employer cette heure à des choses plus utiles qu'à toutes ces distractions, et on se trompe gravement. Tout ce temps qu'on passe à lutter contre ces distractions, est un temps très agréable à Dieu et qui profite à l'âme beaucoup plus qu'on ne pense. Pour les retraites, vous verrez que vous serez portés aussi à les abandonner et pour d'autres motifs. Si toutes ces tentations ne sont pas venues, elles ne manqueront pas de venir plus tard; soyez forts dans la foi et la ferveur intérieure. Tant que vous serez fidèles à vos règles, vos âmes seront dans la paix et vous vous rendrez agréables à Dieu; quand une fois vous commencerez à y manquer, le trouble et

l'agitation viendront remplacer la paix. **Observez bien** le silence autant que les circonstances le permettent; cela vous facilitera la vie de recueillement et vous empêchera de tomber dans les flâneries.

Dans vos peines et vos traverses, ayez recours à Dieu, humiliez-vous devant lui et soumettez-vous à sa divine volonté. Souvenez-vous que la patience, jointe à une humble confiance en Dieu, rend le missionnaire invincible; par là, il triomphera de toutes les difficultés. Les choses ne sont pas établies encore pour cela, il faut du temps et du courage, de la persévérance et une confiance sans bornes dans la divine Bonté de Notre-Seigneur. Si on n'a pas la confiance et la patience, le découragement est à la porte; aux premières difficultés, on croit tout manqué et on perd au moins courage.

Je prierai sans cesse notre divin Maître de vous accorder la faveur d'observer toutes ces choses avec paix et amour; et je ne doute pas que sa divine grâce ne remplisse vos âmes.

Je vous embrasse tous dans sa divine charité et suis  
♦ tout vôtre.

F. LIBERMANN,  
*prêtre du Saint-Cœur de Marie.*

*La Neuville, le 28 décembre 1846.*

(Dans la copie) *La Neuville, le 30 décembre 1846.*

\* \* \*

au P. Arragon :

VI

M. Arragon.

J, M. J.

*La Newville, le 29 décembre 1846.*

MON BIEN CHER CONFRÈRE,

Comme j'ai un gros paquet à envoyer, je me contenterai de vous écrire sur une petite feuille. Il est vrai, comme je dis dans ma lettre à la Communauté, que j'ai été empêché de vous écrire plus tôt. Cependant, il y avait une autre raison : c'est que je craignais de vous compromettre en écrivant trop, on aurait pu soupçonner que vous m'avez découvert les manquements aux règles qui ont eu lieu. Maintenant, comme il y a très longtemps que cela s'est passé, on ne pensera pas à vous. Comme M. Gravière ne m'a absolument prévenu de rien, j'étais obligé d'être réservé dans ma lettre à la Communauté, et je ne pouvais pas lui en parler en particulier. Cependant, j'en dis assez dans ma lettre à la Communauté pour montrer que je n'ai pas été prévenu de tout ce qui s'est fait, que je désapprouve les changements jusqu'à nouvel ordre. J'y parle formellement de l'oraison et de son importance, j'y dis formellement que je n'ai le pouvoir, ni moi ni une Communauté particulière, d'abolir la moindre règle. Je n'ai pas osé faire mention formelle des autres règles auxquelles on manque, de peur de vous compromettre, car on verrait facilement que j'ai été instruit de ce qui se passait à ce sujet, et on devinera sans difficulté que c'est par vous, et je vous brouillerais avec M. Gravière et avec les confrères. J'ai écrit donc une lettre à la Communauté; dans la première partie je donne des nouvelles de ce qui se passe ici; dans la seconde je parle d'abord d'un point important de la conservation des rapports pleins de confiance et de charité entre les missionnaires et le supérieur de la Congrégation. Je tremble que cette confiance se soit peu à peu minée par l'idée que nous

n'avons pas ici assez d'expérience des Missions, et que nous ne sommes pas en état de donner un bon conseil. Une fois cette pensée accréditée, tous est perdu. A la bonne heure ! nos conseils sur les détails de votre ministère pourraient manquer d'expérience ; mais pour ce qui regarde la pratique de la vie de communauté et les dispositions particulières des missionnaires, nous sommes parfaitement en état de les diriger, et de plus, personne autre que nous ne peut avoir autorité en ces deux points ; autrement il y aurait rupture entière entre ces missionnaires et la Maison-Mère et par conséquent entre ces missionnaires et la Congrégation.

Pour le fond du ministère, il serait même très important que nous soyons consultés ; si nos avis ne doivent pas emporter décision, ils pourront au moins être utiles et pratiques, et il est urgent que même dans l'exercice général des fonctions, il y ait relation entre la Maison-Mère et les missionnaires.

J'ai envoyé une copie conforme de ma lettre à la Communauté à nos Messieurs du Gabon. Tâchez d'avoir cette lettre pour en lire et méditer les détails du second point. Après y avoir parlé des rapports entre les missionnaires et le supérieur général, j'exhorte la Communauté à la fidélité de la règle, je parle surtout de l'oraison et des retraites mensuelles et annuelles (par retraites mensuelles, j'entends celles de toutes les six semaines ou deux mois).

Vous voyez, mon bien cher frère, que je suis bien content que vous m'ayez dit ce qui en est. Je vous supplie de ne jamais craindre de me faire de la peine, en m'annonçant les choses qui pourraient nuire.

Il est urgent que je sache ces choses afin d'y remédier. Soyez sans inquiétude, j'ai la ferme espérance de remédier à toutes ces difficultés. Je m'en suis occupé très soigneusement avant qu'elles ne se soient présentées. Il faut que j'attende la réponse de Rome à mon mémoire. Dans ces difficultés, il ne faut pas aller brusquement. Il faut patienter pendant quelque temps. Soyez assuré que cela s'arrangera selon la volonté de Dieu et pour le bien de la régularité. Soyez donc plein de confiance,

et ne vous laissez pas abattre pas ces difficultés. Vous avez toujours à prendre garde à vous dans ces difficultés pénibles et qui ont rapport à un objet important. Vous devez vous garantir contre la tristesse et le découragement. Vous sentez vivement la peine qui en résulte, et ce n'est pas un mal; mais il faut vous offrir à Dieu pour vous soumettre à cette peine et avoir patience, car avec le temps on remédie à toutes les difficultés. Ayez donc du courage et de la patience, mon bien cher frère, vous verrez que Dieu vous aidera à établir le bon ordre et la régularité. Vous avez parfaitement raison : s'il y a lieu de modifier la règle, il ne faut pas aller si vite.

Ce que vous me dites de M. le Vice-Préfet de Saint-Louis me fait de la peine. Je puis vous assurer avec vérité que jamais je n'ai dit un mot de lui ni à Rome ni ailleurs, ni par lettre, ni de vive voix. Je ne puis pas en avoir dit du mal, puisque je ne le connais pas, et que je n'en ai jamais entendu parler en mal. Aussi, il ne m'a pas échappé un mot en mal contre lui. Il peut compter que, si on a dit du mal de lui à Rome, ce n'est pas moi. Tout cela provient probablement de M. Legay, qui s'imagine que partout je parle mal de la Congrégation, et cependant jamais je n'en parle nulle part, et à Rome, où j'étais, je n'en ai pas dit un mot désavantageux. Peut-être cela vient-il de ce que dans les commencements de votre arrivée à Gorée, affligé du refus absolu qu'on vous faisait de toute juridiction et des troubles qu'on y excitait, j'ai raconté ce qui se passait au Nonce. J'en ai parlé alors, parce que je croyais que vous seriez obligés de vous fixer à Gorée, et je désirais faire cesser les dissensions. Le Nonce fit à ce sujet des reproches sévères à M. Legay, vu que vous aviez les pouvoirs de missionnaires apostoliques pour Gorée. Mais alors, M. le Préfet actuel n'y était pas encore, comme vous le savez. Depuis que vous êtes à Dakar, je n'en ai plus parlé. J'ai seulement annoncé au Ministre que le Préfet de Saint-Louis croit avoir juridiction sur Dakar, sans en dire le moindre mal.

Vous pouvez user de ce que je vous dis là, pour tranquilliser M. le Préfet de Saint-Louis.

## PIÈCES ANNEXES

---

- 1° Lettres de la Propagande, 1846.
  - 2° Lettres du Ministère de la Marine, 1846.
  - 3° Acquisition du Gard.
  - 4° Notice sur la Guinée.
  - 5° A propos de M. Truffet.
  - 6° Voyage à Rome.
  - 7° Lettre de M. Arragon.
  - 8° A propos de M. Croisollet.
  - 9° A propos de M. Dat.
  - 10° Quelques témoignages.
-



## LETTRES DE LA PROPAGANDE 1846

de la **S. C. de la Propagande** à **M. Libermann** :

Cachets de la poste : **Roma, 3 Feb. 46.**  
**Paris, 12 Févr. 46.**  
**Amiens, 13 Févr. 46.**

RME DOMINE,

Lacrymas vix continuimus cum ex nuperrima epistola Dominationis tuæ Presbyterum Tisserant zelo propagandæ Fidei imprimis commendatum ad Africæ littora eventum in naufragio perlegimus. Ita profecto in irritum evadit expectatio quam de eo Sacra Congregatio conceperat; attamen illud animum levat quod amplissimum certe pro tot exantlatis laboribus mercedem jam in cœlis ipsum obtinuisse sit existimandum.

Quod pertinet ad Goreanam Missionem, quam primum, prout vota tua ferebant, opportuna dabimus responsa : interim te statim monendum duximus ut S. C. aperias an et quæ pro Haitiana Missione vi collatæ facultatis vel per te, vel per ipsum Tisserant quod scias, sint constituta quæ de regionis illius statu, circa religionis negotia, perferantur, quidque modo præstandum duceres ne legitimam auctoritatem deesse ibidem penitus contingat.

Precor Deum interea ut Dominationi Tuæ bona omnia cumulatim largiatur.

Dominationis Tuæ.

*Romæ, ex Æd. Sac. Congnis de Pnda Fide  
die 3 Februarii 1846.*

Studiosissimus

J.-Ph. Card. FRANSONIUS, Præf.

R. D. Libermann,

Neuville. JUL. Arch. Thessalonicensis, *Secrius.*

\*  
\* \*

de la **S. C. de la Propagande** à **M. Libermann** :

Cachets de la poste : Roma, 7 mar. 46.  
Paris, 16 mars 46.  
Amiens (illisible).

**RME DOMINE,**

Presbyteri qui per litteras Dominationis Tuæ die 9 Februarii datas Sacræ Congregationi pro Haitiana missione offerebantur, iis videntur dotibus instructi ut stabiliter ibidem sacro ministerio perfungi valeant, proindeque libenter admodum Sacra Congregatio eorum opera utatur. Id imprimis per Te erit significandum Sacerdoti Northum Percin in isto S. Sulpitii Seminario degenti, cujus pro fidei propagatione zelum ex commendanda sane ejusdem epistola perspeximus. Ceterum ordo ac praxis Sac. Congnis illud exigunt ut nexus inter missionarios servetur, ac facultates ab uno in alios dimanent; quin tamen necesse idcirco sit ut simul Insulam petant et de nova missione consilium ita vulgetur ut in Insulam quidem nec valeant admitti vel statim redire cogantur. Immo cum satis constet quot et quanta ex parte Gubernii obstacula occurrant, opportunum erit ut regionis statu rite cognito, ac de agendi ratione novi Præfecti matura deliberatione præmissa, facultates eidem demum concedantur, quas Presbytero Northum Percin poterit communicare, atque additis litteris patentibus Sacræ Congregationis ad Haitianos mittere.

Precor interim Deum ut Te incolumem servet.

Dominationis Tuæ.

*Romæ, ex Æd. dic. Sacræ Congnis de Pnda Fide  
Die 7 Martii 1846.*

Studiosissimus,

J.-Ph. Card. FRANSONIUS, *Præf.*

R. D. Libermann,

à La Neuville, près d'Amiens.

JUL., Arch. Thessalonicensis, *Secrius.*

de la **S. C. de la Propagande** à **M. Libermann** :

Cachets de la poste : Roma, 21 Mar. 46.

Paris, 30 Mars 46.

Amiens, 31 Mars 1846.

Rnde Dne, Litteras accepi D. T. die 14<sup>a</sup> Februarii obsignatas, adjectumque documentum de iis quæ, prope vitæ exitum, presbyter Tisserant piissime gessit. Plurimam pro iis omnibus gratiam habeo, quemadmodum et ob curas isto temporis intervallo susceptas pro Haitarum missionis bono : qua in re nil aliud adjiciendum occurrit ad ea, quæ jam nuperrime sunt rescripta. Imprimis vero scias rem gratissimam S. C. te fecisse, cum ad missiones peragendas Clerum Belgium excitare nonnullosque ex iis ad pietatem efformandam impellere studuisti, ut S. C. in arduo propogandæ fidei negotio præsto sit ad normam Seminariorum quæ alibi hac de causa constituta reperiuntur. Quod si haud reperire datum fuit ex ea regione presbyteros, qui per difficilem Haitarum missionem vellent suscipere, attamen cum ratio aliqua suppetat qua illi missioni provideri possit, cumque amplissimæ adhuc regiones operarios expostulent, pergratum mihi erit si rem apud Belgas urgere ac perficere studueris, atque imprimis virum aliquem ex clero istius nationis opportunis præditum dotibus excitandum curaveris ut tanti momenti opus, favente etiam pro viribus S. C., aggrediatur ac sedulo perficiat.

Precor Deum interea ut D. T. diu sospitem servet.

*Romæ, ex Æd. Sac. Cong. de Prop. Fide,  
die 21 Martii 1846.*

D. T. studiosus,

R. D. Libermann,  
Neuville, près d'Amiens.

J.-P. Card. FRANSONIUS, *Præf.*  
JUL., Arch. Thessalonicensis, *Secrius.*

de la **S. C. de la Propagande** à **M. Libermann** :

Cachets de la poste : **Roma.**

Paris, 26 sept. 46.

Amiens, 27 sept. 1846.

**RME DNE MI OBSERVANDISSIME,**

Accepi litteras tuas sub die 2 septembris datas, quibus significabas te Massiliæ cum R. P. D. Epo de domo pro pueris nigris instituendis erigenda in urbe illa agere non potuisse, quod laudatus Præsul rusticationis causa abesset a civitate. Epistolam vero postulabas qua opus illud Epo Massiliensi a Sacra hac Congne commendaretur. Itaque, ut optabas, epistolam ejusmodi habes una cum hisce litteris. Quamobrem mihi nihil restat aliud nisi Deum rogare ut te diu sospitem servet.

*Romæ, ex Æd. Sac. Cong. de Prop. Fide  
Die 17 septembris 1846.*

Addmus famulus

**R. D. Libermann**

**JUL., Arch. Thessalonicensis, *Secrius.***

Superiori Congnis Missionariorum

A La Neuville, près Amiens

\*\*\*

de la **S. C. de la Propagande** à **M. Libermann** :

sans cachet de la poste

**RME DOMINE,**

Cum primum a Secretaria Brevium Litteras Apostolicas recipio quibus R. D. Benedictus Truffet Vicarius Apostolicus constituitur Missionis Guinearum, atque Episcopus nominatur Ecclesiæ Callipolitanae in partibus, eas ad Te mitto una cum facultatibus omnibus ad

prædictum munus exercendum illi necessariis atque opportunis.

Addo resolutiones dubiorum omnium quæ mense Septembris labentis anni Sacræ Congregationi proposita fuerint. Hinc porro intelliges EEmorum Patrum sententiam circa singula quæ tunc a Sacra Congregatione postulasti in bonum illius Missionis. Hæc modo Tibi significanda habeo, atque interim Deum rogo ut Te diu sospitem ac incolumem servet.

Dominationis Tuæ,

*Romæ, ex Æd Sac. Congnis de Pnda Fide  
die 28 decembris 1846.*

Studiosissimus

J.-Ph. Card. FRANSONIUS, *Præf.*

R. D. Libermann,  
à La Neuville, près d'Amiens.

JUL., Arch. Thessalonicensis, *Secrius.*

\* \* \*

**Rapport aux EE. et RR. Cardinaux de la Propagande  
sur un mémoire du V. P. Libermann, concernant  
la Mission d'Afrique.**

*22 septembre 1846.*

EE. ET RR. SEIGNEURS,

1. — Un long Mémoire, qui a été présenté à la Sacrée Congrégation par M. l'abbé Libermann, Supérieur de la Congrégation des Missionnaires d'Amiens, sur les Missions des nègres en général, et des Deux Guinées, en particulier, fournit la matière du présent rapport. Il s'y trouve plusieurs choses importantes qui dépendent de vos EE. Révérendissimes. Avant de les énumérer, il me semble bon d'indiquer, les vicissitudes que la Mission des Deux-Guinées a subies, en peu d'années,

c'est-à-dire, depuis sa fondation qui est très récente, jusqu'à présent.

2. — En 1833, Mgr Jean England, Evêque de Charleston, dans les Etats-Unis d'Amérique, remit à Son Eminence le Cardinal Castracane, alors secrétaire de la Propagande, un Mémoire dont l'objet était l'état des noirs, ou esclaves émancipés, et transportés de l'Amérique sur les Côtes Occidentales d'Afrique, lesquels formaient une Colonie appelée *Liberia*, précisément au Cap Mesurado, dans la Guinée Supérieure. Mgr de Charleston assurait que ces colons étaient nombreux, que beaucoup d'entre eux étaient probablement catholiques, et que les différentes sectes protestantes d'Amérique avaient déjà pris les mesures opportunes pour ouvrir, en Libérie, une Mission; enfin, il allait jusqu'à demander s'il était convenable que l'Eglise catholique seule restât sans rien faire. A la suite de ces observations, au mois de mai 1833, dans le rapport ci-joint, fut posé à la Sacrée Congrégation le doute suivant : Quel moyen employer pour la culture spirituelle des nègres, dans la Colonie d'Afrique, appelée Libérie?

3. — Vos EE. RR. daignèrent alors renvoyer cette affaire importante au prochain Synode provincial de Baltimore, lequel proposerait lui-même ce qu'il y aurait de plus opportun. Le Synode fut, en effet, tenu au mois d'octobre de la même année. Les Evêques opinèrent que la Mission de Libéria devait être confiée aux PP. de la Compagnie de Jésus. C'est pourquoi, en 1834, une proposition analogue fut faite au Père général qui alléqua le défaut de sujets pour une telle entreprise, et s'excusa d'accepter cette charge. Il fut enfin nécessaire de chercher ailleurs des ouvriers pour la Mission projetée. En vain, on essaya, pour lors, de se procurer des missionnaires français, par le moyen de Mgr Garibaldi, internonce apostolique de Paris. En vain on excita le zèle d'un Evêque (Mgr Hynes) pour l'encourager à partir pour la Côte d'Afrique; on fut obligé de se retourner vers les prélats d'Amérique, et, particulièrement, d'écrire au même Evêque de Charleston, et à ceux de Philadelphie et de New-York, pour qu'ils

envoyassent un prêtre qui prit, au moins, le soin des quelques âmes.

4. — Ces zélés prélats ne tardèrent guère à répondre à la demande qui leur avait été faite par la Sacrée Congrégation pour la nouvelle Colonie d'Afrique. En effet, en décembre 1841, ils envoyèrent sur la Côte Occidentale d'Afrique deux prêtres et un Catéchiste, à savoir M. Edouard Barron, déjà vicaire général de Philadelphie, M. Jean Kelly, missionnaire de New-York et M. Denis Pandar. Ils étaient tous heureusement arrivés près du Cap des Palmes, quand, pour donner une forme à la Mission naissante, M. Ed. Barron fut nommé Préfet Apostolique de la Guinée supérieure; et il prit ce titre dans sa visite aux sauvages indigènes du Cap des Palmes et des environs.

5. — En juillet 1842, le nouveau Préfet envoya à la Propagande la relation de sa visite et elle influença beaucoup l'importante détermination qui fut prise peu après, relativement à la Mission de la Guinée; elle peut donner une juste idée de ces peuples, comme il est exposé plus bas à vos EE. RR.

Dans cette relation, M. Barron présente les sauvages qu'il a visités, comme animés des meilleures dispositions en faveur de la foi catholique; il loue, en particulier, leurs manières et la douceur de leur caractère, et leur docilité à écouter les instructions des missionnaires. Il écrivait de Sierra Leone, d'où il partit, pour procurer à la Guinée Supérieure des prêtres zélés pour l'exercice du saint Ministère, et des Religieux de quelque Congrégation vouée aux Missions, lesquels seraient capables de civiliser les sauvages, par l'agriculture et les arts mécaniques.

6. — Du reste, je ne vous en dirai pas plus long, car le Préfet de la Guinée s'est rendu à Rome, et y a confirmé, de vive voix, tout ce qu'il avait déjà écrit de favorable sur les peuples indigènes de la Côte Occidentale d'Afrique. S. S. Grégoire XVI, à qui tout fut référé par S. E. le Cardinal Cadolini, alors secrétaire de la Propagande, se décida à ériger en Vicariat Apostolique, la Préfecture de la Guinée. Il en recula les

limites, y comprenant les Deux Guinées, la Supérieure et l'Inférieure, avec tout le pays qui s'appelle Sierra Leone, et choisit, pour le premier Vicaire Apostolique, avec le titre d'Evêque *in partibus* le même Préfet, M. Ed. Barron, dont le zèle, pour la conversion des peuples de la Guinée, était suffisamment démontré.

7. — Dès que le nouveau Vicaire Apostolique eut reçu la Consécration Episcopale, il songea à s'assurer un nombre suffisant d'ouvriers pour sa Mission, et, après plusieurs démarches faites, tant par lui que par la Sacrée Congrégation on convint avec le général des Capucins, que quatre prêtres espagnols et un frère laïque, accompagneraient Mgr Barron à la Guinée; mais il arriva que le départ du Vicaire Apostolique fut considérablement retardé, et les Capucins, qui se trouvaient prêts depuis quelque temps pour ladite Mission, déclarèrent tous ensemble qu'ils y renonçaient. Mgr Barron dut se tourner d'un autre côté; il trouva des prêtres français qui, de grand cœur, se consacrèrent à la Mission des Deux-Guinées. Ils étaient six, tous de la Congrégation dont le Supérieur est M. Libermann. Cette Congrégation a été fondée, sous le vocable du Saint Cœur de Marie, près de la ville d'Amiens.

Peu après, eut lieu le départ des missionnaires, en compagnie du Vicaire apostolique, et grande était l'espérance que l'on mettait dans cette expédition, quand, sur la fin de 1844, arrivèrent à la Propagande, deux lettres que Vos EE. sont priées de lire.

8. — Dans ces deux lettres, Mgr Barron fait connaître à la Sacrée Congrégation l'affligeante nouvelle de la mort de presque tous ses missionnaires, victimes des maladies d'Afrique. Il annonce qu'il n'a plus personne avec lui, et conclut en demandant la permission de s'en retourner à Philadelphie, en qualité de simple missionnaire.

La Sacrée Congrégation se disposait à communiquer ses instructions à Mgr Barron; mais, parti des côtes d'Afrique, il arriva subitement à Rome, où il fit connaître plus clairement ses intentions de renoncer à la Mission de la Guinée. La retraite de ce Vicaire Aposto-

lique, après une issue si désastreuse, aurait fait, sans doute, abandonner pour toujours cette Mission des Deux-Guinées, si le zèle de M. l'Abbé Libermann ne l'avait poussé à offrir de nouveau ses prêtres, afin de tenter, par d'autres voies, de porter la foi dans ces contrées. Enfin, dans le courant de l'année partirent d'Amiens, pour la côte Occidentale d'Afrique, deux prêtres, un clerc et deux frères laïques, et la Mission des Deux-Guinées fut de nouveau rétablie. On nomma, de nouveau, un Préfet dont la juridiction s'étend sur les lieux que le bref d'érection du Vicariat avait assignés au Vicaire Apostolique. La Mission des Deux-Guinées se trouve donc maintenant confiée à la Congrégation des Missionnaires d'Amiens. Le Préfet actuel est M. l'abbé Gravière, et il a, avec lui, six Prêtres et trois Frères laïques.

9. — Ces notions historiques données pour l'intelligence complète de ce qui regarde la Mission des Deux-Guinées, sur laquelle M. l'abbé Libermann appelle principalement la sage prévoyance de Vos EE. RR., nous allons indiquer brièvement le contenu du *Mémoire* qui Leur est soumis, par le susdit, et qui forme l'objet du présent rapport.

Nous omettons ici le reste du rapport présenté à la Propagande, qui n'est qu'un résumé du Mémoire de M. Libermann.

### Dubii.

1. Se debba approvarsi il piano di Missione preposto dall' Abbate Libermann per la conversione dei Negri?

2. Se convenga a suo tempo il Santo Padre perchè accordi ai Vescovi o Vicarii Apostolici della Negrizia a la facolta di conferire gli ordini minori ai Catechisti sebbene non intendano di ascendere agli ordini sagri ne di vivere nel celibato?

3. Se abbiano ad approvarsi i regolamenti proposti sia per ordinare le relazioni dei Vescovi coi loro Missionarii, sia per la retta administratione temporale dei beni delle Missioni?

4. Se abbia ad unirsi alla Missione delle due Guinee tutto il paese della Senegambia, et *quatenus affirmative?*

5. Se tutta via debbano eccettuarsi le piccole stazioni che vi hanno i Portoghesi e che forse dipendano dal Vescovo residente al Capo Verde?

6. Se alla domanda fatta dall' abb. Libermann per la determinazione dei limiti della Guinea inferiore possa risponderci che la Missione delle Guinee si estende a tutti i luoghi della Guinea inferiore nei quali costì non aver giurisdizione il Vescovo di Angola e Congo?

7. Se convenga ripristinare il Vicariato Apostolico delle due Guinee? et *quatenus affirmative?*

8. Se per quale dei tre proposti soggetti abbia a supplicarsi Sua Santità onde si degni eleggerlo a Vicario apostolico?

In Congregatione Generali de Propaganda Fide habita die 22 septembris 1846 EEmi ac RRmi Domini Cardinales ad proposita Dubia responderunt ut sequitur.

Ad Primum : Providebitur in sequentibus.

Ad Secundum : Negative.

Ad Tertium : Habebitur ratio suis loco et tempore.

Ad Quartum : Affirmative, juxta mentem; quatenus nempe certo constet nullam Senegambiæ partem sive jure, sive facto subesse auctoritati et regimini Præfecti Apostolici Missionis vulgo *de Senegal* : secus autem significetur eidem Præfecto consilium a Sacra Congregatione initum de universa prædicta regione pro meliori ejus cura Vicariatus utriusque Guineæ rursus erecto conjungenda.

Ad Quintum : Affirmative.

Ad Sextum : item.

Ad Septimum : ut supra.

Ad Octavum : Supplicandum pro R. D. Benedicto Truffet qui proinde, si SSmo placuerit, Episcopali characterè et Dignitate decorabitur titulo in partibus infidelium.

J. Ph. Card. FRANSONIUS,  
*Præfectus et Ponens.*

Mgr Bessieux nous a laissé quelques notes sur le *Mémoire à la Propagande*; il y relève quelques inexactitudes.

*Difficultés principales de nos Missions. Insalubrité du climat.* — Il n'y a pas de fièvre hépatique. L'hépatite est une maladie de tous les climats : le P. Audebert l'avait apportée d'Europe. Cette maladie est causée non par les miasmes pestilentiels, mais par une vie trop sédentaire occupée d'un travail trop assidu et trop prolongé, d'écriture surtout. L'usage habituel de viande salée sans un mélange convenable de légumes frais contribue plus que le climat à produire cette maladie...

Le P. de Régnier est mort par suite de diète trop prolongée et par le défaut de quinine qu'on ne lui a pas donnée; M. Kelly n'a pas connu sa maladie. Le P. Laval est mort de la dysenterie causée par l'usage trop continu et trop grand d'oranges pendant sa diarrhée à Grand-Bassam : ces rafraîchissants acides ont provoqué une dysenterie incurable.

Ainsi aucun des premiers missionnaires n'est mort de fièvre pernicieuse.

*Polygamie des chefs.* — La polygamie est un mal universel en Afrique; elle forme la variété des classes et dénote l'importance et le rang individuel dans le village, depuis le chef jusqu'à l'esclave. Chez les Mahométans, elle est de deux à quatre femmes; ceux qui n'en ont qu'une, tant chez les Mahométans que les autres infidèles, aspirent en général à en avoir plusieurs. Chez les esclaves eux-mêmes plusieurs sont polygames de fait.

*Ordres mineurs.* — Les clercs servants mariés, pour être catéchistes, maîtres d'école, au lieu de prêter un immense concours aux missionnaires, traceront la voie aux prêtres scandaleux; car si l'habit ecclésiastique et la tonsure permettent d'avoir une femme chez soi, pourquoi celui qui a la tonsure un peu plus grande n'en aurait-il pas? C'est ainsi que raisonneront plus tard les prêtres noirs un peu éloignés de la surveillance de l'évêque. Je suis fondé à faire ici ce raisonnement vu

le caractère des peuples, car en 44 on était plus étonné au Gabon de la continence du prêtre que de celle du Frère, puisque le droit à un plus grand nombre de femmes est à l'égal de la condition.

D'ailleurs si ce clerc voulait habiter à côté de son pasteur, cette jeune femme ne sera-t-elle pas une pierre d'achoppement? Celui donc qui ne pourra garder la continence parfaite sera chantre, maître d'école, mais non clerc, servant au saint autel en habit ecclésiastique : on lui donnera un vêtement respectable mais non la soutane.

En ajoutant les Ordres Mineurs à la Tonsure, on ne ferait qu'ajouter au premier mal par les relations plus intimes de ceux-ci mariés et de celles-ci avec les prêtres.

Il me semble nécessaire, au contraire : 1<sup>o</sup> que la soutane doive être la marque caractéristique de la continence parfaite ou du moins de ceux qui recevront la Tonsure avec le désir ardent d'arriver au sacerdoce et la récompense d'une épreuve sérieuse plus ou moins prolongée dans les fonctions de l'enseignement sous un habit, comme religieux par la modestie; 2<sup>o</sup> quant à ceux qui seront capables et pieux, il suffira de leur donner ce genre de vêtement pour être honorés dans les villages et donner du poids à leur parole; 3<sup>o</sup> une petite dîme, — conseillée seulement dans le but de les initier à leur devoir envers les pasteurs, — en aliments du pays, par les plus considérables du village, et en un ou deux habillements par an par la Mission dans les premières années seraient suffisants pour leur donner du poids. Cependant ils devraient être les modèles d'une vie laborieuse et pleine de charité envers les pauvres et les vieillards par leur superflu provenant de la tenue modeste de leur ménage.

---

## LETTRES DU MINISTÈRE DE LA MARINE

---

Extrait d'une lettre du Ministre de la Marine (M. de Mackau) au Gouverneur du Sénégal et dépendances, etc., à l'amiral Montagnès de la Rocque.

*Paris, 20 janvier 1846.*

MONSIEUR LE GOUVERNEUR,

Par suite à ma dépêche du 18 novembre n° 368, je vous annonce que j'ai décidé, sous la date du 20 décembre la réorganisation de la Mission religieuse de nos comptoirs d'Afrique.

La lettre que j'ai adressée à M. l'abbé Libermann, supérieur du Séminaire de la Neuville et dont je vous remets ci-joint copie, vous fera connaître les dispositions que j'ai arrêtées à ce sujet.

Il en résulte, sous le rapport matériel,  
- que le personnel de la Mission reste, quant à présent, fixé à trois missionnaires et à trois Frères convers ou catéchistes, par comptoir;

que, jusqu'à nouvel ordre, aucun envoi de missionnaires n'aura lieu en supplément des deux qui sont récemment partis de Brest, ce qui va porter l'effectif à cinq, y compris M. Bessieux, retourné au Gabon depuis un an environ;

que ce dernier n'ayant pas dû cesser de recevoir un traitement annuel de 1.500 francs fixé par la dépêche ministérielle du 1<sup>er</sup> décembre 1843, n° 552, la décision du paiement de ce même traitement à partir du 1<sup>er</sup> janvier courant, concerne ceux qui viennent de partir comme ceux qui sont déjà à Gorée;

enfin que chaque catéchiste a droit, depuis la même époque, au traitement annuel de 400 francs.

Plusieurs mesures importantes restent à prendre pour compléter les dispositions qui précèdent.

1<sup>o</sup> Il importe essentiellement, sous le rapport politique, comme sous le point de vue de l'humanité, de faire en sorte que la nouvelle mission ait un tout autre résultat que celle qui fut envoyée, il y a peu d'années, sans la participation du département de la Marine. Les nouveaux missionnaires devront donc rester à Gorée, jusqu'à ce que, de concert avec M. le Commandant de la Station, vous ayez jugé le moment opportun pour leur transfert sur la Côte d'Afrique. Cette opportunité sera naturellement indiquée par le degré d'avancement des installations nécessaires. soit pour le logement personnel des missionnaires, soit pour la célébration du Culte.

Quant au choix de la localité, il devra porter en premier lieu sur celle dont l'état sanitaire sera le plus satisfaisant, et j'ai lieu de considérer le comptoir du Gabon, comme étant sous ce rapport, comme sous tout autre, dans les meilleures conditions.

2<sup>o</sup> Tout en décidant que le personnel de la Mission ne sera pas augmenté, quant à présent, je reconnais qu'il y a intérêt à ne pas la laisser longtemps réduite à un nombre si faible. Je vous prie donc de vouloir bien, après vous être entendu avec le Commandant Montagnès, me faire parvenir vos propositions touchant le chiffre et l'époque d'un nouvel envoi de Missionnaires que je pourrais sans doute obtenir de M. Libermann, dans un délai peu éloigné. Quel que soit, lors de ce nouvel envoi, le lieu de résidence des premiers Missionnaires, je crois qu'il convient d'arrêter, en principe, que tous ceux qui seront expédiés de France, passeront un certain temps à Gorée, qui serait ainsi pour eux une sorte de lieu d'acclimatement. Je dis Gorée en attendant que le Supérieur de la Congrégation se soit mis en mesure d'établir à Joal, Hanne ou Dakar un établissement central, comme il m'en a exprimé l'intention et comme M. le Gouverneur le proposait dans sa lettre du 20 août 1845, n<sup>o</sup> 509, concernant les projets de M. Libermann.

Je vous invite également à me faire connaître quand le moment vous paraîtra venu de demander pour la destination spéciale de Widah, le Missionnaire que MM. Régis ont offert d'installer et d'entretenir sur ce point.

3<sup>o</sup> Un point, sur lequel il est très important que vous vous concertiez avec M. Laroque, est la question des directions et des encouragements à donner aux Membres de la Mission. Les premiers soins devaient et doivent sans doute tendre à s'assurer, par tous les moyens possibles, la conservation et le bien-être des hommes qui se dévouent à cette pénible entreprise. Mais ce premier devoir rempli, il faut activement s'occuper de tout ce qui peut rendre l'intervention des missionnaires utile à nos intérêts politiques et commerciaux. C'est une recherche que je livre à votre expérience et à vos méditations.

Je n'ignore pas que la Mission américaine du Gabon avait à sa disposition des fonds, dont l'emploi était propre à aider puissamment son action morale sur les indigènes.

Il faut faire en sorte que les populations, avec lesquelles nous allons être en contact, ne soient pas portées à faire sous ce rapport des rapprochements qui puissent nous être défavorables; et je vous recommande de m'adresser, dans ce but, les propositions que vous jugerez nécessaires, tout en consacrant d'ailleurs à l'encouragement direct de la Mission les ressources financières dont vous avez la disposition.

Je signale ici, parmi les occupations auxquelles la Mission est appelée à se livrer, ce qui concerne l'instruction morale et élémentaire des enfants du pays; et les Frères convers, qui leur seront attachés, m'ont été désignés comme étant particulièrement propres à leur servir d'auxiliaires à cet égard.

M. Libermann avait, d'un autre côté, demandé qu'un approvisionnement d'outils et de graines fut mis à la disposition des Missionnaires, qui se proposent aussi de se livrer à des essais de culture. Des mesures en ce sens pourront être prises dans les limites du crédit spécial qui figure au budget des Comptoirs pour la destination dont il s'agit.

Je rends commune à M. le Contre-Amiral Montagnès la présente dépêche, sur les divers points de laquelle [j'attire] sa sollicitude, ainsi que la vôtre.

du **Ministre de la Marine** à **M. Libermann** :

*Paris, le 4 février 1846.*

MONSIEUR,

Par suite d'une ordonnance récente qui ouvre à mon département sur l'exercice 1846 des crédits extraordinaires pour l'exécution de la loi du 18 juillet, concernant le régime des esclaves, je m'occupe de multiplier dans nos colonies le personnel des corporations appelées à participer respectivement à l'enseignement religieux et élémentaire des Noirs.

La considération que se sont acquise à Bourbon les missionnaires appartenant à votre Congrégation et les succès qu'ils ont déjà obtenus dans l'œuvre dont il s'agit, me font désirer que quatre nouveaux missionnaires soient, le plus tôt possible, mis par vous à ma disposition pour la destination précitée.

A raison des crédits dont j'ai parlé, j'ai pu décider que ces quatre missionnaires toucheraient, dès leur arrivée à Bourbon, un traitement de 1.500 francs par an; il vous sera d'ailleurs alloué pour chacun d'eux une indemnité de trousseau de 600 francs, ainsi qu'une indemnité de route de 3 francs par myriamètre, d'Amiens au port d'embarquement; ce port vous sera désigné en temps opportun; mais j'attends préalablement de vous une réponse à la présente dépêche.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Vice-Amiral, Pair de France,  
Ministre Secrétaire d'Etat de la Marine  
et des Colonies.

*Le Sous-Secrétaire d'Etat :*

JUBELIN.

Monsieur l'abbé Libermann, supérieur de la Congrégation  
de La Neuville, près Amiens.

du **Ministre de la Marine à M. Libermann :**

*Paris, le 4 février 1846.*

MONSIEUR,

D'après les observations contenues dans votre lettre du 16 janvier concernant la reconstitution de la Mission de nos comptoirs d'Afrique, j'ai décidé que l'indemnité une fois payée de mille francs par missionnaire, qui a été réglée en principe par la décision générale du 10 novembre 1843, serait allouée pour chacun des quatre missionnaires présents ou expédiés en dernier lieu à Gorée.

Je donne ordre que la somme de quatre mille francs, qui vous revient pour cet objet, vous soit prochainement payée de la manière accoutumée. Il est d'ailleurs entendu que la même indemnité sera ordonnancée à votre profit, au fur et à mesure de l'envoi des missionnaires destinés à remplir le cadre. Le premier missionnaire, M. Bessieux, est en dehors de cette allocation, comme étant parti avant l'arrangement entre vous et mon département.

Ma dépêche récente à MM. le Gouverneur du Sénégal et le Contre-Amiral Commandant la Station, contient, dans l'intérêt de la santé et du bien-être des missionnaires, des recommandations conformes à vos indications. Il n'est pas douteux d'ailleurs que le premier n'accorde à vos missionnaires de Gorée tout le temps nécessaire pour la formation, sur un autre point, de l'établissement central qu'ils avaient commencé à créer dans cette île.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Pour le Vice-Amiral, Pair de France,  
Ministre Secrétaire d'Etat  
de la Marine et des Colonies,

*Le Sous-Secrétaire d'Etat :*

JUBELIN.

du **Ministre de la Marine à M. Libermann :**

*Paris, le 20 avril 1846.*

MONSIEUR,

D'après les considérations énoncées dans les dernières lettres que vous m'avez adressées, j'ai, sans attendre une nouvelle communication de M. le Gouverneur du Sénégal, décidé l'envoi immédiat au Sénégal de MM. Gravière et Le Berre, missionnaires, et du Fr. Thiersé.

Vous pouvez en conséquence les diriger dès à présent sur le Havre où je donne des ordres pour leur embarquement sur un bâtiment de commerce, les deux missionnaires à la table du capitaine et le Frère, à la ration.

Je viens d'ailleurs d'autoriser à votre profit le paiement.

1<sup>o</sup> de l'indemnité de fondation de mille francs qui vous revient pour chacun des nouveaux missionnaires; ci pour les deux..... 2.000 fr.

2<sup>o</sup> de l'indemnité de trousseau et de route de 600 francs qui doit en même temps leur tenir lieu de traitement jusqu'à leur arrivée dans la colonie; ci pour les deux..... 1.200 »

Total ..... 3.200 »

En donnant avis à M. le Gouverneur de ces diverses dispositions, ainsi que du titre de chef de la Mission conféré à M. Gravière, je ne crois pas utile d'entrer, quant à présent, en discussion au sujet de la question de juridiction spirituelle dont vous m'avez entretenu dans une lettre du 3 mars; mais je lui communique les demandes spéciales que vous m'avez faites dans l'intérêt de vos missionnaires; et comme il s'agit au fond que de leur assurer une liberté d'action circonscrite dans votre établissement projeté de Dakar et dans le pied à terre que vous désirez conserver à Gorée, comme lieu de convalescence, j'invite M. le Gouverneur Ollivier à veiller à ce que la mission n'éprouve à cet égard ni opposition, ni entrave, au moyen du soin que, de leur côté, pren-

dront ses membres de se renfermer exactement dans les termes des dispositions indiquées.

D'après votre demande, je recommanderai également de procurer au Fr. Thiersé qui est menuisier, les moyens de monter un atelier et de recevoir des apprentis.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Vice-Amiral, Pair de France  
Ministre Secrétaire d'Etat  
de la Marine et des Colonies,  
BARON DE MACKAU.

*P.-S.* — M. le Commissaire général au Havre est invité à vous faire connaître directement le jour ou les trois passagers devront être rendus au port.

DE M.

Monsieur l'abbé Libermann, à La Neuville, près Amiens.

\* \* \*

du **Ministre de la Marine au Gouverneur du Sénégal :**

(Copie.)

*Paris, le 29 avril 1846.*

**MONSIEUR LE GOUVERNEUR.....**

M. l'abbé Libermann, dans la vue d'éviter tout conflit entre les missionnaires et le clergé local, m'a adressé une lettre dont copie est ci-jointe et qui contient pour ceux-ci des demandes d'autorisation à l'égard de plusieurs points bien précisés.

Sans vouloir aborder, quant à présent, la question de juridiction respective de M. le Préfet apostolique du Sénégal et du chef de la Mission des comptoirs, qui a reçu de Rome le titre de Préfet apostolique de la Guinée, j'ai à vous faire observer qu'il s'agit seulement ici

d'assurer à ces missionnaires une liberté d'action circonscrite dans leur établissement projeté de Dakar et dans le pied à terre qu'ils ont l'intention de conserver à Gorée comme lieu de convalescence. Je vous invite donc à veiller à ce que la Mission n'éprouve à cet égard ni opposition, ni entrave, au moyen du soin que, de leur côté, ses membres, d'après la recommandation que j'en ai faite à M. Libermann, prendront de ne point s'écarter de l'espèce de programme tracé dans la lettre ci-jointe.

Si, contre mon attente, quelque difficulté surgissait sous ce rapport, vous auriez soin de m'en donner immédiatement connaissance...

A M. le Gouverneur du Sénégal.

Pour extrait conforme.

*Le Gouverneur p. i. :*

HOUBÉ.

\* \* \*

du **Ministre de la Marine** à M. Libermann :

*Paris, le 7 juillet 1846.*

MONSIEUR,

Par suite à ma lettre du 8 mai dernier, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai autorisé, entre vos mains, le paiement, à Amiens, d'une somme de 453 francs, montant des frais de route revenant à MM. Gravière, Le Berre, Lossédats et Warlop, missionnaires de votre maison qui ont été destinés à servir dans les comptoirs fortifiés du Sénégal.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Vice-Amiral, Pair de France,  
Ministre Secrétaire d'Etat de la Marine  
et des Colonies.

*Le Sous-Secrétaire d'Etat :*

JUBELIN.

*P.-S.* — J'ai l'honneur de vous informer que les règlements de la comptabilité publique exigent que le paiement des dépenses de la nature de celle-ci soit fait aux parties prenantes, c'est-à-dire pour le cas présent, la pièce de dépense aurait dû être signée par MM. Gravière, Le Berre, Lossodat et Warlop.

Il nous sera facile de remplir à l'avenir cette formalité, si vous voulez bien me faire connaître les noms des missionnaires destinés pour les colonies assez à l'avance, pour que leurs frais de route soient ordonnancés en leurs noms.

J.

---

## ACQUISITION DU GARD

---

de M. de Brandt à M. Schwindenhammer :

MON BIEN CHER CONFRÈRE,

Depuis sept à huit mois, M. Dubos, notaire, étoit venu plusieurs fois m'offrir l'abbaye du Gard pour y établir une communauté d'hommes ou de femmes; mais bien des considérations m'ont toujours empêché d'accepter cette offre quelque'avantageuse qu'elle fût en elle-même.

Les dames du Sacré-Cœur désiroient en faire une maison de campagne pour leurs élèves : heureusement j'ai pu les détourner de ce projet qui eût été nuisible à leur Pensionnat.

Je vois pour vos Messieurs de grands avantages dans l'acquisition de cette abbaye : vous m'en faites connaître quelques-uns; je pourrais en énumérer plusieurs autres. Et cependant je ne sais que penser de ce projet.

1<sup>o</sup> Quelque vaste que soit cette propriété, jamais elle ne sera salubre, car elle est située dans les marais; le terrain est presque de niveau avec le lit de la Somme : vous vous plaignez du brouillard de La Neuville, que diriez-vous au Gard?

2<sup>o</sup> Cette propriété est adossée au midi contre un immense rideau qui l'expose à tous les vents du Nord.

3<sup>o</sup> Les bâtimens sont vastes mais exigent de grandes réparations.

4<sup>o</sup> La proximité du chemin de fer qui ne peut être que fort incommode. Il est impossible qu'on puisse construire un mur pour en dérober la vue, à moins de dépenses énormes.

5<sup>o</sup> Vous vous trouverez à trois lieues et demie d'Amiens, à une demi-lieue du débarcadère de Picqui-

gny; donc les rapports avec la maison projetée d'Amiens ne pourront exister sans dépenses continuelles.

De plus, n'oubliez pas que la Congrégation a dépensé 64.000 francs à La Neuville : vous serez heureux de pouvoir vendre la propriété 40.000 francs.

Quant à la maison que vous désireriez avoir à Amiens, peut-être serez-vous à même d'en avoir une prochainement dans le faubourg de Noyon qui ne vous coûtera que de petites réparations : je vous parlerai de cette affaire à mon retour.

Je termine en vous priant, dans le cas où vous penseriez devoir conclure, dans l'intérêt de la Congrégation, de proposer au vendeur du Gard un échange avec la maison de La Neuville.

Agréez, mon bien cher confrère, les sentimens de cordiale affection en Jésus et Marie, de votre tout dévoué.

A. DE BRANDT.

10 j. 1846. — Je serai samedi chez les dames du Sacré-Cœur à Conflans jusqu'au samedi suivant.

Cachet de la poste : Issy : illisible.

Amiens : ? juin 1846.

\* \* \*

de dom Stanislas, Abbé de Sept-Fonts, à M. Schwlinderhammer :

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Ce me serait une bien douce consolation si notre pauvre Gard pouvait devenir votre propriété et sortir ainsi des mains des infidèles. C'est un lieu saint où, pendant des siècles, le Seigneur a été servi et adoré en esprit et en vérité; ma plus grande peine en le quittant c'était de le voir encore une fois profané.

Je réponds à vos questions dans toute la sincérité de mon âme.

1<sup>o</sup> C'est un des sites les plus sains de la vallée de la Somme. La maison est bâtie à mi-côte et sur un plateau assez élevé et assez éloigné des marais. Dans les premiers temps de notre établissement, il y avait beaucoup de fièvres; mais les environs ont été assainis; les dortoirs et autres lieux réguliers, mieux distribués et plus aérés; et depuis quinze ans au moins nous n'avons plus eu de fièvres et presque point de malades. Le lieu n'est pas humide; il y a beaucoup de brouillards, comme dans le reste de la vallée; le froid n'est pas plus excessif qu'à Amiens, proportion gardée de la ville à la campagne.

2<sup>o</sup> Le jardin est mauvais de sa nature; il n'était fertile qu'à cause de nos soins et des engrais considérables que nous y mettions.

3<sup>o</sup> Je ne pense pas que le chemin de fer doive vous déranger beaucoup.

4<sup>o</sup> Toutes les communes des environs ont leur curé et sont desservies par de bons prêtres. On pourrait cependant faire encore beaucoup de bien par la prédication et la confession, car c'est un peuple qui a besoin d'être remué et instruit et les curés béniraient la Providence si elle leur envoyait de saints coopérateurs.

5<sup>o</sup> Pour les retraites, je ne sais pas si l'on se présenterait comme autrefois, et je crois que la plupart étaient attirés par la réputation de la Trappe et par le spectacle de Religieux morts au monde, pénitents, silencieux et solitaires.

Permettez-moi d'ajouter un conseil. Je ne sais pas combien on veut vous vendre, mais je sais que ces Messieurs ont acheté trop cher et qu'ils cherchent tous les moyens de réparer cette faute. Il n'est pas à croire qu'ils vendent facilement; il serait donc bon de ne pas montrer trop d'empressement, de se servir d'un tiers pour les négociations, afin qu'on ne se doute pas que l'on a affaire à une Congrégation religieuse, car alors on fera beaucoup valoir l'église qui a plus d'apparence que de solidité et qui, dans un marché ordinaire, ne peut être considérée que comme une belle grange.

Secret, s. v. p.

Encore une fois, je serai enchanté d'apprendre que

vous avez traité et traité avantageusement. Nous recommandons cette affaire à Notre-Seigneur.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Directeur, votre très humble et très obéissant serviteur.

*Sept-Fonts, 5 juillet 1846.*

P. STANISLAS, *abbé.*

\* \* \*

*Ami de la Religion*, 12 février 1846, T. 128, p. 367.

Les religieux Trappistes de l'abbaye du Gard, au diocèse d'Amiens, ont été obligés tout récemment d'abandonner cette résidence qu'ils occupaient depuis vingt ans. Le chemin de fer d'Abbeville traverse cette propriété arrosée par les sueurs et sanctifiée par les prières de ces pauvres religieux. Il a donc fallu que cette colonie des enfans de Rancé allât chercher ailleurs un asile qui leur permît de continuer leur vie saintement laborieuse et pénitente. La divine Providence leur est venue en aide dans la recherche d'une nouvelle retraite. Le propriétaire de l'ancienne et si célèbre abbaye de Sept-Fonts, que d'autres Trappistes avaient illustrée avant la Révolution, a consenti à échanger ce qui reste de bâtimens et de terrains de cette Thébaïde française contre les possessions de l'abbaye du Gard. Cet échange, il est vrai, devient une lourde charge pour les Trappistes puisqu'ils doivent ajouter une somme considérable à l'abandon qu'ils font de leur propriété actuelle : mais ils espèrent que la charité et la Providence ne les abandonneront pas dans leurs efforts. En attendant, ils sont venus emportant avec eux les restes exhumés de tous leurs frères morts durant leur séjour au Gard. Ils n'ont trouvé à Sept-Fonts, dont les constructions étaient jadis si magnifiques, que des vieux pans de mur, et à peine de quoi se mettre à l'abri des intempéries des saisons. Des hommes de pénitence et de mortification ne s'effraient point de ce dénûment; ce qui les attriste

c'est qu'il ne soit pas resté pierre sur pierre de l'ancienne église si riche et si belle. Les nouveaux Trappistes de Sept-Fonts vont donc redoubler de privations et de travaux afin d'élever un temple digne de Celui à qui ils répètent chaque jour les plus pures louanges.

Sept-Fonts est situé à quelques lieues de Moulins. On sait que l'illustre Massillon abandonnant sa chaire de rhétorique de la maison de l'Oratoire de Marseille, où déjà son talent lui attirait tant d'éloges, alla s'ensevelir dans cette austère solitude, afin de préserver sa vertu des dangers du monde. Il paraît même que le futur *prédicateur des Rois* se disposait à prendre l'habit religieux, lorsque le Supérieur le renvoya à l'Oratoire dont il devait faire plus tard la gloire. Mais Massillon nous a laissé dans une lettre datée de Clermont, de touchans souvenirs de l'Abbaye de Sept-Fonts. Nous avons cru devoir les rappeler, et attirer ainsi un double intérêt sur la nouvelle Trappe du Bourbonnais, comme celle de Mortagne est encore empreinte de la mémoire du grand Bossuet et de son illustre ami, l'abbé de Rancé.

---

## NOTICE SUR LA GUINÉE

---

Voici la notice sur la Guinée transmise par le Vénérable; elle parut dans le cahier des *Annales* de mars 1847, n° 111. — Cf. lettre du 9 février 1846.

A l'Ouest de l'Afrique, une vaste contrée s'étend de la Sénégambie au Congo et de l'Atlantique au Soudan, on l'appelle Guinée proprement dite ou Guinée septentrionale.

Sur le littoral de cette immense région, se trouvent échelonnés quelques avant-postes des grandes nations commerçantes. Les Anglais occupent *Sierra Leone*; le cap *Palmas* et *Liberia* sont habités par des colonies américaines; *Assinie*, *Grand-Bassam* et le *Gabon* ont reçu des comptoirs français. Il semblait, à l'origine de ces établissements, que le climat voulut repousser les représentants des puissances étrangères, tant il était meurtrier; mais depuis, il a perdu beaucoup de sa funeste influence, à mesure que les marais ont été desséchés et les forêts abattues. Si les fièvres déciment encore de temps en temps les nouveaux venus, elles prennent moins leur source dans l'insalubrité du pays, que dans l'imprudence et le dénûment de ceux qui en sont les victimes.

Les possessions dont nous venons de parler sont enclavées dans le territoire d'une multitude de petits royaumes; chacun de ces états est couvert de tribus indigènes, populations vouées à une commune ignorance, quelquefois belliqueuses et même anthropophages, enfin, il faut le dire plus corrompues à mesure qu'elles sont plus en contact avec les Européens.

A des mœurs incultes ou dépravées, elles joignent une religion grossière; pour la plupart, elles en sont encore au plus abject fétichisme. Les objets qui les entourent et dont elles ressentent journellement les

influences fatales ou salutaires, voilà les dieux qu'elles adorent. Dans l'*Achantie*, par exemple, on sacrifie au vautour; à *Ussue*, c'est le chacal qu'on révère; les *Bénins* se prosternent devant un lézard. Tel est le fanatisme des nègres pour ces viles divinités, qu'on ne saurait les outrager impunément. Un Français faillit en faire un jour la triste expérience. Il était chez les *Widahs* : ces sauvages ont le serpent pour fétiche principal; ils en ont toujours un qu'ils nourrissent avec somptuosité dans un temple qui lui sert de demeure; un double collège de jeunes filles et de prêtres est chargé de veiller à sa garde, et de le venger au besoin, quand des sacrilèges ont osé attenter à sa gloire ou à sa vie. Or, je ne sais comment notre Français tua le reptile sacré. Aussitôt la fureur populaire se soulève contre lui; pour échapper aux coups dont on le menace, il est obligé de s'abriter sous la protection d'un armateur portugais, et encore celui-ci ne peut-il, malgré tout son crédit sur les indigènes, sauver qu'au prix d'une somme considérable le meurtrier de leur dieu.

Au sein de cette idolâtrie générale, l'Islamisme a trouvé le moyen de faire quelques conquêtes; de l'Afrique septentrionale où il domine en maître, il est descendu dans la Guinée; les *Mandingos*, peuples de la Sénégambie, l'ont introduit à *Sierra Leone*; dans le *Dagoumba*, si la masse de la population noire est encore fétichiste, la cour obéit aux préceptes du *Koran*.

Et maintenant, quelle place occupe la véritable religion dans l'histoire de ces peuples, si longtemps assis à l'ombre de la mort? Quel est son état présent? Quelles sont ses espérances pour l'avenir? C'est vers l'année 1500 que la foi fut annoncée au *Congo* par un prêtre portugais; mais pour la Guinée septentrionale, l'époque en fut un peu plus tardive. La Sacrée Congrégation de la Propagande devait la première lui procurer ce bienfait; dans son assemblée du 14 juillet 1634, elle décida qu'on établirait une Mission dans la *vieille Guinée*, et choisit, pour seconder ses vues, quelques capucins français, sous la direction du R. P. Colombini.

Une lettre écrite par le chef de cette pieuse colonie,

en 1637, attestent que les débuts de son ministère furent heureux. En 1641, de nouvelles relations apprirent à la Propagande que Dieu continuait de favoriser les apôtres de la Guinée jusqu'à faire pour eux des miracles. Mais à la gloire des prodiges se joignit bientôt celle des persécutions. Les Hollandais s'emparèrent du territoire où reposait le berceau de cette humble Eglise, et ce fut pour la désoler. Ils empoisonnèrent un religieux, chassèrent les autres Missionnaires, et fondèrent ainsi leur domination sur les ruines de la foi. Il est vrai qu'en 1674, elle reconquit ce pays dont on l'avait proscrite; le P. Gondilavo, religieux dominicain, vint ranimer les vertus évangéliques un moment oubliées : les peuples l'entendirent avec joie, l'invitèrent à rester parmi eux, et s'offrirent à pourvoir, non seulement à son existence, mais à celle de tous les prêtres qui voudraient seconder son zèle et perpétuer son apostolat. Malgré tant d'heureux gages d'avenir, cette mission s'éteignit vers le commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Sur un autre point de la Guinée, une seconde mission fut inaugurée en 1646. Douze capucins étaient partis de l'Andalousie, pour aller la commencer ensemble; mais certaines tracasseries suscitées par les Portugais, empêchèrent cette petite troupe apostolique de parvenir toute entière à sa destination; trois religieux seulement atteignirent *Sierra Leone*, et travaillèrent infatigablement, jusqu'à leur mort, sur la terre qui les avait accueillis. Vers 1673, la Propagande confia de nouveau cette chrétienté aux RR. PP. Capucins. Trois ans plus tard, une dame espagnole offrit d'y entretenir, à ses frais, douze Missionnaires; mais rien ne put établir une succession persévérante d'ouvriers évangéliques sur ce sol malheureux; et bientôt on n'y trouva plus ni interprète pour la foi, ni pasteur pour les peuples.

Il en fut de même de plusieurs Missions successivement tentées ailleurs : un moment on en vit quelques-unes prospérer dans les royaumes d'*Oviero*, de *Bénin*, d'*Ardra*, et puis elles tombèrent l'une après l'autre, ne gardant pour tout souvenir de l'Évangile que le tombeau de ceux qui l'y avaient prêché.

Enfin dans ces dernières années l'Eglise, qui ne s'arrête pas dans la voie des sacrifices, a recommencé son œuvre de dévouement pour le salut de ces pauvres peuples. Une colonie américaine était allée se fixer au cap *Palmas*; on jugea que des Missionnaires catholiques pourraient travailler avec fruit parmi ces nouveaux habitants de la Guinée. Pour s'assurer du bien qu'il y aurait à faire, M. Barron, alors Grand Vicaire de Philadelphie, alla reconnaître le nouvel établissement, trouva dans les esprits des dispositions favorables, et, plein d'espérance, vint en Europe chercher des collaborateurs, qui l'aidassent à les réaliser. Ses premiers pas le portèrent à Rome, où il fut nommé évêque de Constantine et Vicaire apostolique des Deux Guinées supérieure et inférieure. Mais pasteur de ce vaste troupeau, que pouvait-il entreprendre si la Providence ne lui donnait des auxiliaires nombreux? Elle y avait pourvu. Une congrégation venait d'être fondée en France pour les Missions des Noirs; le prélat s'adressa au supérieur de cette société, connue sous le nom de Saint-Cœur de Marie, et en obtint aussitôt sept prêtres et trois Frères prêts à seconder ses efforts.

Sur la foi de quelques indications qu'il croyait justes, Mgr Barron choisit le mois d'août pour le départ de ses Missionnaires; on lui avait dit que se mettre en mer à cette époque était le moyen d'arriver en Guinée par la belle saison. C'était une erreur. Quand ses religieux abordèrent au cap *Palmas*, le temps des pluies y régnait encore, et plusieurs d'entre eux furent bientôt atteints de cruelles maladies. M. de Régnier, l'un de ces généreux apôtres, fut le premier qui succomba; se sentant mourir, il écrivait à M. Libermann, son supérieur, ce touchant et dernier adieu : « Dites à ma famille et à mes amis que je suis heureux d'avoir tout quitté pour notre divin Maître; si mon sacrifice était à faire, je le ferais encore mille fois; je ne changerais pas ma position pour tout le bonheur du monde! Courage, mon très cher Père; quand tout sera perdu, alors Marie se montrera, et tout sera sauvé! »

Au moment où M. de Régnier expirait, presque tous

ses confrères, atteints du même mal, semblaient aussi destinés à une fin prochaine. Ils se remirent cependant, et lorsque Mgr Barron arriva parmi eux, après avoir réglé en Europe les intérêts de sa Mission, il les trouva prêts à voler au poste que son expérience assignerait à leur zèle. Mais les circonstances avaient bien changé depuis son départ. Une haine implacable s'était allumée entre les indigènes et les colons; des incendies et des meurtres récents avaient ulcéré les cœurs, et n'y laissaient place que pour la vengeance. Que pourrait la parole des ministres de paix sur un peuple disposé à traiter en ennemis tous les Blancs? Monseigneur jugea donc qu'il fallait s'éloigner de ces côtes jusqu'à ce que la guerre y fût assoupie, et conduire ailleurs ses Missionnaires impatientes de commencer leurs travaux.

Le Gouvernement français avait demandé des prêtres pour ses établissements du Sénégal. Par suite des divisions survenues à *Palmas*, on était en mesure de répondre à ses désirs. MM. Maurice et Laval partirent, sous la conduite du Prélat, pour le comptoir d'*Assinie*; MM. Audebert et Bouchet furent envoyés au *Grand-Bassam* et M. Bessieux fut désigné pour le *Gabon*.

C'était à la mort qu'ils allaient pour la plupart. Aux postes qu'ils venaient occuper, rien n'était prêt pour les recevoir; ils ne trouvèrent pas même un toit pour s'abriter; les premières lettres qu'ils adressèrent à leurs supérieurs, avaient été écrites sur leurs genoux, faute de table; de plus, les travaux ordonnés pour l'assainissement de ces côtes étaient à peine commencés. Aussi tombèrent-ils malades dès les premiers jours. M. Bouchet expira le 28 mai; M. Audebert le suivit à un mois de distance; bientôt ce fut le tour de M. Laval; M. Maurice prolongea un peu plus son agonie, et succomba quelques semaines après.

Alors Mgr Barron, jugeant qu'une Congrégation pourrait seule combler de si grands vides, pria le Saint-Siège de confier le soin de la Mission à un corps religieux, et demanda qu'après l'avoir déchargé de son Vicariat apostolique, on lui permît de retourner à son premier poste des Etats-Unis. Sa demande ayant été

favorablement accueillie, S. Em. le Cardinal Préfet de la Propagande jeta les yeux, pour le remplacer, sur la Société du Saint-Cœur de Marie, et envoya les pouvoirs de Préfet apostolique des Deux-Guinées pour un membre de cette Congrégation, au choix du supérieur. Celui qui fut désigné allait être une victime de plus jetée sur les côtes d'Afrique; c'était M. Tisserant, cet héroïque naufragé du *Papin*, à qui tant de passagers ont dû ou la vie ou le ciel.

Cependant, des sept Missionnaires partis au mois d'août 1843, M. Bessieux restait seul en Guinée, et on n'en recevait point de nouvelles; ce silence faisait craindre à ses amis un dernier malheur. Enfin on apprit qu'il vivait encore et qu'il jouissait d'une santé parfaite; il avait écrit plusieurs fois, mais ses lettres avaient été égarées. La première qu'on reçut de lui était du 29 juin 1845 : nous allons commencer par elle la publication des documents recueillis jusqu'à ce jour sur une Mission si éprouvée.

Trois lettres sont citées de M. Bessieux, deux de M. Arragon, une de M. Briot.

Toutes ont subi des corrections, suivant l'usage du temps; les dates elles-mêmes ne sont pas toutes reproduites exactement, celle de M. Bessieux marquée du 29 juin est du 12 mars (T. V, p. 278); celle du 15 octobre (T. V, p. 296) est donnée comme adressée à M. Libermann, au lieu de M. Briot; la dernière du 18 octobre est bien de cette date et à l'adresse de M. Arragon (T. V, p. 308). Nous donnons plus loin les lettres de MM. Arragon et Briot.

**Annales de la Propagation de la Foi**

T. 19, n<sup>o</sup> 111, mars 1847.

Voici les trois lettres citées (après celles de M. Bessieux), à la suite de la notice sur la Guinée, reproduite plus haut.

*Lettre de M. Arragon, Missionnaire du Saint-Cœur de Marie, à M. Libermann, supérieur de la même Congrégation.*

*Gorée, 27 septembre 1845.*

MONSIEUR LE SUPÉRIEUR,

Nous avons aperçu Gorée le 26 juillet, et le même jour nous sommes descendus à terre. Après avoir rendu visite au gouverneur de l'île, nous avons loué un logement d'une négresse, qui nous a demandé seulement cinquante francs par mois, parce que, nous a-t-elle dit, nous aimions bien le bon Dieu.

Le dernier recensement de Gorée donne un total de cinq mille huit cents âmes. Vous me demanderez, sans doute, comment on peut abriter tant de monde sur un rocher qui offre à peine une lieue de tour et dont la moitié est occupée par un fort. De la manière dont on traite les Noirs, j'en logerais dix fois plus ! Ils sont entassés pêle-mêle dans de petites cases, comme les harengs dans un baril. Quant à la population blanche, elle se compose de cent quatre vingts hommes de garnison et d'une centaine au plus de négociants français qui habitent des maisons à un seul étage, recouvertes d'une terrasse si mal entretenue que la pluie inonde souvent les appartements.

Vous ne serez pas surpris qu'on ne se défende pas mieux des injures du temps, quand vous saurez où en est encore l'industrie à Gorée. Il n'y a qu'un forgeron dans toute l'île, et il est en même temps serrurier et horloger. Le seul cordonnier du pays est un soldat qui, n'ayant pas de cuir, se borne à réparer de son mieux les vieilles chaussures. Les menuisiers manquent de la plupart des outils indispensables; deux tonneaux leur

servent d'établis, des clous tiennent lieu d'étau et les mains des enfants remplacent le valet.

S'il y a ici, comme on nous l'assure, un bon nombre de catholiques (1), il paraît qu'il se trouve aussi des gens qui ne savent à quelle religion ils appartiennent. Il y a quelques jours, je demandais à un enfant : « Es-tu chrétien? — Non, me répondit-il. — Es-tu mahométan? — Non. — Idolâtre? — Non. — Qu'es-tu donc? — Rien. — Comment rien? — Je veux me faire catholique. » Il me promit de revenir me voir; j'ignore s'il tiendra parole.

Ici, comme dans les autres colonies, le principal obstacle à la conversion des noirs, d'après les informations que j'ai prises, vient de leurs maîtres. Ces pauvres esclaves sont dans un abandon bien déplorable. Tombent-ils malades; on ne les met pas même à l'hôpital, parce qu'il faudrait payer pour eux : on les délaisse sans secours, ou bien on leur donne la liberté parce qu'ils ne sont plus bons à rien.

Mais nous savons, nous, que ces malheureux sont encore bons pour le ciel; déjà nous commençons à connaître par expérience que, dans ces cœurs flétris par la misère, la sensibilité est loin d'être éteinte. Quand nous allons dans un village, c'est à qui nous offrira des rafraîchissements, et si nous ne pouvons rien accepter, ils sont tristes et mécontents de nos refus. Ce qu'ils font pour nous, ils aiment à le pratiquer entre eux. Nous donnons quelquefois les restes de notre dîner à une personne mahométane; aussitôt elle invite toutes ses compagnes à en prendre leur part. Elle a manifesté le désir d'être chrétienne. Dès que nous saurons la langue nous l'instruirons.

Du reste, à en juger par ce qu'on nous a dit, il paraît que les Noirs sont partout les mêmes : bonnes gens, paresseux et amateurs de la danse. Ici, les négresses se lèvent dès minuit pour écraser le mil dont on fait le *couscous*. On entend partout le bruit du pilon; de temps en temps elles le jettent en l'air, claquent des mains pendant qu'il pirouette sur leur tête et le ressaisissent adroitement pour frapper un nouveau coup. Ce travail

(1) On en compte 1.200.

dure jusqu'à dix heures du matin; alors elles s'occupent à laver et repasser le linge. A midi, elles se couchent au premier endroit venu; on les trouve çà et là étendues dans les rues. Au déclin du jour commencent pour elles les chants et les danses.

Il est peu de noirs qui sachent le français, et ils ne le parlent jamais entre eux il faut absolument apprendre le *Woolof* pour les gagner à Jésus-Christ. On m'avait représenté cette langue comme plus difficile que le chinois; mais depuis que j'en ai parcouru la grammaire, je ne suis plus de cette opinion; et d'ailleurs l'étude de ce dialecte fût-elle aussi épineuse qu'on le prétend, je ne vois pas pourquoi la peine devrait nous rebuter. Oh! que je voudrais connaître la langue de ce bon peuple, pour m'insinuer dans son cœur et y porter la consolation! Il est si content quand nous pouvons lui dire un mot! Parfois j'essaie de balbutier quelques phrases, et m'adressant aux esclaves qui m'entourent et qui souffrent autant que moi de notre silence forcé; je leur dis : *Giain na sa?* (comment te portes-tu?). Et aussitôt ils me répondent : *Giain na dal* (Je me porte bien); puis ils rient de voir que je commence à parler *Woolof*.

Nos bons amis les Noirs ont aussi leur prétention à la beauté : parmi les objets dont ils se parent, ou plutôt dont ils se chargent, figurent au premier rang les bracelets de fer, les colliers et les bagues; les petits enfants, les femmes surtout, ont jusqu'à six ou sept anneaux de clinquant à chaque oreille. Depuis que nous leur avons montré nos médailles, nos croix et nos saintes gravures, ils convoitent ces trésors avec une religieuse avidité. Pour eux les images noires sont belles (*Rafet*); mais les rouges et les bleues sont très belles (*Rafet na bouba*). Tout ce que nous voyons et entendons nous porte à bénir Dieu de nous avoir inspiré le désir de fonder ici une mission.

Jeudi dernier, nous sommes allés voir le roi de *Dakar*. Le palais de ce prince est une simple case, et son trône n'est autre que son lit. C'est une majesté qu'on aborde sans façon : en entrant, je me contentai de lui souhaiter le bonjour, auquel il répondit par une poignée de main,

et en nous faisant asseoir à ses côtés. Nous lui demandâmes s'il voudrait nous laisser établir dans son village une école pour les enfants. Il nous objecta qu'il y en avait déjà une, où l'on apprenait l'arabe, et qu'il craignait que notre enseignement ne vint à ruiner sa religion. M. Briot, mon confrère, se hâta de répondre que l'école existante n'offrait pas les mêmes avantages que la nôtre, puisqu'aux leçons d'arabe nous joindrions encore celles du français; que pour la religion, nous ne forcerions la conscience de personne, que ceux-là seuls se feraient chrétiens qui voudraient embrasser l'Évangile en toute liberté.

Après ces explications, le roi tira de sa bibliothèque, c'est-à-dire, de dessus une mauvaise chaise placée près de son lit, le *Koran* enveloppé dans une peau de vache, et le déroula devant nous avec une sorte d'orgueil. C'était un fort beau manuscrit arabe, d'environ trois cents pages sur feuilles volantes, tout simplement posées les unes sur les autres. De distance en distance on voyait dessinés en marge le soleil et la lune, pour indiquer qu'en ces endroits le lecteur doit se prosterner la face contre terre. Sa majesté africaine nous montra, sur une de ces feuilles, le tombeau de Mahomet tracé à la plume, et sur une autre le plan de la Mecque et de Médine : ces deux esquisses dénotaient une grande habileté dans le dessin linéaire; mais elles n'avaient pas, comme le prince le prétendait, une perfection qu'aucun pinceau ne pût surpasser. Pour preuve de l'habileté des Européens, nous lui présentâmes quelques-unes de nos images; il les examina attentivement et convint qu'elles étaient jolies. L'une d'elles représentait l'adoration des rois; je lui fis remarquer qu'il y en avait un de sa couleur qui venait adorer Jésus, le Fils de Dieu. A ces mots de Fils de Dieu, il répartit que c'était là le grand point sur lequel nous n'étions pas d'accord; ce qui ne l'empêcha pas d'accepter trois médailles de la Sainte Vierge.

Plus l'entretien se prolongeait, plus nous devenions bons amis : à la fin nous demandâmes de nouveau qu'on nous cédât une portion de terrain pour nous y établir et faire l'école. Le roi nous répondit qu'il n'y voyait pas de difficulté, puisque c'était pour le bien, et qu'il n'y

avait à ses yeux qu'une petite différence entre notre religion et la sienne; mais qu'il ne pouvait prendre cette décision sur lui-même et qu'il en parlerait à son peuple. C'est qu'en effet son autorité est fort restreinte; simple marabout, il est plutôt le conseiller que le maître de ses sujets; le consulte qui veut dans les affaires difficiles. Tout ce qui le distingue des autres, c'est une plus large part dans la perception des droits que les étrangers paient à cette espèce de république.

Avec une école gratuite à Dakar, nous espérons non seulement gagner la jeunesse, mais encore nous concilier l'estime des plus habiles marabouts, qui sont loin de nourrir contre nous des dispositions haineuses. L'un d'eux disait, il y a peu de jours, qu'il voudrait bien aller en Europe pour se faire marabout des Blancs; il ajoutait que les ministres de l'Évangile iraient aussi bien au ciel que ceux de l'islamisme. C'est l'opinion des mahométans de ce pays, que les chrétiens ont une bonne religion, ce qui ne les empêche pas de tenir la leur pour excellente. Vienne le temps où nous pourrons ouvrir des conférences en langue Woolof, et nous verrons s'accomplir un bien immense parmi ces Noirs; les plus instruits se rendront les premiers, et si les autres présentent plus d'obstacles parce qu'ils sont plus superstitieux, ils ne fermeront pas toujours les yeux aux clartés vivifiantes de la foi.

Adieu, mon très révérend Père; le navire qui doit vous porter ma lettre va partir.

ARRAGON, *miss. apost. du S.-C. de Marie.*

\* \* \*

*Autre lettre du même Missionnaire au même Supérieur.*

*Gorée, 5 septembre 1845.*

TRÈS CHER PÈRE,

Pour n'être pas surpris par le départ imprévu d'un navire, je m'empresse de consigner ici quelques réflexions sur le bien à faire dans cette Mission, et sur les moyens à prendre pour y réussir. A Gorée, comme dans toute

l'Afrique, la moisson à recueillir est immense, si l'on travaille avec persévérance à l'instruction de ces peuplades abandonnées. Je dis qu'il faut de la persévérance, parce qu'on ne verra pas de si tôt, peut-être, le fruit des sueurs répandues. L'Afrique est une terre fertile, mais encore étrangère au bienfait de la culture. De là, résulte naturellement pour ceux qui la défrichent, l'obligation d'ajourner leurs espérances; avant de se prononcer contre elles, il faut semer et attendre patiemment que le bon grain soit levé.

Ce qui me fait penser ainsi, c'est d'abord que les marabouts voient avec plaisir notre arrivée dans ce pays; ils nous saluent quand ils nous rencontrent; ils se plaisent à répéter qu'ils nous estiment, parce que nous aimons le bon Dieu. D'un autre côté, ce peuple nous est très attaché, et se montre reconnaissant des moindres services. Quand nous avons quitté notre première habitation, les esclaves disaient, les larmes aux yeux : « Le Blanc s'en va ! nous serons bien malheureux quand il sera parti. » Et pourtant qu'avions-nous fait pour eux ? Nous leur avons donné un verre d'eau, car les maîtres ici trouvent que ce serait trop d'en acheter pour des Noirs.

Les mahométans eux-mêmes, qui forment la grande majorité de la population, ne laissent pas de nous donner aussi quelque espoir. On compte à leur tête une centaine de marabouts, dont toute la science, même celle des plus habiles, consiste à savoir lire et écrire l'arabe, dont toute la bibliothèque se compose d'un manuscrit de leur loi, avec un petit nombre de commentaires. Les livres sont fort chers; le Koran du roi de Dakar lui a coûté une jument de la valeur de deux cents francs au moins. Ces marabouts sont pauvres comme les autres Noirs, quoique en général un peu mieux vêtus. On les reconnaît dans les rues à leur démarche fière et à un grand sac de cuir pendu à leur cou pour contenir leur argent. Quand à cela se joignent une corne de bœuf servant de tabatière, un cahier de papier à *Gris-Gris* (1)

(1) On appelle *Gris-gris* de petits billets sur lesquels sont tracés divers passages du Coran, et que les Marabouts vendent aux Noirs comme des préservatifs assurés contre tous les maux.

et un poignard, il n'y a plus le moindre doute sur la qualité du personnage; c'est incontestablement un *seragne en woolof* (un prêtre des Noirs). Quant au pauvre peuple mahométan il ne sait rien, il n'apprend pas même à lire sa langue. Comme on le gagnerait facilement par l'instruction !

De tous ses préjugés, celui qui serait le plus difficile à détruire, c'est sa foi aux *Gris-Gris*. Il s'est persuadé, sur la parole des marabouts, que le feu ne saurait les consumer. Pour lui prouver le contraire, j'ai pensé qu'une simple expérience vaudrait mieux que tous les raisonnements. Un jour donc que j'étais avec deux porteurs de ces sortes d'amulettes, je leur proposai de les présenter à la flamme, pour voir si elle les respecterait. L'un d'eux y consentit et tint lui-même le papier au-dessus de ma lampe qui l'eut bientôt réduit en cendres. Aussitôt les assistants de crier à l'envi : « Le Gris-Gris n'est pas bon, il brûle ! » et de forcer l'autre noir à tenter la même épreuve, qui donna, comme on le pense bien, un second démenti aux marabouts.

Après les mahométans, il est encore en Afrique, et à Gorée en particulier, une espèce d'hommes qu'on appelle *griots* ou indépendants. Ils ne veulent être ni chrétiens, ni mahométans, ni idôlâtres; pour eux la religion consiste à manger, à boire et à dormir; ce sont les épicuriens de la race noire. Avec du zèle pour leur instruction, on parviendra, sans doute, à en amener plusieurs à la connaissance de l'Évangile; mais la prédication les touchera peu tant que les chrétiens ne leur donneront pas de meilleurs exemples.

Ce coup d'œil jeté sur les dispositions des esprits vous convaincra comme nous, mon Révérend Père, que l'aveuglement de ce peuple tient surtout à son ignorance; que loin de repousser la vérité, il l'appelle en général de ses vœux; et que les progrès de l'Évangile seront proportionnés aux moyens d'instruction. Aussi tous nos efforts tendent-ils à ce but. C'est pour l'atteindre par différentes voies en même temps, que nous nous proposons d'envoyer en Europe quelques enfants des meilleures familles, afin qu'ils se forment sous votre direction, et

qu'ils reviennent un jour dans leur pays avec des connaissances et des vertus qui en feront peut-être des apôtres de leurs compatriotes. De notre côté, nous ouvrirons soit des conférences avec les marabouts qui sont déjà nos amis, soit des écoles pour la jeunesse qui est impatiente de recevoir nos leçons; et, Dieu aidant, nous comptons que le fruit de nos travaux ne se fera pas longtemps attendre. Du reste, nous n'avons aucune opposition sérieuse à redouter; la bienveillance des chefs nous est acquise; et leur influence nous devînt-elle contraire, ce ne serait point pour nous une raison de perdre confiance, ni pour la population une nécessité de s'éloigner de nous. Il y a ici plus d'indépendance qu'on ne le suppose. Un indigène m'en faisait l'autre jour l'observation, en me disant avec une fierté qui vous paraîtra sans doute étrange : « Nègre n'est pas comme Blanc, il est libre. »

...Nous voilà enfin établis à Dakar, M. Warlop et moi, avec le plus jeune de nos élèves. M. Briot est encore au Gabon; M. Lossodat reste provisoirement à Gorée; ces deux confrères viendront nous rejoindre quand notre maison sera finie. Nous espérons que ce sera bientôt, car tout le monde ici veut mettre la main à la grande case des Prêtres blancs, qu'ils regardent comme la leur, parce qu'ils doivent s'y faire instruire.

Hier, le roi vint chez nous pour voir nos images. Quand je lui montrai Notre-Seigneur en croix entre les deux larrons, il dit aux assistants : « Les chrétiens croient que le Christ est mort; il n'en est rien; ce n'est pas Jésus, mais un homme qui lui ressemblait, que les Juifs ont crucifié. — Tu es dans l'erreur, répondis-je, Jésus-Christ a été véritablement mis à mort. — N'est-il pas vrai qu'il doit venir à la fin du monde? — Oui, il viendra. — Et s'il est mort, comment peut-il revenir? — Je sortis alors l'image de la Résurrection, et je dis : S'il est mort, il est aussi ressuscité; dès lors, qui l'empêchera de revenir juger ses créatures? — Mais le Koran atteste que Jésus-Christ n'est pas mort. — En fait de témoins, il vaut mieux croire ceux qui ont vu de leurs yeux, que ceux qui étaient absents. Par exemple, voici le marabout Mo Mattar à côté du roi; regardez-le bien; vous le con-

naissez tous, vous savez que c'est bien lui : si, quand vous serez sortis de ma case, quelqu'un venait vous soutenir que vous n'avez pas vu **Mo Mattar**, vous diriez que c'est un menteur. Eh bien, il en est de même pour la personne de Jésus-Christ : les Juifs l'ont vu expirer, et ont déclaré qu'il était mort. Que penser de Mahomet, qui vient six cents ans après, soutenir le contraire? — Mahomet menteur! (*Mom et fenkal*), s'écrièrent quelques-uns, et les autres se mirent à rire.

Le soir, deux marabouts entrèrent chez nous pendant que notre petit noir faisait à haute voix la prière aux autres enfants. Ce spectacle les frappa de surprise. L'un d'eux dit à son confrère : « Ces gens là vont nous enlever le **Koran**. » Puis, s'adressant à moi : « Si vous restez seulement deux ans à Dakar, me dit-il, plus de Mahomet, rien que le Missionnaire. » Puisse sa prédiction s'accomplir, et Dieu seul être adoré, servi, aimé par un peuple qui l'a si longuement méconnu !

ARRAGON, *Miss. apost.*

\* \* \*

*Lettre de M. Briot, Prêtre du Saint-Cœur de Marie,  
à un de ses confrères.*

*Gorée, octobre 1846.*

MON CHER CONFRÈRE,

Destiné à venir bientôt partager nos fatigues, vous accueillez avec intérêt tout ce qui vous parle des enfants de la Guinée, qui seront un jour votre couronne et sont déjà vos amis. Je vais donc, pour entrer dans vos vues, rassembler ici quelques traits où se peignent d'eux-mêmes le caractère et les dispositions des Noirs.

Une des singularités qui frappent d'abord vos regards, c'est que tous les enfants, jusqu'à l'âge de douze à quatorze ans, ont la tête rasée. Longtemps je me suis fait cette question : avec quoi se tondent-ils ainsi jus-

qu'à la peau? ces pauvres gens auraient-ils des rasoirs? Oh, non! cela coûte trop cher pour eux. J'ai fini par découvrir le mystère. L'autre jour je vis un indigène occupé à émonder la chevelure de son jeune enfant : de quoi se servait-il? d'un instrument européen, mais qu'on peut se procurer sans frais, et dont les Blancs ne sauraient faire un pareil usage : un têt de bouteille cassée lui servait à polir la tête du négrillon.

La même indigence préside aux repas. Tous les membres d'une famille se réunissent autour d'un plat de *couscous* (mil préparé au bouillon de poisson); chacun y plonge la main, en prend une poignée, qu'il roule entre ses doigts en forme de boulette, et qu'il lance adroitement dans sa bouche. Pour faire passer ce *couscous*, qui est très sec, chaque convive mordille une queue de poisson ou un morceau de petit salé qui est au milieu du plat, puis son voisin en fait autant et ainsi à la ronde. Ils n'ont ordinairement rien à boire, pas même de l'eau. A Gorée, il n'y a que des mares croupissantes. Aussi, quand il pleut, il faut voir ces pauvres nègres accourir de toute part avec leurs grandes calebasses, et s'estimer trop heureux de pouvoir se désaltérer.

Avec une nourriture si chétive, ils portent néanmoins assez gaiement le poids du jour et du travail. On fait aujourd'hui de grandes réparations au fort de Gorée; les maîtres louent leurs esclaves des deux sexes à l'entrepreneur; les hommes et les femmes ont leur corvée à part. Celles-ci vont prendre au bord de la mer une charge de sable, qu'elles portent sur leur tête; tout le long du chemin elles chantent et claquent des mains en mesure : c'est ainsi qu'elles adoucissent leur servitude et qu'elles donnent à leurs travaux un air de fête. Oh! qu'elles seraient heureuses, si leur pénible labeur était enduré en union avec Notre-Seigneur Jésus-Christ, si elles chantaient des cantiques à la gloire de Jésus mourant au Calvaire, chargé du fardeau de sa croix!

Les Woolofs sont naturellement religieux; jamais ils ne font rien, sans en offrir les prémices à la divinité. Loin de se cacher des pratiques de leur culte, ils aiment à s'y livrer en grand nombre et avec beaucoup de bruit.

Souvent on rencontre dans la rue une cinquantaine de négresses, rangées avec ordre, chantant en mesure et claquant des mains. Vont-elles à une cérémonie, par exemple à un mariage, elles portent la tête droite et immobile, les yeux fixés devant elles, sans regarder à leurs côtés.

Ici, l'union conjugale est indissoluble. Le marabout qui préside à la noce suspend devant les époux une cruche pleine d'eau : « De même, dit-il, que l'eau est renfermée dans cette cruche, ainsi le sort de la femme est enchaîné à celui de l'homme, de manière que leurs deux vies n'en fassent qu'une. » Puis il brise la cruche et ajoute : « Quand cette cruche se réunira, il sera permis à l'homme de quitter sa femme, et à la femme de quitter son mari. »

Une grande fête a eu lieu cette année, le 4 octobre. Faute de mosquée, les marabouts se sont rassemblés sur la place publique, où ils ont fait leur *salam* ou prostrations, en plongeant la figure dans le sable, et en murmurant à demi-voix certaines prières. Ensuite le grand marabout, entouré de cinq ou six autres qui entendaient l'arabe, leur a lu un discours, écrit, il y a longtemps, sur un papier tout jaune de vétusté. Pendant cette harangue, qui a duré près d'un quart d'heure, ces cinq ou six savants acolytes tenaient étendue sur lui et sur eux une pièce d'étoffe blanche. La cérémonie s'est terminée par une distribution de petits pains, faits de farine de mil, et donnés aux assistants en l'honneur de Mahomet.

Ce mil, dont je viens de vous parler pour la seconde fois, mérite bien que je vous le fasse connaître. Sa tige, une fois sortie de terre, atteint, en un mois, près de sept pieds de hauteur; elle est couronnée d'une huitaine d'épis, qui ont huit ou dix pouces de long, sur trois de circonférence : un seul grain en produit, je crois, plus de six mille. Que la providence du Père céleste est admirable d'avoir donné une plante si féconde à ces pauvres gens qui, sans elle, mourraient de faim !

Nous sommes allés, hier, rendre une seconde visite à sa majesté Eliman, roi de Dakar. Il était huit heures du matin, et il dormait encore. Pendant que nous étions

à causer avec lui dans sa case, survint une troupe de petits nègres. « A qui sont ces enfants? avons-nous demandé? — A moi, nous a répondu Éliman. — En as-tu d'autres? — Oh! oui. — Combien? — Je ne sais pas; je ne les compte point. (Chez les Woolofs on ne compte pas ses enfants; cela porterait malheur.) — Veux-tu nous confier quelques-uns de tes fils? Nous les enverrons à nos amis d'Europe, qui en auront le plus grand soin, qui leur apprendront les langues étrangères, la médecine et les arts, et qui te les rendront, un jour, ornés de connaissances propres à faire la prospérité de leur pays et la gloire de leur père. — Peut-être bien, nous verrons. »

En attendant qu'il se décide, nous lui faisons toujours quelques petits cadeaux, peu dignes assurément de la majesté royale, mais tout à fait en rapport avec notre indigence : du reste le modeste Sire en paraît satisfait. Les présents que nous lui offrimes, à cette seconde visite, consistaient en trois livres de tabac et quatre livres de sucre; en outre, je lui fis hommage de mon chapeau de paille. Je ne me doutais pas en l'achetant vingt sols à Bordeaux, qu'après l'avoir traîné pendant toute la traversée à bord du navire, après avoir achevé de l'user sous le soleil d'Afrique, ce vieux chapeau ferait encore envie à un roi.

Tels sont, mon cher confrère, les peuples que vous êtes appelé, comme nous, à évangéliser : bientôt vous les verrez de plus près, et si leur misère vous paraît plus grande que je ne l'ai faite, votre charité n'en sera que plus vive.

Votre tout dévoué en Jésus et Marie.

BRIOT, *Miss. apost. du Saint-Cœur de Marie.*

---

## A PROPOS DE M. TRUFFET

---

Voir lettre à M. Le Vasseur, avril 1846.

*Histoire de Rumilly*, par F. Croisollet notaire, Chambéry, Imp. de F. Puthod 1869, p. 317, 1847. — Mort, le 23 novembre, de Mgr Benoit Truffet, évêque de Callipolis, né à Rumilly le 29 octobre 1812. Après avoir fait ses études au collège de sa ville natale, où son application et son amour du travail lui valurent des succès exceptionnels, Truffet entra au Séminaire de Chambéry et y fut ordonné prêtre le 19 juillet 1835. Cette même année il fut nommé professeur au collège de Pont-de-Beauvoisin, où il enseigna la rhétorique dès 1836 jusqu'en 1846 inclusivement. Entré à La Neuville, près d'Amiens, dans la Société du Saint-Cœur de Marie, fondée en 1841 par le R. P. Libermann pour travailler spécialement à l'évangélisation des pauvres Noirs, il fut consacré à Paris le 25 janvier 1847, dans l'église de Notre-Dame des Victoires sous le titre d'évêque de Callipolis, puis nommé aussitôt Vicaire apostolique de l'Afrique occidentale. Il s'embarqua à Bordeaux le 28 avril de la même année et arriva le 7 mai suivant à Dakar (Guinée), destiné à devenir le centre de cette Mission. Dès son arrivée, secondé par de zélés coopérateurs, il se voua au salut de ses frères avec toute cette ardeur que lui inspirait sa foi, tout en se livrant à une étude profonde des langues du pays. Déjà il était parvenu à se concilier l'estime et l'affection des Noirs d'une manière particulière, quand la mort le surprit le 23 novembre, après un séjour seulement de six mois et quelques jours. Il n'avait pu résister à la pernicieuse influence du climat des Guinées. Sa mort fut pour les Noirs un

sujet de profonde affliction (1). L'abbé Truffet était un littérateur distingué. Il était déjà connu comme un des publicistes religieux les plus remarquables. Il nous reste de lui *l'Italie ou une Conversion au XIX<sup>e</sup> siècle*, vol. in-8° publié aux bureaux de la *Revue catholique* (2). Il donna plusieurs articles intéressants et des pièces de vers au *Courrier des Alpes* et à *l'Allobroge*, revue scientifique et littéraire des Alpes françaises et de la Savoie qui se publiait à Grenoble. Il a laissé en manuscrit une *Histoire des sanctuaires du Dauphiné et de la Savoie*. L'abbé Truffet était membre agrégé de la Société savante de Grenoble et correspondant de l'Académie de Savoie (3)

\*  
\* \*

*Histoire de Rumilly. Supplément*, par F. Croisollet, notaire, p. 258.

Truffet, Étienne-Maurice-Benoît, évêque de la Mission des Deux-Guinées, sous le titre de Evêque de Calipolis († 1847).

On lit dans le n° 285 (mars 1876) des *Annales de la Propagation de la Foi*, p. 107 : Le Vicariat apostolique des Deux-Guinées... Son corps repose aujourd'hui (1875) dans la petite chapelle de la Mission de Dakar.

(1) Voy. Lettre de Mgr Briot sur la mort de Mgr Truffet, dans les *Annales de la Propagation de la Foi*, n° de septembre 1848. Mgr Truffet a été le premier évêque de la Mission des Deux-Guinées. Il a eu pour successeur Mgr Bessieux, du diocèse de Montpellier.

(2) L'abbé Truffet avait communiqué le plan de cet ouvrage à Silvio Pellico. Le célèbre auteur des *Prisons*, dans une lettre datée de Turin, le 10 mai 1844, lui donna les conseils à suivre pour le plan de ce livre et finit sa lettre en ces termes : « En fait d'ouvrages littéraires, je ne sais point donner de conseils... Il me semble qu'un auteur a seul la mesure approximative de sa puissance, avant que le public l'ait jugé. » — L'abbé Truffet fit le voyage de Rome en 1838.

(3) Le *Courrier des Alpes* a publié deux lettres de Mgr Truffet. Voy. le n° du 13 avril 1847 et celui du 19 février 1848. Une troisième lettre de cet évêque sur trois princes Guinéens, nouvellement baptisés et confirmés a été insérée dans le n° du 28 octobre du *Journal des maires des Villes et des Campagnes*. ..

Une lettre, datée de Bordeaux, le 6 avril 1847, à bord du navire le *Marie* et adressée à l'auteur de ce *Supplément*, est peut-être la dernière qu'il ait écrite en quittant l'Europe pour se rendre en Afrique. Nous croyons devoir donner ici la teneur de cette lettre, qui, avec l'amitié, respire le patriotisme rumillien.

*Bordeaux, le 6 avril 1847, à bord du navire le « Marie ».*

Mon bien cher François.

Je ne puis ni ne veux quitter l'Europe sans dire encore un adieu à l'un de mes amis les plus sincères. Je te donne, du haut du navire qui m'emporte, une double et affectueuse bénédiction d'*ami* et d'*évêque*. Offre mon respectueux souvenir à ton excellent père. Dis-lui de prier et prie toi-même pour ton ami, surtout à Notre-Dame de l'Aumône. Cette douce chapelle aura une sœur de forme et de nom sur un cap de mon immense vicariat apostolique. J'y prierai pour toi et pour les vrais Rumilliens, qui se souviendront de l'Evêque, leur compatriote, sur les rives du Chéran.

Je t'en supplie, au nom de notre amitié, que Dieu nous a inspirée et qui se consommera là-haut, dis des *Ave Maria* et fais-en dire aux amis pour le tien qui va prier, souffrir et mourir où Dieu l'envoie.

Adieu encore, mon très cher, adieu !

Je suis toujours dans le Cœur immaculé de la Toute Bonne et Toute Puissante Mère qui m'a voulu missionnaire et évêque, je suis

ton tout dévoué

† BENOIT, évêque de Callipolis,  
Vicaire apostolique des Deux-Guinées.

## VOYAGE A ROME

---

### Itinéraire de M. Libermann

*d'après le carnet de voyage de M. Blanpin.*

*Mai.* 11, départ de Paris, à 8 heures du matin. — 12, Halte à Nancy. — 13, Arrivée à Strasbourg, entre 8 et 9 heures du matin. — 18, Pèlerinage à Marienthal; visite à Haguenau. — 19, Strasbourg : crise de M. le Supérieur. — 20, Visites au Grand et au Petit Séminaire, à divers. — 21, Ascension. — 22, Sélestat (chemin de fer), Saint-Dié (diligence). — 24, Sainte-Marie-aux-Mines. — 25, Sélestat, Ribeauvillé, Colmar, Mulhouse (chemin de fer), Belfort (diligence), Besançon. — 27, Lons-le-Saulnier. — 29, Tournus, Lyon.

*Juin.* 2, Clermont. — 3, Le Puy. — 6, Saint-Etienne, Lyon. — 8, Belley, Chambéry. — 9, Annecy. — 12, Petit Séminaire de la Roche. — 14, Albertville. — 15, Chambéry. — 16, Pont-Beauvoisin. — 18, Grande-Chartreuse. — 19, Lyon. — 20, Avignon. — 22, Marseille, M. le Supérieur part pour Cette et Carcassonne. — 23, M. Blanpin, seul part pour Rome.

*Juillet.* 4, Arrivée de M. le Supérieur à Rome. — 15, Départ de M. Blanpin pour les Eaux-Bonnes.

\* \* \*

### Notes du P. Blanpin

Nous avons inséré le début de ces notes T. III, p. 378. En voici la suite.

Un seul envoi de missionnaires avait précédé le nôtre, celui de la Guinée, avec Mgr Barron qui y mourut bientôt avec eux.

De loin, comme de près, par la correspondance, se continuait la direction, et mon cœur s'ouvrait toujours avec la plus grande facilité. Lui, d'ailleurs, était de la plus grande exactitude à répondre à toutes les lettres qui lui étaient adressées, même au milieu de l'accablement de ses plus grandes occupations.

Revenu près de lui, après trois ans de ministère, pour cause de maladie (extinction de voix), je fus heureux de le retrouver. C'est à Notre-Dame des Victoires que j'eus ce bonheur-là. Après une courte adoration et un salut de bonne arrivée à ma divine Mère, je me lève pour me rendre à la sacristie, et à la porte je tombe à genoux devant un prêtre qui allait célébrer à l'autel de l'Archiconfrérie. Je l'avais reconnu et lui aussi; c'était notre vénéré Père. J'entendis sa messe avec ferveur et puis l'embrasse, reçois sa bénédiction et célèbre à mon tour. Je ne pouvais plus le quitter ensuite et lui aussi semblait heureux avec moi.

C'est alors, je pense, qu'eurent lieu, sous mes yeux et à mon grand contentement, les rapports de M. Libermann avec la Mère Javouhey, qui le pressait de toute manière pour lui faire accepter la charge de sa Congrégation. Cette bonne et riante figure m'est restée imprimée dans la mémoire du cœur. Mais je ne parlais pas alors.

Un voyage à Rome devait être fait par le bon Père, et il fut décidé, selon mon très grand désir, que j'irais avec lui. Que faire de mieux quand on n'a plus de langue et qu'on n'est plus bon à rien? C'était une bonne fortune pour moi. Nous partons donc de Paris, le jour anniversaire de mon baptême, 11 mai 1846, pour faire d'abord un tour de France, après avoir quitté le 9 La Neuville et célébré le 10 à Notre-Dame des Victoires. Quarante-huit heures après, nous étions à Strasbourg, notre premier point d'arrêt. A Mulhouse, un mauvais petit employé protestant nous joua un tour qui me trémoussa et me fit admirer le calme imperturbable de M. Libermann.

C'était admirable, à Strasbourg, de voir la bonhomie et la tendresse expansive du V. Père au milieu de

sa famille et surtout de ses petits neveux et nièces. Tout en commandant le respect, il savait inspirer l'affection et la confiance et mettre tout le monde parfaitement à l'aise avec lui. Connaissant la position pas trop à l'aise de son frère et de sa sœur, à cause de leurs nombreux enfants, il ne voulut pas qu'ils fissent la moindre dépense à son occasion, et assaisonna leur modeste ordinaire d'un appétit ouvert et de la plus aimable gaieté. Ses neveux et nièces oubliaient presque de manger pour voir et écouter leur oncle prêtre, et ils étaient au comble du bonheur en recevant de lui un sourire, une caresse, une bénédiction. A Strasbourg, le V. Père eut une crise de nerfs, à la suite d'une très longue discussion allemande avec un de ses frères pour le convertir. J'étais à côté de lui pleurant et priant pendant que l'on s'empressait à lui donner des soins, et j'admirais surtout le calme ineffable de son visage et de son regard. Jamais je n'oublierai l'impression de cette placidité au milieu de la souffrance et la douceur des paroles qu'il me dit à demi-voix alors que les fatigues de sa crise le tenaient encore comme accablé. Il offrait tout au Seigneur dans le fond de son âme pour la conversion de ce frère et d'une sœur (qu'il appelait Sara, je pense) et de tous les siens. On voyait que l'humiliation et la souffrance le remettaient dans son véritable élément.

Nous fîmes ensemble un pèlerinage à Notre-Dame de Marienthal pour recommander à la Sainte Vierge notre petite congrégation et ses œuvres; et de là, nous allâmes à Haguenau pour y chercher un endroit propre à recevoir des religieuses de Louvencourt qu'il désirait y établir. A Strasbourg même je l'accompagnai dans quelques visites, et partout je fus témoin de la vénération qu'il inspirait et du zèle avec lequel il cherchait partout à étendre le règne et la gloire de Dieu.

A Saint-Diez, le Supérieur du grand séminaire, nous fit très bon accueil et fit lire au réfectoire la relation faite par notre V. Père sur les Missions de Guinée, et lui-même, sur l'invitation de ce bon supérieur, avait adressé publiquement une parole chaleureuse aux élèves

sur le même sujet. C'est à ce coup de filet que furent pris plusieurs de nos Pères, alors élèves du séminaire, comme les RR. PP. François, Poussot, Peureux, etc.

Nous nous rendîmes de là à Sainte-Marie-aux-Mines, où était alors vicaire notre bon P. Freyd, lequel par sa joie et ses épanchements auprès de M. Libermann m'apparut déjà comme un des nôtres, et il arriva en effet plus tard. C'est dans cette ville, où nous entrions, le V. Père et moi, à pied, la soutane crottée et chacun un grand sac à la main, c'est là, dis-je, dans cette ville à moitié protestante, que de mauvais petits gamins se mirent à nous huer et même à nous lancer des pierres, ce qui remplissait de joie mon saint P. Libermann, lequel n'était occupé qu'à me calmer moi-même et à retenir les femmes du peuple qui malmenaient à coups de balais ces petits insolents. Nous étions au moins pour tous un objet de grande curiosité.

J'oublie de dire qu'en diligence (il y en avait encore à cette époque), on goûtait beaucoup la conversation du vénéré Père, laquelle était toujours simple, ouverte et à la merci, pour ainsi dire, des personnes qui l'entouraient et auxquelles il réussissait toujours à faire du bien. Sur la route de Besançon, à Lons-le-Saulnier, une bonne dame nous offrit à partager en diligence son petit dîner; ce que notre bon Père accepta avec grâce et moi tout comme lui. Le séminaire de Lons-le-Saulnier fut visité, et là aussi trois ou quatre séminaristes semblèrent tout disposés à s'engager dans les Missions d'Afrique. A Lyon, nous logeâmes aux Chartreux. Nous visitâmes là le bureau et le musée de la Propagation de la Foi, la maison des Maristes et le séminaire. Après avoir eu le bonheur de célébrer à Notre-Dame de Fourvières (1<sup>er</sup> juin) nous nous mîmes en route pour Clermont. C'est à Fourvières que nous terminâmes le mois de Marie et que nous apprîmes la mort du pape Grégoire XVI. A Clermont et au Puy, nous visitâmes les Grands Séminaires tenus par des Sulpiciens. M. Hamon, à Montferrand, avec M. Gamon, grand ami de notre V. Père, et plusieurs séminaristes y témoignèrent le désir de s'agréger à nous et un prêtre et un Frère aussi.

Partout notre V. Père faisait visite aux évêques, à Strasbourg, à Besançon, au Puy, pour les rendre favorables à l'œuvre de la Mission des Noirs. En repassant par Lyon, M. Libermann eut une conversation des plus longues et des plus intimes avec le bon P. Colin, supérieur des Maristes. On voyait que ces deux belles âmes, vraiment apostoliques, étaient faites pour s'entendre et qu'elles se déversaient à plaisir l'une dans l'autre pour la plus grande gloire de Dieu. L'Archevêque de Chambéry et l'Evêque d'Annecy, NN. SS. Billet et Rendu se montrèrent on ne peut plus favorables aux vues du V. Père, et leurs séminaires, visités par nous, fournirent abondamment et du meilleur cru, des missionnaires pour la Guinée et les Colonies. C'est surtout au Petit Séminaire de La Roche que la lecture du rapport et les allocutions du V. Père produisirent le plus d'effet sur les philosophes.

Nous visitâmes près de Torrens la famille patriarcale de nos excellents Pères Bouchet, où fut reçu un Frère pour notre Congrégation. Le collège de Pont-Beauvoisin était encore tout embaumé des souvenirs de Mgr Truffet, notre premier évêque de Guinée, qui y avait longtemps professé la rhétorique, et ce fut pour le supérieur et pour tous une véritable fête de nous y recevoir. De là, nous visitâmes la Grande Chartreuse, d'où l'on nous fit reconduire gratis à Lyon par le courrier. Là, visite à M<sup>lle</sup> Jaricot, fondatrice de la Propagation de la foi.

Le samedi, 20 juin, arrivée à Avignon, où le V. Père vit Mgr l'Archevêque le lendemain. C'est le premier prélat qui refusa des sujets pour nos Missions. C'est là que nous apprîmes la promotion du nouveau pape sous le nom de Pie IX. Vivat ! Tout près du fameux château qu'ils habitèrent autrefois. Au séminaire nous trouvâmes deux élèves, MM. Verdet et Morel, très ardents pour notre œuvre et prêts à partir tout de suite à La Neuville, où en effet ils arrivèrent bientôt, ou à Notre-Dame du Gard.

Le 22, nous étions aux pieds de Notre-Dame de la Garde à Marseille. Embarqués le 23 sur le vapeur le *Virgile*, nous étions à Gênes le soir de la fête de Saint-

Jean-Baptiste, pour lequel il y eut illumination et pavoisement de tous les navires en rade; et le samedi, 27 juin, à midi, nous mettions pied à terre, à Civita-Vecchia.

Le lendemain, à 8 h. 1/2 du soir, entrée à Rome pour la grande fête de saint Pierre. Je restai à Rome jusqu'au 15 juillet seulement, à cause de la charité extrême du V. Père qui m'obligea d'en partir. J'avais la tête montée à un tel point, que toutes ses bonnes et fortes paroles ne venaient plus à bout de me calmer. Il me fit donc partir pour les eaux des Pyrénées par ordonnance expresse d'un médecin. Gloire à Dieu!

Quand je retournai à Rome, après l'épreuve encore inefficace des eaux, des médecines et des remèdes, je n'y retrouvai plus le V. Père. Bientôt, Dieu merci, j'eus à lui faire part de ma guérison miraculeuse aux pieds de la Mère Admirable (la toudonina del Giglio della Trinita dei Monti).

C'est alors qu'il écrivit à la Mère Makrena dont la Sainte Vierge s'était servie pour me rendre la voix, une lettre admirable de foi, de reconnaissance et d'à-propos délicat, que l'on a précieusement conservée aux archives. Ceci se passait au mois de novembre 1846. Sa lettre à moi augmenta dans mon cœur les mêmes sentiments et m'attacha de plus en plus à notre petite Congrégation.

Quelque temps après, j'étais de retour auprès du V. Père qui m'aimait davantage encore, s'il est possible, et à qui je devais pourtant, misérable que je suis, causer beaucoup de chagrin. Les sentiments un peu exaltés qui l'avaient forcé à me faire quitter Rome la première fois, s'étaient bien calmés, mais pour faire place à d'autres qui, selon mes idées alors, développées à Rome surtout par la fréquentation d'un Prélat, me paraissaient les meilleures et les plus en rapport avec les besoins de mon âme et de mon siècle. Par suite, le saint et vénéré Père crut devoir consentir à me relever de mes vœux après de pressantes et inutiles représentations.

### Guérison de M. Blanpin

*Copie d'une lettre de M. Blanpin, missionnaire apostolique du Saint-Cœur de Marie à M. Libermann, Supérieur général de la même Société.*

Tout à Jésus par Marie.

MON BIEN-AIMÉ PÈRE,

Un miracle vient de s'opérer en faveur de votre pauvre petit enfant ! La Très Sainte Vierge a ouvert les trésors de son cœur de Mère pour en laisser tomber quelque peu sur moi. Conduit providentiellement à la sainte martyre de Pologne, la R. Mère Makrena, je suis uni de prières avec elle depuis dix jours, et voilà que par son crédit auprès de la Reine du ciel, hier, samedi 7 novembre, la voix m'a été rendue aux pieds de la *Madone miraculeuse*. Et depuis, elle va toujours croissant d'heure en heure, d'instant en instant. Aujourd'hui, pour la première fois depuis presque deux ans, sauf une petite exception merveilleuse encore, que vous savez, j'ai dit la sainte Messe à haute et intelligible voix.

Cependant, mes prières continuent encore pour actions de grâces et confirmation de l'œuvre divine; elles doivent se terminer après-demain, mais la reconnaissance du cœur durera jusqu'à l'éternité. La vénérable Mère Makrena m'a dit ce matin que ma voix serait plus forte qu'elle n'était auparavant...

On veut donner de l'éclat au miracle; je laisserai faire et j'agirai moi-même autant qu'on le voudra et que l'Esprit-Saint l'inspirera... Oh ! comme il fait bon de se laisser mener comme un petit enfant et de s'abandonner entièrement entre les mains de Dieu ! O Marie, soyez bénie ! Et achevez en moi votre ouvrage.

Une autre fois je vous en dirai plus long; il suffit pour aujourd'hui de vous apprendre la nouvelle de ma pleine et parfaite guérison, pour que vous sachiez qu'il vous est loisible de disposer de nouveau de moi, comme il vous plaira, pour nos travaux apostoliques.

C'est aujourd'hui le *possesso*; grande fête à Rome;  
je vais crier : *Viva Pio nono* !

Adieu, très cher Père, dans le saint Cœur de Marie,  
Votre enfant,

C. BLANPIN, M. A. S.-C. M.

Rome, le 8 novembre 1846.

Certifié conforme, mot à mot, à la lettre autographe  
de M. Blanpin.

J.-B. TRUFFET, *prêtre*.

Amiens, le 24 novembre 1846.

\* \* \*

de M. Truffet à M. Croisollet :

MON BIEN CHER SUPÉRIEUR,

Vous me saurez gré de la fidélité scrupuleuse avec laquelle je vous ai copié la lettre de l'heureux M. Blanpin. Je n'ai omis que des réflexions que vous suppléerez facilement et relatives aux cruautés du Czar en Pologne. *L'Ami de la Religion* du 21 novembre et *l'Univers* du 22 relatent des correspondances de Rome qui signalent le même fait miraculeux et incontestable. Vous et votre Communauté, qui aimez la très bonne Vierge, les opprimés et les missionnaires, rendez, avec nous, grâces au bon Sauveur qui a glorifié sa Mère et manifesté, une fois de plus, ses ineffables miséricordes. Qu'il en soit béni à jamais !

Le *Constitutionnel* et le *Siècle*, qui sont exacts à leur rôle de dénaturer les événements, trouveront sans doute dans cette guérison nouvelle une ruse des ultramontains; et la Russie qui emploie ses Boutenieff, ses Blondoff et ses journaux salariés pour nier l'existence de la R. Mère Makrena, sera un peu embarrassée pour faire

nier celle du P. Blanpin ! Mais ne désespérons pas : avec ses roubles et tant de consciences à l'encan, elle pourrait, qui sait ? engarier quelque feuilleteur pour démontrer que M. Blanpin n'a jamais existé, ou que, s'il a existé, il n'a jamais été muet.

En revenant au sérieux, laissez-moi profiter de la guérison de votre *chaud ami* pour vous demander un service, ou plutôt pour vous en rendre un, en vous fournissant l'occasion d'une bonne œuvre.

La liturgie des Missions, par conséquent la nôtre, est la liturgie romaine. Il est un usage que les circonstances avaient engagé à tolérer, c'est celui des rochets à la place des surplis. Mais dès à présent, nous serons à la stricte observance sur ce point, comme sur les autres ! Mais il nous faut du *romain pur* et non étriqué. Je vous ai proposé à M. Libermann pour nous envoyer un surplis modèle, sur lequel désormais seront façonnés les surplis de la Société et de nos Missions. Nous désirerions avoir aussi un ornement romain. Celui de Mgr de la Palme (1) ferait parfaitement notre affaire et il remplirait pour nos chasubles la même fonction que votre surplis pour ses futurs confrères.

Je pense, mon bien cher Supérieur, que m'adresser à vous est comme m'adresser à Mgr l'Archevêque. L'ornement demandé est vieux, mais il nous rendra les mêmes services que s'il était jeune. Au reste, il nous sera un bon service du Pont-Beauvoisin et de son Supérieur. Je crois vous faire plaisir en vous le demandant et en vous priant de l'expédier par le roulage à l'adresse de M. Libermann, à La Neuville-lès-Amiens, Somme. Il désire lui-même vous assurer de son estime et de sa reconnaissance sous ce même pli.

Je n'oublie pas qu'à mon départ vous me promîtes de prier et de faire prier les élèves pour moi, principalement le samedi à la sainte Messe. Je compte sur cet excellent service et j'acquiesce ma part de la convention par un *virement* tout spécial ce jour-là.

(1) Mgr Aubriot de la Palme, ancien chanoine de Chambéry, évêque d'Aoste (1819-1823), mort en 1826.

Je n'ai pas vu nos anciens élèves destinés aux Noirs, depuis le 2 novembre où ils se sont installés avec les étudiants à la Trappe de Notre-Dame du Gard, près de Picquigny à quatre lieues d'ici. Je les reverrai vraisemblablement dimanche prochain : j'irai dire la grand'Messe à cette succursale de la Maison-Mère.

*Saluta amicos nominatim.*

Je suis, mon cher Supérieur, dans le Saint-Cœur de Marie,

votre tout dévoué,

J.-B. TRUFFET, *prêtre.*

*Amiens, le 24 novembre 1846.*

\* \* \*

**Relation de la guérison du R. P. Blanpin, à Rome, faite par lui-même pour attester ce miracle**

Moi, C.-L.-M. Blanpin, Missionnaire apostolique, prêtre de la Congrégation du Saint-Cœur de Marie, atteste avoir été subitement guéri d'une paralysie au larynx, de la manière suivante :

Après trois ans environ de travail auprès des Noirs de l'Île Bourbon, ayant perdu subitement la voix dans le courant de mars 1844, je me suis remis entre les mains des médecins les plus habiles de la colonie et embarqué d'après leur avis; j'ai depuis consulté des médecins renommés de France et d'Italie, suivi leurs prescriptions et passé, dernièrement encore, une saison entière aux eaux thermales des Pyrénées, le tout sans amélioration de mon infirmité. Venu ensuite à Rome pour échapper au froid de l'hiver que les médecins disaient contraire à mon état, je fus conduit providentiellement par deux Evêques missionnaires français, Mgr Luquet, Evêque d'Hésebon, et Mgr Pompallier, Vicaire apostolique de l'Océanie occidentale, auprès de la vénérable abbesse de Minks, Makrena Mieczyslawska, qui s'inté-

ressa tout de suite à ma position et s'engagea, sur notre demande, à prier la Très Sainte Vierge pour moi. J'abandonnai sur le champ tout traitement médical et dès le lendemain, 29 octobre, je commençai à prier avec elle, en toute confiance et simplicité.

Les prières désignées par elle et que je reçus comme remède spirituel, étaient la célébration de cinq messes à San Salvatore in Campo, en l'honneur du Précieux Sang et pour rendre hommage à la mémoire du Vénéral Serviteur de Dieu, le chanoine del Buffalo, puis de sept autres en l'honneur des Sept Douleurs de Marie, dans une chapelle de la Trinité du Mont et quelques autres prières vocales que la Mère et moi devions réciter en commun devant l'image de Marie.

Le samedi matin 7 novembre, après notre visite ordinaire aux pieds de la Très Sainte Vierge et avant de la quitter, la vénérable abbesse Makrena, qui avait eu, dans la Communion de ce jour, un secret pressentiment de ma guérison, me fit essayer de prononcer à haute voix les noms sacrés de Jésus, Marie, Joseph; ce que je fis de suite, mais avec effort et très peu de voix. Cette bonne Mère dit alors positivement à une dame du Sacré-Cœur agenouillée auprès d'elle, que j'allais recouvrer la voix. Après un moment de recueillement, elle me fit de nouveau répéter la même chose, cette fois avec plus de force, puis une troisième fois et toujours avec plus de force et de facilité; alors elle me prescrivit de dire à chaque heure de ce jour et à haute voix, trois fois : Jésus, Marie, Joseph, ayez pitié de moi, en y ajoutant trois *Ave Maria*. Dès la première heure suivante ma voix était revenue et se soutenait parfaitement, au moins pendant toute la durée des prières désignées; cependant, elle alla se développant toujours de plus en plus jusque vers 4 heures du soir où, venant prier devant la Sainte Vierge, j'y trouvai la vénérable Mère comme ravie en extase, et me mis silencieusement à genoux à côté d'elle, afin de m'unir de mon mieux à la ferveur de son oraison. Après quelques instants elle se retourna vers moi et, avec une expression de foi que je ne puis dire, m'ordonna, au nom de Jésus et de Marie,

de prononcer à haute voix ces noms sacrés. J'obéis, et elle, transportée de joie en m'entendant, m'en donne des témoignages très affectueux, me quitte un moment et revient de nouveau s'agenouiller auprès de moi. Bientôt le bruit de ma guérison se répand; les Dames du Sacré-Cœur, les pensionnaires accourent de tous côtés avec des manifestations extraordinaires de joie et d'actions de grâces. La Mère Makrena me fait dire le *Te Deum* et d'autres prières à haute voix devant tout le monde et au pied de la sainte image extraordinairement illuminée. Alors commencent spontanément des chants d'allégresse en l'honneur de Marie; ensuite, sur l'invitation de la Mère abbesse, je bénis hautement toute l'assemblée; et puis l'on m'entoure pour entendre encore ma voix, me féliciter de mon bonheur, bénir Marie et rendre grâces à Dieu. La vénérable Makrena me fit terminer par un grand *Deo gratias* cette expression de joie et de bonheur.

Le lendemain, je dis pour la première fois la sainte Messe tout haut, sans effort, ni fatigue et depuis, ma voix s'est soutenue et a même été toujours en croissant.

En foi de quoi j'ai rédigé et signé la présente déposition.

C. BLANPIN, *pr.*  
*miss. apost. du S.-C. M.*

Les deux Evêques missionnaires, témoins de mon infirmité et de ma guérison subite, ont bien voulu, comme tels, apposer leur signature.

† J.-J.-O. LUQUET, *Ev. d'Hésebon.*

† J.-Bte foi POMPALLIER,  
*Ev. Vic. ap. de l'A. Occid.*

\* \* \*

**Copie de l'acte authentique de la guérison du R. P. Blanpin, tel qu'il est gravé sur l'ardoise dont il se servait pour la conservation**

L'abbé Charles-Louis Blanpin, missionnaire de la Congrégation du Saint Cœur de Marie, qui depuis deux ans avait perdu la voix en travaillant au salut des Noirs de l'Ile-Bourbon, l'a recouvré subitement devant cette image de la Très Sainte Vierge en prononçant tout haut les saints noms de Jésus, Marie, Joseph, sur l'invitation, pleine de foi et de confiance, que lui en faisait la Mère Makrena Mieczyslawska, le 7 novembre 1846, dixième jour des prières désignées par elle et dites en union avec cette vénérable abbesse des Religieuses Basiliennes de Minsk (Pologne), que la Providence avait merveilleusement conduite à Rome le 1<sup>er</sup> novembre 1845, après sept ans de la plus sanglante persécution faite par la Russie schismatique en haine de l'Eglise Romaine.

En foi de quoi, la présente déposition a été faite sur l'ardoise dont l'abbé Blanpin se servait pour la conversation et qu'il laisse ici comme monument de reconnaissance et d'authenticité.

Ont bien voulu joindre leurs noms à cette déposition deux Evêques missionnaires français, Mgr Pompallier, Vicaire apostolique de l'Océanie occidentale et Mgr Luquet, Evêque d'Hésébon, comme témoins de son infirmité et de sa subite guérison.

(Circ. du T. R. P. Schwindenhammer, n° 8.)

\* \* \*

**La Mère Admirable**

...Parmi les postulantes qu'elle (la Rde Mère Barat) affectionnait le plus était M<sup>lle</sup> Perdrau, venue à Rome, croyait-on, pour y perfectionner son talent de peinture, mais que son goût pour le Beau suprême avait bientôt portée à se consacrer à Dieu. Obéissant à un désir de

sa supérieure, elle eut l'inspiration de peindre, sur une des murailles du monastère, Marie adolescente, travaillant dans le parvis du temple de Jérusalem. Elle la représenta humblement recueillie, assise sous un portique à l'entrée de la campagne, ayant près d'elle un lis, sa quenouille, son livre et tenant le fuseau. C'était la vie de pureté, de prière et de travail, c'est-à-dire tout l'esprit, toute l'œuvre du Sacré-Cœur, représentés dans le type de la Vierge des Vierges. Empreinte d'un grand cachet de simplicité, et rappelant par son expression calme et religieuse les œuvres des anciens maîtres des écoles monastiques, cette fresque est moins le produit d'un art consommé que le fruit exquis de ce spiritualisme qui fait du corps la vivante transparence de l'âme. Tout y respire l'innocence, l'humilité, la piété. C'est le *flos agri* et le *lilium campi* dont parle l'Écriture. Le nom de *Mère admirable* fut donné à cette image qu'ont reproduite toutes les maisons du Sacré-Cœur, et qui maintenant répandue dans l'Église entière, enrichie à Rome d'indulgences spéciales, visitée et vénérée par le Pape lui-même, a mérité de devenir l'objet d'une dévotion qui conduit à ses pieds un grand nombre des pieux pèlerins de la Ville sainte.

(Mgr Baunard : *Histoire de Madame Barat*, I. II, p. 268.)

(Par indult du 11 juillet 1862, les indulgences et privilèges du Sanctuaire de la Mère Admirable à Rome ont été étendus aux autels et chapelles érigés ou à ériger sous le même titre dans toutes les maisons de la Congrégation du Saint-Esprit (Bull. gén. III, 1.)

\* \* \*

### La Mère Makrena

Voici la traduction de l'acte authentique des déclarations faites par la vénérable martyre de la foi, à M. l'Archevêque de Posen, en présence des membres de la Cour métropolitaine, et sans doute sous la foi du

serment, pour être envoyé au Saint-Siège. Cet acte contient tous les détails de cet horrible persécution. C'est un acte officiel, et à ce titre, nous l'enregistrons pour servir de document à l'histoire ecclésiastique de notre époque.

Lorsque en 1839, un oukase vint obliger les habitants des gouvernements occidentaux de la Russie, à passer du rite grec-uni à la confession gréco-russe, l'évêque Siemiasko, qui déjà avait accompli cet acte de défection, vint se présenter au monastère des religieuses de saint Basile à Minsk, pour les engager à adhérer au schisme. Toutes déclarèrent leur constance dans la foi et leur fidélité à l'Eglise catholique, et furent aussitôt anathématisées et sommées de quitter leur couvent. Une compagnie de soldats s'empara d'elles, et les amena, telles qu'elles se trouvaient, en costume du matin. Une vieille Sœur agenouillée au pied de l'autel, venait d'y rendre son âme à Dieu.

Les Sœurs avaient été attachées deux à deux, les fers aux pieds, et à peine leur accordait-on quelques heures de repos, pendant la nuit, sur la terre nue dans quelque misérable cabane. Lorsque le peuple venait se grouper autour d'elles, il était repoussé à coups de crosse de fusils. Après six jours de cette pénible marche, les Sœurs arrivèrent à Witebsk (capitale de la Russie blanche), et furent colloquées dans un couvent de religieuses russes, la plupart veuves de cosaques. Elles y trouvèrent quatorze Sœurs de leur Ordre, qui avaient été expulsées de leur maison de Witebsk, et qui, condamnées au même sort qu'elles, étaient employées par les religieuses russes aux travaux les plus rudes et les plus rebutants. Une d'elles reçut de l'une de ces religieuses un coup si furieux de tison à l'œil, qu'elle mourut des suites de ce coup; une autre chargée d'un poids énorme de bois à brûler, succomba sous ce fardeau et mourut écrasée dans sa chute: deux autres succombèrent bientôt aux épuisements de la faim.

Siemiasko ne manquait pas de venir les visiter et de les exhorter à l'apostasie, et voyant l'inutilité de ses efforts, il s'écria : Vous êtes cause de votre misère,

vous ne méritez pas mieux et c'est Dieu qui vous punit.

Deux années s'étaient ainsi écoulées, lorsqu'on jugea à propos de transporter à pied, de Witebsk à Polotsk, les trente Sœurs de Minsk qui restaient en compagnie des treize Sœurs de Witebsk. A trois verstes de cette ville, sur les bords de la Duna, est le monastère de Spas (le Sauveur), siège d'un archevêque. Le monastère était gouverné par Loziowski, ci-devant évêque catholique de Polotsk. Conduites comme un troupeau de brebis, les religieuses y furent renfermées. Mais le chef du monastère ayant été jugé trop doux, un autre fut chargé d'exécuter les ordres de Siemiasko. C'était Mikhaïlovitch, qui sept ans auparavant, avait été le confesseur des Basiliennes de Minsk. Il y fut établi en qualité de protopope, et devint le persécuteur le plus cruel de ses anciennes pénitentes. Outre les ouvrages intérieurs du monastère, elles furent employées à aplanir les côteaux, et données pour manœuvres à des maçons qui construisaient le palais de l'archevêque. L'une d'elles faisant monter au moyen d'une corde et d'une poulie, un baquet de mortier, il tomba sur la tête de la malheureuse qui fut tuée sur le coup. On les employait encore à casser des pierres destinées à paver la cour du palais, et comme on ne leur donnait point de marteaux, elles étaient obligées de se servir de cailloux pour accomplir pareille besogne, dans une proportion journalière qui était rigoureusement exigée. Ces travaux de galériens n'ayant pu ébranler leur constance, l'on imagina un autre moyen que la pudeur nous défend d'indiquer, mais auquel toutes résistèrent, non sans emporter sur leurs corps des contusions et des blessures qui rendaient témoignage des violences qu'elles avaient souffertes. Deux d'entre elles avaient été mordues, l'une au nez, l'autre au bras et toutes deux moururent au bout d'une semaine à la suite de ces horribles morsures. Siemiasko continuait à les visiter et à les menacer de tortures encore plus grandes. Il résolut enfin de les forcer à l'apostasie au moyen de fustigations successives. Tous les mercredis et tous les vendredis (jours

d'abstinence russe), il faisait appliquer à chacune trente coups de verge; Mikhailovitch en faisait ajouter vingt autres. Au jour de l'exécution, elles étaient appelées au son du tambour, qui les rappelait aussi du travail. Lorsque toutes étaient assemblées, il faisait lecture du décret de condamnation, puis les conduisait dans un édifice voisin, où l'exécution de cette infâme correction était accomplie par les diacres, en présence de popes, de moines et de choristes. La Sœur Rosalie Zabtocka, âgée de 70 ans mourut au milieu de la seconde flagellation.

La nouvelle de ces horreurs avait soulevé toute la contrée. Le vieux général Magtinko qui en avait été informé à Polotsk, vint trouver Mikhailovitch, au moment même où la quatrième exécution allait avoir lieu. Il lui arracha de la main le décret et hors de lui, de colère, il lui dit : « Je vais te faire pendre scélérat ! L'empereur dira : Le vieux a perdu l'esprit, mais tu n'en seras pas moins pendu. » Cette menace l'épouvanta et il n'osa plus continuer ses exécutions, mais alors il imagina d'autres moyens de coaction. Pendant trois jours, on ne donna aux religieuses que la moitié d'un hareng salé tel qu'on les retire du baril. Une sentinelle était posée à la porte pour empêcher qu'on leur apportât de l'eau. Puis il chercha à épouvanter les religieuses par des préparatifs qui annonçaient le dessein de les faire périr par le feu. L'on fit apporter de tous côtés des fagots et des branches d'arbres sèches, près desquels on mit des hommes armés de torches allumées. Les religieuses furent amenées : pas une d'elles ne trembla ni ne pâlit, et toutes déclarèrent qu'elles étaient prêtes à mourir pour arriver au terme de leurs tourments.

Les travaux de galères imposés aux Sœurs les épuaient moins encore que la faim. Quelquefois des mendiants leur passaient un peu de pain noir. Les habitants de l'autre côté de la Duna leur envoyaient de temps à autre, quelque nourriture et quelques secours pécuniaires, mais ce n'était qu'à prix d'argent donné au protopope et aux religieuses russes, qu'elles pouvaient obtenir pour les Sœurs la permission d'accepter ces

dons. Au printemps toute communication avec l'autre rive étant interrompue, les malheureuses éprouvèrent toutes les horreurs de la faim, et la plupart d'entre elles furent attaquées de cruelles maladies.

Deux ans et trois mois s'étaient ainsi écoulés. Mais comme la charité se manifestait trop, on résolut de les transporter ailleurs.

Au gouvernement de Minsk, district de Wiélij, est une petite ville appelée Niadziaty : elle est située sur un isthme qui sépare deux lacs et avait anciennement appartenu à une famille noble du pays : aujourd'hui elle appartient au domaine impérial. Avant la persécution il s'y trouvait un couvent de Carmes et une église dédiée à saint Justin. L'église était célèbre par une image miraculeuse et par des concessions d'indulgences qui y amenaient une multitude de pèlerins. C'était la principale ressource de la petite ville aujourd'hui déserte et presque exclusivement occupée par les Juifs. L'église et le couvent ayant été livrés aux schismatiques et à des religieuses russes, le couvent fut assigné pour résidence aux Basiliennes. Bientôt arriva leur cruel persécuteur. On les pressa toutes ensemble dans un atelier du monastère d'où on ne les tirait que pour les asservir à de rudes travaux. Elles étaient employées à déblayer les ruines de l'ancien monastère, et à construire une nouvelle habitation pour Mikhaïlovitch. La situation de l'endroit entre deux lacs suggéra au protopope l'idée d'un tourment nouveau. L'on sépara les religieuses en quatre divisions que l'on conduisait alternativement en des endroits sur le bord d'un des lacs : les popes et les diacres allaient d'une division à l'autre, les exhortant à l'apostasie par l'exemple de leurs compagnes. « Voyez, leur disaient-ils, celles-là sont déjà revenues à l'ancienne foi : faites comme elles et vous serez heureuses. Voyez votre abbesse est revenue à nous, suivez donc son exemple. » Mais comme aucune d'elles ne croyait à ces allégations mensongères, on en vint à les traîner dans le lac comme on baigne les chevaux. A cet effet, on les enfermait dans une espèce de sac, et on leur passait une corde au cou. Le bout de

la corde était tenu par les diacres qui naviguaient dans un canot, les entraînaient dans l'eau jusqu'à ce qu'elle leur entrât dans la bouche, les menaçant de les noyer si elles ne revenaient pas à l'ancienne véritable religion. Milkhailovitch se tenait sur la rive et criait : Noyez-les, comme de jeunes chiens ! Retirées enfin de l'eau, trempées comme elles l'étaient on les chassait au travail. Ces espèces de noyades furent trois fois répétées en présence du peuple : trois de ces religieuses y trouvèrent la mort. Leurs corps furent enterrés au bord du lac. Mais comme la nuit suivante un habitant voulait les déterrer pour leur donner une sépulture plus honorable, il ne trouva plus aucun des cadavres. Nul ne sait ce qu'ils sont devenus. En Russie ces choses-là échappent à tout le monde. L'assesseur du tribunal de Niadziaty, Zaborofghi, ayant osé dans une lettre, confirmer la vérité de ces accusations, fut saisi et termina sa vie dans un cachot, et l'ancien maréchal de la noblesse de Minsk, Wankovitch, ayant parlé en société de ces méfaits, fut envoyé en Sibérie.

Le protopope trouva à Niadziaty une fin digne de lui. Habituellement ivre, il tomba en plein jour dans une mare où il mourut suffoqué. Ce fut un bonheur pour les religieuses de Minsk. La supérieure russe déclara que si cette catastrophe était arrivée de nuit, toutes les religieuses de Minsk eussent été soumises à une enquête et à de nouvelles tortures.

Après deux ans de séjour à Niadziaty, et à l'occasion d'une orgie à laquelle avait donné lieu l'arrivée de Siemiasko, sept sœurs trouvèrent le moyen d'échapper, puis plus tard quatre autres. Au mois de mars de cette année, et à l'occasion du jour du nom du protopope, les popes, moines, diacres et gardiens s'enivrèrent d'eau-de-vie, au point que la supérieure des Basiliennes, Mieczyslawska, en compagnie de trois autres Sœurs, trouva moyen de s'échapper également. Elles ne savaient pas le chemin et pendant un certain temps errèrent dans les forêts. Dans l'étable d'un berger, elles purent trouver un peu de pain. Ce fut leur premier repas. La supérieure atteignit la Prusse. Elle ignore le nom des

villes par où elle a passé et le nom des personnes qui lui ont prêté secours.

La déclaration est ainsi conçue :

Ce récit a été fait par moi, Julie, de mon nom de religion Macrine, Mieczyslawska, supérieure des religieuses basiliennes de Minsk, âgée de 60 ans et depuis 36 ans dans l'Ordre; à Posen, au mois d'août 1845.

La supérieure a quitté Paris, il y a trois jours, accompagnée d'un prêtre polonais. Elle se rend à Rome pour se retirer dans un couvent de son Ordre.

*Ami de la Religion*, 15 octobre 1845.

L'affaire des Basiliennes de Minsk souleva une vive polémique de presse. Après le rapport donné par l'*Ami de la Religion*, le *Correspondant* du 25 janvier 1846 fit paraître, sous la signature de membres qualifiés de la Propagande, une nouvelle relation, plus étendue, des souffrances de la Mère Macrine et de ses compagnes.

Le ministre de Russie près le Saint-Siège, M. de Boutenieff, adressa, vers le même temps, au Saint-Père, une note où il se contentait de réfuter certaines erreurs de détail d'un premier récit, recueilli par un correspondant du journal le *Trois Mai*, et qui avait été rectifié dans la suite. Cette tactique fit juger que le gouvernement russe lui-même estimait mauvaise sa cause. On en appela contre lui au rapport contresigné par l'évêque de Posen.

Une seconde note de M. de Boutenieff, mars 1846, aussi maladroite que la première, amena de nombreuses réfutations, en particulier de la part de prêtres polonais. En définitive, si l'on ne saurait nier les persécutions exercées contre les Basiliennes, on a néanmoins continué d'accuser la Mère Macrine d'avoir usurpé un nom et un titre qui ne lui appartenaient pas.

---

## LETTRE DE M. ARRAGON

---

Lettre de M. **Arragon** à un de ses confrères :

Copiée dans la lettre, du 3 octobre 1846, de M. Libermann au frère de M. Arragon.

Il y a longtemps que je ne vous ai pas écrit; je vais tâcher aujourd'hui d'obtenir mon pardon, en vous racontant ce que j'ai vu de plus remarquable. Je pense que vous avez lu la dernière lettre que j'ai écrite à ma mère et où j'ai raconté l'histoire de Soleiman. Autant que je puis me rappeler, je finissais par l'histoire du prophète d'Iof. Voici une chose extraordinaire qui m'a été racontée par cet excellent marabout, en présence de M. Boilat qui m'a servi d'interprète.

Un jour que j'étais retenu à Gorée par un mal de jambe, Soleiman vint me voir. Je lui fis demander par interprète de me dire clairement et nettement s'il voulait être baptisé. « Oui, me dit-il, je le veux. — Quand sera-ce? lui dis-je. — Je ne le puis pas maintenant, me répondit-il; le grand marabout et plusieurs personnes considérables de la république ne cessent de me dire que je renverse la religion. Un jour que je me promenais sur le bord de la mer avec le grand marabout, il me dit : C'est sur toi que repose toute notre espérance pour maintenir la loi de Mahomet dans le pays et tu la détruis! Toute ta famille est mahométane et te voilà déjà chrétien, tu es baptisé! Je lui répondis que je n'étais pas baptisé, mais que je désirais l'être. Si maintenant je me faisais baptiser, je soulèverais tout le monde contre moi. Il faut que tu réunisses le roi, le grand marabout, les personnes les plus considérables de Dakar, et que tu leur prêches la religion de Jésus-Christ : peut-être se convertiront-ils et moi avec eux! — Mais,

s'ils ne se convertissent pas, repris-je, resteras-tu mahométan? — Non, je me convertirai seul. »

Après cela, il demanda à voir M. Boilat pour m'expliquer quelque chose. Quelques moments après, M. Boilat vint nous voir; M. Lossedat, sorti pour affaire, rentra en même temps; et alors, il me raconta ce qu'il n'avait pas voulu dire devant un interprète laïque, que je priai de se retirer. « Il y a dix ans, dit-il, pendant mon sommeil, je vis ma chambre subitement illuminée; j'aperçus aussitôt un prêtre vêtu d'une longue robe blanche qui venait vers moi. Je tremblai à son approche; j'étais tout étonné de voir un prêtre blanc venir vers moi. Il me rassura en disant : Ne crains rien, je suis Jésus-Christ. Il m'appela par mon nom et s'approcha de plus près. Puis me présentant l'Évangile qu'il tenait à la main : Prends ce livre, ajoute-t-il, et lis. — Pourrais-je lire ce livre puisqu'il est écrit avec les lettres des Blancs, que je ne connais pas? Alors Jésus-Christ me lut d'un bout à l'autre l'Évangile de saint Jean.

« Peu après, je fus transporté dans une grande salle au bout de laquelle il y avait un trou. Je regardai par ce trou et j'aperçus un arbre d'une grandeur extraordinaire; le pied de cet arbre était d'or; les branches étaient également d'or aussi bien que les nœuds et les feuilles. Sur cet arbre étaient montés une multitude de petits enfans d'une beauté ravissante, qui en cueillaient les fruits et les mangeaient. Au pied de l'arbre étaient une multitude d'hommes et de femmes qui tendaient les bras vers les enfans et désiraient manger des fruits excellents de cet arbre. Quand j'eus considéré cela avec étonnement, tout disparut.

« Le lendemain, fortement agité par ce songe, je vins à Gorée et cherchai partout un Évangile en arabe. Après avoir couru partout inutilement, je trouvai enfin un Blanc qui avait un Évangile écrit en arabe. Je le priai de me le vendre : cet homme voyant l'ardent désir que j'avais de ce livre, ne voulut pas me le vendre; il m'en fit présent. Dès que j'eus ce livre, je me mis à le lire et à le relire continuellement. Tu peux bien croire que je dis la vérité, ajouta-t-il en se tournant vers moi;

quand on m'a donné cet Evangile, il était neuf et recouvert comme le tien, et tu vois maintenant dans quel état il est ! »

Je ne ferai qu'une remarque sur ce récit, c'est qu'on ne peut douter que Soleiman n'ait lu et relu l'Evangile, car les traces des doigts sont empreintes à chaque page. D'ailleurs, les conversations fréquentes, que j'ai eues avec lui, m'ont convaincu qu'il connaissait parfaitement l'histoire de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Venons maintenant à un autre songe qu'il raconta immédiatement après celui-là. Le voici tel qu'il m'a été raconté :

« Il y a cinq ans, je vis arriver à Dakar deux hommes habillés comme vous; ils avaient une soufane et des chapeaux comme les vôtres; ils s'arrêtèrent à la place où vous vous êtes arrêtés. Là, ils se bâtirent d'abord une petite case, comme vous avez fait, puis une grande, comme vous autres, et me donnèrent un habit et un chapeau comme les leurs. A mon réveil, j'allai trouver le roi, mon oncle, et je lui racontai mon songe. « Dieu vous a fait connaître par là, dit le roi, en entendant ce récit, une chose qui sera un grand bonheur pour le pays. » Quand je vous ai vu bâtir une petite case, je me suis rappelé mon songe et me suis dit à moi-même que vous étiez peut-être les hommes que j'avais vus; mais quand la grande case a été tracée, je n'en ai plus douté et suis venu de suite auprès de vous pour apprendre le français et connaître votre religion. »

MM. Boilat et Lossedat sont sortis après cela, et Soleiman, resté seul avec moi, me demanda si je pensai que ces songes venaient du démon. Je lui dis : quand un songe s'accomplissait exactement, et n'était que pour le bien, il venait de Dieu. « Le démon, lui dis-je, ne peut pas prévoir les choses longtemps à l'avance et ne pousse jamais au bien. » Puis, je l'ai fait mettre à genoux, et il a récité le *Pater*, l'*Ave* et le *Credo* en Yolof, pour rendre grâces à Dieu. Depuis il apprend tous les jours ses prières et parle à tout le monde de Jésus-Christ. Quand la maison sera finie, je dois avoir une explication, devant le roi et tous les notables des environs, avec

celui des marabouts qu'ils avaient choisi pour défendre leur cause. D'ici à ce temps-là je vais me perfectionner en yolof, et Soleiman en français; du reste, nous nous aiderons mutuellement à nous expliquer. Soleiman a déjà servi d'interprète à un de mes confrères pour baptiser un jeune homme atteint de la lèpre. Le père a été consentant et a demandé lui-même le baptême, mais à condition qu'on lui laisserait ses deux femmes.

Le brave homme qui nous envoie du lait tous les jours, dont je vous ai parlé dans une de mes lettres, n'est pas, comme je l'ai cru, un homme de l'intérieur : c'est un des plus riches habitants de Dakar; il possède cinq cents bœufs, trois chevaux et un chameau; il n'a qu'une femme et tient très bien sa maison; sa case à coucher est la plus jolie que j'aie jamais vue; cette case était tapissée, tout à l'entour, d'images peu décentes que les officiers des navires avaient données à son fils; mon confrère les a toutes déchirées; il n'a laissé qu'un tableau de saint Pierre. Le brave homme n'a pas été fâché de cela, et sera bien content d'avoir, en retour de ces vilaines gravures, des images pieuses. Il a promis de se faire instruire dans la religion chrétienne, quand la maison serait finie : c'est d'ailleurs ce que disent presque tous les habitants de Dakar. Cet homme paraît très intelligent et ne raisonne pas mal. Un jour il dit à plusieurs marabouts qui étaient venus nous visiter, que nous étions de bonnes gens, de bons marabouts. Quelques-uns disent : « Ils sont bons, mais ils boivent du vin ! » Maïssa, c'est le nom de cet homme, reprit alors : « C'est un mal de boire trop de vin, mais quel mal y a-t-il à en boire un peu sans perdre la raison ? Le bon Dieu n'enverra pas en enfer pour avoir bu du vin, où il y a moitié vin et moitié eau : on ne peut donc rien reprocher à ces Blancs; ils n'ont point de femme, cela n'est pas un mal; ce qui est un mal, c'est d'en avoir deux, trois, quatre, c'est de les renvoyer avec leurs enfants. — C'est vrai, c'est vrai, disent-ils tous. » Les Noirs conçoivent très bien qu'il est mieux de n'avoir qu'une femme et de ne jamais la quitter que de faire ce que Mahomet permet. J'ai entendu répéter partout

ce que j'avais dit une fois : deux femmes dans une maison sont deux diables ! On dit aussi comme moi qu'il ne faut pas plus quitter sa femme que couper sa tête !

Ma lettre n'est pas assez longue : encore un petit mot. Je suis retenu dans ma chambre à Gorée par un mal de jambe ; je pense que je paie le tribut au climat, et que je serai par là dispensé de la fièvre ; je reste à Gorée pour guérir, car à Dakar il n'y a pas moyen ; il faut toujours trotter de droite à gauche. Je n'y vais plus que le dimanche pour y dire la sainte Messe. Dimanche dernier, M. Warlop m'a encore fait courir plus que je ne pouvais, mais pas plus que je ne voulais. Nous n'avons visité qu'un village ; en passant sur la place, de tous côtés, nous n'avons entendu que *bonjour l'abbé ! voilà le docteur et son marabout !* car, il faut savoir que je suis le marabout de M. Warlop. Pendant que mon confrère s'entretenait avec un nouveau converti, je vis sortir du fond d'une case deux petits enfans, âgés de trois ou quatre ans, qui ont couru se jeter sur M. Warlop, et ont saisi sa soutane de leurs petites mains, comme pour dire : nous ne voulons plus le quitter ! La mère nous dit qu'elle ne pouvait pas les tenir et qu'ils voulaient toujours aller voir *toubabe* (leur blanc) ; ils avaient quitté leur dîner pour aller trouver M. Warlop, dès qu'ils l'avaient aperçu, et il ne leur a jamais rien donné. Comme ils ne faisaient pas attention à moi, la mère leur dit que j'étais le marabout qui avait eu la fièvre à Gorée et qu'on le voyait bien à ma figure. « Allez lui chercher des œufs », ajouta-t-elle. Aussitôt ils m'en ont apporté trois, qu'ils n'ont pas voulu remettre à mon confrère, comme je croyais qu'ils allaient faire, mais à moi.

Les enfans de Maïssa tourmentent aussi tous les jours leur père pour venir faire la prière ; ils paraissent avoir au plus cinq ans. Il y a un petit garçon de quinze ans, qui comprend assez bien le français et que je baptiserai dès que la maison sera finie, qui va dans toutes les cases faire la prière du Blanc et donne quelquefois des soufflets à ceux qui ne veulent pas. La grâce

l'a touché : c'était le plus mauvais sujet de tous; il est lié avec un autre qui ne valait guère mieux et qui fait comme lui. Quoique cet enfant mène les autres un peu cavalièrement, car il est bien vif, tous l'aiment et ne peuvent pas se séparer de lui. Son maître, car il est captif, lui dit un jour, après avoir reçu une bonne semonce de M. Warlop, pour je ne sais quoi : « Tu n'as rien à faire ici; va-t-en apprendre la prière des blancs ». Il y a quelque chose de si singulier dans le caractère des Noirs, que, lorsqu'on leur a dit les choses les plus dures, pourvu qu'on ait raison, on devient leur meilleur ami. M. Warlop ne cesse de dire au roi toutes ses vérités et il est son meilleur ami, etc., etc.

---

## A PROPOS DE M. CROISOLLET

---

Au sujet de la lettre du 26 novembre 1846 à M. Croisollet.

*Histoire de Rumilly*, par F. Croisollet, notaire. Chambéry.  
Imprimerie F. Puthod 1869 avec supplément (1882).

*Supplément*, p. 112 : (Succession des Supérieurs du Collège de Rumilly) :

1858, Croisollet, Joseph-François, chanoine (ci-devant supérieur du Petit Séminaire et Collège Royal de Pont-Beauvoisin de 1833 à 1858).

*Histoire*, p. 262, en note : Croisollet Joseph-François (nommé le 30 octobre 1830, professeur de rhétorique au Petit Séminaire et collège royal de Pont-Beauvoisin, classe qu'il enseigna pendant les années scolaires 1831, 1832, 1833, 1834 et 1835; supérieur du même établissement le 20 août 1833; supérieur du Petit Séminaire et collège de Rumilly le 12 juillet 1858, chanoine de la métropole de Chambéry le 17 mars 1863).

p. 361, (en 1868 est chanoine et l'un des aumôniers du Bon Pasteur).

*Supplément*, p. 130. M. Croisollet, chanoine, assiste le 9 août 1881 aux obsèques de M. Joseph-Antoine Ducret, chanoine honoraire et supérieur de collège de Rumilly.

---

## A PROPOS DE M. DAT

---

de M. l'abbé **Dat**, chanoine de Carcassonne :

Cf. Lettre du 13 février 1846, de M. Libermann (*suprà*).

*Carcassonne, le 8 février 1858.*

Monsieur, j'ai toujours regardé comme une des grâces les plus précieuses que le Seigneur ait daigné m'accorder dans le cours de ma vie, celle d'avoir connu M. Libermann, d'avoir été surtout pendant quelque temps l'objet de son amour et de sa tendresse vous en jugerez vous-même par les lettres que j'ai reçues de lui et où se montre d'une manière bien sensible la bonté de son cœur. Ce n'est que par cette considération que je me suis déterminé à vous les communiquer, sur votre demande; elles m'honorent trop pour n'avoir pas hésité d'abord à vous les faire connaître, mais la pensée qu'elles serviront à donner une preuve de plus de l'esprit de lumière et de la bonté du cœur de votre saint fondateur m'a fait mettre de côté toute autre considération, pour n'avoir égard qu'à celle qui pouvait honorer la mémoire de ce digne Père, et contribuer à l'édification de ses dignes fils.

Ces lettres vous apprendront, Monsieur, qu'il fut un temps où, quoique bien indigne, je fus sur le point d'entrer dans votre Congrégation. J'aime à croire que je fis alors tout ce qu'il fallait pour obtenir cette faveur, mais j'ai dû céder aux ordres formels de Mgr de Gualy d'abord, et puis aux conseils de Mgr de Bonnechose, son successeur, qui, sans vouloir s'opposer si formellement à ma vocation, crut devoir juger mon tempérament trop délicat pour ce genre de ministère, et me conseiller d'y renoncer; aussi, me suis-je vu privé de cette consola-

tion, et daigne le Seigneur ne pas me reprocher un jour de n'avoir pas insisté davantage !

Quoi qu'il en soit, Monsieur, de toutes les démarches que je fis alors, j'eus le bonheur de connaître plus intimement votre saint fondateur; il me fut même donné de rester auprès de lui près de trois semaines à La Neuville; jusque-là je ne l'avais connu que par réputation; pendant mon séjour à Issy et à Saint-Sulpice je ne le vis que quelquefois. Mais je puis dire qu'à cette époque de 1840 à 1844, le Séminaire était encore plein de son esprit; il était rare que son nom vénéré ne fut prononcé dans chacune de nos récréations : nous aimions à parler de lui, à nous rappeler les exemples de vertu qu'il avait donnés. Je ne pourrais vous les rapporter ici, vous les avez à peu près tous cités dans la vie que vous avez publiée et où je les ai relus moi-même avec bonheur.

Mon séjour à La Neuville fut encore trop court et trop plein d'inquiétudes que me suscitaient les difficultés que rencontrait ma vocation, pour avoir pu m'appliquer à étudier ce beau modèle que le Seigneur nous avait donné. Seulement, ce qui m'a toujours frappé dans le P. Libermann, ce qui a fait le sujet de mon admiration, et ce qui ne s'effacera jamais de mon souvenir, c'est l'impression de sainteté qui se montrait dans toute sa personne.

Mon cher Monsieur, Dieu a permis pour ma sanctification, et fasse que ce ne soit pas un jour un sujet de condamnation ! que je fusse mis en rapport durant ma vie ecclésiastique avec des Prêtres d'une grande piété : Saint-Sulpice, de mon temps, possédait plusieurs membres d'une vraie sainteté, et cependant, je ne puis m'empêcher de reconnaître que rien ne me frappait davantage que ce que je voyais dans M. Libermann. Tout en lui me paraissait divin et céleste. Sa douceur était inaltérable, sa bonté sans bornes, et lui qui a eu tant à souffrir se montrait à tous et partout aussi calme, aussi serein que s'il n'eut jamais éprouvé de sa vie de peines, ni de contradictions, et Dieu sait si elles lui furent épargnées !

C'est là, Monsieur, ce qui m'a paru être le cachet le

plus infaillible de la sainteté éminente de votre vénéré fondateur. Car enfin l'homme apparaît toujours quelque part, il est difficile de commander à tous les premiers mouvements de la nature, et lorsqu'on en rencontre un qui est toujours le même dans le repos comme dans les travaux les plus accablants, dans les succès comme dans les revers, dans la santé comme dans le cours d'une longue et terrible maladie, on peut dire qu'il y a là quelque chose de plus qu'humain. Et voilà ce que m'a toujours paru être M. Libermann. Aussi, je vous l'avoue, Monsieur, votre cher supérieur a été pour moi le plus parfait modèle de sainteté, et aujourd'hui qu'il n'est plus, et éloigné que je suis de la sainte communauté qu'il a fondée, je n'ai pas de plus douce consolation que de penser à lui et que de me rappeler ses beaux exemples, et je sens que ce souvenir fait encore du bien à mon âme.

Voilà, Monsieur, tout ce que je puis dire à la mémoire de votre saint fondateur. Puissent ces doux épanchements que je me suis permis avec vous, servir à vous montrer combien grande est l'impression que la vertu de M. Libermann a laissée dans les cœurs qui l'ont connu; puissent-ils aussi vous engager à me recommander à sa puissante intercession, et à prier vous-même le Seigneur pour moi ! J'ai eu des amis parmi vous : Mgr Kobès, MM. Blanpin et Levavasseur sont de ce nombre; d'autres encore et les premiers de votre Congrégation; mais ils sont morts pour la plupart. Si parmi ceux que j'ai connus il en est qui vivent encore auprès de vous, veuillez me rappeler à leur souvenir.

---

## QUELQUES TÉMOIGNAGES

---

du P. François :

Pour la première fois, en mai ou juin 1846, j'ai eu le bonheur de voir le Vénérable Libermann : c'était au Grand Séminaire de Saint-Dié, où il vint, accompagné du P. Blanpin, en capitaine de recrutement. L'heure de son arrivée, coïncidant avec celle de l'oraison, on le conduisit à la chapelle. Ayant l'oreille et l'œil au guet, comme sacristain, je fus fort édifié de la manière dont je le vis se glisser, pour ne causer aucun dérangement, dans le banc des domestiques, ainsi que de sa tenue extrêmement modeste et recueillie.

A sa messe, que je me réservai de servir, le sentiment de vive foi et l'onction toute particulière, avec lesquels il célébra les saints mystères, me firent une impression que je communiquai bien vite à plusieurs de mes condisciples.

Le soir, le pieux fondateur fut invité à nous faire connaître la petite Congrégation du Saint-Cœur de Marie, encore à son berceau, et le but qu'elle se proposait d'atteindre. Il le fit avec autant d'aisance que de modestie, sans préoccupation aucune de la forme du langage, avec l'accent d'un homme de Dieu et un cœur tout brûlant de charité. Nous prîmes beaucoup d'intérêt à son entretien, principalement quand il aborda la question de la pauvre Afrique. Dans sa voix émue se décelait l'apôtre rempli de tendresse pour ses chers Nègres et disposé à tous les sacrifices pour le salut de leurs âmes. Avec une admirable simplicité et une rare franchise, il crut ne devoir rien déguiser des terribles épreuves des commencements de cette pénible Mission, non plus que de l'esprit d'immolation requis de ceux qui s'y voudraient dévouer. Mêlé à nos bandes pendant les récréations, il

satisfit avec grande bienveillance aux questions plus ou moins naïves et curieuses qui lui furent adressées.

Professeurs et élèves restèrent tout embaumés du parfum de sa sainteté, et de ces derniers, plusieurs furent portés à le suivre.

En effet trois mois ne s'étaient pas écoulés que quatre Vosgiens, trois condisciples et moi, nous venions frapper au noviciat de la Neuville. Nous nous y rencontrâmes avec un bon nombre de nouveaux, arrivés des divers diocèses de France et de Savoie, tous entraînés, comme nous dans le grand mouvement d'attraction qu'il avait produit sur son passage.

Oh ! comme *le bon Père*, ainsi que nous l'appelions, excellait à nous conduire par les pures et uniques vues de la foi, la terre n'étant rien, à ses yeux, sinon boue méprisable ! Comme il savait porter les âmes à l'espérance et à l'amour de ce grand Dieu, dont la majesté infinie semblait comme l'écraser ! Quoi qu'il fit et en quelque lieu qu'il se trouvât, il ne perdait jamais son union avec lui ; dans sa compagnie, aussi, oubliait-on volontiers la terre et n'était-on plus occupé que des choses du ciel.

Le V. Libermann était d'une fécondité étonnante dans ses belles et chaudes conférences sur Notre-Seigneur Jésus-Christ et sa très sainte Mère, ainsi que dans ses glozes sur nos Règles. En récréation et en promenade après les entretiens sur les mystères de Jésus et de Marie, il n'aimait rien tant que de raconter les légendes des Saints, qu'il recommandait d'étudier dans leur vie et dans leur esprit surtout, comme un moyen puissant de sanctification, et aussi les traits édifiants des personnes qu'il avait connues, plus particulièrement des bons Messieurs de Saint-Sulpice et d'Issy. On peut dire qu'il vivait toujours, par la reconnaissance, dans ces deux chères maisons de sa formation à la vie cléricale, et que son amour pour leurs si dignes directeurs ne le cédait qu'à la vénération dont il entourait leur maison.

Il aimait également à entretenir en nous les sentiments de la plus profonde piété et soumission envers le Souverain Pontife dans la personne duquel il vénérât la personne même de Jésus-Christ. Nous sacrifier au

salut des pauvres âmes, oui, tant qu'il plaira à Dieu d'agréer nos faibles services; mais jamais autrement que sous l'absolue dépendance de la S. C. de la Propagande; àussi en prenait-il les conseils et en suivait-il l'inspiration dans toutes ses entreprises.

\* \* \*

de la Mère **Séraphine** :

Lorsque le V. Père alla à Castres (vers 1844 ou 45, ce me semble) (1) son unique soutane témoignait de la longueur et des inconvénients de la route; elle était sale et déchirée en plusieurs endroits. Cette circonstance donna lieu au bon Père de nous montrer avec quelle simple et ingénue candeur savent agir les saints; le sourire sur les lèvres, il dit aux trois ou quatre novices qu'il connaissait : « Mes bonnes Sœurs, ma soutane a besoin de réparation, mais comme je n'en ai pas apporté d'autre et que vous ne voulez pas m'envoyer au lit, vous allez la racommoder, pendant que nous causerons du bon Dieu. » Et l'on vit le V. Père, assis au milieu du parloir, entouré de trois Sœurs qui racommodaient chacune un des accidents survenus à la soutane de voyage, tandis que lui parlait de Dieu avec tant de ferveur et de grâce qu'il ne lui était plus possible d'éprouver le moindre embarras de la position un peu étrange dans laquelle il se trouvait; il ne paraissait pas même y donner une pensée !

Le souvenir le plus ineffaçable que j'ai conservé du V. Père est celui de la première fois que je l'ai vu. J'étais depuis plusieurs années dans de grandes peines intérieures que personne n'avait le don de calmer, quand je vis pour la première fois ce bon Père. Il entra à la salle de communauté en nous saluant comme Notre-Seigneur saluait ses chers apôtres, c'est-à-dire en nous souhaitant la paix, non pas une paix sensible et savoureuse, ni une paix exempte de peines et de tentations, mais une paix qu'il nous dépeignit si glorieuse à Dieu, si méritoire

(1) A son retour de Rome, en septembre 1846.

et avantageuse à l'âme, que le son de sa voix, l'expression de son regard et surtout la grâce de paix qui résidait dans son âme, donnant une force et une vertu extraordinaires à ses paroles, il se passa en moi quelque chose que je ne pourrai jamais oublier, mais que je ne sais rendre comme je le sens. Deux autres Sœurs, qui étaient en proie à de violentes peines de conscience, éprouvèrent instantanément du soulagement.

\*  
\* \*  
\*

du P. **Lamoise** :

Le P. Lamoise nous a laissé de longues notes sur sa vocation et sur ses rapports avec le V. Père; nous en extrayons ce qu'il y a de plus marquant.

La première fois que Dieu a voulu que j'entendisse parler de la Congrégation du Saint-Cœur de Marie fut lors du départ des missionnaires de la Guinée en 1843. M. l'abbé Chapia, auteur de l'*Histoire du B. P. Fourier* et de plusieurs autres ouvrages, était en ce temps curé de Damas et m'y faisait faire ma rhétorique. Il me lut et me donna à lire l'annonce de leur départ sur la fin du numéro des *Annales de la Propagation de la Foi*. Deux choses surtout excitaient notre attention et notre intérêt : l'œuvre commençante, — un mouvement intérieur nous poussait à croire que la ferveur et la perfection y régnaient, — puis sa destination à évangéliser les âmes les plus abandonnées, les pauvres Noirs délaissés. Une considération particulière m'occupait, pendant que je méditais sur la Congrégation, c'était de voir que des Frères partaient avec les missionnaires; j'apercevais là un motif d'espoir de plus, car cette tâche, que Dieu a permis que je porte sur la joue dès ma naissance, me faisait redouter de ne pouvoir devenir prêtre.

Le Père raconte ensuite comment M. Chapia avait entrepris de lui enseigner le latin et l'avait conduit jusqu'à la Philosophie au Grand Séminaire de Saint-Dié.

Ce fut par l'Archiconfrérie que les portes de la Congrégation du Saint-Cœur de Marie me furent ouvertes. La digne et très honorée Sœur Magdeleine, Supérieure de l'Œuvre de la Providence, fondée par le vénérable P. Desgenettes, nous mit en relations avec le bien-aimé Supérieur de La Neuville; le P. Schwindenhammer, ex-sous-directeur de l'Archiconfrérie, écrivit, au nom du Vénéré Père, que je n'avais qu'à venir pour faire mon noviciat, que M. Dalmond avait dit qu'il me recevrait bien pour Madagascar, et qu'on allait commencer le cours de théologie à La Neuville.

Je quittai la maison paternelle, le 2 octobre 1844... J'arrivai à La Neuville; le F. Fulgence m'ouvrit la porte; bientôt le vénéré Père vint lui-même à passer vis-à-vis dans la cour intérieure. Je le vis pour la première fois avec son air modeste et simple, recueilli et énergique en même temps. Le Frère, à qui je demandai à voir le Supérieur, me dit que c'était lui-même qui passait : je m'en étais fait une idée plus grandiose. Peu après, le vénéré Père vint, me conduisit au parloir et eut la bonté d'aller me chercher une chaise. Ce qui me frappa d'abord fut cette bonté, cette douceur, cette simplicité, cette charité, en un mot, qui le caractérisait et avec laquelle il m'entretint. Il me parla quelques instants, puis il me dit, toujours à voix médiocre, qu'il était en retraite, qu'il ne pouvait rester longtemps, mais que je pourrais parler à M. Schwindenhammer, qui avait fait sa retraite auparavant.

La paix, la charité et l'union à Dieu, personnifiées en notre vénéré Père et communiquées à ses enfants dans ses instructions et dans tous ses rapports avec eux; l'accueil doux et prévenant des bons confrères formés par ses soins, l'abord facile et agréable des supérieurs; la simplicité et l'égalité de vie qui régnaient dans la communauté : tout rendait ce séjour heureux; notre vénéré Père, tout à tous et partout, animait nos actions, nous dirigeait tous, même les plus petits, sans effort ni contention, mettant chacun au courant de ses fonctions, tantôt à la cuisine, tantôt à la lingerie, et tantôt aux affaires de l'économie.

Dans la même année 1844 s'était décidée la vocation à l'état ecclésiastique de M. Warlop, belge, ancien sergent du Génie et employé au Chemin de fer en construction de Paris à Amiens. Sa vocation fut longtemps éprouvée. Il fut obligé de venir souvent à la maison, de subir les chances de plusieurs informations et de plusieurs rapports plus ou moins favorables. Soutenu par une force intérieure qui l'attachait au vénéré Père, il ne se découragea point... Le postulant fut enfin reçu et bientôt eut la consolation de voir son zèle et sa patience récompensés. La foi des ouvriers belges se ranima à cette occasion; ils venaient en foule se confesser à La Neuville. La charité ingénieuse de M. Schwindenhammer, aidé de M. Warlop, parvint rapidement à entendre leur langue et à s'en faire comprendre. L'un d'entre eux eut le malheur de se casser la jambe; il fut porté à la maison où on le soigna jusqu'à complète guérison. Il en fut tellement touché et reconnaissant qu'il ne voulut plus la quitter et qu'il y dévoua désormais sa personne et ses travaux.

M. Warlop fut chargé de l'économie et de la conduite des travaux de notre nouvelle chapelle, sous la direction immédiate du vénéré Père. Un domestique, homme fidèle des environs de La Neuville, logé avec sa famille dans un enclos à part, était chargé de la basse-cour, des commissions et du menu détail du matériel de la maison. Il fut chargé aussi du jardin, dès que la Communauté en eut pris possession et nous eûmes la consolation de n'y plus voir travailler le dimanche... Nous fûmes plus heureux encore, dès qu'il y eut des Frères en suffisance pour toutes les occupations matérielles de la Communauté; nous partagions nous-mêmes ces occupations en temps et lieu.

Cependant notre vénéré Père, avec sa douceur, son tact et son activité, était plein de vie au milieu de ses enfants et faisait vivre en eux l'esprit de Dieu. Outre les directions particulières qu'il donnait à chacun et les confessions de tous, outre l'explication de la Règle et le sujet de méditation, avec d'autres instructions et exercices de pastorale ou de cas de conscience, on le voyait animant tout, tantôt à la cuisine aidant au Frère,

tantôt à la salle commune récitant son office au milieu de nous, soignant la lampe et se confondant, pour ainsi dire, avec la Communauté, tantôt rentrant, avec joie, de retour de ses courses apostoliques, et toujours à la même table, aux mêmes récréations.

La charité et le zèle du Vénéré Père ne se restreignaient point à l'intérieur de la Communauté. Les pauvres orphelins et les orphelines, les savoyards et les autres malheureux étaient surtout l'objet de son zèle et de celui de ses enfants; il était heureux et content de leur communiquer tout à la fois l'aumône spirituelle et corporelle. J'ai eu le bonheur de travailler quelque temps en second à cette sainte œuvre des savoyards et d'aider à les préparer à la première Communion. Je me le rappelle encore aujourd'hui avec plaisir et je remercie Dieu de m'avoir formé ainsi, d'abord sous la main de mon Supérieur, pour préparer ensuite continuellement au Sacrement de paix et d'amour les pauvres âmes des Noirs délaissés.

Ses écrits faisaient nos délices; ce n'est pas sans peine pour son humilité que le vénéré Père nous voyait les rechercher avec tant d'avidité; mais il se possédait tellement dans son union à Dieu qu'il était indifférent pour tout ce qui le regardait personnellement, pourvu qu'à la volonté divine s'accomplît.

En même temps que le vénéré Père arrivait, à son retour de Rome, nous sortions pour la promenade par le chemin de Saint-Acheul; nous nous rencontrâmes juste avec lui au-dessus de La Neuville. On ne saurait exprimer quel bonheur ce fut pour le bon Père et pour ses enfants; heureuse rencontre après une si longue absence! Son ardente charité était peinte sur son visage, tellement qu'il paraissait tout enflammé, quoiqu'il conservât toujours ce calme parfait dans son émotion et sans épanchement trop vif et naturel. Le P. Morel, arrivé depuis peu, en fit tout bonnement la remarque au cher Père : « Monsieur le Supérieur, lui dit-il avec simplicité, votre visage est tout rouge ». Les confrères s'égayèrent un peu de ce que je me mis à genoux, dans la boue, disaient-ils, pour recevoir sa bénédiction.

Le voyage du vénéré Père à Rome eut le triple résultat d'affermir l'œuvre, avec ses directeurs, sur des bases solides, de la faire bien connaître et son esprit à Rome et dans les différentes provinces et d'ouvrir la voie à de grandes œuvres de grâce pour les Missions. Les lettres des missionnaires, publiées en 1845, excitèrent également bien des cœurs généreux.

Je me trouvai à Paris juste pour la fête de l'Immaculée-Conception en 1845; c'est en ce jour précisément que la pieuse mère de M. Tisserant, avec d'autres dames de la capitale, faisait une neuvaine et une illumination continuelle à la Très Sainte Vierge pour l'abbé Tisserant et pour la Mission des Guinées; et ce même jour, lui, M. Tisserant, rendait sa belle âme à Dieu par le Cœur immaculé de Marie. Ses vertueux parents faisaient partie l'un et l'autre de plusieurs sociétés de bienfaisance; c'était un plaisir de les voir se disputer ce qui dans la maison pourrait être employé aux œuvres de charité. « Elle prend tout pour les siens, disait le père, et ne me laisse rien à porter à nos réunions ! »

Pour la récréation : de ma vie je n'ai vu un homme d'aussi agréable société que le vénéré Père, d'une aussi aimable conversation, d'une aussi douce prévenance et, qui plus est, d'un support égal à celui qu'il avait pour les fautes et les manquements du prochain. C'est en ce saint homme surtout qu'on voyait la différence entre la charité chrétienne et la politesse délicate, mais superficielle, des gens du monde. Sa politesse était fondée sur un intérieur de paix, rempli des meilleurs dispositions à l'égard du prochain; elle était ornée par les charmes du tact surnaturel, dont les faveurs divines embellissent même nos actions extérieures, si nous sommes fidèles, selon l'expression du vénéré Père.

Ses instructions : quelquefois le très cher Père était obligé de les interrompre subitement, avant l'heure, à cause de la migraine ou d'une tracasserie de ses nerfs : la parole lui manquait. D'autres fois, il se surmontait et gagnait le dessus; il y avait des jours même où la migraine lui passait dans le feu d'un sermon. Quand il était obligé de quitter ainsi subitement l'explication de

la règle, il montrait tant d'humilité, de simplicité, de paix et de résignation qu'il produisait alors plus d'effet encore qu'en parlant.

Il ne craignait point de parler de sa pauvreté avec simplicité et il faisait partager sa confiance aux autres. Mgr Bessieux raconte qu'à son arrivée au noviciat, le vénéré Père le conduisit d'abord à la chapelle, puis : « Vous arrivez bien à temps, lui dit-il, nous n'avions plus rien pour payer le boulanger. » Le novice apportait une petite somme, peut-être 200 francs; mais déjà habitué à des difficultés, il fut affermi de plus en plus par ces paroles.

\*  
\* \*

du F. **Thomas Mabit** :

Le vénéré Père avait créé à La Neuville une petite réunion de petits savoyards, auxquels on faisait le catéchisme tous les dimanches et on leur donnait à dîner. On commençait par les faire dîner. Le vénéré Père ne manquait guère de s'y trouver. C'était ordinairement lui qui les servait, leur coupait le pain, leur partageait les mets, avec une si grande gaité qu'on voyait bien qu'il voyait en eux la personne de Dieu même; car, il faut bien le dire, par eux-mêmes ils n'étaient pas attrayants : c'étaient de petits ramoneurs, encore tout couverts de suie et tout noirs comme les nègres; je crois que cela était justement ce qui faisait que le vénéré Père les aimait tant. Pendant qu'ils mangeaient, il était là au milieu d'eux, les encourageant à manger et leur disant toujours quelques petits mots pour les égayer et pour les porter au bon Dieu. Quand il le pouvait, il leur faisait lui-même le catéchisme, mais ordinairement c'était un autre Père qui le faisait.

Je me rappelle qu'il y avait aussi quelques autres pauvres qui venaient chercher les restes après le dîner. Le vénéré Père allait souvent les voir et leur disait un petit mot d'encouragement, et cela leur faisait plaisir. Il y avait entre autres une femme un peu âgée, à qui il

parlait souvent par ce qu'elle le faisait demander, je crois, le plus souvent pour le voir et lui dire seulement bonjour, car elle me disait : Quand je vois seulement M. le Supérieur, je suis contente; cela me fait du bien : il est si bon que je voudrais toujours le voir ». Je crois qu'elle disait vrai, car elle venait toujours à l'avance et ne repartait que la dernière,

A ce moment où la Congrégation commençait, on manquait presque de tout. Il avait donné l'ordre au F. cuisinier de ne jamais rien réserver de ce qui restait d'un repas pour un autre; mais il voulait qu'on donnât tout aux pauvres, même les desserts. Un jour le Frère me reprit par ce que j'avais voulu mettre de côté des raisins qui restaient. Il me dit : « Prenez garde ! car si M. le Supérieur vous attrapait à faire cela, il vous gronderait, parce qu'il ne veut pas qu'on réserve rien. »

\* \* \*

du P. **Blanchet** (d'après son autobiographie) :

Nous arrivâmes à Amiens vers les huit heures (du matin). Après m'être informé de quel côté se trouvait La Neuville, je me mis en route par un temps épouvantable. Arrivé à La Neuville tout trempé et tout crotté, je demande au portier si je pouvais voir le P. Libermann; sur sa réponse affirmative, j'entre au parloir et j'attends. Dans ma pensée le fondateur d'une Congrégation devait être un grand bel homme, à cheveux blancs, comme était M. Deletraz, le supérieur de La Roche; qu'elle ne fut pas ma surprise lorsque je vis entrer un petit homme ayant une soutane bien vieille et des sabots au moins aussi crottés que mes souliers ! je le pris pour un domestique quelconque et lui dis : « Bonjour, Monsieur ! je désire parler au supérieur de la maison. — Et que voulez-vous lui dire ? me répondit le bon Père, avec un air de bonté et de douceur inexprimable. — Je veux lui dire que je suis ce Blanchet qui lui a écrit, il y a à peu près deux mois et que je désire qu'il me reçoive dans sa communauté. — Eh bien ! c'est moi qui suis le supé-

rieur; entrez, venez déjeuner et puis nous causerons! »  
A ces mots je me confondis en excuses et j'entrai.

La pauvreté et la simplicité qui régnaient dans toute la maison me plurent beaucoup. Le bon Supérieur fit appeler un saint novice nommé Plantaz et lui dit : « Vous avez connu à La Roche le jeune Blanchet? eh bien! il vient d'arriver; soyez son bon ange et conduisez-le au jardin; il paraît avoir un caractère très franc et très ouvert; mais quelquefois ces caractères ont beaucoup de peine pour s'habituer à un genre de vie comme le nôtre : tâchez de l'égayer! »

Le bon Plantaz était trop saint pour moi; ne me parlant que du bon Dieu et de la Sainte Vierge, il finit bien vite par m'ennuyer; je le fuyais donc plutôt que je ne le recherchais; je préférais François, le Belge, qui n'étant que domestique, travaillait au jardin et parlait tout le temps. Il y avait quatre jours que j'étais à La Neuville, portant de gros sabots et un long manteau pour me préserver du froid, lorsqu'arrivèrent mes quatre compagnons MM. Emonet, Duboin, Guimet et Mouchet.

\*  
\*  
\*

du P. **Gravière** (notes de retraite) :

Parti de Clermont le mercredi ou jeudi dans les derniers jours d'octobre (1) 1845, je vis à Bourges le bon M. Barbet, sulpicien, qui avait été mon professeur de philosophie et premier confesseur du Séminaire de Clermont-Ferrand; j'arrivai à Paris le samedi soir; je dis la messe le dimanche matin à Notre-Dame des Victoires et partis pour Amiens le dimanche au soir. J'arrivai à La Neuville le lundi vers les dix heures et fus reçu par le bon P. Lossedat qui m'introduisit auprès du Vénéré Père, malade et dans sa chambre. Ce bon et vénéré Père me reçut avec la plus cordiale bonté; dès

(1) M. Gravière, en écrivant ces notes, n'avait plus de souvenir des dates; sur son manuscrit il a mis à la fois *octobre* et *septembre*; d'après le registre du noviciat, il arriva à La Neuville le lundi 20 octobre.

ce premier abord je reconnus un homme de Dieu par excellence.

La pauvreté de la petite Communauté et la simplicité de tout le monde me plurent; mais je fus un peu mal impressionné de la manière dont la plupart des jeunes gens parlaient des Sulpiciens et d'une certaine manière exclusive de regarder les choses. Il est vrai que cela était excusable dans de jeunes gens qui avaient une excellente intention, mais qui jugeaient trop lestement, comme on est exposé à le faire à cet âge. Quoique le genre de vivre fut bien différent de celui d'une cure, je me fis vite à tout ce qui regardait le matériel. Les premiers jours je me trouvai un peu désœuvré; mais ensuite je me mis à lire le P. Lallemand et l'explication de l'Évangile de Saint-Jean par notre vénéré Père, ce qui m'occupa très agréablement. — Je trouvai aussi une nourriture très utile dans *La vraie dévotion envers la T. S. Vierge* par le P. Grignon de Montfort. Un mois ou cinq semaines après mon entrée, le vénéré Père me confia le petit ministère des Orphelines de Louvencourt, ce qui m'occupa assez agréablement, il m'autorisa aussi à confesser dans la chapelle.

Le P. Lossedat et M. Warlop partirent pour l'Afrique vers la Toussaint. M. Tisserant les suivit bientôt comme Préfet apostolique sur un bateau à vapeur (*le Papin*). Malheureusement il fit naufrage sur les côtes du Maroc et ce cher Père périt. A cette nouvelle le vénéré Père fut attristé sans être découragé. Cependant qui le remplacerait? Nous étions bien peu au noviciat. Que les desseins de Dieu sont souvent difficiles à deviner! Je n'avais jamais pensé aux Missions Étrangères (1), encore moins aux dignités, et voilà que ce bon et vénéré Père me propose de partir en Afrique comme Préfet apostolique. Je lui répondis d'abord que je ne le pouvais pas, qu'il valait bien mieux donner cette charge à tel ou tel de mes confrères. Le bon Père me renvoya en me disant d'y penser, que nous verrions... Un jour ou deux après il me demanda

(1) M. Gravière avait été envoyé au V. Père, par M. Gamon, à l'essai; mais il était entendu qu'il n'irait pas en Mission, ce à quoi il ne se sentait aucun attrait.

ce que j'en pensais, et à ma réponse que je ne voyais rien ni pour ni contre, que malgré ma condition de ne jamais quitter la Maison-Mère, je ne voulais nullement entraver les volontés de Dieu et qu'il était pour moi Jésus décidant de mon avenir; je lui signalai pourtant de nouveau celui de mes confrères qui devait venir me remplacer, l'année d'après, avec le titre et le caractère d'évêque; après de nouvelles réflexions, il me déclara que Dieu voulait que ce fût moi; on écrivit à Rome et quelques semaines après j'étais Préfet apostolique. Il survint une bien petite misère et qui eut pourtant des suites bien pénibles pour moi. Les pouvoirs de Préfet apostolique sont ce que Rome les fait pour chaque Préfet. Comme je ne connaissais nullement ce que les miens renfermaient, puisqu'on ne m'envoya pas une feuille détaillée de Rome et que d'un autre côté on ne sut pas me renseigner à La Neuville, tout cela m'intrigua. et me mit dans un état pénible. Les préparatifs du départ d'un côté, et les renseignements que je désirais de l'autre sur la mission que j'allais remplir, tout cela, à ce qu'il paraît commença à donner des inquiétudes sur mon compte au vénéré Père, car je ne m'explique pas comment dans son voyage à Rome qui eut lieu presque aussitôt après, il s'occupa à me faire remplacer par M. Truffet qu'il n'avait pas jugé à propos de faire nommer d'abord. — Il est vrai peut-être aussi qu'il avait intention de l'envoyer à Saint-Domingue.

Quoi qu'il en fût, je fis ma consécration le jour de l'Annonciation 1846 avec le bon et excellent P. Le Berre et le F. Jean-Baptiste Thiersé, destinés à partir avec moi. Je partis seul de La Neuville vers la fin avril pour aller chercher un navire au Havre. Comme je n'avais jamais été à même de m'occuper d'affaires de ce genre et que je n'avais pu avoir aucun renseignement positif ni sur la Mission que j'allais entreprendre, ni sur les véritables pouvoirs dont Rome m'investissait, je n'étais pas très à mon aise et sans doute que ma manière d'agir n'était pas sans reproche. Après avoir dit la sainte Messe à Rouen, où je fus cordialement reçu par un jeune prêtre ami de notre vénéré Père, et prêché dans un petit orphe-

linat, école gratuite, je m'acheminai au Havre ou plutôt je descendis la Seine par le bateau à vapeur et fus reçu au Havre par un brave homme qui s'occupa à me chercher un navire et me conduisit à l'hôpital pour loger, où je passai près de dix-sept à dix-huit jours. Le bon P. Le Berre arriva quelques jours après avec le F. Jean-Baptiste. Je prêchais tous les soirs pendant les douze ou quinze premiers jours du mois de Marie, en expliquant chaque soir une invocation des Litanies de la Sainte Vierge. Nous payâmes 2 francs, chacun, par jour. Le vénéré Père vint nous voir avant notre départ : ce fut là seulement que je signai mon acte de réception. Il était maladif et se proposait de partir pour Rome prochainement. Notre séparation fut très amicale; cependant la suite prouva que les misères dont j'ai parlé plus haut durent inspirer quelque crainte sur mon compte. Je puis cependant me rendre le consolant témoignage qu'il n'y avait pas en moi manque de bonne volonté ni de dévouement, mais j'étais un peu effrayé d'entreprendre une telle mission sans données plus positives.

---



# TABLE DES LETTRES

## I. — DU VÉNÉRABLE PÈRE

*Nous indiquons d'abord la page où chaque lettre se trouve dans le présent volume ; ensuite, s'il y a lieu, celle où elle a été éditée dans les Lettres Spirituelles ou dans les Lettres aux Membres de la Congrégation (T. IV.)*

1844			
		à M. de la Brunière . . . . .	VII   III, 551
1846			
1	janv., La Neuville,	à M. Tisserant père . . . . .	3   III, 517
4	—	à M. Fauconnier . . . . .	5
6	—	au Ministre de la Marine . . . . .	6
8	—	à la Mère Javouhey . . . . .	9
9	—	à M <sup>me</sup> Arragon . . . . .	10
13	—	à dom Salier . . . . .	13
15	—	à la Comm. de Gorée . . . . .	16   IV, 256
19	—	à M. Perrée . . . . .	25
23	—	au D <sup>r</sup> Libermann . . . . .	27
28	—	à M. Le Vasseur . . . . .	28   IV, 273
28	—	à la Comm. de Bourbon . . . . .	37   IV, 264
28	—	à M. Collin . . . . .	40   IV, 268
		au F. Olivier . . . . .	48   IV, 262
30	—	à X. M. Dréano (?) . . . . .	49
31	—	à M <sup>me</sup> Tisserant . . . . .	50
3	février,	à M. Maynard . . . . .	52
		à la Comm. de Gorée (1) . . . . .	21
9	—	à la Propagation de la Foi . . . . .	56
9	—	à la Supérieure de Castres . . . . .	57
9	—	au Cardinal Fransoni . . . . .	61
13	—	à M. Dat . . . . .	62   III, 521
16	—	au Cardinal Fransoni . . . . .	66
21	—	à M. Mangot . . . . .	70
		à M. Lossédât . . . . .	70   IV, 285
		à M. Warlop . . . . .	73   IV, 311
	(févr.),	au Ministre de la Marine . . . . .	75
3	mars,	au même . . . . .	77
3	—	au même . . . . .	78
20	—	à la Mère Javouhey . . . . .	80

(1) Cette lettre que, selon nos registres, nous avons datée de janvier, n'a pu être écrite au plus tôt qu'aux premiers jours de février après la réception de la lettre de M. Maynard.

20 mars,	La Neuville,	à M. Blanpin . . . . .	85	III, 526
1 avril,		à un chanoine de Belgique. . .	89	
5 —		à M. Collin . . . . .	97	
—		à M. F. Le Vasseur . . . . .	98	
15 —		à M. Lossodat. . . . .	109	III, 530
19 —	»	à la Propagation de la Foi. . .	115	
19 —	»	à M. Dalmond. . . . .	116	
—	Amiens	à M. Féry. . . . .	117	
21 —	La Neuville,	au Ministre de la Marine. . .	118	
22 —		à M <sup>lle</sup> Guillaume. . . . .	120	
23 —	»	au Ministre de la Marine. . .	122	
25 —		à M <sup>lle</sup> Guillaume. . . . .	124	
27 —		à M. Beauchef. . . . .	125	III, 536
30 —	»	à M <sup>me</sup> Libermann . . . . .	128	
	(Paris),	à M. Blanpin . . . . .	129	
5 mai,	»	à M. Arragon . . . . .	130	IV, 299
5 —	»	à M. Lossodat. . . . .	133	IV, 302
5 —	»	à M. Briot. . . . .	134	
6 —	»	à M. Warlop. . . . .	136	
6 —	»	à M. Bessieux. . . . .	138	
7 —	(Le Havre)	à M. Blanpin . . . . .	139	
8 —		au même . . . . .	140	
		à M. Arragon . . . . .	142	
8 —		à M. F. Le Vasseur . . . . .	155	
9 —	Paris	aux Comm. d'Afrique . . . . .	149	IV, 303
9 —	»	à M. I. Schwindenhammer . .	156	
17 —	(Strasbourg),	à M. I. Schwindenhammer . .	160	
21 —	»	au même . . . . .	163	
1 juin,	Clermont,	au même . . . . .	165	
4 —	au Puy,	à la Comm. de Bourbon . . . . .	168	IV, 314
4 —		à M. F. Le Vasseur . . . . .	171	
		à M. I. Schwindenhammer . .	173	
21 —	Avignon,	à M. Jérôme Sch. . . . .	176	IV, 318
22 —	Marseille	à M. J. Schwindenhammer . .	178	
25 —	»	à M. Clair . . . . .	183	
juillet,	(Rome)	au D <sup>r</sup> Libermann . . . . .	186	
9 —	Rome,	à M. I. Schwindenhammer . .	188	
9 —	»	à la Comm. de la Neuville. . .	189	IV, 321
28 —	»	à M. J. Schwindenhammer . .	192	
2 août,	»	à ses nièces . . . . .	197	III, 538
3 —	»	à M. Lannurien . . . . .	200	
3 —	»	à M. Jérôme Schw. . . . .	202	IV, 325
4 —	»	à M. Blanpin . . . . .	205	III, 541
4 —	»	à M. I. Schwindenhammer . .	208	
7 —	»	à M. Blanpin . . . . .	215	
15 —	»	à la S. C. de la Propagande. . .	219	
15 —	»	Mémoire à la S. C. . . . .	222	
26 —	»	à M. J. Schwindenhammer . .	278	
26 —	»	à M. Lannurien . . . . .	282	
1 sept.,	Marseille,	à M. Blanpin . . . . .	283	
1 —	»	à la Propagation de la Foi. . .	284	
4 —	Toulouse	à M. Blanpin . . . . .	287	
13 —	en mer	à M. Arragon . . . . .	288	IV, 328
14 —	Nantes	à M. Blanpin . . . . .	290	
20 —	Saint-Malo	à M. Briot. . . . .	293	

23 sept.,	Paris	à M <sup>me</sup> Laforestrie . . . . .	299	
24 —	»	à M. Blanpin . . . . .	300	
	(La Neuville),	à M. Bessieux . . . . .	296	IV, 363
3 octobre	La Neuville,	à M. Arragon (frère) . . . . .	302	
12 —	»	à M <sup>me</sup> Blanpin. . . . .	303	III, 544
14 —	»	au Ministre de la Marine . . . . .	306	
17 —	»	à l'Évêque de Marseille. . . . .	311	
		à M. Delettraz. . . . .	313	
19 octobre	La Neuville,	à M. Lannurien . . . . .	316	
19 —		à M. de Saint-Anthoine . . . . .	317	
20 —	»	à M. Laforestrie . . . . .	320	
22 —	»	à M. Louverture. . . . .	321	
22 —	»	à M. Poupart . . . . .	323	III, 547
22 —	»	à M. Lannurien . . . . .	328	
24 —	»	à M. Gravière . . . . .	330	
2 nov.,	»	à M. Percin . . . . .	333	
2 —	»	à M. de Conny . . . . .	342	
3 —	»	à M <sup>me</sup> Laforestrie . . . . .	343	
6 —	»	à M. Blanpin . . . . .	344	
10 —	Amiens	au D <sup>r</sup> Libermann . . . . .	347	
24 —		à M. Thiersé . . . . .	349	IV, 332
26 —	La Neuville,	à M. Croisollet. . . . .	353	
28 —	»	à M. Blanpin . . . . .	357	
3 déc.,		à M. F. Le Vavasseur . . . . .	363	IV, 347
		à la Comm. de Bourbon . . . . .	366	IV, 337
7 —	»	à la Propagation de la Foi. . . . .	373	
7 —	»	à M. Lambert. . . . .	380	
8 —	»	à la Supérieure de Castres . . . . .	381	
22 —	»	à M. l'abbé Muhe . . . . .	385	
23 —	»	au Cardinal Fransoni. . . . .	386	
27 —	»	à la Comm. d'Afrique . . . . .	388	IV, 351
29 —	»	à M. Arragon . . . . .	400	IV, 361

## II. — DE DIVERS

27 août (?)	1845	de M. Arragon à M. Libermann. . . . .	437	
5 septembre	—	du même au même. . . . .	441	
octobre	—	de M. Briot à M. Libermann. . . . .	445	
20 janvier	1846	du Min. de la Mar. au Gouv. du Sénégal. . . . .	417	
3 février	—	du Card. Fransoni à M. Libermann. . . . .	405	
4 —	—	du Min. de la Ma. à M. Libermann. . . . .	420	
4 —	—	du même au même. . . . .	421	
7 mars	—	du Card. Fransoni à M. Libermann . . . . .	406	
21 —	—	du même au même. . . . .	407	
20 avril	—	du Min. de la Mar. à M. Libermann. . . . .	422	
29 —	—	du même au Gouv. du Sénégal. . . . .	423	
juin	—	de M. de Brandt à M. Schwindenhammer. . . . .	426	
—	—	de dom Stanislas au même. . . . .	427	
17 septembre	—	du Card. Fransoni à M. Libermann. . . . .	408	
—	—	de M. Arragon à un confrère. . . . .	472	
8 novembre	—	de M. Blanpin à M. Libermann. . . . .	458	
24 —	—	de M. Truffet à M. Croisollet. . . . .	459	
28 décembre	—	du Card. Fransoni à M. Libermann. . . . .	408	
8 février	1858	de M. Dat. . . . .	479	

**Mémoire de M. Libermann à la Propagande, 222.**

**1° État général de la population noire, 223.**

Les desseins de la Société du Saint-Cœur de Marie et ses origines, 223.

Difficultés qu'on oppose à ces desseins, 225; elles sont faibles : peu d'intelligence des Noirs, 226; leur dépravation, 229; leur penchant au vol, 231; leur inconstance (exemple d'Haïti), 231; leur indolence (exemple de l'Angola), 234.

Difficultés réelles : défauts véritables des Noirs, 236; insalubrité du climat, 237 et moyens de s'en garantir, 238; polygamie des chefs, 239; efforts du protestantisme, 239.

**2° Plan d'organisation, 240; à fixer dès le début, 241; clergé indigène, 245; catéchistes, maîtres d'école, 246; élèves pour l'agriculture les arts et les métiers, 247; base de civilisation indépendante de la présence des missionnaires, 248.**

**3° Administration : Mode d'organisation locale, 249; Règlements : Rapports de l'évêque avec les missionnaires, 251; administration du temporel, 253.**

**4° Étendue et gouvernement de la Mission, 254 :**

a) Détails topographiques : Soudan, 255; — Sénégalie (religion des Noirs, état du christianisme, 256); — Guinée supérieure, 257 (sacrifices humains, 258 — religion, cruautés superstitieuses, 259); — Guinée inférieure, 260; — Chiffre de la population, 260.

b) Limites : du côté de la Sénégalie, 263 (à rattacher à la Guinée, 265); du côté de la Guinée inférieure, 268; du côté du Soudan, 269.

c) Établissement d'un Vicariat, divisé en quatre pro-vicariats, 271 (la démission de Mgr Barron, 272).

Rapport du Cardinal Fransoni sur ce Mémoire, 22 septembre . . . 409

*Dubii* et réponse . . . . . 412

Note de Mgr Bessieux, sur le Mémoire . . . . . 415

Notice sur la Guinée . . . . . 431

Notes biographiques : Mgr Truffet, 449; M. Croisollet, 478; M. Dat . . . 479

Voyage à Rome . . . . . 452

Quelques témoignages : M. Blanpin, 452; P. François, 482; Mère Séraphine, 484; P. Lamoise, 485; F. Thomas Mabit, 490; P. Blanchet, 491; P. Gravière, 492.

• *Ami de la Religion* : 15 octobre 1845, 465; 12 février 1846, 429.

*Annales de la Propagation de la Foi* : T. 19, mars 1847, 431.

## TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS DE PERSONNES

- Amoureux (de Bordeaux), 296-7.  
 Anna (Sœur), 163.  
*Anncy* (év. d'), v. Rendu.  
 Ardouin (Beaubrun), 171.  
 Arragon (Annette), 10.  
 — (M<sup>me</sup>), 10 ss., 303.  
 — (M.), 10 ss., 19, 113, 130 s., 136, 142 ss., 156, 160-6, 174, 195, 282, 302, 372, 400 ss., 436-7 ss., 472 ss.  
 — (M., frère du précédent), 302 ss.  
 attaché du consulat de Mogador, 22, 103.  
 Audebert (M.), 415, 435.  
 Augustine, 27.  
 Aurélie (Sœur), 381.  
*Avignon* (arch. d'), v. Naudo.
- Bacher, 161.  
 Barat (Mère), 464.  
 Barbet, S. S., 492.  
 Barillec, 330.  
 Barron (Mgr), 57, 77, 237, 264-5-6, 272-3-4-6, 387, 411 ss., 434 s., 452.  
 Basset, 359, 391.  
 Beauchef, 125 ss.  
 Bellamy, M. E., 316.  
*Besançon* (arch. de), v. Mathieu.  
 Bessieux (M.), 9, 12, 39, 58, 104, 130-5-8 s., 143 s., 157, 166-7, 196, 240, 296 ss., 309, 372, 415 ss., 435 s., 459, 490.  
 Beyrier (Mme), 51.  
 Billiet (Mgr), arch. de Chambéry, 456.  
 Birki (abbé), 187.  
 Blanchet (M.), 491-2.  
 Blanpin (M<sup>me</sup>), 165, 303 ss., 346 ss., 360 ss.  
 — (M.), 34 s., 85 ss., 97, 106 ss., 116, 129 ss., 139 ss., 162 ss., 172-6, 181-2-7, 191-6, 205 ss., 215 ss., 279, 283 ss., 287, 290 ss., 300 ss., 305 s., 315, 344 ss., 354-5 ss., 357 ss., 367 ss., 384-9 ss., 452 ss., 458 ss., 481.
- Blondoff, 459.  
 Boilat (vice-préf. du Sénégal), 23, 119, 175, 257, 402, 472 ss.  
 Bonnechose (Mgr de), év. de Carcassonne, 479.  
 Bouchet, François (M.), 435, 456.  
 — Jules, 313-4.  
 — Marie (M.), 24, 314, 356, 371, 456.  
 — Maurice (M.), 131, 358, 372, 456.
- Bouet, gouv. du Sénéral, 74.  
 Boulanger (M.), 193, 201, 210, 277, 317, 329, 371.  
 Bouisse, 196, 217, 282-4, 291, 301-2, 355.  
 Bourbon, 280, 332.

- Bourget (Mgr), év. de Montréal, 180.  
Bourget (M.), 130-9, 159, 193.  
Boutenieff, 459, 471.  
Brady (Mgr), év. de Perth, 47, 372.  
Brandt (M. de), 159, 180 ss. 7, 193, 426 s.  
Briot (M.), 12-6-9, 20-3, 44, 72, 104, 130-4 ss., 8, 143-7, 166, 293 ss  
309, 372, 436, 440-4-5 ss., 459.  
Brunelli (Mgr), 188, 192-4-5, 207, 218, 221, 300, 387, 405 ss.  
Brunière (M. de la) VII.  
Burg (M.), 161.
- Cacheleux (abbé), 179.  
Cadolini (Card.), 411.  
Caille, 159.  
Cappe, 292-3, 361.  
capucins, 432-3.  
Castracane (Card.), 194, 410.  
Causse (M<sup>110</sup>), 182.  
Célestine Denis, v. Denis.  
Chambery (arch. de), v. Billiet.  
chanoine de Liège, 89 ss.  
Chapia (abbé), 485.  
Chauviré, 371.  
Chevalier, (M.), 371.  
Choiselat, 332, v. Propagation de la Foi.  
Clair (M.), 43, 165-7, 180-3 ss., 330 ss., 344.  
Clermont-Tonnerre (de), 162.  
Collier (Mgr), 36.  
Colin (P.), fondateur des Maristes, 184, 207-9, 210-1-4, 294, 456.  
Collin (M.), 36, 40 ss., 86 s., 97 ss., 100, 358, 365.  
Colombini, capucin, 432.  
commandant du Gabon, 299.  
— de Gorée, 17.  
commissaire gén. du Havre, 423.  
Conny (de), 342.  
Croisollet (abbé), 353, 459, 478.  
— François, 449, 451, 478.  
cuisinier (Frère), 491.  
curé de Forcalquier, 53.  
— de Ligny, 89, 346.
- Dalmond (M.), 47, 106, 116 s., 486.  
dames du Sacré-Cœur, 392, 426.  
Dat (M.), 62, 479 ss.  
Davy (abbé), 13.  
Delettraz (chanoine), 313, 391.  
Delsoit, Catherine, 51.  
Denis, Célestine, 51, 182.  
Denovis, 184.  
Desbassyns, 383.  
Desgenettes (M.), 85, 106, 181, 332, 486.  
Devoti, 196.  
Dietrich, 179.  
domestique de la Neuville, 487.  
Dréano (M.), 49, 371.

Duboin (M.), 314, 492.  
Dubos, notaire, 426.  
Dubourdieu, 22, 55-7, 102 s.  
Ducournau (abbé), 281.  
Ducret (chanoine), 478.  
Dupont (abbé), 316, 494.  
Durand (ministère), 84, 175.  
Durand (novice), 165, 179.  
Duret (M.), 314.  
Durlin (M<sup>me</sup>), 89.  
Duval, Ed., 207.

économiste du Sém. de Lyon, 314.  
Eliman, 18, 26, 439, 442-4-7.  
Émile (Fr.), 158, 180.  
Emonet (M.), 314, 492.  
England (Mgr), 410.  
Etienne Layat (Fr.), 7, 72.

Fauconnier, 5 s.  
Faure (abbé), 196, 297.  
Fay (demoiselles), 363.  
Fery, 117 s.  
Fesch (Card.), 341.  
Feuillet-Lallemand (M<sup>lle</sup>), 121.  
forçat de Toulon, 298.  
Fourdinier (M.), 81.  
François (M.), 7, 455, 482.  
François, le belge, 487, 492.  
Fransoni (Card.), 61 ss., 66 ss., 90, 137, 188, 386 ss., 405-6-7-9, 436.  
Frère, venu de Lyon, 184.  
— portier, 184.  
— de Savoie, 192.  
— des Écoles chrétiennes, 172.  
Freyd (M.), 173, 455.  
Fridoil (abbé), 257.  
Fulgence Fr., 486.

Galais (M.), S. S., 31.  
Galos, 175.  
Gamon (M.) S. S., 133, 455.  
Gerville (M<sup>me</sup> de), 163-7.  
Gibert (de), 342 s.  
Gouttebessis, 72.  
gouverneur du Gabon, 39.  
— de Gorée, 437.  
Gravière (M.), 16-7, 20-4, 38, 72-5-8., 104, 110-4, 121-2-3-9, 131, 139,  
143 ss., 153-7-8, 161, 189, 277, 294, 330 ss., 372, 400, 413, 422-4-5,  
492 ss.  
Grégoire XVI, 186, 194, 294, 455.  
Grégoire (Fr.), 372.  
Gualy (Mgr de), év. de Carcassonne, 479.  
Guibou (abbé), 281-7, 323 ss.  
Guillarme (M<sup>lle</sup>), 120 s., 124 s.  
Guimet (M.), 314, 92.

Halé (M. et M<sup>me</sup>), 129.  
Hamon (M.) S. S., 455.  
Herpin (abbé), 165.  
Heptonstall (abbé), 163.  
Hérault (abbé), 359.  
Houbart (M.) S. S., 287, 292-3, 301.  
Hynes (Mgr), vic. ap. Guy. ang., 410.

Jaricot (M<sup>me</sup>), 456.  
Javouhey (Mère), 9, 80 ss., 175, 453.  
Jean Bte Thiersé (Fr.), 18, 72, 372, 422-3, 494 s.  
Joseph (Fr.), 183-4, 192.  
Jubelin, 420-1.  
juif du *Papin*, 22 s., 60, 102.  
Julien (M<sup>me</sup>), 216.  
Julien (abbé), 216, 293, 313.  
Jurien (M<sup>me</sup> de), 384.

Kelly (M.), 411-5.  
Kobès (M.), 161-4-6-9, 173, 279, 371, 481.

Lafon, 174.  
Laforesterie (M. et M<sup>me</sup>), 299 s., 320, 342 ss.  
Lambert (M.), 40, 172, 380.  
Lamoise (M.), 164, 485. ss.,  
Langlois (M.) M. E., 105 s.  
Lannurien (M.), 24, 163, 5-7, 181, 200, 279, 316 s., 323-8 ss., 344.  
Laroque, 419.  
Laval, J. D. (M.), 36-8, 98.  
Laval, Paul (M.), 415, 435.  
Lazare (général), 321.  
Leguay (M.), 98, 100, 155, 328, 402.  
Lemercier, 125.  
Lerouzeau (Vve), 159.  
Le Vasseur Fr. (M.), 28 ss., 40 ss., 82, 97 ss., 116, 155 ss., 171 ss.,  
358, 363 ss., 383.

Levasseur, Léon (M.), 201, 329, 371, 381.

♥ Level (abbé), 291.

Libermann, docteur, 27 ss., 186 ss., 347 ss.  
— (M<sup>me</sup>), 128 ss.  
— Pauline, 128, 185, 197.  
— Caroline, 28, 128, 185, 197-9, 200.  
— Marie, 27, 128, 187.  
— Théodora, 28, 185, 197.  
— François, 129, 187, 348-9.  
— Henri, 349.  
— Léon, 349.  
— Félix, 121.  
— Sarah, 454.  
— Isaac, 454.

Lidy, 280, 332.

Liebermann (M.), 347.

Liège (év. de), v. Van Bommel.

Lossedat (M.), 12-6, 20, 70 ss., 109 ss., 123, 130-3 ss., 136-7, 195, 289,  
372, 424-5, 444, 473-4, 492 s.

- Lossedat, Jules, 133.  
Louis (Fr.), 184.  
Louverture, Isaac, 321 s.  
— Toussaint, 321.  
Loziowski, 467.  
Luquet (Mgr), 166, 182-8, 197, 207, 301, 356-8, 368, 372, 389, 461-3.  
  
Macharron, 180, 280, 332.  
Mackau (de), 6 ss., 18, 75 s., 77 ss., 82, 98, 118 ss., 122, 268, 306, 417, 420 ss.  
Macrine (Mère), 356, 362 s., 368 ss., 389 ss., 457 ss.  
Magdeleine (Sœur), 486.  
Magtinko (général), 468.  
Maillard, Arsène, 136, 159, 160 s., 295.  
maire de Haguenau, 180.  
Maïssa, 475-6.  
Mangot (abbé), 70.  
Marie (Mère) de Villeneuve, 57 ss., 381 ss.  
Marin, aumônier, 298-9.  
Martin, 218.  
Marziou, 167, 175, 281.  
Mathieu (Mgr), arch. de Besançon, 174.  
Maurice (M.), 35 s., 435.  
Maynard, préf. ap. du Sénégal, 21-3, 52 ss., 76, 402.  
Mazenod (Mgr de), év. de Marseille, 314 ss., 408.  
Meillorat (P.), 28.  
Mertian, postulant, 161.  
— de Strasbourg, 347.  
Mikhallovitch, 467 s.  
milord au microscope, 282.  
Mioland (Mgr), év. d'Amiens, 179, 278.  
Mirambeau (M. et M<sup>me</sup>), 342.  
Mo Matar, 444-5.  
Montagnès, amiral, 295, 418-9, 421.  
*Montréal* (év. de), v. Bourget.  
Morel (M.), 456, 488.  
Mouchet, 314, 492.  
Moussa (abbé), 257, 282.  
Mûhe (abbé), 385 s.  
  
Naudo (Mgr), arch. d'Avignon, 181, 456.  
Néron (abbé), 174.  
Neyraguet, 65.  
Nicolas (le tzar), 337, 459.  
Nyllo (P.), 369.  
  
Olivier (Fr.), 48 s., 97, 108.  
Ollivier, gouverneur, 417, 421-2-3.  
Olry (d'), 347.  
  
Palidoro, 347.  
Palme (Mgr de la), év. d'Aoste, 460.  
Paule (Sœur), 61.  
Perdrau (M<sup>lle</sup>), 464.  
Percin (abbé), 61, 192, 215, 320-2, 333 ss., 406.

Perrée (abbé), 25 ss., 53, 109, 168, 175-8, 216-9, 293.

Peureux (M.), 455.

Plantaz (M.), 184, 193, 204, 314, 492.

Plessis (M.), 28, 31 ss., 40 s., 97, 107-8, 171, 281.

Pie IX, 182-7-8, 191-8, 359, 384, 391, 456.

Pierre (Fr.), 372.

Pignoux (M.) M. E., 316.

Pinault (M.) S. S., 63.

Pindar, Denis, 238, 411.

Pins (Mgr de), 341.

Pompallier (Mgr), 368, 389, 461-3.

Poncelet (Mgr), 141, 155, 170-5, 359.

Posen (arch. de), v. Przyluski.

Poupart (M.), S. S., 323 ss.

Poussot (M.), 455.

Précieux Sang (PP. du), 217.

Propagande (S. C. de la), 219 ss.

Propagation de la Foi, 56, 115, 170, 284 ss., 373 ss.

Przyluski (Mgr), arch. de Posen, 354.

Raess (Mgr), év. de Strasbourg), 161-2, 179, 385.

Ratier (M.), 332, 344.

Régis, 26, 299, 418.

Régnier (de), Léopold, 44, 415, 434.

— Louis, 196.

Rendu (Mgr), év. d'Annecy, 456.

Renneville (de), 75.

Rosalie Zabtocka (Sœur), 468.

Rothéa, 162, 174-9.

Rougry, 7.

Saint-Anthoine (de), 317 ss., 321.

Saint-Bernard (Mère), 27, 51, 162, 185-9, 199, 348-9.

Sainte-Agnés (Sœur), v. Libermann, Caroline.

Sainte-Famille (Religieuses de la), 181.

Saint-Léopold (Sœur), v. Libermann Pauline.

Saint-Stanislas (Mère), 88, 181, 201, 317, 329.

Salier (dom), 13 ss., 163.

savoyards, 488l 490.

Schwindenhammer, Eugène, 195, 332, 344.

— (M.) Ignace, 28, 43, 51, 139, 148, 156 ss., 160 ss.,  
163 s., 165 ss., 173 ss., 817 ss., 183-4,-8 ss., 192 ss.,  
208 ss., 217, 278 ss., 289, 296, 344, 426-7, 486-7.  
(m.) Jérôme, 165, 175, 176 ss., 202 ss., 371.

Seclau (M.), 344.

Séraphine (Mère), 484 s.

Siemiasko, 466 ss.

Silvio Pellico, 459.

Smith (Mgr), 61.

Soleiman, 472.

Specht (abbé), 161.

Stanislas (dom), 427.

Sulpiciens, 176.

Supérieur du Sém. de Toulouse, 291.

Supérieure des Filles de la Croix, 316.

- Teyssier (abbé), 40.  
Theiner (P.), 194, 356-8-9, 363.  
Théophile (Fr.), 281, 303.  
Thévaux (M.), 21, 51, 131, 196, 350.  
Thiersé (M.), 131, 349 ss.  
Thomas (Fr.), 490.  
Tisserant (M.), 3 ss., 5, 7, 12-6, 21 ss., 25 s., 33-7 ss., 44, 50 s., 52 ss.,  
57 ss., 66 ss., 101 ss., 117 ss., 121-3-7, 171, 335 s., 372-5-6-9,  
405, 436, 489, 493.  
— père, 3 ss., 51.  
— (M<sup>me</sup>), 50, 121, 489.  
Trappistes du Gard, 279.  
Truffet (M.), 62-8, 105, 162, 180-1-9, 192-3-5, 201-9, 215, 277, 354, 371,  
408, 414, 449 ss., 456-9 s., 494.  
  
Van Bommel (Mgr), év. de Liège, 96.  
Van der Schelden, 196. •  
Verdet, 456.  
Verolles (Mgr), VII.  
vice-préfet du Sénégal, v. Boilat.  
Villèle (de), 217, 383 s.  
Volkonska (princesse), 207.  
  
Wallon, sémin., 358.  
Wankovitch, 470.  
Warlop (M.), 12-8-9, 20, 73 ss., 123, 136 s., 346, 350, 372, 424-5, 444,  
476 s., 487, 493.  
  
Zaborofghi, 470.
-

## TABLEAU

### DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE LA VIE DU R. P. LIBERMANN (1846 — Pâques, 12 avril.)

janvier :	Nouvelle du naufrage de M. Tisserant. Reprise des conventions de 1843 avec le Ministère pour le service religieux des comptoirs d'Afrique (20 décembre 1846). . . . .	7, 9, 417
	Première demande de Sœurs de Saint-Joseph pour le Gabon . . . . .	9
10 —	Entrée de M. Truffet. . . . .	105, 162
	État du noviciat : une trentaine d'ecclésiastiques tant prêtres qu'étudiants et 7 Frères . . . . .	14
	Désignation de M. Gravière comme Préfet de la Guinée . . . . .	16, 25, 38
	Dispositions prises pour l'œuvre des enfants à Dakar. . . . .	17, 38
	Démarches pour l'acquisition de la capucinière de Haguenau au profit des Sœurs de Louvencourt	27
	Lettre de M. Le Vavas seur : sa tentation au sujet de M. Plessis . . . . .	28
	Lettres de MM. Maynard et Dubourdieu, sur le naufrage du <i>Papin</i> . . . . .	50
4 février :	Entrée de M. Boulanger	
	État du noviciat : 28 ecclésiastiques, dont 8 prêtres, directeurs compris, plus les Frères et quelques étrangers à la Congrégation. . . . .	24
	Premières nouvelles reçues de MM. Thévaux, Bouchet et Thiersé, en route pour l'Australie (du Cap de Bonne-Espérance) . . . . .	
—	Reprise des rapports avec les Sœurs de Castres.	57
—	Arrangements pris pour la Mission d'Haïti avec M. Percin. . . . .	61
22 —	Entrée de M. Le Bronnec. . . . .	
23 —	Entrée de M. Chevalier. . . . .	
	Voyage à Paris du V. P. pour traiter au Ministère du conflit survenu au Sénégal au sujet de Dakar.	76
28 —	Rencontre à Notre-Dame des Victoires du V. P. et de M. Blanpin, rentré de Bourbon. . . . .	106, 453
2 mars :	Entrée de M. Dréano . . . . .	
	Au retour de Paris, le V. P. affligé d'une méchante migraine qui dure 15 jours . . . . .	80
7 —	Ordination à la prêtrise de MM. Lannurien et Bouchet, Marie . . . . .	
25 —	Consécration de MM. Gravière et Le Berre. . . . .	
31 —	Entrée de MM. Emonet, Duboin, Guimet et Mouchet. M. Blanchet est entré quelques jours avant.	

1 <sup>er</sup> avril :	Nouvelles démarches pour la fondation d'un Séminaire des Missions en Belgique . . . . .	89
25 —	État du noviciat : 31 novices ecclésiastiques, dont 6 prêtres; plus 5 anciens membres, dont M. Blanpin; 7 Frères; 5 personnes occupées dans la maison. . . . .	
30 —	Profession à Louvencourt de Pauline Libermann (Sr Saint-Léopold) et prise d'habit de Caroline (Sr Sainte-Agnès); le Dr Libermann vient à La Neuville avec sa fille Marie . . . . .	
	Départ pour Le Havre de M. Gravière, en partance pour la Guinée, suivi bientôt de M. Le Berre et du F. Jean-Baptiste . . . . .	
5 mai :	Le V. P. est à Paris sur le point de partir pour le Havre perd son temps à la recherche de M. Marziou . . . . .	167, 175
7 —	Il arrive au Havre; négocie la vente des navires de M. Briot. . . . .	
11 —	Départ de Paris pour Strasbourg avec M. Blanpin . . . . .	161, 452
13 —	Arrivée à Strasbourg. . . . .	452
18 —	Pèlerinage à Marienthal; visite à Haguenau . . . . .	452-4
19 —	Crise de nerfs du V. P. . . . . et	
22 —	à Saint-Dié . . . . .	454, 482 ss.
24 —	à Sainte-Marie-aux-Mines . . . . .	455
25 —	à Sélestat, Besançon . . . . .	455
25 —	à Lons-le-Saulnier . . . . .	
29 —	à Tournus, Lyon. . . . .	456
	Premières offres à La Neuville pour l'achat de la maison des Orphelines . . . . .	163-7-9
	Arrivée au noviciat du F. Louis Méziat, sorti de chez les Maristes. . . . .	184
2 juin :	Le V. P. à Clermont. — 3 : au Puy. — 6 : Saint-Étienne, Lyon. — 8 : Belley, Chambéry. — 9 : Annecy. — 12 : La Roche. — 14 : Albertville. — 15 : Chambéry. — 16 : Pont-Beauvoisin. — 18 : Grande Chartreuse. — 19 : Lyon. — 20 : Avignon. — 22 : Marseille, Cette, Carcassonne . . . . .	452-55
	A La Neuville, premières ouvertures pour l'achat du Gard. . . . .	193, 279, 426-7
18 —	Entrée au noviciat du F. Thomas Mabit. . . . .	
4 juillet :	Arrivée du V. P. à Rome. Migraine. . . . .	186
10 —	Première visite à Mgr Brunelli . . . . .	188
	Rédaction du Mémoire à la Propagande . . . . .	188, 194
	Nouvelle de la mort de M. Bouchet, Maurice. . . . .	358
15 —	Départ de M. Blanpin pour les Eaux-Bonnes. . . . .	
	Audience du Saint-Père. . . . .	194-8
28 —	Visite au Cardinal Castracane . . . . .	
	Santé à Rome. . . . .	198, 206
	Rencontre à Rome du P. Colin, fondateur des Maristes. . . . .	207
15 —	Entrée à La Neuville du Fr. Jean-Marie Fournier (d'Annecy). . . . .	
août :	Le V. P. est à Rome jusqu'au 28-29, présente son Mémoire, le 15 août, en surveillance l'impression . . . . .	

		A La Neuville : achat de la maison des Orphelines	391
1 <sup>er</sup> septembre :		Le V. P. arrive à Marseille . . . . .	
2	—	Départ pour Toulouse par la malle poste . . . . .	283
		passe à Castres . . . . .	
		à Bordeaux . . . . .	296
		en mer, de Bordeaux à Nantes . . . . .	288
14	—	à Nantes, 290; à Saint-Malo . . . . .	293
23-24	—	à Paris, 299, 300. — démarches pour l'établis- sèment de M. Guibou . . . . .	323
		à La Neuville, indispositions . . . . .	306, 318
15	—	Entrée de MM. François, Peureux, Poussot, Clément	
2 octobre :		Entrée de M. Léon Levavasseur . . . . .	
7	—	Entrée de M. Perroud (de Chambéry) . . . . .	
14	—	Entrée de MM. Morel et Duret . . . . .	
24	—	État du noviciat : 38 novices ecclésiastiques; on en attend encore 2; 10 Frères; 5 ecclésiastiques pour la conduite de la maison; M. Ratier, Eugène, Se- clo, etc. Achat du Gard . . . . .	382-391
2 novembre :		Départ des étudiants pour le Gard . . . . .	343
7	—	État des deux maisons : Au Gard, 28 théologiens et philosophes, avec M. Ratier, Eugène, Seclou; 8 Frères et MM. Schwindenhammer, Clair et Lan- nuriën . . . . .	344
7	—	A Rome, guérison de M. Blanpin . . . . .	458 ss.
25	—	Nouvelle de la guérison de M. Blanpin. . . . .	352, 357
décembre :		Maladie du V. P. (près de 3 semaines, à partir du 8 décembre) . . . . .	382-6-8
		État du Gard : 23 théologiens, une dizaine de phi- losophes, 10 Frères. . . . .	371
		État de La Neuville, : 9 novices dont 6 prêtres	371
		En Guinée : 7 missionnaires, 3 Frères . . . . .	371
19	—	Ordination : M. Jérôme Schwindenhammer reçoit les Ordres Mineurs et le Sous-Diaconat. M. Che- valier, le diaconat . . . . .	
22	—	État de La Neuville : 7 prêtres, 1 diacre, 1 sous- diacre, 2 minorés . . . . .	



